



SHOUT
SHARE IT





(Refined)

195067
Smithsonian
49

HISTOIRE NATURELLE
DES
INSECTES.

ORTHOPTÈRES.

PARIS.—IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
Rue Racine, n. 4, place de l'Odéon.

L
06
9X
NT

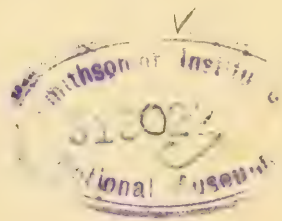
HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES.

ORTHOPTÈRES.

PAR M. AUDINET SERVILLE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, ET DE PLUSIEURS
SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES.



PARIS,

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET.

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 Bis.

—
1839. *

* See O-IV, P. 4, foot note. It says
the date should be 1838.

Accession — Dec. 1



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CITÉS DANS CE VOLUME.

A

AHRENS.

Fauna insectorum Europæ.

Mantis bella. Pag. (1) 195

AUDINET-SERVILLE.

Annales de la société entomologique de France.

Toxodera denticulata. 169

Encyclopédie méthodique, t. X.

Cladoxerus gracilis. 255

Locusta bicordata. 408

— *bisulca.* 508

— *cassinæfolia.* 406

— *erythrosoma.* 521

— *punctata.* 526

— *viridifolia.* 445

— *xiphias.* 516

Pneumora variolosa. 717

Prisopus sacratu. 283

Scaphura Vigorsii. 429

Tetrix bimaculata. 762

— *exclamationis.* 766

— *marginata.* 762

— *mucronata.* 764

— *Panzeri.* 762

— *subulata.* 760

— *signatata.* 765

Revue méthodique des Orthoptères.

Aceridium tarsatum. 668

Agræcia punctata. 526

Akicera grisea.

Blatta linearis.

Calliptamus italicus.

— *morio.*

— *sanguinipes.*

Charadodis laticollis.

Cladoxerus gracilis.

Conocephalus flavescens.

Copiptora longicauda.

Gryllacris maculicollis.

— *personata.*

— *ruficeps.*

Hexacentrus unicolor.

Hyperhomala virescens.

Listroscelis armata.

Mecopoda maculata.

Meroncidius obscurus.

Mesops abbreviatus.

Monachidium flavipes.

Ommexecha vires.

Opshomala viridis.

Oxya Hyla.

Oxyptilus annulatus.

Panesthia javanica.

Perisphæra Armadillo.

Petasia cruentata.

— *olivacea.*

Phalangopsis annulipes.

— *longipes.*

Phasma annulata.

Phoraspis pallens.

Psephenus roseipennis.

— *sanguinolentus.*

— *Sonneratii.*

Pag.

605

100

693

743

670

268

255

511

513

394

395

394

531

545

398

533

449

586

636

701

588

678

156

131

133

630

630

369

369

267

125

599

598

597

(1) Cette pagination est celle du présent ouvrage.

DES AUTEURS.

vij

	Pag.
<i>Polyphaga ægyptiaca.</i>	94
<i>Prochilus australis.</i>	384
<i>Pseudophyllus nerifolius.</i>	466
<i>Rhipipteryx marginatus.</i>	318
<i>Schizodactylus monstrosus.</i>	322
<i>Sphærium acervorum.</i>	319
<i>Teratodes monticollis.</i>	634
<i>Tridactylus variegatus.</i>	315
<i>Truxalis nasutus.</i>	580
— <i>variabilis.</i>	582

C

COQUEBERT.

Illustratio iconographica insectorum.

<i>Acheta digitata.</i>	314
— <i>umbraculata.</i>	356
<i>Blatta pacifica.</i>	103
<i>Gryllus fasciatus.</i>	731

CREUTZER.

Entomologische versuche.

<i>Gryllus cothurnatus.</i>	743
-----------------------------	-----

D

DALMAN.

Analecta entomologica.

<i>Blatta tuberculata.</i>	121
— <i>cassidea.</i>	129

DE GÉER.

Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes.

<i>Acrydium albipes.</i>	650
— <i>biguttulum.</i>	742
— <i>carolinum.</i>	722
— <i>clavicornis.</i>	747
— <i>cæruleipenne.</i>	735
— <i>dentatum.</i>	608
— <i>flavofasciatum.</i>	663
— <i>migratorium.</i>	737
— <i>nigrofasciatum.</i>	721
— <i>obscurum.</i>	729
— <i>roseum.</i>	615
— <i>rubripenne.</i>	732
— <i>rubripes</i> (n. 6).	688
— <i>rubripes</i> (n. 5).	741
— <i>sanguinipes.</i>	670
— <i>sanguinolentus.</i>	598
— <i>serratofasciatum.</i>	618

<i>Acrydium serratum.</i>	
— <i>variegatum.</i>	
<i>Blatta laponica.</i>	110
— <i>nivea.</i>	101
— <i>oblongata.</i>	115
<i>Gryllus bimaculatus.</i>	337
— <i>domesticus.</i>	310
— <i>niveus.</i>	361
— (nymphæ, pl. 43, fig. 8).	326
— <i>surinamensis.</i>	365
<i>Locusta aquilina.</i>	452
— <i>brachyptera.</i>	490
— <i>citrifolia.</i>	401
— <i>cornuta.</i>	514
— <i>coronata.</i>	458
— <i>griseo aptera.</i>	404
— <i>oblongifolia.</i>	404
— <i>pupa.</i>	401
— <i>siccifolia.</i>	433
— <i>thalassina.</i>	504
— <i>verrucivora.</i>	484
— <i>viridissima.</i>	529

DE TIGNY.

Histoire naturelle des Insectes.

<i>Mantis precaria.</i>	181
-------------------------	-----

DE VILLERS.

Caroli Linnæi entomologia.

<i>Forficula maxima.</i>	23
<i>Gryllus clavicornis.</i>	747
— <i>falcatus.</i>	420
— <i>rufus.</i>	747
— <i>turritus.</i>	23
<i>Mantis pauperata.</i>	146

Dictionnaire des sciences naturelles.

<i>Phyllium siccifolium.</i>	289
------------------------------	-----

DURY.

Illustrations of Natural History.

<i>Acheta membranacea.</i>	334
<i>Blatta ægyptiaca.</i>	86
— <i>gigantea.</i>	76
— <i>nivea.</i>	101
— <i>picta.</i>	129
<i>Gryllus Dux</i>	653
— <i>monstrosus.</i>	322
— <i>punctatus.</i>	626
<i>Mantis cingulata.</i>	197
— <i>gongylodes.</i>	141
— <i>pectinicornis.</i>	116

	Pag.		Pag.
DUFOUR (Léon).		<i>Forficula bipunctata.</i>	43
Annales générales des sciences		— <i>gigantea.</i>	23
physiques.		— <i>minor.</i>	44
<i>Forficula pallipes.</i>	26	— <i>pallipes.</i>	23
<i>Gryllus pipiens.</i>	344	<i>Gryllus Banian.</i>	677
— <i>umbraculatus.</i>	354	— <i>biguttulus.</i>	742
Expédition d'Egypte.		— <i>carinatus.</i>	706
Pl. I, fig. 6.	27	— <i>Carolinus.</i>	722
Pl. I, 8, fig. 1.	146	— <i>cinerascens.</i>	737
— fig. 8.	146	— <i>Cisti.</i>	707
— fig. 9.	149	— <i>cærulans.</i>	736
Pl. II, fig. 5.	214	— <i>cærulescens.</i>	735
— fig. 6.	212	— <i>cristatus.</i>	650
— fig. 12.	94	— <i>Elephas.</i>	609
Pl. V, fig. 9.	582	— <i>Dux.</i>	653
— fig. 11. 13.	582	— <i>flavicornis.</i>	645
— fig. 14.	583	— <i>fasciatus.</i>	731
Pl. VI, fig. 3.	703	— <i>germanicus.</i>	693
F		— <i>grossus.</i>	741
FABRICIUS.		— <i>hæmatopus.</i>	688
Entomologia systematica.		— <i>inanis.</i>	715
<i>Acheptbrasiliensis.</i>	365	— <i>italicus.</i>	725
— <i>campestris.</i>	336	— <i>leprosus.</i>	627
— <i>Capensis.</i>	337	— <i>lincola.</i>	656
— <i>domestica.</i>	340	— <i>migratorius.</i>	737
— <i>gryllotalpa.</i>	306	— <i>morbillosus.</i>	625
— <i>italica.</i>	360	— <i>morio.</i>	745
— <i>monstrosa.</i>	322	— <i>musicus.</i>	720
— <i>sylvestris.</i>	348	— <i>papillosus.</i>	716
— <i>umbraculata.</i>	356	— <i>pedestris.</i>	679
<i>Acrydium bipunctatum.</i>	765	— <i>pictus.</i>	597
— <i>subulatum.</i>	760	— <i>punctatus.</i>	626
<i>Blatta ægyptiaca.</i>	86	— <i>ruficornis.</i>	643
— <i>americana.</i>	68	— <i>rufus.</i>	747
— <i>germanica.</i>	107	— <i>scabiosus.</i>	626
— <i>gigantea.</i>	75	— <i>serratus.</i>	618
— <i>hemiptera.</i>	111	— <i>serripes.</i>	608
— <i>hottentota.</i>	93	— <i>sibiricus.</i>	746
— <i>iudica.</i>	97	— <i>stridulus.</i>	732
— <i>laponica.</i>	110	— <i>succinctus.</i>	642
— <i>livida.</i>	109	— <i>surinamus.</i>	671
— <i>nivea.</i>	101	— <i>tartaricus.</i>	657
— <i>oblongata.</i>	115	— <i>thalassinus.</i>	740
— <i>orientalis.</i>	72	— <i>variolosus.</i>	717
— <i>Pettiverania.</i>	123	<i>Locusta albifrons.</i>	486
— <i>picta.</i>	129	— <i>aptera.</i>	494
<i>Forficula auricularia.</i>	26	— <i>brachyptera.</i>	489
		— <i>camellifolia.</i>	443
		— <i>citrifolia.</i>	491
		— <i>coriacea.</i>	446
		— <i>coronata.</i>	458
		— <i>ephippiger.</i>	474
		— <i>femorata.</i>	454
		— <i>fenestrata.</i>	413
		— <i>fusca.</i>	506
		— <i>grisea.</i>	484

DES AUTEURS.

ix

<i>Locusta lanceolata.</i>	Pag. 510	Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou.	Pag.
— <i>laurifolia.</i>	404	<i>Phasma lineatum.</i>	272
— <i>litifolia.</i>	421	Notice sur le genre <i>Phlocerus.</i>	
— <i>maxillosa.</i>	520	<i>Phlocerus Menetriesii.</i>	749
— <i>ocellata.</i>	432	Notice sur le genre <i>Tettigopsis.</i>	
— <i>oleifolia.</i>	470	<i>Callimenus obesus.</i>	499
— pupa.	461		
— <i>serricauda.</i>	479		
— <i>specularis.</i>	453		
— <i>varia.</i>	504		
— <i>verrucivora.</i>	484		
— <i>viridissima.</i>	529		
<i>Mantis cancellata.</i>	206		
— <i>fausta.</i>	167		
— <i>flabellicornis.</i>	142		
— <i>gongylodes.</i>	141		
— <i>mendica.</i>	149		
— <i>monacha.</i>	196		
— <i>oculata.</i>	167		
— <i>oratoria.</i>	195		
— <i>pauperata.</i>	146		
— <i>pectinicornis.</i>	146		
— <i>precaria.</i>	181		
— <i>religiosa.</i>	193		
— <i>siccifolia.</i>	290		
— <i>simulacrum.</i>	184		
— <i>spinocula.</i>	159		
— <i>striata.</i>	194		
— <i>superstitiosa.</i>	176		
— <i>tricolor.</i>	158		
— <i>undata.</i>	152		
<i>Phasma ferula.</i>	223		
— <i>gigas.</i>	237		
— <i>necydaloïdes.</i>	270		
— <i>Rossia.</i>	256		
— <i>variegatum.</i>	271		
<i>Truxalis crenulatus.</i>	584		
— <i>hungaricus.</i>	580		
— <i>nasutus.</i>	580		
Faune française.			
Blatte américaine.	68		
— lapone.	110		
— orientale.	72		
Forficule auriculaire.	36		
— id. variété.	37		
— baponctué.	43		
— des Pyrénées.	47 et 49		
— gigantesque.	23		
— naine.	44		
FISCHER DE WALDHEIM.			
Annales de la société entomologique de France.			
Hetrodes pupa.	461		
GERMAR.			
Fauna insectorum Europæ.			
Forficula simplex.	48		

	Pag.		Pag.
<i>Forficula sinuata.</i>	49	<i>Griffith's animal kingdom.</i>	
<i>Magazin der entomologie.</i>		<i>Acanthoderus scabrosus.</i>	246
<i>Blatta ægyptiaca.</i>	94	<i>Blatta maculata.</i>	121
<i>Reise nach Dalmaticn.</i>		<i>Cylindrodes Campbells.</i>	311
<i>Blatta decipiens.</i>	104	<i>Gryllus monticollis.</i>	634
<i>Truxalis hungaricus.</i>	580	<i>Phasma annulata.</i>	267
GRAY.		<i>Phyllium bioculatum.</i>	292
<i>The Entomology of Australia.</i>		GRONOVIVS.	
<i>Diura Chronus.</i>	232	<i>Zoophylacium Gronovianum.</i>	
— <i>Titanus.</i>	231	<i>Blatta gigantea.</i>	75
<i>Ectatosoma Hopei.</i>	285	GUÉRIN.	
— <i>tiaratum.</i>	286	<i>Iconographie du règne animal.</i>	
<i>Podacantha Typhon.</i>	230	<i>Bacteria scabrosa.</i>	246
From <i>London's Magazine of natural</i>		<i>Empusa lobipes.</i>	154
<i>history.</i>		<i>Gryllus Servillei.</i>	305
<i>Anostostoma Australasiæ.</i>	388	<i>Phasma annulata.</i>	267
— <i>Herbstii.</i>	388	Voyage autour du monde, ou	
<i>Cylindrodes Campbells.</i>	311	<i>voyage de la Coquille.</i>	
<i>Synopsis of the species of insects</i>		<i>Acripeza reticulata.</i>	547
<i>belonging to the family Phasmida.</i>		<i>Listrosceles pectinata.</i>	398
<i>Acanthoderus scabrosus.</i>	246	Voyage aux Indes-Orientales.	
<i>Acrophylla Chronus.</i>	232	<i>Gryllacris ruficeps.</i>	304
— <i>Titanus.</i>	231	<i>Gryllus elegans.</i>	340
<i>Bacillus granulatus.</i>	258	GUÉRIN et PERCHERON.	
— <i>Rossia.</i>	256	<i>Genera insectorum.</i>	
<i>Bacteria arumatia.</i>	223	<i>Blatta conspersa.</i>	89
<i>Cladomorphus persoliatus.</i>	263	H	
— <i>phyllinus.</i>	225	HAGENBACH.	
<i>Cyphocrana Empusa.</i>	237	<i>Symbola faunæ insectorum Helvetiæ.</i>	
— <i>gigas.</i>	237	<i>Blatta concolor.</i>	113
<i>Diapheromera Sayi.</i>	247	<i>Forficula media.</i>	45
<i>Ectatosoma Hopei.</i>	285	<i>Gryllus longicornis.</i>	744
— <i>tiaratum.</i>	286	— <i>parapleurus.</i>	739
<i>Eurycantha horrida.</i>	279	<i>Locusta brachyptera.</i>	490
<i>Heteropteryx dilatata.</i>	280	— <i>cinerea.</i>	494
<i>Perlomorpha hieroglyphica.</i>	276	— <i>grisea.</i>	488
— <i>Peleus.</i>	277	— <i>Ræselii.</i>	491
<i>Phasma acanthopterum.</i>	263	— <i>serricauda.</i>	479
— <i>ambiguum.</i>	269	HERBST.	
— <i>bioculatum.</i>	270	<i>Archiv. der insecter geschichte.</i>	
— <i>maculatum.</i>	269	<i>Blatta ægyptiaca.</i>	94
— <i>Servillei.</i>	267	— <i>americana.</i>	68
— <i>Tithonus.</i>	272		
— <i>variegatum.</i>	271		
<i>Phibalosoma Le Peletieri.</i>	249		
<i>Phyllium bioculatum.</i>	202		
— <i>siccifolium.</i>	280		
<i>Platyserana maculata.</i>	240		
— <i>viridana.</i>	241		
<i>Podacantha Typhon.</i>	230		
<i>Prisopus flabelliformis.</i>	283		
<i>Xerosoma canaliculatum.</i>	275		

DES AUTEURS.

xj

	Pag.
<i>Blatta Maderæ.</i>	87
— <i>nivea.</i>	101
— <i>Petiveriana.</i>	123
<i>Mantis pauperata.</i>	146
— <i>pectinicornis.</i>	146
<i>Truxalis hungaricus.</i>	580
8. tab. 54. fig. 2.	642

Naturliche freundschafte Berlinien
neuen schriften.

<i>Locusta monstrosa.</i>	388
---------------------------	-----

K

KIRBY.

Centurie d'insectes.

<i>Blatta Mouffeti.</i>	82
<i>Mantis sinuata.</i>	165

Zoological journal.

<i>Scaphura Vigorsii.</i>	429
---------------------------	-----

KLUG.

Horæ physicæ Proscopia.

<i>Proscopia granulata.</i>	575
— <i>oculata.</i>	576
— <i>rostrata.</i>	576
— <i>scabra.</i>	574

Symbolæ physicæ.

<i>Decticus Bufonius.</i>	599
— <i>hieroglyphicus.</i>	596
<i>Truxalis miniata.</i>	583
— <i>procera.</i>	582
— <i>variabilis.</i>	582

L

LATREILLE.

Familles naturelles du règne animal.

<i>Myrmecophila acervorum.</i>	319
--------------------------------	-----

Genera Crustaceorum et Insectorum.

<i>Acrydium serratum.</i>	618
<i>Empusa coronata.</i>	163
— <i>flabellicornis.</i>	142
— <i>gongylodes.</i>	141
— <i>mendica.</i>	149
— <i>pauperata.</i>	145
<i>Forficula biguttata.</i>	43
<i>Gryllotalpa vulgaris.</i>	306
<i>Gryllus campestris.</i>	336
<i>Kakerlac orientalis.</i>	72

*Locusta ephippiger.**Locusta fusca.*— *pupa.*— *viridissima.**Phasma Rossia.**Phyllium brevicorne.**Tetrix subulata.**Truxalis nasutus.*Histoire naturelle des Crustacés et
des Insectes.

<i>Acrydium biguttulum.</i>	742
— <i>Cisti.</i>	707
— <i>cærulans.</i>	736
— <i>cærulescens.</i>	735
— <i>germanicum.</i>	725
— <i>italicum.</i>	693
— <i>lineola.</i>	656
— <i>maculatum.</i>	731
— <i>nigrofasciatum.</i>	721
— <i>pedestre.</i>	679
— <i>rufum.</i>	747
— <i>sibiricum.</i>	746
— <i>tartaricum.</i>	657
<i>Gryllotalpa didactylus.</i>	309
— <i>vulgaris.</i>	306
<i>Gryllus burdigalensis.</i>	341
— <i>campestris.</i>	336
— <i>domesticus.</i>	340
— <i>sylvestris.</i>	348
<i>Locusta albifrons.</i>	486
— <i>aptera.</i>	494
— <i>brachyptera.</i>	490
— <i>ephippiger.</i>	474
— <i>fusca.</i>	506
— <i>grisea.</i>	488
— <i>varia.</i>	504
— <i>verrucivora.</i>	484
— <i>viridissima.</i>	529
<i>Pneumora immaculata.</i>	716
— <i>sexguttata.</i>	715
<i>Tetrix bipunctata.</i>	765
— <i>subulata.</i>	760
<i>Truxalis nasutus.</i>	580

Nouveau Dictionnaire d'histoire
naturelle.

<i>Gryllotalpa didactylus.</i>	309
<i>Pneumora immaculata.</i>	716
— <i>variolora.</i>	717
<i>Tridactylus variegatus.</i>	315

Règne animal.

<i>Forficesila gigantea.</i>	23
<i>Pneumora scutellaris.</i> pl. IV, fig. 1.	713

	Pag.		Pag.
LEFEBVRE.		<i>Gryllus (Mantis) necydaloides.</i>	270
Annales de la société entomologique de France.		— <i>unicornis.</i>	146
<i>Eremiaphila Audouini.</i>	211	<i>Fauna Suecica.</i>	
— <i>Bovei.</i>	213	<i>Blatta laponica.</i>	110
— <i>Cerisyi.</i>	211	— <i>orientalis.</i>	72
— <i>Genet.</i>	212	<i>Forficula auricularia.</i>	36
— <i>Luxor.</i>	213	— <i>minor.</i>	44
— <i>Zetterstedtii.</i>	212	<i>Gryllus (Locusta) biguttulus.</i>	742
Annales de la société Linnéenne.		— <i>bipunctatus.</i>	765
<i>Gryllus megacephalus.</i>	326	— <i>grossus.</i>	741
Magazin de Zoologie.		— <i>pedestris.</i>	679
<i>Ephippiger macrogaster.</i>	499	— <i>rufus.</i>	747
LICHTENSTEIN.		— <i>stridulus.</i>	732
Monographie des Mantes.		— <i>subulatus.</i>	760
(<i>Transactions of the Linnean society</i>).		<i>Gryllus (Tettigonia) brachypterus.</i>	489
<i>Mantis angulata.</i>	165	— <i>verrucivorus.</i>	484
— <i>cancellata.</i>	206	— <i>viridissimus.</i>	529
— <i>cingulata.</i>	197	<i>Museum Ludovicæ Ultricæ.</i>	
— <i>coronata.</i>	163	<i>Blatta ægyptiaca.</i>	94
— <i>flabellicornis.</i>	142	— <i>gigantea.</i>	75
— <i>foliata.</i>	151	<i>Gryllus (Acheta) campestris.</i>	336
— <i>gongylodes.</i>	141	<i>Gryllus (Acrida) nasutus.</i>	580
— <i>leptelytra.</i>	177	<i>Gryllus (Bulla) carinatus.</i>	605
— <i>lobipes.</i>	154	<i>Gryllus (Locusta) Ægyptius.</i>	658
— <i>mendica.</i>	149	— <i>carulescens.</i>	735
— <i>monacha.</i>	196	— <i>cristatus.</i>	650
— <i>obsecraria.</i>	181	— <i>flavus.</i>	721
— <i>oratoria.</i>	194	— <i>hamatopus.</i>	688
— <i>idem (variét. b).</i>	195	— <i>migratorius.</i>	737
— <i>pauperata.</i>	146	— <i>morbillosus.</i>	625
— <i>pectinicornis.</i>	146	— <i>obscurus.</i>	729
— <i>pieta.</i>	174	— <i>serratus.</i>	618
— <i>precaria.</i>	181	— <i>surinamus.</i>	671
— <i>purpurascens.</i>	174	— <i>tataricus.</i>	657
— <i>simulacrum.</i>	184	— <i>variolosus.</i>	717
<i>Phasma citrifolium.</i>	290	<i>Gryllus (Mantis) gigas.</i>	237
— <i>Dracunculus.</i>	283	— <i>gongylodes.</i>	141
— <i>Empusa.</i>	237	— <i>masculus.</i>	195
— <i>ferula.</i>	223	— <i>phthisicus.</i>	270
— <i>gigas.</i>	237	— <i>precarius.</i>	181
— <i>navium.</i>	241	— <i>siccifolius.</i>	290
— <i>variegatum.</i>	271	— <i>tricolor.</i>	158
(<i>Transactions of the Linnean Society.</i>)		<i>Gryllus (Tettigonia) aquilinus.</i>	451
<i>Locusta salvifolia.</i>	445	— <i>citrifolius.</i>	401
LINNÉ.		— <i>coriaceus.</i>	446
<i>Amœnitates academicæ.</i>		— <i>laurifolius.</i>	404
<i>Gryllus apterus.</i>	462	— <i>ocellatus.</i>	432
<i>Gryllus (Locusta) cristatus.</i>	650	— <i>rugosus.</i>	454
— <i>succinctus.</i>	642	<i>Systema naturæ.</i>	
		<i>Blatta americana.</i>	68
		— <i>germanica.</i>	107
		— <i>nivea.</i>	101
		— <i>oblongata.</i>	115
		<i>Gryllus carolinus.</i>	722

	Pag.
<i>Gryllus cærulans.</i>	736
— <i>coronatus.</i>	458
— <i>Danicus.</i>	737
— <i>domesticus.</i>	340
— <i>Elephas.</i>	610
— <i>gryllotalpa.</i>	306
— <i>hæmatopus.</i>	688
— <i>italicus.</i>	693
— <i>laurifolius.</i>	404
— <i>nasutus</i> (<i>var.</i> <i>turritus</i>).	580
— <i>pedestris.</i>	679
— <i>pupus.</i>	462
— <i>sibiricus.</i>	746
— <i>succinctus.</i>	642
— <i>umbraculatus.</i>	355
— <i>verrucivorus.</i>	484

M

MOUFFET.

*Insectorum sive minimorum.
animalium theatrum.*

pag. 129.	82
-----------	----

N

NEWMAN.

Entomological Magazine.

<i>Rhipipteryx marginatus.</i>	317
--------------------------------	-----

O

OLIVIER.

Encyclopédie méthodique.

<i>Acrydium albipes.</i>	650
— <i>biguttulum.</i>	742
— <i>carinatum.</i>	706
— <i>carolinum.</i>	722
— <i>Cisti.</i>	707
— <i>cærulans.</i>	736
— <i>cærulescens.</i>	735
— <i>cristatum.</i>	650
— <i>dentatum.</i>	618
— <i>Dux.</i>	653
— <i>Elephas.</i>	608
— <i>flavicornæ.</i>	645
— <i>flavum.</i>	720
— <i>flavum, variét.</i>	721
— <i>fuliginosum.</i>	732
— <i>germanicum.</i>	693

<i>Acrydium grossum.</i>	Pag.
— <i>hæmatopus.</i>	741
— <i>inane.</i>	688
— <i>italicum.</i>	715
— <i>lineola.</i>	693
— <i>Lunum.</i>	656
— <i>maculatum.</i>	636
— <i>migratorium.</i>	731
— <i>morbillosum.</i>	737
— <i>musicum.</i>	625
— <i>obscurum.</i>	726
— <i>papillosum.</i>	729
— <i>pedestre.</i>	716
— <i>pictum.</i>	679
— <i>punctatum.</i>	597
— <i>ruficornæ.</i>	626
— <i>rufum.</i>	643
— <i>sanguinipes.</i>	747
— <i>sanguinolentum.</i>	670
— <i>serratum.</i>	598
— <i>serripes.</i>	618
— <i>sibiricum.</i>	608
— <i>stridulum.</i>	746
— <i>succinctum.</i>	725
— <i>surinamum.</i>	642
— <i>tartaricum.</i>	674
— <i>thalassinum.</i>	657
— <i>variolosum.</i>	740
— <i>vittatum.</i>	717
<i>Blatta Aegyptiaca.</i>	663
— <i>americana.</i>	94
— <i>capensis.</i>	68
— <i>cinerea.</i>	93
— <i>fusca.</i>	89
— <i>germanica.</i>	97
— <i>gigantea.</i>	107
— <i>indica.</i>	75
— <i>laponica.</i>	97
— <i>lineata.</i>	110
— <i>Maderæ.</i>	98
— <i>nivea.</i>	87
— <i>oblongata.</i>	104
— <i>orientalis.</i>	115
— <i>pallida.</i>	72
— <i>Petiveriana.</i>	109
— <i>picta.</i>	123
<i>Forficula auricularia.</i>	129
— <i>bipunctata.</i>	36
— <i>crenata.</i>	42
— <i>gigantea.</i>	23
— <i>minor.</i>	ib.
<i>Gryllus brasiliensis.</i>	454
— <i>campestris.</i>	365
— <i>domesticus.</i>	336
— <i>gryllotalpa.</i>	340
— <i>idem, variét.</i>	306
	309

Insectes recueillis en Afrique et en
Amérique.

DES AUTEURS.

XV

Pag.

<i>Mantis concinna.</i>	Pag. 201
<i>Mastax tenuis.</i>	750
<i>Monachidium Acropyrrinon.</i>	637
— <i>crista flammea.</i>	637
<i>Phoraspis leucogramma.</i>	128
<i>Pseudomops laticornis.</i>	116
<i>Scaphura ferruginea.</i>	430
<i>Xiphicera erythrogastra.</i>	589

PETAGNA.

<i>Institutiones entomologicae.</i>	
<i>Tab. X, fig. 13.</i>	493

PHILIPPI.

Orthoptera Berolinensia.

<i>Acrydium bipunctatum.</i>	765
— <i>subulatum.</i>	760
<i>Gryllus biguttatus.</i>	748
— <i>biguttulus.</i>	742
— <i>cærulescens.</i>	735
— <i>germanicus.</i>	725
— <i>grossus.</i>	741
— <i>migratorius.</i>	737
— <i>parallelus.</i>	744
— <i>stridulus.</i>	732
<i>Locusta brevipennis.</i>	491
— <i>fusca.</i>	507
— <i>grisea.</i>	488
— <i>tesselata.</i>	489
— <i>varia.</i>	504
— <i>verrucivora.</i>	484
— <i>viridissima.</i>	529

R

RAMBUR.

Faune de l'Andalousie.

<i>Forficula pallipes.</i>	26
<i>Gryllus hispanicus.</i>	733

ROESEL.

Insecten-belustigungen.

<i>Mantis siccifolia.</i>	290
— <i>tab. 6, fig. 2.</i>	608
— <i>tab. 20, fig. 9.</i>	491

ROSSI.

Fauna Etrusca.

<i>Mantis pauperata.</i>	146
--------------------------	-----

Mantissa insectorum.

<i>Gryllus Giornæ.</i>	680, 681
<i>Locusta tuberculata.</i>	521

S

SALVI.

Memorie intorno le Locusti grillajole.

<i>Locusta grillajole.</i>	360
----------------------------	-----

SAY.

American entomology.

<i>Spectrum femoratum.</i>	247
----------------------------	-----

SCHOEFFER.

Icones insectorum.

<i>Gryllus falcatus.</i>	420
--------------------------	-----

SCOPOLI.

Entomologia carniolica.

<i>Gryllus falcatus.</i>	420
— <i>pellucens.</i>	360

Fauna insubrica.

<i>Gryllus insubricus.</i>	731
----------------------------	-----

SHAW.

Transactions of the Linnean Society.

<i>Phasma dilatatum.</i>	281
--------------------------	-----

STOLL.

Représentation des Spectres, des Mantres, des Sauterelles, des Grillons, des Criquets et des Blattes.	
---	--

BLATTES.		Pag.
Pl. I, d, fig. 1. (<i>B. gigantea</i>).	76	Pl. XX, fig. 73. (<i>M. pustulata</i>).
— fig. 2. (<i>B. gigantea</i>).	75	— fig. 74. (<i>M. sphingicornis</i>).
— fig. 3. (<i>B. Æthiops</i>).	131	Pl. XXI, fig. 79. (<i>M. fronticornis</i>).
Pl. II, d, fig. 7. (<i>B. Maderæ</i>).	87	Pl. XXII, fig. 82. (<i>M. aridifolia</i>).
— fig. 8. (<i>B. Atropos</i>).	77	Pl. XXIV, fig. 93. (<i>M. gemmata</i>).
		Pl. XXV, fig. 95. (<i>M. rogatoria</i>).
		— fig. 99. (<i>M. paradoxa</i>).

GRILLONS.	
Pl. I, c, fig. 1.-3. (<i>Acheta mons-</i> <i>trosa</i>).	322
— fig. 4. 5. (<i>A. campestris</i>).	336
Pl. II, c, fig. 6-7. (<i>A. gryllotalpa</i>).	306
— fig. 9. (<i>A. membranacea</i>).	334
Pl. III, c, fig. 10. (<i>A. fuliginosa</i>).	ib.
— fig. 15. (<i>A. rubricollis</i>).	337
Pl. IV, c, fig. 19. (<i>A. vorax</i>).	389

MANTES.	
Pl. I, fig. 2. (<i>M. forficata</i>).	196
Pl. III, fig. 9. (<i>M. quinquemacu-</i> <i>лата</i>).	174
Pl. IV, fig. 14. (<i>M. sinuata</i>).	165
Pl. V, fig. 16. (<i>M. attenuata</i>).	176
Pl. VIII, fig. 28. (<i>M. versicolor</i>).	174
— fig. 30. (<i>M. macroptera</i>).	154
Pl. IX, fig. 32. (<i>M. cingulata</i>).	197
Pl. X, fig. 38. (<i>M. oculata</i>).	167
— fig. 40. (<i>M. pauperata</i>).	146
Pl. XI, fig. 41. (<i>M. striata</i>).	187
— fig. 42. (<i>M. oculata</i>).	206
— fig. 44. (<i>M. bicornis</i>).	163
Pl. XII, fig. 47. (<i>M. mendica</i>).	149
— fig. 49. (<i>M. notata</i>).	184
Pl. XIII, fig. 53. (<i>M. oculata</i>).	167
Pl. XVII, fig. 61. (<i>M. flabellico-</i> <i>nis</i>).	142
— fig. 62. (<i>M. precaria</i>).	182
— fig. 64. (<i>M. oratoria</i>).	193
Pl. XVIII, fig. 66. (<i>M. annulata</i>).	181
— fig. 67. (<i>M. subfoliata</i>).	151
Pl. XIX, fig. 69. (<i>M. ornata</i>).	192
— fig. 71. (<i>M. brachyptera</i>).	173

PHASMES ou SPECTRES.	
Pl. I, fig. 1. (<i>Phasma gigas</i>).	237
Pl. II, fig. 5. (<i>P. gigas</i>).	ib.
Pl. VI, fig. 20. (<i>P. jamaicensis</i>).	241
Pl. VII, fig. 24. (<i>P. siccifolia</i>).	290
— fig. 26. (<i>P. siccifolia</i>).	289
Pl. VIII, fig. 26. (<i>P. variegata</i>).	271
Pl. XIII, fig. 51. (<i>P. arun atia</i>).	223
Pl. XVIII, fig. 65. (<i>P. flabellifor-</i> <i>mis</i>).	283
Pl. XX, fig. 76. (<i>P. bioculata</i>).	270
Pl. XXI, fig. 78. (<i>P. acanthophora</i>).	268
Pl. XXIII, fig. 89. (<i>P. chloro-</i> <i>phylla</i>).	290
Pl. XXIV, fig. 90. (<i>P. heteropoda</i>).	572
Pl. XXV, fig. 98. (<i>P. ambigua</i>).	269

SAUTERELLES A SABRE.

Pl. I, a, fig. 1. (<i>G. Tettigonia ocell-</i> <i>лата</i>).	432
Pl. II, a, fig. 2 3. (<i>G. T. ocellata</i>).	ib.
Pl. III, a, fig. 5. (<i>G. T. auranti-</i> <i>folia</i>).	439
Pl. IV, a, fig. 11. (<i>G. T. neriifolia</i>).	466
— fig. 12. (<i>G. T. citrifolia</i>).	401
Pl. V, a, fig. 13. (<i>G. T. fenest-</i> <i>rata</i>).	468
— fig. 14. (<i>G. T. unicolor</i>).	402
— fig. 15. (<i>G. T. ferruginea</i>).	533
Pl. VI, a, fig. 18. (<i>G. T. crosa</i>).	440
— fig. 21. (<i>G. T. laurifolia</i>).	404
— fig. 22. (<i>G. T. femorata</i>).	454
Pl. VII, a, fig. 23. (<i>G. T. perspi-</i> <i>cillata</i>).	445
Pl. XI, a, fig. 44. (<i>nympha</i>).	499
Pl. XII, a, fig. 45 et 46. (<i>G. T.</i>	

	Pag.		Pag.
pupa).	462	— fig. 78. (<i>G. L. variolosus</i>).	717
— fig. 50. (<i>G. T. signifera</i>).	394	Pl. XXI, b, fig. 80. (<i>G. L. collaris</i>).	650
Pl. XIII, a, fig. 53. (<i>G. T. azurea</i>).	540	— fig. 81. (<i>G. L. scutatus</i>).	634
— fig. 55. (<i>G. T. nana</i>).	504	— fig. 83. (<i>G. L. variolosus</i>).	717
Pl. XXIII, b, fig. 91. (<i>G. T. viridis-sima</i>).	529	Pl. XXII, b, fig. 84. (<i>G. L. vexillatus</i>).	636
— fig. 92. (<i>G. T. verrucivora</i>).	484	— fig. 86. (<i>G. L. cucullatus</i>).	605
SAUTERELLES de passage ou CRIQUETS.		— fig. 87. (<i>nympha</i>).	ib.
Pl. I, b, fig. 1 et 2. (<i>G. L. Dux</i>).	652	Pl. XXIII, b, fig. 89. (<i>G. L. germanicus</i>).	741
Pl. II, b, fig. 3 et 4. (<i>G. L. morbillosus</i>).	625	— fig. 90. (<i>G. L. cærulescens</i>).	735
— fig. 5. (<i>G. L. leprosus</i>).	627		
— fig. 6. (<i>G. L. verrucosus</i>).	626	SULZER.	
Pl. III, b, fig. 7. (<i>G. L. leprosus</i>).	627	<i>Abgekürzte Geschichte der Insekten.</i>	
— fig. 9. (<i>G. L. Elephas</i>).	608	<i>Gryllus variegatus</i> .	743
— fig. 10. (<i>G. L. serripes</i>).	608		
— fig. 11. (<i>nympha</i>).	606		
Pl. IV, b, fig. 14. 15. (<i>G. L. cymbiformis</i>).	618		
Pl. VI, b, fig. 19. (<i>G. L. centurio</i>).	622	T	
— fig. 20. (<i>nympha</i>).	630		
Pl. VII, b, fig. 24. (<i>G. L. scabiosus</i>).	626	THUNBERG.	
— A. (<i>idem</i> , variét.).	ib.	<i>Acta Suecica.</i>	
Pl. VIII, b, fig. 26. (<i>G. L. flavicornis</i>).	653	<i>Pneumora immaculata</i> .	716
— fig. 27. (<i>G. L. nasutus</i>).	580	— <i>sexguttata</i> .	715
Pl. IX, b, fig. 30. (<i>G. L. cristatus</i>).	650	Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg.	
— fig. 31. (<i>G. L. obscurus</i>).	729	<i>Blatta biguttata</i> .	80
Pl. X, b, fig. 33. (<i>G. L. cristatus</i>).	650	— <i>grossa</i> .	79
— fig. 34. (<i>G. L. guttatus</i>).	622	— <i>nivea</i> .	101
— fig. 35. (<i>G. L. sibiricus</i>).	746	— <i>reflexa</i> .	82
— fig. 36. (<i>nympha</i>).	743	— <i>sexnotata</i> .	121
Pl. XI, b, fig. 41. (<i>G. L. flavus</i>).	720	— <i>virescens</i> .	101
Pl. XII, b, fig. 43. (<i>G. L. italicus</i>).	693	<i>Conocephalus varius</i> .	504
— fig. 44. (<i>G. L. flavus</i> , variét.).	721	— <i>viridissimus</i> .	529
Pl. XIV, b, fig. 51. (<i>G. L. crucifer</i>).	655	<i>Gomphocerus sibiricus</i> .	746
— fig. 53. (<i>G. L. ranaceus</i>).	643	<i>Gongylus gongylodes</i> .	144
Pl. XVI, b, fig. 60. (<i>G. L. miles</i>).	673	— <i>lobatus</i> .	159
Pl. XVIII, b, fig. 68. (<i>G. L. carolinus</i>).	722	— <i>pauperatus</i> .	146
Pl. XIX, b, fig. 72. (<i>G. L. Taurus</i>).	608	<i>Gryllus speciosus</i> .	673
Pl. XX, b, fig. 76. (<i>G. L. vinaceus</i>).	716	<i>Phyllophora citrifolia</i> .	401
— fig. 77. (<i>G. L. pulicarius</i>).	ib.	— <i>speciosa</i> .	502
		<i>Phymateus leprosus</i> .	627

	Pag.		Pag.
<i>Phymateus morbillosus.</i>	625	<i>Gyllus rufus.</i>	747
— <i>punctatus.</i>	626	— <i>sibiricus.</i>	746
— <i>scabiosus.</i>	626	— <i>stridulus.</i>	732
<i>Pneumora maculata.</i>	717	— <i>thalassinus.</i>	740
<i>Pteropus siccifolius.</i>	290	<i>Locusta aptera.</i>	494
		— <i>brachyptera.</i>	490
<i>Novæ speciei insectorum.</i>		— <i>brevipennis.</i>	490
<i>Dissertatio entomologia.</i>		— <i>Chabrieri.</i>	493
<i>Blatta capensis.</i>	93	— <i>falcata.</i>	419
— <i>fusca.</i>	97	— <i>fusca.</i>	506
		— <i>grisea.</i>	488
TOUSSAINT-CHARPENTIER.		— <i>lilifolia.</i>	421
<i>Horæ entomologica.</i>		— <i>mandibularis.</i>	521
<i>Acheta melas.</i>	33	— <i>tesselata.</i>	489
— <i>sylvestris.</i>	348	— <i>varia.</i>	504
<i>Barbitistes autumnalis.</i>	480	— <i>verrucivora.</i>	484
— <i>denticauda.</i>	478	<i>Mantis decolor.</i>	200
— <i>ephippiger.</i>	474	<i>Phasma Rossium.</i>	256
— <i>serricauda.</i>	479	<i>Sphærum acervorum.</i>	319
<i>Bradyporus dasypus.</i>	499	<i>Tetrix bipunctata.</i>	765
<i>Empusa pauperata.</i>	145	— <i>subulata.</i>	760
<i>Forficula albipennis.</i>	45	<i>Truxalis linearis.</i>	584
— <i>aptera.</i>	47	— <i>rosea.</i>	584
<i>Gryllus biguttatus.</i>	748	<i>Xyla variegata.</i>	315
— <i>biguttulus.</i>	742		
— <i>bisignatus.</i>	738		
— <i>cærulans.</i>	736		
— <i>cærulescens.</i>	735		
— <i>cothurnatus.</i>	743		
— <i>germanicus.</i>	725		
— <i>Giornæ.</i>	680		
— <i>grossus.</i>	741		
— <i>insubricus.</i>	731		
— <i>italicus.</i>	693		
— <i>lineola.</i>	656		
— <i>migratorius.</i>	737		
— <i>morio.</i>	745		
— <i>nigrofasciatus.</i>	721		
— <i>parallelus.</i>	744		
— <i>parapleurus.</i>	739		
— <i>pedestris.</i>	679		
— <i>plorans.</i>	683		

Z

ZETTERSTEDT.

Orthoptera Suecicæ.

<i>Acrydium dorsale.</i>	762
— <i>hieroglyphicum.</i>	766
— <i>humemale.</i>	761
— <i>laterale.</i>	766
— <i>marginatum.</i>	761
— <i>ochraceum.</i>	766
— <i>pallidum.</i>	761
— <i>scriptum.</i>	766
— <i>subulatum.</i>	761
— <i>vittatum.</i>	766
<i>Gryllus parallelus.</i>	744

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES ORTHOPTÈRES.

ORTHOPTÈRES.

ORTHOPTERA, Olivier, Latreille. — *HEMIPTERA*, Linné. —
COLEOPTERA, Geoffroy. — *ULONATA*, Fabricius. —
DERMAPTERA, De Gêr.

C'EST à De Gêr que l'on doit la création de cet Ordre d'insectes ; il compose sa septième classe, appelée Dermaptères. Linné place ces insectes parmi les Hémiptères , sauf son genre *Forficula*, qui termine ses Coléoptères ; Geoffroy se borne à faire de cet Ordre une division particulière des Coléoptères. Dans Fabricius, les Orthoptères sont désignés sous le nom d'*Ulonata* et composent , suivant la méthode de cet auteur , la seconde classe des insectes. Olivier , venant ensuite , changea le nom de Dermaptères , qu'il aurait dû conserver , en celui d'Orthoptères , tirés de deux mots grecs qui signifient *ailes droites* ; et ce nom ayant prévalu , nous sommes forcé de l'adopter.

Cet Ordre se distingue de celui des Coléoptères par

les caractères suivants : 1° corps généralement moins dur que dans ces derniers ; 2° élytres molles , presque demi-membraneuses , presque toujours chargées de nervures ; rarement jointes à leur suture par une ligne droite ; 3° ailes pliées dans leur longueur et ordinairement en manière d'éventail , divisées par des nervures ; ces ailes étant déployées , surpassant les élytres en largeur ; lorsque ces dernières ne sont pas assez longues pour les recouvrir , le bord externe ou antérieur des ailes prend alors plus de consistance ; il égale même quelquefois , pour la force , celle des élytres mêmes , et participe de leur couleur ; c'est sous ce bord que vient se plier le reste de l'aile.

La bouche des Orthoptères offre un labre souvent arrondi , mobile de haut en bas , recouvrant plus ou moins les mandibules ; deux mandibules très-fortes , cornées : deux mâchoires terminées par un lobe corné , dentelé , recouvert par une galète (*galea*) , pièce correspondant à la division extérieure des mâchoires des Coléoptères ; une languette bifide ou quadrifide ; quatre palpes ; les maxillaires de cinq articles , les labiaux de trois (ces palpes , suivant M. Marcel de Serres , sont le siège de l'odorat). La tête , habituellement forte , est munie de deux antennes ordinairement filiformes ou sétacées , presque toujours longues et le plus souvent composées d'un grand nombre d'articles , quelquefois peu distincts ; le savant anatomiste cité plus haut regarde les antennes comme l'organe du tact chez les insectes. Les yeux à réseau sont globuleux ou ovales , plus ou moins saillants ; il y a en outre , à peu d'exceptions près , un ou plusieurs ocelles. Le thorax est très-variable pour la forme , mais généralement grand. L'abdomen est composé de segments distincts , portant

chacun un stigmate latéral , l'extrémité du dernier segment offre d'ordinaire dans les deux sexes , deux ou quatre appendices flexibles ; les pattes sont presque toujours grandes et fortes ; les tarses composés d'articles dont le nombre varie ; le dernier de ces articles est muni de deux crochets entre lesquels on voit le plus souvent une pelote spongieuse.

Ces insectes ne subissent qu'une demi-métamorphose , dont les mutations se réduisent à la croissance et au développement des élytres et des ailes dont ils sont toujours totalement dépourvus dans leur jeune âge , comme tous les autres insectes susceptibles d'acquérir ces organes du vol ; mais beaucoup d'Orthoptères en manquent quelquefois , même à l'état adulte ; lorsque les élytres et les ailes doivent exister , elles ne se montrent d'abord que sous une forme rudimentaire ou comme des moignons , ce qui constitue alors l'état de nymphe ; la larve diffère par l'absence totale de ces parties. Du reste , cette larve et la nymphe ressemblent à l'insecte parfait , marchent ou sautent comme lui et se nourrissent des mêmes aliments. Plusieurs Orthoptères restent en état de nymphe ou même de larve pendant toute leur vie , c'est-à-dire qu'ils n'acquièrent jamais ni ailes , ni élytres , mêmes rudimentaires , et cependant ils n'en sont pas moins aptes à s'accoupler et à se reproduire. Le plus grand nombre des femelles est pourvu d'une tarière ou oviscapte , formé de deux lames , servant à déposer les œufs , recouverts souvent par une enveloppe commune.

Tous les Orthoptères connus sont terrestres , même dans leurs deux premiers états ; quelques-uns sont carnivores ou omnivores , mais en général ils se nourrissent de plantes vivantes.

Dans un mémoire de M. Marcel de Serres, cité par Olivier, Encycl. méth., tom. VIII, pag. 551 ; les fortes dentelures qui terminent les mandibules des Orthoptères, sont comparées par le premier de ces auteurs aux véritables dents des Mammifères ; « il les nomme *incisives* lorsqu'elles sont larges, en forme de coin, ayant la face externe convexe, et l'interne concave ; elles sont évidemment coupantes. D'autres dents regardées comme *canines* sont coniques, très-aiguës, recourbées en crochets. Enfin les *molaires*, constamment au nombre de deux seulement, sont les plus grandes de toutes, et situées très-près du point d'appui, une à chaque mandibule. Leur usage est évidemment de broyer les aliments découpés par les dents qui les précèdent.

» Ces trois sortes de dents n'existent pas toujours, et leur présence ou leur absence indique la nature de l'aliment qu'elles doivent préparer. Ainsi les Orthoptères essentiellement carnassiers, tels que les Mantides, n'ont que des dents canines ; elles sont plus longues, plus aiguës que dans les autres Orthoptères et recourbées à l'extrémité, en manière de tenailles à branches croisées, tandis que ceux qui sont herbivores, tels que les Phasmides, les Locustaires, les Grilloniens, et les Acridites, n'ont que des incisives et des molaires.

» Les omnivores (Forficulaires et Blattaires) qui vivent de végétaux, de cadavres ou de proies vivantes, ont des canines comme les carnassiers, mais moins longues et moins recourbées, et des molaires moins larges et moins grandes que celles des herbivores, mais à tubercules plus saillants.

» Toutes ces dents ne sont point implantées dans les

» mandibules ; elles font corps avec elles et n'en pa-
» raissent nullement distinctes à leur base externe ,
» cependant à leur base interne , elles semblent sépa-
» rées de la mandibule par une lame coriacée. Afin de
» permettre les mouvements , de droite à gauche , des
» mandibules qui jouent les unes sur les autres , ces
» dents ne sont pas placées sur le milieu du bord in-
» terne de chaque mandibule. Sur la gauche , elles sont
» plus en dehors de ce bord , et le contraire a lieu sur
» la droite ; de sorte que , lorsque les mandibules se
» croisent , les dents se joignent.

» On trouve dans l'estomac des Orthoptères herbi-
» vores une complication de parties internes , qu'on di-
» rait analogue à celle qui rend si remarquable les
» Ruminants parmi les Mammifères. On assure même
» que plusieurs Orthoptères font revenir leurs ali-
» ments à leur bouche pour les triturer une seconde
» fois. »

Dans nos climats , c'est habituellement vers la fin de l'été , que les insectes de cet Ordre subissent leur dernière transformation. Après leur sortie de l'œuf , les larves augmentent de grosseur à l'aide de plusieurs changements de peau ; c'est ordinairement au sixième , suivant M. Brullé , qu'a lieu l'entier développement des organes du vol ; ce qui constitue l'état parfait (1).

(1) M. Brullé (Hist. nat. des Ins. , tom. IX , pag. 6) s'exprime ainsi sur le passage de l'état de larve à celui de nymphe : « Il se » déclare cependant , d'une mue à l'autre , quelque modification » dans la forme extérieure ; c'est ainsi que le thorax , indiqué seu- » lement par un seul segment , acquiert peu à peu un développe- » ment plus complet. Les deux autres segments se distinguent de » ceux qui forment l'abdomen ; ils prennent un plus grand volume , » et dans la période qui précède le passage de l'état de larve à » l'état parfait , dans cette période qui répond à l'état de nymphe

La forme des pattes postérieures a fait diviser naturellement ces insectes en deux grandes sections : les Coureurs et les Sauteurs. Beaucoup de ces derniers font entendre un bruit monotone qu'ils produisent, soit en frottant leurs élytres l'une sur l'autre (ce qui est le fait des mâles exclusivement, à ce que nous croyons), soit en appliquant leurs cuisses postérieures contre les élytres, agitant tantôt l'une, tantôt l'autre avec une grande vivacité. Les Orthoptères-Sauteurs ont les cuisses postérieures longues et renflées, pourvues à l'intérieur de muscles puissants, au moyen desquels ces insectes sautent plus ou moins haut. Au repos, ces cuisses s'élèvent au-dessus de la ligne du corps, et forment, avec la jambe qui d'ordinaire est fort longue, un angle plus ou moins aigu ; ce qui donne aux Orthoptères de cette seconde section, un port tout particulier.

Cet Ordre renferme les insectes les plus grands de la Classe entière. Dans quelques Phasmides le corps atteint neuf à dix pouces de longueur ; dans d'autres, il a souvent quatre à six pouces. Des Locustaires et certains Acridites (du véritable genre Criquet, tel que Latreille l'a restreint) ont aussi, à l'état parfait, une taille gigantesque pour des insectes, et qu'on n'a point retrouvée jusqu'aujourd'hui dans les autres Ordres, même dans celui des Coléoptères.

Quelques Forficulaires, il est vrai, et plusieurs es-

-
- » des autres insectes, ces segments sont pourvus de fourreaux,
 - » qui renferment les organes du vol. Sans attendre une nouvelle
 - » mue, ces fourreaux, confondus d'abord sur le même segment,
 - » se détachent, et l'on serait tenté de croire que l'insecte, dans
 - » ce dernier cas, vient de subir une nouvelle mue. Il n'y a donc
 - » pas de différence bien nette entre l'état de nymphe et celui de
 - » larve. »

pèces de Grilloniens nous offrent des individus n'ayant que deux à trois lignes de long, mais ce sont de rares exceptions; la taille ordinaire des Orthoptères, même celle de ceux qui habitent nos climats, s'élève presque toujours au moins à cinq ou six lignes. C'est aussi parmi les Orthoptères que l'on trouve les formes les plus bizarres, et qui causent le plus d'étonnement aux personnes peu habituées à examiner les insectes, surtout lorsque le corps joint à ces formes une ressemblance des plus frappantes avec des tiges, des rameaux ou des feuilles d'arbres, dont il retrace fidèlement l'écorce, les épines et les nervures; de là ces noms de spectres, de fantômes, ou de feuilles ambulantes donnés depuis longues années à plusieurs d'entre eux.

En général, les Orthoptères ont été moins étudiés que les autres animaux de leur Classe; cela a tenu peut-être à la difficulté d'en rencontrer de grandes collections, vu la place considérable qu'il faut leur consacrer, surtout lorsque les organes du vol sont déployés, ce qui est pourtant indispensable pour la connaissance des espèces. Leur grande dimension, l'extrême longueur que présentent souvent les antennes et les pattes postérieures, susceptibles par là d'être souvent mutilées, l'embarras que ces insectes causent aux voyageurs pour les rapporter intacts des pays lointains, leur fragilité, enfin la malheureuse facilité que la mollesse de leur corps, même étant desséché, offre aux insectes destructeurs qui les choisissent de préférence comme plus succulents que les autres; tout cela, dis-je, a dû contribuer jadis, et contribue encore aujourd'hui à leur rareté dans les collections. Le défaut d'ouvrage embrassant la classification de l'Ordre entier et au niveau de la science actuelle, a dû aussi être une cause du

peu d'empressement que les entomologistes ont généralement témoigné pour eux. Cependant on ne peut leur contester qu'ils ont sur les autres Ordres d'insectes, l'avantage de la taille, ce qui permet à l'œil de l'observateur de mieux saisir tous les détails. La singularité des formes, la variété et la richesse des couleurs dont les ailes sont souvent ornées, et qui rivalisent quelquefois avec celles dont sont parés les élégants Lépidoptères, les rendent certainement des êtres bien dignes de fixer l'attention, et présentent au naturaliste une étude agréable et intéressante.

L'agriculture n'a guère de plus redoutables ennemis parmi les insectes que les Orthoptères-Sauteurs; les ravages inouis causés par les Acridites du grand genre Criquet principalement, désigné vulgairement sous la dénomination de *Sauterelles de passage*, vu leurs fréquentes émigrations, sont connus dès la plus haute antiquité. Pour éviter des redites, nous consignerons les faits relatifs à ces insectes dévastateurs, dans les généralités des deux dernières familles d'Orthoptères, les Locustaires et les Acridites.

La première Famille des Orthoptères-Coueurs est celle des Forficulaires, dont M. Léon Dufour fait un Ordre particulier, qu'il désigne sous le nom de Labidoures. M. Kirby l'avait déjà établi sous celui de Dermaptères. M. Léach, séparant aussi les Forficulaires des autres Coueurs, en forme son Ordre des Orthoptères proprement dits, ayant pour caractères : *élytres à suture droite*; les Orthoptères ou les élytres se croisent, constituent pour cet auteur l'Ordre des Dictuoptères.

Nous traiterons ici de l'Ordre des Orthoptères dans le sens d'Olivier et de Latreille, et c'est à ces deux auteurs que nous avons emprunté les généralités ci-dessus.

PREMIÈRE SECTION.

COUREURS. — *CURSORIA*.

Pattes postérieures *uniquement propres à la course*, ainsi que les quatre autres (cuisses postérieures *très-rarement renflées*).

Elytres et ailes couchées horizontalement ou presque horizontalement sur le corps.

Point d'organe stridulant dans les mâles.

Cette section se compose de quatre familles (1).

Tarses de cinq articles. Tête	{	de trois articles. (Abdomen terminé par une pince.)		1. FORFICULAIRES.	
		{	{	cachée sous un prothorax en forme de bouclier. (Corps ovale ou orbiculaire.).	2. BLATTAIRES.
				ravisseuses ; leurs jambes terminées par un fort crochet se repliant sous la cuisse. (Insectes carnassiers.).	3. MANTIDES.
				simples et de même forme que les quatre autres. (Insectes herbivores.).	4. PHASMIDES.

PREMIÈRE FAMILLE.

FORFICULAIRES. — *FORFICULARIÆ*.

ANTENNES plus ou moins longues, filiformes ou sétacées, insérées au devant des yeux, composées d'articles très-variables pour le nombre et la forme. Ce nombre variant, du moins dans les espèces qui me sont connues, de dix à quarante.

(1) Les femelles des trois dernières renferment leurs œufs dans une coque celluleuse, formée d'une substance sécrétée intérieure-

TÊTE	triangulaire ou presque orbiculaire, découverte (1).
YEUX	de grandeur variable, quelquefois sail-lants; placés au milieu de chaque bord latéral de la tête, auprès de ses angles postérieurs.
OCELLES	nuls.
LABRE	entier.
MANDIBULES	bidentées à leur extrémité.
MACHOIRES	terminées par une pièce cornée, recou-verte d'une galète subcylindrique, allon-gée, grêle et arquée.
LÈVRE	presque membraneuse, fourchue; lan-guette fourchue.
MENTON	coriace, presque carré, plus étroit et tronqué à l'extrémité.
PALPES	filiformes, les maxillaires plus longs, de cinq articles; les deux premiers courts, les autres allongés; palpes labiaux de trois articles, le premier court.
PROTHORAX	souvent carré, plan, ordinairement re-bordé latéralement.

ment par l'insecte. (Latreille, Famill. natur.) Il a été reconnu depuis, que cette faculté n'a pas été donnée aux Phasmides.

(1) Suivant M. Géné, l'épicrane est divisé en trois comparti-ments fortement unis entre eux par une suture : le premier, constituant la région frontale, commence au bord postérieur du chaperon, comprend la base des antennes, entoure la moitié inférieure de l'orbite, et se termine entre l'un et l'autre œil, en s'étendant quelquefois en demi-cercle ou en angle très-ouvert, au delà de la ligne de ceux-ci; les deux autres compartiments sont divisés par une suture droite partant de l'angle ou de la moitié de l'inter-oculaire, et se prolonge jusqu'au bord occipital.

- ÉLYTRES** presque crustacées, sans réticulation, horizontales, se joignant à suture droite; toujours sensiblement plus courtes que l'abdomen, ordinairement tronquées à leur extrémité.
- AILES** horizontales, très-amplés lorsqu'elles sont développées, plissées en éventail dans le repos et se repliant en travers sous les élytres (1).
- ECUSSON** nul.
- ABDOMEN** *terminé par une pince formée de deux branches*, il est allongé, composé de segments imbriqués sur les côtés, au nombre de sept dans les femelles et de neuf dans les
-

(1) Ces ailes ne sont pas de même consistance dans toute leur étendue, mais offrent deux parties assez différentes l'une de l'autre; la première est coriacée et d'une consistance approchant de celle des élytres; elle forme la base ou la racine de l'aile: la seconde qui prend naissance au bord inférieur de la première, est entièrement membraneuse et constitue l'aile proprement dite; le repli de cette partie membraneuse a lieu au-dessous de la première, laquelle par sa nature et sa position forme comme un second organe protecteur ou fausse élytre à la partie tout à fait membraneuse, lors du repos: dans cet état, cette partie coriacée des ailes se prolonge au delà des élytres sous la forme de deux petites écailles colorées, paraissant, à la première vue, n'être qu'un prolongement de la portion de l'élytre qui y touche. Olivier (Encycl. méthod., article *Forficule*) a donné la description suivante et fort exacte de l'aile de la Forficule auriculaire. La partie membraneuse est presque de forme ovale, munie de nervures très-fines, partant de la partie coriacée et se rendant vers la circonférence de l'aile, en imitant les rayons d'un cercle; entre ces principales nervures on en voit d'autres plus courtes qu'elles d'environ moitié, qui ne s'étendent de la circonférence que jusqu'au milieu de l'aile environ. Toutes ces nervures sont traversées près de la circonférence par une autre nervure continue, qui fait le tour de l'aile en demi-cercle, et qui sert à la tenir bien étendue.

mâles (1), le terminal ordinairement plus grand dans les mâles que dans l'autre sexe. Ces segments, pour la plupart transversaux, sont distinctement composés de deux plaques, l'une dorsale, l'autre ventrale; le pénultième segment a presque toujours sa plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement, ainsi que cela s'observe constamment dans les plaques dorsales qui la précèdent; la plaque ventrale de ce pénultième segment est le plus souvent semi-circulaire, ou presque en carré transversal, ou en triangle obtus se prolongeant, lorsqu'elle affecte ces formes, en manière de bouclier sur la plaque ventrale terminant l'abdomen, et la cachant en tout ou en partie. Le dernier segment porte toujours dans les deux sexes, une pince formée de deux branches cornées, mobiles, opposables, ordinairement plus grandes, plus dentées ou plus arquées dans les mâles. On aperçoit entre les deux branches, vers l'extrémité du dernier segment en dessus, une petite lame cornée, variant pour la forme et la grandeur, mais plus inclinée sur l'anus dans les mâles (2).

PATTES

de longueur moyenne; cuisses souvent grandes; jambes cylindriques, ordinairement mutiques.

(1) On est, je crois, redevable de cette observation importante à M. le professeur Géné.

(2) M. Géné observe que M. Léon Dufour, qui l'a désignée le premier, la regarde comme un segment abdominal rudimentaire.

TARSES	<i>de trois articles</i> , velus en dessous ; le second petit, bifide ou bilobé ; le troisième terminé par deux crochets simples, quelquefois munis d'une petite pelote spongieuse, plus ou moins oblitérée après la mort.
CORPS	ordinairement allongé, plus ou moins linéaire, déprimé ou peu convexe en dessus.

Cette Famille diffère essentiellement de toutes les autres, par ses élytres sans réticulation et à suture droite, ressemblant plutôt à celles des Coléoptères qu'aux élytres des autres Orthoptères. Les Forficulaires ont en outre des caractères anatomiques particuliers ; aussi plusieurs auteurs modernes en ont-ils constitué un Ordre à part, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

M Léon Dufour a publié de bonnes observations anatomiques sur ces insectes ; il leur a découvert deux glandes salivaires consistant chacune en une vésicule située dans le thorax, terminée postérieurement par un filet très-fin, et antérieurement par un col tubuleux, et s'unissant avec la partie correspondante de l'autre glande pour former un conduit commun, s'ouvrant dans la bouche ; le tube digestif se compose d'un œsophage, d'un grand jabot allongé, d'un court gésier, d'un estomac, d'un intestin grêle, d'un cœcum et d'un rectum.

Les Forficulaires sont fort agiles ; on a observé les mœurs de plusieurs espèces appartenant à des genres européens ; quelques-unes sont très-communes dans les endroits sombres, humides, et se rassemblent par-

fois en grand nombre sous les pierres et les vieilles écorces , attaquant les fruits, et, suivant Latreille, dévorant même les cadavres de leur propre espèce , et certaines substances animales , d'après M. Génér. Leur pince abdominale qui varie de forme dans les diverses espèces et quelquefois dans la même, suivant le sexe, est propre à cette seule Famille et lui sert d'arme défensive , quoique peu redoutable. Cette pince a fait donner par Linné au genre primitif le nom latin de *Forficula*, que l'on a rendu en français par celui de *Perce-oreille*, parce que l'on s'imaginait alors que ces insectes s'introduisaient dans les oreilles , pénétraient ensuite dans le cerveau et faisaient périr, opinion encore reçue de nos jours, notamment parmi les gens de la campagne. Geoffroy observe que ceux qui ont étudié l'anatomie connaissent l'impossibilité d'une pareille introduction dans l'intérieur du crâne, attendu qu'il n'y a point d'ouverture qui y communique.

De Géer a été témoin de l'accouplement de la *Forficule auriculaire*, espèce la plus commune en Europe. Il dit que le mâle s'approche à reculons de la femelle dont il tâte le ventre avec sa pince pour rencontrer l'endroit par où il doit s'unir à elle, et appliquant alors l'extrémité de son abdomen contre le dessous du corps de la femelle, il se joint à elle par une partie qui sort de la jonction du pénultième et du dernier segment abdominal. Les deux sexes restent tranquillement dans cette position, la pince du mâle appliquée contre le ventre de la femelle, et réciproquement celle de cette dernière contre le ventre du mâle; ils sont alors placés sur une même ligne, la tête de l'un tournée d'un côté, et celle de l'autre du côté opposé. La femelle, peu de temps après, pond des œufs blancs, lisses, assez grands;

elle les réunit en tas, se tient dessus , et semble pour ainsi dire les couvrir.

La jeune larve en sortant de l'œuf est déjà d'une grandeur qui ne répond point au petit volume de l'œuf d'où elle sort ; il s'ensuit que les parties du corps y sont extrêmement comprimées. Les larves nouvellement nées témoignent beaucoup d'attachement pour leur mère et réciproquement celle-ci pour eux. De Gêr les a vues se placer sous le ventre et entre les pattes de leur mère, et y rester des heures entières. Les excréments de cette espèce ressemblent à de petits grains noirs, et sont de forme irrégulière.

La larve des Forficulaires diffère de l'insecte parfait par les considérations suivantes : une taille plus petite ; l'état rudimentaire du mésothorax et du métathorax , qui dans l'insecte parfait sont recouverts par les élytres et les ailes ; l'absence totale de ces organes du vol ; un plus petit nombre d'articles aux antennes ; le moindre développement de la pince abdominale ; enfin moins de consistance dans les téguments du corps.

La nymphe se reconnaît à des rudiments d'ailes et d'élytres ; à la dernière mue de cette nymphe , les élytres et les ailes atteignent leur développement entier, et l'insecte est alors arrivé à l'état parfait. Les dents qu'offre souvent le segment terminal de l'abdomen , et celles qui arment ordinairement la pince abdominale des mâles, n'apparaissent qu'au dernier changement de l'insecte. La larve en manque tout à fait ; la nymphe seule commence quelquefois à en présenter le rudiment ; ces observations sont dues à M. Géné.

Dans ses Familles naturelles , Latreille a fondé un genre de Forficulaires , sous le nom de *Chelidoura* ,

auquel il donne pour caractère unique d'être aptère. Dans ma Revue méthodique des Orthoptères (Annal. des Scienc. natur., tom. XXII, 1831) j'avais adopté ce genre en y ajoutant un autre caractère tiré de la forme particulière du corps, allant visiblement en s'élargissant de la tête à l'extrémité de l'abdomen. Les autres Forficulaires à moi connus, ont le corps linéaire un peu élargi vers le bout. M. le professeur Géné (*Saggio di una monogr. del Forficul. indig. Padova*, 1832) rejette les genres européens formés aux dépens des *Forficula* de Linné, et s'en tenant à la nomenclature de cet illustre fondateur de la science, il réunit les trois genres établis, en un seul, celui de Forficule, pensant, quant aux Chélidoures, que l'absence d'ailes et d'élytres à l'état parfait, cas qui se voit fréquemment dans les Forficulaires et autres Orthoptères, n'est pas un motif suffisant pour l'établissement d'un genre. En effet, dans ses Forficules, les espèces sont souvent pourvues d'ailes et d'élytres complètes; d'autres n'ont que les élytres de complètes, et seulement des rudiments d'ailes; enfin, dans un petit nombre, les élytres et les ailes sont rudimentaires; ces espèces n'en sont pas moins parvenues à leur état adulte ou de perfection.

Le caractère tiré de la présence des ailes et des élytres, ou de leur avortement plus ou moins grand, ou même de leur absence totale, est de peu de valeur chez les Orthoptères comme caractère générique : cela est prouvé par beaucoup d'exemples. Je ne ferai donc des Chélidoures, dans le présent ouvrage, adoptant à leur égard l'opinion de M. Géné, qu'une division dans le genre Forficule. Mais je crois devoir maintenir celui

de Forficésile qui se distingue bien des Forficules par plusieurs caractères saillants : 1° par un plus grand nombre d'articles aux antennes, et la petitesse des quatrième, cinquième et sixième qui sont souvent en outre presque globuleux ; 2° par la forme de la plaque ventrale du pénultième segment abdominal qui n'est point semi-circulaire, mais presque triangulaire, et ne recouvre qu'en partie la plaque ventrale du dernier segment, laissant à découvert les côtés de celle-ci (1) ; 3° par l'avant-dernier article des tarses, simplement bifide, nullement dilaté et bilobé ; 4° par l'absence de tubercule latéral sur les second et troisième segments de l'abdomen.

Observ. Dans ma Revue méthodique des Orthoptères j'avais formé une première division des Forficulaires, fondée sur la présence d'une pelote entre les crochets des tarses. Plusieurs entomologistes m'ayant fait observer que cette pelote, extrêmement petite, était souvent tellement oblitérée après la mort de l'insecte, qu'elle n'était plus perceptible, même à la loupe, j'ai cru devoir, par cette raison, supprimer cette division.

D'après cela, le genre qui, dans la Revue précitée, portait le nom de *Spongiphora* est reproduit ici sous celui de *Psalidophora*.

(1) Je crois avoir remarqué le premier que la plaque ventrale du pénultième segment de l'abdomen variait pour la forme dans les Forficulaires, et j'ai fait usage de ce caractère dans ma *Revue méthodique des Orthoptères*. M. Génér mentionne aussi cette différence de forme, dans sa Monographie des Forficules européens, publiée après ma Revue. Peut-être serais-je en droit de lui adresser le petit reproche de ne m'avoir pas cité à cet égard, mais j'aime mieux profiter de plusieurs bonnes critiques qu'il a faites, de mon faible travail, et que j'ai mises à profit dans celui qui m'occupe en ce moment.

Corps

très-sensiblement déprimé. (Prothorax très-rétréci en devant et presque en forme de cou.)

Pénultième plaque dorsale de l'abdomen

étroite, transversale, pointavancée.

4^e, 5^e et 6^e article des antennes

prolongée; s'avancant en fer de lance sur la dernière plaque dorsale de l'abdomen.

11. *Apachye*.

noduleux. (Premier article des tarses, court; le troisième très-grand, plus long que les deux premiers réunis; cuisses comprimées, élargies.)

10. *Mécomère*.

cylintriques; égaux entre eux. (Premier et troisième article des tarses presque égaux en longueur.)

9. *Spartite*.

petite, étroite, transversale. (Dernier segment abdominal beaucoup plus large et plus épais que les autres.)

8. *Diplats*.

n'ayant que de dix à quatorze articles. (Second article des tarses bilobé, plus ou moins dilaté.)

7. *Forficule*.

assez ramassé; hérissé sur les bords de poils courts et roides.

6. *Echinozone*.

semi-circulaire ou presque en carré transversal, recouvrant presque en entier la totalité de la dernière plaque.

Tarses

glabres ou légèrement pubescents. (Premier et troisième article allongés, égaux ou presque égaux entre eux.)

Corps

glabre ou pubescent. Tarses

ayant leur second article muni en dessous d'un appendice spatuliforme velu, plus long que l'article qui le porte. (Seconde et troisième plaque dorsales de l'abdomen portant chacune un tubercule latéral.)

5. *Lobophore* (1)

sans lobe spatuliforme en dessous. (Seconde et troisième plaque dorsales de l'abdomen, sans tubercule latéral.)

4. *Pyragre*.

fortement ciliés en dessous: premier article le plus grand de tous; le troisième moins long que le premier, quelquefois même aussi court que le second.

3. *Psilidophore*.

triangulaire, obtuse, laissant à découvert les côtés de la dernière plaque ventrale.

Tête

moyenne, triangulaire, convexe en dessus. (Prothorax presque carré; ses angles antérieurs prononcés, un peu aigus.)

2. *Forficésile*.

étendue, déprimée en dessous; l'occiput très-convexe; les yeux très-arrondis.)

1. *Pygidicrane*.

(1) Les genres nouveaux, ainsi que les espèces nouvelles, seront indiqués par un astérisque.

I. Corps un peu convexe ou faiblement déprimé.

GENRE I. PYGIDICRANE. — *PYGIDICRANA*, Aud.-Serv. Revue méthod. des Orthopt.

Corps un peu convexe (1).

Abdomen allongé, épais; ses deuxième et troisième plaques dorsales sans tubercule latéral; le dernier segment fort grand; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale prolongée en triangle obtus, ne recouvrant qu'en partie la dernière plaque ventrale, et laissant ses côtés à découvert (2).

Tête grande, déprimée en dessus.

Prothorax assez court, presque orbiculaire, largement rebordé sur les côtés; ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus.

Yeux petits, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Antennes de plus de vingt articles, presque cylindriques. Palpes filiformes.

Elytres assez longues, linéaires, en carré long.

Pattes moyennes; cuisses assez épaisses.

Tarses ayant le premier et le troisième article assez longs, presque égaux; le second fort court, bifide.

1. PYGIDICRANE V. NOIR. — *Pygidicrana V. Nigrum*, Aud.-Serv.

Rev. p. 4, n° 1.

(Pl. I, fig. 1. Femelle.)

(Longueur, 18 lig. pince comprise; celle-ci ayant à peu près

(1) Les caractères génériques énoncés les premiers, et placés hors ligne, sont ceux du groupe d'où dépend le genre, comme on le verra dans chaque tableau des Familles. Les caractères distinctifs du genre, et qui n'appartiennent qu'à lui seul dans son groupe, seront toujours imprimés en italique.

(2) Mâles inconnus.

6 lignes). Jaune. Abdomen brun. Disque du prothorax avec deux lignes obliques noires, réunies par en bas et formant la lettre V. Bord antérieur du prothorax ayant une ligne transverse étroite, noire, rejoignant de chaque côté les lignes du disque. Elytres portant chacune dans leur milieu une ligne longitudinale noire, mince à son origine; elles sont bordées de noir extérieurement, ainsi qu'à leur partie postérieure. Espace scutelliforme du mésothorax ayant au milieu une ligne noire longitudinale. Pince brune, chacune de ses branches mutique, lisse, pointue, un peu recourbée en dedans à son extrémité. Antennes et pattes jaunes. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

2. PYGIDICRANE CUISSES MARBRÉES. — *Pygidicrana marmoricrura*.

(Long. presque un pouce, non compris la pince.) Corps mat en dessus, luisant en dessous. Prothorax d'un jaune sale; son disque ayant deux bandes longitudinales d'un brun noirâtre, assez larges, un peu obliques, très-légèrement arquées en dedans et n'atteignant pas le bord postérieur. Espace scutelliforme d'un jaune sale. Elytres longues d'environ trois lignes, parallèles, en carré long, tronquées obliquement et en s'arrondissant un peu à leur extrémité, d'un brun rougeâtre mat, offrant chacune au centre un gros point arrondi d'un jaune sale. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, jaunâtre. Abdomen très-grand, le dessus d'un brun mat, sauf le dernier segment qui est d'un brun rougeâtre, lisse et luisant, avec un petit sillon longitudinal au milieu. Pince simple, de la couleur du dernier segment : ses branches longues de plus de trois lignes, presque cylindriques; leur extrémité pointue, un peu recourbée en dedans en forme de petit crochet. Sternum d'un jaune luisant. Ventre brun, brillant. Pattes d'un jaune sale; les quatre dernières cuisses chargées chacune à leur face externe de trois taches irrégulières, noirâtres, alignées le long du bord inférieur, et en outre d'un trait longitudinal de même couleur, placé au-dessus de la tache intermédiaire. (La tête et les pattes antérieures manquent.) Femelle.

Ile de Java. Collection de M. Marchal.

Nota. Le genre *Psalis* de ma Revue méthod. des Orthopt. pag. 3 et 8 doit être supprimé, son principal caractère tiré de la forme

du pénultième segment abdominal étant faux, ce genre n'ayant été établi que sur des individus dont l'abdomen avait été cassé, et ensuite recollé en sens inverse. Les deux espèces rangées dans ce faux genre sont de véritables Forficésiles; celle nommée *morbida*, n'est qu'une variété de la Forficésile gigantesque.

GENRE II. FORFICÉSILE. — *FORFICESILA*, Latr. —
Forficula, Fab., Oli., Gén., Pal.-Bauv.

Corps à peine convexe, glabre.

Abdomen allongé, épais; ses deuxième et troisième plaques dorsales sans tubercule latéral; segment terminal très-développé et plus grand dans les mâles que dans les femelles: pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement: pénultième plaque ventrale prolongée, en triangle obtus, laissant à découvert les côtés de la dernière plaque ventrale.

Tête moyenne, triangulaire, convexe en dessus.

Prothorax presque carré, ses angles antérieurs prononcés, un peu aigus; les postérieurs arrondis.

Yeux petits, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Antennes de quinze à trente articles assez courts, les quatrième, cinquième et sixième surtout.

Palpes filiformes.

Elytres et ailes le plus souvent parfaites, quelquefois nulles.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant le premier et le troisième article allongés, égaux; le second petit, bifide.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes parfaites.

1. FORFICÉSILE AMÉRICAINE. — *Forficesila americana*.

Forficula americana, Palis-Bauv. Insect. d'Afrique et d'Amérique. pag. 165. Orthopt. Pl. 14, fig. 1.

Psalis americana, And.-Serv. Rev. pag. 8, n° 1.

(Long. un pouce, non compris la pince qui a trois lignes et demie.) Corps d'un brun de poix, lisse, très-luisant. Bouche fauve, ainsi que les trois premiers articles des antennes; les treize suivants bruns; les deux derniers jaunâtres: ces antennes sont pubescentes. Prothorax ayant au milieu du bord antérieur une courte ligne longitudinale enfoncée. Elytres de quatre lignes de longueur, d'un brun de poix luisant, tronquées obliquement à leur extrémité. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres de deux lignes, dans l'état de repos, et d'un brun de poix luisant. Pince de la couleur de l'abdomen; chaque branche robuste, épaisse, large et presque carrée à sa base, s'aminçant ensuite et presque cylindrique, terminée en pointe mousse recourbée en dedans; le bord interne crénelé dans presque toute sa longueur, ces crénelures allant en diminuant de force graduellement. Dessous de la tête et pattes fauves. Mâle.

De Saint-Domingue. Elle me vient de la collection Bauvois.

Obs. J'ai deux individus mâles d'une variété de cette espèce dont l'un est de Cuba; ils ne diffèrent de l'*americana* que par leurs élytres offrant chacune une large tache discoïdale, presque cunéiforme, d'un fauve luisant. Le mâle de la collection Bauvois, décrit ci-dessus, présente quelques vestiges de cette tache.

2. * FORFICÉSILE THORACIQUE. — *Forficesila thoracica*.

(Long. 6 lig., non compris la pince qui n'a guère plus d'une ligne.) Corps pubescent, d'un brun noir mat; antennes noirâtres; articles de quinze à dix-huit, d'un blanc jaunâtre; le quinzième noirâtre à sa base. Prothorax un peu soyeux, d'un testacé roux; ses bords latéraux plus pâles. Elytres de deux lignes de longueur, coupées presque carrément à leur extrémité. Partie coriacée des

ailes dépassant les élytres dans le repos de trois quarts de ligne et d'un noir mat. Pince de la couleur de l'abdomen; chaque branche lisse, luisante, tricarénée en dessus, allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité; celle-ci pointue et un peu recourbée en dedans; elles sont un peu denticulées à leur base interne. Dessous du corps roussâtre; celui de l'abdomen noirâtre. Cuisses d'un blanc jaunâtre, ayant au milieu une large bande transverse noirâtre; jambes noirâtres; tarses de cette couleur avec le premier article roussâtre. Femelle.

De Cayenne. Communiquée par M. Percheron et de sa collection.

3. FORFICÉSILE GIGANTESQUE. — *Forficesila gigantea*, Latr. Règne anim, 2^e édit., tom. 2, pag. 173.
(Pl. I, fig. 2. Mâle.)

Forficula gigantea, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 1, n^o 2.
Mâle.

Forficula pallipes, *id.* pag. 5, n^o 16 (variété du mâle suivant M. Génè.)

Forficula gigantea, Oli. *Encyclop. méthod.* tom. 6, pag. 466, n^o 2. Mâle.

— Brullé, *Hist. nat. des insect.* tom. IX, pag. 28, Pl. I, fig. 1.

Forficula crenata, Oli. *id.* pag. 467, n^o 4. Femelle.

Forficula maxima, De Villers, *Entom.* 1, pag. 427, *tab.* 2, fig. 53. Mâle.

Forficula gigantea, Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 1. Mâle.

— GÈNÈ, *Saggio*, pag. 5, n^o 1.

Psalis morbida, Aud.-Serv. *Rev.*, pag. 8, n^o 2.

(Long. de 7 à 11 lignes, non compris la pince qui a 4 à 5 lignes dans le mâle et 3 lignes dans la femelle.) Corps d'un roux pâle. Antennes de cette couleur, d'une trentaine d'articles environ et pubescentes. Tête entièrement rousse, quelquefois pâle antérieurement. Bouche pâle. Prothorax d'un brun marron, avec ses bords latéraux pâles: il a une impression transversale dans son milieu. Élytres de trois lignes, ordinairement d'un brun marron uniforme, ou de cette couleur avec le bord interne roux, ainsi que la moitié du bord externe. Partie coriaccée des ailes dépassant les élytres d'une ligne environ, et d'un jaune pâle. Abdomen d'un brun marron sur le dos et vers son sommet, pâle sur ses côtés et

pointillé. Segment terminal lisse, luisant, ayant en dessus dans son milieu une impression linéaire verticale; dans le mâle ce segment offre au bord supérieur deux dents aiguës, rapprochées, noivrâtres. Pince rousse avec l'extrémité noire; celle de la femelle plus courte; chaque branche dentelée en scie au côté interne, de la base au milieu environ: celle du mâle presque droite, allongée, ayant au côté interne au-delà du milieu, une petite dent obtuse. Pattes pubescentes, d'un jaune pâle, quelquefois même blanches. Mâle et femelle.

C'est la plus grande espèce d'Europe, elle est commune sur le littoral de l'Adriatique, de la Méditerranée, et au bord du Pô, du Tésin, et de l'Arno, suivant M. Génér. Cet auteur dit aussi qu'on la trouve en Italie dans l'intérieur des villes, notamment dans les cours où il y a des citernes et autres lieux humides; elle se tient cachée pendant le jour sous les pierres, etc., et ne paraît sortir que le soir ou la nuit.

Obs. J'ai eu de la collection de feu Latreille, deux individus mâles, de l'Amérique du Nord, qui me paraissent n'être que des variétés de la *gigantea*.

Var. 1^{re}. Taille des mâles ordinaires, et n'en différant que par les cuisses, ayant vers l'extrémité un large anneau d'un brun pâle.

Var. 2^e. Plus petite que celles d'Europe; prothorax offrant au milieu une ligne longitudinale jaunâtre, partant du bord antérieur et atteignant le bord postérieur.

4. FORFICÉSILE ROUSSATRE. — *Forficesila rufescens*.

Forficula rufescens, Pal.-Bauv. Insect. d'Afrique et d'Am. pag. 35. Orthopt. Pl. I, fig. 2.

(Long. 6 lignes environ, non compris la pince qui en a deux.) Corps d'un brun roux; prothorax brun, ayant au milieu une ligne longitudinale rousse; bords latéraux d'un blanc sale. Elytres de deux lignes de longueur, tronquées droit transversalement au bout; brunes, bordées de jaunâtre extérieurement et à leur suture. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne lors du repos, et de même couleur qu'elles. Pince de la couleur du corps; chaque branche droite, un peu plus large à la base, mutique, presque cylindrique, terminée par une petite pointe aiguë, recourbée en dedans. Antennes de trente articles

(suivant M. de Bauvois) d'un jaune pâle ainsi que les pattes. Femelle.

D'Oware (Afrique). Elle me vient de la collection Bauvois.

5. * FORFICÉSILE TERMINALE. — *Forficesila terminalis*.

(Long. 6 à 8 lignes non compris la pince.) Tête lisse, d'un rougeâtre plus ou moins foncé; sa partie antérieure au-dessus du labre est noire, luisante : ce dernier jaune ainsi que les parties de la bouche, tout le sternum et les pattes. Prothorax brun avec une impression transverse au milieu, bordé latéralement d'un liséré étroit, jaunâtre : on voit au milieu une faible ligne longitudinale rougeâtre. Elytres en carré long, tronquées droit au bout, brunes, peu luisantes; suture rougeâtre. Partie coriacée des ailes dépassant un peu les élytres dans le repos, jaunâtre avec le centre obscur. Abdomen brun foncé en dessus, d'un brun clair, presque ferrugineux en dessous; plaque dorsale du dernier segment, ferrugineuse ou jaunâtre, luisante avec un petit sillon longitudinal au milieu, de chaque côté duquel à l'extrémité est une tache noire. Sur les trois ou quatre premières plaques dorsales, il y a de chaque côté un point ferrugineux, souvent peu visible. Pince longue de deux lignes, jaune ou ferrugineuse; ses branches presque cylindriques, allant en diminuant d'épaisseur de la base à l'extrémité; celle-ci d'un brun foncé, pointue, et un peu recourbée en dedans, elles sont denticulées au côté interne depuis la base jusque près du milieu. Antennes obscures, composées de seize articles au moins.

Décrite d'après deux femelles recueillies à l'île de France par M. Marchal.

6. * FORFICÉSILE JAUNÂTRE. — *Forficesila icterica*.

(Long. 6 lignes la pince non comprise, celle-ci de deux lignes.) Tête ferrugineuse en dessus, blanchâtre en dessous. Bouche et palpes blanchâtres; yeux noirs. Prothorax noirâtre en dessus, étroitement bordé de blanchâtre latéralement, ayant en outre une ligne dorsale et longitudinale de cette couleur. Elytres longues d'une ligne et demie, en carré long, tronquées droit au bout, brunâtres avec la suture rousse. Ailes blanchâtres, leur partie coriacée obscure, dépassant un peu les élytres. Abdomen brunâtre, luisant : plaques dorsales (sauf la dernière) jaunâtres latéralement;

la terminale ayant au milieu un enfoncement presque triangulaire, et deux tubercules de chaque côté, placés au-dessus de chaque branche de la pince. Plaques ventrales brunes, luisantes, un peu lisérées de jaunâtre au bord postérieur. Pince ayant ses branches fortes, d'un brun luisant, presque noires au bout, à peine arquées, pointues à l'extrémité, armées chacune au côté interne de quelques fines dentelures et de deux dents, l'une placée vers le premier tiers, et l'autre, plus forte, à peu près au second tiers. Pattes blanchâtres ainsi que tout le dessous du thorax. Antennes blanchâtres, du moins à leur base. (Le reste manque.)

De Pondichéri. Collection de M. le comte Dejean.

7.* FORFICÉSILE TESTACÉE. — *Forficesila castanea*.

(Long. 3 lignes $1\frac{1}{2}$ non compris la pince qui est longue d'une ligne.) Corps d'un brun marron; tête plus foncée, ainsi que le disque du prothorax; bords latéraux de celui-ci, jaunâtres. Elytres ayant un peu plus d'une ligne, et d'un fauve jaunâtre. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une demi-ligne, d'un fauve jaunâtre. Abdomen finement pointillé; ses côtés pubescents, ainsi que le ventre. Pince de la couleur du corps; chaque branche droite, mutique, un peu plus large à la base, allant en diminuant vers l'extrémité qui est un peu recourbée en dedans et pointue. Antennes (du moins leurs dix-sept premiers articles, le reste manque) de la couleur du corps. Palpes et pattes d'un jaune testacé. Femelle.

Elle faisait partie de la collection Latreille, sans indication de patrie.

8.* FORFICÉSILE MÉRIDIONALE. — *Forficesila meridionalis*.

Forficula pallipes, Léon-Dufour, Annal. des scienc. phys.
— Rambur, Faune de l'Andalousie, tom. 2, pag. 4, no 2.

(Long. 4 lignes au moins, non compris la pince qui a 1 ligne $1\frac{1}{4}$ dans le mâle, et seulement une ligne dans la femelle.) Corps d'un brun fauve mat, plus clair en dessous. Tête noirâtre ainsi que le disque du prothorax; celui-ci bordé de jaunâtre latéralement. Elytres longues d'une ligne, tronquées presque carrément à leur extrémité. Ailes dépassant les élytres dans le repos d'environ une demi-ligne et de leur couleur. Pince ferrugineuse; ses branches droites, mutiques, élargies à leur base, pointues à

l'extrémité qui est un peu recourbée en dedans : celles du mâle presque cylindriques, un peu cambrées, ayant une dent interne placée aux deux tiers de leur longueur ; elles finissent en pointe mousse. Antennes brunâtres, ayant plus de dix-sept articles. Dessous de la tête et pattes jaunâtres. Mâle et Femelle.

Europe méridionale. Espagne. De la collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. C'est peut-être à cette espèce qu'il faut rapporter la variété d'Italie de la *Forficula pallipes*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 5, n° 16. Mais il dit que la pince est crénelée intérieurement à sa base ; ce que je n'ai pas vu dans ma *Forficésile* méridionale.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes nulles ; élytres nulles ou rudimentaires.

9. FORFICÉSILE MARITIME. — *Forficesila maritima*.

Forficula maritima, Bonell.

— Génée, *Saggio, etc.*, pag. 9, n° 2.

Expédit. d'Egypte, Orthopt. Pl. 1, fig. 6 ? Femelle.

(Long. 10 lig. (femelle) non compris la pince qui a 2 lig. $\frac{1}{2}$. Le mâle n'a que 9 lig. avec la pince longue de 2 lig.) Corps lisse, luisant, d'un brun de poix ; labre et palpe d'un jaune sale ; on voit quelquefois dans la femelle une petite tache roussâtre de chaque côté près de chaque œil. Prothorax un peu plus étroit antérieurement, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Elytres et ailes nulles. Abdomen très-finement pointillé ; segment terminal sans dents, offrant en dessus dans son milieu une ligne longitudinale enfoncée. Pince d'un brun de poix, droite dans la femelle ; chaque branche triangulaire, élargie à sa base, crénelée au côté interne plus ou moins distinctement, terminée en pointe recourbée en dedans ; celles du mâle mutiques, plus dilatées à la base, brusquement arquées après la dilatation, crochues et recourbées l'une vers l'autre, s'entre-croisant et formant par leur réunion une sorte d'anneau. Dessous du corps, sauf l'abdomen, d'un jaune pâle. Antennes de plus de vingt articles d'un jaune pâle, ainsi que les pattes. Mâle et femelle.

M. Génée dit qu'il lui a passé par les mains plusieurs centaines

d'individus constamment aptères, quoique de taille très-différente; il observe à ce sujet que la solidité des téguments du corps et la force de la pince prouvent que cette espèce est à l'état adulte, malgré l'absence totale d'ailes et d'élytres.

Suivant le même auteur, elle est commune à la fin du printemps le long de la Méditerranée, à Gênes, à Nice, en Toscane, sous les pierres et dans les bouses de vache. M. le docteur Crolla l'a trouvée en Syrie sur le mont Liban.

J'ai reçu les deux sexes de M. Géné; ils étaient aussi dans la collection de Latreille.

10.* FORFICÉSILE TRISTE. — *Forficesila mæsta*.

Forficula mæsta, Géné, *in litter*.

(Long. 4 à 6 lig.) Elle a beaucoup de rapports avec la *F. maritima*, dont elle diffère par la taille bien moindre et par la présence de rudiments d'élytres.

Corps d'un noir brun et luisant. Labre et palpes d'une nuance plus pâle. Prothorax un peu plus étroit antérieurement, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée, peu distincte et une faible impression transverse. Elytres peu visibles, ne consistant qu'en un très-petit moignon, placé latéralement, fort étroit et à peine plus long que le mésothorax. Point d'ailes. Segment terminal de l'abdomen offrant en dessus, au milieu, une ligne longitudinale enfoncée. Pince d'un brun ferrugineux; celle de la femelle ayant près d'une ligne de long, presque droite; chaque branche ayant sa pointe recourbée en dedans; dans le mâle les branches sont moins longues, mais fortement recourbées en arc intérieurement, à leur extrémité. Dessous du thorax ferrugineux. Pattes et antennes d'un brun ferrugineux; ces dernières ayant plus de seize articles. Mâle et femelle.

D'Italie et de la France méridionale. M. Géné m'en a donné des individus pris en Sardaigne.

GENRE III. PSALIDOPHORE. — *PSALIDOPHORA*.— *Spongiphora*, Aud.-Serv. Rev.

(Ψαλῖς, pince; φέρω, je porte.)

Corps un peu convexe.

Abdomen allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales ayant chacune un tubercule latéral: segment terminal de grandeur moyenne: pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale grande, prolongée; semi-circulaire dans les femelles, presque en carré transversal dans les mâles, avec les angles postérieurs arrondis: recouvrant entièrement la dernière plaque ventrale dans les deux sexes.

Tarses *fortement ciliés en dessous*; le premier article le plus grand de tous; le troisième moins long que le premier, quelquefois même aussi court que le second; celui-ci petit et bifide.

Antennes longues, de quinze articles au moins; le premier gros, en cône renversé; le second cylindrique: les suivants cylindro-coniques.

Palpes filiformes; les maxillaires grands.

Yeux saillants, placés près des angles postérieurs de la tête.

Prothorax presque carré, rebordé latéralement; ses quatre angles aigus.

Elytres allongées, linéaires.

1.^{er} PSALIDOPHORE DE L'HERMINIER. — *Psalidophora Lherminieri*.

(Long. 10 à 12 lig., non compris la pince; celle-ci de 7 à 8 lig. dans la femelle, de 10 à 12 dans le mâle.) Corps lisse, luisant, d'un brun de poix. Elytres longues; leur extrémité visiblement échancrée circulairement et plus profondément dans le mâle. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, de deux à trois lignes, d'un beau jaune safrané et bordée de brun. Second et troisième segment de l'abdomen ayant chacun en des-

sus latéralement, un repli oblique, saillant, en forme de tubercule. Pince brune, très-grande, au moins de la longueur du corps dans le mâle; chaque branche presque droite, un peu recourbée en dedans à son extrémité, à peu près cylindrique, munie vers le milieu du côté interne, d'une petite dent; celles de la femelle plus courtes et mutiques. Antennes d'une vingtaine d'articles obconiques, ceux de quatre à sept plus petits; elles sont d'un brun de poix. Pattes jaunâtres en dessus, brunâtres en dessous. Mâle et femelle.

Trouvée à la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre) par M. Lherminier. Je la dois à M. Dupont. Un mâle et une femelle sont dans la collection de M. Dejean, donnés à feu Latreille par M. Langsdorff et pris au Brésil.

2. PSALIDOPHORE CROCÉIPENNE. — *Psalidophora croceipennis*.
(Pl. I, fig. 3. Femelle.)

Spongiphora croceipennis, Aud.-Serv. Rev. pag. 5.

— Guérin, Iconogr. du règn. anim. Ins. Pl. 52, fig. 1.

(Long. 10 lig, pince non comprise; celle-ci ayant de 5 à 6 lig.) Corps lisse, luisant, d'un brun de poix. Elytres allongées, ayant plus de quatre lignes de longueur, leur extrémité échancrée circulairement; partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'environ deux lignes et d'un beau jaune luisant. Pince brune, chaque branche un peu arquée, mutique, chagrinée, terminée en pointe un peu recourbée en dedans dans la femelle; celles du mâle arquées fortement près de la base en forme de S à queue allongée, et munie d'une petite dent interne placée environ aux deux tiers, non loin de l'extrémité. Antennes de la couleur du corps. Palpes d'une nuance plus claire. Pattes d'un brun jaunâtre ainsi que le dessous du corps. Mâle et femelle.

Du Brésil. Ma collection. Le mâle de celle de M. Silbermann.

3. PSALIDOPHORE AILES BRUNES. — *Psalidophora brunneipennis*.

(Long. 4 à 5 lig. non compris la pince qui a un ligne $\frac{1}{2}$). Tête et prothorax lisses, d'un brun très-foncé; ce dernier carré, un peu déprimé sur son disque; le rebord tranchant latéral est jaunâtre. Elytres de deux lignes, brunes, tronquées et légèrement échancrées au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres

dans le repos, d'un peu plus d'une ligne, brune avec une tache ovalaire et centrale, jaunâtre. Abdomen ayant ses six premiers segments en dessus, d'un fauve rougeâtre, noirâtres sur les côtés; tubercules des deuxième et troisième segments, noirâtres. Segment terminal d'un brun rougeâtre ainsi que la pince; celle-ci ayant chacune de ses branches droite, presque cylindrique, terminée en pointe aiguë, un peu recourbée en dedans. Celles de la femelle mutiques; celles du mâle munies au tiers antérieur d'une dent interne aiguë, et très-finement crénelées dans le reste de leur longueur. Dessous du corps jaunâtre. Antennes brunes avec les deux premiers articles jaunâtres. Pattes de cette couleur. Mâle et femelle.

Amérique boréale. Philadelphie.

Obs. Une variété femelle, de la collection de M. le comte Dejean, a le prothorax et les élytres d'un fauve pâle, et le reste du corps d'une nuance plus claire.

GENRE IV. PYRAGRE. — *PYRAGRA*, Aud.-Serv. Rev.

Corps un peu déprimé, pubescent.

Abdomen allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales, *sans tubercule latéral*; segment terminal très-grand, formant à lui seul le tiers de l'abdomen; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement: pénultième plaque ventrale prolongée, semi-circulaire, recouvrant en très-grande partie la dernière plaque ventrale (1).

Tarses glabres; le premier et le troisième article allongés, presque égaux; le second petit, bifide, *sans lobe spatuliforme en dessous*.

Antennes longues, d'une quarantaine d'articles serrés, oblongs, coniques.

(1) Mâles inconnus.

Tête déprimée, triangulaire; vertex aplati.

Yeux grands, arrondis, placés chacun un peu avant les angles postérieurs de la tête.

Prothorax presque orbiculaire; ses quatre angles très-arrondis.

Elytres linéaires.

Palpes filiformes.

1. PYRAGRE BRUNE. — *Pyragra fuscata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 7, n° 1.

(Pl. I, fig. 4. Femelle.)

(Long. 10 lignes la pince non comprise, celle-ci ayant 3 lignes au moins.) D'un brun ferrugineux plus ou moins foncé. Antennes sétacées; leur premier article noirâtre, assez long, presque conique. Palpes testacés. Prothorax à peine rebordé latéralement. Elytres de trois lignes et demie, brunes, velues, surtout au côté externe, tronquées obliquement à l'extrémité, légèrement échan-crées au côté externe. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres lors du repos, d'un peu plus d'une ligne, velue, brune au côté externe; jaunâtre intérieurement. Abdomen un peu chagriné, le dernier segment surtout. Pince de la couleur du corps; chaque branche épaisse, un peu recourbée en dedans à son extrémité; celle-ci pointue; on voit en dedans à la base interne, une très-petite dent, et vers le milieu un léger renflement interne. Pattes d'un jaune pâle. Dessous du corps plus clair que le dessus. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

GENRE V. * LOBOPHORE. — *LOBOPHORA*.

(Λόβος, lobe; φέρω, je porte.)

Corps un peu convexe, pubescent.

Abdomen allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales ayant chacune un tubercule latéral; la pénultième étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale grande, pro-

longée, semi-circulaire (au moins dans les femelles) recouvrant presque entièrement la dernière plaque ventrale (1).

Tarses légèrement pubescents; premier et troisième articles allongés, presque égaux; le second très-petit, bifide, *présentant en dessous un lobe ou appendice spatuliforme plus long que l'article qui le porte, et velu.*

Yeux petits, point saillants, placés au milieu de chaque bord latéral de la tête.

Tête presque triangulaire, un peu convexe en dessus.

Antennes de plus de vingt articles obconiques, allongés; le premier gros, conique; le second très-petit; les quatrième et cinquième moins grands que les suivants.

1.^o LOBOPHORE TARSES ROUX. — *Lobophora rufitarsis*.

(Long. 9 lignes, non compris la pince qui a 3 lignes.) Corps entièrement d'un noir de poix, luisant et lisse. Prothorax un peu inégal sur son disque. Elytres longues d'environ trois lignes, échancrées à l'extrémité. Partie coriacée des ailes de la couleur des élytres et les dépassant d'une ligne lors du repos. Pince de la couleur du corps; ses branches grosses, courtes, épaisses, munies de cinq à six dents ou crénelures grosses et obtuses, à leur base interne qui est élargie; elles sont un peu recourbées en dedans à leur extrémité et finissent en pointe mousse. Antennes de plus de vingt articles, d'un brun de poix avec les articles de treize à dix-sept, jaunâtres. Pattes de la couleur du corps. Tarses roussâtres, ainsi que l'appendice que porte en dessous le second article. Femelle.

De Java. Collection de M. le comte Dejean.

(1) Mâles inconnus.

GENRE VI. * ECHINOSOME. — *ECHINOSOMA*.— *Forficula*, Palis. - Bauv.

(Εχινώδης, épineux; σῶμα, corps.)

Corps un peu convexe, court pour sa largeur, assez ramassé; hérissé sur ses bords de poils courts et roides.

Abdomen peu allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales sans tubercules latéraux; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement: pénultième plaque ventrale semi-circulaire (au moins dans les femelles), recouvrant entièrement la dernière plaque ventrale (1).

Tarses glabres; premier et troisième articles allongés, presque égaux en longueur; le second très-petit, bifide.

Tête grande, triangulaire.

Yeux peu saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Antennes ayant plus de trente articles, tous moniliformes, courts, diminuant graduellement de grosseur et d'épaisseur, en allant vers l'extrémité; le premier plus gros, en cône allongé.

1. ECHINOSOME AFRICAINE. — *Echinosoma afrum*.

Forficula afra, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 35, Orthopt. Pl. I, fig. 1.

(Long. 7 lignes, non compris la pince qui a 1 ligne $\frac{3}{4}$.) Corps d'un brun noirâtre, hérissé de poils durs, serrés, courts, et de sa couleur. Labre d'un blanc jaunâtre. Prothorax bordé de blanchâtre sur les côtés et postérieurement. Elytres de deux lignes de long, d'un brun marron, chagrinées, tronquées et un peu échancrées à l'extrémité. Partie coriacée des ailes blanchâtre, dépassant les élytres d'une ligne dans le repos. Abdomen un peu élargi,

(1) Mâles inconnus.

un peu renflé postérieurement, pointillé, assez luisant. Pince brune; chaque branche simple, mutique, presque cylindrique, un peu plus large à la base, sensiblement arquée, terminée en pointe aiguë. Pattes fauves avec la base des cuisses et celle des jambes, noirâtres. Antennes brunâtres avec leurs deux premiers articles blanchâtres. Dessous du corps plus clair que le dessus. Femelle.

Trouvée dans les royaumes d'Oware et de Benin (Afrique), sous les pierres, par Palisot-Bauvois. De ma collection.

GENRE VII. FORFICULE. — *FORFICULA*, Linn. etc.
— *Forficula*, *Chelidoura*, Latr.

Corps un peu convexe.

Abdomen allongé, ayant ses deuxième et troisième plaques dorsales munies chacune d'un tubercule latéral; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale semi-circulaire, recouvrant presque en entier la dernière plaque ventrale.

Antennes composées de dix à quatorze articles, la plupart allongés, distincts les uns des autres.

Yeux petits, un peu saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Tête presque en cœur, un peu déprimée; vertex un peu convexe.

Palpes filiformes.

Prothorax carré, plan.

Élytres et ailes souvent parfaites, quelquefois rudimentaires ou nulles.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant le premier et le troisième articles allongés; ce dernier moins long que le premier; second article petit, bilobé, plus ou moins dilaté.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes parfaites.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Pénultième plaque ventrale de l'abdomen simple
et mutique *dans les deux sexes.*

1. FORFICULE AURICULAIRE. — *Forficula auricularia*, Linn. *Faun. Suecic.* n° 860.

Fab. *Entom. syst.*, tom. 2, pag. 1, n° 1.

Oliv. *Encycl.* tom. VI, pag. 466, n° 1.

Panz. *Faun. germ. fasc.* 87, fig. 8. Mâle.

Faun. franç. Orthopt. Pl. 1, fig. 5. Femelle.

Brullé, *Hist. nat. des ins.*, tom. IX, pag. 29, Pl. I, fig. 3.

Géné, *Saggio di una monogr. del Forfic. indig.*, pag. 10, n° 3.

Le grand Perce-oreille, Geoff. *Ins.* Paris, tom. 1, pag. 375.

Annales des Sciences naturelles, tom. 13, pag. 364, Pl. XIX, fig.

7. La pince du mâle.

(Long. 5 à 7 lignes, non compris la pince qui a au moins trois lignes dans la femelle, et trois lignes et demie dans le mâle : celle de la variété A a près de six lignes de long.) Corps d'un brun de poix. Antennes testacées, de treize à quatorze articles. Tête d'un roux ferrugineux. Prothorax ayant son disque noirâtre et ses bords testacés. Elytres de deux lignes et demie, brunâtres avec leur bord latéral testacé. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne au moins, et de leur couleur, quelquefois plus pâle dans son milieu. Abdomen presque linéaire, pointillé ; son second segment muni en dessus d'un tubercule latéral très-peu prononcé ; celui du troisième plus saillant. Segment terminal ayant en dessus ses angles postérieurs prononcés et un tubercule à la naissance de chaque branche de la pince ; ces angles et ces tubercules plus saillants dans le mâle. Ce dernier segment a dans son milieu une petite ligne longitudinale enfoncée. Pince brune, testacée à sa base ; ses branches presque droites, simples et mutiques dans la femelle, avec leur extrémité pointue et un peu recourbée en dedans. Pince

du mâle arquée et se rapprochant un peu de celle de la larve : ses branches ont la base interne très-dilatée, presque carrée, avec une dent interne placée immédiatement à la fin de cette base même ; ces branches sont fortement arquées et forment, réunies d'extrémité à extrémité, un cercle presque parfait. Pattes d'un testacé pâle, quelquefois blanchâtres. Mâle et femelle.

*Var. 1^{re}. Mâle. **

Geoffroy. Ins. Paris, tom. 1, Pl. VII, fig. 3.

Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 4.

Cette variété diffère du mâle ordinaire par sa taille plus grande et par sa pince notablement plus longue, à branches arquées, mais peu dilatées à leur base interne, un peu dentelées dans cette partie et munies d'une dent interne placée un peu avant le milieu ; la sinuosité de chaque branche fait que réunies d'extrémité à extrémité, elles forment une ellipse plus ou moins ouverte.

Cette variété est commune en Italie et aux environs de Paris, où on la trouve mêlée avec l'espèce commune.

La larve n'a d'abord que deux lignes de long ; elle est d'un olivâtre plus ou moins intense avec la tête très-noire et luisante. Antennes et pattes presque diaphanes, cerclées de brun ; les premières n'ont que dix articles, les second et troisième segments de l'abdomen sont sans tubercule. Lorsque cette larve a mué et acquis quatre lignes de longueur, les antennes ont un article de plus et sont brunes, les pattes n'ont plus de cercle brun.

La nymphe parvenue à sa plus grande croissance est de couleur plus obscure ; le porthorax est pâle sur les bords ; les rudiments des élytres et des ailes sont aussi de cette couleur, de même que la base de la pince et les pattes ; mais celles-ci sont cerclées de brun. Les élytres rudimentaires sont moitié plus courtes que les rudiments d'ailes. Chaque élytre présente sept à huit raies partant de l'angle extérieur de la base, et allant en manière de rayons jusqu'à la circonférence ; les tubercules latéraux des second et troisième segments sont bien apparents.

Des plus communes en Europe, sous les pierres et les écorces, sur les fleurs, dans les fruits gâtés, les bouses de vache desséchées, etc. Elle exhale une odeur très-prononcée d'acide sulfurique, surtout lorsqu'on la presse entre les doigts.

* This is *plus* var. *Cycloptera* of Fieber.

Nota. Suivant M. Brullé, cette espèce se trouverait aussi en Afrique et même aux Indes-Orientales; mais il est probable alors qu'elle y aura été transportée d'Europe.

2. *FORFICULE DE SMYRNE. — *Forficula Smyrnensis*.

(Long. 6 lignes, non compris la pince qui a au moins 3 lignes.) Tête et prothorax ferrugineux; celui-ci ayant ses angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis; ses bords latéraux un peu plus clairs. Elytres de deux lignes de long, d'un brun marron, avec une tache arrondie, d'un jaune clair placée près de chaque angle huméral; elles sont tronquées et à peine échancrées à leur extrémité. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un peu plus d'une ligne, d'un jaune clair bordée de brun marron au côté interne. Abdomen finement pointillé, d'un brun ferrugineux, plus clair en dessous. Segment terminal ayant deux tubercules fort saillants placés chacun au-dessus des branches de la pince; celles-ci arquées, cylindriques, pointillées, d'un brun ferrugineux, ayant au côté interne de la base un fort tubercule arrondi, et terminées en pointe mousse. Antennes ayant leurs huit premiers articles (les autres manquent) brumâtres, les deux premiers plus clairs. Dessous du corps et pattes d'un jaune pâle. Mâle.

Trouvée à Smyrne par feu Carcel. De ma collection.

Obs. C'est peut-être la *Forficula infumata*, Charpentier, *Horæ entomol.*, pag. 70. *Forficula bipunctata*, Petag. ? tab. 3, fig. 11. Femelle.

3. * FORFICULE CHAGRINÉE. — *Forficula scabriuscula*.

(Long. 6 lig., non compris la pince qui a 4 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps entièrement d'un brun marron foncé et mat en dessus. Tête chagrinée, ayant deux points enfoncés, contigus, placés au-dessus du labre, entre les yeux. Prothorax chagriné, très-échancré circulairement en devant; ses angles antérieurs saillants, aigus; ses côtés rebordés; ils sont arrondis ainsi que le bord postérieur: disque inégal. Elytres longues de deux lignes un quart, ovalaires, chagrinées et portant en outre un grand nombre de petits tubercules distincts; échancrées à l'extrémité, leur bord extérieur un peu relevé. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne et d'un brun noirâtre. Abdomen chagriné en dessus, le dessous uni, luisant,

finement pointillé et d'un brun plus clair. Pince presque droite ; chaque branche mutique, cylindrique, un peu sinueuse, l'extrémité assez aiguë et recourbée en dedans. Antennes ayant leurs dix premiers articles de la couleur du corps ; le onzième moitié brun, moitié blanchâtre ; le douzième entièrement de cette dernière couleur. (Le reste manque.) Pattes d'un brun marron terne, avec l'extrémité des tarses d'une nuance plus claire. Femelle.

Amérique méridionale. Collection de M. A. Lefebvre.

4. FORFICULE BIMACULÉE. — *Forficula bimaculata*, Palis-Bauv.
Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 165. Orthopt. Pl. XIV, fig. 2.
Femelle.

(Long. 6 lignes la pince non comprise, celle-ci ayant à peu près 1 ligne $\frac{1}{2}$.) Corps lisse, d'un ferrugineux très-foncé avec un reflet bronzé. Prothorax assez petit, ses bords latéraux pâles. Elytres ayant près de trois lignes, tronquées et un peu échancrées à l'extrémité, offrant chacune à la base une tache ovale, d'un fauve pâle. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne et demie et d'un fauve pâle. Pince de la couleur de l'abdomen, droite, mutique ; chaque branche plus large à la base, leur pointe à peine recourbée en dedans. Antennes de dix-sept articles, selon M. de Bauvois, d'un brun clair, ainsi que les pattes et les palpes. Femelle.

De Saint-Domingue. Elle me vient de la collection de Palisot-Bauvois.

5. FORFICULE DU SÉNÉGAL. — *Forficula Senegalensis*, Lefebv. inéd.

(Long. 7 à 9 lignes la pince non comprise, celle du mâle ayant 6 $\frac{1}{2}$ à 7 lignes, celle de la femelle de 4 lignes à 4 lignes $\frac{1}{2}$.) Corps d'un ferrugineux clair, lisse et luisant. Elytres ayant trois lignes de longueur, d'un jaune paille avec la suture légèrement rembrunie, tronquées et un peu échancrées au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres de deux lignes dans le repos et de leur couleur. Abdomen distinctement pointillé en dessus, le segment terminal surtout. Pince ferrugineuse ; celle de la femelle mutique ; chaque branche un peu plus large à la base, terminée en pointe un peu recourbée en dedans ; cette pointe noirâtre : celles du mâle pointillées, assez larges de la base jus-

qu'au-delà du milieu où est placée une dent interne, ensuite s'amincissant, un peu arquées et noirâtres, terminées en pointe recourbée en dedans. Antennes et palpes jaunes, ainsi que les pattes. Mâle et femelle.

Du Sénégal. Collection de M. Lefebvre, ainsi que de la mienne.

6.^e FORFICULE EN SCIE. — *Forficula serrata*.

(Long. 5 lignes la pince non comprise, celle-ci ayant 1 ligne $\frac{1}{2}$ environ.) Tête et prothorax fauves, lisses; celui-ci ayant ses bords latéraux plus pâles, ainsi que le bord postérieur. Yeux noirs. Elytres d'une ligne et demie, tronquées et légèrement échancrées à leur extrémité, d'un jaune pâle avec la suture largement brune. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un peu plus d'une ligne, et jaune pâle comme elles. Abdomen d'un brun marron avec ses trois derniers segments d'un ferrugineux clair. Pince roussâtre, plus foncée vers le bout; chaque branche terminée en pointe recourbée en dedans, dilatée à sa base interne, presque cylindrique et un peu arquée ensuite; munie intérieurement de fines crénelures noirâtres en forme de dents de scie. Antennes et pattes fauves ainsi que le dessous du corps (sauf l'abdomen). Mâle.

Du Sénégal. Communiquée par MM. Percheron et Lefebvre.

7.^e FORFICULE SUTURALE. — *Forficula suturalis*.

(Long. 4 lignes $\frac{1}{2}$, non compris la pince qui a 1 ligne $\frac{1}{4}$.) Elle a de l'analogie avec l'espèce précédente. Tête ferrugineuse. Prothorax de cette couleur, à bords latéraux plus pâles. Elytres longues de deux lignes, tronquées et échancrées à leur extrémité; jaunâtres, largement bordées de brun roux à leur suture; partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, d'un peu plus d'une ligne, de même couleur que les élytres, ayant une bande longitudinale brunâtre, qui n'est que la continuation de la bande suturale des élytres. Abdomen ferrugineux; le tubercule du troisième segment fort saillant, presque conique et noirâtre. Pince ferrugineuse; chaque branche droite, un peu carénée et élargie à sa base; son extrémité un peu recourbée en dedans et aiguë. Antennes ferrugineuses. Pattes d'un jaune clair. Femelle.

Le mâle présente les différences suivantes : prothorax ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée, un peu bordée de brun ; côté externe des élytres avec une bande brune semblable à la suturale ; cette bande s'étendant aussi comme l'autre , sur la partie coriacée des ailes. Pince de deux lignes et demie à trois lignes : chaque branche presque droite, à peine cambrée, cylindrique, un peu aplatie à la base, allant en diminuant d'épaisseur jusqu'à la pointe qui est mousse et recourbée en dedans ; elles sont munies au côté interne, dans le premier tiers, d'une grosse dent échancrée.

Rapportée du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Collection de MM. Dejean, et Lefebvre ; l'individu de cette dernière est de Porto-Allegro. Le mâle de ma collection.

8.* FORFICULE DE DOUMERC. — *Forficula Doumerci*.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{4}$, non compris la pince qui n'a qu'une demi-lig.) Corps d'un brun de poix lisse et luisant, ayant la forme de celui de l'auriculaire. Labre d'un jaune pâle. Prothorax avec un sillon dorsal n'atteignant pas le bord postérieur. Elytres d'une ligne, presque arrondies au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un quart de ligne seulement, et de leur couleur. Abdomen ayant ses côtés pubescents ; pince d'un fauve rougeâtre luisant, chaque branche un peu plus large à la base, allant en diminuant graduellement, mutique, pubescente, terminée en pointe, un peu recourbée en dedans. Dessous de l'abdomen d'un brun clair. Antennes pubescentes, d'un brun de poix et de treize articles ; le premier cerclé de jaunâtre à l'extrémité. Pattes jaunâtres ; cuisses antérieures brunes ainsi que la base des autres. Femelle.

Rapportée de Cayenne par mon ami, M. Adolphe Doumerc, et de sa collection.

9. FORFICULE UNIDENTÉE. — *Forficula unidentata*, Pal-Bauv. Insect. d'Afr. et d'Amér., pag. 165, Orthopt. Pl. XIV, fig. 3. Femelle.

(Long. 3 lig. la pince non comprise, celle-ci ayant $\frac{1}{4}$ de ligne.) Corps ferrugineux. Prothorax plus pâle. Elytres d'une demi-ligne, tronquées carrément au bout ; angles de cette troncature arrondis. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un quart de ligne seulement, et d'un jaunâtre pâle. Abdomen

ayant le tubercule latéral du troisième segment saillant, arrondi. Pince ferrugineuse; ses branches presque droites, à peine cambrées intérieurement, munies au delà du milieu d'une petite dent interne, et terminées en pointe mousse, un peu recourbée en dedans. Antennes de douze articles, suivant M. de Bauvois, d'un ferrugineux clair, ainsi que les pattes. Femelle.

De Saint-Domingue. Elle me vient de la collection Bauvois.

10. FORFICULE DE JACKERY. — *Forficula Jackeryensis*, Pal-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 36, Orthopt. Pl. 1, fig. 4. Femelle.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$, non compris la pince qui a une lig.) Corps d'un brun clair. Tête d'une nuance un peu plus foncée. Elytres d'une ligne de longueur, d'un jaune sale avec la suture largement bordée de brun; elles sont tronquées et presque arrondies au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne lors du repos, et d'un jaune sale. Pince abdominale brune; ses branches droites, finement crénelées à leur base interne jusqu'au tiers de leur longueur, pointues à l'extrémité qui est un peu recourbée en dedans. Antennes brunes. Pattes jaunâtres. Femelle.

De Buonopozo (Afrique). Un seul individu en mauvais état, provenant de la collection Bauvois.

11. FORFICULE GENTILE. — *Forficula pulchella*.

7.3 m.m.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$ la pince non comprise, celle-ci ayant un peu plus d'une ligne dans la femelle, plus de deux lignes dans le mâle.) Tête noirâtre. Prothorax brun, bordé de fauve latéralement, ainsi qu'au bord postérieur. Elytres brunes, longues d'une ligne, tronquées droit à leur extrémité. Partie coriacée des ailes jaune, entourée de brun et dépassant les élytres de près de trois quarts de ligne. Abdomen d'un brun rougeâtre; pince de cette couleur; ses branches presque droites dans la femelle, un peu plus larges à leur base, avec l'extrémité plus foncée, pointue, recourbée en dedans; celles du mâle notablement plus longues, un peu arquées dans leur milieu, munies vers leur base d'une dent interne, aiguë. Antennes de onze articles (nous pensons qu'elles sont complètes dans nos individus), brunâtres; le premier d'une nuance plus claire. Pattes jaunes. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Niagara. La femelle de ma collection, le mâle provenant de celle de Latreille.

12. FORFICULE BIMOUCHETÉE. — *Forficula biguttata*, Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. 3, pag. 82.

Géné, *Saggio*, etc., pag. 12, n° 4.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 2, n° 4. Mâle.

Panz. *Faun. germ. fas.* 87, fig. 10. Mâle.

Forficula bipunctata, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, p. 2, n° 3
Femelle.

— Oliv. *Encycl.* tom. VI, pag. 467, n° 5. Femelle.

— Faun. franç. Orthop. Pl. 1, fig. 2. Femelle. Fig. 3, pince du mâle.

(Long. 5 lig., non compris la pince qui a 3 à 4 lig. dans le mâle, et 4 lig. $\frac{1}{2}$ dans la femelle.) Corps noirâtre, luisant. Partie postérieure de la tête d'un roux ferrugineux. Prothorax ayant ses bords latéraux d'un roux jaunâtre. Elytres d'une ligne un quart de long, offrant chacune à peu près dans leur milieu, une tache oblongue d'un roux jaunâtre. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, d'une demi-ligne et d'un roux jaunâtre. Abdomen ayant son dernier segment muni au-dessus de la naissance de chaque branche de la pince, d'un tubercule, très-saillant dans le mâle. Pince noirâtre avec la base d'un roux ferrugineux; chaque branche ayant son extrémité terminée en pointe légèrement recourbée en dedans; presque droites et mutiques dans la femelle; celles du mâle robustes, fortement recourbées en S, ayant chacune en dessus une éminence tuberculiforme, résultant d'une profonde échancrure que présente la base de chaque branche, et munies en outre d'une dent interne obtuse placée vers le milieu. Antennes de douze articles, noirâtres ainsi que les palpes. Pattes d'un roux jaunâtre. Mâle et femelle.

France méridionale, Italie. Suivant M. Géné, cette espèce habite de préférence les lieux élevés et froids; elle est commune dans les Alpes dans le voisinage des glaces, et rare dans les Apennins de Ligurie: se tient sous les pierres et sur les bouses de vaches desséchées.

Nota. M. A. Lefebvre m'a communiqué un mâle et une femelle venant de la Tauride. Le premier diffère un peu des mâles ordinaires par la pince dont les branches sont moins épaisses et un peu moins arquées à la base.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Pénultième plaque ventrale de l'abdomen prolongée au milieu en une sorte de corne, dans les mâles.

13. FORFICULE NAIN. — *Forficula minor*, Linn. *Faun. suec.* n° 861.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 3, n° 7.

Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 467, n° 7.

Panz., *Faun. germ. fasc.* 47, fig. 9. Mâle.

Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 6. Mâle.

Géné, *Saggio*, etc., pag. 12, n° 5.

Brullé, *His. nat. des ins.* tom. IX, pag. 30, Pl. 1, fig. 4.

Le petit Perce-oreille, Geoff. *Ins.* Paris, tom. 1, pag. 375, n° 2.
Femelle.

(Long. 3 lig., non compris la pince qui a 1 ligne $\frac{1}{2}$ dans le mâle, et une ligne environ dans la femelle.) Corps d'un jaune sale, quelquefois brunâtre; pubescent ainsi que la pince. Elytres d'une ligne, tronquées carrément à l'extrémité. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'un quart de ligne dans le repos, et d'un jaune pâle. Abdomen du mâle ayant la moitié ventrale du pénultième segment prolongée au milieu en une sorte de corne, saillant au delà du ventre. Pince de la couleur du corps, droite dans les deux sexes; ses branches plus courtes dans la femelle et mutiques, leur extrémité pointue, à peine recourbée en dedans; celles du mâle denticulées au côté interne. Antennes de onze à douze articles, d'un jaune plus ou moins brun, avec une grande partie de l'extrémité blanchâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Assez commune en France; on la trouve sur les fumiers, dans les ordures, etc., et, suivant M. Géné, en société avec des Staphylins, des Oxytèles et des Aléochares. On la prend souvent au vol dans les soirées chaudes de l'été, et même dans les appartements où elle entre la nuit attirée par la lumière.

Nota. Deux individus mâles, venant de la collection Latreille et étiquetés de sa main comme étant de l'Amérique septentrionale, ne m'ont offert aucune différence avec les mâles du *minor* pris en Europe.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres parfaites ; ailes nulles ou simplement rudimentaires.

Nota. Cette deuxième division, réunie avec la première, compose le genre *Forficula* de Latreille : notre troisième division répond exactement à celui de *Chelidoura* du même auteur.

14. FORFICULE PÉDESTRE. — *Forficula pedestris*, Bonell.

Géné, *Saggio*, etc. pag. 13, n° 6.

Forficula media, Hagenbach, *Symbol. faun. fasc.* 1^{er}, pag. 16, fig. 7. Mâle, fig. 8. Femelle.

Forficula albipennis, Touss.-Charpent. *Horæ entom.*, pag. 88.

(Long. 3 lig., non compris la pince qui a 2 lig. $\frac{1}{2}$ dans le mâle, et une ligne dans la femelle.) Corps pubescent, testacé. Tête rous-sâtre ; yeux noirs. Prothorax ayant ses bords latéraux plus pâles. Elytres d'une ligne de longueur, tronquées droit postérieure-ment. Ailes rudimentaires. Abdomen d'un fauve testacé, lisse, luisant, avec les tubercules des second et troisième segments, prononcés, surtout ceux du troisième. Pince pubescente, testacée ; ses branches courtes, droites, mutiques, à pointe re-courbée en dedans chez la femelle ; celles du mâle cambrées gra-duellement vers leurs pointes, qui en se touchant laissent entre chaque branche un espace ovale ; elles ont une dent interne placée un peu au delà du milieu. Antennes de douze articles, d'un tes-tacé pâle ainsi que les palpes et les pattes. Dessous du corps plus clair que le dessus. Mâle et femelle.

M. Géné mentionne une variété assez commune dans le Pié-mont, dans laquelle la branche gauche de la pince, n'importe le sexe, est plus courte que la droite d'environ une demi-ligne et manque de dent dans le mâle.

Lombardie, Piémont ; sur l'Aulne, l'Orme, l'Onoporde, les haies, en été et en automne, suivant M. Géné, qui a eu la bonté de m'envoyer les deux sexes. M. Hagenbach l'a trouvée en Suisse, et M. Rambur aux environs de Paris, sur des collines sèches, au-dessus de Sèvres, dans le courant d'octobre.

15.* FORFICULE LUTÉIPENNE. — *Forficula luteipennis*.

(Long. 6 lig., non compris la pince qui a environ 3 lig. $\frac{1}{2}$ de long.) Corps lisse. Tête d'un brun fauve. Prothorax jaune, plus pâle latéralement. Elytres jaunes, linéaires, de deux lignes, tronquées droit à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen d'un brun marron luisant, pointillé; tubercule du troisième segment saillant, presque conique; pince de la couleur de l'abdomen, ses branches presque droites, un peu plus larges à la base, lisses, mutiques, terminées en pointe fine, aiguë et recourbée en dedans. Dessous de l'abdomen plus clair que le dessus. Antennes d'un brun fauve. Pattes jaunâtres ainsi que les palpes. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Lefebvre, qui m'a donné un des deux individus qu'il possédait.

16. FORFICULE TROMPEUSE. — *Forficula decipiens*, Génér., Saggio, etc.
pag. 13, n° 7.

(Long. 3 à 4 lig., non compris la pince qui a environ 2 lig.) Corps testacé-obscur. Tête roussâtre, yeux noirs. Palpes, bords latéraux du prothorax et pattes plus claires que le corps. Elytres d'une ligne de longueur, tronquées droit à l'extrémité. Ailes nulles. Abdomen d'un brun marron, lisse; les tubercules du troisième segment plus prononcés que ceux du second. Branches de la pince du mâle, courbes, dilatées carrément à la base interne, et en scie au côté intérieur de cette base, dépourvues de dent au milieu. Dans le repos, les bases de chaque branche se touchent en ligne droite; elles sont jaunâtres, avec l'extrémité d'un brun marron, recourbée en dedans et terminée en pointe mousse. Antennes de treize articles, testacées et glabres. Mâle.

La femelle diffère par la pince à branches droites, allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité, et entièrement mutiques.

Feu Bonelli l'a prise au commencement de l'été dans les environs de Gênes, et M. Génér. sur les Apennins de Ligurie dans les premiers jours d'août. Je dois plusieurs individus des deux sexes à sa générosité.

17.* FORFICULE PUBESCENTE. — *Forficula pubescens*, Génér., in litter.

(Long. 4 lig., non compris la pince qui a 1 lig. dans la femelle,

et 1 lig. $\frac{1}{2}$ dans le mâle.) Corps luisant, un peu pubescent. Tête de la femelle, ferrugineuse avec le bord antérieur brun ; celle du mâle entièrement d'un roux ferrugineux, un peu plus large que le prothorax dans les deux sexes. Prothorax presque arrondi postérieurement, jaune pâle, un peu ferrugineux, teinté de brunâtre sur son disque dans la femelle. Elytres au moins de la longueur du prothorax, tronquées un peu obliquement à l'extrémité et de dehors en dedans ; leur base un peu plus large que le prothorax ; elles sont d'un jaune pâle. Ailes nulles. Abdomen ferrugineux-brunâtre, la dernière plaque dorsale du mâle ayant au milieu un léger enfoncement. Pince d'un jaune pâle un peu ferrugineux, avec l'extrémité brune ; celle de la femelle à branches droites, mutiques, assez étroites à la base, leur pointe un peu recourbée en dedans ; branches de celle du mâle fortes et larges à la base jusqu'à une dent interne qui est forte, placée vers le milieu ; après cette dent, chaque branche se rétrécit et se recourbe brusquement en arc. Pattes pubescentes, d'un jaune pâle ainsi que les antennes et les palpes. Mâle et femelle.

Donnée par M. le professeur Généc, qui l'a trouvée en Sardaigne, à ce que je crois.

TROISIÈME DIVISION. (G^{re} *Chelidoura*, Latr.)

Elytres et ailes rudimentaires ou nulles. (Corps allant en s'élargissant vers l'extrémité. Yeux nullement saillants et plus petits que dans les autres divisions.)

18. FORFICULE (Chélidoure) APTÈRE. — *Forficula aptera*, Touss.-Charpentier, *Horæ ent.*, pag. 69. Mâle.

Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. IX, pag. 29, Pl. I, fig. 2.

Forficula pyrenaica, Généc, *Saggio*, etc. pag. 15, n^o 12. Mâle et Femelle.

Forficule des Pyrénées, Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 8. Mâle.

(Long. 6 à 7 lignes, non compris la pince qui a plus de 2 lignes.) Corps d'un brun marron ; yeux noirs. Tête forte, d'un fauve rougâtre, luisant, ayant une tache frontale noirâtre, quelquefois

effacée. Prothorax d'un brun plus foncé que l'abdomen, ses bords latéraux d'un jaune pâle. Elytres très-courtes, ayant une demi-ligne, arrondies à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen un peu convexe, pointillé, se dilatant à partir du milieu; pince de la couleur du corps : celle de la femelle droite, ses branches écartées l'une de l'autre à leur insertion, élargies à la base, s'amincissant notablement vers l'extrémité qui est terminée en pointe fine, aiguë et recourbée, celles du mâle grosses, robustes, arquées en dedans, ayant au milieu du bord interne un petit renflement obtus, et terminées en pointe mousse; chaque branche contournée en demi-cercle. Antennes de treize articles, fauves ainsi que les pattes. Dessous du corps plus clair que le dessus. Mâle et femelle.

Habite les Pyrénées où elle a été découverte par M. Lafresnaye et trouvée ensuite par MM. Montcarrel et Duparc. La femelle de la collection de M. le comte Dejean, y est désignée de la main de Latreille sous le nom spécifique de *lunaria*. Le mâle de la même collection et de la mienne.

19. FORFICULE (Chélidoure) SIMPLE. — *Forficula simplex*, Germ.
Faun. ins. europ. fas. XI, tab. 17, fig. a. b. c.

Forficula montana, Géné, *Saggio*, etc. pag. 14, n° 10.

(Long. 5 lignes $\frac{1}{2}$, non compris la pince qui a au moins 4 lignes dans le mâle.) Corps d'un brun de poix. Tête ferrugineuse, lisse, luisante; yeux noirs. Prothorax vaguement pointillé, ses côtés étroitement bordés de fauve pâle. L'écusson, selon M. Germar (1), est très-apparent, transversal, arrondi et obtus à l'extrémité. Elytres très-courtes, de $\frac{1}{4}$ de ligne au plus, obliquement tronquées à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen un peu convexe, pointillé, se dilatant à partir du milieu. Pince brune; ses branches allongées, mutiques, cambrées, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité; on voit un tubercule très-peu prononcé, placé en dessus, à la base de chacune des branches. Antennes de

(1) Cette partie, très-visible dans cette Forficule, est-elle un véritable écusson? La chose est possible, car la nullité des ailes et l'état rudimentaire des élytres, peuvent amener une modification de l'écusson, qui pourtant n'est point apparent dans les autres Forficules.

treize articles, d'un brun roussâtre, ainsi que les pattes et les palpes. Mâle.

La femelle diffère par la pince plus courte, plus épaisse que celle du mâle, plus recourbée à l'extrémité, dont les pointes s'entrecroisent : sa tête est d'un brun de poix luisant.

On doit la découverte de cette espèce à M. Lafresnaye qui l'a prise dans les Pyrénées et lui a donné le nom de *Simplex*. M. Génédit qu'elle habite le grand Saint-Bernard et le Mont-Rose. Je lui dois les deux sexes de cette espèce ; le mâle est aussi dans la collection de M. le comte Dejean.

20. FORFICULE (Chélidoure) SINUÉE. — *Forficula sinuata*, Germ.
Faun. insect. europ. fasc. XI, tab. 16, fig. a, b. Mâle.

Forficule des Pyrénées, Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 9.
Mâle.

(Long. 5 à 6 lignes, non compris la pince qui a 3 lignes $\frac{1}{2}$ à 4 lignes.) Corps brun, bouche pâle. Prothorax bordé de blanc-âtre latéralement. Elytres très-courtes, ayant une ligne à peu près ; obliquement tronquées à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen plan, un peu pointillé ; le bord inférieur des segments d'une nuance plus claire. Pince de la couleur du corps ; ses branches arquées, un peu sinueuses, munies en dessus à leur base d'un tubercule assez saillant, et armées en avant de cette base, d'une forte dent interne ; elles sont terminées chacune en une pointe un peu recourbée en dedans. Antennes de douze articles, d'un jaune pâle ainsi que les pattes. Dessous du corps plus clair que le dessus. Mâle.

Découverte dans les Pyrénées par M. Lafresnaye, qui lui a appliqué le nom spécifique adopté par M. Germar.

21. " FORFICULE (Chélidoure) DE DUFOUR. — *Forficula Dufourii*.
(Pl. I, fig. 5. Mâle.)

Forficula aptera, Léon Dufour, in litteris.

(Long. 3 à 3 $\frac{1}{2}$ lignes, femelle, 4 à 4 $\frac{1}{2}$ lignes, mâle, non compris la pince qui a une ligne dans la femelle, et au moins 2 lignes dans le mâle.) Corps d'un brun de poix, lisse, assez luisant. Tête ayant quelquefois ses côtés plus clairs. Prothorax bordé de jaune pâle latéralement. Elytres très-courtes, d'une demi-ligne, oblique-

ment tronquées et un peu échancrées à leur extrémité, moins foncées que l'abdomen. Ailes nulles. Abdomen allant en s'élargissant vers le bout ; segment terminal du mâle épais avec sa moitié dorsale grande, en carré transversal, le bord postérieur formant un bourrelet transverse, bien saillant. Ce segment de forme ordinaire dans la femelle. Pince de la couleur du corps, un peu pointillée : celle du mâle ayant ses branches élargies à la base, munies dans cette partie d'une dent interne, forte et plus ou moins crochue, arquées à partir de la dent ; leur extrémité fortement recourbée et terminée en pointe mousse. Les branches dans la femelle sont droites, mutiques, plus larges à la base, terminées en une pointe fine, aiguë, à peine recourbée. Dessous de l'abdomen glabre et pointillé dans le mâle, pubescent dans la femelle. Antennes d'un brun fauve, ayant au moins douze articles. Palpes d'un jaune pâle ainsi que les pattes. Mâle et femelle.

France méridionale. Feu Latreille et moi avons reçu cette espèce de M. Léon Dufour, sous le nom d'*aptera*, que l'on ne peut lui conserver, M. Toussaint Charpentier ayant antérieurement appliqué cette dénomination à une autre espèce.

GENRE VIII. DIPLATYS. — *DIPLATYS*, Aud. - Serv.
Rev. — *Forficula*, Palis.-Bauv.

Corps un peu convexe, peu épais, pubescent ainsi que la pince.

Abdomen presque cylindrique, peu déprimé ; ses deuxième et troisième segments munis chacun en dessus d'un tubercule latéral ; segment terminal grand, beaucoup plus large et plus épais que les autres, et faisant à lui seul le tiers inférieur de l'abdomen ; pénultième segment *étroit, transversal, coupé droit postérieurement, tant en dessus qu'en dessous.*

Antennes composées de quinze à trente articles allongés, distincts les uns des autres.

Tête grande, déprimée, beaucoup plus large que le prothorax.

Yeux gros, saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Palpes filiformes.

Prothorax étroit, se retrécissant à sa partie postérieure, qui est arrondie; il est un peu rebordé latéralement.

Elytres linéaires, assez longues.

Pattes allongées; cuisses comprimées.

Tarses; le premier et le troisième article allongés, égaux; le second petit, bifide, presque bilobé.

1. *DIPLATYS MACROCEPHALE*. — *Diplatys macrocephala*, And.-Serv.
Rev. pag. 7.

Forficula macrocephala, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. pag. 36, Orthopt.
Pl. I, fig. 3.

(Long. 5 lig., non compris la pince qui n'a qu'une lig.) Tête noirâtre. Corps roussâtre. Elytres longues de deux lignes, brunâtres, tronquées droit postérieurement. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres lors du repos, d'une ligne, et de leur couleur. Pince d'un roux pâle; chaque branche presque droite, simple, mutique, très-peu arquée et pointue au bout; assez large et aplatie à la base. Antennes et pattes brunâtres. Dessous du corps plus pâle que le dessus.

Trouvée à Benin sous les écorces d'arbres par Palisot-Bauvois. Notre unique individu étant en mauvais état, il est difficile d'en reconnaître le sexe avec certitude.

II. Corps très-sensiblement déprimé. (Prothorax très-rétréci en devant et presque en forme de cou.)

GENRE IX. *SPARATTE. — *SPARATTA*.

(Σπαράττω, je pince.)

Corps très-sensiblement déprimé.

Prothorax déprimé, en carré long, très-rétréci en devant et formant une sorte de cou; il est un peu rebordé

latéralement ; ses angles postérieurs obtus , les antérieurs nuls.

Abdomen très-allongé , linéaire , très-déprimé ; ses deuxième et troisième segments sans tubercule latéral ; segment terminal grand , formant à lui seul le tiers inférieur de l'abdomen ; plaque dorsale du pénultième étroite , transversale , coupée droit postérieurement ; plaque ventrale prolongée , presque en carré transversal (dans les mâles) , avec les angles postérieurs arrondis , recouvrant entièrement la dernière plaque ventrale (1).

Antennes ayant leur premier article gros , renflé vers le bout ; le second très-petit ; *ceux de trois à six cylindriques , égaux entre eux* (les autres manquent).

Tarses ayant le premier article cilié sur ses bords , *de grandeur moyenne* ; le deuxième petit , bifide ; le troisième *un peu plus grand que le premier et glabre*.

Tête petite , très-déprimée , cordiforme.

Yeux petits , placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Palpes assez courts.

Elytres linéaires , assez étroites.

Pattes assez longues ; cuisses postérieures plus grandes , plus élargies et plus comprimées que les quatre autres.

1.° SPARATTE PELVIMÈTRE. — *Sparatta pelvimetra*.

(Long. 5 lig., non compris la pince qui a au moins 2 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps lisse, brillant. Tête ayant au milieu un sillon longitudinal se bifurquant au-dessus de la bouche, ce qui semble partager la tête en deux lobes; elle est d'un brun noir. Antennes ayant leurs six premiers articles pubescents; le premier brun, les suivants fauves (le reste manque). Prothorax d'un fauve rougeâtre avec le bord postérieur plus foncé. Elytres d'une ligne et demie, parallèles, en carré long, tronquées droit et fort légèrement échancrées au bout, d'un brun noir. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une demi-ligne dans le repos et de même couleur

(1) Femelles inconnues.

qu'elles. Abdomen ayant ses côtés parallèles, d'un fauve rougeâtre. Pince d'une nuance plus foncée que l'abdomen, en forme de *Pelvimètre* (1), ayant ses deux branches droites, parallèles, unicarénées dans leur longueur jusqu'à une dent interne placée environ aux deux tiers; puis s'amincissant brusquement, très-cambrées ensuite et finissant chacune en une pointe se croisant l'une sur l'autre dans le repos. Dessous du corps d'un rougeâtre plus clair qu'en dessus. Pattes de cette dernière couleur ainsi que les palpes; cuisses plus larges à la base qu'à l'extrémité, et comprimées. Mâle.

Elle me vient de la collection de feu Latreille; notée de sa main comme trouvée au Brésil.

GENRE X. * MÉCOMÈRE. — *MECOMERA*.

(μῆκος, longueur; μὴρὸς, cuisse.)

Corps très-sensiblement déprimé.

Prothorax très-déprimé, presque ovalaire, tronqué droit postérieurement avec les angles postérieurs aigus, rétréci en devant et formant une sorte de cou.

Abdomen.

Antennes de plus de quinze articles; le premier allongé, subcylindrique; le second très-petit, peu distinct; le troisième allongé, cylindrique; les *quatrième, cinquième et sixième noduleux*; les suivants allongés, presque cylindriques jusques et compris le quinzième, et velus (les autres manquent).

Tarses presque glabres; le premier article *court*; le second petit, bifide; le troisième *très-grand, plus long que les deux précédents réunis*.

Tête très-déprimée, élargie, presque triangulaire.

Yeux petits, points saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Palpes filiformes.

Elytres linéaires, assez longues.

(1) Sorte d'instrument de chirurgie propre aux accouchements.

Pattes assez grandes ; cuisses très-grandes , très-comprimées , élargies (notamment les postérieures) , égalant en longueur la jambe et le tarse réunis.

1.^e MÉCOMÈRE OBSCURE. — *Mecomera brunnea*.

(Long...) Corps d'un brun de poix, luisant et lisse. Bouche jaunâtre. Elytres d'une ligne un quart environ , coupées et tronquées carrément à leur extrémité , qui est très-légèrement échancrée. Partie coriaccée des ailes dépassant les élytres de trois quarts de ligne dans le repos et d'un jaune citron pâle, largement bordée de brun extérieurement. L'abdomen manque, sauf les deux premiers segments qui sont d'un brun de poix en dessus. Dessous du corps jaunâtre ; cuisses d'une nuance plus claire que le corps, jambes et tarses jaunâtres. Antennes d'un brun de poix.

Décrite d'après deux individus de la collection Latreille, privés d'abdomen et indiqués comme étant de Cayenne.

GENRE XI. APACHYE. — *APACHYA*, Aud.-Serv. Rev.
— *Forficula*, Palis.-Bauv.

Corps extrêmement déprimé, son épaisseur ne surpassant guère celle d'une carte à jouer.

Abdomen ayant ses deuxième et troisième segments sans tubercule latéral ; segment terminal très-grand , *distinctement échancré de chaque côté* ; plaque dorsale du pénultième segment *prolongée , s'avancant en manière de fer de lance jusqu'au milieu de la dernière plaque dorsale*.

Antennes de plus de quinze articles (si la figure donnée par M. de Bauvois est exacte).

Tête grande , aplatie , avec le vertex un peu convexe ; elle est presque triangulaire , plus large que le prothorax.

Yeux petits , placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Prothorax très-déprimé, ovalaire; ses angles postérieurs obtus, les antérieurs nuls; il est rétréci en devant, et forme une sorte de cou.

Palpes assez grands; les maxillaires presque sétacés.

Elytres longues, linéaires, arrondies au bout et tronquées obliquement, en s'arrondissant au côté extérieur.

Ailes très-amples; leur partie coriacée dépassant considérablement les élytres dans le repos.

Pattes de longueur moyenne; cuisses grandes, comprimées.

Tarses ayant le premier article court; le second petit, bifide; le troisième allongé, presque aussi grand que les deux précédents réunis.

1. APACHYE DÉPRIMÉE. — *Apachya depressa*, Aud.-Serv. Rev. pag. 9, n^o 1.

Forficula depressa, Palis.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 36, Orthopt. Pl. I, fig. 5.

(Long. 8 lig, $\frac{1}{2}$ non compris la pince qui a 2 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps roussâtre. Partie scutelliforme du mésothorax, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Elytres de trois lignes; leur bord extérieur ainsi que l'extrémité sont brunâtres, le reste plus pâle; cette extrémité est tronquée obliquement et sans échancrure. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, de trois lignes environ, d'un brun jaune intérieurement, d'un brun foncé au côté extérieur. Abdomen lisse; pince brunâtre; chaque branche simple, mutique, très-arquée, obtuse à l'extrémité et formant un anneau par leur réunion. Dessous du corps plus pâle que le dessus. Pattes d'un brun jaunâtre. Premier article des antennes fauve, le reste manque. Femelle?

Trouvée au royaume d'Oware dans l'intérieur des terres, par Palisot-Bauvois. De ma collection.

DEUXIÈME FAMILLE.

BLATTAIRES. — *BLATTARIÆ*.

- ANTENNES** plus ou moins longues, sétacées, insérées dans un sinus interne des yeux, composées d'un grand nombre d'articles (1) courts et serrés; le premier beaucoup plus gros que les autres.
- TÊTE** presque triangulaire, souvent entièrement cachée sous le prothorax, très-inclinée, de manière que la bouche touche presque au présternum; sa face ordinairement aplatie.
- YEUX** aplatis, oblongs, un peu en croissant, placés de chaque côté de la tête.
- OCELLES** au nombre de deux (2).
- LABRE** assez étroit, transversal.
- MANDIBULES** assez larges, comprimées latéralement, dures, denticulées au côté interne.
- MACHOIRES** ciliées, terminées en une pointe allongée, un peu arquée, munie chacune d'une galète aussi longue que la mâchoire, plate et presque ovale.
- LÈVRE** presque membraneuse, aplatie, bifide.
- PALPES** allongés, surtout les maxillaires qui sont plus grands que les autres et de cinq articles, les deux premiers courts, le terminal en forme de hache allongée. Palpes la-

(1) Geoffroy en a compté 94 dans la Kakerlac orientale.

(2) M. A. Doumerc, mon ami, connu par plusieurs mémoires sur l'entomologie, pense que les deux points rarement saillants et le plus souvent de couleur jaunâtre, que l'on observe près de l'insertion de chaque antenne des Blattaires, sont de véritables ocelles, et je partage son sentiment.

biaux de trois articles presque égaux, le dernier obconique.

PROTHORAX presque semi-circulaire ou orbiculaire, *clypéiforme, s'avancant sur la tête et la cachant ordinairement en entier* ; il est aplati ou peu convexe, souvent transversal ; ses côtés débordant le corps. Présternum, mésosternum et métasternum grands, distincts les uns des autres, ayant chacun latéralement une cavité ovale de la grandeur et de la forme de la cuisse, et la recevant dans l'état de repos ou de contraction.

ELYTRES horizontales, coriacées, minces, ordinairement très-grandes, en recouvrement oblique à leur suture, la gauche s'avancant sur la droite ; chargées de nervures plus ou moins nombreuses ; leur côté extérieur débordant plus ou moins le corps ; le disque offrant souvent une strie arquée, distincte.

AILES amples, horizontales, membraneuses, pliées longitudinalement en éventail dans le repos, ordinairement de la longueur des élytres.

ECUSSON nul.

ABDOMEN très-souvent large, aplati en dessus, presque toujours un peu convexe en dessous, composé de sept segments dans les mâles, de six dans les femelles, non compris l'anūs, qui est apparent dans les mâles (les genres *Panesthie* et *Périsphère* exceptés), toujours caché dans les femelles (sauf dans les *Kakerlacs*). Chaque segment portant un stigmate de chaque côté. L'anūs, privé de stigmates, est recouvert en dessus

- et en dessous par une plaque; la sousanale porte latéralement et dans les deux sexes, un appendice conique, mobile, multiarticulé, de grandeur variable : les mâles ont de plus deux filets cylindriques, ordinairement très-apparens, dépendants de la plaque sousanale.
- PATTES** plus ou moins longues, les postérieures un peu plus grandes que les autres. Hanches grandes. Cuisses ovales, aplaties, ayant un trochanter à leur base. Jambes longues, un peu aplaties, hérissées d'épines fortes et mobiles.
- TARSES** de cinq articles (1), le dernier terminé par deux crochets, ayant quelquefois une pelote dans leur entre-deux
- CORPS** plus ou moins déprimé en dessus, habituellement allongé, ovalaire ou suborbiculaire.

Plusieurs Blattaires sont nocturnes, aussi d'anciens naturalistes les ont-ils désignés par l'épithète de *Lucifugæ*. Ces Orthoptères sont très-agiles et courent avec une grande vitesse; ce sont des insectes fort destructeurs et des plus incommodes, répandus dans toutes les parties du monde, mais plus abondants et ordinairement de plus forte taille dans les climats très-chauds, où ils multiplient considérablement et sont généralement désignés sous les noms de Ravet, de Kakerlac, de Bête noire, etc.

Dans l'accouplement ces insectes sont placés sur une même ligne, joints l'un à l'autre par l'extrémité de l'ab-

(1) Geoffroy dit que les tarsi postérieurs n'ont que quatre articles, mais c'est une erreur.

domen. La femelle fécondée fait sortir de son abdomen, au bout d'un certain temps, une sorte de coque ovi-forme, oblongue, de substance coriace, carénée sur l'un de ses côtés; cette carène souvent dentelée en scie, les dents disposées de manière que les pointes, opposées aux intervalles, les remplissent; cette coque, susceptible de s'ouvrir longitudinalement en deux parties comme une coquille bivalve, est celluleuse en dedans et peut contenir de quinze à trente œufs. Son dessus, suivant les espèces, est uni ou rayé, tantôt longitudinalement, tantôt en travers.

M. A. Doumerc, que j'ai déjà cité, a étudié avec soin l'anatomie de la Kakerlac orientale; il a fait sortir en ma présence de l'abdomen d'un mâle conservé dans l'alcool, une pièce dure et brune, d'environ trois lignes de longueur, étroite, un peu aplatie et terminée en une pointe crochue et très-aiguë; c'est probablement la partie caractéristique de son sexe,

J'emprunte à M. Hummel (Essais entomol. n° 1) les détails suivants sur les mœurs de la Blatte germanique naturalisée maintenant à Saint-Pétersbourg, et qu'on y trouve en immense quantité dans les cuisines, ainsi que la Kakerlac orientale.

« Le premier avril je mis une coque pondue récemment sous une cloche de verre où je conservais une femelle. Cette coque était en carré long, peu convexe, arrondie sur les côtés et aux deux bouts, rayée transversalement et ayant à l'un des côtés une couture relevée, travaillée en tresse(1). Elle était longue de trois

(1) Suivant les figures données dans la Faune française, Orthopt. Pl. 2, la coque de la Kakerlac orientale est sans raies, et celle de la Blatte lapone rayée longitudinalement.

» ligne et large de moitié, de couleur jaunâtre, un peu
» brune. A peine eus-je introduit cette coque sous le
» verre, que la Blatte s'en approcha, la tâta et la re-
» tourna en tout sens. Elle la prit entre ses pattes de de-
» vant et lui fit une ouverture longitudinale d'un bout
» à l'autre. A mesure que cette fente s'élargissait, je vis
» sortir de la coque de petites larves blanches, roulées
» et attachées deux à deux. La femelle présidait à cette
» opération; elle leur aidait à se développer en les frap-
» pant doucement avec ses antennes et en les touchant
» avec ses palpes maxillaires. Les larves commencèrent
» à remuer leurs antennes, puis leurs pattes, puis elles
» se détachèrent les unes des autres, et en quelques
» secondes elles furent en état de marcher. La coque,
» restée vide, montrait alors autant de petites cel-
» lules, séparées par des cloisons blanches et lisses; et
» le nombre de ces cellules correspondait en même
» temps à celui des raies que j'avais vues extérieure-
» ment sur la coque.

» Toutes les jeunes Blattes une fois sorties, la femelle
» ne s'en occupa plus. Je comptai alors trente larves
» toutes blanches et transparentes, ayant les yeux noirs
» et un point foncé sur l'abdomen, qui indiquait les
» intestins. Mais en peu d'instantes elles prirent une
» autre couleur; d'abord verdâtre, bientôt noire,
» nuancée de gris jaunâtre. Elles se mirent à courir et
» s'attachèrent aux miettes de pain qui se trouvaient
» sous le verre; tout cela fut l'affaire de vingt minutes.
» Suivant Latreille, les œufs de la Kakerlac orientale
» sont renfermés dans une coque ovale, comprimée,
» d'abord blanche, ensuite brune, solide, dentelée en
» scie sur un des côtés.

» La Blatte germanique doit changer six fois de

» peau avant de parvenir à l'état parfait. La première
» mue a lieu huit jours après la naissance, la larve est
» de nouveau toute blanche après avoir quitté la
» vieille peau, mais elle regagne vite ses véritables
» couleurs. Elle est déjà beaucoup plus grande, plus
» arrondie par derrière. Dix jours plus tard j'ai observé
» la seconde mue. La troisième s'ensuivit pour la plu-
» part après deux semaines, la larve sortit lentement
» mais avec assez de facilité de sa peau, après s'être
» accrochée à quelque chose de fixe et avoir ouvert
» cette peau sur le corselet. En sortant elle était toute
» mince, fort allongée, et pour ainsi dire cylindrique ;
» mais en quelques minutes elle avait repris sa forme
» oblongue et aplatie ; et elle avait plus de volume que
» la peau qu'elle venait de quitter. Il lui fallut toute-
» fois un peu plus de temps pour reprendre ses cou-
» leurs. Le bord jaune du corselet se dessinait mainte-
» nant, et on remarquait déjà les deux segments tho-
» raciques plus larges que l'abdomen, et d'où naissent
» ensuite les élytres et les ailes. Une tache jaune, car-
» rée, se voyait au milieu de ces segments.

» Toutes ces différentes formes qui indiquent ce que
» la larve deviendra un jour, sont encore beaucoup
» plus apparentes à la suite de la quatrième mue, qui
» arrive environ un mois après la troisième.

» Un mois de plus et ces larves étaient passées à
» l'état de nymphes. Elles méritent ce nom à leur cin-
» quième transformation. La nymphe est moins longue
» que l'insecte parfait, mais elle est beaucoup plus
» plate et presque plus large. Le corselet a déjà la
» forme qu'il gardera, et ses deux lignes noirâtres.
» Celles-ci sont continuées sur les deux segments dont
» j'ai parlé plus haut, et qui débordent de beaucoup

» la poitrine. L'abdomen est en dessus noirâtre, avec
 » quelques taches rouges au milieu; en dessous brun
 » ou tel qu'il restera. Les pattes ont à peu près toute
 » la grandeur et consistance qu'elles doivent recevoir.
 » En cet état la nymphe vit un mois ou six semaines.
 » Peu à peu les fourreaux des ailes (les deux segments
 » sus-mentionnés) se séparent et s'étendent; la nymphe
 » perd de sa vivacité; elle mange moins, elle ne court
 » plus, elle cherche l'ombre et la solitude; tout à coup
 » elle s'accroche, la peau s'ouvre, et il en sort une
 » Blatte parfaite, blanche comme la neige avec les
 » yeux noirs; mais à vue d'œil l'insecte reprend ses
 » couleurs naturelles; les antennes et les pattes bru-
 » nissent les premières; ensuite l'abdomen; en trois
 » heures le corselet a ses lignes parallèles; les élytres
 » se colorent les dernières: et dans l'espace de dix à
 » douze heures, tout le changement est achevé; c'est
 » la sixième et dernière métamorphose (1).

» La Blatte germanique femelle est lourde, elle court
 » vite, mais je ne l'ai jamais vue remuer les élytres;
 » tandis que le mâle, en tout plus léger, se sert aussi
 » parfois de ses ailes.

» Je n'ai jamais vu la femelle recevoir le mâle avant
 » quinze jours après sa dernière métamorphose, et
 » alors l'accouplement a lieu, comme dans les Forfi-
 » culaires, c'est-à-dire que les deux individus s'ap-
 » prochent l'un de l'autre à reculons, et que le mâle

(1) « Si une larve ou une nymphe casse ou endommage quelqu'un
 » de ses membres, la nature n'a pas la force de réparer cette perte
 » entièrement; le membre endommagé sera toujours imparfait.
 » Une nymphe avait cassé une de ses antennes assez près de la
 » base; à la dernière mue cette antenne est sortie trois fois plus
 » longue que le morceau qui était resté, mais toutefois fort incom-
 » plète et de moitié plus courte et plus mince que l'autre. »

» étant le moins fort, est souvent traîné par la femelle
» et forcé de suivre tous ses mouvements. L'abdomen
» de la femelle se gonfle en peu de jours, et après
» une semaine la coque est visible au bout du ventre.
» C'est au commencement un corps blanc et difforme,
» mais il grandit pour ainsi dire à vue d'œil, et avant
» la fin de la journée il a déjà sa forme carrée, sa cou-
» leur jaune, et il se trouve à moitié sorti de l'abdo-
» men. Une femelle a déposé la sienne le dixième jour,
» mais elle était petite, incomplète et vide. Une autre
» femelle que j'avais prise le 21 mars, a gardé sa coque
» vingt-un jours, et il est à croire qu'elle la portait de-
» puis quelque temps lorsque je l'ai prise. Cette coque
» qu'elle a déchirée elle-même n'était qu'à moitié rem-
» plie d'une matière blanche, sans forme. D'autres
» coques, d'où sont sorties des larves, ont été portées
» quinze jours. Il paraît que cette Blatte garde sa
» coque à l'orifice de l'abdomen beaucoup plus long-
» temps que la Kakerlac orientale qui, suivant De
» Géer, ne porte la sienne que sept à huit jours.

» La proportion des mâles aux femelles m'a paru
» d'un sur neuf. Les Russes pensent que cette espèce
» leur a été comme importée de la Prusse par leur ar-
» mée à son retour de l'Allemagne après la guerre de
» sept ans. On assure que jusqu'à cette époque elle
» était inconnue à Saint-Pétersbourg, où maintenant
» elle n'est que trop commune. Elle habite les maisons
» et mange à peu près tout; elle préfère cependant le
» pain, et même le pain blanc au pain bis. Elle ne
» recherche pas la farine et ne fait pas grand cas de
» la viande, si elle trouve d'autre nourriture. Je l'ai
» vue par milliers se fourrer dans des flacons qui
» avaient contenu de l'huile, et j'ai également remar-

» qu'elle aime beaucoup le cirage des bottes ,
 » qu'elle ronge en pénétrant jusqu'au cuir. M. de Cha-
 » misso raconte (*Verhaellungen der Gesellschaft*, etc.
 » *Band* I, St. 3) qu'on a ouvert en pleine mer des bar-
 » rils qui devaient contenir du riz ou du blé, et qu'on
 » les a trouvés remplis de la *Blatta germanica* : en-
 » fin on lit dans le *Magazin d'Illiger*, *Band*, 4 pag. 324,
 » que cette espèce fait ses délices de citrons, d'autres
 » acides végétaux , et qu'elle se nourrit même d'encre.
 » J'ai vu quelquefois les larves et les nymphes manger
 » la peau qu'une d'entre elles avait jetée, ce que De
 » Gécér a également remarqué dans des Sauterelles
 » (tom. 3, pag. 277) ; j'ai observé aussi des larves dé-
 » vorant la matière intérieure des coques en état im-
 » parfait ; mais je n'ai jamais vu les Blattes s'entre-
 » tuer ou l'une manger l'autre. Elles peuvent long-
 » temps supporter la faim , et on les rencontre souvent
 » en grande quantité dans des endroits où selon toutes
 » les apparences elles n'ont rien pour se nourrir. »

D'après ce qu'on vient de lire de la Blatte germa-
 nique , et d'après ce que dit Linné de la multiplication
 de la Blatte lapone , dans les habitations des Lapons ,
 l'on voit que ces deux espèces, que l'on ne trouve qu'en
 médiocre quantité aux environs de Paris sur différents
 arbres , sont devenues domestiques dans les climats du
 Nord , et y ont pullulé en quantité innombrable.

La Kakerlac orientale qui a été apportée en Europe
 s'est aussi naturalisée dans nos maisons, où elle se tient
 dans les endroits très-chauds et obscurs , tels que les
 fours , les cheminées de cuisine , etc. , et y multiplie
 considérablement.

La Kakerlac américaine , très-connue en Amérique
 sous ce nom de Kakerlac , et qui s'y rencontre dans les

champs et les habitations, attaquant et rongant toutes sortes de substances, se trouve maintenant en Europe, où sans doute elle est venue dans des tonnes de sucre, car on la voit fréquemment, dit-on, dans nos raffineries.

Ces deux espèces exotiques se sont donc acclimatées dans l'Europe tempérée en s'y réfugiant dans les maisons, comme les *Blattes* lapone et germanique sont maintenant devenues domestiques dans le rude climat de Russie et de Laponie.

La larve des *Blattaires* ne diffère de l'insecte parfait que par le défaut d'ailes et d'élytres. Encore y a-t-il des femelles qui n'acquièrent jamais ces parties complètes. Il est probable aussi que parmi les espèces exotiques, qui sont très-nombreuses, il y en a plusieurs qui restent aptères toute leur vie, et cependant s'accouplent et se reproduisent dans cet état. Je ferai observer à ce sujet qu'il n'est pas rare dans les insectes en général, de voir dans certaines espèces le mâle pourvu d'ailes parfaites, tandis que la femelle n'en a point, ou n'en a que d'avortées; et que l'on en rencontre fréquemment aussi d'autres où les deux sexes sont aptères, mais je ne connais pas un seul exemple d'espèces dont la femelle aurait les organes du vol complètement développés, tandis que son mâle ne les aurait qu'imparfaits ou nuls. Donc la nature a souvent privé les femelles de la puissance de voler, en l'accordant pourtant à leurs mâles. D'après cela, lorsque l'on examine une femelle d'insectes d'une nouvelle espèce, et qu'elle a les organes du vol parfaits, si son mâle est inconnu, on doit en conclure que ce mâle doit être parfaitement ailé.

Plaque sousanale

des deux sexes
à découvert
et très-appa-
rente. (Fi-
lets sexuels
des mâles très-
saillants hors
de l'abdo-
men.

Cuisses plus ou moins épineuses en dessous. 1. *Kakerlac*.

des femelles ont'éreent cachée par le dernier segment de l'abdomen ; celle des mâles très-apparente. (Filets sexuels des mâles souvent à peine saillants. Cuisses rarement épineuses en dessous. Appendices abdominaux

Crochets des tarses

munis d'une pelote plus ou moins apparente.

Corps

sans
pelote.

allongé, plus ou moins déprimé en dessus. (Disque des
élytres offrant ordinairement une strie arquée.)

ayant son bord postérieur arrondi et sans rebord.

Antennes
velues et plus épaisses, de la base au milieu.

rois art	gra
e eux,	c
res ou	c
4 ^e artic	
et, p	col

cles in
...
peine
le des
esque
nds', é
omen
bloug

ermédi . . .
ubescen
arses,
ilobé.)
argis. (allong
Abbe
dépri
nt et r

tires
..
tes,
rès-
..
Ab-
et
..
men
(né.)
bor-
..
eine
An-
mes,
t en
..

2. *Blechnum*
3. *Blechnum*
4. *Psidium*
5. * *Phyllanthus*
6. * *Phyllanthus*
7. *Conium*
8. *Phyllanthus*

bère.
tte.
udomo
ratro
rachy
ydie.
raspi
nesthie

...s.
...e.
...ole
...
... (1

(1) Ne connaissant pas les mâles de ce genre, on ne le place dans cette division que par analogie.

I. Plaque sousanale des deux sexes à découvert et très-apparente. (Filets sexuels des mâles très-saillants hors de l'abdomen.)

GENRE. I. KAKERLAC. — *KAKERLAC*, Latr. Aud.-Serv.
— *Blatta*, auctor.

Plaque sousanale des deux sexes, à découvert; celle des femelles, grosse, comprimée, saillante, conique, distinctement bivalve (1) : celle des mâles ovale, transversale, légèrement sinuée au bord postérieur. Filets sexuels des mâles, très-saillants hors de l'abdomen; celui-ci allongé, déprimé en dessus; son dernier segment (sixième) de la longueur du cinquième dans les femelles; le terminal, ou septième, étroit dans les mâles, transversal, un peu sinuée au bord postérieur.

Pattes déliées, allongées, surtout les postérieures; cuisses épineuses en dessous; crochets des tarses ayant une pelote dans leur entre-deux, souvent oblitérée après la mort : les quatre tarses postérieurs ayant leur premier article aussi long que les quatre autres réunis.

Antennes glabres, au moins de la longueur du corps.

Prothorax presque orbiculaire.

Elytres avec une strie arquée.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes égalant au moins la longueur de l'abdomen, et le dépassant souvent.

1. * KAKERLAC REMARQUABLE. — *Kakerlac insignis*.

(Long. 3 pouces environ.) Cette espèce, la plus grande connue de ce genre, rivalise de taille avec plusieurs Blabères. Corps

(1) Caractère propre au seul genre Kakerlac, parmi les Blattaires.

d'un brun très-foncé en dessus, clair en dessous. Tête d'un brun noirâtre, ayant auprès de chaque œil, une petite tache lisse, arrondie, ferrugineuse. Prothorax pointillé, un peu inégal sur son disque, très-finement rebordé en avant et sur les côtés. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, larges et arrondies à l'extrémité, chargées d'une multitude de stries longitudinales, et de nervures courtes, transversales, formant une fine réticulation. Ailes de la longueur des élytres, rembrunies, surtout à la côte. Antennes d'un brun noirâtre. Pattes d'un brun clair; épines tibiales fortes et noirâtres; le dessous des cuisses offre quelques épines rares et placées vers l'extrémité. Femelle.

De Cayenne. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

2. KAKERLAC AMÉRICAINE. — *Kakerlac americana*.

Blatta americana, Linn. *Syst. nat.* pag. 687, n° 4.

— Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 7, n° 6.

— Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 315, n° 7.

— Palis-Bauv. *Insect. d'Afrique et d'Amérique* pag. 181. Orthopt. Pl. 1, b. fig. 1.

— Faun. franç. Orthopt. Pl. 2, fig. 1.

— Herbst, *Archiv.* pag. 185, n° 4, tab. 49, fig. 5.

— Brullé, *Hist. nat. des ins.* tom. IX, pag. 53, Pl. 4, fig. 3.

La grande Blatte, Geoff. *Ins.* Paris, tom. 1, pag. 381, n° 2.

(Long. 15 lig. mâle, un pouce femelle.) Corps d'un roux ferrugineux plus ou moins clair. Tête ayant de chaque côté près de la base des antennes un petit point jaunâtre (ocelle). Labre de cette dernière couleur. Prothorax presque ovale, considéré transversalement, lisse, uni, luisant, d'un jaune d'ocre plus ou moins foncé, avec deux grandes taches quelquefois réunies, d'un brun roux. Elytres (mâle) dépassant l'extrémité de l'abdomen de près de quatre lignes; celles de la femelle, ne la dépassant que de deux et demi à trois lignes. L'espace circonscrit par la strie arquée, offre des points et des stries, fines longitudinales. De chaque côté de la base part une ligne élevée longitudinale, s'oblitérant vers la moitié de l'élytre. La marge extérieure débordant l'abdomen est pointillée; le reste de l'élytre est réticulé et chargé de nombreuses stries longitudinales, bifurquées à leur extrémité. Ailes de la longueur des élytres et plus pâles qu'elles, striées et réticu-

lées. Dessous du corps ferrugineux-clair, avec l'extrémité de l'abdomen brunâtre, surtout dans la femelle. Appendices latéraux grands, ayant à peu près trois lignes; filets sexuels du mâle de deux lignes de long. Antennes sensiblement plus longues que le corps, dans les deux sexes, d'un brun ferrugineux. Pattes jaunâtres, à épines noirâtres, avec les jambes et les tarses plus foncés. Mâle et femelle.

Originaire de l'Amérique méridionale, la navigation l'a répandue dans les autres parties du monde.

Olivier observe que les individus nés en Amérique sont plus grands et d'une belle couleur de rouille, tandis que ceux qui se sont multipliés en Europe, de taille moins forte, ont pris une nuance plus brune.

Nota. Une variété femelle, qui devrait peut-être constituer une espèce particulière, diffère par sa couleur presque d'un brun de poix; le front présente deux petites taches jaunâtres et une ligne longitudinale courte, de même couleur, qui sépare les taches; la couleur jaune du prothorax est plus claire; la marge extérieure des élytres est d'un beau jaune d'ocre. Elle est de Java.

3. * KAKERLAC FLAVICOLLE. — *Kakerlac flavicollis*.

(Long. un pouce, élytres non comprises.) Corps d'un roux foncé, luisant. Prothorax presqu'orbiculaire, coupé à peu près droit postérieurement, lisse, brillant, d'un jaune d'ocre; son disque un peu enfoncé. Elytres allongées, ovalaires, dépassant l'abdomen de cinq à six lignes; leur disque circonscrit par la strie arquée, très-finement strié, le reste couvert de stries très-prononcées. Ailes hyalines, de la longueur des élytres. Poitrine et pattes jaunâtres. Abdomen d'un roux brun, ses appendices fort grands. Antennes assez épaisses, d'un roux brun. Cuisses très-distinctement épineuses en dessous. Mâle.

De Java. Ma collection.

4. * KAKERLAC THORACIQUE. — *Kakerlac thoracica*.

(Pl. 2, fig. 1. Mâle.)

(Long. 15 à 16 lignes.) Corps assez étroit et allongé, d'un brun foncé luisant. Tête d'un brun de poix; front offrant une petite bande transversale roussâtre. Labre d'un brun clair. Palpes d'une nuance plus foncée. Antennes brunes, plus longues que le corps.

Prothorax d'un blanc jaunâtre, rebordé tout autour; ce rebord très-étroit et brunâtre. Disque du prothorax chargé de mouchetures en forme de points irréguliers, de couleur brune, la plupart contigus et au nombre de quinze à dix-huit. Elytres dépassant l'abdomen d'environ quatre lignes, d'un brun marron clair; leur espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, presque lisse, n'ayant que de faibles stries longitudinales; le reste de l'élytre muni d'une multitude de stries longitudinales, les unes droites, les autres un peu obliques. Ailes de la longueur des élytres, striées et réticulées, transparentes, avec leur première moitié d'un brun de suie. Pattes d'un brun ferrugineux. Mâle et femelle.

De Java. Collections de MM. le comte Dejean et A. Lefebvre, ainsi que de la mienne.

5.* KAKERLAC ENFUMÉE. — *Kakerlac fuliginosa*.

(Long. un pouce.) Elle est entièrement d'un brun de suie, glabre et luisante. Tête ayant près de chaque antenne un point blanchâtre (ocelle). Prothorax lisse, uni. Elytres plus longues que l'abdomen, leur disque, circonscrit par la strie arquée, strié obliquement. Ailes transparentes, très-enfumées, de la longueur des élytres. Antennes et pattes de la couleur du corps; dessous des cuisses et jambes chargées d'épines; cuisses ayant en dessus à leur extrémité, une épine isolée, remarquable. Mâle.

Amérique du nord. Ma collection.

6. KAKERLAC BRÉVICOLLE. — *Kakerlac brevicollis*.

(Long. un pouce.) Dessus du corps d'un brun rougeâtre luisant. Tête de cette couleur avec une légère impression transverse entre les antennes. Labre jaunâtre ainsi qu'une tache au-dessus de l'insertion des antennes. Celles-ci presque de la longueur du corps, d'un brun luisant. Prothorax extrêmement court, de deux lignes de longueur, lisse, presque orbiculaire, un peu rétréci en devant, rebordé latéralement. Son disque ayant de chaque côté, une impression très-prononcée. Elytres grandes, linéaires, longues de dix lignes, dépassant le bout de l'abdomen d'environ quatre lignes, d'un châtain clair luisant; leur espace discoïdal circon-

scrit par la strie arquée, finement strié et un peu rugueux; ces rugosités existent aussi en dehors de la strie arquée; dans le reste de leur étendue, les élytres ont des stries longitudinales, réticulées à l'extrémité; la marge extérieure débordant l'abdomen est d'une nuance plus claire, ainsi que l'extrémité des élytres. Ailes d'un jaune clair, de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix luisant. Pattes de cette couleur. Mâle.

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne; envoyée à Latreille par M. Westermann.

Obs. Cette espèce singulière ressemble, au premier coup d'œil, à un Termès, par la brièveté de son prothorax et l'extrême longueur des élytres et des ailes.

7.^e KAKERLAC PALLIPALPE. — *Kakerlac pallipalpis*.

(Long. 9 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps d'un brun marron fort luisant. Tête plus foncée; bouche et palpes d'un testacé clair; à la naissance de chaque antenne on voit un point testacé. Prothorax presque orbiculaire, très-lisse, point rebordé, un peu plus foncé que les élytres. Celles-ci dépassant le bout de l'abdomen de deux lignes et demie. Leur strie arquée très-prononcée, un peu oblique, l'espace circonscrit par cette strie, très-lisse et luisant. De chaque côté de la base part une ligne élevée, allant en s'oblitérant jusqu'à l'extrémité; marge extérieure débordant l'abdomen, chargée de stries obliques distinctes; le reste de l'élytre ayant des stries longitudinales peu prononcées. Ailes de la longueur des élytres, jaunâtres, finement striées et réticulées. Dessous du corps un peu plus foncé que le dessus, principalement sur les côtés. Antennes (incomplètes) atteignant au moins la moitié du corps, roussâtres, un peu pubescentes dans leur première moitié. Pattes roussâtres, les antérieures plus claires. Femelle.

De Java. Ma collection, Donnée par M. Buquet.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres et ailes plus courtes que l'abdomen dans les mâles ; rudimentaires dans les femelles.

8. KAKERLAC ORIENTALE. — *Kakerlac orientalis*, Latr. *Gener. Crust. et ins.* tom. 3, pag. 83.

Blatta orientalis, Linn. *Faun. succ.* n° 862.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 9, n° 17.

— Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 318, n° 21.

— Panz. *Faun. germ. fas.* 96, fig. 12. Mâle.

— Pal.-Bauv. *Ins. d'Afrique et d'Amér.* pag. 228, Orthopt. Pl. 2, c. fig. 3. Mâle.

— Faun. franç. Orthopt. Pl. 2, fig. 2. Mâle.

— Brullé, *Hist. nat. des ins.* tom. IX. pag. 94. Pl. 3, fig. 5.

La Blatte des cuisines, Geoff. *Ins. Par.* tom. 1, pag. 380, n° 1. Pl. 7, fig. 5. Mâle et femelle.

(Long. 10 lig.) Corps d'un brun roussâtre ; labre jaunâtre ; un point de cette couleur près de la base de chaque antenne. Prothorax presque orbiculaire, lisse, luisant, avec une impression de chaque côté, large et oblique. Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen, d'une nuance plus claire que le reste du corps ; l'espace circonscrit par la strie arquée a des stries formées par des points. De chaque côté part de la base une ligne longitudinale élevée, qui atteint l'extrémité de l'élytre en s'oblitérant, et se subdivisant alors en plusieurs petits rameaux ; marge extérieure débordant l'abdomen, finement pointillée ; le reste de l'élytre est strié longitudinalement et un peu réticulé. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un jaune sale, striées longitudinalement et un peu réticulées ; filets sexuels de la couleur du corps. Antennes beaucoup plus longues que le corps, un peu pubescentes, d'un brun roussâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle.

La femelle n'a point d'ailes, et ses élytres, en ovale allongé, sont rudimentaires, n'ayant que deux lignes de long. On y aperçoit la strie arquée et la ligne élevée latérale. Sa couleur est d'un brun de poix, presque noirâtre, plus clair en dessous. Antennes

plus courtes que dans le mâle, de la même couleur que le dessous du corps, ainsi que les pattes.

Cette espèce nous est venue de l'Orient; elle est aujourd'hui abondamment répandue dans l'Europe tempérée, et même en Russie, suivant M. Hummel. Elle ne se trouve que dans les maisons. Le mâle se sert fort peu de ses ailes. Les deux sexes se cachent pendant le jour dans les fentes des murs et des planchers, etc., mais sortent de leur retraite pendant la nuit, et se répandent partout, en attaquant les provisions de bouche, et notamment le pain et la farine. Elle exhale une odeur désagréable approchant de celle de la Souris. Quelques boulangers des villages autour de Paris la désignent sous le nom de *Caffard*.

Voici les détails que donne De Géer, tom. III, sur cette Kakerlac :

« Le ventre est large et plat en dessus, mais convexe en dessous, »
« divisé en huit segments qui ont des dentelures vers les côtés, »
« parce que chaque segment s'avance au bord postérieur en pointe »
« angulaire et plate. Le ventre diminue brusquement de volume »
« vers l'extrémité, en sorte que le dernier segment est petit, »
« arrondi ou bien conique, garni d'une ouverture en forme de »
« fente longitudinale, où sont placés l'anus et les parties sexuelles. »
« Au derrière on voit deux parties allongées, coniques et pointues »
« au bout, plates en dessus, et un peu convexes en dessous, »
« divisées transversalement en neuf anneaux garnis de poils »
« courts. Elles sont unies et articulées au pénultième segment du »
« ventre, de sorte qu'elles sont flexibles et mobiles, et dirigées de »
« façon qu'elles s'éloignent l'une de l'autre à leur extrémité. »
« Outre ces parties communes aux deux sexes, le mâle a encore »
« deux autres petites parties en forme de pointes cylindriques un »
« peu courbées, situées au bord inférieur de la fente du dernier »
« segment, et beaucoup plus courtes et plus déliées que les deux »
« autres. »

II. Plaque sousanale des femelles entièrement cachée par le dernier segment de l'abdomen; celle des mâles très-apparente.

GENRE. II. BLABÈRE. — *BLABERA*, Aud. - Serv. Rev.
— *Blatta*, auctor.

Plaque sousanale cachée dans les femelles; apparente, plane, subovalaire dans les mâles avec ses côtés coupés plus ou moins obliquement; filets sexuels apparents. Abdomen grand, allongé, presque ovulaire; son dernier segment (sixième) grand, transversal, semicirculaire, un peu convexe dans les femelles; le cinquième rétréci et légèrement arqué au bord postérieur. Le dernier (septième) dans les mâles, échancré au bord postérieur et plus étroit que le sixième.

Tarses *dépourvus de pelote entre leurs crochets*; ayant le premier et le cinquième article allongés, les intermédiaires courts, égaux entre eux.

Antennes moniliformes, glabres, ordinairement courtes, n'atteignant le plus souvent que la moitié du corps.

Tête plane ou canaliculée entre les yeux, produisant quelquefois, par son grand enfoncement dans le prothorax, une saillie sur celui-ci.

Prothorax grand, semicirculaire, rebordé; son bord antérieur quelquefois renversé en arrière et formant un repli.

Elytres ayant une strie arquée.

Corps allongé, glabre, ovulaire, déprimé en dessus.

Ce genre renferme les plus grandes espèces de sa Famille. Je n'en connais point au-dessous de quatorze à quinze lignes, et quelques-unes atteignent trois pouces et même davan-

tage. Les tarses sont dépourvus de pelote (1). Leur premier article est allongé, les trois intermédiaires courts, égaux entre eux; les antennes sont glabres et moniliformes, le plus souvent courtes.

Les espèces semblent habiter exclusivement l'Amérique méridionale.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax sans repli au bord antérieur.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres et ailes de forme et de longueur ordinaire.

(Second et troisième article des antennes courts, presque égaux entre eux. Tête plane.)

A. Premier article des antennes court, en cône renversé, guère plus long que les deux suivants réunis. (Epines tibiales fortes et nombreuses.)

1. BLABÈRE GÉANTE. — *Blabera gigantea*, Aud-Serv. Rev. pag. 11.

Blatta gigantea, Linn. Mus. Ludov. Ulric. pag. 106, n° 1.

— Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 6, n° 1. (En excluant le synonyme de Drury, qui appartient à l'espèce suivante.)

— Gronov. Zooph. pag. 174, n° 633, tab. 16, fig. 3.

— Stoll. Spect. et Mant. etc. Pl. I d. fig. 2.

— Oli. Encycl. tom. IV, pag. 314, n° 1. (En excluant le synonyme de Drury.)

— Brull. Hist. nat. des ins. tom. IX, Pl. 2.

(Long. 3 pouces et demi.) Prothorax formant presque un ovale (considéré transversalement); offrant un très-léger sinus au-dessus

(1) Du moins il m'a été impossible d'en apercevoir, et plusieurs entomologistes plus jeunes que moi, et dont la vue n'est pas affaiblie, n'en ont point vu à la plus forte loupe. M. Brullé assure cependant que les Blabères ont une pelote visible.

de la tête; il est à peine rebordé et d'un testacé jaunâtre; son disque un peu inégal, portant une large tache brune, presque carrée, un peu rétrécie en arrière et atteignant le bord postérieur; elle a dans son centre un espace rougeâtre; cette tache reparait en partie en dessous du prothorax. Elytres d'un testacé jaunâtre, ovalaires, rétrécies à leur extrémité, fort grandes, dépassant de six lignes l'extrémité de l'abdomen, striées obliquement, sauf sur leur bord extérieur; chacune d'elles portant une ligne longitudinale brune touchant le bord extérieur, partant de la base et s'arrêtant au tiers de l'élytre; leur disque nuagé d'une sorte de tache transverse obscure. Ailes de la longueur des élytres et de leur couleur. Tête d'un brun de poix avec le front plan: labre jaunâtre. Abdomen d'un brun de poix; ses segments plus ou moins bordés de jaunâtre antérieurement. Antennes d'un brun de poix à leur base, cette couleur s'éclaircissant en allant vers l'extrémité. Pattes et appendices de l'abdomen d'un brun luisant ainsi que les palpes. Corps plus jaunâtre dans la femelle. Mâle et femelle.

Cayenne. Mâle de ma collection et de celle de M. Lefebvre, qui possède aussi la femelle.

2. BLABÈRE DISCOÏDALE. — *Blabera discoïdalis*.

(Pl. 1, fig. 6. Femelle.)

Blatta gigantea, Drury, *Illustrat. of. natural*. Pl. XXXVI, fig. 3.

— Encycl. méth. Pl. 125, fig. 1.

— Stoll. Spect. et Mant. etc. Pl. I d. fig. 1.

(Long. 2 pouces.) Prothorax testacé, faiblement rebordé en arrière et sur les côtés, il a un léger sinus au-dessus de la tête; son disque inégal, ayant une grande tache presque carrée, d'un brun noirâtre, n'atteignant aucun des quatre bords, et dont les angles postérieurs sont arrondis: cette tache se reproduit en dessous du prothorax. Tête d'un brun de poix, ayant près de l'orbite de chaque œil, une petite tache ferrugineuse (ocelle). Palpes bruns. Labre jaunâtre. Elytres testacées, ovalaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant un peu l'abdomen, striées obliquement, sauf sur leur bord extérieur: chacune d'elles offrant une bande longitudinale d'un brun noirâtre touchant le bord extérieur, partant de la base et s'arrêtant au tiers de l'élytre où elle se bifurque;

le rameau interne plus étroit, se dirigeant un peu obliquement vers le disque de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres et de leur couleur. Abdomen d'un brun de poix; ses segments bordés de roussâtre postérieurement et portant en outre quelques taches de cette couleur. Antennes, pattes et appendices coniques de l'abdomen, d'un brun de poix. Femelle.

Saint-Domingue. Ma collection.

Obs. Elle se distingue des autres Blabères de sa division, par la tache discoïdale du prothorax, qui est isolée, tandis que, dans les autres espèces, cette tache atteint le bord postérieur.

Nota. Les trois espèces suivantes ne sont peut-être que des variétés de celle-ci.

3. BLABÈRE ATROPOS. — *Blabera Atropos*.

Blatta Atropos, Stoll. Spect. et Mant. Pl. II d. fig. 8.

(Long. 2 pouces environ.) Elle a beaucoup d'analogie avec les deux précédentes. Prothorax d'un jaune pâle, faiblement rebordé en avant et sur les côtés, avec un très-léger sinus au-dessus de la tête; son disque un peu inégal, occupé par une grande tache brune, presque carrée, allant en se rétrécissant en arrière et atteignant le bord postérieur; cette tache reparait en partie en dessous du prothorax. Elytres brunes, mais s'éclaircissant depuis le milieu jusqu'à l'extrémité: toute la marge extérieure dépassant l'abdomen, est d'un jaune pâle, ainsi qu'une grande tache scutellaire, irrégulière, presque carrée; elles sont ovalaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant de trois lignes le bout de l'abdomen, striées obliquement, sauf vers le bord extérieur. Ailes jaunâtres, aussi longues que les élytres. Tête et palpes d'un brun luisant; la première offrant, près de l'orbite de chaque œil, une tache arrondie, ferrugineuse (ocelle). Labre d'un jaune ferrugineux. Dessous du corps d'un brun luisant. Premier segment de l'abdomen portant une tache latérale, jaune et triangulaire; les second, troisième et quatrième bordés de jaune antérieurement, et offrant de chaque côté une tache ronde, jaune. Pattes d'un brun luisant ainsi que les appendices de l'abdomen. Antennes brunes à la base, jaunâtres ensuite. Mâle et femelle.

De Saint-Domingue. La femelle de ma collection; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

4.^e BLABÈRE VARIABLE. — *Blabera varians*.

(Long. 2 pouces 4 lig.) Elle a les plus grands rapports avec la Blabère Atropos, mais elle est plus grande et plus large. Antennes brunes. Tache discoïdale du prothorax carrée, de même largeur dans toute son étendue : cette tache portant quatre mouchetures roussâtres, disposées carrément, et en outre une ligne médiane et longitudinale de même couleur. Elytres dépassant de trois lignes l'extrémité de l'abdomen, ayant leur marge extérieure débordant l'abdomen, brune avec deux grandes taches jaunâtres ; l'un à la base, l'autre vers le milieu. Ailes d'un brun foncé et de la longueur des élytres. Femelle.

Le mâle diffère : 1^o par la coloration plus claire de ses élytres, et le brun de leur côté extérieur, moins intense ; 2^o par ses ailes seulement enfumées ; 3^o par la tache discoïdale du prothorax, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur ; 4^o l'abdomen est d'un jaune testacé en dessous, avec le bord postérieur des segments obscur ; les stigmates ainsi que la plaque anale, d'un brun de poix.

De Cuba. Ces deux individus font partie de la collection de M. A. Lefebvre.

5.^e BLABÈRE DOUTEUSE. — *Blabera dubia*.

(Long. 14 à 15 lig.) Corps ovalaire. Tête d'un jaune testacé avec le front brun-marron. Antennes d'un brun roussâtre ; premier article testacé, de la longueur de la moitié du corps. Prothorax semicirculaire, légèrement rebordé, testacé, lisse, avec un faible sinus au-dessus de la tête. Son disque un peu inégal, portant une grande tache presque semicirculaire, n'atteignant pas exactement le bord postérieur ; son centre offrant deux petites mouchetures roussâtres, distinctes. Elytres dépassant le bout de l'abdomen de trois lignes, testacées ; chaque bord latéral, avant la marge extérieure débordant l'abdomen, brunâtre ainsi que la partie postérieure des élytres depuis la strie arquée ; elles sont pointillées sur le disque et au côté extérieur, et striées dans le reste de leur étendue. Ailes de la longueur des élytres, testacées et diaphanes. Dessous de l'abdomen brunâtre avec les stigmates testacés. Pattes d'un testacé pâle ; épines tibiales roussâtres. Mâle.

Cette espèce présente les différences suivantes : tête brune avec

un peu de jaune à la face ; tache discoïdale brune du prothorax atteignant le bord postérieur ; stries et réticulations des élytres un peu plus distinctement prononcées.

Rapportée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire. Commune en novembre à Buénos-Ayres. Collections de MM. Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

Nota. Cette Blabère est peut-être la *Blatta Surinamensis*, Linn. *Syst. nat.* pag. 687, n° 3, et celle que Sulzer a représentée Pl. 8, fig. 1 de son Histoire des insectes ; la *Blatta Surinamensis*, De Géer, Mémoire. tom. III, pag. 539, n° 6, Pl. 44, fig. 8, est une autre espèce beaucoup plus petite, que je ne connais pas.

B. Premier article des antennes grand, cylindrique, aussi long que les cinq suivants réunis. (Epines tibiales plus rares et plus faibles.)

6. BLABÈRE GROSSE. — *Blabera grossa*, Aud.-Serv. Rev. pag. 11, n° 2.

Blatta grossa, Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 280.

(Long. 2 pouces.) Corps de forme oblongue, à côtés parallèles. Tête, et dessous du corps d'un brun olivâtre. Labre fauve ainsi qu'un point placé à l'orbite de chaque œil : face antérieure avec une légère dépression au sommet. Antennes plus courtes que le corps, d'un brun olivâtre. Prothorax testacé-livide, tant en dessus qu'en dessous, lisse, rebordé, semicirculaire, très-faiblement échancré de chaque côté vers l'angle postérieur ; son bord postérieur légèrement sinué. Disque du prothorax un peu inégal, portant une grande tache presque triangulaire, plus étroite en avant, et atteignant, par sa partie large, le bord postérieur qui est liséré de brun jusqu'à son échancrure latérale. On voit au milieu de la tache noire deux impressions assez prononcées. Elytres amples, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen, arrondies au bout et plus larges dans cette partie qu'à leur base, très-finement striées longitudinalement et obliquement, d'un testacé livide, ayant chacune une bande longitudinale brune, avant la marge qui déborde latéralement l'abdomen, partant de la base et se

rétrécissant graduellement pour se terminer en pointe au tiers de la longueur des élytres. Ailes aussi longues que celles-ci. Pattes d'un brun olivâtre. Dessous des tarses garni d'un duvet roussâtre. Femelle.

Du Brésil. Collections de MM. le comte Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

Nota. Elle se distingue des cinq espèces précédentes par sa forme oblongue et par la tache discoïdale du prothorax plus large en arrière qu'en avant.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres et ailes de grandeur ordinaire dans les mâles. Elytres des femelles courtes, mais de largeur habituelle. Ailes rudimentaires, plus courtes que les élytres. (Deuxième article des antennes court; le troisième cylindrique, deux fois plus long que le second. Tête canaliculée entre les yeux, du moins dans les mâles.)

7. BLABÈRE BIMOUCHETÉE. — *Blabera biguttata*, And.-Serv. Rev. pag. 11, n° 3. Femelle.

Blatta biguttata, Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 276, Pl. 14. Femelle.

(Long. 18 lig. femelle, 2 pouces mâle, élytres comprises.) Corps large dans les deux sexes, lisse, luisant, d'un brun noirâtre. Antennes de cette couleur et de moyenne longueur. Tête ayant sa face antérieure à peine creusée entre les yeux. Prothorax semi-circulaire, irrégulièrement strié, rebordé; tous ses rebords bruns, l'anérieur relevé: la base de chaque côté extérieur a une très-faible échancrure; le dessus du prothorax offre une sorte de grand arc brun dont les extrémités atteignent le bord postérieur; sur le disque, et près de la base, il y a plusieurs points ou taches irrégulières d'un brun-noirâtre, la plupart contigus. Le dessous du prothorax est brun postérieurement; sa partie antérieure jaune, lisérée de brun en devant. Mésothorax plus ou moins

varié de jaune, ce qui produit quelquefois dans son centre deux mouchetures de cette couleur, lorsque les élytres sont au repos. Elytres de longueur ordinaire, mais très-courtes, ne recouvrant que le premier tiers du dos; rebordées extérieurement, lisses, luisantes, de la couleur du corps; leur marge extérieure débordant notablement l'abdomen; elles sont presque carrées, tronquées et un peu sinueuses à l'extrémité; à la base de chacune on distingue un petit point jaune placé avant la marge qui déborde l'abdomen. Ailes rudimentaires, de trois lignes de long. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre luisant. Tous les trochanters d'un jaune fauve. Plaque foliacée anale, distinctement unicarénée au milieu en dessus. Jambes peu épineuses. Femelle.

Le mâle diffère par ses élytres lisses sur leur disque, circonscrit par la strie arquée, chargées ensuite de stries longitudinales et d'une réticulation bien visible: elles sont un peu plus longues que l'abdomen. Ailes de la longueur des élytres.

Du Brésil. Femelle de la collection de M. le comte Dejean et de la mienne. Mâle, de celle de M. A. Lefebvre.

Nota. La femelle semblerait au premier aspect n'être qu'en état de nymphe, mais ses élytres, quoique très-courtes, sont de forme ordinaire, et nullement conformées comme celles des nymphes de Blattaires, où ces organes sont toujours étroits et rudimentaires; c'est ce qui me l'a fait considérer comme arrivée à l'état parfait. M. Thunberg qui l'a décrite et figurée, n'élève aucun doute à ce sujet.

♂. BLABÈRE SEMBLABLE. — *Blabera similis*.

(Long. 18 lig. femelle, 2 pouces mâle, élytres comprises.) Elle a les plus grands rapports avec la précédente, mais elle en diffère par les caractères suivants: la femelle a les élytres beaucoup plus longues, recouvrant au moins la moitié du dos, arrondies à leur extrémité, distinctement pointillées et offrant quelques petites stries obliques; leur rebord extérieur relevé et de couleur fauve. Ailes rudimentaires, de quatre lignes de long. Partie antérieure du prothorax jaune; son rebord relevé est de cette couleur, sans liséré brun ni en dessus ni en dessous. La base du côté extérieur offre une échancrure bien prononcée, ce qui rend chaque angle postérieur unidenté. Tête ayant sa face antérieure plane. Femelle.

Le mâle est remarquable par la grande ampleur des élytres et des ailes, qui débordent sensiblement l'abdomen sur les côtés, et dépassent son extrémité d'au moins un demi-pouce; les élytres sont comme gaufrées et chargées d'une multitude de stries longitudinales, obliques; celles que l'on voit au-dessous de l'espace circonscrit par la strie arquée, sont bien plus nombreuses et bien plus fortement prononcées. Ailes de la couleur des élytres et de leur longueur. Pour tout le reste, il ressemble à la femelle, mais son prothorax est de moindre dimension; ses élytres et ses ailes sont beaucoup plus foncées que celles de la Blabère bimouchetée.

Deux individus provenant de la collection Latreille, sans indication de patrie.

Obs. La partie brune du prothorax vu en dessus, est plus étendue que dans la Blabère bimouchetée et ne se dessine pas précisément en manière d'arc.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax ayant son bord antérieur renversé en arrière en forme de repli. (Troisième article des antennes notablement plus long que le second et cylindrique. Tête canaliculée entre les yeux, tellement enfoncée dans le prothorax qu'elle produit une saillie sur son disque.)

9. BLABÈRE RÉFLÉCHIE. — *Blabera reflexa*.

(Pl. 2, fig. 2. Mâle.)

Blatta reflexa, Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb., tom. X, pag. 278.

Mouffet, *Insectorum sive*, etc. pag. 129.

Blatta Mouffeti, Kirb. Centur. d'ins. édit. Lequien, pag. 74, n° 9. Le mâle. var. A. la femelle.

(Long. 18 à 20 lig.) Corps ovale-allongé. Tête produisant une forte saillie sur le prothorax; elle est d'un brun olivâtre et sans carène. Face antérieure creusée longitudinalement; labre testacé ainsi qu'une petite tache placée près de l'orbite de chaque œil. Antennes d'un brun noirâtre, de la longueur de la moitié du corps dans

la femelle, aussi longues que lui dans le mâle. Prothorax transversal, creusé en gouttière antérieurement; cette gouttière formée par la largeur du bord antérieur qui est très-relevé, replié en arrière et ponctué. Bord postérieur un peu relevé, un peu sinué, ayant une échancrure près de chaque angle postérieur. Le prothorax est lisse, d'un ferrugineux testacé dans la femelle, plus ou moins foncé près du bord postérieur. Dans le mâle, il est de plus petite dimension, brun en dessus avec son repli antérieur jaunâtre. Dans les deux sexes, le dessous est testacé, luisant, avec les angles postérieurs rembrunis. Elytres lisses, légèrement rebordées dans les deux premiers tiers de leur côté extérieur, striées longitudinalement et obliquement, dépassant de trois lignes l'extrémité de l'abdomen, d'un testacé livide dans la femelle, d'un brun de suie dans le mâle. Ailes de la longueur des élytres et de leur couleur, suivant le sexe. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre. Mâle et femelle.

Assez commune au Brésil.

10.* BLABÈRE PÉDESTRE. — *Blabera pedestris*.

(Long. 16 lig.) Corps plus élargi, plus ovalaire, plus déprimé et même un peu plus court que celui de la femelle de l'espèce précédente, laquelle celle-ci ressemble presque en tout. Sa tête produit de même une forte saillie sur le prothorax, mais ici cette saillie porte au milieu une carène longitudinale atteignant, en s'oblitérant, les deux extrémités. Le prothorax est sensiblement plus grand que celui de la Blabère réfléchie; sa partie antérieure repliée en arrière est plus large et plus fortement ponctuée, presque chagrinée. Elytres dépassant de deux lignes le bout de l'abdomen. Ailes rudimentaires, ayant seulement trois lignes de long, tandis que dans la Blabère réfléchie, les deux sexes ont les leurs parfaitement développées et de la longueur des élytres. La distribution des couleurs est la même dans les deux espèces. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE III. BLATTE — *BLATTA*, Linné, etc. — *Blatta*,
Polyphaga, *Kakerlac*, Brullé.

Plaque sousanale cachée dans les femelles ; apparente dans les mâles (1). Filets sexuels plus ou moins visibles dans ce sexe. Abdomen allongé, son dernier segment dans les femelles, (sixième) grand, transversal, subovalaire, un peu convexe, légèrement sinué au bout ; segment terminal des mâles, (septième) souvent échancré en angle au milieu de son bord postérieur, souvent plus étroit que le sixième : appendices coniques de l'abdomen de forme et de longueur ordinaire.

Tarses à crochets munis d'une pelote dans leur entre-deux ; le quatrième article ordinairement très-petit et bilobé.

Corps allongé, déprimé en dessus, oblong ou linéaire, glabre ou pubescent.

Prothorax ayant son bord postérieur arrondi et sans rebord.

Antennes glabres ou à peine pubescentes, longues ; leurs articles peu distincts.

Pattes de longueur moyenne ; cuisses rarement épineuses.

PREMIÈRE DIVISION.

Abdomen ovalaire ; ses segments ne diminuant graduellement de largeur qu'à partir de sa moitié inférieure. Plaque sousanale des mâles ovalaire, sinuée latéralement.

(Blatte vraie, *Blatta propria dicta*.)

(1) Dans la première division de ce genre la plaque anale des mâles est ovalaire et sinuée latéralement. Dans la seconde division, les mâles ont cette plaque en cône allongé et pointu ; leur septième ou dernier segment abdominal est de même largeur à peu près que le sixième, et point échancré.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Corps ailé, au moins dans les mâles.

A. Prothorax distinctement échancré latéralement.

1.° BLATTE FISSICOLLE. — *Blatta fissicollis*.

(Long. un pouce et demi.) Tête d'un noir de poix, faisant une saillie sur le prothorax, tant elle y est enfoncée; front canaliculé entre les yeux. Labre testacé ainsi qu'une petite tache près de l'insertion de chaque antenne. Prothorax presque ovalaire, considéré transversalement, un peu relevé au bord antérieur et à peine rebordé sur les côtés. On voit près de chaque angle postérieur, une échancrure ou fente très-profonde, droite, et qui semble presque partager le prothorax en deux parties inégales; l'antérieure plus grande, à ses angles latéraux aigus, tandis que ceux de la partie postérieure sont mousses. Dessus du prothorax chargé de petits tubercules; ceux du disque moins élevés; ces tubercules rendent le prothorax très-rugueux: de chaque côté du disque part une carène longitudinale qui atteint le bord postérieur. Ce prothorax est d'un brun-marron foncé et luisant; au milieu du bord antérieur on remarque une tache assez grande, jaune et transparente, lisérée de brun en avant. En dessous le prothorax a les mêmes couleurs qu'en dessus, mais il est partout lisse et luisant. Elytres de la longueur de l'abdomen, ovalaires, arrondies à l'extrémité, un peu rebordées extérieurement jusque passé le milieu, et munies au bord extérieur, avant la marge qui débordé l'abdomen, d'une ligne longitudinale élevée, faisant suite à la carène thoracique, et s'oblitérant vers l'extrémité de chaque élytre: leur premier tiers est chargé de points enfoncés, nombreux et très-distincts; elles sont finement striées dans le reste de leur étendue; leur couleur est d'un brun marron luisant. Ailes de la longueur des élytres et d'une nuance plus claire. Antennes et palpes d'un noir de poix. Dessous du corps d'un brun de poix plus ou moins foncé. Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille, étiquetée de sa main comme étant de Cayenne.

B. Prothorax entier.

a. Dessus du corps couvert d'un duvet court et soyeux.

2.^e BLATTE COTONNEUSE. — *Blatta tomentosa*.

(Long. 20 lig.) Corps pubescent, notamment en dessus. Tête d'un jaune testacé; sa face antérieure d'un roux ferrugineux. Antennes plus longues que le corps, pubescentes, roussâtres dans leurs deux premiers tiers; ensuite viennent une douzaine d'articles d'un jaune pâle; le reste de l'antenne roussâtre. Prothorax ovalaire, avec un faible sinus au-dessus de la tête; roussâtre, mais tout couvert de poils fins, d'un cendré-jaunâtre. Elytres ovalaires, longues, rétrécies vers l'extrémité; roussâtres, couvertes de poils semblables à ceux du prothorax, et dépassant l'abdomen de plus de cinq lignes; elles sont striées longitudinalement après l'espace circonscrit par la strie arquée. Ailes de la longueur des élytres, glabres et roussâtres. Abdomen d'un noir luisant; chaque segment portant latéralement une tache assez grande, cunéiforme, d'un jaune testacé: plaque anale entièrement de cette couleur, ce qui fait que l'abdomen est comme entouré d'une bande jaune. Appendices coniques, grands ainsi que les filets inarticulés de l'an us, d'un brun-marron, ainsi que les pattes; épines tibiales d'un noir prononcé. Mâle.

De Surinam. Ma collection.

3. BLATTE DE DRURY. — *Blatta Druryi*.

Blatta ægyptiaca, Drur. *Illustrat. of. natural.* tom. 2, Pl. XXXVI, fig. 3.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 6, no 3?

(Long. 16 à 18 lig.) Dessus du corps tout couvert d'un duvet court, jaunâtre. Antennes roussâtres, presque de la longueur du corps. Tête d'un brun luisant avec une petite tache rousse de chaque côté vers l'insertion des antennes. Labre de cette couleur ainsi que les palpes; les maxillaires fort allongés. Prothorax brun, presque semicirculaire, aussi long que large, lisse, bordé de jaunâtre, sauf postérieurement, et plus largement sur les côtés qu'à sa partie antérieure: à peine rebordé latéralement; ce re-

bord brunâtre Elytres brunes, ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, dépassant de quatre lignes le bout de l'abdomen. Elles sont distinctement striées longitudinalement, depuis la strie arquée jusqu'à l'extrémité; leur marge extérieure débordant l'abdomen, est bordée d'une bande longitudinale jaunâtre faisant suite à celle du prothorax, et qui s'oblitére après le premier tiers de l'élytre. Ailes brunâtres, aussi longues que les élytres. Dessous du corps d'un noir de poix luisant, ainsi que les appendices coniques de l'abdomen, qui sont longs de plus de quatre lignes. Pattes d'un noir de poix plus ou moins foncé. Cuisses épineuses en dessous. Femelle.

Elle varie : quelquefois la tête a de chaque côté au-dessous de l'insertion des antennes, une tache jaune assez grande et presque carrée; les bords du mésosternum et du métasternum, les hanches et le milieu des cuisses sont quelquefois jaunâtres.

Du Brésil. Ma collection.

Obs. Drury rapporte cette espèce à la *Blatta ægyptiaca* de Linné, mais c'est une erreur que plusieurs auteurs ont propagée.

b. Corps glabre.

* Disque des élytres ayant une strie arquée plus ou moins distincte.

4. BLATTE DE MADÈRE. — *Blatta Maderæ*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 6, n° 2.

Herbst., Arch. pag. 184, n° 2, *tab.* 49, fig. 3.

Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 314, n° 2.

Brull. Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 19, Pl. 3, fig. 1.

Stoll. Spect. et Mant. etc. Pl. II d. fig. 4.

Blatta Major, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 182.

Orthopt. Pl. I b. fig. 2.

(Long. 15 à 20 lig.) Tête brunâtre avec une tache livide près de l'insertion de chaque antenne; labre de cette dernière couleur. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, livide; son disque parsemé de traits et de petites taches irrégulières, noirâtres. Elytres livides, ovalaires, longues, rétrécies vers l'extrémité, dépassant d'environ trois lignes le bout de l'abdomen; ayant

leur strie arquée très-prononcée et noirâtre. On voit au côté extérieur, avant la marge qui déborde l'abdomen, une ligne longitudinale noire, un peu élevée, atteignant environ la moitié de l'élytre; elles ont des stries obliques sur le disque; ensuite elles sont striées longitudinalement et réticulées; chargées en outre d'une multitude de mouchetures brunâtres, sauf sur le disque et sur la marge extérieure. Ailes de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun olivâtre, avec les stigmates noirs. Antennes brunâtres, presque aussi longues que le corps. Pattes et palpes d'un brun plus ou moins foncé. Mâle et femelle.

Madère, Ile-de-France, Saint-Domingue, etc.

5. * BLATTE JASPÉE. — *Blatta jaspidea*.

(Long. 16 à 17 lig.) Corps d'un testacé luisant. Tête ayant sur sa face antérieure quatre petites taches brunes disposées carrément. Prothorax semicirculaire, lisse, transparent, couvert d'une multitude de petits points brunâtres, avec une ligne médiane, longitudinale, testacée; il a une dépression oblique de chaque côté du disque; son bord postérieur sinueux. Elytres ovales, rétrécies vers l'extrémité, qui dépasse celle de l'abdomen; leur disque un peu convexe; la marge extérieure débordant l'abdomen est transparente comme le prothorax; près de cette marge, à la base de chaque élytre est une ligne longitudinale élevée, brunâtre, s'oblitérant au delà de la moitié des élytres; la strie arquée est peu distincte: elles sont chargées d'une multitude de petits points noirâtres, même sur leur marge extérieure, et striées longitudinalement, finement réticulées à l'extrémité, et sont marbrées de taches irrégulières brunâtres plus ou moins nombreuses, plus ou moins prononcées. Ailes testacées, striées, de la longueur des élytres. Dessous du corps testacé; abdomen pointillé de noirâtre, la plupart des segments offrant au milieu, une tache roussâtre plus ou moins apparente. Pattes roussâtres; cuisses munies d'épines en dessous. Antennes roussâtres, de la longueur de la moitié du corps. Mâle et femelle.

De Java. Collections de MM. le comte Dejean, A. Lefebvre et de la mienne. Un individu de la collection Dejean, étiqueté par Latreille, porte le nom de *punctulata*, Westermann. Ce nom ne peut être conservé; une autre espèce ayant été antérieurement désignée sous cette dénomination par Palisot-Bauvois.

6. * BLATTE PARSEMÉE. — *Blatta conspersa*, Guérin et Percheron ,
Genera insect. 2^e livrais. n^o 3. Orthopt. Pl. 2.

(Long. un ponce.) Tête d'un noir de poix. Labre testacé. Antennes de la longueur du corps ; leurs quatorze premiers articles d'un noir de poix et glabres ; le reste pubescent et roussâtre. Prothorax ovalaire , considéré transversalement , à peine sinué près des angles postérieurs et rebordé latéralement , il est blanchâtre et diaphane , son disque portant une large tache noire , formant presque un X, barré par devant. Elytres dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen , ovalaires , rétrécies vers l'extrémité , réticulées , blanchâtres et diaphanes , mouchetées de noirâtre , sauf sur la marge extérieure débordant l'abdomen ; leur disque strié obliquement , le reste chargé de stries longitudinales. Ailes de la longueur des élytres et diaphanes. Pattes et dessous du corps d'un brun olivâtre avec les côtés de l'abdomen plus foncés. Mâle et femelle.

De Cuba. Collections de MM. A. Lefebvre , Dejean et de la mienne.

7. BLATTE CENDRÉE. — *Blatta cinerea*, Oli, Encycl. tom. IV,
 pag. 314, no 3.

(Long. 10 à 12 lig.) Corps d'un cendré livide. Tête jaunâtre avec une large bande ferrugineuse , transverse , placée au milieu de la face ; il y a une bande noirâtre transverse sur le front , entre les yeux. Prothorax plus large postérieurement qu'en devant , lisse , livide , avec ses côtés extérieurs plus clairs : son disque parsemé de petites taches ferrugineuses et bordé de chaque côté par une bande longitudinale noirâtre. Elytres ovalaires , de la longueur du corps , striées obliquement sur leur disque , ensuite ayant des stries longitudinales et quelques réticulations ; leur strie arquée est brune et prononcée ; on voit au côté extérieur , avant la marge qui déborde l'abdomen , une ligne élevée , longitudinale , brune , atteignant presque en s'oblitérant l'extrémité de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres. Dessous du corps livide , plus foncé sur les côtés : stigmates entourés de jaunâtre. Antennes presque de la longueur du corps , livides , ainsi que les palpes et les pattes. Epines tibiales noires. Mâle et femelle.

Ille-de-France. Collections de MM. le comte Dejean et Marchal.

ainsi que de la mienne. D'après le témoignage de M. Marchal, elle se tient sous l'écorce des arbres.

8. * BLATTE ALCARAZZAS. — *Blatta Alcarazzas* (1).

(Long. environ un pouce.) Tête d'un ferrugineux clair et luisant. Prothorax jaune, lisse et brillant; le disque offrant deux taches noirâtres, irrégulières, formant presque deux bandes longitudinales très-sinueuses, arquées en dedans, beaucoup plus larges postérieurement qu'en devant; vers les trois quarts de leur étendue, la couleur noire s'avance intérieurement en une sorte de dent. Les côtés du prothorax ont antérieurement un trait noirâtre oblique, qui se reproduit en dessous. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, transparentes, d'un brun de corne, luisantes, fortement striées longitudinalement et un peu réticulées: strie arquée bien distincte; on voit au côté extérieur avant la marge qui débordé l'abdomen latéralement, une bande longitudinale jaune, luisante, qui ne s'étend guère au delà du premier tiers de l'élytre. Ailes de la longueur et de la couleur des élytres. Abdomen luisant, d'un brun de poix. Antennes noirâtres à la base, ferrugineuses ensuite, peut être noires à l'extrémité (elles manquent en très-grande partie dans l'individu que j'examine). Pattes d'un vert-olive très-foncé, jambes fort épineuses: les quatre dernières hanches avec une grande tache au milieu, d'un jaune verdâtre. Femelle.

Collection de M. Marchal, qui la soupçonne d'Amérique.

9. * BLATTE DES ÉCORCES. — *Blatta corticum*.

(Long. 8 lignes non compris les élytres.) Tête d'un noir luisant. Labre et bouche jaunâtres. Prothorax noir, luisant, pointillé, distinctement rebordé latéralement; le rebord antérieur près de la tête est jaune, et il y a quelquefois une petite tache de cette couleur, touchant ce rebord. Bord postérieur du prothorax coupé obliquement, le milieu s'avancant un peu entre les élytres: celles-ci plus longues que l'abdomen, noirâtres, luisantes, for-

(1) La couleur jaune renfermée entre les deux singulières taches du prothorax, représente assez fidèlement ce vase à rafraîchir les liquides, nommé *alcarazzas* en espagnol, qui serait posé sur un piédestal.

tement striées ; la strie arquée peu distincte des stries ordinaires. Marge extérieure débordant latéralement l'abdomen, largement colorée de jaune à sa partie antérieure. Ailes de la longueur des élytres, noirâtres, transparentes. Abdomen large, d'un brun de poix luisant. Pattes brunes, mélangées de jaunâtre ; jambes fort épineuses. Antennes obscures.

Ile-de-France. Décrite d'après deux femelles de la collection de M. Marchal, qui n'a jamais pris cette espèce que sous l'écorce des arbres.

Nota. La *Blatta Surinamensis*, De Géer, Mém. tom. III, pag. 539, n° 6, Pl. 44, fig. 3, a quelques rapports avec celle que je viens de décrire ; je la crois pourtant différente.

10. * BLATTE ACUTIPENNE. — *Blatta acutipennis*.

(Long. 10 lig.) Corps d'un jaune-paille. Tête ferrugineuse, bouche jaunâtre. Prothorax transversalement ovale, lisse, luisant, jaunâtre et un peu diaphane ; ses angles antérieurs saillants et mousses ; chaque bord latéral coupé obliquement : bord postérieur arrondi. Elytres ovalaires, finissant en pointe mousse, dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen, chargées de stries régulières formées de points enfoncés ; la strie arquée très-prononcée ; de chaque côté de la base part une ligne élevée longitudinale, un peu sinueuse, s'oblitérant tout à coup vers les deux tiers de l'élytre ; le bord interne de l'élytre droite recouvert par l'élytre gauche, est ferrugineux ainsi que le bord antérieur du dessous de l'élytre. Ailes de même couleur que les élytres, transparentes, striées et réticulées, ferrugineuses au bord antérieur. Le bord des segments de l'abdomen et la plaque anale sont ferrugineux. Antennes et pattes ferrugineuses, les premières de la longueur de la moitié du corps au moins ; épines tibiales noirâtres. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Lefebvre.

11. * BLATTE DE SERVILLE. — *Blatta Servillei*, Lefebvre inéd.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un noir luisant, ayant un très-léger duvet jaunâtre sur le prothorax et les élytres. Prothorax presqu'ovale, considéré transversalement, paraissant obscur ; étroitement bordé de testacé antérieurement, et plus largement

à chaque bord latéral. Elytres ovales, assez étroites, d'un roux ferrugineux; leur strie arquée fine et noirâtre: elles ont de chaque côté à la base, près de la marge extérieure, une ligne longitudinale élevée, noire, ne s'avancant que jusqu'au milieu de chaque élytre; leur disque presqu'uni; le reste des élytres chargé de stries longitudinales bien prononcées; la suture est bordée d'une ligne noire étroite, mais sensiblement élargie vers l'extrémité. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, roussâtres, bordées de noir postérieurement; cette couleur moins intense depuis le sinus jusqu'à l'angle anal. Pattes pubescentes; cuisses noirâtres; jambes ferrugineuses à épines noires. Antennes noires, presque moniliformes, un peu déprimées et plus épaisses que dans les autres espèces. Mâle.

De Rio-Grande. De la collection de M. A. Lefebvre, qui a bien voulu me la dédier.

12. * BLATTE MACULICOLLE. — *Blatta maculicollis*.

(Long. 9 à 10 lig.) Corps d'un jaune testacé, tant en dessus qu'en dessous. Tête avec deux larges taches noires sur le front. Prothorax semicirculaire, lisse, luisant, piqué de brun et varié sur son disque, de taches de cette couleur; le milieu du prothorax a une ligne longitudinale testacée, bifurquée à son extrémité postérieure. Bord postérieur sinué obliquement, sa pointe médiane avancée entre la suture des élytres: celles-ci ovales, oblongues, dépassant d'une ligne et demie l'extrémité de l'abdomen; leur disque circonscrit par la strie ordinaire, qui est plutôt oblique qu'arquée, offrant des stries obliques; le reste de l'élytre ayant des stries longitudinales finement réticulées à l'extrémité; à la base, près de la marge extérieure, on voit une ligne longitudinale brune, ne dépassant guère le premier quart de l'élytre; la surface des élytres est parsemée de très-petits points bruns. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, d'un testacé pâle, piqué de brun le long du bord externe. Abdomen ayant de chaque côté une série de petites taches oblongues et brunes. Pattes d'un testacé clair à épines brunâtres; toutes les cuisses épineuses en dessous. Antennes plus longues que la moitié du corps, d'un brun testacé, avec le premier article plus clair. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. A. Lefebvre.

13.° BLATTE DE BUQUET. — *Blatta Buqueti*.

(Long. 15 lig. non compris les élytres.) Plus grande que la précédente, mais lui ressemblant par la forme du prothorax. Corps entièrement d'un jaune testacé. Prothorax très-finement pointillé; bord postérieur sinue obliquement, sa pointe médiane avancée entre les élytres et simulant un petit écusson. Ces dernières ovalaires, oblongues, dépassant l'abdomen de quatre à cinq lignes environ, chargées de stries d'une extrême finesse. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Antennes et pattes de la couleur du corps : toutes les cuisses offrant quelques épines en dessous. Femelle.

De Java. J'en suis redevable à M. Lucien Buquet, à qui je l'ai dédiée.

14.° BLATTE CRIBRICOLLE. — *Blatta cribricollis*.

(Long. 12 à 15 lig. non compris les élytres.) Corps allongé, glabre. Tête jaunâtre; milieu de la face ayant une tache noire allongée, qui est échancrée et élargie à sa partie supérieure. Prothorax presque orbiculaire, jaunâtre, couvert d'une multitude de petits points enfoncés très-serrés et noirâtres. Elytres jaunâtres, ovalaires, oblongues, dépassant de quatre lignes à peu près, l'extrémité de l'abdomen, couvertes de très-nombreuses stries longitudinales : à la base, près de la marge extérieure, est une ligne longitudinale courte, étroite, noirâtre, interrompue de taches jaunâtres, à la suite de laquelle on remarque cinq ou six points noirs, espacés, parcourant longitudinalement la longueur de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, teintées de jaunâtre. Le dessous du corps, les antennes (du moins leur base) et les pattes, sont d'un jaune roussâtre : les stigmates apparaissent sous la forme de points noirs. Cuisses munies en dessous de quelques épines. Femelle.

Java. Ma collection.

15. BLATTE HOTTENTOTE. — *Blatta Capensis*, Thunb. *Nov. sp. ins. dissert.* 4, pag. 77.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 8, n° 9.

Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 316, n° 11.

(Long. 18 lig.) Corps allongé, d'un brun marron foncé. Tête

d'un rouge ferrugineux ; bouche jaunâtre, ainsi que les deux premiers articles des palpes maxillaires ; il y a une tache oblongue jaunâtre à la base de chaque antenne. Prothorax petit, lisse, presque orbiculaire, ayant de chaque côté du disque, une impression oblique, formant en se réunissant l'une à l'autre par l'extrémité, un V très-ouvert ; bord antérieur ayant un sinus au-dessus de la tête. Elytres très-longues, ovalaires, dépassant de quatre à cinq lignes l'extrémité de l'abdomen, ayant des stries fines et serrées sur leur disque circonscrit par la strie arquée, striées longitudinalement et réticulées dans le reste de leur étendue. Ailes brunâtres, de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix. Pattes d'un rouge-ferrugineux plus clair que celui de la tête ; filets sexuels de la couleur des pattes. Antennes plus longues que la moitié du corps, noirâtres, avec le premier article d'un rouge ferrugineux. Mâle.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

16. BLATTE ÉGYPTIENNE. — *Blatta aegyptiaca*, Linn. *Mus. Ludov.*
Ulr. pag. 107, n° 2.

Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 314, n° 4 (en retranchant les synonymes de Drury et de Fabricius).

Herbst., *Arch.* pag. 185, n° 3, *tab.* 49, *fig.* 4.

Expédition d'Égypt. *Orthopt.* Pl. 2, *fig.* 12.

Germar, *Magaz. nat. fas.* 1, *tab.* 13.

Kakerlac aegyptiacus, Brullé, *Expédit. de Morée*, pag. 82, n° 43.

Polyphaga aegyptiaca, Brullé, *Hist. nat. des ins.* tom. IX, pag. 57, Pl. 3, *fig.* 3.

(Long. un pouce.) Corps noirâtre. Antennes de cette couleur, de la longueur de la moitié du corps ; tête petite, noirâtre ; labre blanchâtre. On voit un point assez gros, ovalaire, saillant, lisse et jaunâtre, placé à l'insertion de chaque antenne. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, lisse, cilié de poils noirs tout autour. Sur le bord antérieur on voit une bande transverse, marginale, blanchâtre, un peu diaphane, plus large dans son milieu ; le disque offre de chaque côté une impression oblique. Elytres ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, dépassant l'abdomen de cinq lignes environ, rebordées et un peu ciliées au côté extérieur ; le rebord atteignant presque jusqu'à l'extrémité ; elles sont fortement réticulées depuis leur base jusqu'à la strie arquée qui est

blanche et très-prononcée ; cette réticulation s'observe en outre sur un petit espace triangulaire, situé de chaque côté, derrière la strie arquée ; le reste de l'élytre a des stries longitudinales élevées, fourchues au bout ; le centre des élytres présente une grande dépression ovalaire. Ailes un peu moins longues que les élytres, fortement striées longitudinalement ; blanches à leur base, noirâtres ensuite. Le milieu de l'avant-dernier segment de l'abdomen, du dernier et de la plaque anale, est d'un rouge-brun. Pattes noirâtres ; tarses grêles, fort allongés, les quatre antérieurs plus longs que les jambes ; tarses postérieurs presque aussi grands qu'elles. Dans tous le premier article est très-long. Mâle.

D'Égypte. M. A. Lefebvre l'a rapportée de Grèce et de Sicile. M. Germar dit avoir pris trois individus volant le soir contre les fenêtres, à Spalatro en Dalmatie. Collections de M. Lefebvre, du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

Obs. J'ai vu beaucoup d'individus de cette espèce, mais tous mâles. La femelle est peut-être dépourvue des organes du vol, ainsi que le dit Olivier de la *Blatta fusca* femelle.

Sous le nom d'*ægyptiaca*, Fabricius me paraît avoir confondu deux espèces, l'*ægyptiaca* de Linné et la Blatte figurée par Drury sous ce même nom, que j'ai décrite n° 3, en la désignant par celui de *Druryi*.

Nota. Le dernier article des palpes maxillaires de l'*ægyptiaca*, est tronqué obliquement à l'extrémité, mais non pas dans toute l'étendue de son bord interne, c'est cette particularité qui a porté M. Brullé à en faire le type d'un nouveau genre qu'il nomme *Polyphaga*. Il ajoute (pag. 58), que la larve est presque hémisphérique, ayant le bord du prothorax coloré comme celui de l'insecte parfait, et offrant deux taches jaunâtres sur le milieu du mésothorax, outre quelques autres sur l'extrémité de l'abdomen. L'auteur rapporte sans aucun doute cette larve à l'*ægyptiaca*, à cause de l'identité de ses palpes, des jambes antérieures, et de la proportion des articles des tarses postérieurs, avec ceux de l'insecte parfait, la patrie d'ailleurs étant la même. Il ne s'explique nullement sur la femelle.

17. * BLATTE BASILAIRE. — *Blatta basalis*.

(Long. un pouce.) Corps allongé, presque linéaire, d'un brun de poix fort luisant. Tête de cette couleur : sa partie supérieure

avec une ligne transverse d'un jaune d'ocre, formant un bandeau entre les yeux. Prothorax presqu'orbiculaire, arrondi au bord antérieur et sur les côtés, coupé droit postérieurement; assez inégal sur son disque : bords latéraux avec une marge étroite, d'un jaune d'ocre. Elytres de la longueur de l'abdomen et de la couleur du corps, offrant chacune à la base, une bande transverse, arquée, blanchâtre, assez large; atteignant la suture par l'une de ses extrémités, mais l'autre n'allant pas tout-à-fait jusqu'à l'angle huméral, qui est très-arrondi. Ailes transparentes, brunâtres, de la longueur des élytres. Abdomen ayant latéralement, au bord de chaque plaque dorsale et de chaque plaque ventrale, une tache arrondie, d'un jaune d'ocre : plaque suranale presque entièrement de cette couleur. Les trois premières plaques ventrales offrant chacune au milieu, une tache jaunâtre mal dessinée. Antennes brunes (au moins dans leur première moitié, le reste manque). Pattes d'un brun luisant; cuisses à peine épineuses : épines tibiales assez fortes. Les quatre dernières cuisses ayant leur base inférieure et l'enfoncement articulaire de leur extrémité, d'un jaune sale; les hanches intermédiaires et postérieures ainsi que leurs trochanters sont aussi de cette couleur. Femelle.

Ile de Java. Ma collection. Donnée par M. Marc, du Havre.

18. * BLATTE SCABRICOLLE. — *Blatta scabricollis*.

(Long. 10 lig.) Elle a le port de la *B. ægyptiaca*. Dessus du corps d'un noir mat; tête noire, luisante, fortement pointillée. Bouche roussâtre; près de la base de chaque antenne on voit un tubercule arrondi et testacé. Prothorax transversal, dilaté sur ses côtés, rebordé à sa partie antérieure et latéralement, fortement chagriné et presque rugueux en dessus; lisse, luisant et très-pointillé en dessous. Elytres dépassant l'extrémité de l'abdomen de trois lignes, ovalaires, rebordées extérieurement presque jusqu'à leur extrémité, fortement réticulées depuis leur base jusqu'à la strie arquée; cette réticulation plus lâche et à plus grandes mailles sur le reste de leur étendue; à la base et près de la marge extérieure, est une ligne fort saillante, s'oblitérant vers le bout des élytres. Marge extérieure débordant l'abdomen, chagrinée. Ailes réticulées, d'un brun noirâtre et de la longueur des élytres. Dessous du corps et antennes d'un brun de poix luisant; bord

latéral des segments de l'abdomen plus foncé. Pattes d'un brun de poix. Mâle.

De la Cafrerie. Ma collection.

19. BLATTE BRUNE. — *Blatta fusca*, Thunb. *Nov. spec. ins. diss.* 4, pag. 77.

Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 315, n° 9.

(Long. 15 lig.) Tête et antennes ferrugineuses; celles-ci de la longueur de la moitié du corps. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, d'un brun noirâtre, pointillé, bordé de ferrugineux tout autour, mais plus largement sur les côtés: ceux-ci fortement ponctués. Elytres ovalaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant de trois lignes le bout de l'abdomen, d'un brun noirâtre, réticulées dans toute leur étendue et striées obliquement, ayant tout le bord extérieur ferrugineux. Ailes obscures, de la longueur des élytres, bordées extérieurement de ferrugineux. Abdomen noir luisant, bordé de ferrugineux latéralement et à son extrémité. Appendices latéraux peu coniques, allongés, presque filiformes et ferrugineux. Pattes et palpes de cette dernière couleur. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Olivier dit qu'elle y est commune sous les pierres.

Obs. Suivant cet auteur, la femelle, que je ne connais pas, diffère du mâle par sa forme ovale, élargie; et parce qu'elle est aptère.

20. BLATTE INDIENNE. — *Blatta indica*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 8, n° 10.

Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 316, n° 12.

(Long. 7 à 8 lig.) Tête noire, luisante; labre jaunâtre ainsi qu'une tache placée de chaque côté de l'insertion des antennes. Prothorax presque semicirculaire, un peu rétréci à sa partie antérieure, très-finement rebordé en devant et latéralement; lisse, pointillé, d'un noir de poix luisant, largement bordé de jaune antérieurement, mais étroitement sur les côtés, son bord postérieur sinué. Elytres ovalaires, rétrécies au bout, dépassant l'extrémité de l'abdomen d'une demi-ligne dans la femelle, de trois à quatre lignes dans le mâle; d'un jaune testacé, offrant à la base, de chaque côté, un petit trait noirâtre placé avant la marge

extérieure débordant l'abdomen ; cette dernière , ainsi que l'espace discoïdal circonserit par la strie arquée , distinctement ponctués : le reste de l'élytre a des stries longitudinales, ponctuées à leur base et réticulées à l'extrémité. Ailes de la longueur des élytres et jaunâtres. Dessous du corps d'un brun testacé. Palpes et pattes d'un testacé plus clair. Epines tibiales roussâtres. Antennes environ de la longueur de la moitié du corps , testacées à la base , brunâtres ensuite. Mâle et femelle.

Des Indes-Orientales. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

21. BLATTE LISSE. — *Blatta lævigata*, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 228 , Orthopt. Pl. II, c. fig. 4.

(Long. 8 lig.) Tête d'un brun de poix luisant. Labre et bouche jaunâtres , ainsi qu'un petit point près de la base de chaque antenne. Prothorax presque semicirculaire, finement ridé en dessus, d'un brun de poix luisant , bordé antérieurement et sur les côtés par une bande jaune pâle , découpée en dedans ; ses côtés un peu rebordés , son bord postérieur coupé droit. Elytres en ovale-allongé , dépassant un peu l'abdomen, d'un testacé brunâtre, ayant à la base , de chaque côté , avant la marge extérieure , une ligne longitudinale élevée , courte , brune : l'espace circonserit par la strie arquée est strié transversalement ; le reste des élytres offre des stries longitudinales, réticulées , à l'extrémité. Ailes jaunâtres , de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix. Segments abdominaux portant chacun latéralement une tache testacée. Pattes de cette dernière couleur ; leurs épines roussâtres. Antennes d'un brun de poix, plus longues que la moitié du corps. Femelle.

De Cuba ; ma collection. De la Martinique ; collection de M. le comte Dejean.

22. BLATTE RAYÉE. — *Blatta lineata*, Oliv. Encycl. méthod. tom. IV, pag. 317, n° 17.

Palis.-Bauv. Insect. d'Afriq. et d'Amér. pag. 218, Pl. II, c. fig. 5.

(Long. 10 à 12 lig.) D'un brun noir luisant. Antennes noires , à peu près de la longueur du corps. Palpes maxillaires ayant leurs trois premiers articles très-grêles ; les deux derniers subitement

en massue. Prothorax presque semicirculaire, aussi long que large, lisse, bordé de blanc jaunâtre, sauf postérieurement, et plus largement sur les côtés qu'à sa partie antérieure, offrant une impression de chaque côté, près du bord antérieur. Il a un petit rebord latéral noir. Elytres ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, dépassant un peu le bout de l'abdomen, striées obliquement; ces stries très-prononcées sur les deux derniers tiers de la marge extérieure; côté externe bordé dans toute son étendue d'une bande longitudinale d'un blanc-jaunâtre, faisant suite à celle du prothorax: une autre bande longitudinale de même couleur occupe le milieu de chaque élytre, partant de la base et s'arrêtant environ aux trois quarts de l'élytre. Ailes noirâtres, de la longueur des élytres. Pattes de la couleur du corps. Femelle.

Cayenne. De ma collection.

23. * BLATTE DÉCORÉE. — *Blatta decorata*.

(Long. 9 lig.) Corps d'un brun-noirâtre fort luisant, ainsi que la tête et les pattes. Dernier article des palpes maxillaires tronqué très-obliquement à son extrémité. Prothorax assez court, un peu inégal, d'un brun-marron foncé très-luisant; son bord postérieur arrondi ainsi que les latéraux; l'antérieur coupé droit; il y a vers chaque bord latéral, une bandelette longitudinale d'un beau jaune, un peu arquée en dedans, partant du bord antérieur et n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur. Elytres de la couleur du prothorax, beaucoup plus longues que l'abdomen: strie arquée bien prononcée; leur tiers postérieur chargé de stries longitudinales serrées, bien distinctes. Ailes transparentes, enfumées, de la longueur des élytres. Antennes de la couleur du corps; cuisses épineuses en dessous: épines tibiales plus fortes que celles des cuisses. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Marchal.

24. * BLATTE ORNÉE. — *Blatta ornata*.

(Long. 7 lig.) Corps allongé, d'un brun de poix, plus luisant en dessous qu'en dessus. Tête ayant deux taches frontales, arrondies, testacées, et une autre de même couleur, presque réniforme, près de la base de chaque antenne. Prothorax lisse, presque orbiculaire, coupé droit postérieurement, ayant un léger

sinus au-dessus de la tête : il est liséré de jaune en dessus comme en dessous, à sa partie antérieure et latéralement, et porte dans son milieu deux bandes longitudinales, sinuées, jaunes, partant du bord antérieur et atteignant le bord postérieur. Elytres ovalaires, allongées; leur disque, circonscrit par la strie arquée, ayant des points enfoncés rangés en stries : près de la marge extérieure, part de la base une ligne longitudinale élevée, qui s'oblitére à la moitié de l'élytre; entre cette ligne et la strie arquée on voit des stries longitudinales pointillées, et réticulées sur la moitié inférieure de l'élytre; la marge extérieure est rebordée, vaguement pointillée et porte cinq ou six stries obliques placées sur sa moitié inférieure. Chaque élytre présente quatre taches oblongues, jaunâtres; la première humérale, la seconde discoïdale, touchant presque la suture; la troisième au milieu de la marge extérieure; la quatrième plus grande, placée au centre de l'élytre. Ailes obscures, de la longueur des élytres. Dessus de l'abdomen ayant une tache jaune latérale sur chaque segment; dessous du corps plus foncé que le dessus; celui de l'abdomen offrant au bord latéral de chaque segment, une petite tache oblongue, ferrugineuse; les appendices coniques ainsi que les appendices sexuels inarticulés, sont ferrugineux à l'extrémité. Pattes d'un brun rougeâtre. Antennes de la longueur de la moitié du corps et brunâtres. Mâle.

De Java. Ma collection.

25. BLATTE LINÉAIRE. — *Blatta linearis*, And. Serv. Rev. pag. 14,
n° 10.

(Pl. 3, fig. 1. Mâle.)

(Long. 10 lig.) Corps assez étroit, allongé, linéaire, d'un noir luisant, un peu bronzé en dessus et pubescent, notamment au bord du prothorax et des élytres. Tête ayant un point testacé près de la base antérieure de chaque antenne. Bonche testacée ainsi que les deux premiers articles des palpes maxillaires. Prothorax semicirculaire, un peu inégal, faiblement unicaréné au milieu, très-ponctué; ayant de chaque côté du disque, un tubercule ferrugineux. Elytres très-longues, linéaires, dépassant de deux à trois lignes l'extrémité de l'abdomen, pointillées sur leur disque circonscrit par la strie arquée, qui est très-fine. Leur marge extérieure débordant l'abdomen, finement rebordée; le

reste de l'élytre a des stries profondes, offrant chacune une sorte de nervure longitudinale, fourchue à l'extrémité. Ailes obscures, de la longueur des élytres. Dessous du corps glabre, d'un noir luisant. Pattes noires ainsi que les antennes, celles-ci épaisses à la base et pubescentes. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

26. BLATTE VERDATRE. — *Blatta virescens*, Thunb. Mém. de l'Académ. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 278.

(Long. 10 à 12 lig.) Corps allongé, d'un vert tendre. Tête ayant un point ferrugineux entre les antennes. Prothorax lisse, uni, semicirculaire, avec une bande étroite jaune, bordant sa partie antérieure; cette bande se continue sur les côtés du prothorax et borde intérieurement la marge transparente qui débord le corps. Bord postérieur coupé obliquement sur les côtés; pointe médiane mousse et avancée. Elytres ovales-allongées, dépassant de près de quatre lignes l'extrémité de l'abdomen; striées longitudinalement et réticulées: leur strie arquée peu distincte; la marge extérieure débordant l'abdomen est distinctement pointillée et bordée intérieurement d'une ligne longitudinale jaune, faisant suite à celle du prothorax, et s'oblitérant vers la moitié de l'élytre. Ailes transparentes, nuancées de verdâtre et de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un blanc-verdâtre luisant; les segments de l'abdomen portent latéralement, une tache luisante d'un vert glauque. Antennes jaunâtres, de la longueur de la moitié du corps. Pattes d'un blanc-verdâtre luisant. Femelle.

De Cuba. Collection de M. A. Lefebvre et de la mienne.

Obs. La *Blatta viridis* de Fabricius et d'Olivier pourrait bien être la même que celle-ci; cependant, comme l'observe Thunberg, ces auteurs ne parlent pas de la ligne jaune humérale des élytres.

27. BLATTE BLANCHE. — *Blatta nivea*, Linn. Syst. nat. pag. 688, n° 5.

Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 8, n° 12.

Drury, Illust. of. ins. tom. 2, pag. 66. Pl. 36, fig. 1.

Herbst, Archiv. pag. 185, n° 7. tab. 49, fig. 8.

Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 316, n° 13.

De Géer, Mém. ins. tom. III, pag. 540, n° 8. Pl. 44, fig. 10.

Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 277.

(Long. 6 à 8 lig.) Tête jaunâtre. Prothorax presque orbiculaire,

rétus en devant et un peu sinué au-dessus de la tête ; lisse , luisant , d'un vert d'eau ; ses côtés un peu rebordés. Elytres ovalaires , dépassant l'abdomen de deux lignes , diaphanes et d'un vert d'eau ; leur espace discoïdal circonscrit par la strie arquée , est strié obliquement ; le reste des élytres réticulé. De chaque côté , à la base , près de la marge extérieure , est une ligne longitudinale élevée , d'un jaune assez vif , allant en s'oblitérant vers l'extrémité. Ailes transparentes , blanchâtres , presque aussi longues que les élytres. Dessous du corps d'un blanc-jaunâtre. Pattes de cette couleur. Antennes jaunâtres , moins longues que le corps. Mâle.

De Cayenne. Collection de M. le comte Dejean.

✱✱ Disque des élytres sans strie arquée.
 = Ailes plus longues que les élytres , lorsqu'elles ne sont pas repliées , et dépassant alors notablement l'extrémité de l'abdomen dans l'état de repos.

28. * BLATTE DYTISCOÏDE. — *Blatta dytiscoides*.

(Long. 8 lig. Femelle ; 6 lig. Mâle.) Corps ovalaire , assez court. Tête lisse , d'un brun de poix luisant. Labre jaunâtre. Prothorax presque semicirculaire , coupé droit postérieurement , un peu sinué aux angles postérieurs ; il est sans rebords , d'un brun de poix mat et presque chagriné. Elytres d'un brun-marron mat , un peu plus courtes que l'abdomen , arrondies au côté extérieur , droites à l'interne , finissant en pointe mousse. Elytre droite avec une dépression longitudinale près du bord interne , qui est recouverte dans le repos par le bord de l'élytre gauche ; toutes deux de consistance plus solide que dans la plupart des autres Blattes , pointillées , mais sans aucune strie. Ailes du double plus longues que les élytres étant déployées , et cachées sous celles-ci à l'état de repos ; elles sont larges , diaphanes , réticulées , à mailles larges , carrées , et offrent en outre quelques grosses nervures brunes , longitudinales. Abdomen un peu élargi postérieurement. Dessous du corps d'un brun de poix , luisant , ainsi que les cuisses ; jambes et tarses plus clairs. Antennes plus longues que le corps , d'un brun-marron foncé. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection de M. le comte Dejean.

Obs. Cette espèce remarquable par l'extrême ressemblance de ses élytres et de ses ailes avec celles des Coléoptères, offre un caractère qui me paraît unique parmi les Blattaires, c'est d'avoir les ailes deux fois plus longues que les élytres, et dont la moitié inférieure se replie sur la supérieure dans le repos, de façon qu'alors elles ne dépassent pas les élytres; ces ailes ne m'ont point paru plissées longitudinalement.

29. BLATTE PACIFIQUE. — *Blatta pacifica*, Coqueb. *Illustr. pars 3*, pag. 91. *tab. XXI*, fig. 1.

(Long. 3 lig.) Corps ovale, d'un noir de poix; tête lisse, luisante; labre blanchâtre. Prothorax presque semicirculaire, coupé droit au bord postérieur, qui est un peu sinué près de ses angles; le bord antérieur est rétus, finement liséré de testacé rougeâtre; les côtés extérieurs du prothorax sont de cette couleur et ciliés de poils noirs. Elytres ovalaires, de la longueur de l'abdomen, très-finement pointillées, sans aucunes stries; elles ont chacune, un peu au delà du milieu, une tache ronde, d'un rouge testacé. Ailes enfumées et réticulées, dépassant les élytres de la moitié. Pattes de la couleur du corps, épines tibiales brunâtres. Antennes brunes, de la longueur de la moitié du corps. Mâle et femelle.

Des îles de l'océan Pacifique. Un individu de la collection de M. le comte Dejean est étiqueté de la main de Latreille, comme ayant été rapporté du Brésil par M. A. de Saint-Hilaire.

== Ailes nulles ou tout au plus rudimentaires dans les femelles.
Elytres de ce sexe ne recouvrant pas la moitié de l'abdomen.

30. * BLATTE A LITURES. — *Blatta liturata*.

(Long. près d'un pouce.) Cette espèce singulière, dont malheureusement je ne connais que la femelle, est glabre et luisante. Tête d'un jaune roussâtre: le milieu de la face au-dessous des antennes est occupé par une bande brune longitudinale assez large, irrégulière sur ses bords. Prothorax lisse, assez grand, presque aussi long que large, très-arrondi antérieurement et sur les côtés, rebordé dans ces parties, coupé droit postérieurement.

d'un jaune assez diaphane, sauf la partie centrale qui est brune. Elytres courtes, ne recouvrant guère que la base de l'abdomen, larges, carrées, rebordées sur les côtés, sans strie arquée, fortement pointillées partout et luisantes; leur marge extérieure débordant l'abdomen, jaune et diaphane comme les bords du prothorax; le disque est brun, bordé latéralement d'une fine liture longitudinale d'un jaune clair, et un peu arquée. Ailes paraissant entièrement nulles. Abdomen brun-foncé, luisant en dessus; chaque segment offre au bord postérieur, une série transversale de très-courtes lignes élevées, longitudinales, assez distinctes. Dessous du corps d'un brun clair; segments abdominaux jaunes latéralement, ce qui forme une bande marginale de cette couleur, de chaque côté du ventre. Pattes jaunâtres; toutes les cuisses un peu épineuses en dessous; jambes garnies de fortes épines. Antennes jaunâtres. Femelle.

De Java. Ma collection.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Corps aptère dans les deux sexes.

31. BLATTE TROMPEUSE. — *Blatta decipiens*, Germ. *Reise nach Dalmatien*.

Touss. Charpentier, *Horæ entomol.* pag. 78.

(Long. 4 à 4 $\frac{1}{2}$ lig.) Corps aptère, noir, luisant et lisse. Bouche jaunâtre. Prothorax semicirculaire, uni, bordé de blanc latéralement, son bord postérieur coupé droit. Mésothorax ayant latéralement, un rudiment d'élytre d'une demi-ligne, triangulaire, à pointe mousse et aplati; ce rudiment est noir, bordé de blanc latéralement et à sa pointe. Abdomen dilaté postérieurement, obtus à son extrémité, bordé de blanc latéralement. Antennes à peu près de la longueur du corps, pubescentes, ferrugineuses ainsi que les pattes: cuisses épineuses en dessous. Mâle et Femelle.

Dalmatie, Sardaigne; elle se tient, dit-on, sous les pierres. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. M. Germar a trouvé les deux sexes accouplés, quoique privés des organes du vol; et j'ai reçu en communication de M. le professeur Géné, une capsule rougeâtre, ayant deux lignes et demie de longueur, renfermant les œufs de cette espèce.

DEUXIÈME DIVISION.

Abdomen conique, plus allongé que dans la première division, dans les mâles surtout; diminuant sensiblement de largeur, dès sa base. Plaque sousanale des mâles, en cône allongé et pointu. Septième ou dernier segment abdominal, de même largeur à peu près que le sixième, et point échancré : taille ordinairement petite.

(Phyllodromie, *Phyllodromia*.)

(Φύλλον, feuille; δρέμω, je-cours.)

32. BLATTE (Phyllodromie) PLICIPENNE. — *Blatta plicipennis*.

Kakerlac plicipennis, Brullé, Expéd. de Morée, pag. 82, n° 45.

Pl. XXIX, fig. 3. Mâle.

(Long. 2 $\frac{1}{2}$ à 3 lig.) Corps d'un noir luisant ou d'un brun très-foncé. Tête ayant de chaque côté près de la base des antennes, un point élevé, lisse et fauve. Dans le mâle elle a un petit trait transversal jaunâtre au-dessus du labre. Le front de la femelle offre une large bande transverse blanchâtre, portant de six à huit points noirs placés sur deux lignes transverses, parallèles, l'une au-dessus de l'autre. Palpes noirâtres dans le mâle, fauves dans la femelle. Prothorax arrondi en avant et sur les côtés, coupé droit postérieurement; il a quelques points enfoncés et quelques rides légères; chaque bord latéral d'un blanc diaphane; le bord antérieur est très-étroitement liséré de ce même blanc. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, ovalaires, ayant quelques légères rides; leurs bords latéraux (à l'exception du premier tiers) ont des stries obliques figurant des plis. Tout le contour est bordé de blanc diaphane, excepté vers l'extrémité au long de la suture où cette bordure est quelquefois interrompue. Ailes de la longueur des élytres. Antennes pubescentes, à peu près de la longueur du corps; noires dans le mâle avec les trois premiers articles rousâtres; celles de la femelle fauves, à base d'un jaune clair. Pattes

noires; épines tibiales longues et fortes, d'un jaune pâle ainsi que les tarses, l'extrémité des hanches et la base des cuisses; le bout des tarses a un peu de noirâtre.

Une variété femelle de la collection de M. A. Lefebvre, diffère par ses pattes entièrement jaunes et par le dessous du corps d'un jaunâtre clair. L'abdomen est noir avec ses bords latéraux et le bord inférieur des segments, jaunâtre.

Morée, sous les pierres. Elle y est assez rare. Les individus de ma collection viennent de Dalmatie.

Nota. La *Blatta marginata*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 11, n° 11, indiquée d'Italie, dont le prothorax, dit-il, est roux, n'est peut-être qu'une variété de cette espèce.

33. *BLATTE (Phyllodromie) TRIRAYÉE.— *Blatta trivittata*.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps ovalaire, lisse et luisant, jaunâtre, offrant en dessus trois bandes longitudinales brunes, traversant le prothorax, les élytres et l'abdomen; les deux latérales, un peu plus larges que l'intermédiaire, se réunissant sur le devant du prothorax. Tête jaune, ayant une faible ligne transverse, brunnâtre entre l'insertion des antennes, et une autre plus prononcée, entre les yeux; ceux-ci noirs. Elytres courtes, atteignant à peine le milieu de l'abdomen, tronquées et légèrement échancrées à leur extrémité. Ailes nulles. Appendices abdominaux jaunes, avec la base et l'extrémité brunes. Dessous du corps jaune, avec une ligne longitudinale latérale, brune, très-étroite, recouvrant les stigmates: plaque sousanaïe brune sur son disque. Pattes d'un jaune pâle. Antennes jaunâtres et pubescentes. Femelle.

M. le professeur Géné a pris en Sardaigne un individu unique de cette très-jolie espèce, qu'il a bien voulu me communiquer.

34. BLATTE (Phyllodromie) ALLONGÉE.— *Blatta elongata*, Pal.-Bauv.

Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 183. Orthopt. Pl. I b, fig. 5.

(Long. un ponce.) Corps allongé. Tête jaunâtre, sa face brunnâtre. Prothorax presque orbiculaire, lisse, brunnâtre, largement bordé de jaune tout autour; son dessous de cette couleur. Elytres allongées, presque ovalaires, jaunâtres, ayant de chaque côté à la base, près de la marge extérieure, une ligne longitudinale élevée, assez courte, brunnâtre; la strie qui circonscrit l'espace discoïdal n'est point arquée, mais oblique de chaque côté,

et ses deux branches forment presque un V. Cet espace ayant des stries longitudinales; marge extérieure plus pâle, offrant avant son milieu, des stries obliques, prononcées. Le reste des élytres est strié et réticulé. Ailes de la longueur des élytres, jaunâtres et réticulées. Dessous du corps brunâtre. Pattes jaunâtres; cuisses épineuses en dessous. Antennes plus longues que le corps, brunes avec le premier article testacé. Mâle.

Saint-Domingue, dans les bois. Collections de MM. le comte Dejean et A. Lefebvre.

35. * BLATTE (Phyllodromie) LATÉRALE.—*Blatta lateralis*.
(Pl. 2, fig. 3. Femelle.)

(Long. 8 lig.) Tête ferrugineuse. Palpes bruns; les maxillaires allongés; leurs deux derniers articles plus grands que les précédents: le dernier terminé en pointe, le pénultième un peu en forme de cône renversé. Prothorax brillant, d'un brun noirâtre, bordé de jaune tout autour, mais plus largement sur les côtés; il a une ligne longitudinale jaune, médiane, qui part du bord antérieur, et finit au milieu du prothorax. Elytres dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen, allongées, oblongues, se rétrécissant sensiblement en allant vers l'extrémité, et chargées de stries fines et longitudinales; côtés extérieurs des élytres largement bordés de jaune dans toute leur longueur, et munis de stries serrées et obliques. Ailes de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix luisant. Segments de l'abdomen étroitement bordés de jaune postérieurement. Pattes d'un brun de poix luisant; cuisses en partie livides: premier article des tarses de cette dernière couleur; les autres manquent ainsi que les antennes. Femelle.

De Java. Cette espèce m'a été donnée par M. Buquet. Elle existe aussi dans la collection de M. A. Lefebvre.

36. BLATTE (Phyllodromie) GERMANIQUE.—*Blatta germanica*, Linn.
Syst. nat. pag. 688, n° 9.

Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 22.

Oliv. *Encycl. méthod.* tom. IV, pag. 320, n° 30.

Kakerlac germanicus, Brullé, *Expédit. de Morée*, pag. 82, n° 44.

Blatta germanica, Brullé, *Hist. natur. des insect.* tom. IX, pag. 55.

(Long. 5 lig.) Corps d'un jaune livide en dessus. Tête brunâtre

avec une bande transverse testacée entre les yeux. Prothorax presque orbiculaire, très-finement rebordé sur les côtés, qui sont diaphanes; il est lisse, uni, luisant, et porte sur son disque deux bandes longitudinales obliques, d'un brun ferrugineux, qui sont quelquefois confondues ensemble; son bord postérieur est à peine sinué. Elytres ovalaires, rétrécies postérieurement, dépassant d'une ligne l'extrémité de l'abdomen; leur espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, est chargé de réticulations apparentes; il y a de chaque côté une ligne fine, élevée, brunâtre, partant de la base, et prolongée en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité de l'élytre; celles-ci striées et réticulées à partir de la strie arquée; leur marge extérieure, débordant l'abdomen, est diaphane jusqu'au premier tiers de l'élytre, le reste de cette marge est strié obliquement. Ailes testacées, de la longueur des élytres, et striées longitudinalement; leur extrémité réticulée à larges mailles. Dessous du corps noirâtre, sauf la poitrine qui est testacée; chaque segment abdominal finement bordé de testacé inférieurement. Antennes de la longueur du corps au moins, et brunâtres. Pattes d'un jaune testacé, annelées de brunâtre à la jointure de la cuisse avec la jambe; cuisses un peu épineuses en dessous. Mâle.

Environs de Paris. Assez commune sur les arbres et sous les feuilles sèches. (Voyez les généralités.)

37. BLATTE (Phyllodromie) EIRAYÉE. — *Blattu bivittata*.

Nota. Sous le nom de *germanica*, Fabricius et Olivier ont confondu notre *bivittata* avec l'espèce précédente; elle me paraît devoir en être distinguée.

(Long. 6 lig.) Corps d'un jaune livide en dessus, d'une teinte plus rousse que dans la *germanica*. Tête jaunâtre avec une bande transverse brune, entre les yeux. Prothorax presque orbiculaire, lisse, uni, très-finement rebordé sur les côtés, qui ne sont point diaphanes comme ceux de la *germanica*, mais tout aussi opaques que le reste du prothorax; le disque de celui-ci offre deux bandes longitudinales, parallèles, assez larges, noirâtres, bien séparées l'une de l'autre, n'atteignant ni le bord postérieur ni l'antérieur: le bord postérieur est à peine sinué. Elytres ovalaires, un peu linéaires, rétrécies postérieurement, dépassant l'abdomen d'une ligne et demie dans la femelle; leur espace discoïdal circonscrit

par la strie arquée, n'offrant que des stries longitudinales, sans réticulation; il part de chaque côté de la base une ligne élevée, peu apparente et de même couleur que l'élytre; le reste de celles-ci, à partir de la strie arquée, est strié longitudinalement; la marge extérieure débordant l'abdomen, est de même consistance que l'élytre, et chargée de stries obliques dans ses deux tiers inférieurs. Ailes testacées, de la longueur des élytres, striées longitudinalement, à réticulation postérieure peu prononcée. Dessous du corps d'un jaune testacé; stigmates de l'abdomen noirâtres dans la femelle. Antennes de la longueur du corps au moins, brônâtres. Pattes d'un jaune testacé pâle et uniforme, cuisses un peu épineuses en dessous. Mâle et femelle.

Sénégal, Cap-de-Bonne-Espérance, Ile-de-France, Cuba, Pérou, etc.

38. BLATTE (Phyllodromie) LIVIDE. — *Blatta livida*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 23.

Blatta pallida, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. IV, pag. 319, n° 29.

La Blatte jaune, Geoff. (*Ins.* Paris, tom. 1, pag. 381, n° 3, mais seulement l'individu qu'il donne comme femelle.)

(Long. 5 lig.) Entièrement d'un jaune pâle et luisant. Yeux noirâtres. Prothorax semicirculaire, lisse, uni, diaphane sur les côtés. Elytres ovalo-linéaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant à peine le bout de l'abdomen; l'espace discoïdal, circonscrit par la strie arquée, est strié et finement réticulé; de chaque côté de la base part une ligne longitudinale élevée, qui s'oblitére vers la moitié de l'élytre; celles-ci sont striées et réticulées depuis la strie arquée; leur marge extérieure, débordant l'abdomen, est diaphane, et offre des stries obliques dans sa moitié inférieure. Abdomen ayant en dessous ses stigmates noirâtres. Cuisses un peu épineuses en dessous. Mâle et femelle.

Très-commune aux environs de Paris, sur les chênes et autres arbres, ainsi que sous les mousses.

39. BLATTE (Phyllodromie) FRONT NOIR. — *Blatta nigrifrons*.

(Long. $5\frac{1}{2}$ à 6 lig.) Corps ovale-allongé, aminci postérieurement, d'un jaune rougeâtre; tête jaune avec le front noir, celui-ci offrant entre les yeux deux petites bandelettes jaunes, transverses et parallèles. Prothorax ovalaire, considéré transversale-

ment, lisse, uni, ayant ses bords latéraux blanchâtres et diaphanes. Elytres ovalaires, très-rétrécies postérieurement, dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen, striées et finement réticulées; leur strie arquée un peu oblique: une ligne longitudinale élevée part de chaque côté de la base, atteint le premier quart de l'élytre et s'affaiblit ensuite jusqu'à l'extrémité; la marge extérieure débordant l'abdomen est blanchâtre et diaphane, sa moitié inférieure chargée de stries obliques. Ailes de la longueur et de la couleur des élytres, striées de la même manière. Dessous du corps d'un jaune rougeâtre. Pattes un peu plus claires; cuisses un peu épineuses en dessous. Antennes au moins de la longueur du corps; leur première moitié brunâtre, l'autre roussâtre. Mâle et femelle.

Du Brésil. La femelle de la collection de M. A. Lefebvre; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

40. BLATTE (Phyllodromie) LAPONE.— *Blatta laponica*, Linn. *Faun. Suec.* n° 863.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 21.

De Géer, *Mém. ins.* tom. III, pag. 533, n° 2. Pl. 25, fig. 8 et 9, mâle; fig. 10, femelle.

Oliv. *Encycl. méthod.* tom. IV, pag. 319, n° 28.

Panz. *Faun. germ. fasc.*, fig. 13.

Faun. franç. *Orthopt.* Pl. 2, fig. 5.

Brullé, *Hist. nat. des ins.* tom. IX, pag. 55.

La Blatte jaune, Geoff. *Insect.* Paris. tom. I, pag. 381, n° 3 (l'individu que l'auteur donne comme mâle seulement).

(Long. 5 à 6 lig.) Tête brune. Prothorax semicirculaire, lisse, uni, très-finement rebordé latéralement; son disque d'un brun noirâtre luisant, le reste d'un jaune testacé et diaphane. Elytres ovalo-linéaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant d'une ligne et demie le bout de l'abdomen, d'un gris-brunâtre, un peu diaphanes, l'espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, qui est brune, a des réticulations peu prononcées. De chaque côté de la base part une ligne longitudinale élevée, brune jusqu'à la moitié de l'élytre, grisâtre ensuite et s'oblitérant peu à peu; on voit sur cette ligne élevée, une suite de quelques points bruns, ordinairement au nombre de trois, et qui manquent quelquefois; les élytres sont obliquement réticulées dans toute leur longueur, leur

marge extérieure débordant l'abdomen, est chargée de stries obliques. Ailes diaphanes, réticulées, plus claires que les élytres et de leur longueur. Dessous du corps d'un brun-noir luisant. Abdomen étroitement bordé de jaune pâle, latéralement. Antennes de la longueur du corps, brunâtres et pubescentes. Pattes de cette couleur avec les tarses un peu plus clairs; cuisses munies de quelques épines en dessous. Palpes bruns. Mâle.

Environs de Paris, sur les chênes et sous les mousses. Linné dit qu'elle dévore le poisson sec dans les cabanes des Lapons.

Nota. Nous avons vu plus de vingt individus de cette espèce, sans pouvoir rencontrer une seule femelle. Voici la description que donne de cette dernière M. Philippi (*Orthoptera Berolinens*, pag. 10, n° 3). Plus courte et plus pâle que le mâle. Tête obscure, vertex large, testacé ainsi que les palpes. Antennes comme dans le mâle. Prothorax de même forme que celui du mâle, avec le disque testacé, quelquefois taché de brun, rarement noirâtre; son bord transparent. Ecusson jaune. Elytres de la longueur du corps, du reste comme dans le mâle: poitrine noire. Abdomen ovale, plus large et plus court que dans l'autre sexe, noir ou d'un brun de poix: ses six segments largement bordés de jaune latéralement; le bord postérieur liséré de cette couleur: plaque anale jaune, semicirculaire, trois fois plus large que celle du mâle, presque échancrée au bout; son bord cilié, sans carène. Pattes jaunâtres, rarement couleur de poix; tarses comme dans le Mâle.

De Gêr qui représente cette femelle, Pl. 25, fig. 10 (tom. III), dit que son corps est beaucoup plus court que celui du mâle, et d'un contour plus arrondi: elle a les élytres et les ailes à peine aussi longues que l'abdomen.

Nota. C'est à tort, suivant nous, que M. Philippi et d'autres auteurs donnent pour synonymes à cette femelle, la *Blatta livida* de Fabricius, qui est pour nous une espèce particulière, dont nous possédons les deux sexes.

41. BLATTE (Phyllodromie) HÉMIPTÈRE. — *Blatta hemiptera*, Fab.
Entom. syst. tom. 2, pag. 12, n° 30.

Touss. Charpent, *Horæ entomol.* pag. 75.

Panz. *Faun. germ. fasc.* 96, fig. 15.

(Long. 4 lig. à 4 lig. $\frac{1}{2}$.) Tête brunâtre, un peu roussâtre entro

les antennes. Prothorax semicirculaire, lisse, uni, très-finement rebordé latéralement, son disque d'un brun ferrugineux luisant, ayant quelquefois au milieu, une petite ligne longitudinale jaunâtre, et quelques petits points de cette couleur. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, qui les dépasse de près de deux lignes; ovalaires, d'un gris-brunâtre, un peu diaphanes, avec leur strie arquée d'un brun clair : l'espace discoïdal circonscrit par cette strie, ayant des réticulations peu prononcées; de chaque côté de la base part une ligne élevée, brunâtre, n'atteignant pas la moitié de l'élytre; on voit le long de cette ligne élevée, quelques points brunâtres plus ou moins prononcés; élytres obliquement réticulées dans toute leur longueur; la marge extérieure débordant l'abdomen chargée de stries obliques et parsemée de quelques petits points bruns. Ailes à peu près de la longueur des élytres, réticulées à larges mailles et diaphanes. Dessus de l'abdomen noirâtre, ses segments bordés de jaune inférieurement et latéralement; le dessous est varié de noirâtre et de testacé; anus ferrugineux. Antennes brunâtres, de la longueur du corps; palpes bruns; pattes testacées, cuisses un peu épineuses en dessous. Femelle.

Le mâle diffère par le disque du prothorax, plus foncé, la partie diaphane est parsemée de quelques points bruns; ses élytres sont aussi longues que l'abdomen, leur strie arquée peu prononcée; la ligne élevée latérale est moins foncée; le dessous de l'abdomen est noirâtre, liséré de jaunâtre latéralement; le bord inférieur des segments est aussi de cette couleur; enfin les pattes sont noirâtres, avec les hanches et les tarses jaunâtres. Mâle et femelle.

Environs de Paris et Provence. Collection de M. A. Lefebvre.

Nota. Par ses couleurs elle ressemble à la *B. laponica*, mais sa forme est différente; le corps est plus petit, plus court, et plutôt orbiculaire qu'ovalaire. Cependant M. Zetterstedt regarde la femelle de cette espèce comme une variété femelle de la *B. laponica*. MM. Schummel et Toussaint Charpentier paraissent adopter cette manière de voir; quant à nous, en ayant vu mâle et femelle, nous ne pouvons partager cette opinion.

42. * BLATTE (Phyllodromie) SARDE. — *Blatta sardea*.

(Long. environ 3 lig. Femelle; 2 lig. Mâle.) Corps ovalaire allongé, luisant, noir, plus ou moins varié de jaunâtre pâle. Pro-

thorax ayant son disque noir luisant ; autour du prothorax est un liséré blanchâtre et transparent : il y a quelquefois deux points irréguliers et ferrugineux sur le disque. Elytres de la longueur de l'abdomen dans le mâle , beaucoup plus courtes dans la femelle , et atteignant au plus la moitié de l'abdomen ; elles sont brunâtres sur le disque , pâles et transparentes sur leurs bords. Ailes rudimentaires , à peine développées dans les deux sexes. Dessous de l'abdomen bordé de blanchâtre latéralement ; celui de la femelle a en dessus , le bord postérieur des segments liséré de blanchâtre. Pattes d'un jaune transparent , ayant souvent quelques taches brunes vers leurs articulations. Antennes brunâtres , de la longueur du corps. Mâle et femelle.

Trouvée en Sardaigne , par M. le professeur Génè , qui me l'a donnée.

43. BLATTE (Phyllodromie) CONCOLORE. — *Blatta concolor* ,
HAGENB. *Symbol. faun. insect. helvet. fasc. 1^{re}* , pag. 22 , fig. 11.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$.) Elle a de l'analogie avec la *B. laponica* n° 40 , mais elle est d'une taille très-inférieure ; c'est une des plus petites espèces de ce genre.

Tête brune , lisse , luisante. Prothorax semicirculaire , lisse , uni ; finement rebordé latéralement ; tous ses bords pâles et diaphanes ; son disque mélangé de traits et de points brunâtres sur un fonds jaunâtre. Elytres ovalaires , un peu linéaires , rétrécies à l'extrémité , de la longueur de l'abdomen seulement , grisâtres et mélangées de brunâtre , un peu diaphanes , leur strie arquée , brune ; l'espace discoïdal qu'elle circonscrit a des réticulations légères. De chaque côté de la base part une ligne longitudinale élevée , brune jusqu'à la moitié de l'élytre , grisâtre ensuite , et s'oblitérant peu à peu ; les élytres sont réticulées obliquement dans toute leur longueur ; marge extérieure débordant l'abdomen , chargée de stries obliques , portant chacune deux ou trois petits points bruns. Ailes diaphanes , réticulées , plus claires que les élytres et de leur longueur. Dessous du corps d'un brun-noir luisant. Abdomen très-étroitement bordé de jaune latéralement ; chaque segment ayant son bord inférieur de cette couleur. Antennes notablement plus longues que le corps , brunes , un peu pubescentes. Pattes brunes , avec les hanches et les tarses plus clairs. Cuisses épineuses en dessous. Palpes bruns. Mâle.

De France. Collection de M. A. Lefebvre. M. Hagenbach l'a trouvée en Suisse.

44. BLATTE (Phyllodromie) DES MEUBLES. — *Blatta supellectilium*.

(Long. 5 lig. environ.) Elle varie un peu par la couleur des élytres. Corps d'un jaune très-pâle, surtout en dessous. Prothorax luisant, brun et opaque au centre, ses côtés jaunes et diaphanes. Elytres ovalaires, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, d'un jaune pâle, très-distinctement striées longitudinalement sur le disque, très-obliquement sur les côtés; elles offrent quelquefois près de la base, une large bande transverse brune, luisante, commune aux deux élytres; ces dernières ont chacune, un peu plus bas, une tache oblongue de cette couleur, assez irrégulière. Dans d'autres individus, les élytres sont seulement plus foncées sur le disque, qui est un peu brunâtre, mais sans distinction de bande, ni de taches. Antennes jaunes, ayant plus de deux fois la longueur du corps. Pattes pâles; jambes armées de longues épines. Mâle et femelle.

Ile-de-France. Suivant M. Marchal elle est fort commune dans les maisons seulement, se tenant toujours dans les meubles, notamment dans les tiroirs de commodes.

45. BLATTE (Phyllodromie) ALTERNANTE. — *Blatta alternans*.

(Long. 6 lig.) Tête jaunâtre avec une tache rousse sur le vertex entre les yeux. Prothorax ovalaire, considéré transversalement; lisse, uni, luisant; son disque noir, offrant de six à huit mouchetures jaunâtres, oblongues, placées symétriquement; le bord antérieur et les côtés sont jaunâtres. Elytres ovalaires, dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen; l'espace discoïdal circonscrit par la strie arquée qui est fine, offrant une série de lignes obliques, alternativement jaunes et noires; la strie arquée est côtoyée en dehors par une bande jaune assez large, laquelle est cernée en avant et en arrière par une ligne noire: viennent ensuite, sur chaque élytre, deux taches jaunes en forme de virgules, l'une oblique, l'autre verticale; de chaque côté de la base de l'élytre part une ligne longitudinale élevée, noirâtre, se terminant vers l'extrémité de l'élytre en s'oblitérant: marge extérieure débordant l'abdomen, jaunâtre; sa moitié inférieure portant des stries obliques, alternativement noires et jaunes; le reste de l'élytre, d'une teinte rougeâtre, est strié longitudinalement et réticulé. Ailes de la longueur des élytres, striées de jaune et de noir,

et réticulées. Dessous du corps et pattes jaunâtres, anus avec un point noir. Palpes maxillaires jaunes; leur dernier article noir. Cuisses un peu épineuses en dessous. Antennes noires, pubescentes avec le premier article jaune. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. le comte Dejean.

GENRE IV. PSEUDOMOPS. — *PSEUDOMOPS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. Perty. — *Blatta*, auctor.

Plaque sousanaïe des femelles (probablement cachée) celle des mâles apparente, en cône allongé et pointu : filets sexuels peu visibles : appendices coniques *grands et larges*. Abdomen allongé, déprimé; son septième ou dernier segment (dans les mâles) à peu près de même largeur que le sixième.

Tarses grêles; crochets munis d'une pelote dans leur entre-deux.

Corps allongé, *étroit, linéaire*, glabre. Faciès des Téléphores.

Prothorax *rétréci en devant*, arrondi et sans rebord postérieurement.

Antennes longues, multiarticulées, velues de la base jusqu'au milieu, ce qui les fait paraître épaisses dans cette partie; glabres ensuite, allant en diminuant insensiblement de grosseur, et finissant en pointe.

Elytres linéaires, de la longueur de l'abdomen, ayant une strie arquée.

Pattes de longueur moyenne; jambes avec des épines longues et clairsemées.

1. PSEUDOMOPS OBLONGUE. — *Pseudomops oblongata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 15.

Blatta oblongata, Linn. *Syst. nat.* pag. 689, n° 10.

— De Géer, *Mém.* tom. III, pag. 541. Pl. 44, fig. 11 et 12.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 11, n° 28.

— Oliv. *Encycl.* tom. IV, pag. 320, n° 35.

(Long. 5 lig.) Tête noire avec un petit point ferrugineux près

de la base de chaque antenne. Prothorax rétréci en devant, presque orbiculaire, lisse, luisant, d'un jaune d'ocre, avec une tache discoïdale et une bande transverse au bord postérieur, d'un brun fauve. Elytres dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen et d'un fauve jaunâtre, striées longitudinalement, un peu réticulées à leur extrémité. Ailes de la longueur des élytres, diaphanes et jaunâtres, striées longitudinalement. Dessous du corps d'un jaune d'ocre. Antennes plus longues que le corps, noires ainsi que leurs poils; la base de leur partie glabre est composée de sept à huit articles d'un jaune sale, ce qui forme une tache de cette couleur placée au milieu de l'antenne. Pattes d'un jaune d'ocre avec l'extrémité des quatre dernières cuisses, noirâtre; le dessus des quatre jambes postérieures est noirâtre à l'extrémité. Tous les tarses de cette couleur. Appendices coniques de l'abdomen, noirâtres. Mâle.

De Surinam. Ma collection.

Nota. Linné et De Géer n'ont eu sous les yeux que des individus qui avaient perdu la moitié des antennes. Le premier dit : *antennæ clavatae, atræ*. Le second les représente courtes, et n'ayant que trois articles à la suite du faisceau de poils (1); il s'exprime ainsi : « Antennes noires avec l'extrémité jaune : elles n'ont environ que la moitié de la longueur du corps, sont très-velues, et » paraissent avoir une masse vers l'extrémité; mais cette grosseur » n'est produite que par des poils longs, noirs, arrangés en bouquet autour de l'antenne, à quelque distance de son extrémité, » qui est lisse et sans poils ».

Fabricius et Olivier, n'ont sans doute pas vu l'insecte. Le premier reproduit sans addition la phrase de Linné; l'autre a copié la description de De Géer.

Nota. M. Perty (*Delectus animal. articul. voyag.* de MM. Spix et Martius, pag. 117), mentionne une nouvelle espèce de *Pseudomops*, que je ne connais pas; voici la description donnée par l'auteur :

Pseudomops laticornis. (Pl. 23, fig. 4.) (Long. 6 lig.)

Thorace antice ferrugineo, postice nigricante, marginulo postico testaceo. Elytris fuscis, margine laterali antice testaceo.

Caput nigrum, oculis magnis, prominulis, rufescentibus. Thorax

(1) Voy. De Géer, Mém. t. III, Pl. 44, fig. 12.

politus, glaber, antice angustior, postice latior, margine postico rotundato; ferrugineus, postice nigricans, marginulo omni, præsertim vero postico testaceo. Hemelytra nitidula fusca, apicem versus dilutiora, margine laterali antice testaceo, linea arcuata ad basin obsoleta; sicuti alæ fuscæ, pellucidæ, corpore multo longitudine, atræ, dimidio basali piloso medium versus crassiore, dein articulis abrupte tenuibus testaceis, articulis ultimis fuscis. Pedes picei coxis ad apicem pallidis. Appendiculatæ ad anum nullæ conspiciuntur.

Brésil.

Nota. Species hujus generis antennarum forma et habitu memorabilis, sicuti multæ aliæ Orthopterorum ordinis a celeb. Le Peletier introducti (Annal. des scienc. nat. tom. XXII, pag. 28, Seqq.) (1). Hujusque tantum una cognita fuit, B. oblongata, Linn. Fab.

GENRE V. * PARATROPE. — *PARATROPES*.

(Παρατροπή, action d'induire en erreur.)

Plaque sousanale des femelles, entièrement cachée par le dernier segment de l'abdomen; celle des mâles (probablement très-apparente). Appendices coniques, *fort courts*. Abdomen court, élargi, déprimé (2).

Tarses assez épais; premier article long, les trois suivants diminuant successivement de longueur; le cinquième grand: crochets munis d'une pelote assez grosse dans leur entre-deux.

Corps allongé, *déprimé en dessus*. Faciès des Lycus.

Prothorax transversal, ovale-oblong, considéré transversalement; bord postérieur arrondi, sans rebord distinct.

Antennes longues, multiarticulées; épaisses et velues de la

(1) En citant ici ma Revue méthodique des Orthoptères, M. Perty l'attribue par erreur à M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau, mon honorable collaborateur au tome X de l'Encyclopédie méthodique.

(2) Mâles inconnus.

base jusque passé le milieu , ensuite brusquement fines et sétacées ; articles assez distincts ; les quatorze ou quinze premiers moniliformes , pubescents ; les quinze ou seize suivants allant en s'élargissant successivement , comprimés , velus ; les articles qui suivent sont brusquement très-petits , courts , presque cylindriques.

Palpes maxillaires à dernier article épais , élargi au bout , tronqué obliquement.

Tête assez petite , triangulaire , entièrement cachée par le prothorax.

Yeux grands , un peu saillants.

Elytres longues , dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen , le débordant latéralement ; elles ont une strie arquée et leur réticulation n'est bien distincte que vers l'extrémité.

Ailes amples , de la longueur des élytres.

Pattes assez courtes ; dessous des cuisses et dessus des jambes ayant des épines : toutes les cuisses ont en dessus , près de l'articulation de la jambe , une épine isolée , distincte.

1. * PARATROPE LYCOÏDE. — *Paratropes Lycoides*.

(Long. 9 à 10 lig.) Cette espèce a un faciès des plus singuliers , et doit tromper tout observateur qui l'examine superficiellement. On la prend d'abord pour un Coléoptère du genre *Lycus*, ou de quelqu'autre très-voisin : la forme du corps , les antennes , la distribution des couleurs , tout prête à l'illusion.

Corps varié de jaune et de noir. Tête jaune avec un peu de noir au-dessus du labre. Yeux bruns. Prothorax d'un jaune un peu diaphane , ayant au milieu du bord postérieur , une grande tache noire , émettant supérieurement deux larges rameaux de cette couleur , allant en divergeant , atteindre le bord antérieur ; ces rameaux se reproduisent en dessous. Elytres d'un jaune diaphane , offrant deux bandes transverses noires , fort larges et fort irrégulières ; la première occupant à peu près le milieu , paraissant formée de quatre taches , dont les deux latérales plus petites.

oblongues , et presque détachées des deux discoïdales ; la seconde bande placée à l'extrémité , couvrant environ le tiers postérieur , est inégale et presque dentée à sa partie supérieure. Ailes jaunâtres , avec leur base et le tiers postérieur noirâtres. Abdomen d'un jaune luisant en dessous , avec une large bande transverse , médiane , noire , irrégulière. Le dessous du thorax ou la poitrine , est variée de jaune et de noir , mais cette dernière couleur est la dominante. Hanches moitié noires , moitié jaunes. Pattes noires avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes , jaunes. Antennes noires ; premier article jaunâtre : base de leur partie fine et sétacée , d'un jaune sale. (L'extrémité manque.) Femelle.

Du Para. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE VI. * BRACHYCOLE.—*BRACHYCOLA*.

—*Blatta* , *auctor*.

(*Βραχύς* , court ; *κῶλον* , membre.)

Plaque sousanale cachée dans les femelles , apparente , ovulaire et sinuée latéralement dans les mâles , leurs filets sexuels petits , mais visibles. Abdomen ayant son dernier segment (sixième) dans les femelles , grand , transversal , convexe. Le cinquième sans rétrécissement sensible. Dans les mâles , le septième ou dernier segment est légèrement sinué postérieurement , plus étroit que le sixième , et échancré en angle au milieu du bord postérieur. Appendices coniques très-courts.

Tarses à crochets munies d'une pelote dans leur entre-deux.

Corps assez court , presque orbiculaire ou oblong.

Prothorax plus ou moins excavé sur son disque , presque semicirculaire , *coupé droit postérieurement et rebordé très-distinctement dans cette partie.*

Antennes courtes , moniliformes , assez épaisses.

Tête ordinairement grosse et forte.

Elytres arrondies au bout, ayant une strie arquée très-peu prononcée.

Pattes courtes et fortes.

PREMIÈRE DIVISION.

Corps presque orbiculaire. Elytres plus courtes que l'abdomen. Ailes des mâles de la longueur des élytres; celles des femelles rudimentaires.

1. * BRACHYCOLE ROBUSTE. — *Brachycola robusta*.

(Pl. 2, fig. 4. Mâle.)

(Long. 15 lig.) Corps court pour sa largeur, un peu orbiculaire, d'un testacé luisant en dessous, un peu roussâtre en dessus, notamment sur le prothorax. Antennes (incomplètes) d'un brun roux. Tête d'un jaune testacé avec un trait transversal entre les yeux, de couleur rousse. Labre de cette couleur. Palpes d'un roux brun. Prothorax fortement rebordé, surtout en avant; le rebord formant presque dans cette partie un repli en arrière. Son disque creusé inégalement en fer à cheval, tuberculé, rugueux et mamelonné; ses côtés extérieurs fortement ponctués. Elytres et ailes arrondies au bout, courtes, laissant à découvert le quart postérieur de l'abdomen; les premières chargées de stries serrées, fines, nombreuses, la plupart obliques: elles sont distinctement rebordées extérieurement dans les trois quarts de leur longueur. Pattes d'un testacé luisant; tarses bruns avec le premier article jaune. Epines tibiales d'un brun luisant. Filets sexuels noirs. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

2. * BRACHYCOLE LÆVICOLLE, — *Brachycola laevicollis*.

(Long. un pouce.) Tête rousse, un peu plus claire, près de l'insertion des antennes. Celles-ci d'un brun de poix avec le premier article roux: avant leur extrémité, il y a quatre articles blanchâtres, formant une sorte d'anneau dans cette partie. Prothorax faiblement rebordé postérieurement; presque lisse et très-légèrement pointillé en dessus; d'un testacé jaunâtre, son disque ayant une tache ferrugineuse en fer à cheval; on voit

deux faibles dépressions vers le bord antérieur, et une autre courte, longitudinale, placée sur le disque. Elytres courtes, arrondies au bout, laissant à découvert le quart postérieur de l'abdomen, très-finement pointillées à la base, ensuite striées obliquement, d'un testacé jaunâtre; côté extérieur offrant à la base, avant la marge qui borde l'abdomen, un petit trait longitudinal brunâtre; elles sont rebordées extérieurement jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Ailes plus courtes que les élytres, point propres au vol. Dessous du corps testacé avec le bord latéral des segments de l'abdomen, ferrugineux. L'avant-dernier et le terminal entièrement ferrugineux. Pattes testacées; tarses brunâtres ainsi que les épines tibiales. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Lefebvre.

Obs. C'est peut-être la femelle de la *Brachycole* robuste.

DEUXIÈME DIVISION.

Corps oblong. Elytres aussi longues que l'abdomen. Ailes dépassant un peu celui-ci, dans les deux sexes.

3. BRACHYCOLE SIX TACHES. — *Brachycola sexnotata*.

Blatta sexnotata, Thunb. Mémoir. de l'Académ. impér. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 276. Pl. 14.

Blatta tuberculata, Dalm. *Analect. Entomol.* pag. 87, n° 95.

— Brullé, Hist. nat. des insect., tom. IX, pag. 52. Pl. 4, fig. 2.

Blatta maculata, *Anim. Kingd.* Pl. 78, fig. 1.

Blatta macularia, Perty, *Delect. animal.* Pl. XXIII, fig. 2.

(Long. 11 lig.) Antennes noires, ayant de quatre à six articles blanchâtres, formant un anneau avant l'extrémité de l'antenne. Tête noire avec les joues, la bouche et un point près de chaque œil, blanchâtres. Prothorax ponctué, blanchâtre; son disque creusé et rugueux, ayant une très-grande tache noire, bifide en devant, bilobée en arrière; on voit de chaque côté, antérieurement, un gros tubercule lisse, arrondi et noir: bord antérieur du prothorax liséré de noir au milieu. Elytres ponctuées à la base, ensuite striées longitudinalement et réticulées, blanchâtres, ayant chacune une grande tache triangulaire noire, partant de la base

et s'appuyant sur elle par son côté large ; à côté d'elle, en dehors, est une petite ligne longitudinale courte et noire. Elytre gauche offrant en outre deux taches noires, orbiculaires ; l'une vers le milieu du bord externe, l'autre fort rapprochée de la suture, avant l'extrémité. L'élytre droite diffère de la gauche, qui la recouvre obliquement, en ce qu'elle manque de la tache suturale, et qu'elle porte ordinairement un point noir plus ou moins distinct placé près de la pointe de la tache basilaire. Dessous du corps d'un noir de poix avec le bord latéral de chaque segment abdominal blanchâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Commune au Brésil.

GENRE VII. CORYDIE. — *CORYDIA*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Blatta*, auctor. — *Cassida*, Linn.

Plaque sousanale cachée dans les femelles ; celle des mâles apparente et orbiculaire. Abdomen court, arrondi sur les côtés, élargi dans sa partie moyenne ; ses appendices pubescents, ainsi que les filets sexuels des mâles. Dernier segment (sixième) des femelles, large ; son milieu gros, conique, comprimé, saillant ; ce segment, sinué latéralement ; le cinquième étroit, transversal, sinué au milieu ; le septième ou dernier dans les mâles, plus étroit que le sixième, échancré dans toute la largeur de son bord postérieur.

Tarses ayant leur premier article grand ; leurs crochets très-petits, munis d'une pelote dans l'entre-deux.

Corps court, orbiculaire, pubescent en dessus. Faciès des Cassides.

Elytres peu convexes, sans strie arquée, dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen.

Antennes courtes, épaisses, moniliformes.

Prothorax semicirculaire, transversal ; son bord antérieur arrondi ainsi que ses côtés ; bord postérieur coupé droit.

Ailes rudimentaires dans les deux sexes.

1. CORYDIE DE PETIVER. — *Corydia Petiveriana*, Aud.-Serv. Rev.
pag. 16.

Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX. pag. 59. Pl. 4, fig. 4.

Cassida Petiveriana, Linn. *Syst. natur.* pag. 578, n° 28.

Cassida septem guttata, id. pag. 577, n° 19.

Blatta Petiveriana, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 9, n° 16.

— Herbst, Arch. pag. 185, n° 6. tab. 49, fig. 7.

— Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 317, n° 20.

— Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. p. 227. Orthopt. Pl. 2, c.
fig. 1.

Blatta heteroclita, Pallas, *Spicill.* 9, tab. 1, fig. 5.

(Long. 8 à 9 lig.) Dessus du corps noir-mat, couvert d'un duvet de cette couleur; le dessous glabre, lisse et luisant. Front ayant de chaque côté à quelque distance de la base des antennes, un point jaune, lisse et luisant (ocelle). Labre brun. Prothorax chagriné, cilié de poils noirs tout autour. Elytres ciliées extérieurement; la gauche offrant au bord externe trois taches blanches, orbiculaires, assez grandes, placées longitudinalement et à distance égale les unes des autres; il y a une quatrième tache semblable, mais isolée, placée au milieu et très-près de la suture; cette tache manque quelquefois: élytre droite portant aussi trois taches blanches latérales, mais ayant sa portion suturale recouverte obliquement dans le repos par l'élytre gauche, membraneuse comme les ailes et de leur couleur. Ailes rudimentaires, d'une ligne un quart de long, d'un jaune d'ocre, bordé de noir inférieurement. Abdomen ayant au bord latéral de ses derniers segments, une tache transverse, blanchâtre, de grandeur variable. Antennes plus courtes que la moitié du corps, entièrement noires ainsi que les pattes. Appendices coniques de l'abdomen et filets sexuels du mâle, noirs et pubescents. Mâle et femelle.

Des Indes orientales et d'Oware en Afrique. Commune dans les collections.

GENRE VIII. PHORASPIS. — *PHORASPIS*, Aud.-Serv.
Rev. Brullé. Blanchard. — *Blatta*, auctor.

Plaque sousanale cachée dans les femelles ; celle des mâles petite, étroite, ovale. Abdomen ovale, son dernier segment (sixième) dans les femelles, grand, large, subovale, convexe, légèrement sinué latéralement avec une saillie médiane apicale ; le cinquième échancré en angle au milieu du bord postérieur. Dernier segment (septième) des mâles, étroit, très-échancré au milieu du bord postérieur. Appendices coniques courts. Filets sexuels des mâles visibles à la loupe.

Tarses ayant leurs articles presque égaux entre eux ; à crochets petits, munis d'une pelote dans leur entre-deux.

Corps court, *ovale*, *glabre*.

Elytres *très-convexes*, dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen, sans strie arquée.

Antennes minces, de longueur moyenne.

Prothorax semicirculaire, plus ou moins convexe.

Ailes ordinairement de la longueur des élytres.

Pattes de longueur moyenne.

Les cinq derniers genres, dont je viens de traiter, ont quelque analogie avec les Coléoptères. Ceux de Brachycole, Corydie et Phoraspis, par la dureté de leur corps et sa forme plus ou moins convexe, ressemblent assez aux Cassides ; les deux autres genres, moins bien cuirassés, se rapprochent sous ce rapport de certains Coléoptères à élytres molles. Les Pseudomops ont un vrai faciès de Téléphore et les Paratropes celui des Lycus.

Les Phoraspis ont le dessus du corps plus bombé que ne l'est celui des autres Blattaires, ce qui les fait ressembler à un bouclier, comme l'exprime leur nom. Dans toutes les espèces connues il est lisse, glabre, brillant, comme vernissé, et paré de couleurs agréables qui sembleraient nous

porter à croire, ainsi que le fait remarquer M. Emile Blanchard, que ces insectes, qui habitent des climats très-chauds, ne doivent pas craindre d'affronter les rayons du soleil, tandis qu'une habitude contraire est celle des autres Orthoptères de cette Famille en général.

Mon ami, M. A. Doumerc, dans une note communiquée à M. Blanchard, dit qu'au Brésil et à la Guyane, il a toujours trouvé ces insectes blottis entre les feuilles qui forment les spathes des graminées, telles que le maïs et la canne à sucre, mais que lorsqu'il agitait les tiges en ouvrant les spathes, les Phoraspis se laissaient tomber, ou s'envolaient brusquement pour aller se réfugier dans d'autres gerbes.

PREMIÈRE DIVISION.

Bord postérieur du prothorax coupé droit. (Nervures des élytres, apparentes.)

1. PHORASPIS PALE. — *Phoraspis pallens*, Aud.-Serv. Rev. pag. 17.
(Pl. 3, fig. 4) *really 1.2.*

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 86, n° 1. Pl. 10, fig. 1.

(Long. 8 à 9 lig.) Corps entièrement d'un jaune pâle, assez luisant. Tête chargée d'une multitude de petits points enfoncés noirâtres. Mandibules ayant leurs dentelures noirâtres. Prothorax semiorbiculaire, coupé droit postérieurement, chargé comme la tête de petits points enfoncés noirâtres, rangés en lignes longitudinales, vus à la loupe. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un jaune clair, striées longitudinalement et réticulées. Abdomen brunâtre. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, pubescentes, d'un jaune pâle. Pattes jaunâtres.

Indes orientales. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Bord postérieur du prothorax arrondi. (Nervures des élytres, indistinctes.)

Nota. Toutes les espèces connues appartiennent à l'Amérique méridionale.

2. PHORASPIS A ATOMES. — *Phoraspis atomaria*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. tom. 6, pag. 287, n° 2. Pl. 10, fig. 2.

(Long. 8 à 9 lig.) Tête obscure, luisante, pointillée. Labre jaunâtre ainsi que deux petits points placés chacun près de la base des antennes. Prothorax pointillé, testacé, luisant et diaphane, avec une ligne longitudinale fine, médiane, noire, partant du bord antérieur, et atteignant le bord postérieur. Elytres testacées, avec des stries longitudinales formées par de petits points enfoncés; du milieu de chaque élytre, jusqu'à son extrémité, on voit de petits atomes bruns, placés sans ordre; le bord interne de l'élytre droite reconvert dans le repos par la gauche, est de couleur ferrugineuse. Ailes un peu enfumées, de la longueur des élytres, striées et réticulées. Dessous du corps noir-luisant; derniers segments de l'abdomen offrant quelques taches ferrugineuses. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, roussâtres jusqu'au milieu, noirâtres ensuite, finement pubescentes. Pattes noirâtres. Femelle.

Elle varie pour la couleur. Quelques individus ont le dessous du corps ferrugineux, mais cette différence nous paraît purement accidentelle.

De la Guadeloupe, suivant M. Blanchard. Collections de MM. le comte Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

3. PHORASPIS ARROSÉE. — *Phoraspis conspersa*, Brullé, Hist. natur. des Ins. tom. IX, pag. 60. Pl. 3, fig. 4.

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 288, n° 3. Pl. 10, fig. 3.

« (Long. 8 lig.) Tête noire, ovale, sommet d'un jaune doré.
 » Prothorax d'un jaune clair, diaphane et roussâtre au milieu; le
 » disque offrant une ligne noire longitudinale. Elytres d'un
 » jaune grisâtre, parsemées d'un grand nombre de points noirs,
 » sauf à la base et sur les côtés, ceux-ci ayant chacun une bande
 » longitudinale d'un blanc d'ivoire, atteignant le milieu de l'é-
 » lytre; ailes transparentes, d'un brun-noirâtre; pattes noires.
 » Abdomen de cette couleur. Antennes noires avec le second ar-
 » ticle jaune.

» Certains individus ont les stigmates jaunes; le dernier segment abdominal a quelquefois à sa base une large tache rougeâtre. »

Décrite d'après M. Blanchard, elle vient du Brésil, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. PHORASPIS LUTÉOLE. — *Phoraspis luteola*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 90, n° 4. Pl. 11, fig. 1.

« (Long. 8 lig. $\frac{1}{2}$.) Tête noire, front rougeâtre. Prothorax d'un jaune clair, un peu fauve au milieu, avec une ligne noire longitudinale. Elytres d'un jaune pâle un peu grisâtre; en dessous la côte qui dépasse le thorax est d'un rouge-carmin bordé de noir brillant. Pattes et abdomen noirs; dernier segment avec deux petites taches d'un rouge-carmin. Ailes brunes, diaphanes, un peu fauves vers le bout. Antennes noires avec le second article jaune. »

Décrite d'après M. Blanchard. Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

5. PHORASPIS FLAVIPÈDE. — *Phoraspis flavipes*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 291, n° 5. Pl. 11, fig. 2.

« (Long. 11 lig.) Corps entièrement d'un jaune un peu fauve. Tête orangée, plus foncée au milieu. Prothorax d'un blanc jaunâtre, très-transparent, fauve-clair vers le milieu; une ligne noire longitudinale sur son disque. Elytres d'un jaune gai, pointillées de noirâtre. Ailes transparentes, teintées de jaunâtre; leur extrémité obscure. Abdomen roussâtre en dessous; extrémité de chaque segment brunâtre, à l'exception du dernier. Les segments ont chacun une rangée régulière de points noirs. Antennes jaunes dans leur première moitié, noires ensuite. »

Décrite d'après M. Blanchard. Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

6. PHORASPIS PANTHÉRINE. — *Phoraspis pantherina*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 292, n° 6. Pl. 11, fig. 3.

« (Long. 8 lig.) Très-voisine de la précédente. Tête d'un fauve-

» brunâtre ; front jaune. Prothorax d'un blanc jaunâtre , fort
 » transparent , plus foncé au milieu et à la base des élytres, avec
 » une ligne longitudinale brune sur son disque. Elytres d'un
 » jaune-fauve, parsemées dans toute leur étendue, de petites ta-
 » ches d'un noir brillant. Ailes diaphanes, d'un jaune très-pâle,
 » avec le bout noirâtre. Abdomen un peu rougeâtre ; les segments
 » noirs vers le milieu , à l'exception du dernier qui est bordé seu-
 » lement de cette couleur. Pattes d'un jaune-fauve ; leurs épines
 » et les tarses un peu plus bruns. Antennes noires avec les trois
 » premiers articles jaunes. »

Décrite d'après M. Blanchard. De Saint-Domingue. Ma collection.

7. PHORASPIS FASTUEUSE. — *Phoraspis fastuosa*, Blanchard, Monogr.
 des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6,
 pag. 293, n° 7. Pl. 11, fig. 4.

« (Long. 7 lig.) Tête noire, front jaune. Prothorax transpa-
 » rent, d'un jaune blanchâtre, un peu plus foncé au milieu, avec
 » une ligne noire longitudinale. Elytres d'un brun noirâtre, tirant
 » un peu sur le rougeâtre à la base et à l'extrémité; celle-ci offrant
 » quelques points noirs, peu apparents ; de chaque côté il y a une
 » bande longitudinale, assez large, d'un vermillon-carminé, at-
 » teignant seulement le tiers de l'élytre ; en dessous la partie qui
 » débordé le thorax est d'un rouge vif bordé de noir. Ailes bru-
 » nes, diaphanes. Dessous du corps noir ainsi que les pattes et les
 » antennes. »

Décrite d'après M. Blanchard. Collection du Muséum d'histoire
 naturelle. Elle a été rapportée du Brésil par M. Auguste Saint-
 Hilaire.

8. PHORASPIS LEUCOGRAMME. — *Phoraspis leucogramma*, Perty, *Del.*
animal. articul. pag. 116, *tab.* XXIII, fig. 3.
 (Pl. 3, fig. 3. Femelle.)

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de
 France, tom. 6, pag. 294, n° 8. Pl. 11, fig. 5.

(Long. 7 à 8 lig.) Corps d'un noir luisant, finement pointillé.
 Tête ayant de chaque côté, près de l'insertion des antennes, un
 point jaune (ocelle). Prothorax livide avec une ligne médiane
 noire, très-fine, partant du bord antérieur et atteignant le bord

postérieur; il a en outre une grande tache carrée qui s'étend depuis la partie postérieure jusqu'au milieu; cette tache est ordinairement noire, et quelquefois rougeâtre. Elytres d'un noir lisse, chargées de stries fines et serrées, la plupart obliques, formées par de petits points enfoncés. On voit latéralement une bande longitudinale, assez large, d'un jaune ferrugineux, n'atteignant seulement que le milieu de l'élytre. Dernier segment de l'abdomen et plaque anale, ayant parfois quelques taches ferrugineuses. Pattes noires. Antennes noires, avec le second article jaune. Mâle et femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Nota. La *Blatta Cassidea*, Dalm. *Analect. entomol.* pag. 87, n° 9, que je n'ai pas vue, a de grands rapports avec l'espèce que nous venons de décrire, mais elle en diffère par la bande latérale des élytres atteignant, dit-il, presque leur extrémité.

9. PHORASPIS PEINTE. — *Phoraspis picta*, Aud.-Serv. *Rev.* pag. 17, n° 2.

Blanchard, *Monogr. des Phorasp.* *Annal. de la Soc. entom.* tom. 6, pag. 296, n° 10. Pl. 11, fig. 6.

Blatta picta, Drury. *Illust.* tom. III, pag. 76, *tab.* 50, fig. 3.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 19.

— Oliv. *Encycl. méthod.* tom. IV, pag. 319, n° 26. Pl. 125, fig. 7.

(Long. 7 à 8 lig.) Corps d'un noir-brun, luisant. Tête noire; près de l'insertion des antennes il y a un petit point jaunâtre (ocelle). Prothorax pointillé; son bord antérieur avec une bande étroite d'un jaune pâle et transparent. Elytres chargées de stries fines et serrées, la plupart obliques, formées par des points enfoncés; on voit latéralement une bande longitudinale assez large, d'un rouge sanguin, allant de la base de l'élytre jusqu'au delà du milieu. Ailes striées et réticulées, un peu plus longues que les élytres et d'un brun de suie. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, noires, avec le second article jaune. Dernier segment de l'abdomen et plaque anale, offrant quelquefois deux ou trois taches ferrugineuses. Pattes noires. Mâle et femelle.

Du Brésil. Assez commune dans les collections.

10. PHORASPIS NOIRE. — *Phoraspis nigra*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Annal. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 297, n° 11. Pl. 11, fig. 7.

« (Long. 7 lig.) Corps large, assez court. Tête noire. Prothorax » noir, bordé de jaune à sa partie antérieure comme dans l'espèce » précédente. Elytres d'un noir luisant. Ailes, abdomen, pattes et » antennes de cette même couleur. Femelle. »

Décrite d'après M. Blanchard. Un seul individu. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

III. Plaque sousanale des deux sexes ordinairement cachée par le dernier segment de l'abdomen. (Appendices abdominaux à peine perceptibles.)

GENRE IX. PANESTHIE. — *PANESTHIA*, Aud.-Serv.
Rev. — *Blatta*, Brullé.

Plaque sousanale entièrement cachée dans les deux sexes. Abdomen presque linéaire; le dernier segment (sixième) dans les femelles, très-grand, transversal, semicirculaire, un peu convexe, sinué sur ses côtés; le dessus de ce segment distinctement denticulé au bord postérieur; dessus du cinquième segment unicipieux latéralement. Septième ou dernier segment des mâles, presque entièrement caché par le sixième: celui-ci unicipieux en dessus latéralement, transversal vu en dessous; ses côtés sinués; son bord postérieur échancré au milieu et laissant apercevoir une partie du septième. Appendices abdominaux coniques, peu visibles dans les deux sexes, ainsi que les filets sexuels des mâles.

Tarses ayant leurs quatre premiers articles courts, le cinquième aussi long que tous les autres réunis, ter-

miné par deux crochets *dépourvus de pelote dans leur entre-deux*.

Corps allongé, ailé, *déprimé en dessus dans les deux sexes, ovale-oblong, ne se contractant pas*.

Antennes courtes, assez épaisses; articles courts et serrés, presque moniliformes.

Prothorax ayant son bord antérieur échancré au milieu, s'avancant à peine sur la tête et ne la cachant pas.

Elytres très-déprimées; leur côté extérieur brusquement rabattu, bord extérieur sinué, se rétrécissant subitement vers le milieu, et laissant apercevoir l'abdomen dans cet endroit.

Ailes de la longueur des élytres.

Pattes courtes et fortes.

1. PANESTHIE JAVANAISE. — *Panesthia javanica*, Aud.-Serv. Rev. pag. 11.

(Pl. 2, fig. 5. Mâle.)

Blatta Æthiops, Stoll, Spect. et Mant. etc. Pl. I, d. fig. 3.

Blatta javanica, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 51.

Pl. 4, fig. 1.

(Long. 2 pouces.) Corps entièrement d'un brun de poix, glabre et luisant. Tête offrant près de la base de chaque antenne, un point ferrugineux (ocelle). Labre de cette couleur. Prothorax transversalement orbiculaire; son disque inégal, creusé antérieurement; bord antérieur ayant le milieu de son échancrure relevé en une petite saillie pointue; chaque angle de cette échancrure saillant et dentiforme. Elytres de la longueur de l'abdomen, très-lisses, la strie arquée est oblique: leur extrémité striée et réticulée très-peu sensiblement. Ailes d'un brun de suie, striées longitudinalement et réticulées. Abdomen très-fortement ponctué en dessus; en dessous la ponctuation est moins forte, principalement sur les deux derniers segments. Antennes de la longueur de la moitié du corps, brunes et glabres. Pattes d'un brun luisant avec les hanches et leurs trochanters de couleur ferrugineuse. Mâle et femelle.

Nota. Quelques individus, abstraction faite de leur sexe, ont

les trois dents du prothorax beaucoup plus prononcées, et de plus il a latéralement une impression profonde, allongée, oblique, qui n'atteint ni le bord postérieur, ni l'antérieur.

La larve a le dessous du thorax et les cuisses jaunes. Le mésothorax et le métathorax ont chacun deux grandes taches discoïdales jaunes, presque carrées.

La nymphe, partout de couleur brune, a des rudiments d'élytres, longs de quatre lignes mesurés au côté extérieur, tronqués très-obliquement au bout, de sorte que la partie suturale est fort courte.

Ile de Java. où elle paraît être fort commune. De ma collection.

GENRE X. PÉRISPHÈRE. — *PERISPHOERA*. Aud.-
Serv. Rév.

Plaque sousanale entièrement cachée. Abdomen large, convexe en dessus, aplati en dessous; son dernier segment dans les femelles (sixième) très-grand, transversal, semicirculaire. Appendices coniques à peine visibles (1).

Tarses terminés par deux crochets ayant une pelote distincte dans leur entre-deux.

Corps très-convexe en dessus, sans ailes ni élytres dans les femelles et susceptible de se rouler en boule. Faciès d'un Armadille.

Antennes courtes, assez épaisses, de quarante articles environ, le premier gros, conique, le second petit, cyathiforme, le troisième presque cubique, les autres allant en diminuant graduellement de grosseur, moniliformes et pubescents.

Prothorax (vu en dessus) distinctement composé de trois pièces; la première, deux fois aussi grande que les deux autres réunies, est semicirculaire, coupée droit au

(1) Mâles inconnus.

bord postérieur, très-arrondie en devant et sur les côtés, cachant entièrement la tête, et débordant l'abdomen latéralement. Les deuxième et troisième pièces étroites, transversales, presque égales entre elles et débordant aussi l'abdomen.

Pattes courtes, jambes peu épineuses.

1. PÉRISPHERE ARMADILLE. — *Perisphæra Armadillo*, Aud.-Ser. Rev.
pag. 17.
(Pl. 3, fig. 2. Femelle.)

(Long. 8 lig.) Corps d'un brun noirâtre luisant. Tête pointillée, jaune, avec la face d'un brun ferrugineux : palpes jaunes ; près de la base de chaque antenne il y a un point saillant, jaune (ocelle). Dessus du corps distinctement ponctué. Antennes jaunes, atteignant à peu près la moitié du corps ; poitrine jaune ainsi que les pattes. Femelle.

De Java. Ma collection.

Nota. Nous n'en connaissons qu'un seul individu ; il n'a aucune apparence d'élytres ni d'ailes. En acquiert-il ?

TROISIÈME FAMILLE.

MANTIDES. — *MANTIDES*.

- ANTENNES sétacées, plus minces et moins longues dans les femelles : insérées près du front, composées d'un grand nombre d'articles presque cylindriques ; elles sont pectinées dans certains mâles. (Genres *Blepharis*, *Empusa*, *Theoclytes*.)
- TÊTE très-inclinée, verticale, plus ou moins triangone, découverte ; sa face aplatie.
- YEUX grands, arrondis ou coniques et pointus, placés un de chaque côté et occupant les angles postérieurs de la tête.

- OCELLES** distincts , au nombre de trois , rapprochés en triangle , placés sur le front , au-dessus des antennes.
- LABRE** entier.
- MANDIBULES** cornées , pointues , assez courtes , souvent bidentées à l'extrémité.
- MACHOIRES** frangées intérieurement.
- LÈVRE** quadrifide ; ses divisions égales entre elles.
- PALPES** courts , filiformes , cylindriques ; les maxillaires plus longs et de cinq articles , le dernier cylindro-conique : les labiaux de trois articles.
- THORAX** ayant son premier segment (prothorax) , plus ou moins grand , mais constamment plus long qu'aucun des suivants ; il est rebordé latéralement , souvent unicaréné au milieu ; sa partie antérieure offre non loin de la tête , une impression transverse plus ou moins prononcée , quelquefois coupée par un court sillon longitudinal , ce qui forme une croix. Les deux autres segments (mésothorax et métathorax) très-courts , recouverts par les élytres et les ailes dans le repos.
- ELYTRES** horizontales , ordinairement de la longueur de l'abdomen , en recouvrement au côté interne dans le repos , quelquefois étroites , allongées , peu épaisses ; opaques , demi-transparentes ou entièrement hyalines , mais toujours réticulées et ayant non loin du bord antérieur , une côte ou grosse nervure longitudinale , partant de la base et allant jusqu'à l'extrémité : cette

nervure, lorsque les élytres sont couchées sur le corps, forme un rebord latéral, et dans cet état de repos, la partie antérieure des élytres est rabattue sur les côtés de l'abdomen.

AILES

plus ou moins grandes, plissées longitudinalement en éventail dans le repos, de la longueur des élytres, réticulées, arrondies postérieurement; le bord postérieur ayant à quelque distance de son origine, un sinus plus ou moins prononcé: la partie antérieure de l'aile limitée par le sinus, ordinairement plus fortement réticulée que le reste. La troisième ou quatrième nervure longitudinale, émettant inférieurement un ou plusieurs rameaux, ce qui produit une fourche au moins, et souvent plusieurs.

ECUSSON

nul.

ABDOMEN

allongé, plus ou moins élargi vers l'extrémité, surtout dans les femelles, composé de sept segments dans les mâles, de six dans les femelles, non compris l'anus, qui est toujours à découvert. Chaque segment portant un stigmate de chaque côté. Anus sans stigmate, recouvert en dessus et en dessous par une plaque. Plaque suranale munie latéralement dans les deux sexes d'un appendice mobile, multiarticulé, de grandeur et de forme variable, mais le plus souvent en forme de filet velu, conique ou sétacé. Plaque sousanale des femelles offrant une sorte de renfle-

ment à son extrémité , produit par la réunion de deux pièces renfermant l'oviducte : plaque sousanale des mâles , grande , allongée , ovulaire , portant deux filets cylindriques apparents , de cinq articles plus ou moins distincts.

PATTES ANTÉRIEURES ravisseuses , plus fortes que les autres. Hanches très-grandes , linéaires , au moins aussi longues que les cuisses , comprimées , anguleuses , souvent épineuses sur leurs angles. Cuisses fortes , comprimées , ovalaires , canaliculées en dessous , mais seulement dans une étendue égale à la longueur de la jambe , qui vient s'y placer dans le repos ; chaque cuisse munie en dessous d'un double rang d'épines mobiles , disposées longitudinalement : épines du bord externe ordinairement plus fortes , plus rares , plus espacées que celles du bord interne. La cuisse est jointe à la hanche par une pièce particulière ou rotule distincte et détachée , s'articulant en ligne droite avec la hanche et très-obliquement avec la cuisse. Plus bas que le canal , on voit plusieurs fortes épines. Jambes plus courtes que les cuisses , chacune d'elles simulant à leur base une rotule courte et sphérique qui s'emboîte dans la cuisse ; ces jambes s'élargissant ensuite , comprimées , leur dessus offrant une carène tranchante ; elles ont en dessous un canal de la longueur du tarse qui vient s'y placer lors du repos ; ce canal bordé longi-

tudinalement et de chaque côté, d'un rang d'épines serrées et nombreuses. Extrémité des jambes armée d'un fort crochet allongé, terminé en pointe aiguë.

PATTES INTERMÉDIAIRES ET POSTÉRIEURES propres seulement à la marche. Hanches anguleuses, moins longues que les cuisses. Cuisses allongées, cylindriques, de la longueur des jambes, canaliculées en dessous dans toute leur étendue, chacune d'elles jointe à la hanche par une pièce distincte. Jambes anguleuses, presque cylindriques, coupées obliquement à leur extrémité, munies dans cette partie de deux petites épines.

TARSES de cinq articles distincts, à une seule exception près (Genre *Heteronytarsus*, Lefebv.), cylindriques ou obconiques, le pénultième bifide recevant la base du dernier : celui-ci terminé par deux crochets presque toujours très-petits et égaux, dépourvus de pelote dans leur entre-deux. Leur premier article le plus grand de tous; les quatre autres allant en diminuant graduellement de longueur. Tarses antérieurs plus grêles que les autres, ayant le premier article très-grand, surpassant de beaucoup en longueur, les quatre suivants pris ensemble.

CORPS généralement étroit et allongé.

Nota. La majorité des Mantides a le corps vert dans l'insecte vivant, et souvent d'une nuance très-pure et très-vive. Mais après la mort, cette couleur

s'affaiblit et passe à la longue au jaune et même au brun. C'est pourquoi dans la description des espèces, faite sur des individus desséchés depuis plus ou moins de temps, on ne peut indiquer que la couleur qu'ils présentent dans cet état ; et d'ordinaire elle est loin de celle qu'offre l'insecte à l'état de vie.

Les Mantides n'habitent que les contrées méridionales et tempérées. Leurs pattes antérieures ravis-seuses et armées de fortes épines, indiquent que ces Orthoptères ne vivent que de proie ; ils la saisissent avec ces pattes et replient promptement la jambe contre le dessous de la cuisse, en assujettissant ainsi l'insecte pendant qu'ils le mangent. Dans des temps anciens on a cru que les Mantides indiquaient le chemin aux passants, d'après l'habitude qu'ont ces insectes de porter en avant en les allongeant, leurs pattes antérieures ; de là vient leur nom, qui signifie Devin. Les villageois languedociens ont nommé *Prégadiou*, l'espèce la plus commune dans leur pays (*Mantis religiosa*), d'après la manière dont elle se tient le plus souvent, s'arrêtant et joignant l'une contre l'autre en les relevant, ses pattes antérieures. Reesel rapporte que ces insectes se dévorent entre eux sans y être forcés par la faim, et Poiret raconte qu'une femelle renfermée avec un mâle, s'accoupla avec lui après l'avoir mutilé, puis ensuite finit par le manger.

Latreille dit que les femelles pondent une quantité assez nombreuse d'œufs allongés, contenus dans autant de petites cellules disposées par séries régulières, que présente l'intérieur d'une capsule de matière gommeuse, qui se durcit à l'air en prenant la consistance du parchemin. La femelle colle cette capsule sur des plantes ou sur d'autres corps élevés à la surface de la terre.

petite, en triangle allongé, étroit. Vertex s'élevant en pyramide. (Antennes courtes; pectinées des deux côtés dans les mâles. Prothorax étroit, fort allongé. Coudes antérieurs unispineux.

1. *Empuse*.

munie d'une corne ou de tubercules prononcés.

Yeux

arrondis (les quatre dernières cuisses ayant le plus souvent une membrane).

Antennes

♂
♀

pectinées des deux côtés. moniliformes.

(Prothorax court; sa dilatation bordée d'épines). . . . 3. *Blépharide*.

♂
♀

en dent de peigne ou de scie au côté interne seulement. capillaires.

(Prothorax très-allongé). . . 3. * *Théoclyte*.

simples et capillaires. (Prothorax court; les quatre dernières cuisses sans membrane). . . . 4. *Oxypile*.

élevés, presque coniques, terminés en pointe. (Une membrane aux cuisses.)

Cette membrane

placée vers l'extrémité des cuisses. 5. *Harpax*.

occupant toute la longueur des cuisses. . . . 6. *Hyménopé*.

presque coniques, terminés en pointe. Appendices abdominaux

en filets sésués et velus. (Yeux élevés verticalement.)

Corps

assez court; abdomen plus ou moins dilaté sur les côtés. . . . 7. *Acanthops*.

très-allongé, filiforme. 8. *Schizocéphale*.

en forme de fanilles, échanerés au bout. (Yeux se prolongeant horizontalement). 9. * *Toxodère*.

terminé dans les femelles, par deux lames foliacées; celui des mâles ayant une seule lame très-grande et en fer de lance. (Corps très-grêle. Antennes fines et fort longues dans les mâles). 10. *Thespis*.

multiple. Yeux

arrondis. Abdomen

simple. Corps

plus ou moins allongé. (Elytres allongées, ovales. Ventre multiple.)

Prothorax

peu dilaté latéralement et mutique. 11. *Mante*.

très-dilaté latéralement en une large membrane.

Membrane

n'occupant qu'une partie de la longueur du prothorax, et bordée de dents épineuses. . . . 12. *Epaphrodite*.

occupant toute la longueur du prothorax; ses bords mutique. 13. *Charadode*.

court, trapu. (Elytres patelliformes, déprimées sur les côtés. Ventre des femelles armé de deux épines centrales). . . . 14. *Erémiaophile*.

large, triangulaire, plus ou moins forte.

Titre

Vertex

1. Tête petite, en triangle allongé, étroit; vertex s'élevant en pyramide. (Antennes courtes, pectinées des deux côtés dans les mâles.)

GENRE I. EMPUSE. — *EMPUSA*, Illig. Latr.
— *Gongylus*, Thunb. — *Mantis*, auctor.

Tête *petite, en triangle allongé, étroit*; sa face antérieure unicarénée au milieu, et distinctement séparée en deux transversalement: moitié supérieure en forme de fer de lance, dont le haut est recourbé en avant; moitié inférieure presque carrée, ayant au milieu une protubérance ou un renflement.

Vertex s'élevant en pyramide, étranglé et divisé en deux parties aux trois quarts de sa longueur; la supérieure foliacée et bifide à l'extrémité: face antérieure du vertex offrant trois carènes plus ou moins saillantes, distantes à la base, rapprochées à l'extrémité.

Antennes assez courtes; premier article grand, presque cylindrique; le second gros et globuleux.

{ Mâles: ayant leurs six ou sept premiers articles simples; les autres pectinés des deux côtés: chaque rameau *étroit, linéaire, terminé en pointe obtuse*.
{ Femelles: ayant tous leurs articles simples, moniliformes pour la plupart.

Trois ocelles disposés en triangle sur le front.

Prothorax très-allongé, grêle, étroit, plus ou moins dilaté antérieurement sur les côtés.

Yeux grands, oblongs, assez saillants.

Elytres plus ou moins longues.

Ailes ordinairement de la longueur des élytres.

Abdomen plus ou moins dilaté passé le milieu; plaque dorsale des quatre derniers segments dilatée latéralement en forme de dent ou de lame foliacée: plaque

ventrale de ces mêmes segments, conformée de la même manière, ayant de plus au milieu de chacune d'elles, un appendice foliacé, obtus à l'extrémité.

Corps allongé, lisse.

Pattes assez longues et grêles; hanches antérieures élargies à la base, leur extrémité inférieure prolongée *en une dent ou épine distincte*: cuisses intermédiaires et postérieures armées au bout, de deux épines fines, aiguës; l'une en dessus, l'autre en dessous, et en outre le plus souvent munies d'un lobe foliacé placé vers l'extrémité de leur côté inférieur.

Les Empuses sont bien distinctes de toutes les autres Mantides par la forme particulière de la tête et du vertex; de plus leurs hanches antérieures élargies à la base, sont armées au coude ou extrémité, d'une épine fort distincte, caractère qui leur est particulier.

Les espèces paraissent propres à l'ancien continent.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant un lobe foliacé.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres dilatées à leur base. (Partie foliacée du vertex creusée en gouttière en dessus, uncinée en dessous.)

1. EMPUSE GONGYLODE. — *Empusa gongylodes*.

Femelle. *Empusa gongylodes*, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 90.

Mantis gongylodes, Linn. *Syst. nat.* pag. 690, n° 4.

Gryllus (Mantis) gongylodes, id. *Mus. Ludovic. Ulric.* pag. 112.

Mantis gongylodes, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 17, n° 17.

—Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 626, n° 7.

—Drury, *Illustr.* tom. 1, pag. 129, Pl. 50, fig. 2.

—Stoll, *Spect. et Mant.* Pl. XVI, fig. 58 et 59.

—Lichtens. *Monogr. des Mant.*, pag. 21, n° 6.

—Brullé, *Hist. nat. des Ins.* tom. IX, pag. 78, Pl. 6, fig. 2. Mâle.

Gongylus gongulodes, Thunb. Mém. tom. 5, pag. 294. Mâle.
Mâle. *Empusa flabellicornis*, Latr. Gener. tom. III, pag. 90.

Mantis flabellicornis, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 16, n° 16.

— Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVII, fig. 61.

— Lichtens, Monogr. des Mant., pag. 22, n° 7.

(Long. 32 lig.) Corps d'un vert jaunâtre ou brunâtre, suivant l'état de fraîcheur. Ocelles distincts dans le mâle, presque nuls dans la femelle. Vertex ayant de chaque côté, au-dessous de l'étranglement, une petite pointe mousse. Sa partie foliacée s'élevant en forme de lyre, arrondie de chaque côté, un peu rétrécie vers l'extrémité supérieure. Prothorax long d'un pouce et demi, sans carène médiane, presque mutique latéralement; sa partie antérieure munie d'un appendice foliacé de six lignes de long, et autant de large, mesuré dans sa plus grande dimension, presque rhomboïdal, à angles latéraux terminés en une pointe recourbée vers la tête. Elytres presque de la longueur de l'abdomen, ovales, d'un vert jaunâtre opaque; dilatation de la marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, de même couleur qu'elles, mais transparentes, excepté à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur ainsi qu'à l'inférieur; leur face interne brune dans sa moitié apicale. Cuisses antérieures ayant au côté supérieur un lobe foliacé, d'une dimension presque égale à celle de la cuisse. Cuisses intermédiaires et postérieures avec une membrane foliacée divisée en trois parties, savoir: deux au côté supérieur se terminant en pointe recourbée vers l'extrémité, et la troisième placée au côté inférieur, arrondie et beaucoup plus large. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle a les élytres un peu plus longues que l'abdomen, transparentes dans leur moitié postérieure; les nervures longitudinales partant de la seconde côte sont d'une teinte très-foncée.

Indes orientales, Bengale. Collection de M. le comte Dejean, et de la mienne.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres sans dilatation. (Partie foliacée du vertex creusée en gouttière en dessous, unicarénée en

dessus, ayant un étranglement aux trois quarts de sa longueur, en partant de la base. Les quatre cuisses postérieures ayant au côté inférieur près de l'extrémité, un lobe foliacé, arrondi d'un côté, échancré de l'autre.)

A. Hanches intermédiaires et postérieures ayant au côté supérieur, un petit lobe foliacé et arrondi.

2. *EMPUSE BINOTÉE. — *Empusa binotata*.

(Long. près de 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps d'un vert-jaunâtre. Vertex sans pointe sensible de chaque côté de son étranglement. Protubérance faciale avancée en pointe. Prothorax long d'un pouce environ, denticulé latéralement; sa dilatation bordée d'un petit appendice foliacé, angulaire, ayant deux dents assez fortes à son échancrure antérieure; carène médiane peu prononcée. Elytres de la longueur de l'abdomen au moins, assez étroites, ovalaires, d'un vert opaque dans leur moitié antérieure au moins, et devenant de plus en plus transparentes ensuite; elles ont vers le milieu, touchant la seconde côte, une tache oblongue, d'un jaune-citron, nuancée de brun à chaque bout; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre; la base nuancée d'incarnat, surtout en arrière de la seconde côte. Ailes un peu plus courtes que les élytres, à peine irisées, fort transparentes, avec l'extrémité d'un verdâtre opaque, sensiblement nuancé d'incarnat. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun-verdâtre; hanches antérieures à peine denticulées aux côtés supérieur et inférieur, avec quelques fortes épines à la base du premier; face interne noirâtre dans le tiers apical, et bordée de verdâtre; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre, taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

3. *EMPUSE RUSÉE. — *Empusa dolosa*.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un vert-jaunâtre; étranglement du vertex sans pointe latérale sensible. Protubérance infé-

riure faciale avancée en pointe. Prothorax long d'un pouce environ, denticulé latéralement dans plus de sa moitié antérieure. Elytres aussi longues que l'abdomen, légèrement opaques et verdâtres dans leur tiers antérieur à peu près; le reste presque transparent avec une teinte rosée très-légère vers leur base et vers l'extrémité; sur chaque élytre, touchant la seconde côte, on voit deux points obscurs, espacés; l'un plus gros, placé vers le milieu, l'autre rapproché de la base; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre, avec un rebord blanchâtre le long de la première côte. Ailes de la longueur des élytres, fort transparentes, irisées; l'extrémité à peine opaque, nuancée de vert et de rosé. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures presque nulques, sauf à la base de leur côté supérieur; moitié apicale de la face interne, noirâtre bordée de vert; l'autre moitié rougeâtre; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Sénégal. Ma collection.

B. Hanches intermédiaires et postérieures dépourvues de lobe foliacé.

4. EMPUSE FRONTICORNE. — *Empusa fronticornis*.

Mantis fronticornis, Stoll, Speet. et Mant. Pl. XXI, fig. 79.
Femelle.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un vert-jaunâtre. Vertex ayant une épine de chaque côté, au-dessous de son étranglement. Fer de lance facial fortement recourbé en avant; protubérance inférieure, avancée en pointe. Prothorax long d'un pouce environ, ayant de chaque côté de sa dilatation, un très-faible appendice foliacé, denticulé comme le reste des bords latéraux du prothorax dans leurs trois quarts antérieurs environ: point de carène médiane. Elytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, en ovale-allongé, d'un vert opaque dans leur tiers antérieur à peu près; cette opacité diminuant graduellement vers la moitié postérieure; marge antérieure faisant au moins le quart de la largeur totale de l'élytre, ayant un rebord jaunâtre le long de la première côte, et une ligne de cette couleur longeant la seconde côte; ces côtes jaunâtres. Ailes presque aussi longues que les élytres, fort transparentes et irisées; extrémité opaque, nuancée de verdâtre

et de rosé. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun-verdâtre; hanches antérieures presque mutiques, excepté vers la base du côté supérieur; face interne noire dans sa moitié apicale et bordée de vert-jaunâtre. Lobe foliacé des cuisses, jaunâtre taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Collection de M. Lefebvre où elle est notée comme des Antilles; mais c'est sans doute par erreur; je ne pense pas qu'il y ait des *Empuses* en Amérique.

Nota. La figure et la description données par Stoll ne vont pas très-bien à cette espèce; cependant j'ai cru pouvoir l'y reconnaître.

5. *EMPUSE PURPURIPENNE. — *Empusa purpuripennis*.

(Long. 3 pouces environ.) Corps d'un vert-jaunâtre. Vertex ayant un léger étranglement, et sans pointe sensible. Pointe du fer de lance facial peu recourbée en avant; protubérance inférieure avancée en une pointe très-courte. Prothorax long de quinze lignes environ, sans carène médiane, légèrement denticulé latéralement. Élytres plus longues que l'abdomen, étroites, terminées en pointe arrondie, d'un vert opaque dans le tiers de leur largeur à peu près, transparentes ensuite; en arrière de la seconde côte, vers le milieu, on voit un espace jaunâtre en forme de grande tache irrégulière, presque oblongue, bordée postérieurement d'une ligne longitudinale incarnate, allant de la base de l'élytre jusqu'à l'extrémité de la tache; pointe de l'élytre fortement teintée d'incarnat; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que les élytres, transparentes, irisées, nuancées d'incarnat à leur extrémité; nervures longitudinales de cette extrémité plus fortement nuancées de cette couleur. Pattes d'un vert-jaunâtre; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur, vers la base; face interne noirâtre dans sa moitié apicale; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre avec deux taches brunes. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

6. EMPUSE APPAUVRIE. — *Empusa pauperata*.

Femelle. *Empusa pauperata*, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 90.

— Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 87.

- Mantis pauperata*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 17, n° 18.
 —Herbst, *Arch. tab.* 51, fig. 1.
 —Rossi, *Faun. Etrusc.* tom. I, pag. 258.
 —Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 627, n° 8.
 —Stoll, *Spect. et Mant.* Pl. X, fig. 40.
 —Lichtens, *Monogr. des Mant.* pag. 24, n° 12.
 —Villers, *Car. Linn. Entom.* tom. I, pag. 433, n° 1, Pl. 2, fig. 2.
 —Brullé, *Hist. nat. des Ins.* tom. IX, pag. 79, Pl. 5, fig. 1.
Gongylus pauperatus, Thunb. *Mém.* tom. 5, pag. 295.
 Expéd. d'Egypte, *Orthopt.* Pl. 1, fig. 8.
 Mâle. *Mantis pectinicornis*, Linn. *Syst. nat.* Edit. 12, pag. 691, n° 10.
Gryllus (Mantis) unicornis, id. *Amœnit.* tom. 6, pag. 396, n° 27.
Mantis pectinicornis, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 25.
 —Herbst, *Archiv. tab.* 50, fig. 2.
 —Druv. *Illustr.* tom. I, pag. 128, Pl. 50, fig. 1.
 —Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 632, n° 32.
Mantis Pallasiana, Oliv. *id.* pag. 637, n° 66.
 —Stoll. *Spect. et Mant.* Pl. IX, fig. 34 et 35.
 —Lichtens. *Monogr. des Mant.* pag. 22, n° 8.
 Expéd. d'Egypte, *Orthopt.* Pl. 1, 8, fig. 1.

Nota. Il me semble que l'on a confondu sous les noms de *pauperata* et de *pectinicornis* plusieurs espèces. Le vrai type se trouve dans l'Europe méridionale, et à ce qu'il paraît en Egypte. Cependant certains auteurs lui donnent la Chine, les Grandes-Indes, et la Jamaïque pour patrie. D'après les descriptions et les figures, j'ai cru pouvoir rapporter à la *pauperata* tous les synonymes ci-dessus. On a commis de graves erreurs dans les sexes en voulant trouver des mâles et des femelles dans la *pectinicornis*, ainsi que dans la *pauperata*. Pourtant les antennes simples dans les femelles, et pectinées des deux côtés dans les mâles, suffisent pour faire reconnaître infailliblement les sexes au premier coup d'œil.

(Long. 20 à 24 lig.) Corps d'un vert-jaunâtre; ocelles gros. Vertex ayant un faible étranglement, avec une pointe de chaque côté. Protubérance inférieure faciale, avancée en pointe. Prothorax long de neuf à dix lignes, sans carène médiane, denticulé latéralement dans plus de la moitié de sa longueur. Elytres un peu

plus longues que l'abdomen , ovalaires , assez étroites , d'un vert opaque dans leur moitié antérieure ; presque transparentes ensuite , l'opacité diminuant progressivement , à partir de la seconde côte ; base des élytres ayant une nuance d'incarnat , très-légère ; marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre , avec deux lignes blanchâtres ; une le long de la première côte , l'autre longeant la seconde. Ailes presque aussi longues que les élytres , d'un jaune-verdâtre-pâle , transparentes , avec le bord antérieur et l'extrémité légèrement opaques ; cette dernière offrant un certain nombre de lignes longitudinales étroites , brunâtres. Pattes de la couleur du corps , annelées de brun-verdâtre ; hanches antérieures faiblement denticulées au côté supérieur , ainsi qu'à l'inférieur , avec quelques épines très-prononcées à la base du côté supérieur ; face interne des hanches , noirâtre dans leur tiers apical ; lobe foliacé des cuisses , jaunâtre taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle a la protubérance inférieure faciale moins prononcée ; les élytres plus longues que dans la femelle , et d'un vert moins opaque. Ailes de la longueur des élytres.

Du midi de l'Europe et d'Egypte.

DEUXIÈME DIVISION.

Toutes les cuisses dépourvues de lobe foliacé.

7. *EMPUSE SANS FEUILLES. — *Empusa defoliata*.

(Long.) Corps d'un vert-jaunâtre ? (l'abdomen manque). Vertex ayant une pointe mousse de chaque côté de son étranglement ; protubérance faciale inférieure , nulle. Prothorax long de quinze lignes , à peine denticulé latéralement , et sans carène médiane. Elytres étroites , en ovale-allongé ; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre ; d'un vert opaque avec une ligne jaunâtre longitudinale , en avant de la seconde côte ; l'opacité de l'élytre se prolongeant au delà de cette côte , et prenant une nuance jaunâtre avec une teinte rosée dans les intervalles que laissent les nervures longitudinales entre elles , et formant diverses lignes obliques d'un jaune-rosé ; la moitié postérieure de l'élytre à peu près , transparente , incolore ou à peine irisée. Ailes presque aussi longues que

les élytres, fort transparentes avec l'extrémité rosée, nuancée de verdâtre; le reste de l'aile irisé. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur, moitié apicale de leur face interne, noirâtre, bordée de vert; face interne des cuisses, rembrunie vers la base. Les quatre cuisses postérieures entièrement dépourvues de lobe foliacé. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

II. Tête large, triangulaire, plus ou moins forte.

A. Vertex muni d'une corne ou de tubercules prononcés.

a. Yeux arrondis.

GENRE II. BLÉPHARIDE. — *BLEPHARIS*, Aud.-Serv.

Rev. — *Empusa*, Latr. — *Mantis*, auctor.

Tête large, forte, triangulaire; face antérieure séparée en deux transversalement; ces deux parties ayant chacune une pointe dirigée en avant.

Vertex ayant au milieu une élévation en forme de corne presque bifide à l'extrémité, tricarénée en dessous.

Yeux arrondis, grands.

Antennes assez courtes, sétacées, multiarticulées; premier article grand, presque cylindrique; le second gros et globuleux.

Mâles, ayant leurs dix premiers articles simples, les autres *pectinés des deux côtés*; chaque rameau élargi, arrondi au bout.

Femelles, ayant tous leurs articles simples; *moniliformes pour la plupart*.

Trois ocelles placés en triangle sur le front; les deux supérieurs posés obliquement; l'inférieur arrondi.

Prothorax court; égalant en longueur la moitié de l'abdomen; sensiblement dilaté sur les côtés en une membrane un peu angulaire, bordée de *dentelures épi-*

neuses : tiers antérieur du prothorax relevé en bosse et séparé du reste par une impression transversale. Elytres ayant à peu près trois fois la longueur du prothorax, notablement plus longues que l'abdomen, arrondies au bout.

Ailes presque de la longueur des élytres.

Abdomen ayant ses quatre ou cinq derniers segments lobés latéralement en dessus et en dessous ; milieu ventral de chacun d'eux, muni d'une lobe foliacé.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant au côté inférieur, vers l'extrémité, un lobe foliacé.

Les Blépharides par leur vertex muni d'une élévation bifide, la brièveté du prothorax, qui présente une dilatation latérale large et membraneuse, ont de l'analogie avec les vraies Harpax ; mais la forme des antennes oblige de les placer immédiatement auprès des Empuses.

1. BLÉPHARIDE MENDIANTE. — *Blepharis mendica*, Aud.-Serv.

Rev. pag. 20, n° 1.

Empusa mendica, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 90.

Mantis mendica, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 17, n° 19. Femelle.

— Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 627, n° 9. Femelle.

Mantis marmorata, Oliv. *id.* pag. 641. Mâle.

Mantis mendica, Stoll, *Spect. et Mant. Pl.* XII, fig. 47. Mâle.

— Lichtens. *Monogr. des Mant.* pag. 23, n° 10. Mâle.

Expéd. d'Egypte, *Orthopt. Pl.* I, fig. 9. Mâle et femelle.

— Brullé, *Hist. nat. des Ins. Orthopt.* tom. IX, pag. 77, Pl. 6, fig. 1. Femelle.

(Long. 2 pouces.) Corps verdâtre, avec les élytres, l'extrémité des ailes, la membrane du prothorax, le lobe des cuisses et les pattes, tachetés de verdâtre et de blanchâtre. Elytres légèrement transparentes, irrégulièrement tachées ; marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre, offrant neuf ou dix taches blanchâtres, régulières, placées sur un fond vert-jaunâtre, un peu opaque. Ailes très-transparentes, incolores ; l'extrémité un peu opaque et tachetée ; hanches antérieures forte-

ment dentelées au côté supérieur, à peine à l'inférieur. Femelle.

Le mâle diffère; d'abord par ses antennes, puis par le lobe foliacé des cuisses, qui est bordé de dentelures épineuses.

Egypte. M. A. Lefebvre l'a prise le 25 mars dans le désert de l'Oasis de Baryeh. M. Lefebvre de Cérisy m'a donné les deux sexes.

GENRE III. * THEOCLYTE. — *THEOCLYTES*,
— *Empusa*, Guér. — *Mantis*, auctor.

(Θεοκλυτω, je prie Dieu.)

Tête large, forte, en triangle court.

Vertex muni d'une corne naissant entre les ocelles.

Yeux arrondis, grands.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées.

- | | |
|---|---|
| } | Des mâles, ayant leurs deux premiers articles simples ;
les suivants avancés au côté interne <i>en dent de scie</i>
<i>ou en dent de peigne</i> . |
| | Les femelles ; simples, capillaires, à articles peu distincts. |

Trois ocelles placés en triangle sur le front.

Prothorax *très-allongé*, grêle, étroit, au moins aussi long que l'abdomen ; son quart antérieur un peu dilaté et rebordé, finement denticulé latéralement.

Elytres et ailes de longueur variable.

Cuisses intermédiaires et postérieures souvent munies de membranes.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes des mâles pectinées au côté interne. Abdomen dépourvu de lobes latéraux, ainsi que de lobes foliacés au milieu du ventre.

(Théoclyte vraie, *Theoclytes propriè dicta*.)

Cette première division se rapproche des deux genres pré-

cédents par la forme des antennes des mâles ; mais ce caractère commence à s'affaiblir puisque ces antennes ne sont pectinées qu'au côté interne seulement, ce que l'on ne trouve plus dans aucun autre mâle de Mantide , pas même dans ceux de la seconde division des Théoclytes (mes Zoolées).

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Cuisses intermédiaires et postérieures munies de membranes. (Elytres sans échancrure.)

1. THÉOCLYTE FOLIACÉE. — *Theoclytes foliata*.

Mantis foliata, Lichtens. Monogr. des Mant. pag. 24, n° 11.
Femelle.

Mantis subfoliata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVIII, fig. 67.
Femelle.

Mantis sphingicornis, Stoll, loc. cit. Pl. XX, fig. 74. Mâle.

(Long. 2 pouces.) Corps verdâtre , lisse. Corne du vertex assez petite , uni-sillonnée en dessus, triangulaire, un peu pointue. Prothorax long de huit à neuf lignes ; carène médiane à peine apparente. Elytres longues, ovalaires, assez étroites , terminées en pointe arrondie, d'un jaune-verdâtre , entièrement opaques ; marge antérieure faisant environ le cinquième de la largeur totale de l'élytre , avec une ligne blanchâtre sur la première côte , et la dépassant un peu. Ailes plus courtes que les élytres, transparentes. Leur bord antérieur légèrement teint de verdâtre. Pattes verdâtres, tachées de brunâtre ; hanches antérieures un peu denticulées au côté supérieur ; face interne ayant à l'extrémité une tache carrée, noire. Epines des cuisses et des jambes à extrémité brune ; cuisses intermédiaires et postérieures offrant au côté inférieur, vers l'extrémité, un lobe foliacé , arrondi d'un côté , échancré de l'autre ; les intermédiaires ayant de plus un rudiment d'appendice vers la base , et arrondi ; les quatre dernières jambes munies à la base , d'un lobe foliacé oblong-arrondi, divisé en deux parties : l'une au côté supérieur, l'autre à l'inférieur. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle a la corne du vertex plus petite ; les élytres plus lon-

gues que l'abdomen, et ainsi que les ailes, transparentes avec l'extrémité d'un brun-verdâtre, un peu opaque.

De Cayenne. La femelle de la collection de M. Dejean ; le mâle de la mienne.

2. THÉOCLYTE ? ONDÉE. — *Theoclytes ? undata*.

Mantis undata, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 19, n° 28.

(Long. 20 lign. au moins.) Corps rugueux, grisâtre. Tête rugueuse et tuberculée ; vertex ayant un faible tubercule peu élevé. Prothorax long de six lignes, parsemé de petits tubercules, et tacheté de brun et de jaune, vu à la loupe ; dentelé latéralement ; ces dentelures noirâtres et tuberculiformes ; carène médiane sailante. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, légèrement opaques, grisâtres, irrégulièrement tachées de brun ; leur disque offrant une tache blanchâtre plus ou moins prononcée ; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un brun d'écaille transparent ; leurs trois quarts postérieurs ayant leurs nervures transverses blanchâtres. Pattes de la couleur du corps, rugueuses, surtout à la face externe ; hanches antérieures légèrement dentelées, et parsemées de tubercules sur leurs diverses faces, avec une rangée de six à sept taches noires vers leur côté supérieur. On voit près de la base, à la face interne, une tache noire assez grande ; ces hanches ont un petit lobe à l'extrémité interne. Cuisses tuberculées, leurs épines, ainsi que celles des jambes, tachetées de noir. Les quatre pattes postérieures tachetées de brun. Cuisses intermédiaires munies à l'extrémité d'un lobe foliacé au côté inférieur, et de deux lobes rudimentaires au côté supérieur, l'un vers la base, l'autre près de l'extrémité. Jambes intermédiaires ayant vers la base un lobe foliacé au côté inférieur, et un autre au côté supérieur. Cuisses postérieures avec un lobe rudimentaire au côté supérieur, à l'extrémité. Jambes postérieures munies d'un lobe foliacé au côté supérieur, vers la base. Antennes brunâtres. Femelle.

Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

Nota. Fabricius lui assigne Tranquebar pour patrie.

Obs. Ne connaissant pas le mâle, je ne puis placer cette espèce qu'avec doute dans le genre Théoclyte.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane. (Elytres échancrées au côté supérieur.)

3. THÉOCLYTE ? VERTE ET BRUNE. — *Theoclytes ? chlorophæa*.

Mantis chlorophæa, Blanchard, Magaz. de zool. Cl. IX, Pl. 135.
Femelle.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps d'un brun-verdâtre. Vertex avec une ligne transversale brune, et une corne divisée en deux parties longitudinalement, longues de deux lignes et demie, aplaties, arrondies au bout, très-rapprochées, et semblant n'en former qu'une, dont l'extrémité serait bifide. Prothorax long d'un pouce et demi environ, dilaté au-dessus de l'insertion des pattes antérieures, avec une faible carène longitudinale; il est dentelé latéralement dans ses trois quarts antérieurs. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, d'un vert opaque, avec deux taches brunes sur le disque de chacune, placées en arrière de la principale nervure; la seconde tache en partant du corps, presque semi-lunaire; marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre; bord antérieur présentant vers l'extrémité une large et profonde échancrure. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, d'un brun d'écaille avec de petites nervures transverses blanchâtres; l'extrémité de ces ailes est brune, précédée d'un espace tout à fait incolore. Leur base et leur bord antérieur d'un beau jaune, assez opaque. Abdomen d'un brun luisant, avec la base des segments jaunâtre. Pattes de la couleur du corps, tachetées de brun; hanches antérieures denticulées sur leurs angles; leur extrémité noire en dedans. Epines des premières cuisses n'occupant que leur seconde moitié, au nombre de trois ou quatre seulement au côté externe, mais nombreuses et serrées au côté interne. Antennes capillaires, de la couleur du corps (elles sont incomplètes). Femelle.

De New-Yorck. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Même observation que pour l'espèce précédente.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes des mâles fortement en scie au côté interne, côtés des derniers segments de l'abdomen, lobés en dessus et en dessous, ayant en outre dans leur milieu ventral, un lobe foliacé.

(Zoolée, *Zoolea*.)

(ζῷον, animal; ὅλλαμι, je détruis.)

Cette division s'éloigne de la première et des genres qui précèdent, par les antennes des mâles qui ne sont point pectinées, mais composées d'articles avancés en dent de scie au côté interne. Elle a cependant un caractère saillant, commun aux *Empuses*, aux *Blépharides* et aux *Acanthops*; celui que présente l'abdomen.

4. * THÉOCLYTE (Zoolée) LOBIPÈDE. — *Theoclytes lobipes*.

Empusa lobipes, Guér. Icon. Pl. 52, fig. 5.

Mantis lobipes, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 637, n° 65.

— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 23, n° 9 (en rejetant la synonymie de la *Mantis undata*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 19, n° 28, qui appartient à la *Theoclytes undata*, n° 2).

Mantis macroptera, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VIII, fig. 30.

Nota. Tous les auteurs n'ont connu que la femelle.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$ plus ou moins.) Corps verdâtre, lisse; ocelles gros dans le mâle, petits dans la femelle. Partie supérieure faciale avancée en pointe. Corne du vertex divisée en deux parties longitudinalement, longues de trois lignes, aplaties, étroites, pointues, creusées en dessus: ces deux parties quelquefois très-rapprochées, et semblant n'en former qu'une, dont l'extrémité serait bifide. Prothorax long d'un pouce et demi environ; carène médiane peu prononcée. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, d'un verdâtre opaque; nervures longitudinales partant de la seconde côte, formant des lignes obliques et pâles; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert-pré opaque, avec une ligne longitudinale blanche

le long de la première côte. Ailes un peu plus courtes que les élytres, verdâtres, fort transparentes, l'extrémité d'un brun-verdâtre, ayant ses nervures longitudinales plus pâles, et formant comme des stries; le bord antérieur d'un verdâtre un peu opaque. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun; hanches antérieures denticulées au côté supérieur; face interne plus pâle avec une tache carrée, noire, à son extrémité. Epines des cuisses et des jambes, brunes au bout; rotule des cuisses, noire sur la tranche; les quatre cuisses postérieures, ayant vers l'extrémité, un lobe foliacé divisé en trois parties; l'une au côté supérieur, plus petite; les deux autres à l'inférieur, arrondies d'un côté, échancrées de l'autre; et en outre un autre lobe à la base du côté inférieur, arrondi; plus notable aux cuisses intermédiaires; les quatre dernières jambes ayant vers leur base un lobe foliacé divisé en deux parties; l'une au côté supérieur, l'autre à l'inférieur; celui-ci plus petit, arrondi d'un côté, échancré de l'autre, et de plus, un rudiment de lobe un peu oblong, placé à l'extrémité de la jambe. Femelle.

Le mâle a la carène médiane du prothorax apparente. Elytres plus longues que l'abdomen, transparentes, sauf leur marge antérieure et leur extrémité, qui sont légèrement brunâtres et opaques. Les quatre jambes postérieures n'ont pas de lobe rudimentaire à l'extrémité.

Du Brésil.

Nota. Stoll lui donne Tranquebar pour patrie; mais c'est une erreur.

GENRE IV. OXYPILE. — *OXYPILUS*, Aud.-Serv. Rev.

Tête large, triangulaire, allongée: face antérieure inégale. Vertex muni d'une élévation en forme de corne, bifide au bout.

Yeux arrondis, *fort gros et saillants*.

Antennes sétacées, *capillaires*, multiarticulés, premier article grand, cylindrique.

Trois ocelles *très-gros et rapprochés*.

Elytres très-amples, beaucoup plus longues que l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen ayant ses derniers segments lobés latéralement en dessus : plaque ventrale de ces segments offrant au milieu, un rudiment de lobe foliacé (1).

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane : jambes antérieures *fort larges, ovales, très-comprimées*.

1. OXYPILE ANNULÉE. — *Oxypila annulata*, Aud.-Serv. Rev.
pag. 23, no 1.

(Pl. 3, fig. 5.)

(Long. 7 à 8 lig.) Corps varié de brunâtre et de blanchâtre. Corne du vertex ayant plus d'une ligne de longueur, sa base avec une petite épine de chaque côté, et vers le sommet une autre épine latérale, mais moins distincte; ses deux pointes terminales arrondies et presque tuberculiformes. Prothorax d'une ligne et demie, rugueux, avec quatre ou cinq dentelures notables sur les côtés, antérieurement. Elytres dépassant l'abdomen de plus du tiers de leur longueur, arrondies au bout, assez transparentes, blanchâtres; nervures transverses touchant les nervures longitudinales partant de la seconde côte, brunes et imitant presque les barbulles d'une plume; l'extrémité des élytres a trois ou quatre taches brunes; marge antérieure faisant à peine le cinquième de la largeur totale de l'élytre; base des nervures transversales touchant la première côte, noire. Ailes de la longueur des élytres, et de leur couleur. Pattes blanchâtres annelées de brun; hanches antérieures dentelées au côté supérieur, mutiques à l'inférieur. Leur face externe blanchâtre en majeure partie, noirâtre au bout; face interne noire à la base, ayant quatre ou cinq lignes longitudinales noires sur un fond blanchâtre; face interne des premières cuisses rougeâtre dans plus de leur moitié inférieure, noirâtre dans le reste. Antennes blanchâtres. Mâle.

Du Sénégal. Ma collection.

(1) Femelles inconnues.

b. Yeux élevés, presque coniques, terminés en pointe.

GENRE V. HARPAX. — *Harpax*, Aud.-Serv. Rev. — *Empusa*, Palis-Bauv. — *Gongylus*, Thunb. — *Mantis*, auctor.

Tête large, triangulaire, à face tuberculée, divisée transversalement en deux parties; vertex ordinairement fort creusé, muni d'une épine ou d'un tubercule.

Yeux presque coniques, plus ou moins élevés, terminés en pointe, ordinairement aiguë.

Cuisses antérieures larges; les intermédiaires et les postérieures munies au côté inférieur, vers l'extrémité, d'un lobe foliacé, arrondi.

Antennes sétacées, multiarticulées; premier article très-allongé; les autres simples et aplatis dans les femelles; plusieurs de ceux des mâles courts et presque en dent de scie au côté interne; les deux articles terminaux un peu aplatis dans les deux sexes.

Trois ocelles placés sur le front.

Prothorax court, n'ayant guère plus de deux fois la longueur de la tête, dilaté latéralement à sa partie antérieure; cette dilatation quelquefois grande, et arrondie, membraneuse, mais sans cils, ni dentelures.

Elytres ovalaires, ordinairement de la longueur de l'abdomen.

Ailes presque aussi longues que les élytres.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax très-dilaté latéralement en une membrane. Côtés des derniers segments de l'abdomen lobés en dessus et en dessous, plus distinctement dans les femelles. Vertex ayant une corne bifide ou échancrée au bout.

(*Harpax* vraie, *Harpax* propre dicta.)

1. HARPAZ OCELLÉE. — *Harpax ocellata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 22 ,
n° 3.

Empusa ocellata, Pal-Bauv. Ins. d'Afrique. pag. 110. Orthopt.
Pl. 13, fig. 2.

(Long. 15 lig.) Corps jaunâtre; partie supérieure faciale, avec deux pointes placées au-dessous de l'origine des antennes; partie inférieure ayant une pointe carénée en dessus; on voit un gros tubercule en arrière de la corne du vertex. Partie antérieure du prothorax élevée en bosse; sa partie postérieure ayant deux petits tubercules dans son milieu. Elytres vertes, assez opaques, ayant plusieurs taches irrégulières jaunâtres, et sur le disque une grande tache lunaire de cette couleur, presque entièrement entourée d'un cercle noir; le centre de la tache, verdâtre, portant un gros point noir. Ailes d'un jaune opaque dans leur première moitié, transparentes et incolores ensuite. Pattes de la couleur du corps, annelées de verdâtre; hanches antérieures fortement dentées au côté supérieur et finement à l'inférieur; les quatre derniers segments de l'abdomen ont en dessous, chacun dans le milieu, un petit lobe foliacé. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Collection de M. Lefebvre.

Nota. L'individu figuré par Palisot-Bauvois diffère de celui-ci; il est plus petit; les côtés de l'abdomen sont à peine lobés (ce qui semblerait indiquer un mâle). Les élytres sont d'une couleur plus vive, d'un vert plus pur, avec une bande transverse rosée à leur base; la tache discoïdale est aussi teintée de cette couleur.

Il a été trouvé dans les déserts du royaume d'Oware et à Loango.

2. HARPAZ TRICOLERE. — *Harpax tricolor*.

Mantis tricolor, Linn. *Syst. natur.* édit. 12, pag. 691, n° 12.

Gryllus (Mantis) tricolor, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 117, n° 8.

— Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 22.

— Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 632, n° 36.

(Long. 9 à 10 lig.) Corps vert-pâle; partie supérieure faciale ayant trois pointes; l'une médiane, au-dessous de l'origine des antennes; les autres latérales; il y a un enfoncement circulaire entre ces trois pointes. Partie inférieure faciale un peu saillante et arrondie. Prothorax court. de deux lignes environ; chaque dila-

tation latérale avec deux taches blanchâtres antérieurement. Elytres légèrement opaques, d'un vert-jaunâtre avec le bord antérieur et trois taches irrégulières, blanchâtres; l'extrémité des élytres a des nervures longitudinales brunes, distinctes. Ailes rosées à la base; le disque d'un brun d'écaille assez opaque, à reflet violet; le reste incolore et transparent. Les quatre derniers segments de l'abdomen ont au milieu, en dessous, un rudiment de lobe foliacé. Pattes de la couleur du corps, tachetées de blanchâtre. Antennes verdâtres. Femelle.

Le mâle a les deux pointes latérales de la face, à peine indiquées; les élytres plus longues que l'abdomen sont transparentes, et n'offrent que deux taches blanchâtres. Lobes latéraux de l'abdomen peu prononcés.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. La femelle de la collection de M. Lefebvre; le mâle de la mienne.

3. HARPAX YEUX ÉPINEUX. — *Harpax spinocula*,
(Pl. 3, fig. 6.)

Harpax lobata, Aud.-Serv. Rev. pag. 22, n° 1.

Mantis spinocula, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 23, n° 45.

Gongylus lobatus, Thunb. Mém. tom. 5, pag. 295.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un vert-jaunâtre. Corne du vertex courte, profondément échancrée. Partie supérieure faciale avec trois pointes; l'une médiane, au-dessous de l'origine des antennes, les deux autres latérales; il y a un enfoncement circulaire entre ces trois pointes; partie inférieure faciale un peu saillante. Elytres en grande partie transparentes, d'un vert un peu opaque le long du bord antérieur, et sur cette partie opaque deux ou trois taches d'un blanc sale. Ailes assez transparentes, d'un rouge sanguin à la base, et dans les deux premiers tiers du bord antérieur; le disque d'un brun d'écaille; le reste incolore. Pattes jaunâtres, annelées de vert. Lobe foliacé des cuisses, petit; l'extrémité des jambes postérieures est irrégulièrement élargie. Antennes noirâtres. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

Nota. La description de Fabricius peut s'appliquer à cette espèce, cependant il n'indique point la couleur sanguine d'une partie des ailes.

Lichtenstein rapporte à tort à cette espèce de Fabricius, la fi-

gure 50 de Stoll, qui n'a point de corne au vertex, et dont cet auteur dit que les ailes sont blanchâtres.

4. * HARPAX AILES PEINTES. — *Harpax pictipennis*.

(Long. 1 pouce.) Corps d'un vert-foncé ; dessus de l'abdomen brunâtre ; on voit à la base du vertex deux petits tubercules ; sa corne a une ligne et demie de longueur. Prothorax assez brièvement dilaté sur les côtés antérieurement ; relevé en bosse près de la tête. Elytres terminées en pointe arrondie, vertes, opaques ; leur disque porte un petit point noir touchant la seconde côte ; aux trois quarts de leur longueur est une bande transverse et maculaire, blanchâtre ; le bout de l'élytre est aussi de cette couleur. Ailes légèrement transparentes ; bord antérieur roussâtre, avec une tache noirâtre à l'extrémité ; tout le reste de l'aile, sauf le bord apical qui est incolore, d'un brun d'écaille à nervures transverses blanchâtres. Pattes de la couleur du corps, tachetées d'obscur ; articles des tarses noirs au bout ; hanches antérieures à peine denticulées aux côtés supérieur et inférieur ; canal des premières cuisses ayant deux taches espacées, d'un noir luisant ; lobe foliacé des cuisses, petit. Antennes capillaires, brunâtres. Femelle.

Collection de M. le comte Dejean, étiquetée de Cayenne, par Latreille.

Nota. Elle diffère des autres espèces par ses yeux peu coniques, émoussés au bout et par le prothorax, dont la dilatation latérale est peu avancée et point membraneuse.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax à peine dilaté latéralement. Côtés de l'abdomen point dentelés. Vertex ayant seulement un tubercule.

(Créobroter, *Creobroter*.)

(κρέας, *chair* ; βρωνῶρ, *qui mange*.)

5. HARPAX (Créobroter) PERLÉE. — *Harpax gemmata*.

Mantis gemmata, Stoll, Spect. et Mant, Pl. XXIV, fig. 93.

(Long. 1 pouce.) Corps d'un vert-jaunâtre ; partie supérieure

faciale avancée en une petite pointe ; il y en a une aussi à la partie inférieure. Vertex muni d'un tubercule terminé par une petite épine. Prothorax finement denticulé latéralement. Elytres ovales, vertes et opaques, sauf à l'angle interne qui, en partie transparent, est couvert au milieu par une grande tache oblongue d'un brun d'écaille ; chaque élytre offre deux taches jaunes distinctes ; l'une petite, arrondie, non loin de la base ; l'autre grande, presque discoïdale, oblongue, entourée de noir presque tout autour, ayant au centre deux petits traits noirs, irréguliers ; cette tache varie par la forme et la grandeur ; le bord antérieur des élytres est souvent jaune, et les deux taches viennent parfois l'atteindre. Ailes transparentes ; la base et le bord antérieur, jusqu'au sinus, d'un rouge de laque ; le disque d'un brun d'écaille avec les nervures transverses blanchâtres ; bord postérieur incolore et transparent. Pattes jaunâtres, annelées de vert ; hanches antérieures distinctement denticulées au côté supérieur, très-finement à l'inférieur ; lobe foliacé des cuisses, très-petit. Antennes capillaires et verdâtres. Femelle.

De l'île de Java. Ma collection.

6. *HARPAX* (Créobroter) PORTE-DISQUE.—*Harpax discifera*.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un vert-jaunâtre ; tête conformée comme celle de l'espèce précédente. Prothorax mutique latéralement. Elytres étroites, au moins de la longueur du corps, transparentes, lavées de vert à la base et le long de la seconde côte, avec une tache lunaire discoïdale, un peu oblongue, jaune, entourée de noir presque en entier avec un petit point central de cette couleur. Ailes transparentes ; leur base rosée ; cette teinte s'étendant en reflet seulement sur le reste de l'aile. Abdomen ayant aussi une teinte rose, surtout en dessus. Pattes d'un jaune-verdâtre uniforme ; hanches antérieures mutiques ; lobe foliacé des cuisses presque nul. Antennes verdâtres. Mâle.

Du Sénégal et de Java. Ma collection.

Nota. Malgré la grande différence qui existe dans la coloration des ailes, comparée à celle de l'*Harpax gemmata*, il est infiniment probable que la *gemmata* et la *discifera* sont les deux sexes d'une même espèce.

7. *HARPAX* (Créobroter) VERDATRE. — *Harpax virescens*.
(Pl. 3; fig. 7. Mâle.)

(Long. 9 lig.) Corps d'un vert tendre. Yeux plus allongés, plus pointus que dans les autres espèces; vertex aplati; les deux ocelles supérieurs portés chacun sur un pédicule, ce qui simule une petite corne bifide. Prothorax mutique latéralement; chaque rebord latéral étroit, un peu membraneux. Elytres transparentes, avec une ligne verdâtre le long de la seconde côte; le reste nuancé de vert. Ailes fort transparentes, rosées à leur base; le reste ayant un reflet de cette couleur; dessus de l'abdomen légèrement incarnat. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; lobe foliacé des cuisses, peu apparent. Antennes brunâtres. Mâle.

Du Sénégal. Ma collection.

GENRE VI. HYMÉNOPE. — *HYMENOPA*, Aud.-Serv.
Rev. — *Empusa*, Latr. — *Mantis*, auctor.

Tête large, triangulaire; sa face antérieure séparée en deux transversalement: moitié supérieure ayant au milieu deux carènes longitudinales espacées, se réunissant vers le haut, et terminées chacune par un tubercule pointu. Vertex muni au milieu d'une élévation en forme de corne.

Yeux élevés, presque coniques, terminés en pointe aiguë. Cuisses intermédiaires et postérieures ayant une membrane occupant toute la largeur de la cuisse; formant au côté supérieur un rebord étroit, et à l'inférieur un grand lobe foliacé, arrondi; ce lobe s'élargissant graduellement de la base à l'extrémité.

Antennes capillaires, assez longues, sétacées; leur premier article cylindrique, allongé.

Trois ocelles un peu saillants, presque coniques.

Prothorax court, dilaté latéralement dans ses trois pre-

miers quarts et mutique ; sa partie antérieure relevée en bosse.

Elytres grandes, en ovale très-allongé, dépassant très-notablement l'abdomen, dilatées près de la base, rétrécies et sinuées ensuite au bord antérieur.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen (des femelles) grand (1), élargi vers son milieu, débordant les élytres dans cette partie ; ses appendices latéraux, courts. Anus petit, paraissant conique.

1. HYMÉNOPE COURONNÉE. — *Hymenopa coronata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 19, n° 1.

Empusa coronata, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 91.

Mantis coronata, Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 638, n° 69.

— Lichtenst. *Trans. Monogr. des Mant.* pag. 24, n° 14.

Mantis bicornis, Stoll, *Spect. et Mant. Pl.* XI, fig. 44.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$, élytres et ailes comprises.) Corps d'un jaunâtre uniforme ; corne du vertex creusée en gouttière en dessous, un peu dilatée au sommet. Prothorax long de cinq à six lignes. Elytres légèrement opaques, jaunâtres, avec leur base et leur extrémité brunâtres ; elles ont en outre deux taches de cette couleur, l'une plus grande placée vers le tiers basilaire de l'élytre, et touchant la seconde côte ; l'autre un peu au delà du milieu ; marge antérieure faisant presque le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, jaunâtres, un peu opaques au bord antérieur ; leur extrémité tachée de brunâtre. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures dentées au côté supérieur, à peine à l'inférieur. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Des Moluques. Ma collection.

(1) Mâles inconnus.

B. Vertex mutique.

a. Yeux presque coniques, terminés en pointe.

GENRE VII. ACANTHOPS. — *ACANTHOPS*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, Oliv. Kirb.

Tête large, triangulaire ; vertex creusé, mutique.

Yeux élevés, presque coniques, terminés chacun par une petite épine.

Abdomen grand, élargi vers son extrémité (1), plaques dorsales et ventrales des quatre derniers segments, *dilatées latéralement* ; ces dernières offrant au milieu un rudiment de lobe foliacé : appendices latéraux de l'abdomen en forme de filets sétacés et velus.

Corps assez court.

Trois ocelles.

Antennes sétacées, pubescentes.

Mâles : submoniliformes, composées de plus de trente articles très-courts, turbinés, obconiques.

Femelles : plus épaisses au milieu, de douze articles : le premier plus long et plus épais, cylindrique ; le troisième allongé, presque en massue ; les autres cylindriques ; les cinq derniers allant en diminuant graduellement de longueur.

Prothorax à peine dilaté à sa partie antérieure, moitié moins long que l'abdomen, rebordé latéralement.

Elytres opaques, ayant leur bord antérieur dilaté, sinueux : elles sont chargées de nervures transversales fort saillantes.

Ailes transparentes.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans lobes foliacés.

Les Acanthops se distinguent des autres Mantides à yeux

(1) Mâles inconnus.

coniques et élevés, par leur vertex sans corne ni tubercule prononcé. Les Schizocéphales ont aussi ces caractères, mais le corps des Acanthops est assez court et les quatre derniers segments de l'abdomen dilatés latéralement, offrent chacun en dessous, dans leur milieu, un rudiment de lobe foliacé.

Je n'en connais que deux espèces; elles sont de l'Amérique méridionale.

Nota. Les caractères antennaires sont ceux donnés par M. Kirby (Centurie d'Insectes, édit. Lequien, p. 74. *Mantis sinuata*, Kirb. n° 96.)

1. * ACANTHOPS DÉCHIRÉE. — *Acanthops crosa*.

(Pl. 4, fig. 1. Femelle.)

(Long. 18 lig.) Corps d'un brun-verdâtre. Prothorax de sept lignes de long, finement denticulé latéralement. Elytres opaques, guère plus longues que l'abdomen; couleur de feuille morte, dilatées à leur base extérieure, se rétrécissant subitement, passé le milieu, s'élargissant ensuite de nouveau, et finissant en une lanière étroite, arquée, presque linéaire, terminée en pointe obtuse; marge antérieure (mesurée dans sa plus grande largeur) faisant à peu près la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes notablement plus courtes que les élytres, un peu transparentes, d'un jaune livide, couvertes d'une multitude de petites taches carrées et de points noirâtres, rangés assez régulièrement en lignes transversales. Dessus de l'abdomen ayant quelques bandes transverses plus ou moins larges, d'un noir luisant. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures denticulées au côté supérieur; les antennes manquent. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. A. Lefebvre ainsi que de la mienne.

Nota. La *Mantis sinuata*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. IV, fig. 14, — *Mantis fuscifolia*, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 636, n° 55, — *Acanthops fuscifolius*, Aud.-Serv. Rev. pag. 25, n° 1, — *Mantis angulata*, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 33, n° 43, ressemble parfaitement à notre *Acanthops crosa*, si ce n'est que les ailes sont d'un brun uniforme et pourpré. Je n'ai point vu cette espèce.

Je n'ose pas non plus rapporter à mon *Acanthops crosa*, la *Mantis sinuata*, Kirby. (Centur. d'Ins. édit. Lequien, pag. 74, n° 96.)

L'auteur disant que les élytres sont de la longueur des ailes, avec un grand sinus au bord postérieur ; cette forme d'élytres ne convient nullement à mon espèce, et plutôt à la suivante ; mais l'auteur dit que les ailes sont tachées de brun.

2. * ACANTHOPS FEUILLE-MORTE. — *Acanthops mortuifolia*.

(Pl. 6, fig. 1. Femelle.)

(Long. 22 lig.) Corps d'un vert-brunâtre. Prothorax long de six lignes, mutique latéralement. Elytres presque ovalaires, notablement plus longues que l'abdomen, ayant tout à fait l'aspect et la couleur d'une feuille morte ; très-dilatées depuis leur base jusque passé le milieu, creusées ensuite au bord antérieur ; ce bord tronqué vers l'extrémité, qui finit presque en une petite pointe ; marge antérieure (mesurée dans sa plus grande largeur) faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes fort grandes, ayant deux fois la largeur des élytres, d'un brun de suie uniforme et transparentes ; l'extrémité un peu plus foncée. Dessus de l'abdomen, avec quelques bandes transverses noires, irrégulières. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures presque mutiques. Antennes brunes. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Lefebvre ainsi que de la mienne.

GENRE VIII. SCHIZOCÉPHALE. — *SCHIZOCEPHALA*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, auctor.

Tête petite, large, triangulaire : vertex profondément creusé et mutique.

Yeux élevés, presque coniques, terminés chacun en pointe.

Abdomen *filiforme* ou à *peine élargi à son extrémité* ; ses appendices latéraux très-longs, en forme de filets sétacés, velus, renflés en fuseau à la base.

Corps *effilé, très-long, très-étroit, filiforme*, lisse (d'une forme approchant de celle des Phasmides).

Trois ocelles.

Antennes sétacées, multiarticulées, longues, un peu renflées à la base.

Prothorax très-allongé, très-étroit ; de la longueur de l'abdomen , à peine dilaté antérieurement , rebordé sur les côtés.

Elytres et ailes courtes (du moins dans l'un des sexes) ne dépassant guère la première moitié de l'abdomen.

Pattes longues , grêles ; les antérieures point dilatées , peu épineuses , peu ravisseuses.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane.

Ce genre est le seul parmi les Mantides qui offre des yeux élevés et pointus avec un corps effilé , très-allongé , fort grêle et filiforme.

1. SCHIZOCÉPHALE BICORNE.— *Schizocephala bicornis*.

Schizocephala stricta , Aud.-Serv. Rev. pag. 29, n^o 1.

Mantis bicornis , Linn. Mus. Ludov. pag. 116, n^o 7.

— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 632, n^o 35.

Mantis oculata , Fab. Entom. syst. tom. 2. pag. 19, n^o 26.

— Oliv. loc. cit. n^o 33.

— Stoll, Spect. et Mant. Pl. X, fig. 38, et Pl. XIII, fig. 53.

— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 20, n^o 2.

Mantis fausta , Fab. loc. cit. pag. 24, n^o 47.

— Oliv. loc. cit. pag. 632, n^o 26.

Mantis stricta , id. pag. 641, n^o 12.

Nota. On voit que Fabricius a fait deux espèces de cette Schizocéphale , et Olivier quatre.

(Long. 4 pouces plus ou moins.) Corps verdâtre. Prothorax long de près de deux pouces , mutique latéralement ; son dessous ayant au milieu une ligne longitudinale de points noirs assez distants. Elytres transparentes , d'une teinte verdâtre ; marge antérieure assez étroite. Ailes de même couleur que les élytres. Pattes verdâtres ; cuisses antérieures très-grêles , garnies d'épines dans leur dernier cinquième seulement ; la seconde épine trois ou quatre fois plus longue que les autres. Antennes verdâtres.

Patrie inconnue.

Nota. Décrit d'après un mâle privé d'abdomen , et une femelle en état de larve. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE IX. TOXODÈRE. — *TOXODERA*, Aud.-Serv.
Annal. de la Soc. ent. de France, t. 6.

(Τόξον, arc; δέφν, cou.)

Tête large, triangulaire; vertex légèrement bombé, mutique.

Yeux *s'allongeant latéralement en cône*, terminés chacun par une forte épine.

Abdomen cylindrique (dans les mâles) présentant en dessus, à l'extrémité des quatrième et cinquième segments, des appendices foliacés. Tous ses segments ayant chaque plaque ventrale munie dans le milieu de leur extrémité, d'un rudiment de lobe foliacé. Appendices latéraux *dilatés en forme de folioles*, et paraissant articulés.

Trois ocelles très-gros, placés en triangle sur une protubérance du front.

Antennes sétacées, moins longues que le prothorax; celles des mâles composées de plus de trente articles très-courts, turbinés-obconiques.

Palpes filiformes.

Prothorax ayant à peu près la longueur de la moitié de l'abdomen, à peine dilaté antérieurement, *fortement comprimé en toit aigu après la naissance des premières pattes, et courbé en arc; concave en dessous.*

Elytres et ailes transparentes (au moins dans les mâles) un peu plus courtes que l'abdomen.

Corps grand, allongé, cylindrique (dans les mâles).

Pattes assez longues; les antérieures comme dans les autres Mantides.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant des *lobes foliacés*; extrémité de ces cuisses portant *quatre longues épines*.

Les quatre dernières jambes offrant à l'extrémité, deux longues épines ou éperons.

Tarses filiformes.

On ne connaît pas les femelles de ce genre singulier, qui par les folioles de l'abdomen, se rapproche un peu de la Famille des Phasmides; et par la forme des lobes foliacés des cuisses, du genre *Empusa*. En ajoutant à ces caractères la conformation sans exemple des yeux, celle non moins particulière du prothorax, enfin les quatre épines qu'offre l'extrémité des cuisses, il résulte un ensemble des plus remarquables, un *faciès* bizarre, que ne présente aucune autre Mantide.

1. TOXODÈRE DENTICULÉE. — *Toxodera denticulata*, Aud.-Serv.

Annal. de la Soc. ent. de France, tom. 6, pag. 25, Pl. 2.

(Pl. 5.)

(Long. 4 pouces $\frac{1}{2}$ au moins.) Corps d'un jaune-brunâtre (peut-être vert dans l'insecte vivant). Prothorax varié de brun et de jaunâtre; sa partie anguleuse portant en dessus, surtout antérieurement, des petits tubercules ou dentelures épineuses. Foliole du quatrième segment abdominal, longue, élevée, lancéolée, repliée et dentée postérieurement; foliole du cinquième segment analogue à la précédente, mais plus petite. Appendices latéraux de l'abdomen en forme de feuilles, rétrécis à la base; leur dernier article élargi, profondément échancré à l'extrémité, aussi long à lui seul que tous les précédents réunis. Elytres et ailes fort transparentes; les premières ayant leur bord antérieur étroit, opaque, brunâtre, tacheté de jaune-pâle; le reste des élytres chargé de plusieurs taches irrégulières, brunâtres, ainsi que les ailes. Pattes variées de brun et de jaunâtre; hanches et cuisses antérieures munies de courtes épines à leur extrémité; les quatre autres cuisses offrant sur chacun de leurs trois angles, des lobes foliacés, échancrés dans leur milieu (lobes postérieurs plus larges que les autres), ayant des lignes circulaires alternativement jaunes et brunes. Epines de l'extrémité de ces quatre cuisses, légèrement recourbées l'une vers l'autre, sauf l'inférieure interne qui se dirige obliquement. Epines terminales des jambes d'inégale grandeur. Antennes jaunâtres avec l'extrémité brune. Mâle.

Ile de Java. Cet unique individu appartient à la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui l'a reçu de M. Marc, négociant et entomologiste très-recommandable, de la ville du Havre.

b. Yeux arrondis.

GENRE X. THIESPIS. — *THIESPIS*, Aud.-Serv. Rev.
— *Mantis*, auctor.

Tête large, courte, triangulaire : vertex uni, mutique.

Corps très-long, très-étroit, filiforme (d'une forme approchant de celle des Phasmides).

Abdomen filiforme, ou à peine élargi à l'extrémité ; ses appendices latéraux de forme ordinaire dans les mâles ; ceux des femelles élargis en forme de foliole latérale ; rugueux, tronqués et sinués au bout ; ils offrent des rides transversales indiquant la séparation de chacun des articles dont ils sont composés. Plaque suranale prolongée en fer de lance dans les mâles (1).

Yeux arrondis.

Trois ocelles.

Antennes sétacées, multiarticulées, presque capillaires, plus longues que le corps dans les mâles.

Prothorax très-allongé, de la longueur de l'abdomen, à peine dilaté sur les côtés antérieurement.

Elytres et ailes de grandeur variable suivant le sexe ?

{ Mâles : de la longueur de l'abdomen.

{ Femelles : très-courtes, impropres au vol (2) ?

Guisses intermédiaires et postérieures dépourvues de lobe foliacé ; les antérieures allongées, plus étroites que dans les genres précédents.

Je n'ai vu en nature et en bon état que trois espèces de

(1) Cette plaque, faisant à elle seule le cinquième de la longueur totale de l'abdomen, a trois côtés anguleux : carène supérieure moins prononcée que les deux latérales. Le dessous de cette plaque est creusé en gouttière.

(2) N'ayant vu qu'une seule femelle, je n'ose pas appliquer ce caractère à toutes.

Thespis : 1^o *sulcatifrons* (trois mâles) ; 2^o *livida* (un mâle) ; 3^o *brachyptera* (une femelle). C'est d'après ces individus que j'ai établi les caractères génériques sexuels de ce genre. Par cet exposé on voit que j'ignore la conformation des femelles des deux premières espèces, et celle du mâle de la troisième.

Stoll a figuré deux mâles, à moi inconnus, mais qui appartiennent sans aucun doute à ce genre ; l'extrémité de l'abdomen est dépourvue de cette grande lame si apparente dans les mâles *sulcatifrons* et *livida*. Le peintre n'aurait-il copié que des individus mutilés dans cette partie ? Il me reste donc à savoir si les femelles de mes deux premières espèces de *Thespis* possèdent les singuliers appendices latéraux que présente l'abdomen de la *T. brachyptera* ; s'il en était autrement et que les figures de mâles données par Stoll fussent exactes, il y aurait ici deux genres distincts que l'on pourrait caractériser de cette manière :

THESPIIS, *Thespis*.

ANGÈLE, *Angela*.
(ἀγγελία, j'annonce.)

Abdomen à appendices latéraux sétacés et velus dans les deux sexes ? Plaque suranale prolongée en fer de lance dans les mâles.

Abdomen des femelles ayant ses appendices latéraux en forme de folioles. Plaque suranale point prolongée dans les mâles ?

1. *sulcatifrons*.

1. *quinquemaculata* ♂, Stoll, fig. 9.

2. *livida*.

2. *versicolor* ♂, Stoll, fig. 28.

3. *infumata* ♂.

4. *brachyptera* ♀, Stoll, fig. 71.

Celle-ci appartenant à l'un de ces deux genres ; mais plutôt aux Angèles ; car la *versicolor*, fig. 28, de Stoll, pourrait bien en être le mâle.

1. **THESPIIS FRONT SILLONNÉ.** — *Thespis sulcatifrons*.

(Long. 3 poncees au moins, non compris la lame abdominale.)
Corps lisse, d'un jaune sale. Front présentant au-dessous des antennes, trois carènes transverses, saillantes, l'inférieure plus

courte ; intervalle entre les ocelles assez distinctement nuancé de brun. Prothorax long de quatorze lignes , un peu dilaté sur les côtés antérieurement , rebordé et mutique latéralement ; carène médiane très-prononcée ; il est brun en dessous avec ses rebords jaunâtres. Elytres de la longueur de l'abdomen environ , étroites , terminées en pointe arrondie , jaunâtres , fort transparentes , avec une ligne étroite , longitudinale , d'un brun-jaunâtre opaque , touchant la seconde côte ; marge antérieure étroite , ne faisant qu'environ le sixième de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres et de la même couleur ; la ligne longitudinale brune , plus légère , moins opaque , beaucoup moins prononcée. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures nuancées de brun foncé vers la base ; leur côté supérieur ayant des dents assez faibles et distantes ; épines des cuisses et des jambes brunes à l'extrémité. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance et du Sénégal. Collection de M. A. Lefebvre et de la mienne.

2. *THESPIS LIVIDE. — *Thespis livida*.

(Long. 1 pouce au moins , non compris la lame abdominale.) Corps légèrement chagriné , d'un jaune livide. Front ayant trois carènes transversales à peine sensibles ; la première au-dessous des antennes ; les deux autres placées au-dessous de la première , assez distantes d'elle , mais très-rapprochées l'une de l'autre ; intervalle entre les ocelles assez distinctement nuancé de brun. Prothorax long de trois lignes au moins , à peine dilaté sur les côtés antérieurement , rebordé et légèrement denticulé latéralement ; carène médiane assez prononcée. Elytres un peu plus longues que l'abdomen , ovalaires , d'un jaune livide , transparentes ; les nervures transverses qui touchent aux nervures longitudinales semblant partir de la seconde côte , sont obscures à leur base. Dans le reste des élytres ces nervures transverses sont entièrement jaunâtres ; marge antérieure étroite , ne faisant guère que le sixième de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres , de la même couleur , et très-transparentes avec les nervures transverses de l'extrémité , teintées d'obscur à leur base. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures mutiques ; face interne des premières cuisses faiblement ponctuée de brun au milieu. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Il me vient de la collection Latreille , étiqueté de sa main , du Brésil , et rapporté par M. A. de Saint-Hilaire.

SMITHSONIAN INSTITUTION.
UNITED STATES NATIONAL MUSEUM.

Theraps livida.

Length at least one inch, not including the supraanal plate).
Slightly Shagreened, of a livid yellow. Front having
a little prominent transverse carinal; ^{the 1st under} ~~above~~ the
anal; the 2nd. and 3rd placed ^{under} ~~above~~ the first,
a distant from it, but very close to our
two; interval between the eyes quite
nearly shaded with brown. Prothorax as
3 times long, a little dilated at the
sides, laterally bordered with slight
ridges, median carina quite pronounced,
a little longer than the abdomen, of a
brown, transparent; the transverse
which touch with longitudinal nerves
depart at the second place, are obscure
in color. In the rest of the elytra the
transverse nerves are wholly yellowish; anterior
in narrow, not making more than one sixths
total width of the elytra. Wings slightly shorter
the elytra, of the same color, and very
transparent with the transverse nerves as the
body, obscurely tinted at their base. Legs colored
the body. anterior (coxal on femur, ~~basal~~.) unmarked

Inner face of the first femora punctate
with brown at the middle. Antennae
Colored same as the body. Male.

Brazil.

Theraps infumata p. 173.

(Length at least 20 line). Body very slender, brown, spotted with blackish and greyish when seen through a strong glass. (end of abdomen missing). Prothorax 7 or 8 lines long, a little dilated on the anterior sides, slightly emarginate, laterally unmarked, the median carina distinct. Elytra about as long as the abdomen, quite narrow, brown, transparent; the base of the transverse nerve which touch the longitudinal nerves separating at the second place, of a deep brown. Anterior field not hardly making the fifth of the middle of the elytra. Wings slightly longer than the elytra, brown and transparent. Legs colored as the body; ^{anterior} Coxa and femora having a strong border around the upper and lower sides; the coxa are unmarked. Antennae brown, pubescent. Male.

Brazil.

3. * THESPIIS (Angèle?) ENFUMÉE. — *Thespis infumata*.

(Long. 20 lig. au moins.) Corps très-grêle, brun, tacheté de noirâtre et de grisâtre, vu à une forte loupe (le bout de l'abdomen manque). Prothorax long de sept à huit lignes; à peine dilaté sur les côtés antérieurement, légèrement rebordé, et mutique latéralement; carène médiane distincte. Elytres presque aussi longues que l'abdomen, assez étroites, brunes, transparentes; la base des nervures transverses qui touche les nervures longitudinales, partant de la seconde côte, d'un brun plus foncé; marge antérieure ne faisant que le cinquième de la largeur totale de l'élytre à peu près. Ailes un peu plus longues que les élytres, brunes et transparentes. Pattes de la couleur du corps; hanches et cuisses antérieures, ayant un rebord saillant et arrondi aux côtés supérieur et inférieur; ces hanches sont mutiques. Antennes brunes, pubescentes. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. Dejean.

4. THESPIIS (Angèle?) BRACHYPTÈRE. — *Thespis brachyptera*.

Mantis brachyptera, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XIX, fig. 71. Femelle.

Thespis purpurascens, Aud.-Serv. Rev. pag. 28, n° 1 (1).

(Long. 4 pouces 3 lignes.) Corps légèrement chagriné, d'un jaunâtre sale, peut-être vert dans l'insecte vivant; ocelles point apparents; yeux gros. Prothorax long de vingt lignes au moins, à peine dilaté sur les côtés antérieurement, allant en se rétrécissant sensiblement à son extrémité antérieure, rebordé et denticulé latéralement, excepté vers l'extrémité postérieure; carène médiane très-prononcée. Les rebords du prothorax, vus en dessous, sont ponctués de noir dans toute leur étendue. Elytres courtes, n'ayant que sept à huit lignes au plus, ovalaires, assez opaques, et de la couleur du corps. Ailes aussi courtes que les élytres; leur bord antérieur assez opaque, et d'un brun-jaunâtre dans la largeur d'environ une ligne; le reste de l'aile ayant le fond d'un bleu pourpré à reflet violet, et d'un brillant métallique,

(1) Les sexes y sont cités à contresens. La description est faite sur la femelle.

légèrement opaque ; les nervures longitudinales noires. On voit entre ces nervures une multitude de petits traits transversaux étroits et jaunâtres ; ces traits n'existant pas dans un espace oblong placé vers l'extrémité , ni dans un autre espace de même forme , mais un peu plus étroit , placé en arrière de l'autre , ces espaces formant deux taches. Pattes antérieures de la couleur du corps ; hanches mutiques, ayant la face interne brune ; épines des cuisses brunes à leur extrémité ; les quatre autres pattes nuancées de brun. Les antennes manquent. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Viard et de la mienne.

Nota. La *Mantis versicolor*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VIII, fig. 28 , — *Mantis purpurascens*, Oliv. Encycl. méth, tom. VII, pag. 640 , n° 7, — Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 20 , n° 4 , me paraît être le mâle de la *brachyptera*. Si cela était avéré, l'espèce devrait porter le nom de *purpurascens*, applicable aux deux sexes.

La *Mantis 5-maculata*, Stoll, *id.* Pl. III, fig. 9 , — Oliv. *loc. cit.* tom. VII, pag. 636, n° 57, — *Mantis picta*, Lichtenst. *id.* pag. 21, n° 5 ; est un mâle que je n'ai pas vu, mais qui appartient, sans aucun doute, aux Thespis (*Angela*).

GENRE XI. MANTE. — *MANTIS*, Linn. etc.

Tête large, triangulaire, plus ou moins forte ; sa face antérieure distinctement séparée en deux transversalement : partie supérieure plus grande, cernée sur les côtés, puis antérieurement, par un bourrelet presque semicirculaire, plus ou moins saillant.

Vertex mutique.

Yeux gros, arrondis.

Abdomen simple à l'extrémité, plus ou moins dilaté latéralement passé le milieu, surtout dans les femelles.

Ventre mutique.

Prothorax peu dilaté latéralement à sa partie antérieure, rebordé sur les côtés ; ordinairement étroit dans le reste de son étendue.

Corps plus ou moins allongé , habituellement lisse.

Elytres *ovales* , le plus souvent allongées.

Trois ocelles.

Antennes sétacées , multiarticulées ; capillaires dans les femelles , plus épaisses et beaucoup plus longues dans les mâles.

Pattes longues , ordinairement simples.

Le vertex mutique , les yeux arrondis , la dilatation latérale du prothorax peu étendue ou quelquefois presque nulle ; l'extrémité de l'abdomen des deux sexes , sans lames foliacées grandes et distinctes , et le ventre sans épines , forment un ensemble de caractères qui sépare ce genre des autres de sa Famille.

Les mâles diffèrent des femelles par le corps plus grêle , plus allongé , la tête et les membres moins forts (ceci est à peu près applicable à toutes les Mantides). Ils ont presque toujours plus de transparence aux élytres et les organes du vol plus amples , mieux développés.

Les Mantes ont le corps moins grêle , moins délicat que celui des Thespis , qui est presque filiforme et dont les antennes m'ont paru plus longues, toutes proportions gardées.

Les espèces paraissent répandues dans les parties chaudes de tous les pays.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax long , notablement prolongé en arrière , à partir de sa dilatation.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Abdomen presque linéaire dans toute son étendue, même dans les femelles.

A. Prothorax très-allongé , presque sans dilatation antérieure,

1. [°] MANTE DESSECHÉE. — *Mantis exsiccata*.

(Long. 3 pouces.) Elle a singulièrement d'analogie avec la *M. aridifolia*, n° 4; mais son prothorax très-allongé et sans dilatation antérieure sensible, la place évidemment dans le groupe A de la première subdivision. Sa tête d'ailleurs est notablement plus petite que celle de l'*aridifolia*.

Corps d'un brun-jaunâtre, sans doute vert dans l'insecte vivant. Tête fort petite; yeux grands. Prothorax de quinze lignes de long, unicaréné au milieu; rebordé et très-finement denticulé latéralement. Elytres plus longues que l'abdomen, étroites, lancéolées: marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un jaune verdâtre opaque, assez largement lisérée de blanc au bord antérieur; le reste de l'élytre un peu transparent, chargé d'une multitude de stries transverses qui le rendent un peu obscur; angle interne diaphane, à réticulation plus lâche et par conséquent à mailles plus grandes que celles de l'élytre même. Ailes transparentes, de la longueur des élytres, étroites et lancéolées comme elles; leur sinus très-prononcé, paraissant presque comme échancré. Bord antérieur des ailes offrant dans ses trois premiers quarts la teinte blanche opaque du liséré des élytres; il est chargé de nombreuses taches irrégulières, noirâtres; celles du centre évidemment plus grandes que les autres. Jusqu'au sinus les nervures transversales sont très-distinctement ombrées de noirâtre, et le bout de cette partie de l'aile est fort obscur. A partir du sinus, la nuance obscure des nervures va en s'affaiblissant de plus en plus, de sorte que la moitié postérieure de l'aile en est complètement privée. Pattes grêles, de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; cuisses de devant garnies de nombreuses épines; celles du côté externe longues, aiguës, noires au bout. Abdomen long, étroit, linéaire. Les antennes manquent. Femelle.

De Java. Ma collection.

2. MANTE SUPERSTITIEUSE. — *Mantis superstitiosa*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 19, n° 27.

Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 63, n° 34.

Mantis attenuata, Stoll, *Spect. et Mant. Pl.* V, fig. 16.

Mantis fasciata, Oliv. loc. cit. pag. 640, n° 6, des espèces moins connues.

Mantis Leptelytra, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 20, n° 3.

(Long. 3 pouces et demi environ.) C'est une des plus grandes espèces connues. Corps d'un vert pâle. Prothorax allongé, ayant plus de seize lignes et presque sans dilatation, sensible, denticulé latéralement dans sa partie antérieure, notablement unicaréné dans son milieu. Elytres étroites, lancéolées, terminées en pointe arrondie, plus longues que l'abdomen; marge antérieure faisant environ le quart de la largeur totale de l'élytre, et d'un vert opaque, très-étroitement lisérée de blanc en avant; le reste de l'élytre est verdâtre, un peu transparent, surtout l'extrémité; angle interne fort étendu, très-transparent, à réticulation plus lâche et mailles plus grandes. Ailes presque aussi longues que les élytres, transparentes avec une nuance verdâtre à leur extrémité, leur sinus très-fortement prononcé; bord antérieur à nervures transverses portant chacune une tache étroite, brune, ce qui forme une série longitudinale composée d'une trentaine de courtes stries de cette couleur. Abdomen presque linéaire. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures très-peu denticulées au côté supérieur: épines des cuisses et des jambes, brunes au bout, pour la plupart. Femelle.

Le mâle est d'une taille un peu plus petite; ses élytres sont plus hyalines; carène médiane prothoracique moins prononcée, ayant de chaque côté une faible trace de ligne longitudinale brune.

De Java. Ma collection.

Nota. Par la synonymie, on voit qu'Olivier a décrit cette espèce sous deux noms différents; cet auteur, ainsi que Lichtenstein, ont suivi l'exemple de Stoll, qui dit à tort que cette espèce est de Surinam.

B. Prothorax moins allongé et un peu plus dilaté que dans le groupe A.

3. MANTE HERBACÉE. — *Mantis herbacea*.

(Long. 30 à 32 lig.) Corps d'un verdâtre pâle. Prothorax long de dix lignes, très-peu dilaté sur les côtés antérieurement, denticulé latéralement, excepté vers l'extrémité; carène médiane très-

prononcée. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, étroites, allongées, terminées en pointe arrondie : marge antérieure faisant presque le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert tendre et opaque, bordé de jaune pâle antérieurement; le reste de l'élytre d'un vert pâle, à peine opaque et devenant de plus en plus transparent en s'approchant du bord interne. Ailes presque aussi longues que les élytres, transparentes, nuancées de vert pâle; leur extrémité en pointe mousse, d'un vert un peu opaque. Abdomen à peine dilaté passé le milieu. Pattes de la couleur du corps : hanches antérieures fortement dentées au côté supérieur, l'étant à peine à l'inférieur; cuisses jaunâtres à leur face interne, leurs épines brunes à l'extrémité ainsi que celles des jambes. Antennes d'un vert jaunâtre. Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille, notée de sa main comme étant du Sénégal.

4. MANTE FEUILLE BRUNE. — *Mantis aridifolia*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXII, fig. 82. Mâle.

(Long. 2 ponces 8 lig.) D'un brun jaunâtre, probablement verdâtre dans l'insecte vivant. Prothorax de huit lignes de longueur, unicaréné au milieu; sa partie antérieure ayant un sillon dorsal large, assez profond, crénelé sur chaque bord. Dilatation du prothorax munie latéralement de très-fines dentelures. Elytres plus longues que l'abdomen, linéaires, un peu aiguës à leur extrémité : marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert pré opaque, étroitement lisérée de blanc antérieurement, le reste de l'élytre transparent et légèrement teinté de jaunâtre, sauf à l'angle interne, qui porte sur ses nervures transverses, des taches noirâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes; bord antérieur d'un rougeâtre violacé : toutes leurs nervures transversales chargées de taches noirâtres, presque carrées, ce qui fait paraître l'aile comme quadrillée. A partir du sinus (qui est très-prononcé), les taches sont d'un noir moins intense : nervures longitudinales de l'extrémité noirâtres, ce qui produit dans cette partie quatre ou cinq stries noirâtres. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques. Epines des cuisses et des jambes, noirâtres. Antennes d'un vert jaunâtre, plus foncé à l'extrémité. Femelle.

Dans le mâle, la carène médiane du prothorax est à peine

indiquée; l'angle interne des élytres est transparent, à nervures brunes. Ailes ombrées de fauve : immédiatement au-dessous du bord intérieur, à l'angle interne, est une tache noirâtre assez grande, presque carrée, suivie longitudinalement en allant vers l'extrémité, d'autres taches plus petites, placées sur les nervures. Extrémité des ailes lavée de rougeâtre violacé; le reste tacheté de jaunâtre clair transparent, avec les nervures blanchâtres; hanches antérieures finement denticulées au côté supérieur; leur face externe ayant des petits points bruns rangés en une ligne longitudinale. Antennes grenues, au moins de la longueur du prothorax.

De Java. Collections de MM. Lefebvre, Dejean et Guérin, ainsi que de la mienne. M. Reiche m'a donné une femelle recueillie à la Nouvelle-Hollande.

5. * MANTE LARGE APPENDICE. — *Mantis latistylus*.

(Long. 3 pouces au moins.) Elle est remarquable par la forme des appendices abdominaux et par la brièveté des organes du vol de la femelle. Corps allongé, presque linéaire, d'un brun jaunâtre, lisse en dessus. Tête élargie; yeux fort grands. Prothorax notablement unicaréné au milieu, long d'un pouce; sa partie antérieure précédant l'impression transverse, est un peu rugueuse, le reste fort lisse. Élytres ne recouvrant guère que la moitié de l'abdomen, peu opaques, assez étroites, de même largeur partout, arrondies à l'extrémité et d'un brun de suie; marge antérieure étroite, ne faisant que le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un gris sale à nervures fortes, noirâtres; angle interne incolore et transparent; non loin de leur base on voit sur chacune, deux taches rondes, noirâtres, espacées, mais sur une même ligne transverse, touchant la côte qui sépare la marge antérieure du reste de l'élytre; ces taches quelquefois peu sensibles. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes; leur bord antérieur d'un brun opaque, le sinus à peine indiqué. Abdomen allongé, presque linéaire; ses appendices longs, pubescents; articulations basilaires distinctes, moniliformes, les autres comprimées et élargies sensiblement, ce qui donne à ces appendices une forme toute particulière. Antennes et pattes d'un brun jaunâtre; hanches antérieures armées au côté inférieur de cinq ou six épines fortes. Femelle.

Le mâle diffère par les caractères suivants. Plus grêle dans ses proportions, mais au moins aussi long que la femelle ; ses organes du vol bien développés comme dans la plupart des Mantes. Elytres assez étroites, allant en se rétrécissant vers le bout qui est arrondi, transparentes avec la marge antérieure d'un gris opaque à sa base ; elles offrent chacune deux taches noirâtres, comme dans la femelle, mais plus petites : les ailes presque aussi longues que les élytres, mais bien plus amples, ont leur sinus bien prononcé.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne. Je dois le mâle à la bonté de M. Reiche.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Abdomen plus ou moins dilaté passé le milieu (surtout dans les femelles).

A. Elytres arrondies au bout.

a. Marge antérieure des élytres (au moins dans les femelles) faisant la moitié de la largeur totale de l'élytre ; sa réticulation à mailles larges et irrégulières.

6. * MANTE SUBLOBÉE. — *Mantis sublobata*.

(Long. 20 lig. au moins.) Corps verdâtre. Prothorax long de neuf à dix lignes, denticulé latéralement ; sa carène médiane à peine indiquée ou nulle. Elytres notamment plus courtes que l'abdomen, larges, ovalaires, d'un vert plus ou moins opaque, sauf l'angle interne qui est transparent : marge antérieure très-grande, faisant à peu près la moitié de la largeur totale de l'élytre : cellules de cette marge disposées irrégulièrement, à nervures transverses colorées d'un vert foncé qui tranche avec la couleur pâle du fond de l'élytre ; ces taches forment une sorte de damier. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes ; chaque nervure transversale chargée d'une tache ou bandelette d'un jaune citron. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures armées de dents fortes et nombreuses, aussi grandes au côté inférieur qu'au côté supérieur ; face interne de ces hanches ayant de faibles tubercules épars et jaunâtres. Les quatre cuisses

postérieures ont inférieurement, vers leur extrémité, un rudiment de lobe foliacé. Antennes verdâtres. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Viard ainsi que de la mienne.

b. Marge antérieure des élytres plus étroite; n'offrant distinctement que des nervures longitudinales un peu obliques.

✱ Elytres avec une tache discoïdale distincte.

7. MANTE SUPPLIANTE. — *Mantis precaria*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 114, n° 5. Femelle.

Fab, *Entom. syst.* tom. 2, pag. 20, n° 32. Femelle.

Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 628, n° 13. Femelle.

De Tigny, *Hist. natur. des insect.* tom. V, pag. 81. Femelle.

Lichtenstein, *Monogr. des Mant.* pag. 26, n° 19. (En retranchant le synonyme de Stoll, qui appartient à l'espèce suivante.) Femelle.

Mantis rogatoria, Stoll, *Spect. et Mant.* Pl. XXV, fig. 95. Femelle.

Mantis annulata, Stoll, *Spect. et Mant.* Pl. XVIII, fig. 66. Mâle.

Mantis ocellata, Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 639, n° 77. Mâle.

Mantis obsecraria, Lichtenst. *Monogr. des Mant.* pag. 28, n° 25. Mâle.

(Long. 3 pouces $\frac{1}{2}$, femelle; 2 pouces $\frac{1}{2}$, mâle.) Corps robuste dans la femelle, vert, passant plus ou moins au jaune par la dessiccation; ocelles d'un jaune brillant et transparent. Prothorax long de douze à quatorze lignes, faiblement unicaréné au milieu; ses côtés denticulés dans leurs trois quarts antérieurs. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, ovalaires, un peu acuminées: marge antérieure faisant environ le tiers de la largeur totale de l'élytre, d'un vert opaque; le reste des élytres d'un jaune verdâtre, offrant dans sa moitié postérieure des taches irrégulières incolores et transparentes: sur le disque, touchant la seconde côte, on voit une tache ferrugineuse, presque semilunaire, surmontée d'une autre tache de même forme, un peu en relief, d'un blanc pur et luisant. Ailes transparentes; chaque nervure

transverse chargée d'une tache linéaire ou bandelette d'un jaune citron : le bord antérieur d'un vert opaque ; cette couleur s'avancant jusqu'au sinus. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures assez fortement denticulées au côté supérieur et très-finement à l'inférieur. Cuisses antérieures ayant au centre de leur face interne, une large tache presque carrée, d'un brun noirâtre luisant ; leurs épines noires à l'extrémité ainsi que celles des jambes ; tarsi ayant leurs articulations noirâtres. Antennes verdâtres à la base, obscures à l'extrémité. Femelle.

Le mâle est plus petit, plus grêle ; le prothorax long d'un pouce est plus finement denticulé et seulement sur les côtés de sa dilatation. Élytres plus longues, dépassant sensiblement l'abdomen, étroites, presque linéaires, arrondies au bout ; ces élytres diffèrent en outre de celles de la femelle, en ce qu'elles sont en grande partie incolores et transparentes ; marge antérieure d'un vert opaque, cette couleur s'avancant un peu sur le disque où est placée la tache semilunaire, et se terminant par des taches ou hachures transverses. Ailes de la longueur des élytres ; les nervures transversales de leur moitié antérieure, offrant seules des taches jaunes. Antennes plus longues que dans la femelle.

Un individu mâle de ma collection n'a aucune tache sur les ailes. C'est cette variété que Stoll a figurée.

Var. 1^{re}. Femelle. Elle ne diffère que par la tache discoïdale des élytres, qui est très-grande, en forme de croissant blanc, dont la convexité est tournée en dedans ; cette convexité bordée par un autre croissant d'un brun noir. Du côté opposé l'on voit un espace irrégulier, fauve, qui va jusqu'au bord interne ; les nervures transverses dont il est chargé sont noires.

Brésil, Cayenne, Surinam, Buénos-Ayres. Assez commune dans les collections.

8. ^e MANTE FLAVIPENNE. — *Mantis flavipennis*.

Mantis precaria, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVII, fig. 62. Femelle.

(Long. 2 pouces.) Cette espèce se distingue de la précédente, par les caractères suivants : 1^o tache discoïdale et semilunaire des élytres blanche, flanquée au côté interne d'une tache brune qui vient, en s'élargissant et s'éclaircissant, rejoindre le côté externe de la tache blanche ; 2^o ailes opaques, d'un beau jaune mat ; la

côte et l'angle du sinus verdâtres; leur bord postérieur ayant trois ou quatre lignes transverses, interrompues, formées de taches blanches, transparentes. Pour tout le reste, elle ressemble à la Mante suppliante, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Femelle.

Stoll la dit de Surinam. De ma collection.

9. * MANTE LUNE. — *Mantis luna*.

(Long. 21 lig.) Elle a des rapports avec la *Mantis precaria* mâle. Corps verdâtre. Prothorax long de huit à neuf lignes, mutique latéralement; carène médiane presque nulle. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, d'un vert opaque dans leur moitié antérieure, qui se termine par des taches transverses détachées, ou hachures; elles ont une tache lunaire, moitié blanche, moitié brunâtre, bordée de brun foncé, excepté vers la seconde côte; cette tache placée vers le milieu de chaque élytre; le reste de celles-ci incolore et transparent; marge antérieure faisant environ le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes; leur bord antérieur verdâtre et un peu opaque; chaque nervure transverse chargée d'une tache ou bandelette d'un jaune citron; ces taches s'affaiblissant en avançant vers l'extrémité. Pattes verdâtres; hanches antérieures dentelées au côté supérieur, l'étant à peine à l'inférieur; face interne de la moitié apicale des cuisses jaune, et portant une tache d'un brun verdâtre. Jambes jaunes à épines brunes à l'extrémité, ainsi que celles des cuisses. Tous les tarses ont l'extrémité de leurs articles, noire. Antennes brunâtres. Mâle.

De Cordoba, étiquetée de la main de Latreille et de sa collection.

Nota. La *Mantis hyaloptera* (Perty, *Delect. animal.* pag. 117, Pl. 23, fig. 6) a des rapports avec l'espèce décrite ci-dessus; mais la tache lunaire des élytres est transparente ainsi que leur marge antérieure; dans la *luna* ces parties sont tout à fait opaques, de plus dans celle-ci les nervures transverses des ailes ont une bandelette jaune.

10. * MANTE NOUCHETÉE. — *Mantis flavoguttata*.

(Long. 20 lig.) Corps d'un vert jaunâtre ou brunâtre. Prothorax long de près de dix lignes, dentelé latéralement; dentelures

noirâtres, distantes et obtuses; carène médiane nulle. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires; marge antérieure faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre, et d'un vert opaque. Les deux premiers tiers du reste des élytres, d'un jaune un peu verdâtre, opaque, et présentant des mouchetures transparentes et incolores; on voit vers le milieu de l'élytre, touchant la seconde côte, une tache lunaire, assez grande, d'un brun foncé, chargée de deux ou trois points transparents et brunâtres. Bord postérieur des élytres, largement transparent et incolore. Ailes presque aussi longues que les élytres, d'un jaune opaque dans leurs deux premiers tiers avec des taches ou hachures de cette même couleur, vers l'extrémité qui est transparente; bord antérieur et apical d'un vert légèrement opaque mêlé de brun. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures un peu dentées au côté supérieur. Ces dents noirâtres et distantes; côté inférieur à peine denticulé; leur face externe avec trois ou quatre taches d'un brun pâle; face interne noire à l'extrémité; cuisses avec leur face externe tachée comme celle des hanches; leur face interne noire à la base, et nuancée de brun pâle au milieu. Epines en grande partie noires. Les quatre pattes postérieures, avec l'extrémité des cuisses, brune; jambes tachées de brun à la base et à l'extrémité, ainsi que les tarses. Femelle.

Collection de M. Viard, où elle est indiquée de Cayenne.

11. MANTE SIMULACRE. — *Mantis simulacrum*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 21, n° 34.

Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 24.

Mantis unimaculata, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 640, n° 9.

Mantis notata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XII, fig. 49.

(Long. 2 pouces à 2 pouces $\frac{1}{2}$, femelle; 20 lig. mâle.) Corps vert. Prothorax long d'un pouce, denticulé latéralement jusqu'au delà des trois quarts; carène médiane prononcée. Elytres de la longueur de l'abdomen, en ovale-allongé, opaques et d'un beau vert; marge antérieure faisant le tiers de la largeur totale de l'élytre; première et seconde côte, blanches. On voit sur le disque une tache oblongue, plus ou moins grande, d'un blanc jaunâtre, plus ou moins entourée d'un cercle brun; angle interne de la base, incolore et transparent. Ailes de la longueur des élytres,

transparentes , bordées antérieurement et à l'extrémité , d'un peu de vert ; réticulations blanchâtres. Pattes vertes ; hanches antérieures fortement denticulées au côté supérieur ; finement à l'inférieur , offrant à leur face interne , le long du bord , trois taches presque carrées , d'un blanc jaunâtre , également espacées , mais qui s'oblitérent quelquefois totalement. Epines des cuisses et des jambes , noires à l'extrémité. Antennes d'un vert jaunâtre. Femelle.

Le mâle est plus petit et plus grêle. Prothorax long de six lignes et demie ; lisse , sans carène médiane distincte , ni dentelures latérales. Elytres plus longues que l'abdomen , ayant leur moitié postérieure transparente à réticulations blanchâtres ; hanches antérieures moins épineuses au côté supérieur que dans la femelle ; côté inférieur mutique. Antennes presque aussi longues que le prothorax.

Var. 1^{re}. [Femelle. Dans cette variété la couleur verte est remplacée par un brun fauve , tacheté de jaunâtre. Quelques individus ont une tache brune luisante , à la face interne des cuisses antérieures.

Du Sénégal , du Bengale et d'Égypte. Trouvée par M. A. Lefebvre dans l'Oasis de Bahryeh.

La variété se trouve dans ces mêmes contrées. M. A. Lefebvre l'avait regardée comme une espèce particulière en la désignant dans sa collection sous le nom de *M. Zabou*.

12. * MANTE PATELLIFÈRE. — *Mantis patellifera*.

(Long. 21 lig.) Elle ressemble beaucoup , par ses couleurs , à la variété brune de la Mante simulacre. Corps d'un brun fauve clair. Prothorax long de six lignes , unicaréné au milieu , denticulé latéralement jusqu'au delà de sa moitié. Dessous du prothorax d'un fauve-jaunâtre avec deux larges bandes transverses noires , placées près de la base , l'une au-dessus de l'autre. Elytres de la longueur de l'abdomen , assez opaques ; marge antérieure faisant le tiers de la largeur totale ; elles sont d'un brun fauve , avec de petites taches jaunâtres , leur disque ayant une tache étroite , oblongue , d'un blanc jaunâtre ; angle interne de la base , transparent et incolore. Ailes un peu plus courtes que les élytres , transparentes avec le bord antérieur , et l'extrémité d'un brun fauve ; leurs réticulations brunâtres. Pattes brunes ; hanches anté-

rieures un peu denticulées au côté supérieur, l'inférieur l'étant à peine. Elles offrent chacune à leur face interne, le long du bord, deux ou trois petites palettes orbiculaires, saillantes, lisses et jaunes (1). Cuisses antérieures un peu jaunâtres à leur face interne; leurs épines internes noires, les externes jaunâtres à pointe noire; jambes jaunâtres à leur face interne; épines externes de cette couleur, les autres jaunâtres à pointe noire. Antennes d'un fauve jaunâtre, plus foncées vers l'extrémité. Femelle.

Le mâle a les élytres plus longues, dépassant l'abdomen de cinq lignes, plus transparentes; les ailes de la longueur des élytres; le prothorax plus étroit que dans la femelle, plus finement denticulé, et seulement dans sa partie dilatée; les bandes noires transverses du dessous, sont moins distinctes.

De Java. Collection de M. A. Lefebvre et de la mienne.

13. MANTE PUSTULÉE. — *Mantis pustulata*, Stoll, Spect. et Mant.
Pl. XX, fig. 73. Mâle.

(Long. 2 pouces.) Corps d'un vert pré. Prothorax long de huit lignes, ayant au milieu une carène saillante, roussâtre; côtés du prothorax denticulés dans les trois premiers quarts de leur longueur; leur rebord large, roussâtre. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre; d'un vert pré opaque avec ses deux côtes jaunâtres; sur le disque de chaque élytre, touchant la seconde côte, il y a une tache blanchâtre, étroite, transverse, flanquée de chaque côté d'une tache d'un brun violacé. Le reste de l'élytre est transparent, un peu lavé de vert. Ailes guère moins longues que les élytres, transparentes, nuancées de vert à leur pointe, et le long du bord antérieur qui porte six à sept taches égales, presque arrondies, alignées longitudinalement, et d'un brun violacé; hanches antérieures vertes, leur côté supérieur muni de dentelures jaunâtres, distinctes.

(1) Ces palettes en relief ne seraient-elles qu'accidentelles? formées peut-être par des corps étrangers, car leur nombre varie. Quelquefois on en voit deux sur une hanche et trois sur la parallèle. Pourtant tous les individus que j'ai examinés, étaient pourvus de ces palettes; et je les ai encore rencontrées dans la *Mantis bipapilla*, n° 16.

Cuisses antérieures vertes , à face interne jaunâtre , portant une tache carrée, noire et luisante, près de la jonction avec la hanche; leurs épines jaunes à pointe noire; jambes antérieures jaunâtres, leurs épines noires à l'extrémité. Pattes intermédiaires et postérieures d'un vert jaunâtre. Tarses jaunâtres ainsi que les antennes. Femelle.

Le mâle n'a point de dentelures le long des côtés du prothorax, ni de carène médiane; ses hanches antérieures n'ont que des rudiments d'épines. Les nervures transversales des ailes sont bordées de noirâtre.

Nota. Dans une variété de ce dernier sexe, faisant partie de la collection de M. Dejean, les élytres offrent, outre la tache blanche discoïdale accompagnée de deux taches d'un brunâtre violacé, cinq à six autres taches de cette dernière couleur, alignées longitudinalement, comme celles des ailes, et espacées régulièrement.

Ile-de-France. De la collection de M. le comte Dejean, et de la mienne.

14. * MANTE VOISINE. — *Mantis vicina*.

(Long. 22 lig.) Elle n'est peut-être qu'une variété de la femelle précédente, dont elle ne diffère que par la forme du corps; plus courte, plus épaisse; le prothorax moins étroit, plus sensiblement dilaté sur les côtés, antérieurement, à dentelures latérales plus fortes, et occupant presque toute sa longueur. La tête plus large, l'abdomen plus élargi, plus ovalaire. Les élytres et les ailes plus courtes, et ne dépassant pas l'abdomen. Les premières plus ovalaires, d'un vert opaque, avec leur angle interne basilaire transparent. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

15. MANTE VARIÉE. — *Mantis variegata*, Stoll, Spect. et Mant. etc.

Pl. XI, fig. 41. Femelle.

— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 638, n° 68. Femelle.

Mantis adspersa, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 30, n° 30.

(Long. 28 lig. femelle; 20 lignes, mâle.) Tête, corps et pattes d'un gris clair. Prothorax long de neuf lignes, unicaréné au milieu, rebordé latéralement; le rebord de sa partie dilatée, finement denticulé. Elytres plus longues que l'abdomen, transparentes; marge antérieure étroite, faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre, marbrée de taches brunâtres; irrég-

gulières ; le reste de l'élytre parsemé de taches et d'atômes brunâtres ; le long de la nervure longitudinale il y a six ou sept taches oblongues , irrégulières , alignées , mal circonscrites. Ailes de la longueur des élytres , transparentes , leur disque d'un brun d'écaille ; les nervures transversales sont pour la plupart entourées de cette même couleur ; le bord antérieur est chargé d'une dizaine de taches brunâtres , également espacées et alignées ; ces ailes ont leur sinus bien prononcé , et portant à l'extrémité , des nervures transverses , obliques , serrées , nombreuses et fines , contrastant avec les autres nervures transversales , qui sont écartées les unes des autres ; tout le bord postérieur de l'aile est incolore , sans nuance obscure ; hanches antérieures distinctement épineuses ; cuisses de devant ayant à la base de leur face interne une grande tache d'un beau noir luisant. Antennes longues , obscures , capillaires. Femelle.

Le mâle ne diffère que par une taille plus petite , et le corps plus grêle ; la carène médiane du prothorax est à peine indiquée , et le rebord de la partie dilatée n'a point de dentelures apparentes.

Ile-de-France. Collection de M. Marchal.

16. * MANTE A DEUX MAMELONS. — *Mantis bipapilla*.

(Long. 2 pouces , ou à peu près.) Corps vert , passant au jaune et à l'olivâtre par la dessiccation. Prothorax long de sept à huit lignes ; faiblement unicaréné au milieu , rebordé et denticulé latéralement , surtout dans sa partie dilatée. Elytres plus longues que l'abdomen , allongées , ovalaires , arrondies au bout ; marge antérieure d'un vert pré opaque , faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre ; le reste de celles-ci transparent dans les deux sexes , un peu verdâtre , chargé de nombreuses nervures ; angle interne à mailles grandes , et réticulation fort lâche : vers le milieu de chacune il y a , touchant la nervure longitudinale , une tache blanche , oblongue , un peu en relief. Ailes de la longueur des élytres , transparentes ; le bout du sinus d'un verdâtre obscur. Abdomen ovalaire , assez large dans son milieu. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures ayant au côté inférieur plusieurs inégalités , et en outre deux mamelons aplatis , mousses , distincts (1). Les antennes manquent. Femelle.

(1) Voyez la note de la Mante n° 12.

Le mâle ne diffère que par sa taille un peu moindre, et l'abdomen plus étroit.

Nota. Il est assez rare, dans cette division, de trouver des femelles à élytres aussi transparentes que celles de leurs mâles.

De Java. Ma collection.

17. *MANTE COL-ÉTENDU. — *Mantis extensicollis*.

(Long. 2 pouces, 2 pouces $\frac{1}{2}$, 3 pouces.) Elle varie pour la grandeur. Corps vert; ocelles fort saillants. Prothorax remarquable par une dilatation latérale ayant deux lignes environ dans sa plus grande largeur, et qui s'étend de chaque côté, en se rétrécissant en avant et en arrière, ce qui donne au prothorax une forme ovale (1). Il est unicaréné au milieu, distinctement rebordé et denticulé tout le long de sa dilatation, sa longueur est d'environ un pouce dans l'individu le plus grand. Elytres ovales, assez larges, de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, d'un vert pré opaque, ayant au milieu, touchant la côte longitudinale, une tache blanche, oblongue, un peu opaque; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre; angle interne un peu transparent. Ailes hyalines, de la longueur des élytres; leur bord antérieur d'un jaunâtre opaque, ainsi que leurs nervures. Abdomen ovale, très-élargi dans le milieu, et d'une épaisseur remarquable; antennes et pattes d'un jaune verdâtre; hanches antérieures épineuses des deux côtés, mais plus fortement au côté inférieur. Femelle.

Le mâle diffère par le corps et les pattes plus grêles; les élytres transparentes, sauf la marge antérieure; les ailes transparentes partout; les hanches antérieures bien moins épineuses, et les dentelures de l'extension prothoracique à peu près nulles; l'abdomen, quoique moins élargi que celui de la femelle, l'est encore beaucoup pour un mâle de ce genre.

De Java. Ma collection.

*** Elytres sans tache discoïdale.

18. *MANTE CUTICULAIRE. — *Mantis cuticularis*.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$, femelle; 2 pouces au moins, mâle.) Corps

(1) Cette expansion rappelle un peu celle qu'offre dans de très-grandes dimensions, le genre *Chæradode*.

d'un brun verdâtre ou jaunâtre. Prothorax long de plus d'un ponce, légèrement dentelé latéralement, et presque jusqu'au bout; carène médiane presque nulle. Elytres plus courtes que l'abdomen, assez opaques, d'un brun jaunâtre; irrégulièrement tachées de noirâtre, et offrant en outre un gros point noir placé près de la seconde côte, vers le centre de l'élytre; marge antérieure faisant à peine le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes courtes, n'atteignant pas la longueur des élytres, ayant presque la couleur et l'apparence d'une pelure d'oignon; elles sont blanchâtres dans leur tiers antérieur, sauf à l'extrémité qui est semblable au reste de l'aile; les deux tiers postérieurs brunâtres, à nervures transverses blanches, se détachant sur le fond brun, et formant une multitude de petits carreaux irréguliers. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures assez fortement dentées au côté supérieur, très-peu à l'inférieur; face interne munie de faibles tubercules épars, jaunâtres; cuisses ayant l'extrémité de leurs épines, noire. Femelle.

Le mâle est plus grêle. Son prothorax n'a que sept lignes de longueur; il est mutique latéralement. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, transparentes, d'un brun jaunâtre sans taches. Ailes presque aussi longues que les élytres, transparentes comme elles, et totalement brunâtres, à nervures transverses blanches.

De Buénos-Ayres. La femelle de la collection de M. le comte Dejean; le mâle, de la mienne.

19. * MANTE ÉCLABOUSSÉE. — *Mantis conspurcata*.

(Long. 20 à 22 lig.) Corps verdâtre. Prothorax long de huit à neuf lignes, peu élargi dans sa partie antérieure, distinctement caréné au milieu, rebordé et lisse latéralement. Elytres transparentes, incolores; marge antérieure étroite; elles ont chacune, du milieu à l'extrémité, un certain nombre de points irréguliers, noirâtres, répandus sans ordre, dont quelques-uns ne sont que des atômes. Ailes un peu moins longues que les élytres, transparentes dans toute leur étendue; leur premier tiers incolore, ayant vers l'extrémité quelques points dispersés, à peu près comme ceux des élytres; les deux derniers tiers des ailes noirâtres, chargés d'un grand nombre de nervures transverses, blanchâtres. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures offrant

quelques épines à leur côté supérieur (les antennes manquent).
Mâle.

Amérique septentrionale. Elle m'a été donnée par M. Leroux ,
de Rouen.

20. * MANTE SALIE. — *Mantis inquinata*.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps d'un jaune pâle. Prothorax long de
près de dix lignes, grêle, mutique latéralement ; carène médiane
prononcée. Elytres de la longueur de l'abdomen , assez étroites ,
ovales , jaunâtres , transparentes , leurs trois quarts postérieurs
offrant une multitude de petits points ou taches irrégulières , de
couleur brune ; marge antérieure faisant à peu près le cinquième
de la largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que
les élytres ; jaunâtres à leur base , d'un brun transparent à ner-
vures transverses jaunâtres , dans le reste de leur étendue. Pattes
de la couleur du corps ; hanches antérieures légèrement denticu-
lées au côté supérieur , ces dentelures très-distantes. Epines des
cuisses et des jambes , brunes. Antennes brunes avec la base jau-
nâtre. Mâle.

Collection de M. Dejean ; notée de la Caroline du Sud , de la
main de Latreille.

21. * MANTE GAZÉE. — *Mantis pellucida*.

(Long. 20 lig.) Corps vert pâle. Tête jaunâtre , avec une ligne
étroite , noire , entre les yeux , au niveau des ocelles ; l'intervalle
qui est entr'eux , noir. Prothorax long de six lignes , étroit , mu-
tique latéralement , sans carène médiane. Elytres plus longues que
l'abdomen , ovales , pas très-étroites , d'un verdâtre pâle et
transparent ; marge antérieure faisant à peu près le quart de la
largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que les
élytres , et de même couleur qu'elles. Pattes verdâtres ; hanches
antérieures mutiques , leurs cuisses d'un jaune assez prononcé à
épines noires ; leur face interne offrant vers la base deux points
noirs assez espacés. Epines des jambes ayant leur extrémité noire ;
les quatre tarses postérieurs d'un vert noirâtre. Antennes d'un
brun jaunâtre. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota, La *Mantis sancta* , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 21 ,

n° 33, que nous ne connaissons pas, a quelques rapports avec la *pellucida*, par les pattes antérieures. Mais la description de la *sancta*, et la patrie que l'auteur lui assigne, ne conviennent pas à notre espèce.

22. * MANTE PIÈDS-VELUS. — *Mantis pilipes*.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un verdâtre tirant sur le brun. Prothorax long de neuf lignes, mutique latéralement, ou à peine denticulé, sans carène médiane. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, transparentes; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre; elles offrent une bande longitudinale étroite, d'un brun verdâtre, s'étendant tout le long de la seconde côte, en la débordant un peu intérieurement. Ailes transparentes, presque aussi longues que les élytres, ayant une teinte verdâtre un peu opaque, vers l'extrémité apicale. Pattes verdâtres; les antérieures glabres, leurs hanches aplaties, à face interne munie de légers tubercules épars et jaunâtres; elles ont le côté supérieur, ainsi que l'inférieur, armés de dents nombreuses, les unes fortes, les autres très-petites, entremêlées; cuisses et jambes à dents d'un brun jaunâtre. Les quatre pattes postérieures velues, à poils fins, serrés, assez longs et brunâtres. Antennes d'un brun-jaunâtre. Mâle.

Du Brésil. Collections de MM. Lefebvre et Viard, ainsi que de la mienne.

23. MANTE ORNÉE. — *Mantis ornata*, Stoll, Spect. et Mant.

Pl. XIX, fig. 69.

(Long. 20 lig.) D'un fauve plus ou moins foncé. Tête ayant une tache transversale étroite, noire, au-dessus du labre. Ocelles avec un peu de noir à la base. Prothorax long de six lignes, chargé de granulosités, mais presque mutique latéralement; un petit tubercule est placé de chaque côté du bord postérieur; au-dessus de ce bord sont deux petites taches noires, presque triangulaires, rapprochées l'une de l'autre. Elytres ovalaires, opaques, d'un violet sombre, le disque un peu plus clair; leur bord antérieur d'un jaune pâle; vues à la loupe elles paraissent tachetées d'obscur; leur marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu transparentes, d'un pourpre foncé; tout leur disque chargé de petits traits transversaux, jaunâtres;

une large bande transverse de cette couleur sépare du disque la marge postérieure des ailes, qui est distinctement sinuée extérieurement. Abdomen lisse, d'un brun luisant en dessus. Appendices latéraux grands, pubescents, brunâtres ainsi que les filets sexuels. Dessous du corps luisant. Pattes fauves; les antérieures à hanches lisses, luisantes, avec une bande noire longeant le bord interne; cuisses ternes, granuleuses à leur face externe; leur canal lisse et luisant, ses épines noirâtres; face interne des cuisses avec une large tache noire, diminuant de largeur en se prolongeant vers l'extrémité: jambes ayant au milieu une petite tache noire; leurs épines noirâtres. Pattes intermédiaires et postérieures à cuisses ternes et granuleuses en dessus, lisses en dessous; jambes ayant trois anneaux bruns; tous les tarses avec leurs articulations brunes. Antennes brunes avec le premier article fauve. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Collection de M. A. Lefebvre.

24. * MANTE PIEUSE. — *Mantis pia*.

Mantis oratoria, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVII, fig. 64.

(Long. 3o lig. environ.) Corps d'un vert passant au jaune par la dessiccation. Prothorax long de neuf lignes à peu près, dentelé latéralement, sauf à sa partie postérieure; carène médiane prononcée. Élytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, terminées en pointe arrondie: marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert opaque; cette couleur s'affaiblissant graduellement; tiers postérieur de l'élytre transparent. Ailes presque de la longueur des élytres, entièrement transparentes, excepté à leur extrémité qui est d'un vert légèrement opaque. Pattes de la couleur du corps: hanches antérieures presque mutiques, ayant une grande tache noire, allongée, vers la base de leur face interne. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. De ma collection. Stoll la dit de la côte de Coromandel.

25. MANTE RELIGIEUSE. — *Mantis religiosa*, Linn. *Syst. nat.* p. 690, n° 5.

Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 20, n° 31. (En y ajoutant la synonymie de Geoffroy.)

Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 627, n° 10.

Mantis oratoria, id. pag. 628, n° 11. (En excluant la synonymie de Linné et de Fabricius.)

— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 26. (En rejetant la variété b et le synonyme de Stoll, Pl. V, fig. 19.)

Mantis religiosa, Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 86.

— Brullé, Hist. nat. des Insect. tom. IX, Pl. 5, fig. 2.

La Mante, Geoff. Ins. Paris, tom. I, pag. 399, n° 1. Pl. 8, fig. 4. Femelle.

(Long. 2 pouces, femelle ; un pouce $\frac{1}{2}$, mâle.) Corps d'un vert clair. Prothorax long de six lignes, unicaréné au milieu ; ses côtés jaunâtres et denticulés dans leurs trois quarts antérieurs. Elytres dépassant un peu l'abdomen, d'un vert glauque, peu transparent ; marge antérieure lisérée de jaunâtre et faisant le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, un peu verdâtres, transparentes, tachées d'obscur à l'extrémité ; hanches antérieures légèrement denticulées au côté supérieur, et à peine à l'inférieur ; face interne avec des points granuleux jaunâtres, et à leur base une large tache ovale, tantôt noire, tantôt blanche cernée de noir. Cuisses antérieures ainsi que les jambes, jaunâtres en dedans ; leur canal bordé d'épines, noirâtres à l'extrémité. Pattes intermédiaires et postérieures de la couleur du corps ainsi que tous les tarses. Antennes noirâtres. Femelle.

Le mâle n'a les côtés du prothorax denticulés que du bord antérieur jusqu'à l'impression transversale. Elytres à marge antérieure plus étroite que dans la femelle et presque transparente, lisérée de roussâtre : le reste de l'élytre tout à fait transparent, lavé de vert à la base. Ailes transparentes, teintées de vert au bord antérieur ; l'extrémité un peu roussâtre. Antennes de cette dernière couleur.

Var. 1^{re}. D'un brun roussâtre uniforme.

Mantis striata, Fab. ? *Ent. syst.* tom. 2, pag. 20, no 30.

Commune dans le midi de la France. On dit l'avoir trouvée dans la forêt de Fontainebleau.

J'ai reçu la variété brune, des environs de Dijon, de feu Gueneau de Mussy ; elle m'a été donnée aussi par M. Amédée de Saint-Fargeau, qui l'avait prise à Saintes.

26. * MANTE PRASINE. — *Mantis prasina*.

(Long. 2 pouces.) Elle ressemble beaucoup à la Mante religieuse, mais elle est plus grêle dans toute ses proportions, entièrement d'un vert tendre. Prothorax unicaréné au milieu, rebordé latéralement, très-finement denticulé sur le rebord de sa partie dilatée, et long de huit lignes. Elytres opaques, d'un vert pomme, avec tout le bord postérieur transparent et incolore : marge antérieure étroite, ne faisant guère que le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, très-transparentes, le bord antérieur et l'extrémité teintés de verdâtre ; leur sinus prononcé, et leurs nervures blanchâtres. Antennes et pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures mutiques, ayant à leur face interne trois ou quatre points calleux, brunâtres, arrondis et luisants : face interne des cuisses antérieures largement bordée de jaune à la partie inférieure. Femelle.

Recueillie à l'Île-de-France par M. Marchal, et de sa collection.

27. MANTE PRÊCHEUSE. — *Mantis oratoria*, Linn. *Syst. natur.* pag. 690, n° 6.

G. M. masculus, id. *Mus. Ludovic*, pag. 115, n° 6.

Mantis oratoria, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 20, n° 31. (En rejetant la plupart des synonymes et la variété b, qui appartiennent à la *Mantis religiosa*.)

— Latreille, *Gener. Crust. et Ins.* tom. III, pag. 92.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 89. Mâle et femelle.

Mantis oratoria, var. b. Lichtenst. *Monogr. des Mant.* pag. 28, n° 26. (En excluant toute la synonymie, sauf celle de Linné.)

Mantis bella, Ahrens, *fasc. VI, tab. 16*. Femelle.

Mantis fenestrata, Brullé, *Expédit. de Morée*, pag. 84, n° 47. Pl. XXIX, fig. 5.

(Long. 15 lig., femelle ; 17 lig., mâle.) Corps vert. Tête ayant deux points saillants, placés au-dessus du labre. Prothorax long de six lignes, sans carène ; ses côtés très-finement denticulés dans leur moitié antérieure. Elytres plus courtes que l'abdomen, d'un vert opaque ; seconde côte jaunâtre ; marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes : bord antérieur d'un roussâtre clair avec des points transparents. Leur disque portant une grande tache

arrondie, d'un noir bleuâtre luisant, au dehors de laquelle on voit plusieurs bandelettes transversales de cette couleur, la dernière touchant presque le bord inférieur; hanches antérieures denticulées au côté supérieur, ayant des points granuleux à leur face interne, mais point de tache. Epines des cuisses et des jambes noirâtres à l'extrémité. Pattes intermédiaires et postérieures de la couleur du corps ainsi que les tarses. Antennes verdâtres à la base, noires à l'extrémité. Femelle.

Le mâle a le prothorax cilié latéralement, mais sans dentelures. Ses élytres, au moins de la longueur de l'abdomen, sont transparentes, lavées de vert, notamment sur la marge antérieure.

France méridionale, côtes maritimes de Provence et de Lan-guedoc. M. A. Lefebvre l'a prise en Sicile.

Nota. La *Mantis fenestrata*, Brullé (*loc. citat.*), nous paraît être l'*oratoria*, ou tout au plus une légère variété.

28. MANTE VITRÉE. — *Mantis vitrata*, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 639, n° 1.

Mantis forficata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. I, fig. 2.

Mantis monacha, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 21, n° 35?

— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 30, n° 32.

(Long. 14 à 15 lig.) Corps grêle, d'un vert pâle. Prothorax étroit, ayant environ quatre lignes de longueur, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres transparentes, nuancées de vert, plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites: marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre; leur seconde côte plus fortement teintée de vert. Ailes de même teinte que les élytres et de leur longueur. Pattes d'un jaune verdâtre: hanches antérieures mutiques; cuisses et jambes ayant leurs épines jaunâtres à pointe noire; ces cuisses ont quelquefois à leur face interne deux ou trois petites lignes ou traits noirs. Antennes d'un jaune verdâtre. Mâle.

Cap-de-Bonne-Espérance, Sénégal. Collection de M. Dejean et de la mienne.

Nota. Cette espèce ressemble un peu à la *M. pellucida*, n° 21, mais elle en diffère par son corps notablement plus petit, et bien plus grêle; par sa tête dépourvue de ligne noire; enfin par ses pattes antérieures d'une couleur uniforme.

Obs. M. Lichtenstein (*loco citato*), rapporte à la *M. monacha*, Fab. la fig. 2 de Stoll, que je donne comme appartenant à la *M. vitrata* d'Olivier. La synonymie de Fabricius me paraît douteuse, parce que cet auteur dit que les jambes antérieures ont deux points testacés, qui n'existent pas dans la *vitrata*. En outre, M. Lichtenstein compare la *monacha* à la *precaria*, en ajoutant qu'elle est moitié plus petite : or il n'existe aucune ressemblance entre la fig. 2 de Stoll et la *Mantis precaria*.

B. Elytres terminées en pointe aiguë.

29. MANTE A CEINTURES. — *Mantis cingulata*, Drury, *Illustr.* tom. 2, pag. 89. Pl. XLIX, fig. 2.

Stoll, *Spect. et Mant. etc.* Pl. IX, fig. 32.

Lichtenst. *Monog. des Mant.* pag. 27, n° 22.

Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 635, n° 49.

(Long. 3 pouces.) Corps d'un brun fauve. Tête ayant au milieu, entre les antennes, deux tubercules aigus. Prothorax long de dix-huit lignes, unicaréné au milieu, et couvert, tant en dessus qu'en dessous, de petits points élevés, noirâtres; ses bords latéraux denticulés; les dentelures de la base peu sensibles. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen, ovalaires, terminées en pointe, par suite d'une échancrure placée aux trois quarts du bord supérieur et s'étendant obliquement jusqu'au bout de l'élytre : celles-ci vertes et opaques, ayant sur le disque, derrière la côte longitudinale, deux taches irrégulières brunes, l'une à côté de l'autre, l'interne plus petite; le bout de l'élytre tacheté de brun; marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, un peu pointues au bout, d'un brun transparent avec leur bord antérieur d'un fauve opaque, plus foncé à l'extrémité : au-dessous de celle-ci est un espace transparent et incolore, ainsi que les nervures transversales. Bord postérieur des segments de l'abdomen noirâtres en dessus. Pattes antérieures rugueuses, fauves, tachetées de brun; hanches denticulées au côté supérieur, rugueuses à l'inférieur : face interne fauve avec une tache noire, arrondie, placée à l'extrémité. Épines des cuisses et des jambes jaunâtres à pointe brune. Pattes intermédiaires et postérieures de la couleur du corps, piquetées de noirâtre. Femelle.

Le mâle a l'échancrure des élytres plus profonde et presque à angle droit ; ses ailes sont moins aiguës que dans la femelle.

Brésil, Mexique, Antilles. De la collection de M. Viard.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax court, à peine prolongé en arrière à partir de sa dilatation.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Marge antérieure des élytres distinctement réticulée, les mailles larges et irrégulières.

30. *MANTE FRIGANOÏDE. — *Mantis phryganoides*. *

(Long. 16 lig.) Corps grisâtre. Tête assez large. Prothorax court, n'ayant que quatre lignes seulement ; assez large, sans carène médiane ; il est un peu bosselé en dessus, et mutique latéralement. Élytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, transparentes, tachetées de noirâtre, à peu près de la même manière que les ailes de plusieurs grandes espèces de Friganes : marge antérieure faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre : cellules de cette marge disposées irrégulièrement, ainsi que presque toutes celles du reste des élytres. Ailes presque aussi longues que les élytres, transparentes, sans taches, excepté à leur extrémité, où l'on en voit quelques-unes petites et noirâtres. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures denticulées, principalement au côté supérieur ; cuisses à épines noires, ayant une rangée de petits tubercules jaunâtres au côté externe, et une autre semblable entre la double rangée d'épines. Jambes ayant une partie de leurs épines noires à l'extrémité. Les quatre cuisses postérieures tachetées de brun à l'extrémité, ainsi que les jambes et les tarses. Antennes de la couleur du corps. Mâle ?

Amérique septentrionale. Elle me vient de la collection de feu Latreille.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Marge antérieure des élytres sans réticulation distincte, n'offrant que des nervures longitudinales obliques.

* Translated on card in card index.

Sew. Orthopt.

Pg. 198

Mantis ~~frig~~ Phryg
" (Length ^{33.3 m.m.} 16 lines). Be
large. Prothorax short
large without med
little swollen above
elytra longer than the
toothed with black some
species of Frigones (C
nearly $\frac{1}{2}$ of the body

to this body
having a po
extremity. T
with brown
tibiae and
of the body
H. Amer

1. Hanche
2. Cuisse
3. Jambe
4. Tarse.
5. Patte

Ser. Orthopt. (1839).

Pg. 198.

Mantis ~~frig~~ Phryganoides.

^{2 1/2, 3 m. 11.}

"(Length 16 lines). Body griseous. Head rather large. Prothorax short, being but 4 lines, rather large without median carina. It is a little swollen above and ^{multigene} rounded laterally.

Elytra longer than the abdomen, oval, transparent ~~spotted~~ ^{slotted} with black somewhat as the wings of large-

species of Friganes. Anterior margin forming nearly $\frac{1}{3}$ of the breadth of the elytra, cells of this margin disposed irregularly as well as nearly all those of the rest of the elytra.

Wings nearly as long as the elytra, transparent without spots except at their extremity where a few small blackish ones are seen. Legs

the color of the body, ^{ant. Coxa} ~~panacea~~ denticulate principally on the upper surface, ^{Femora.} ~~Tibiae~~

with black spines having a row of small yellowish tubercles on the external side, and another similar

to this between the double row of spines.
having a pair of thin black spines at the
extremity. The fatter posterior femora spotted
with brown at the extremity, likewise the
tibiae and the tarsi. Antennae of the color
of the body. ♂?

H. Amer. It comes to me from Coll. Fabr.



1. Hanche = Coxa
2. Cuisse = femora.
3. Jambe = tibiae or seg.
4. Tarse. = tarsus.
5. Patte = seg.

nes ayant toutes leurs nervures transverses semblables.

a. Prothorax étroit, n'étant dilaté qu'à l'ordinaire, sur les côtés de sa partie antérieure, et rétréci près de la tête.

31.* MANTE ANNULIPÈDE. — *Mantis annulipes*.

(Long. un pouce environ.) Corps verdâtre, tacheté de brun et de jaunâtre. Prothorax court; de trois lignes, mutique latéralement; carène médiane peu prononcée. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen, ovalaires, légèrement opaques, verdâtres, irrégulièrement tachetées de brun: marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un brun d'écaille pâle et transparent: bord antérieur jaunâtre. Pattes d'un vert jaunâtre; cuisses, jambes et tarses des quatre pattes postérieures, annelés de brun. Pattes antérieures tachetées irrégulièrement de cette couleur; leurs hanches mutiques; face interne avec une bande longitudinale d'un noir luisant, paraissant formée de deux ou trois taches presque réunies. Epines des cuisses et des jambes, noires en totalité ou en partie. Antennes brunâtres. Femelle.

Du Brésil et de Cayenne. Collections de MM. Dejean et Viard, ainsi que de la mienne.

32.* MANTE MULTISTRIÉE. — *Mantis multistriata*.

(Long. un pouce.) Corps brunâtre. Prothorax court, ayant trois lignes, très-dilaté sur les côtés antérieurement, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres presque aussi longues que l'abdomen, ovalaires, d'un brunâtre opaque: marge antérieure faisant environ le tiers de la largeur totale de l'élytre; le reste tacheté de brun plus foncé, offrant vers le milieu, touchant la seconde côte, un point noirâtre. Ailes presque aussi longues que les élytres, d'un brun d'écaille presque transparent; leur quart antérieur ayant ses nervures transverses légèrement blanchâtres; celles du reste de l'aile d'un blanc plus pur et plus prononcé, ce qui simule une multitude de petites stries. Extrémité plus pâle avec une tache terminale d'un brun d'écaille. Pattes tachetées de

brun et de blanchâtre; hanches antérieures mutiques; cuisses à épines noirâtres entremêlées d'épines blanchâtres. Antennes brunâtres. Femelle.

Cayenne. Collection de M. Viard.

33. MANTE DÉCOLORÉE. — *Mantis decolor*, Touss. Charpent. *Horæ entom.* pag. 90. Mâle.

(Long. un pouce environ.) Cette espèce est très-remarquable par l'avortement des organes du vol chez la femelle.

Mâle. D'un gris de corne assez foncé et brunâtre. Prothorax court, n'ayant que deux lignes, mutique latéralement, sans carène médiane; il a dans son milieu une ligne brune peu apparente. Elytres plus longues que l'abdomen, mais un peu plus courtes que les ailes dans l'état de développement; elles sont ovales, assez étroites, transparentes, brunâtres; marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Nervures placées vers cette marge, formant presque une bande longitudinale plus foncée. Ailes de la couleur des élytres, avec un reflet irisé, vues à certain jour. Pattes grêles, de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; les quatre pattes postérieures un peu velues.

La femelle a la tête, le prothorax et l'abdomen généralement plus gros, plus élargis. Elytres très-courtes, n'atteignant guère au delà de l'insertion des hanches postérieures. Ailes de la longueur des élytres.

M. Rambur a trouvé les deux sexes à Montpellier. Suivant Touss. Charpentier, elle se trouverait aussi en Russie.

34. MANTE SŒUR. — *Mantis soror*.

Le mâle ressemble presque complètement à celui de la précédente, et est absolument de la même taille. Corps en général plus pâle; tête plus forte; prothorax un peu plus massif, plus élargi proportionnellement, sans ligne brune longitudinale. Elytres un peu plus longues que les ailes, dans l'état de développement; pattes moins grêles, notamment les hanches et les cuisses antérieures qui sont un peu plus larges.

M. A. Lefebvre en a recueilli quelques individus en Sicile, et M. Solier me l'a envoyée de Marseille, où elle paraît être rare.

M. le comte Dejean en possède une variété mâle, indiquée d'Espagne, qui diffère par la teinte un peu verdâtre des élytres et des ailes; le corps est d'un jaunâtre un peu brun; enfin le prothorax semble être un peu plus large et un peu plus court que dans l'espèce servant de type.

35. * MANTE QUADRIMACULÉE. — *Mantis quadrimaculata*.

(Long. 9 à 10 lig.) D'un vert jaunâtre. Prothorax court, n'ayant que deux lignes de longueur, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres presque aussi longues que l'abdomen, ovalaires : marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre et d'un vert opaque; le reste de l'élytre transparent et incolore avec deux taches presque arrondies, brunes, espacées; l'une placée vers le milieu, l'autre près de l'extrémité. Ailes à peu près aussi longues que les élytres; leur quart antérieur d'un jaune orangé foncé, cette couleur s'étendant un peu au delà du milieu du bord antérieur; disque des ailes jaunâtre et diaphane : au-dessous du disque on voit une large bande d'un brun d'écaille, légèrement transparente, composée de cinq grandes taches, se touchant presque, sauf l'antérieure qui est distinctement isolée. Abdomen d'un brun d'écaille en dessus. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques. Antennes brunâtres. Mâle ?

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

36. MANTE AGRÉABLE. — *Mantis concinna*, Perty, *Del. animal.* pag. 117. Pl. 23, fig. 5.

(Long. 10 lig.) Tête assez forte. Corps d'un vert jaunâtre. Prothorax court, de deux lignes et demi de longueur, fortement dilaté sur les côtés antérieurement, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres ovalaires, plus courtes que l'abdomen, d'un vert jaunâtre opaque : marge antérieure faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre. Ailes aussi grandes que les élytres; leur tiers antérieur d'un jaune orangé un peu opaque, avec une tache brune à l'extrémité : le reste de l'aile d'un brun d'écaille assez diaphane, avec les nervures transversales blanches; la partie brune, formée de cinq taches palmées, longitudinales, arrondies postérieurement, se touchant presque tout le long du

bord postérieur de l'aile, qui est incolore et transparent. Abdomen sensiblement élargi vers son milieu. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; cuisses et jambes à épines brunes au bout. Antennes d'un brun jaunâtre. Femelle.

Des Indes. Collections de MM. Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

Nota. Dans la figure citée, les ailes ne présentent point la tache isolée d'un brun d'écaille, placée à l'extrémité du bord antérieur, et qui existe pourtant dans tous les individus par moi observés.

37. * MANTE BLEU-D'ACIER. — *Mantis chalybea*.

(Long. 14 lig.) Tête forte, de la couleur du corps, avec une tache jaune sur le vertex. Corps d'un bleu d'acier bruni, brillant. Yeux bruns, sphériques, d'une grosseur peu ordinaire. Prothorax court, ayant moins de trois lignes, en carré long, lisse, uni; son bord postérieur arrondi, ayant de chaque côté une tache jaunâtre. Elytres de la longueur de l'abdomen, ovalaires, arrondies au bout; marge antérieure très-étroite: elles sont un peu opaques, d'un bleu verdâtre métallique. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes; leur bord antérieur et leur extrémité ayant une teinte analogue à celle des élytres. Abdomen assez large; ses appendices longs, noirâtres, pubescents. Pattes antérieures d'un bleu d'acier bruni, avec les hanches un peu ciliées, jaunâtres, et les cuisses fortes, garnies d'épines distantes, dont la dernière très-forte, s'avancant bien au delà des autres, en une sorte de stylet un peu arqué, très-pointu: ces cuisses sont bordées en dessus, au côté supérieur, d'une bande jaunâtre. Les quatre dernières cuisses comprimées, jaunâtres avec l'extrémité bleuâtre. Jambes de cette dernière couleur ainsi que les tarses. Antennes noirâtres, capillaires. Femelle.

Ile de Java. Collection de M. Marchal et de la mienne. Je la dois à la générosité de M. Marc, entomologiste du Havre.

Nota. J'ai reçu du même, un individu femelle en état de nymphe. Elle présente sur le milieu du mésothorax et du métathorax, deux taches jaunes rapprochées: les trois premières plaques dorsales de l'abdomen ont également chacune ces deux taches; elles sont confluentes sur la troisième plaque. Pour le reste, cette nymphe est conforme à l'insecte parfait, mais sa taille est bien

plus petite, et les élytres et les ailes apparaissent dans un état rudimentaire.

b. Prothorax large et dilaté latéralement dans toute son étendue, presque linéaire, à peine rétréci postérieurement; sa plus grande largeur étant à la partie antérieure.

38. * MANTE HANCHES ROUGES. — *Mantis rubrocoxata*.

(Long. 15 lig.) Corps d'un vert jaunâtre opaque. Prothorax long de cinq lignes, chagriné, denticulé latéralement; carène médiane peu prononcée. Elytres presque aussi longues que l'abdomen, ovalaires, d'un vert jaunâtre assez opaque; leur angle interne transparent, à nervures jaunâtres. Ailes un peu plus courtes que les élytres, jaunâtres et transparentes. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures d'un rouge de brique plus ou moins mélangé de verdâtre; leur côté supérieur à peine denticulé; cuisses antérieures ayant une tache noire au milieu de leur face interne; leurs épines, ainsi que celles des jambes, brunes au bout. Les antennes manquent. Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection de M. le comte Dejean.

Nota. La dilatation du prothorax, ayant lieu dans toute sa longueur, semble rapprocher cette espèce bizarre du genre *Chœradode*, n° XIII.

B. Ailes ayant leurs nervures transversales, dissemblables; celles de la partie antérieure jusqu'au sinus, étant presque aussi fortes que celles des élytres: nervures transversales du reste des ailes, beaucoup plus faibles et moins colorées. (Marge antérieure des élytres, étroite.)

39. * MANTE NÉBULEUSE. — *Mantis nebulosa*.

(Long. 1 pouce environ.) Corps d'un brun foncé; face antérieure de la tête, avec trois bandes noirâtres, étroites, transver-

sales, également espacées; la première occupant le bord antérieur, la seconde placée au centre de la face, la troisième bordant sa partie inférieure. Prothorax court, n'ayant guère plus de quatre lignes de long, mutique latéralement. Elytres ovalaires, de la longueur de l'abdomen environ, transparentes, légèrement obscures, à nervures d'un brun foncé; marge antérieure très-étroite, ne faisant guère que le sixième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que les élytres et de leur couleur. Leur premier tiers chargé de nervures transverses d'un brun foncé, celles du reste de l'aile de la couleur du fond. Pattes d'un brun plus ou moins foncé; hanches antérieures mutiques; leur face interne ferrugineuse; cuisses antérieures ayant la moitié inférieure de leur face interne, ferrugineuse; les quatre pattes postérieures, pubescentes avec les hanches ferrugineuses. Antennes obscures. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Deux individus, de ma collection.

40. *MANTE CLAIRE. — *Mantis clara*.

(Long. 15 à 18 lig.) Corps d'un jaune livide. Prothorax court, de quatre lignes seulement, mutique latéralement. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, ovalaires, jaunâtres, transparentes; marge antérieure étroite, faisant à peine le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que les élytres, et de leur couleur. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur; cuisses antérieures ayant à leur face interne, une bande longitudinale d'un brun roussâtre, amincie aux deux extrémités; leurs épines brunes ainsi que celles des jambes. Antennes jaunâtres. Mâle.

Du Sénégal. Ma collection.

Nota. La différence des nervures transverses des ailes est moins sensible dans cette espèce que dans les autres de sa division.

41. *MANTE DE MADAGASCAR. — *Mantis Madagascariensis*.

(Long. 1 pouce environ.) Corps d'un brun verdâtre; tête ayant entre les yeux une ligne transverse, noire. Prothorax court, n'ayant que deux lignes et demie, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, transparentes, à reflet irisé et nervures brunes; marge antérieure

faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que les élytres, et de leur couleur. Pattes verdâtres; hanches antérieures mutiques, tachetées de noir ainsi que les cuisses de devant. Antennes brunâtres. Mâle.

Elle me vient de la collection Latreille, timbrée de Madagascar de sa propre main.

GENRE XII. EPAPHRODITE. — *EPAPHRODITA*,
Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, Palis.-Bauv.

Tête large, triangulaire.

Vertex mutique.

Corps de longueur moyenne.

Abdomen simple à l'extrémité, notablement élargi vers le bout et pointu. Ventre mutique (1).

Yeux arrondis

Prothorax moins long que l'abdomen, largement dilaté de chaque côté en une membrane occupant les trois quarts de la longueur; cette membrane arrondie, munie de dentelures épineuses, sur ses bords.

Elytres courtes, allant en s'élargissant vers l'extrémité.

Ailes assez courtes.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane.

1. EPAPHRODITE DES BANANIERES. — *Epaphrodita Musarum*,

Aud.-Serv. Rev. pag. 25, n° 1.

Mantis Musarum, Palis.-Bauv. Insect. d'Afrique, pag. 111. Orthopt. Pl. XIII, fig. 3. Femelle.

(Long. 15 à 16 lig.) Grisâtre. Prothorax muni en dessus de petits tubercules saillants. Elytres grises; ailes aussi longues que les élytres, mouchetées de violet, avec une tache de cette couleur, en triangle isocèle, touchant le bord antérieur. Femelle.

Prise une seule fois à Saint-Domingue par Palisot-Bauvois, sur un bananier.

Nota. Je n'ai pas vu cette espèce en nature.

(1) Mâles inconnus.

GENRE XIII. CHOERADODE.—*CHOERADODIS*, Aud.-
Serv. Rev. — *Mantis*, auctor.

Tête large, triangulaire ; vertex mutique.

Yeux arrondis.

Abdomen simple à l'extrémité ; celui des femelles sensiblement dilaté vers le milieu , celui des mâles peu élargi , s'allongeant en se rétrécissant graduellement pour finir en pointe mousse. Plaque anale dorsale longue et recouvrant les appendices latéraux (1). Ventre mutique.

Prothorax long, très-dilaté latéralement en une grande membrane plus ou moins large, mutique sur les bords, échancrée en devant, et occupant toute la longueur du prothorax : le dessous de ce dernier est unicaréné au milieu.

Antennes sétacées, capillaires, multiarticulées.

Trois ocelles placés sur le front.

Elytres ovales, pointues, au moins de la longueur de l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Les quatre pattes postérieures assez grêles, à cuisses dépourvues de lobe foliacé.

Ces Mantides se reconnaissent au premier coup d'œil, par la grande membrane qui s'étend de chaque côté du prothorax.

1. CHOERADODE A TREILLIS. — *Charadodis cancellata*.

Mantis cancellata, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 23.

— Lichtenst. *Monog. des Mant.* pag. 25, n° 17.

— Stoll, *Spect. et Mant.* Pl. XI, fig. 42. Femelle.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps vert. Ocelles peu apparents, assez écartés. Prothorax long d'environ quinze lignes ; sa membrane

(1) Je n'ai pas vu de mâles à l'état parfait ; les caractères énoncés sont pris sur des nymphes.

très-large, presque cordiforme; angles latéraux prononcés quoiqu'arrondis; une sinuosité arrondie, de chaque côté de l'échancrure antérieure; côtés de la membrane, à partir de chaque angle latéral, point coupés droits en allant vers la base, et offrant dans cette partie une dilatation, ce qui donne à la membrane six côtés, savoir: quatre latéraux, un à la base et un à l'extrémité; celui-ci résultant de l'échancrure antérieure et moins prononcé que celui de la base. Membrane verte en dessus, plus pâle en dessous; de chaque côté de l'échancrure antérieure il y a une tache ovale brune, plus pâle au milieu; disque portant de chaque côté une tache brunâtre en croissant allongé, au-dessous de laquelle sont un grand nombre de traits oblongs, blanchâtres. Élytres d'un vert opaque avec un point blanchâtre distinct, près de la seconde côte, vers le quart basilaire de l'élytre; entre chaque nervure longitudinale, partant de la seconde côte, on voit une ligne assez large, nuancée de brunâtre; marge antérieure faisant plus du tiers de la largeur totale de l'élytre. Ailes presque aussi longues que les élytres, jaunâtres, transparentes, ayant une légère opacité au bord antérieur et à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps; hanches très-fortement dentées au côté supérieur, mutiques à l'inférieur. Antennes brunâtres. Femelle.

Collection de M. Viard, où elle est notée comme étant de Cayenne.

Nota. Je ne connais pas la *Mantis strumaria* de Linné qui appartient au genre Chæradode, comme l'indique la fig. 2 de la Pl. 3, tom. 2 de Roesel, citée par Linné; la membrane du prothorax paraît être convexe en dessus; les angles latéraux sont beaucoup plus arrondis que dans les autres espèces de Chæradodes, ainsi que les angles de l'échancrure antérieure; les côtés, à partir de chaque angle latéral, soit en allant vers la base, soit vers l'extrémité, ne sont pas coupés droits, mais sinués.

C'est, suivant moi, à tort que Lichtenstein rapporte la fig. 45 de Stoll, à la *strumaria* des auteurs. Cette figure représente un mâle Chæradode qui m'est inconnu, et que Stoll nomme *Mantis rhomboidea*.

2. * CHÆRADODE PÉRUVIENNE. — *Chæradodis peruviana*.

(Long, 2 pouces $\frac{1}{2}$ à peu près.) Corps verdâtre; ocelles saillants, rapprochés. Prothorax long de neuf lignes; sa membrane de

forme rhomboïdale , à angles latéraux arrondis ; ses côtés coupés presque droits vers la base , mais s'arrondissant insensiblement ; l'échancrure à angles assez prononcés ; cette membrane unicolore en dessus comme en dessous. Elytres d'un vert opaque avec un point blanchâtre luisant près de la seconde côte , au quart antérieur de l'élytre ; marge antérieure paraissant ne faire que le quart de la largeur totale de l'élytre (celles-ci sont déchirées , et l'abdomen manque dans notre individu). Ailes transparentes. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures finement denticulées au côté supérieur , à peine à l'inférieur ; face interne des premières cuisses ayant au milieu une grande tache noire , luisante. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Collection de M. Dejean , indiquée du Pérou.

3. CHÆRADODE LATICOLLE. — *Chæradodis laticollis* , Aud.-Serv.

Rev. pag. 24 , n° 3.

(Pl. 4 , fig. 2. Femelle.)

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps verdâtre ; ocelles à peine apparents , très-écartés. Prothorax long d'un pouce environ ; sa membrane très-grande ; angles de l'échancrure antérieure peu prononcés ; angles latéraux légèrement arrondis ; côtés de la membrane s'arrondissant un peu à partir de ces angles , et allant vers la tête ; angles postérieurs presque arrondis , base de la membrane , mesurée d'un angle à l'autre , ayant environ un pouce , largeur égale à celle de la base des élytres ; les côtés , depuis l'angle latéral jusqu'au postérieur , coupés droits ; mais pourtant un peu obliquement. Largeur de la membrane d'un angle latéral à l'autre , de près d'un pouce et demi. En dessous de chaque côté , à la base , il y a des traits transversaux , blanchâtres. Elytres ovales , terminées en pointe , plus longues que l'abdomen , et d'un vert opaque avec un point blanchâtre mêlé de brun , très-peu distinct , placé près de la seconde côte , vers le premier quart de l'élytre ; marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres , verdâtres , transparentes , un peu opaques au bord antérieur et à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures fortement dentées au côté supérieur , à peine à l'inférieur ; face interne des premières cuisses ayant au milieu une grande tache noire , ovale. Antennes verdâtres. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

Nota. Un individu en état de nymphe, de la collection de M. Viard et de la mienne, est sans doute le mâle de cette espèce, car la forme de la membrane prothoracique est la même, seulement sa base est profondément échancrée, ce qui rend les angles postérieurs fort saillants; leur pointe est obtuse.

GENRE XIV. ERÉMIAPHILE. — *EREMIAPHILA*,
Lefebvre. Brullé.

Tête grosse, large, triangulaire, enfoncée dans le prothorax et très-penchée en dessous; vertex uni et mutique.

Yeux gros, saillants, arrondis.

Abdomen simple à l'extrémité, élargi vers son milieu; muni de chaque côté, d'un appendice latéral, court, de six articles. Les mâles ont en outre deux courts filets. Plaque sousanale plus large que longue, ne dépassant pas la plaque suranale, mutique dans les mâles, munie de deux épines écartées, fixes et dirigées vers l'anús dans les femelles; plaque suranale petite dans les mâles, grande et operculaire dans les femelles.

Prethorax sans dilatation latérale, un peu relevé et lamelliforme sur les côtés, souvent plus large antérieurement, moitié moins long que l'abdomen et presque trapézoïdal.

Corps court et trapu, surtout dans les femelles.

Elytres impropres au vol, *patelliformes*, déprimées sur les côtés, n'atteignant à peu près que la moitié antérieure de l'abdomen.

Ailes impropres au vol, arrondies, à réseau plutôt ramiforme que cellulaire, partagées longitudinalement un peu en biais par un pli très-marqué, qui dans le repos se trouve placé le long du corps.

Antennes filiformes, multiarticulées, capillaires dans les deux sexes, insérées assez près de la bouche.

Pattes longues ; cuisses simples , sans membrane ; les quatre postérieures ordinairement terminées en dessus par une épine très-fine et pointue.

Tarses de cinq articles ; leurs crochets égaux.

Trois ocelles.

M. A. Lefebvre , à qui l'on doit l'établissement de ce genre (*Annal. de la Soc. entom. de France* , tom. IV) , en a trouvé des individus , quoiqu'en assez petit nombre , en Egypte dans le désert , mais aucune à l'état parfait ; ces insectes habitaient des lieux dépourvus de toute végétation , et au milieu de débris de coquilles. « Ce qui me frappait » évidemment , dit l'auteur , c'était le changement de coloration que j'observais dans ces insectes , selon le terrain sur lequel je les rencontrais , et avec la teinte duquel ils offraient la plus parfaite identité. L'OEdicnème , presque le seul oiseau qui s'aventure dans ces régions désertes aux environs des débris des Oasis envahies par les sables , et un petit Saurien (*Trapelus aegyptiacus*) , que je rencontrais parfois avec les Erèmiaphiles , me présentaient cette identité parfaite de coloration avec le sol , dont j'avais bien entendu parler , mais que je n'aurais jamais crue poussée à un tel point ; cette identité était si frappante , que dans certaines régions où le terrain était brun , reptiles et insectes étaient de cette même couleur ; et si cent pas plus loin je me trouvais sur des débris de coquilles ou sur des dalles de calcaire éblouissant de blancheur , les mêmes êtres participaient de cette couleur argentée qui les confondait avec les aspérités du sol.

» Quant au motif que la nature aurait eu ici , ne serait-ce pas pour donner plus de facilité aux Erèmiaphiles d'échapper à leurs ennemis , d'autant plus à craindre pour elles , qu'elles semblent être dans ces déserts les seuls insectes qui puissent servir à leur pâture , qu'elle aurait confondu la robe de ces Orthoptères avec la couleur du sol , à tel point qu'il soit presque impossible de les apercevoir , sur tout dans leur état d'immobilité. Il est à remarquer que

» malgré tous mes soins , toutes mes recherches , je ne pus
 » trouver d'autres insectes aux lieux qu'habitent les Eré-
 » miaphiles.

» Pourtant il est hors de doute , que par leur conforma-
 » tion , ces Mantides ne soient carnassières , que le désert pa-
 » raît être leur véritable patrie et que le défaut de développe-
 » ment suffisant dans les organes du vol , doit les empêcher
 » d'en sortir jamais. Il est plus que probable qu'elles y
 » trouvent une proie à leur convenance sans être obligées
 » de se dévorer entr'elles. »

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes de grandeur presque égales.

1. ERÉMIAPHILE AUDOUIN. — *Eremiaphila Audouini*, Lefebv. Ann.
 de la Soc. entom. de France, tom. 4, pag. 482, Pl. XII, fig. 1.

(Long. 13 lig.) Tête très-forte , blanche , pointillée de brun sur le vertex. Yeux très-gros , très-saillants. Face antérieure et labre parsemés d'atômes obscurs. Prothorax plus large antérieurement , ayant en dessus des protubérances , et de plus des points élevés , bruns , auxquels succèdent sur les côtés des taches enfoncées , irrégulières et obscures ; il est d'un blanc sale sur les côtés , et d'un brun jaunâtre en dessus. Elytres une fois et demie aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; leur dessus d'un blanc un peu verdâtre , portant en dessous , vers l'extrémité , une tache en forme de croissant , d'un bleu métallique. Ailes presque aussi grandes que les élytres , d'un brun jaunâtre , ayant en dessous une tache oblongue , d'un vert foncé et métallique. Pattes blanches , tachées d'obscur en dessus (l'abdomen manque).

Désert du Caire. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. ERÉMIAPHILE CERYSI. — *Eremiaphila Cerysi*, Lefebv.
id. pag. 484, Pl. XIII, fig. 1. Femelle.

(Long. 13 lig.) Corps d'un brun foncé avec des teintes rougeâtres , notamment sur les élytres. Tête très-forte. Prothorax un peu rétréci postérieurement , un peu creusé au milieu , en forme de selle , presque aussi long que large , ayant un enfoncement distinct à chacun de ses angles ; très-hombé et inégal en dessus , chargé de

protubérances très-prononcées, et de petites aspérités brunes. Elytres une fois et demie aussi longues que la tête et le prothorax réunis; chaque enfoncement de leurs cellules, d'un roux obscur; leur dessous ayant une tache longue, d'un bleu d'acier bronzé. Ailes aussi grandes que les élytres, obscures, privées de tache métallique en dessous. Pattes blanchâtres, tachées d'obscur. Abdomen très-large, dilaté latéralement; cette dilatation égalant en longueur plus de la moitié de la taille de l'insecte. Femelle.

Haute-Egypte, désert de Luxor. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. ERÊMIAPHILE GÉNÉ. — *Eremiaphila Genei*, Lefebv. *id.* pag. 486, Pl. XII, fig. 2. Mâle.
(Pl. 3, fig. 8. Mâle.)

(Long. 1 ponce, femelle; 10 lig. mâle.) Corps d'un jaune paille ou d'un jaune d'ocre. Prothorax presque carré, sinué antérieurement, et au bord postérieur; le dessus chargé de protubérances et de petits tubercules coniques. Elytres plus larges d'un tiers que le prothorax, ne dépassant guère les hanches postérieures, plus ou moins ridées; elles ont en dessous, le long du bord externe, une tache oblongue, très-large, d'un bleu d'acier bronzé. Ailes très-arrondies, presque aussi grandes que les élytres, jaunâtres en dessus, leur dessous jaunâtre à la base, le reste occupé au côté externe par une tache d'un bleu d'acier bronzé, et au côté interne par une autre tache de même dimension, et rougeâtre. Abdomen plus large que les élytres dans la femelle, plus étroit qu'elles dans le mâle. Pattes jaunâtres, tachées d'obscur. Mâle et femelle.

Du Mont-Liban. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de celle de M. Lefebvre.

4. ERÊMIAPHILE ZETTERSTEDT. — *Eremiaphila Zetterstedtii*, Lefebv. *id.* pag. 489, Pl. XII, fig. 3. Femelle.

Expédit. d'Egypt. Orthopt. Pl. 2, fig. 6?

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un jaune d'ocre clair, avec quelques atômes orangés. Tête grosse, ayant des protubérances et des sillons longitudinaux; face antérieure blanche. Prothorax presque carré, aigu et échancré à chaque angle postérieur. Elytres

atteignant les hanches postérieures, et plutôt fripées que ridées, ayant en dessous une tache large, transversale, d'un bleu métallique. Ailes arrondies, ne dépassant pas les élytres, obscures; leur dessous ayant une petite tache bleue, métallique, peu brillante. Abdomen très-large. Pattes blanchâtres, tachetées d'obscur en dessus. Femelle.

Désert de Suez. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes plus petites de moitié, que les élytres.

5. ERÊMIAPHILE LUXOR. — *Eremiaphila Luxor*, Lefebv. *id.* pag. 491, Pl. XIII, fig. 2. Femelle.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un jaune de Sienne pâle, surtout à sa partie antérieure. Tête grosse, plus large que le prothorax; celui-ci large, presque carré avec les angles postérieurs coupés en biais vers la tête, et descendant assez bas; il a deux lobes contigus, d'une nuance plus foncée, placés au bord de sa partie postérieure, et est bordé tout autour de petites aspérités écartées. Elytres ayant quatre lignes de longueur, d'un brun jaunâtre, sans tache métallique en dessous. Ailes ayant à peine le quart des élytres en longueur, munies en dessous d'une tache verdâtre et métallique; hanches antérieures ayant à leur face interne une large tache noire. Femelle.

Haute-Egypte. Désert de Luxor. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

6. ERÊMIAPHILE BOVÉ. — *Eremiaphila Bovei*, Lefebv. *id.* pag. 492, Pl. XII, fig. 4. Femelle.

(Long. 8 lig.) Corps blanchâtre. Abdomen d'un jaunâtre obscur. Tête assez lisse, plus large que le prothorax; celui-ci, plus étroit en arrière, plus prolongé sur la tête que dans les autres espèces. Elytres ayant deux lignes de longueur, pentagones, à angles arrondis, d'un blanc mat, sans tache métallique en dessous. Ailes ayant à peine le quart des élytres en longueur, offrant en dessous, à l'extrémité, une tache large, d'un bleu foncé métallique. Pattes blanchâtres, tachées d'obscur. Femelle.

Désert de Suez. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Observation. M. Lefebvre, dans l'ouvrage cité plus haut, a établi sous le nom d'*Heteronytarsus* un nouveau genre très-voisin des Erèmiaphiles, mais qui en diffère sensiblement par les caractères suivants. Tarses antérieurs composés seulement de quatre articles; tarses intermédiaires et postérieurs de trois; crochets antérieurs égaux entr'eux; les quatre autres très-inégaux. Plaque sousanale plus longue que large, dépassant la plaque suranale, et terminée par deux pointes aiguës. L'auteur n'en mentionne qu'une seule espèce: *Heteronytarsus ægyptiacus*, pag. 503, Pl. XIII, fig. 1, larve; fig. 2, femelle, en état de nymphe. La larve est en outre représentée, Expédit. d'Egypt. Orthopt., Pl. 2, fig. 5.

Nul doute que ce genre ne doive être admis; mais comme l'insecte parfait n'est pas connu, j'ai cru devoir, en attendant qu'il le soit, me contenter d'indiquer seulement ici ce nouveau genre.

QUATRIÈME FAMILLE.

PHASMIDES. — PHASMIDÆ.

- ANTENNES** ordinairement aussi longues ou plus longues que le corps, multiarticulées, sétacées; celles des mâles, le plus souvent filiformes et velues; rarement courtes et de peu d'articles, dont quelques-uns moniliformes. (Genres Bacille, Pachymorphe et Phyllie, les femelles seulement.)
- TÊTE** grosse dans les femelles, souvent bombée postérieurement; plus petite dans les mâles.
- YEUX** petits, arrondis, quelquefois très-saillants.
- OCELLES** quelquefois distincts et au nombre de trois; nuls dans le plus grand nombre.
- LABRÈ** transversal, plus ou moins échancré antérieurement.

MANDIBULES	grosses , conformées en coin à tranchant émoussé ; ce bord tranchant strié en dehors.
MACHOIRES	peu développées , cachées sous la lèvre ; leur extrémité ayant un rebord tranchant ; elles sont munies d'une galète fort courte , appliquée immédiatement sur la mâchoire.
LÈVRE	ayant une galète s'étendant jusqu'au labre , et le cachant même dans l'état de vie ; c'est cette galète qui forme , avec celle de la mâchoire , cette sorte de masque appliqué sur la bouche , et qui en ferme la cavité (1).
PALPES	épais ; leurs articles presque toujours aplatis , anguleux sur les côtés ; les maxillaires de cinq articles , les labiaux de trois.
THORAX	variable pour la longueur. Prothorax toujours court. Mésothorax souvent fort long , ayant ordinairement trois ou quatre fois au moins la longueur du prothorax.
ELYTRES	courtes , notamment dans les mâles ; ne recouvrant habituellement que la base des ailes.
AILES	souvent nulles ou peu développées dans les femelles ; plus longues dans les mâles (1).
ECUSSON	nul.
ABDOMEN	variable pour la forme ; le plus souvent très-allongé et cylindrique , ordinairement grêle dans les mâles ; composé de huit segments,

(1) Tous les détails de la bouche sont empruntés à M. Brullé.

(2) Il paraît avéré que dans certains genres les organes du vol manquent totalement, tantôt dans les femelles seulement, tantôt dans les deux sexes.

formés chacun de deux plaques (la dorsale et la ventrale), et distincts en dessus comme en dessous dans les mâles ; indépendamment de ces segments, l'abdomen est terminé par deux plaques (la suranale et la sousanale) ; la première insérée à l'extrémité de la dernière plaque dorsale abdominale dans les deux sexes ; la sousanale , ordinairement petite dans les mâles , insérée à la huitième ou dernière plaque ventrale dans ce sexe. Cette plaque sousanale , servant d'oviducte dans les femelles , est le plus souvent allongée , lancéolée , avancée en forme de nacelle , bien au delà de l'abdomen , et toujours insérée à l'extrémité de la sixième plaque ventrale abdominale ; par ce fait l'abdomen des femelles vu en dessous, ne présente que six plaques ventrales ou semi-segments inférieurs ; la plaque sousanale cachant les deux dernières plaques ventrales. Le huitième ou dernier segment de l'abdomen des deux sexes , émet latéralement , dans plusieurs genres , une lamelle souvent longue , étroite , mince et foliacée (1).

(1) Comptant les plaques anales pour un segment , M. Gray accorde dix segments à l'abdomen ; et M. Brullé , partageant cette manière de voir , s'exprime ainsi au sujet du thorax et de l'abdomen des Phasmides :

« Le thorax présente un développement différent , suivant qu'il » supporte des ailes ou qu'il en est dépourvu. Dans le premier cas » son dernier segment (métathorax) est de moitié plus court en » dessus qu'en dessous ; les ailes , placées en avant , ont entraîné » de ce côté toute la partie dorsale du segment ; et le vide qu'il » laisse en arrière est rempli par le premier anneau de l'abdomen.

PATTES	le plus souvent longues ; les antérieures plus éloignées des intermédiaires que celles-ci des postérieures ; les premières ordinairement grêles et plus longues que les autres , presque toujours échancrées au côté interne pour recevoir la tête dans le repos.
TARSES	de cinq articles , les quatre premiers garnis en dessous d'une sorte de tubercule membraneux ; cinquième article muni au bout de deux crochets souvent très-forts , ayant dans leur entre-deux une pelote habituellement grosse , triangulaire , spongieuse , paraissant susceptible de pouvoir faire le vide.
CORPS	plus ou moins allongé ; plus petit dans toutes ses proportions dans les mâles (sauf les ailes).

» Les espèces qui n'acquièrent pas d'ailes , ont au contraire le métathorax presque aussi long en dessus qu'en dessous , et leur organisation est aussi simple , sous ce rapport , que celle des larves de cette Famille. Par suite de cette conformation , le premier segment de l'abdomen offre un développement plus ou moins grand , selon que l'insecte est à l'état de larve , ou qu'il est à l'état parfait. Dans les larves et dans les espèces qui restent toujours aptères , l'abdomen n'offre en dessus que neuf segments très-distincts , car le premier semble faire partie du thorax ; dans les insectes ailés , au contraire , on en compte dix bien développés. C'est ce nombre que les auteurs , qui ont étudié les Phasmiens avant nous , ont donné aux segments dont se compose cette partie du corps » . (Hist. natur. des Insect. , tom. IX , pag. 90.)

Pour moi , ne comprenant pas bien , faute des connaissances anatomiques nécessaires , la place qu'occupe ce que M. Brullé considère comme le premier segment de l'abdomen , et qui me paraît faire partie du métathorax , j'ai compté les segments abdominaux , à partir seulement du métathorax ; et dans tous les individus ailés ou aptères , je n'en ai vu que huit , non compris les deux parties que je désigne sous le nom de plaques *suranale* et *sousanale*.

Les formes extraordinaires des Phasmides , leur corps allongé , décharné dans le plus grand nombre , et ressemblant à des végétaux frais ou desséchés , leur ont fait donner tantôt les noms de Fantômes , Diables ou Spectres ; tantôt ceux de feuille ambulante , bâtons animés , etc. On connaît peu leurs habitudes ; mais tous ces Orthoptères sont herbivores , paraissent vivre solitairement et se remuer peu ; on les trouve seuls ou deux à deux , marchant lentement au sommet des taillis et des arbrisseaux : suivant les observations de M. Lansdown-Guilding (*Trans. Linn.*), quand une Phasmide perd une patte par violence , cette patte repousse au prochain changement de peau (1) ; mais dans une plus petite dimension , comme cela a lieu dans la grande Classe des Crustacés. Cette observation est confirmée par un individu de l'*Eurycantha horrida*, que l'on voit dans la riche collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris , et qui offre une patte postérieure infiniment plus petite que la patte correspondante.

Cette Famille renferme les plus grands insectes connus ; les mâles sont d'ordinaire plus petits , plus grêles dans toutes leurs proportions ; ils ont , pour la plupart , les deux ou trois dernières plaques ventrales renflées et élargies , ce qui forme une sorte de massue à l'extrémité de l'abdomen , en dessous ; leurs ailes ont habituellement plus de développement que dans les femelles. Suivant M. Lansdown-Guilding , une espèce de Bactérie (*B. bicornis* , GRAY, *Synops.* , pag. 16) est couverte , lorsqu'elle est vivante , d'une viscosité verte ou pâle : elle s'accouple en mai et juin. La fe-

(1) Ce fait alors n'aurait lieu que lorsque l'insecte est en état de larve ; car, arrivé à sa perfection , il n'y a plus de changement de peau.

melle pond, de septembre à novembre, vingt-deux œufs qui n'éclosent qu'au bout de soixante-dix-neuf ou cent jours; l'œuf est solide, obscur, avec une nuance rougeâtre et des points enfoncés épars. Le même auteur dit que les œufs sont longtemps retenus dans l'oviducte, jusqu'à ce qu'ils aient acquis la dureté convenable, et alors ils sont rejetés au dehors, sans précaution et à nu.

M. Brullé, qui a examiné différents œufs de Phasmides, dit : « qu'ils sont ovales, terminés à l'une des » extrémités par un opercule aplati, à contours par- » faitement lisses, et qui s'adapte exactement à une » rainure pratiquée sur le corps même de l'œuf : il est » probable que la petite larve a la tête tournée du côté » de cet opercule, et dès lors il lui est facile de se » faire jour en la poussant au dehors. Beaucoup de » ces œufs sont tout à fait lisses, d'autres sont tantôt » sillonnés, tantôt avec des lignes sinucuses, figurant » une croix ou une étoile ». (Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 85.)

Les Phasmides sont propres aux contrées méridionales, et d'autant plus grandes et plus abondantes, à mesure qu'on se rapproche de la ligne équinoxiale; les couleurs du corps de ces insectes changent et brunissent après la mort; ce qui fait qu'on ne doit pas attacher trop d'importance aux couleurs indiquées dans la description des espèces; les nuances pouvant beaucoup différer suivant l'époque plus ou moins reculée de la mort de l'individu. On assure que lorsqu'on pique le thorax de certaines espèces, il en sort une liqueur luisante, quelquefois d'une odeur forte, et qui est peut-être due à la plante dont l'insecte a vécu.

Nota. M. Gray (*Synopsis*) mentionne trente-deux

genres dans cette Famille ; les suivants nous étant inconnus , nous sommes forcé de les omettre dans notre ouvrage. *Prisomera*, *Anisomorpha*, *Lonchodes*, *Heteronemia*, *Linocerus*, *Dinelytron*, *Platytelus*, *Tropidoderus*, *Xeroderus*, *Diapherodes*, *Aplopus* et *Ctenomorpha*.

I. Cuisses point membraneuses.

A. Premier article des tarses dilaté et élevé. (Thorax long.)

Jambes intermédiaires et postérieures	{	dépourvues de dent foliacée.	1. <i>Bactérie</i> .
		munies d'une dent foliacée.	2. <i>Cladomorphe</i> .

B. Premier article des tarses sans dilatation ni élévation.

a. Pattes antérieures dilatées et foliacées. (Thorax long.). . 3. * *Ptérinoxyle*.

b. Pattes antérieures sans dilatation.

✱ Appendices abdominaux
très prolongés (au moins
dans les femelles).

Mésothorax	{	court, ayant à peine deux fois la longueur du prothorax.	4. <i>Podacanthé</i> .
		long, ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.	5. <i>Acrophylle</i> .

✱✱ Appendices abdominaux
peu ou point prolongés.

= Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Cuisse intermédiaires

non foliacées.
Antennes

longues.
Pattes

épineuses (du moins les quatre postérieures).
Les quatre dernières cuisses

sans crochet épineux.
Pattes antérieures

non dentées. (Ocelles nuls.)
Prothorax et mésothorax

sans épines en dessous.
Elytres et ailes

complètes dans les deux sexes. (Mésothorax sans épines latérales.).

6. *Cyphocrane*.

7. *Platycrane*.

8. *Monandroptere*.

9. *Rhaphidère*.

10. *Diaphéromère*.

11. *Phibalosome*.

12. * *Nécroscie*.

16. *Cladoxère*.

courtes.
Plaques sous-anales

sans prolongement. (Tête simple.).

14. *Bacille*.

prolongée en bec de canard dans les femelles. (Tête cornue.)

15. *Pachymorphe*.

rugueux, quelquefois épineux. (Plaques anales des femelles prolongées en bec de canard.).

16. * *Pygirhynque*.

lisse, épineux. (Plaques anales simples.).

17. * *Céroys*.

munies de folioles plus ou moins prononcées.
Thorax

== Thorax court; mésothorax ayant tout au plus deux fois la longueur du prothorax.

Cuisses antérieures	échancrées au côté interne. Les quatre dernières cuisses	munies de folioles.	18. * <i>Créoxyle</i> .
		non foliacées.	
	Ocelles	distincts; au nombre de trois. . .	19. <i>Phasme</i> .
		nuls.	20. <i>Xérosome</i> .
sans échancrure. Cuisses postérieures		simples et comprimées. (Elytres nulles ou à peine rudimentaires; ailes amples.)	21. <i>Perlammorphe</i> .
		grosses, renflées, épineuses.	22. <i>Eurycanthe</i> .

II. Cuisses membraneuses dans toute leur longueur.

Toutes les cuisses	non ciliées. Abdomen	fortement ciliées aubord inférieur.	23. <i>Prisope</i> .
		allongé; plus ou moins étroit et cylindrique; ses cinquième et sixième segments dilatés. (Antennes pubescentes, plus courtes dans les femelles que dans les mâles.)	24. <i>Ectatosome</i> .
		très-large, très-aplati en forme de feuille. (Antennes courtes et moniliformes dans les femelles; longues et sétacées dans les mâles.)	25. <i>Phyllie</i> .

Nota. Nous ne connaissons que des individus aptères dans les sept genres suivants : 1. Bactérie, 2. Cladomorphe, 9. Rhaphidère, 10. Diaphéromère, 14. Bacille, 15. Pachymorphe, 16. Pygirhynque, 17. Céroy, 22. Eurycanthe.

I. Cuisses point membraneuses.

A. Premier article des tarses dilaté et élevé.
(Thorax long.)GENRE I. BACTÉRIE. — *BACTERIA*, Latr. Gray.Brullé. — *Phasma*, auctor. — *Mantis*, Oliv.

Pattes longues, égales, simples; cuisses point membraneuses, les antérieures échaîcrées au côté interne: jambes *mutiques*; tarses ayant leur premier article dilaté, élevé, plus long que les autres; le dernier un peu moins grand que le premier: les trois intermédiaires petits, inégaux entr'eux.

Antennes très-longues, multiarticulées, filiformes.

Tête petite.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Thorax long: mésothorax ayant cinq ou six fois la longueur du prothorax.

Abdomen guère plus long que le thorax; plaque sous-anale des femelles dépassant sensiblement l'extrémité de l'abdomen, légèrement cymbiforme, en ovale-allongé; plaque suranale courte, ovulaire (1).

Corps très-allongé, cylindrique.

Nota. Ces caractères sont pris sur des femelles; suivant M. Gray, les mâles ont le corps filiforme, c'est-à-dire plus grêle que celui des femelles.

On ne connaît pas d'individus ailés.

1. BACTÉRIE EATON. — *Bacteria arumatia*, Gray, *Synops.* pag. 16.*Phasma arumatia*, Stoll, *Spect. et Mant. Pl.* XIII, fig. 51. Femelle.*Phasma ferula*, Fab. *Ent. syst. Supplem.* pag. 187, n° 2.— Lichtenst. *Monog. des Mant.* pag. 10, n° 2.

(1) Mâles inconnus.

Mantis baculus, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 638, n° 71, Pl. 13, fig. 2.

(Long. 8 pouces $\frac{1}{2}$. Femelle.) Corps glabre, lisse, filiforme, jaunâtre; tête globuleuse. Prothorax de la longueur de la tête, ayant en dessus une ligne longitudinale, et une autre transversale, toutes deux jaunâtres, formant une sorte de croix sur un fond plus rembruni; mésothorax de deux pouces neuf lignes; métathorax d'un pouce et demi; la plupart des segments de l'abdomen annelés de noirâtre à l'extrémité. Pattes annelées de noirâtre et de cendré; cuisses légèrement arquées; les antérieures munies en dessous, à l'extrémité, d'une épine presque foliacée; les quatre postérieures en ayant deux; jambes un peu élargies à leur extrémité, notamment les quatre dernières. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

2. * BACTÉRIE ÉPINE DE RONCE. — *Bacteria rubispinosa*.

(Long. 6 pouces $\frac{1}{2}$ au moins.) Corps légèrement rugueux, d'un jaune pâle. Tête un peu rugueuse; vertex faiblement bituberculé. Prothorax à peu près de la longueur de la tête, mais plus étroit qu'elle. Mésothorax ayant au moins six fois la longueur du prothorax, beaucoup plus gros que lui, parsemé en dessus d'épines nombreuses et fortes, imitant celles de la ronce; ses côtés bordés d'épines, régulièrement disposées. Métathorax moins long d'un tiers que le mésothorax, offrant en dessus, dans le milieu, une sorte de renflement noduleux, et latéralement en dessous, de petits tubercules espacés, presque épineux. Pattes faiblement annelées de jaunâtre et de brun clair, ayant de nombreuses cannelures. Antennes d'un jaune-brunâtre. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

GENRE II. CLADOMORPHE. — *CLADOMORPHUS*, Gray. — *Bacteria*, Brullé.

Pattes égales, de longueur moyenne, anguleuses; cuisses point membraneuses, les antérieures échancrées au côté interne, les quatre autres armées en dessous

d'une ou de deux épines : jambes intermédiaires et postérieures munies chacune au côté externe, *d'une dent foliacée*; tarses ayant leur premier article dilaté, élevé, au moins aussi long que le dernier; les trois intermédiaires petits, inégaux entr'eux : crochets forts, munis d'une grosse pelote.

Antennes longues, multiarticulées, filiformes, premier article très-dilaté.

Tête petite, un peu gibbeuse postérieurement, tuberculée.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Thorax long, cylindrique : mésothorax ayant quatre à cinq fois la longueur du prothorax : métathorax presque aussi long que le mésothorax.

Abdomen cylindrique, guère plus long que le thorax; plaque sousanale des femelles dépassant assez considérablement l'extrémité de l'abdomen, fortement cymbiforme, découpée tout autour en forme de feuille de chêne, et renfermant dans sa convexité, deux filets s'étendant jusqu'à l'extrémité, et paraissant partir du dessous du dernier segment abdominal : plaque suranale courte, sinuée sur les bords.

Corps très-allongé, cylindrique.

Nota. Nous ne connaissons aucun mâle, et n'avons pas vu de femelles pourvues d'ailes.

1. CLADOMORPHE A FOLIOLES. — *Cladomorphus phyllinus*, Gray,
Synops. pag. 15.

Bacteria phyllina, Brullé, *Hist. nat. des ins.* tom. IX, pag. 108.
Orthopt. Pl. 8.

(Long. 8 pouces.) Corps glabre, rugueux, blanchâtre ou cendré. Tête ayant un tubercule tronqué, de chaque côté du vertex, et en outre d'autres plus petits et nombreux. Prothorax de la longueur de la tête, ordinairement annelé de brunâtre à ses deux extrémités, couvert de petits tubercules. Mésothorax long d'un

pouce huit lignes ; métathorax ayant au moins un pouce , offrant une élévation dorsale en forme de gros tubercule ; il est couvert en dessus et en dessous, ainsi que le mésothorax, de petits tubercules presque épineux ; ces deux parties du thorax, annelées de brun postérieurement, ainsi que tous les segments de l'abdomen ; le quatrième ayant en dessus , à son extrémité , une sorte d'appendice foliacé ; le sixième offrant en dessous , à son extrémité , et avant la naissance de la grande plaque sousanale , un appendice foliacé , terminé par trois épines , dont la médiane plus grande. Pattes de la couleur du corps ; cuisses antérieures ainsi que leurs angulosités supérieures un peu dilatées vers la base, et les inférieures notablement dilatées et sinuées ; jambes avec des angulosités analogues , dilatées et sinuées. Les quatre pattes postérieures parsemées de petits tubercules épineux ; cuisses légèrement arquées ; les intermédiaires offrant en dessous une épine de chaque côté, au delà du quart basilaire ; jambes intermédiaires et postérieures ayant en dessus, dans leur milieu, une petite dilatation foliacée. Cuisses postérieures offrant en dessous une seule épine. Antennes guère plus longues que le thorax, et de la couleur du corps. Toutes les cuisses terminées par deux épines foliacées , emboitant chaque jambe. Femelle.

Commun au Brésil.

B. Premier article des tarses sans dilatation , ni élévation.

a. Pattes antérieures dilatées et foliacées. (Thorax long.)

GENRE III. *PTÉRINOXYLE. — *PTERINOXYLUS*.

(Πτέρινος, ailé, ξύλον, bois.)

Pattes courtes , surtout les quatre dernières ; les antérieures *fort dilatées et foliacées* ; les intermédiaires irrégulièrement foliacées, notamment les cuisses ; toutes les cuisses non membraneuses : les antérieures échaucrées au côté interne ; tarses à articles petits , dimi-

nuant graduellement de grosseur, le dernier plus long que les autres ; crochets forts, munis d'une grosse pelote.

Antennes assez longues, multiarticulées, sétacées ; premier article fortement dilaté.

Tête petite, fortement tuberculée et gibbeuse, à sa partie postérieure.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Thorax long, cylindrique ; mésothorax ayant quatre fois environ la longueur du prothorax ; métathorax un peu plus court que le mésothorax.

Elytres courtes dans les femelles, ovalaires.

Ailes des femelles, à peu près du double de la longueur des élytres.

Abdomen guère plus long que le thorax, cylindrique ; son sixième segment dilaté de chaque côté : plaque sousanale des femelles, fortement cymbiforme, large, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, tronquée droit à l'extrémité ; celle des mâles ne dépassant pas le bout de l'abdomen (du moins dans l'état de nymphe).

Corps très-allongé, cylindrique.

1.^o PTÉRINOXYLE PIEDS DIFFORMES. — *Pterinoxylus difformipes*.

(Long. 6 pouces au moins.) Corps rugueux, d'un brun cendré. Tête ayant postérieurement quatre tubercules pointus ; deux en avant, deux en arrière ; sa partie antérieure en offrant deux autres moins saillants, placés derrière l'insertion des antennes ; la tête est en outre tuberculée. Prothorax presque de la longueur et de la largeur de la tête, avec une faible impression transverse au milieu. Mésothorax ayant trois fois au moins la longueur du prothorax ; sa partie moyenne munie d'une sorte de renflement, et un peu avant le milieu en dessus, de deux mamelons formés de rugosités irrégulières. Métathorax plus court que le mésothorax, lisse en dessus. Elytres ayant en longueur le tiers de celle du mésothorax au plus, ovalaires, opaques, verdâtres et tachées de brun ;

élévation médiane arrondie, assez prononcée. Ailes du double plus longues que les élytres : bord antérieur large, légèrement opaque, d'un jaune verdâtre avec quelques taches brunes ; le reste de leur étendue obscur et transparent à nervures longitudinales noires. Deuxième segment de l'abdomen offrant en dessus à l'extrémité, deux appendices foliacés, ayant entr'eux quatre petites épines ; le sixième ayant à l'extrémité un appendice de chaque côté assez grand, avec quatre épines entre ces appendices, rangées transversalement ; les deux segments suivants ont au bord postérieur quelques épines ou tubercules. Pattes de la couleur du corps. Cuisses antérieures (au delà de leur base) et jambes dans toute leur étendue, ayant des dilatations foliacées, larges de plus de deux lignes, à bords irrégulièrement découpés ; articles des tarses ayant de petites dilatations analogues. Pattes intermédiaires plus courtes environ d'un quart que les postérieures ; cuisses offrant de nombreuses dilatations foliacées, irrégulièrement découpées, mais moins considérables qu'aux antérieures ; jambes ayant au côté externe, vers la base, une petite dilatation foliacée presqu'arrondie, et vers l'extrémité une dilatation semblable plus étendue : articles des tarses à dilatation très-faible. Cuisses postérieures ayant en dessous leurs bords munis de quelques épines, avec une notable dilatation en dessus vers l'extrémité. Jambes postérieures et leurs tarses à dilatation analogue à celle des pattes intermédiaires, mais moins prononcée. Antennes moins longues que le thorax, de la couleur du corps. Femelle.

Un individu de ma collection en état de nymphe, me paraît être un mâle ; plaque sousanale ne dépassant point le bout de l'abdomen ; ce dernier filiforme, beaucoup plus grêle que celui de la femelle. Elytres et ailes rudimentaires, appliquées sur le thorax et longues de deux lignes environ. Pour le reste, cette nymphe ne diffère point de la femelle, mais sa taille est bien moins grande.

Amérique méridionale. La femelle me vient de la collection Latreille.

b. Pattes antérieures sans dilatation.

✱ Appendices abdominaux très-prolongés.
(Au moins dans les femelles.)

GENRE IV. PODACANTHE. — *PODACANTHUS*,
Gray. — *Tropidoderus*, Brullé.

Pattes simples, de longueur moyenne; cuisses point membraneuses; les quatre dernières épineuses en dessous, les jambes l'étant aussi un peu; cuisses antérieures échancrées au côté interne; tarses à articles diminuant graduellement de longueur jusqu'au quatrième; le cinquième assez long; crochets forts, munis d'une grosse pelote.

Abdomen épais, cylindrique, terminé en pointe; plaque sousanale fortement cymbiforme, carénée en dessous, terminée en pointe, sans dépasser l'extrémité de l'abdomen; appendices terminaux de celui-ci très-prolongés, étroits, lancéolés.

Thorax court, pyramidal; mésothorax ayant à peine *deux fois la longueur du prothorax*, pas plus large que lui antérieurement, et de la largeur du métathorax postérieurement; ce dernier un peu plus long que le mésothorax, large et en carré long.

Antennes longues, multiarticulées, filiformes.

Tête petite, plane en dessus, un peu gibbeuse postérieurement.

Yeux saillants, globuleux.

Trois ocelles distincts.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article ovalaire.

Elytres grandes, égalant à peu près la moitié des ailes en longueur; ovales, allongées, un peu pointues.

Ailes amples, au moins aussi longues que l'abdomen.

Corps allongé, presque cylindrique.

Nota. Les caractères sont pris sur des femelles; suivant

M. Gray, les mâles diffèrent par une taille plus petite et des formes plus grêles ; nous observerons qu'il en est ainsi généralement pour toutes les Phasmes.

1. PODACANTHE TYPHON. — *Podacanthus Typhon*, Gray, *Entom. of Austr.* pag. 17. Pl. 2, fig. 1. Femelle.

Idem, *Synops.* pag. 32.

(Long. 5 pouces, femelle ; 3 pouces $\frac{1}{2}$, mâle.) Corps allongé, d'un jaune verdâtre. Tête ayant un sillon longitudinal à sa partie postérieure, et deux autres de chaque côté : elle est ovale, un peu aplatie en dessus. Antennes de la couleur du corps ; celles de la femelle (incomplètes) plus longues que le thorax ; premier article assez court ; le quatrième plus court que les autres ; les suivants augmentant graduellement de longueur ; celles du mâle ayant plus de deux pouces de long, d'une vingtaine d'articles. Prothorax un peu plus étroit que la tête, avec un sillon longitudinal et dorsal, et un sillon transversal au milieu, allant joindre, en se courbant de chaque côté, l'extrémité du prothorax ; postérieurement, près du sillon longitudinal, on voit deux autres sillons très-prononcés et recourbés vers la base du prothorax. Mésothorax de la largeur du prothorax antérieurement, brusquement renflé un peu avant l'insertion des pattes intermédiaires, chargé de tubercules saillants et nombreux en dessus et en dessous, qui sont verts et luisants à l'extrémité. Métathorax trois à quatre fois plus large que le prothorax, en carré long, épais, inégal en dessus, rembruni en dessous et muni dans cette partie, de nombreux tubercules ; il a des épines latéralement, ainsi que le reste du thorax. Abdomen teinté de noirâtre en dessous, principalement à la base, ayant latéralement un rebord membraneux. Appendices latéraux longs de près d'un pouce. Elytres en ovale-allongé, ayant un pouce trois quarts de longueur, vertes et opaques : élévation médiane à peine indiquée. Ailes transparentes avec une teinte rosée : nervures de cette couleur : bord antérieur opaque, verdâtre, avec une teinte de brun rosé, surtout dans sa moitié antérieure. Pattes de la couleur du corps ; tarses antérieurs ayant leur premier article long. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

GENRE V. ACROPHYLLÉ. — *ACROPHYLLA*, Gray.
— *Cyphocrana*, Brullé. — *Diura*, Gray, *olim.*

Pattes assez longues, grêles dans les mâles, dentelées; les antérieures simples, plus grandes que les autres: cuisses point membraneuses; les antérieures échan-crées au côté interne; tarses ayant leur premier ar-ticle beaucoup plus long qu'aucun des autres; les trois intermédiaires diminuant graduellement de longueur; le cinquième plus grand que le précédent: crochets forts, munis d'une grande pelote.

Abdomen long, cylindrique, plus étroit à l'extrémité, grêle dans les mâles; ses avant-derniers segments renflés en dessous dans ce sexe; plaque sousanale des femelles cymbiforme, ne dépassant pas l'extré-mité de l'abdomen; appendices terminaux de ce dernier très-prolongés, ceux des mâles beaucoup plus étroits que ceux des femelles.

Thorax long, cylindrique; mésothorax ayant *au moins trois fois la longueur du prothorax*; métathorax plus court que le mésothorax.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées; pubes-centes dans les mâles.

Tête petite, allongée, plus ou moins gibbeuse posté-rieurement.

Yeux globuleux, très-saillants.

Trois ocelles plus ou moins distincts.

Elytres et ailes plus ou moins longues; celles des mâles courtes.

Corps allongé, cylindrique, plus grêle dans les mâles, et plus étroit.

1. ACROPHYLLÉ TITAN. — *Acrophylla Titanus*, Gray, *Synops.* pag. 39.
Diura Titanus, *id.* *Entom. of Austral.* pag. 19, Pl. 4. Femelle.

(Long. 8 pouces $\frac{1}{2}$. Femelle.) Tête petite, allongée, gibbeuse postérieurement, verdâtre. Prothorax roussâtre, environ de la

longueur de la tête, pas plus large qu'elle, avec une faible impression transversale; mésothorax roussâtre, long d'un ponce et demi, filiforme, armé de fortes épines en dessus et en dessous, en ayant quelques-unes latéralement; métathorax de la longueur de la moitié du mésothorax environ, armé de fortes épines en dessous. Elytres longues de deux pouces, en ovale-allongé, opaques, d'un vert foncé, chargées de taches irrégulières d'un jaunâtre-rosé, avec une grande tache blanche un peu au delà du milieu, et rapprochée du bord antérieur. Ailes longues de quatre pouces, d'un brun d'écaille transparent, avec des taches transversales irrégulières, incolores et transparentes, formant presque des bandes transverses; bord antérieur opaque, de la couleur des élytres, tacheté comme elles, mais d'un rouge carmin à la base. Abdomen d'un jaune un peu orangé, presque cylindrique, se rétrécissant brusquement après le cinquième segment; ce dernier offrant à l'extrémité une protubérance assez prononcée; folioles d'un demi-pouce de long, trigones et dentelées; plaque sousanale cymbiforme, lancéolée, terminée en pointe, unicarénée en dessous, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen. Pattes verdâtres; les antérieures plus longues que les autres, trigones, les cuisses fortement dentées en scie au côté externe, avec quelques autres dents au côté supérieur; jambes dentées au côté externe. Les quatre pattes postérieures fortement dentées, surtout en dessous; tarses antérieurs ayant le premier article presque aussi grand que tous les autres réunis; le quatrième fort court. Palpes conformés comme dans l'*A. Chronus*. Antennes verdâtres, filiformes, pas plus longues que le thorax; articles cylindrés. Femelle.

Le mâle a la tête plus petite; le mésothorax garni en dessus et en dessous de gros tubercules épineux. Elytres marbrées comme celles de la femelle, mais sans tache isolée plus grande que les autres; ces élytres beaucoup plus courtes que dans la femelle.

Nouvelle-Hollande. Mâle et femelle de la collection du Musée d'histoire naturelle. Je possède aussi la femelle.

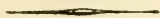
2. ACROPHYLLA CHRONUS. — *Acrophylla Chronus*, Gray, *Synops.*
pag. 39.

Diura Chronus, id. *Entom. of Austral.* pag. 20, Pl. 5, fig. 2.
Femelle.

(Long. 6 pouces $\frac{1}{2}$. Femelle.) Corps d'un jaunâtre-brun. Tête petite, en ovale-allongé, pas plus large que le prothorax; celui-ci

à peine aussi long que la tête. Mésothorax long d'un pouce et demi, filiforme, ayant en dessus quelques tubercules épineux. Métathorax un peu plus long que le prothorax. Elytres de la longueur environ de la moitié du mésothorax, assez étroites, arrondies au bout, opaques, vertes, mêlées de brunâtre; leurs nervures assez bien prononcées. Ailes d'environ un pouce et demi de longueur, d'un brun d'écaille foncé, légèrement transparent, parsemé de taches blanchâtres, transparentes; bord antérieur d'un vert opaque avec des taches brunes, irrégulières vers la base. Abdomen filiforme, se rétrécissant un peu vers l'extrémité; le cinquième segment ayant en dessus, un peu au delà du milieu, une protubérance bien prononcée, un peu aplatie au bout; folioles terminales longues à peu près d'un pouce, étroites, arrondies et presque dilatées à leur extrémité, creusées en gouttière en dessus; plaque sousanale légèrement cymbiforme, et ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen, arrondie au bout. Pattes de la couleur du corps; les antérieures un peu plus longues que les autres, toutes sont dentelées; les quatre jambes postérieures présentant au côté externe une forte dent; tarses ayant le premier article aussi long que tous les autres réunis, le quatrième fort court. Les antennes manquent, mais d'après la figure citée, elles seraient de la couleur du corps, ayant plus d'un pouce de longueur. Femelle.

Nouvelle-Hollande. De la collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.



✱✱ Appendices abdominaux peu ou point prolongés.

== Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

GENRE VI. CYPHOCRANE. — *CYPHOCRANA*,
Aud.-Serv. Encyclop. méthod. tome X. Gray. Brullé.
— *Phasma*, *auctor*.

Pattes épineuses (assez grêles dans les mâles), les antérieures *dentées*; cuisses ni membraneuses, ni folia-

cées ; les antérieures échancrées au côté interne , les quatre dernières dépourvues de crochet épineux.

Abdomen des femelles allongé , presque cylindrique , se rétrécissant vers l'extrémité ; sa plaque sousanale dans ce sexe , très-bombée , cymbiforme , dépassant l'extrémité de l'abdomen : appendices terminaux peu prolongés.

Thorax long : mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes plus ou moins longues , filiformes ou sétacées , multiarticulées.

Trois ocelles plus ou moins distincts.

Tête gibbeuse postérieurement ; grande dans les femelles.

Yeux globuleux , saillants.

Palpes maxillaires ayant le troisième article allongé , plus grand que les deux premiers réunis , le cinquième terminé en pointe obtuse.

Elytres ovalaires , recouvrant plus du tiers des ailes dans les femelles ; petites , ovales et à élévation médiane prononcée , dans les mâles.

Ailes grandes dans les mâles ; celles des femelles toujours plus courtes que l'abdomen.

Corps très-allongé ; celui des mâles grêle et cylindrique.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes assez courtes , filiformes ; la plupart des articles serrés , courts , presque moniliformes. Les quatre pattes postérieures fortement dilatées sur leurs angles. Extrémité inférieure des jambes offrant au côté externe un lobe comprimé , arrondi , bidenté vers le bout. Tarses sans épines ; cinquième article des quatre derniers tarses guère plus long que le premier.
(Espèces américaines?)

(Eurycnème, *Eurycnema*.

(Εὐρος, large; γῆμν, jambe.)

Nota. Nous ne connaissons que des femelles.1. * CYPHOCRANE (Eurycnème) DESSOUS ROUGE. — *Cyphocrana versirubra*.

(Long. 9 à 10 pouces.) Corps verdâtre. Tête un peu rétrécie postérieurement, ayant en dessus des lignes longitudinales brunes. Prothorax de la longueur de la tête environ, avec une légère impression transverse. Mésothorax quatre fois au moins aussi long que le prothorax, cylindrique, un peu rougeâtre, ayant une faible carène médiane, de chaque côté de laquelle on voit cinq ou six épines irrégulièrement placées, chaque flanc ayant un rang d'épines semblables. Dessous du mésothorax en ayant deux rangées longitudinales qui se prolongent sur le dessous du métathorax, lequel est aussi bordé d'épines. Elytres un peu moins longues que le mésothorax, en ovale-arrondi, opaques, sans élévation médiane distincte, vertes, fortement réticulées; leur base ayant une tache longitudinale blanche, et en outre une semblable le long de la côte médiane, vers l'extrémité. Ailes un peu plus courtes que l'abdomen, larges, transparentes, d'un vert-brunâtre; bord antérieur opaque, fortement réticulé, vert en dessus avec la base pourpre; son dessous, ainsi que celui des élytres, d'un rouge pourpré. Abdomen ayant sa plaque sousanale creusée en gouttière en dessus, fortement unicarénée en dessous. Pattes de la couleur du corps, marbrées de vert foncé ou de brunâtre; cuisses antérieures dentées en scie sur leurs angles; les quatre pattes postérieures ayant des épines sur les angles; celles placées au côté interne des jambes postérieures, beaucoup plus fortes. Pattes intermédiaires plus courtes que les autres; les antennes manquent. Femelle.

Cette espèce, très-remarquable par sa taille gigantesque, fait partie de la collection de M. le comte Dejean, où elle est étiquetée du Brésil de la main de Latreille.

2. * CYPHOCRANE (Eurycnème) DESSOUS FASCIÉ. — *Cyphocrana versifasciata*.

(Long. 7 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps verdâtre, un peu luisant. Tête presque lisse. Prothorax environ de la longueur de la tête, avec une

légère impression transverse blanchâtre, et un sillon longitudinal de la même couleur. Mésothorax quatre fois environ aussi long que le prothorax, un peu plus gros que lui, cylindrique, ayant une faible carène médiane, de chaque côté de laquelle il y a des tubercules épineux; chaque flanc portant un rang de tubercules semblables, se prolongeant sur les flancs du métathorax. Dessous du mésothorax et du métathorax avec des bandes transverses brunes, régulièrement espacées; ce dessous ayant en outre deux rangées longitudinales de tubercules épineux. Elytres à peu près de la longueur du mésothorax, en ovale-arrondi, opaques, avec une très-faible élévation médiane, fortement réticulées, et d'un vert uniforme en dessus et en dessous. Ailes ne recouvrant que les quatre premiers segments de l'abdomen, fort transparentes, incolores, à nervures jaunâtres; bord antérieur opaque, fortement réticulé, vert en dessus et en dessous. Abdomen ayant sa plaque anale lancéolée, dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. Appendices terminaux de celui-ci un peu plus courts que la plaque sousanale, rétrécis à la base, sinués latéralement à l'extrémité, celle-ci tronquée brusquement; ces appendices composés chacun de trois folioles réunies par l'un de leurs côtés. Pattes de la couleur du corps, tachées de brunâtre; cuisses antérieures dentées en scie sur chacun de leurs angles; les quatre pattes postérieures fortement dentées sur leurs trois angles, surtout en dessous; jambes intermédiaires et postérieures munies à l'extrémité de petites dilatations analogues au lobe comprimé des jambes postérieures. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. le comte Dejean.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes longues, sétacées; articles minces, cylindracés, augmentant graduellement de longueur à partir du cinquième. Les quatre pattes postérieures sans dilatation; tarses ayant leurs deux premiers articles épineux en dessous sur les côtés dans les femelles, simplement ciliés dans les mâles, le cinquième dans les quatre derniers, presque aussi long que tous les autres réunis dans

les femelles; ce même article plus court que le premier dans les mâles; tarsi antérieurs de ce dernier sexe ayant leur premier article plus long qu'aucun des autres.

(Espèces asiatiques.)

(Cyphocrane vraie, *Cyphocrana propria dicta.*)

3. CYPHOCRANE EMPUSE. — *Cyphocrana Empusa*, Gray,
Synops. pag. 35.

Phasma Empusa, Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 12, n° 10.

Phasma gigas, Stoll, Spect. et Mant. Pl. I, fig. 1. Femelle.

(Long. 7 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps brun verdâtre. Prothorax à peu près de la longueur de la tête et de sa largeur, avec une impression transverse prononcée. Mésothorax environ trois fois plus long que le prothorax, un peu rétréci antérieurement, portant des tubercules placés assez irrégulièrement. On voit sur chacun des flancs une rangée de tubercules semblables, qui se prolonge sur les flancs du métathorax; le dessous du mésothorax offre des tubercules analogues. Elytres à peu près de la longueur du prothorax et du mésothorax réunis, opaques, fortement réticulées, ayant latéralement une gibbosité prononcée; elles sont verdâtres, avec la moitié antérieure brune; l'extrémité est aussi de cette couleur. Femelle.

Indes-Orientales. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de celle de M. le comte Dejean; l'individu de cette dernière a été rapporté par M. Lesson.

4. CYPHOCRANE GÉANTE. — *Cyphocrana gigas*, Aud.-Serv.
Encycl. méth. tom. X, pag. 445.

Gray, *Synops.* pag. 35.

Gryllus (Mantis) gigas, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 109.

Mantis gigas, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 625, n° 2,

(en retranchant le synonyme de Stoll, Pl. I, fig. 1, qui appartient à la Cyphocrane Empuse.)

Phasma gigas, Stoll, Spect. et Mant. Pl. II, fig. 5.

— Fab. *Entom. syst. supplém.*

— Lichtenst. Monog. des Mant., pag. 11, n° 9.

(Long. 6 pouces $\frac{1}{2}$ au moins.) Tête et corps d'un vert foncé,

plus ou moins brunâtre, du moins dans les individus depuis longtemps desséchés. Prothorax un peu moins long que la tête, en carré-long, un peu inégal, avec une impression transverse presque semicirculaire placée à peu près au milieu, et ne s'étendant pas au delà du disque. Mésothorax légèrement unicaréné au milieu; de chaque côté de cette carène il y a une rangée longitudinale de gros tubercules arrondis, peu élevés, assez mal alignés; au delà de cette rangée on en voit deux autres formées de tubercules analogues, mais plus petits. Le mésothorax et le métathorax ont en dessous des tubercules épars, peu élevés, et de plus les flancs sont bordés latéralement de très-petits tubercules épineux. Elytres de couleur uniforme, verdâtres, opaques, longues de vingt lignes, arrondies au bout, très-fortement réticulées. Ailes très-amplées, arrondies, un peu moins longues que l'abdomen, transparentes, chargées de nombreuses taches carrées, d'inégale grandeur, formant presque six bandes transversales fort irrégulières. Nervures longitudinales bien saillantes, nervures transversales peu prononcées; bord antérieur verdâtre, opaque, large de près de six lignes, fortement réticulé, absolument comme les élytres. Abdomen très-allongé; ses appendices terminaux longs de trois lignes, presque en carré-long, arrondis et un peu élargis à l'extrémité. Plaque sousanale cymbiforme, rugueuse, fortement unicarénée au milieu, pointue et relevée au bout, dépassant sensiblement la plaque suranale. Antennes et pattes de la couleur du corps; les quatre cuisses postérieures et les quatre dernières jambes chargées en dessous d'épines assez fines, mais fort nombreuses. Femelle.

Le mâle n'a que trois pouces et demi (mais l'extrémité de l'abdomen manque); les antennes, quoiqu'incomplètes, atteignent la base des élytres. Tête ayant postérieurement des indications de stries longitudinales. Prothorax un peu plus court et un peu moins large que la tête, presque carré, un peu rétréci en avant, inégal; son impression transverse légèrement marquée; il a deux petites épines au bord antérieur; mésothorax finement épineux sur ses flancs, offrant en dessus et en dessous des tubercules placés irrégulièrement; ceux du dessous plus petits. Elytres longues de six lignes à peu près, d'un brun verdâtre uniforme. Ailes de deux pouces sept lignes de long; bord antérieur d'un vert foncé, à nervures transverses blanches.

Des Moluques. La femelle de la collection de M. Marchal; le mâle de celle du Muséum d'histoire naturelle,

Nota. J'ai cru devoir rapporter le mâle ci-dessus, plutôt à la C. Géante qu'à la C. Empuse, à cause de la couleur uniforme des élytres. Au reste ces deux espèces pourraient bien n'être qu'une variété l'une de l'autre, ainsi que Stoll l'a pensé.

5. *CYPHOCRANE ? PIEDS PONCTUÉS. — *Cyphocrana ? punctipes*.

(Long. plus de 4 pouces.) Je place cette belle espèce avec doute dans ce genre, parce que l'unique individu que je connais est privé de tête, et que l'abdomen est mutilé au bout. Corps lisse, d'un vert sombre. Prothorax court; mésothorax long d'un pouce, presque cylindrique, s'élargissant insensiblement vers l'extrémité; chargé en dessus de longues épines noirâtres, très-pointues, au nombre de douze à quinze, dispersées sans ordre; le dessous du mésothorax en offre un pareil nombre à peu près, mais plus petites. Métathorax ayant neuf à dix lignes de longueur, armé en dessous, et en outre latéralement, d'épines analogues à celles du mésothorax. Elytres longues de cinq lignes, ovalaires, opaques, avec une élévation médiane assez prononcée; elles sont verdâtres, distinctement réticulées, et presque entièrement bordées de blanchâtre. Ailes amples, moins longues que l'abdomen, peu transparentes, brunâtres, avec une multitude de petites taches blanchâtres, transparentes; bord antérieur opaque, large, rougeâtre; sa partie externe assez largement blanchâtre: immédiatement au-dessous il y a une bande longitudinale d'un bleu d'acier bruni, n'occupant que la moitié postérieure de la longueur de l'aile, et chargée de trois taches jaunâtres alignées, assez également espacées. Abdomen lisse, luisant, grêle, cylindrique (son extrémité est en partie détruite). Pattes de la couleur du corps, fortes, surtout les postérieures. Toutes les cuisses parsemées, en dessus comme en dessous, d'un grand nombre de petits points calleux, luisants, d'un blanc d'ivoire; on en remarque aussi quelques-uns sur les jambes; les cuisses, fortement canaliculées en dessous, ont les deux bords de ce canal armés d'épines fortes, très-pointues; le dessus des cuisses offre aussi des épines, mais un peu plus faibles; jambes un peu dilatées, les antérieures surtout; celles-ci mutiques; les quatre dernières dentelées en dessous, notamment les postérieures. Mâle ?

Communiquée par M. Marchal, à qui elle a été donnée comme venant des côtes d'Afrique.

GENRE VII. PLATYCRANE. — *PLATYCRANA*, Gray.
Cyphocrana, Brullé. — *Mantis*, *Phasma*, *auctor*.

Pattes épineuses, assez courtes dans les mâles, les antérieures non dentées; cuisses ni membraneuses, ni foliacées; les deux premières échancrées à la base du côté interne, les quatre autres sans crochet épineux.

Abdomen des femelles sans appendices terminaux apparents; cylindrique. Plaque sousanale *dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen, pointue au bout, creusée en gouttière en dessus, unicarénée en dessous*. Abdomen des mâles, ayant ses trois dernières plaques ventrales convexes et formant par leur réunion une massue analogue à celle des Phasmes du même sexe.

Thorax long, lisse ou raboteux, mais sans épines prononcées. Mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax. Métathorax *mutique*.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées.

Ocelles nuls.

Elytres et ailes *complètes dans les deux sexes*; élytres des mâles beaucoup plus petites que celles des femelles.

Tête forte et très-convexe dans les femelles.

Yeux saillants.

Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen dans les mâles; notablement plus courtes que lui dans les femelles.

Corps allongé.

1. PLATYCRANE MACULÉE. — *Platycrana maculata*, Gray, *Synops.* pag. 36 (en excluant les synonymies de Fabricius, qui appartiennent à la *Phasma necydaloïdes*, n° 6).

Mantis maculata, Oli. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 636, n° 56.

Mantis cylindrica, *id.* pag. 626, n° 4.

Phasma necydaloïdes, Stoll., *Spect. et Mant. Pl.* III, fig. 8, femelle; Pl. IV, fig. 11, mâle.

Phasma navium, Licht. Monog. des Mant. pag. 13, n° 11 (en rejetant la synonymie de Linné et de Fabricius, qui appartiennent à la *Phasma neocydaloides*, n° 6).

(Long. 6 pouces au moins, femelle). Corps d'un brun jaunâtre. Tête arrondie, fortement convexe en dessus et postérieurement ; elle a en dessus quelques lignes longitudinales brunes. Yeux noirs. Mésothorax quatre ou cinq fois plus long que le prothorax, distinctement tuberculé, ayant une carène dorsale longitudinale peu prononcée. Elytres environ de la longueur des trois quarts du mésothorax, d'un vert opaque, un peu rosé vers la base, en ovale pointu : élévation médiane, légère et placée vers la base. Ailes guère plus longues que la moitié de l'abdomen, d'un brun d'écaille transparent, parsemé d'un grand nombre de taches irrégulières, hyalines, blanchâtres, presque alignées en bandes transversales ; bord antérieur d'un vert opaque, teinté de rougeâtre, notamment vers la base. Antennes et pattes de la couleur du corps ; celles-ci épineuses. Femelle.

D'Amboine. Ma collection.

Nota. Nous n'avons point vu le mâle, et la description ci-dessus n'a été faite que sur un individu très-mutilé.

2. PLATYCRANE VERDOYANTE. — *Platycrana viridana*, Gray, *Synops.* pag. 36.

Mantis viridana, Oli. Encycl. méth. tom. VII, pag. 636, n° 60.

Phasma Jamaicensis, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VI, fig. 20. Femelle. 21. Mâle.

(Long. 4 pouces et demi. Femelle.) Corps d'un vert jaunâtre. Prothorax plus court que la tête. Mésothorax environ quatre fois aussi long que le prothorax, en carré long, un peu rétréci en devant, ayant latéralement un bord aplati. Elytres plus courtes que le mésothorax, d'un vert opaque, sans élévation médiane distincte, irrégulièrement réticulées, et paraissant rugueuses. Ailes un peu plus longues que la moitié de l'abdomen, arrondies. Bord antérieur large, d'un vert opaque, un peu rosé à la base ; le reste de leur étendue jaunâtre et transparent. Pattes de la couleur du corps. Les quatre dernières cuisses dentées en dessous. Antennes de la longueur du corps. Femelle.

D'Amérique ?

3 * PLATYCRANE JOLIE. — *Platycrana venustula*.

(Long. 2 pouces approximativement.) Dessus du corps vert, lisse ; le dessous brunâtre. Flancs du métathorax d'un vert-pré, finement lisérés de blanc à leur partie inférieure. Tête d'un vert-pré en dessus, blanchâtre latéralement et à la partie antérieure, autour de l'insertion des antennes ; vertex muni de deux tubercules prononcés, entourés de quelques autres plus petits. Prothorax blanchâtre latéralement, ayant au milieu une impression transverse blanchâtre, et antérieurement deux tubercules ou épines mousses ; sa partie postérieure a deux faibles tubercules. Mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax, blanchâtre latéralement à ses deux extrémités, avec trois tubercules ou épines mousses très-rapprochées ; les deux antérieures presque réunies. Elytres petites, moins longues que la moitié du mésothorax, d'un vert-pré opaque ; leur bord antérieur brunâtre, teinté de blanchâtre vers la base ; élévation médiane assez prononcée. Ailes probablement aussi longues que l'abdomen (l'extrémité de celui-ci manque), blanchâtres et transparentes, à nervures longitudinales, d'un vert jaunâtre ; bord antérieur d'un vert-pré, opaque, avec un liséré brun, suivi d'une ligne longitudinale blanche. Pattes de la couleur du corps (les postérieures manquent). Cuisses intermédiaires épineuses en dessous, notamment vers l'extrémité. Antennes vertes, du moins à la base (le reste manque).

De Cuba. Collection de la Société entomologique de France (1).

GENRE VIII. * MONANDROPTERE. — *MONANDROPTERA*.

(Μόνος, seul ; ἀνὴρ, mâle ; πτερὸν, aile.)

Pattes épineuses, assez longues ; cuisses et jambes d'égale grandeur ; cuisses ni membraneuses ni foliacées, anguleuses, peu épaisses, point canaliculées en dessous ou l'étant à peine, les antérieures échancrées au côté

(1) Cette collection fait partie aujourd'hui de celle du Muséum d'histoire naturelle.

interne , les quatre autres sans crochet épineux , mais armées en dessous d'épines fortes , notamment les cuisses postérieures ; jambes comprimées , les deux dernières munies à l'angle interne de cinq ou six épines courtes , pointues , épaisses à la base.

Abdomen très-long , étroit et cylindrique dans les mâles , sensiblement plus large dans les femelles ; examiné en dessus , il est composé de neuf segments dans les deux sexes , y compris la plaque suranale , qui n'est pas dépassée par la sousanale : on voit au bout deux courts appendices ; les trois derniers segments sont évidemment plus courts que les précédents.

Thorax long , assez lisse. Prothorax court , carré , presque aussi long que la tête. Mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax , presque cylindrique , allant en s'élargissant vers l'extrémité. Métathorax *bordé d'épines latéralement.*

Antennes longues , multiarticulées , sétacées.

Ocelles nuls.

Elytres *longues dans les mâles* , recouvrant dans le repos *le tiers des ailes à peu près* , ayant une élévation médiane bien prononcée ; elles sont *nulles dans les femelles.*

Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen dans les mâles , *nulles dans les femelles.*

Tête un peu bombée en dessus , plus large que le prothorax.

Yeux assez gros , globuleux , très-saillants , notamment ceux des mâles.

Palpes assez courts , grêles dans les mâles ; les maxillaires ayant leurs deux premiers articles courts ; les trois autres presque égaux entr'eux , un peu comprimés , le terminal finissant en pointe ; l'article pénultième des labiaux plus large que le dernier.

Corps allongé.

1° MONANDROPTÈRE ARMÉE. — *Monandroptera inuncans*.

(Long. 2 pouces et demi au moins.)

Femelle. Thorax et abdomen beaucoup plus larges que ceux du mâle, et d'une nuance verdâtre. Métathorax muni latéralement de petits tubercules épineux plus saillants que dans le mâle. Pattes d'un gris cendré. Cuisses avec une série longitudinale de petits points enfoncés : elles sont entreconpées, ainsi que les jambes, de bandes transverses noirâtres, ordinairement bien distinctes. Point d'ailes ni d'élytres. Pour le reste, elle ressemble au mâle.

Mâle. Corps filiforme, verdâtre. Tête de la largeur du prothorax, un peu gibbeuse postérieurement, lisse ; sa partie postérieure avec six lignes étroites, noirâtres, distinctes ou peu prononcées. Prothorax presque carré, aussi long que la tête, ayant une impression transverse au centre et une autre longitudinale, ce qui forme une croix plus ou moins distincte. Mésothorax lisse, trois fois aussi long que le prothorax. Elytres ovalaires, réticulées, opaques, assez grandes, un peu plus longues que le mésothorax ; d'un vert grisâtre ou couleur de feuille morte, avec un large bord antérieur blanchâtre. Ailes presque aussi longues que l'abdomen, transparentes, tachetées d'un brun d'écaille : bord antérieur un peu opaque, l'extrémité un peu plus claire ; il est d'un brun rougeâtre, avec une tache noire allongée occupant la base. On voit en dessous, vers l'extrémité du métathorax, au dessus des hanches postérieures, une tache ronde, noire, luisante. Pattes de la couleur du corps, les antérieures plus longues que les autres ; les intermédiaires plus courtes que les postérieures. Cuisses intermédiaires ayant en dessous, tout à fait à l'extrémité, quelques épines. Hanches postérieures épineuses. Cuisses postérieures armées en dessous de fortes épines ; les deux dernières jambes en ont aussi quelques-unes en dessous au côté interne. Antennes de la couleur du corps.

Île-de-France. Le mâle de la collection de M. le comte Dejean. M. Marchal a pris les deux sexes pendant son long séjour dans cette île, toujours à la même époque, dans les mêmes localités, et quelquefois placés ensemble sur les Goyaviers. Je dois à sa générosité les deux sexes. Cette espèce varie pour la grandeur.

GENRE IX. RHAPHIDÈRE. — *RHAPHIDERUS* (1).*Acanthoderus*, Gray. — *Cyphocrana*, Brullé.

(ῥαφίς, aiguillon; δέρον, cou.)

Pattes épineuses, assez longues; cuisses et jambes d'égale grandeur : cuisses ni membraneuses, ni foliacées; anguleuses, peu épaisses, point canaliculées en dessous, ou l'étant à peine; les antérieures non dentées, légèrement échancrées à la base du côté interne; les quatre dernières sans crochet épineux, mais pourvues en dessous d'épines bien distinctes, surtout celles des cuisses postérieures; les deux dernières jambes dentées intérieurement, plus fortement dans les femelles.

Abdomen à appendices terminaux fort courts, à peine sail-lants. Il est cylindrique dans les mâles, avec les trois dernières plaques ventrales, épaisses, convexes; dans les femelles il a une forme ovale, est un peu convexe en dessus et fort élargi jusqu'aux trois quarts. Examiné en dessus, on compte dans les deux sexes neuf segments bien distincts, la plaque suranale comprise; plaque sousanale ne dépassant pas l'extrémité du ventre; les trois derniers segments évidemment plus courts que les précédents.

Thorax long, épineux. Mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax; celui-ci carré, avec *des tubercules épineux*, dont quatre disposés régulièrement et en carré. Flancs du mésothorax et du métathorax dilatés, principalement dans les femelles, bordés d'épines nombreuses et serrées, plus fortes dans les femelles que dans les mâles.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées.

(1) Je me vois forcé de changer le nom d'*Acanthoderus*, donné à ce genre par M. Gray, parce que cette dénomination a été appliquée antérieurement à un genre de Coléoptères Longicornes.

Ocelles nuls.

Corps allongé, entièrement dépourvu d'ailes et d'élytres à l'état adulte dans les deux sexes (1).

Tête petite dans les mâles; assez forte et un peu bombée en dessus dans les femelles.

Yeux petits, saillants.

I. RHAPHIDÈRE SCABRE. — *Rhaphiderus scabrosus*.

Bacteria scabrosa, Guér. Iconogr. Pl. 53, fig. 4. Mâle.

Acanthoderus scabrosus, Gray, Synops. pag. 14. Mâle.

— Griff. An Kingd. Pl. 110, fig. 4. Mâle.

(Long. 2 pouces et demi. Mâle.)

Femelle. Thorax et abdomen beaucoup plus larges que ceux du mâle. Elle est entièrement d'un vert tendre avec une bande longitudinale jaune, bordant les côtés du disque avant l'expansion latérale; cette bande n'occupant que les trois quarts de la longueur. La tête, d'un vert tendre, offre postérieurement quelques lignes noirâtres à peine distinctes.

Mâle. Corps étroit, cylindrique, d'un vert foncé brillant, quelquefois nuancé de rougeâtre. Tête de la couleur du corps, rayée longitudinalement de noirâtre à sa partie postérieure.

Dans les deux sexes, le mésothorax porte des tubercules épineux sur son disque en nombre variable, formant presque une double rangée. Métathorax lisse et mutique en dessus; le dessous, ainsi que celui du mésothorax, est parsemé de tubercules épineux assez petits. Les quatre cuisses postérieures ont plusieurs épines sur leur angle interne supérieur. Antennes et pattes de la couleur du corps.

Ile-de-France. J'ai le mâle de la collection Latreille, étiqueté de sa propre main; et M. Marchal m'a fait don d'un second individu. MM. Dejean et Lefebvre le possèdent aussi. La femelle, de la collection de M. Marchal.

(1) Je ne donne ce caractère que d'après l'assertion d'un entomologiste très-zélé pour la science, M. Marchal, qui, ayant habité pendant dix ans l'Ile-de-France, m'a affirmé que les deux sexes n'obtenaient jamais des organes de vol, et qu'un de ses amis, M. Gustave Mayer, avait trouvé mâle et femelle accouplés dans cet état. La femelle paraît être plus rare que le mâle.

Nota. M. Brullé, élève des doutes sur l'existence de ce genre ; il pense que les espèces dont M. Gray le compose ne sont peut-être que des larves de *Ctenomorpha* du même auteur. Ce dernier genre ne paraît renfermer, d'après l'opinion de M. Brullé, que des mâles de *Cyphocranes*.

Quant à l'espèce servant de type, le témoignage de M. Marchal détruit entièrement la manière de voir de M. Brullé.

GENRE X. DIAPHÉROMÈRE. — *DIAPHEROMERA*,
Gray. — *Spectrum*, Say.

Pattes longues ; cuisses ni membraneuses ni foliacées ; les antérieures échancrées au côté interne ; les quatre dernières armées en dessous d'un crochet unique, spiniforme, recourbé ; cuisses intermédiaires renflées dans les mâles.

Abdomen plus court que le thorax ; ses appendices terminaux non prolongés.

Thorax long ; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées.

Tête médiocre.

Yeux saillants.

Ocelles nuls.

Corps filiforme dans les mâles, un peu épais dans les femelles.

Nota. On ne connaît que des individus aptères.

1. DIAPHÉROMÈRE DE SAY. — *Diapheromera Sayi*, Gray, *Synops.* pag. 18.

Spectrum femoratum, Say, *Americ. entom.* III, Pl. 37.

(Long. 2 pouces 3 lig.) Corps d'un vert brunâtre, lisse et luisant. Tête ayant de chaque côté, au-dessus des yeux, deux petites lignes longitudinales blanchâtres. Pattes de la couleur du corps ; les intermédiaires plus courtes que les autres ; cuisses sen-

Translated on card on next page.

siblement annelées de brun et de jaune brunâtre, ayant des lignes longitudinales élevées. Cuisses postérieures rembrunies à l'extrémité, ayant en dessous, près du bout, ainsi que les intermédiaires, une forte épine recourbée vers l'extrémité de la cuisse. Antennes aussi longues que le corps et de sa couleur. Mâle.

La femelle nous est inconnue. Suivant M. Gray, son corps est cendré, robuste, un peu épais; et ses cuisses intermédiaires grêles.

De New-Yorck. Le mâle de la collection de M. Lefebvre.

GENRE XI. PHIBALOSOME. — *PHIBALOSOMA*,
Gray.

Pattes assez longues, sans épines : cuisses ni membraneuses, ni foliacées; les antérieures échancrées au côté interne; elles ont, postérieurement, une échancrure ainsi que les cuisses intermédiaires, et portent quelques tubercules à leurs angles; tarses à premier article un peu plus long que tous les autres réunis; le quatrième très-petit.

Abdomen filiforme, sans appendices terminaux prolongés; dessous du septième segment grossissant brusquement; plaque sousanale insérée à l'extrémité de ce segment, globuleuse à sa base, resserrée ensuite brusquement, *et très-prolongée au delà de l'abdomen* : creusée en gouttière en dessus, unicarénée en dessous, arrondie à l'extrémité (1).

Thorax fort long; mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax.

(1) Cette plaque sousanale a de l'analogie avec les plaques cymbiformes de beaucoup de femelles de cette Famille, mais l'insertion de cette plaque au septième segment et non au sixième, nous porte à considérer nos individus comme mâles (voyez les généralités).



[illegible]

Antennes longues, multiarticulées, sétacées, un peu velues, atteignant au moins la moitié de la longueur du corps; premier article long, cylindrique, un peu plus gros que les suivants.

Tête petite, pas plus large que le prothorax, gibbeuse postérieurement.

Yeux gros, globuleux, très-saillants.

Ocelles nuls.

Elytres petites, avec une élévation médiane prononcée.

Ailes linéaires, plus courtes que l'abdomen.

Nota. Nous ne connaissons pas de femelles.

1. PHIBALOSOME DE LE PELETIER. — *Phibalosoma Le Peletieri*, Gray, *Synops.* pag. 42.

(Long. 5 pouces $\frac{1}{2}$ environ. Mâle.) Corps d'un cendré verdâtre; vertex parsemé de tubercules nombreux, distincts. Prothorax pas plus long que la tête, avec un faible sillon longitudinal et une impression transversale au milieu, muni de petits tubercules; mésothorax long de treize lignes, filiforme, avec une carène dorsale longitudinale, et parsemé en dessus et en dessous de nombreux tubercules; métathorax moins long d'un tiers environ que le mésothorax, un peu plus gros que lui, lisse en dessus, muni en dessous de quelques tubercules; tous ces tubercules sont d'un noir luisant. Dessous du thorax généralement tacheté de blanchâtre. Elytres longues de près de quatre lignes, avec une forte élévation médiane; elles sont opaques, verdâtres, tachetées de brun et de blanchâtre. Ailes ayant deux pouces un quart de longueur, très-transparentes et incolores; bord antérieur légèrement opaque, verdâtre, tacheté de brunâtre et de blanchâtre. Abdomen lisse en dessus, tacheté de brunâtre et de blanchâtre en dessous, offrant quelques tubercules très-petits, noirs et luisants. Pattes et antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

GENRE XII. *NÉCROSCIE. — *NECROSCIA*.

(Νεκρός, mort; σκιά, ombre.)

Pattes sans épines, simples, grêles, longues, à peu près de grandeur égale; cuisses ni membraneuses ni foliacées; comprimées ainsi que les jambes; cuisses antérieures sans échancrure bien prononcée; tarses grands, allongés; premier article aussi long que les quatre autres réunis; le terminal ayant deux crochets aigus, munis d'une pelote dans leur entre-deux.

Abdomen très-allongé, cylindrique, terminé de chaque côté par un très-court appendice, assez élargi, arrondi au bout; extrémité de l'abdomen un peu amincie dans les femelles, avec la plaque sousanaïe cymbiforme, finissant en pointe et ne dépassant pas le bout de l'abdomen; dans les mâles cette extrémité est brusquement renflée et porte en dessous deux filets courts.

Thorax à peu près cylindrique, allongé. Prothorax court, un peu dilaté de chaque côté; mésothorax ayant à peu près trois fois la longueur du prothorax, allant un peu en s'élargissant vers l'extrémité; le dessus ordinairement tricaréné.

Antennes très-longues, multiarticulées, sétacées; un peu distantes à leur base; premier article assez long, cylindrique, le second plus court, peu renflé.

Ailes fort amples dans les deux sexes, de la longueur de l'abdomen; leur bord antérieur opaque, ordinairement de la couleur des élytres.

Tête petite, *en carré long*; vertex un peu convexe.

Yeux arrondis, assez grands, fort saillants.

Ocelles distincts ou point apparents.

Elytres petites; leur bord extérieur assez anguleux; elles ont une élévation médiane plus ou moins prononcée.

Corps grêle, surtout dans les mâles.

Il m'a paru nécessaire de créer ce nouveau genre pour y placer sept nouvelles espèces de l'île de Java, douées d'une forme élégante et de couleurs plus élégantes encore. La longueur du thorax et la ténuité du corps les rapprochent des mâles *Platycranes*; cependant elles s'éloignent notablement de ce genre par la similitude qui existe entre les deux sexes et par les pattes entièrement mutiques; ces derniers caractères leur sont communs avec les *Phasmes* proprement dites, et la conformation des organes sexuels est tout à fait analogue; mais les *Phasmes* ont le thorax court, ce qui leur donne un faciès différent de celui des *Nécroscies*: celles-ci sont plus sveltes, plus grêles dans toutes leurs proportions; les cuisses antérieures ne sont pas aussi fortement échancrées à la base que celles des *Phasmes*; leur thorax est allongé, surtout le mésothorax qui a une forme particulière: un peu dilaté à sa partie postérieure, il offre trois carènes, une dorsale, les autres latérales. Enfin les vraies *Phasmes* nous paraissent propres à l'Amérique, tandis que les *Nécroscies* semblent n'habiter que Java ou les îles environnantes.

PREMIÈRE DIVISION.

Trois ocelles très-distincts, rapprochés en triangle sur le front.

1. *NÉCROSCIE ENFUMÉE. — *Necroscia fumata*.

(Long. près de 3 poncees.) Ocelles très-distincts. Tête et prothorax d'un vert de gris rayé de noir. Mésothorax trois fois plus long que le prothorax, d'un verdâtre uniforme. Elytres longues de trois lignes au moins, d'un vert de gris rayé de noir; leur élévation médiane bien prononcée et noire. Ailes transparentes, mais enfumées; bord antérieur opaque, d'un vert de gris rayé de noir longitudinalement. Abdomen verdâtre, faisant plus des deux tiers de la longueur totale du corps. Cuisses, jambes et tarses avec de nombreux anneaux alternativement verts et bruns (les antennes manquent). Femelle.

Le mâle diffère par sa taille plus petite, plus svelte; les élytres

notablement plus courtes ; les cuisses antérieures sont à peine échancrées à la base.

De Java. Ma collection.

2. *NÉCROSCIE AILES ROSES. — *Necroscia roseipennis*.

(Long. plus de deux pouces $\frac{1}{2}$.) Ocelles distincts. Dessus de la tête et du prothorax d'un vert foncé, et rugueux ; la première canaliculée au milieu postérieurement. Mésothorax trois fois plus long que le prothorax, ayant trois carènes, une dorsale et deux latérales. Elytres vertes, courtes, n'ayant guère que deux lignes : élévation médiane prononcée et blanchâtre. Ailes transparentes, d'un joli rose tendre ; bord antérieur opaque et vert. Abdomen d'un vert jaunâtre, aminci vers l'extrémité ; ses deux appendices terminaux courts, épais. Pattes vertes ; cuisses antérieures distinctement échancrées à la base. Femelle.

Le mâle est d'un tiers plus petit ; grêle dans toutes ses proportions ; antennes vertes ; notablement plus longues que le corps.

De Java. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Ocelles nuls, ou du moins indistincts.

3. *NÉCROSCIE CHLOROTIQUE. — *Necroscia chlorotica*.

(Long. 3 pouces au moins.) Corps d'un jaune sale ; tête assez étroite et allongée ; sa partie postérieure ayant quelques lignes longitudinales très-fines et noirâtres. Thorax granuleux, offrant plusieurs lignes semblables à celles de la tête, mais peu distinctes ; unicaréné de chaque côté ; en dessous on voit quelques petites taches noirâtres, ponctiformes. Mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax. Elytres longues de deux lignes au moins, d'un jaune sale ; élévation médiane prononcée. Ailes amples, hyalines, avec un reflet rosé bien sensible ; bord antérieur opaque, d'un jaune sale, parsemé d'atômes noirâtres. Abdomen lisse. Antennes et pattes de la couleur du corps, ces dernières un peu tachetées d'obscur. Cuisses antérieures assez profondément échancrées à la base. Femelle.

De Java. Ma collection.

4. *NÉCROSCIE CHLORIS. — *Necrosia Chloris*.

(Long. plus de 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Tête et thorax de couleur verte, rugueux en dessus. Mésothorax ayant trois fois au moins la longueur du prothorax, avec trois carènes, une dorsale et deux latérales. On voit de chaque côté de la tête une ligne longitudinale blanche postérieure, atteignant jusqu'à l'œil. Elytres vertes, ayant plus de deux lignes de long; élévation médiane prononcée et blanchâtre. Ailes transparentes, à reflet un peu rosé; bord antérieur opaque, d'un vert tendre. Abdomen d'un vert jaunâtre, rétréci vers l'extrémité qui est verte. Les pattes et les antennes manquent. Femelle.

De Java. Ma collection.

5. *NÉCROSCIE QUATRE MOUCHETURES. — *Necrosia quadriguttata*.

(Long. plus de 2 pouces.) Tête d'un vert tendre; bouche jaune. Thorax vert, un peu rugueux; mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax, offrant une carène dorsale et deux latérales. Elytres longues de deux lignes et demie, vertes; leur élévation médiane bien prononcée, ayant de chaque côté un point jaune, arrondi. Ailes transparentes, d'un rose vif; bord antérieur opaque, d'un vert-pré. Abdomen d'un vert jaunâtre, ainsi que les pattes et la base des antennes (le reste manque). Cuisses antérieures sans échancrure distincte à leur base. Mâle.

De Java. Ma collection.

6. *NÉCROSCIE VINEUSE. — *Necrosia vinosa*.

(Long. plus de 2 pouces.) Corps presque lisse, entièrement d'un brun rougeâtre, imitant certaines écorces d'arbre. Mésothorax ayant, à peu de chose près, trois fois la longueur du prothorax, offrant au milieu une faible carène. Elytres longues de deux lignes au moins, de la couleur du corps; leur élévation médiane fort prononcée, rendant presque chaque élytre conique. Ailes un peu transparentes, d'un rougeâtre lie de vin; bord antérieur opaque, et de cette même couleur. Les pattes et les antennes manquent dans notre unique individu, sauf quelques faibles rudiments, qui font présumer qu'elles sont de la couleur du corps. Mâle.

De Java. Ma collection.

7. * NÉCROSCIE RAYÉE. — *Necroscia vittata*.

(Long.....), probablement 2 pouces au moins.

L'individu unique, en ma possession, est fort mutilé, manquant d'élytres, d'antennes, de pattes et d'une partie de l'abdomen. Corps lisse; tête assez grande. Prothorax un peu différent de celui des autres Nécroscies; il est très-lisse, cylindrique, point dilaté sur les côtés. Mésothorax n'ayant guère plus de deux fois la longueur du prothorax. Tête et thorax verts; la première ayant en dessus deux bandes longitudinales jaunâtres, se prolongeant sur le thorax, et de plus une autre petite bande de même couleur, de chaque côté, en arrière des yeux, placée au centre d'une bande luisante d'un vert noirâtre qui longe le thorax jusqu'à la base des élytres. Ailes transparentes, obscures, à l'exception de leur base, avec un très-faible reflet rosé; bord antérieur opaque; sa marge extrême vert pré; vient ensuite une bande longitudinale brunâtre, suivie d'une autre bande jaunâtre. Abdomen d'un vert jaunâtre, offrant quelques traces de lignes longitudinales vertes. Dessous du corps d'un vert jaunâtre uniforme.

De Java. Ma collection.

GENRE XIII. CLADOXÈRE. — *CLADOXERUS*, Aud.-Serv. (Encyclop. méth. tome X.) Gray. Brullé.

Pattes sans épines; les antérieures plus longues que les autres; cuisses ni membraneuses, ni foliacées; les antérieures échancrées au côté interne.

Abdomen filiforme, allongé, son extrémité dilatée en dessous, sans appendices terminaux prolongés. Plaque sousanale ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen; deux petits filets allongés et coniques dans les mâles.

Thorax cylindrique: mésothorax ayant quatre fois la longueur du prothorax.

Antennes très-longues, multiarticulées, sétacées; premier article cylindro-conique; le second globuleux.

Ailes courtes, entièrement transparentes, ne recouvrant guère que la moitié de l'abdomen.

Tête petite, *presque triangulaire, rétrécie postérieurement.*

Yeux saillants.

Ocelles nuls.

Elytres petites, ovales.

Corps grêle, très-long.

Nota. Nous ne connaissons que des mâles.

1. CLADOXÈRE GRÊLE. — *Cladoxerus gracilis*, Encycl. méth.
tom. X, pag. 445, n^o 1.

(Pl. 7. Mâle.)

Gray, *Synops.* pag. 42.

(Long. 3 pouces au moins.) Corps lisse, d'un brun verdâtre ; vertex ayant deux bandes longitudinales d'un brun jaunâtre. Prothorax à peine aussi long que la tête. Métathorax guère plus court que le mésothorax. Elytres ayant au plus une ligne et demie de long, verdâtres avec une ligne longitudinale médiane, étroite, brunâtre. Ailes atteignant plus de la moitié de l'abdomen, obscures et transparentes ; bord antérieur très-étroit, peu opaque, d'une nuance plus foncée que le reste de l'aile. Pattes de la couleur du corps, les antérieures aussi longues que lui. Antennes d'un brun verdâtre. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XIV. BACILLE. — *BACILLUS*, Latr. Gray.
Brullé. — *Phasma*, auctor.

Pattes assez courtes ; les antérieures plus grandes que les autres ; cuisses ni membraneuses, ni foliacées, souvent dentées en dessous ; les antérieures échancrées au côté interne.

Abdomen filiforme, terminé presque en pointe, sans appendices terminaux prolongés (1). Plaque sousanaï ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen.

(1) Dans les mâles, selon M. Brullé, il y aurait au bout, deux filets courts et coniques, comme dans les Cladoxères de ce sexe.

Thorax long, cylindrique; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes courtes, de dix-neuf à vingt-deux articles dans les femelles (1); le premier large; le second court, étroit; les suivants courts, presque égaux entr'eux; le dernier aussi long que les trois ou quatre qui le précèdent, terminé en pointe conique.

Tête *simple*, petite, en carré allongé.

Yeux assez saillants.

Ocelles nuls.

Corps allongé, presque filiforme.

Nota. On ne connaît que des individus aptères : les caractères que nous exposons sont donnés d'après des femelles; les mâles nous sont inconnus. Les auteurs ne leur attribuent que douze à treize articles aux antennes.

1. BACILLE DE ROSSI.—*Bacillus Rossia*, Gray, *Synops.*
pag. 20. Mâle.

Brullé, *Hist. nat. des Insect.* tom IX, Pl. 9, fig. 2.

Phasma Rossia, Fab. *Entom. syst.* suppl. pag. 187, n° 4.

— Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. III, pag. 88. Mâle.

Phasma Rossium, Charp. *Horæ entomol.* pag. 93.

(Long. 3 pouces au moins. Femelle.) Corps verdâtre ou brun cendré; tête allongée, cylindrique, presque lisse en dessus; yeux petits. Prothorax de la longueur et de la largeur de la tête à peu près, rebordé latéralement, ayant un faible tubercule au bord antérieur, et un autre au bord postérieur. Mésothorax long de sept à huit lignes, faiblement unicaréné au milieu, ainsi que le métathorax; ce dernier à peu près aussi long que le mésothorax; tous deux à peine plus larges que le prothorax, cylindriques, ayant en dessus quelques tubercules très-faibles et épars. Abdomen filiforme, guère plus large que le thorax ou de sa largeur, se terminant presque en pointe; plaque sousanale petite, dépassée d'une

(1) M. Toussaint Charpentier dit que dans un mâle elles sont composées de treize articles seulement; le terminal obconique, et le septième notablement plus long que le sixième.

ou deux lignes par la plaque suranale. Pattes de longueur moyenne; cuisses antérieures dentées en dessous à l'un de leurs côtés, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité; cuisses intermédiaires et postérieures tridentées ou quadridentées en dessous de chaque côté, principalement vers l'extrémité. Premier article des tarses plus grand que les autres, surtout dans les antérieurs. Antennes de la couleur du corps, un peu plus longues que la tête, de dix-neuf à vingt-deux articles environ; le premier gros, élargi, conique, aplati; le second court, globuleux; le troisième, conique, rétréci à la base, à peu près de la longueur de chacun des suivants, qui sont tous serrés, courts, presque moniliformes; le terminal oblong, au moins de la longueur des deux qui le précèdent. Femelle.

Un individu de ce sexe, indiqué de Dalmatie, de la main de Latreille (collection Dejean), diffère par sa taille plus grande, sa couleur plus brune, et par le défaut d'épines prononcées aux cuisses; les deux tubercules du prothorax sont à peine apparents.

Europe méridionale. De ma collection.

2. "BACILLE DU CAP. — *Bacillus capensis*.

(Long. 2 pouces. Femelle.) Corps vert, lisse et luisant; tête en carré un peu allongé; aussi large postérieurement qu'en devant, plane en dessus, avec une ligne longitudinale d'un vert très-foncé de chaque côté, partant de l'œil, et se dirigeant en arrière. Prothorax de la longueur et de la largeur de la tête à peu près, avec une faible impression transverse placée au milieu. Mésothorax long de quatre lignes, sans carène médiane, un peu élargi postérieurement; métathorax de la longueur du mésothorax, à peu près, aussi large que la partie postérieure de ce dernier. Abdomen se rétrécissant notablement du milieu à l'extrémité; plaque suranale dépassant au moins d'une ligne la plaque sousanale. Pattes mutiques, de longueur moyenne; les intermédiaires plus courtes que les autres; les antérieures les plus grandes de toutes; premier article des tarses antérieurs beaucoup plus long que les autres; le quatrième très-petit dans tous les six. Antennes de la couleur du corps, ayant environ vingt-deux articles, subulées. Premier article un peu aplati, quadrangulaire; le second, petit, court, globuleux; le troisième, long. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance, étiqueté de la main de Latreille, et provenant de sa collection.

3. BACILLE GRANULÉ. — *Bacillus granulatus*, Brullé, Expédition scientifique de Morée, pag. 84. Orthopt. Pl. XXIX, fig. 6.

Id. Hist. nat. des insectes, tom. IX, pag. 110, Pl. 9, fig. 1.

Gray, *Synops.* pag. 20.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$. Femelle.) Corps d'un brun cendré ou rous-sâtre; tête allongée, petite, cylindrique, ayant en dessus quelques traits longitudinaux brunâtres. Prothorax à peu près de la longueur et de la largeur de la tête, avec un léger sillon dorsal et longitudinal; faiblement rebordé latéralement, ayant au milieu une ligne longitudinale noirâtre, et de chaque côté un trait oblique de même couleur. Mésothorax long de cinq à six lignes, unicaréné au milieu en dessus, chargé de nombreux et petits tubercules, en dessus et en dessous; métathorax semblable au mésothorax; tous deux à peine plus larges que le prothorax, et cylindriques. Abdomen filiforme, pas plus large que le thorax, unicaréné en dessus, couvert de tubercules plus petits et moins nombreux que ceux du thorax, faiblement tuberculé en dessous; plaque sous-anale conformée comme celle du *B. Rossia*. Pattes de longueur moyenne, légèrement annelées de noirâtre, notamment sur les cuisses; les quatre cuisses postérieures unidentées en dessous de chaque côté, à l'extrémité; les antennes manquent. Suivant M. Brullé, le premier article est long, aplati; les deux suivants très-courts; le troisième moins long que le premier; les deux suivants un peu plus courts que le troisième; le terminal long et cylindrique. Femelle.

De Morée. Collection de M. A. Lefebvre.

GENRE XV. PACHYMORPHE. — *PACHYMORPHA*, Gray. Brullé.

Pattes assez courtes, presque égales; les intermédiaires un peu plus courtes; cuisses ni membraneuses, ni foliacées, les antérieures échancrées au côté interne; tarses ayant leurs premier et cinquième articles de longueur égale; les trois intermédiaires, courts.

Abdomen sans appendices terminaux prolongés; celui des

fémmelles ayant ses plaques anales, en forme *de bec de canard*; la suranale dépassant la sousanale; celle-ci plus étroite que l'autre. Dans les mâles l'extrémité de l'abdomen s'élargit en s'arrondissant; elle a en dessous un renflement en massue: plaque suranale un peu rétrécie à sa base, creusée en dessous, coupée carrément et sinuée à l'extrémité, dépassant la massue inférieure.

Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes courtes, filiformes, guère plus longues que la tête dans les femelles (1), et de dix articles distincts; le premier long, large à la base, cannelé; le second court, cannelé, plus large que les suivants, qui sont un peu allongés, à peine cannelés, tous de même largeur, diminuant successivement de longueur.

Tête assez allongée, presque plane; vertex bicornu ou bituberculé.

Yeux saillants.

Ocelles nuls.

Corps un peu fusiforme dans les femelles; filiforme dans les mâles.

Nota. On ne connaît que des individus aptères. Suivant M. Brullé, ces individus ne seraient qu'en état de larves.

1. * PACHYMORPHE SIMPLICIPÈDE. — *Pachymorpha simplicipes*.

(Long. 20 lig. femelle; 16 lig. mâle.) Corps rugueux, surtout celui de la femelle, d'un brun cendré, avec une carène dorsale sur le thorax et sur l'abdomen; vertex ayant dans les deux sexes, deux espèces de petites cornes aplaties; la tête est un peu tuberculée postérieurement, notamment celle de la femelle. Prothorax presque carré, un peu moins long que la tête, à peu près de sa largeur, avec une légère impression transverse au milieu, et deux petits tubercules en forme d'épines, sur le bord antérieur:

(1) Celles des mâles nous sont inconnues.

mésothorax muni de deux petits tubercules épineux au bord antérieur, plus prononcés dans la femelle; métathorax un peu plus court que le mésothorax. Abdomen de la femelle, ayant en dessus, sur chacun des quatre ou cinq premiers segments, un petit tubercule épineux, de chaque côté, au bord postérieur. Pattes moyennes, de la couleur du corps, entièrement mutiques dans les deux sexes. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Nous croyons devoir rapporter cette espèce au genre *Pachymorpha* de M. Gray, quoiqu'elle ne présente pas un des caractères qu'il attribue à ce genre, celui d'avoir les quatre pattes postérieures tridentées en dessus au côté supérieur.

Voici la description de l'unique espèce que M. Gray place dans ce genre :

Pachymorpha squalida, *Synops.* pag. 21.

— *Bacillus squalidus*, Gray, *Ent. Austral.* i. Pl. 3, fig. 2.

(Long. 2 pouces.) « *Brunneo-nigra, albo-mixta, rugosa; capite bicorni parvo.*

» *Habitat in Australia.* »

GENRE XVI. PYGIRHYNQUE. — *PYGIRHYNCHUS*.

(Πυγή, derrière; ῥύχης, bec.)

Pattes moyennes; cuisses point membraneuses; les antérieures échancrées au côté interne; les intermédiaires et quelquefois les postérieures, munies de folioles plus ou moins prononcées.

Abdomen sans appendices terminaux prolongés; presque cylindrique, un peu rétréci à son extrémité dans les femelles; plaques anales de ce sexe *prolongées en forme de bec de canard*; la suranale convexe, unicarénée en dessus, creusée en dessous, s'étendant au-delà de la sousanale, et rétrécie: plaque sousanale unicarénée en dessous, creusée en dessus, avancée, rétrécie au bout.

Thorax long, presque cylindrique, un peu dilaté, ru-

gueux ; souvent épineux : mésothorax trois fois aussi long que le prothorax.

Antennes longues, multiarticulées ; articles cylindriques ; les deux basilaires beaucoup plus gros que les autres ; le premier presque ovale , large , dilaté , comprimé ; le second subcylindrique.

Tête ordinairement munie d'éminences comprimées, en forme d'oreillettes.

Yeux petits , saillants.

Ocelles nuls.

Corps allongé, presque cylindrique.

Nota. Nous ne connaissons que des individus aptères.

1.* PYGIRHYNQUE SUBFOLIACÉ. — *Pygirhynchus subfoliatus*.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{4}$.) Corps très-rugueux, d'un brun verdâtre. Tête avec deux oreillettes légèrement découpées sur leur bord , et deux tubercules assez saillants placés derrière ces oreillettes. Prothorax très-raboteux , aussi long que la tête , avec une faible impression transverse au milieu , et deux petits tubercules postérieurement ; le reste du thorax ayant une carène dorsale longitudinale , se prolongeant, sur les premiers segments de l'abdomen ; mésothorax trois ou quatre fois aussi long que le prothorax , finement tuberculé. Métathorax d'un tiers moins long que le mésothorax et tuberculé comme lui. Quatrième segment de l'abdomen ayant en dessus, à son extrémité, une très-petite dilatation foliacée ; le segment suivant en ayant une semblable, mais plus notable. Pattes de la couleur du corps. Cuisses intermédiaires avec des appendices foliacés peu prononcés ; deux rudimentaires placés à la base ; deux autres à l'extrémité ; celui du côté externe plus grand qu'aucun des autres. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Brésil. De ma collection.

Nota. Une femelle de la collection de M. Dejean , ne diffère de celle décrite que par les éminences de sa tête, qui ne consistent qu'en deux petits tubercules.

2.* PYGIRHYNQUE COURONNÉ. — *Pygirhynchus coronatus*.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$ à peu près.) Corps rugueux, d'un brun-verdâtre. Vertex portant des élévations notables et rugueuses , en

forme d'oreilles très-dilatées, et faisant par leur réunion une sorte de couronne ; le reste de la tête avec des tubercules prononcés. Prothorax de la longueur de la tête environ, ayant une légère impression transverse, et parsemé de nombreux tubercules dont quelques-uns plus gros, presque épineux. Mésothorax trois fois aussi long que le prothorax, avec une faible carène médiane, qui se prolonge sur le reste du corps : de chaque côté de cette carène, il y a deux tubercules épineux (l'extrémité de l'abdomen manque). Pattes de la couleur du corps ; les antérieures ayant sur leurs angles de petites dilatations dentelées : pattes intermédiaires plus pâles que les autres ; cuisses munies de deux folioles au côté interne ; l'une à la base, très-arrondie et allongée ; l'autre à l'extrémité, plus grande, arrondie du côté de la base, échancrée à l'autre bout ; jambes intermédiaires ayant deux folioles très-prononcées, une externe et une interne placée à la base : l'extrémité de ces jambes a en outre de légères dilatations. Cuisses postérieures portant au côté supérieur, plusieurs folioles presque rudimentaires ; les jambes en ont aussi quelques-unes. Antennes de la couleur du corps, annelées de jaunâtre. Mâle.

Probablement de l'Amérique méridionale. Collection de M. Viard.



GENRE XVII. * CÉROYS. — *CEROYS*. — *Cladomorphus*,
Gray.

(Κέρας, corne ; ὠς, oreille.)

Pattes de longueur moyenne ; cuisses point membraneuses ; les antérieures simples, échancrées au côté interne ; les quatre postérieures plus ou moins foliacées.

Abdomen presque cylindrique, se rétrécissant assez brusquement un peu avant son extrémité, qui est renflée dans les deux sexes, et sans appendices terminaux prolongés. Plaques anales des femelles *non prolongées* ; la suranale arrondie brusquement, unicarénée en dessus et sinueuse sur ses bords dans les deux sexes : plaque sousanale faiblement unicarénée en dessous, à peu près de la longueur de la suranale.

Thorax long, étroit, cylindrique, *lisse*, mais armé de fortes épines; mésothorax trois fois plus long que le prothorax.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées; articles cylindriques.

Tête souvent munie de deux éminences comprimées, en forme d'oreillettes.

Yeux petits, arrondis, saillants.

Ocelles nuls.

Corps allongé, presque cylindrique.

Nota. Nous ne connaissons point d'individus ailés.

1. CÉROYS PERFOLIÉ. — *Ceroys perfoliatus*.

Cladomorphus perfoliatus, Gray, *Synops.* pag. 13.

(Long. 3 pouces, femelle; 2 pouces 3 lig. mâle.) Femelle. Carène mésothoracique sans sillon apparent. Mésothorax et métathorax avec des tubercules assez rares; ce dernier ayant sa carène à peine sensible. Plaque suranale tuberculée et avec quelques lignes élevées. Sixième segment de l'abdomen ayant en dessous à l'extrémité, un petit appendice comprimé. Cuisses postérieures à appendice basilaire, seulement rudimentaire; leur troisième appendice n'est aussi que rudimentaire. Le reste comme dans le mâle.

Mâle. Corps rugueux, brun verdâtre; tête ayant deux oreillettes munies de quelques tubercules épineux; vertex gibbeux, couvert de tubercules épineux. Prothorax de la longueur de la tête, ayant au milieu une impression transverse et un sillon longitudinal dorsal, blanchâtres, et postérieurement deux fortes épines. Sa partie antérieure faiblement tuberculée. Mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax, ayant une légère carène dorsale longitudinale, munie d'un sillon. Le milieu du mésothorax a une forte épine de chaque côté de la carène; on voit antérieurement quelques tubercules. Métathorax à peu près de moitié plus court que le mésothorax, avec une carène analogue à celle de ce dernier, et des tubercules antérieurement. Segments de l'abdomen ayant en dessus des lignes élevées, irrégulières; le quatrième ayant à l'extrémité, un appendice foliacé plus ou moins prononcé. Pattes de la couleur du corps, quelquefois tachetées de

blanchâtre. Les quatre cuisses postérieures ayant des appendices foliacés, beaucoup plus grands aux intermédiaires, et placés ainsi : deux à la base, l'un au côté externe, l'autre à l'interne ; et ordinairement un troisième en dessous, mais plus petit : on en voit encore trois autres disposés comme les précédents, mais placés vers l'extrémité des cuisses. Cuisses postérieures n'offrant à la base qu'un seul appendice au côté interne ; vers leur extrémité il y en a deux, dont l'externe plus grand. Antennes plus longues que le thorax et de la couleur du corps, blanchâtres vers l'extrémité.

Du Brésil. Ma collection.

2.* CÉROYS TRÈS-ÉPINEUX. — *Ceroys multispinosus*.

(Long. 2 pouces 3 lig.) Corps rugueux, d'un brun verdâtre. Tête ayant des tubercules épineux sur le vertex. Prothorax de la longueur de la tête, avec une impression transversale peu prononcée et un sillon longitudinal blanchâtre : on voit à sa partie postérieure, deux fortes épines. Mésothorax trois à quatre fois aussi long que le prothorax, avec une carène dorsale longitudinale, se prolongeant sur le métathorax et les premiers segments abdominaux ; il a latéralement de petits tubercules espacés, et de chaque côté, deux ou trois fortes épines, dans le mâle ; la femelle n'a qu'une forte épine de chaque côté ; les autres seulement rudimentaires. Métathorax ayant au milieu, de chaque côté de la carène, une forte épine. Segments de l'abdomen offrant de chaque côté, une petite dilatation foliacée ; le troisième en ayant une en dessus, terminée en pointe, placée à son extrémité ; le suivant muni d'une dilatation semblable, mais bien plus forte et arrondie. Le dernier en ayant une à peu près semblable, dépassant l'insertion de la plaque suranale. Les deux premiers segments presque du double plus larges que les autres. Pattes annelées de brun et de verdâtre cendré. Les quatre dernières cuisses foliacées ; les intermédiaires ayant trois appendices à leur base et trois à l'extrémité ; celui du côté inférieur, seulement rudimentaire ; cuisses postérieures n'ayant à la base, au côté interne, qu'un seul appendice, mais bien prononcé ; l'extrémité de ces cuisses en ont deux autres. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

✱✱ Thorax court; mésothorax ayant tout au plus deux fois la longueur du prothorax.

GENRE XVIII. *CRÉOXYLE. — *CREOXYLUS*.

(Κρέας, corps; ξύλον, bois.)

Pattes presque égales, de longueur moyenne, les antérieures sans dilatation : cuisses point membraneuses, les antérieures échancrées au côté interne, les quatre autres *munies de folioles*; jambes sans dentelures.

Abdomen cylindrique, allongé, faisant à lui seul plus de la moitié du corps; ses deux derniers segments dilatés; appendices terminaux point prolongés, plaque sous-anale un peu bombée et arrondie.

Thorax assez court; prothorax presque carré, de la longueur de la tête environ; mésothorax presque du double plus long que le prothorax.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées; articles allongés, cylindriques; le premier gros, dilaté, un peu aplati; le second renflé à la base.

Tête presque carrée, un peu plus large que le prothorax.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Elytres assez grandes, aussi longues au moins que le prothorax et le mésothorax réunis.

Ailes de la longueur de l'abdomen.

Corps filiforme.

Nota. Ces caractères sont pris sur un mâle.

1. *CRÉOXYLE CORNU. — *Creoxylus corniger*.

(Long. 2 pouces 3 lig.) Corps d'un brun roussâtre. Tête rugueuse; vertex ayant deux élévations comprimées, en forme d'oreillettes ou petites cornes, et postérieurement plusieurs tubercules élevés : la partie antérieure en offre aussi, mais moins sail-

lants. Prothorax tuberculé, ayant au milieu une impression transverse. Mésothorax fortement tuberculé. Elytres opaques, d'un brun roussâtre, en ovale pointu, avec une élévation médiane prononcée. Ailes obscures, transparentes : bord antérieur opaque, brun roussâtre, pâle à sa base. Pattes de la couleur du corps. Jambes antérieures munies au côté externe de deux dilatations rudimentaires, foliacées. Cuisses intermédiaires avec quatre dilatations foliacées, deux au côté externe, deux au côté interne ; celui-ci offrant en outre une petite dilatation vers l'extrémité. Jambes portant au côté externe, vers la base, une dilatation foliacée et une autre plus petite et plus rapprochée de l'extrémité. Cuisses et jambes postérieures n'ayant que des rudiments de dilatations analogues. Antennes annelées de brun et de roussâtre (incomplètes). Mâle.

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

Obs. La *Phasma corniceps*, Gray, *Synops.* pag. 25, a des rapports avec cette espèce, à en juger par la description. Mais les pattes semblent différer essentiellement de celles que nous venons de décrire.

GENRE XIX. PHASME. — *PHASMA*, Stoll, Fab. Licht.
Guér. Brullé. — *Mantis*, Oliv.

Pattes longues, assez grêles, simples et mutiques ; les antérieures sans dilatation ; cuisses point membraneuses et sans folioles ; les antérieures échancrées à la base, au côté interne.

Abdomen étroit, allongé, cylindrique, terminé de chaque côté par un très-court appendice ; extrémité de l'abdomen un peu amincie dans les femelles, avec la plaque sousanale cymbiforme, finissant en pointe et ne dépassant pas le bout de l'abdomen ; dans les mâles cette extrémité est brusquement renflée, et porte en dessous deux petits filets courts, très-peu apparents.

Thorax court, bien moins long que l'abdomen, cylindrique ; mésosternum ayant au plus deux fois la longueur du prothorax.

Trois ocelles *distincts*, *rapprochés en triangle sur le front*.

Antennes grêles, extrêmement longues, surtout dans les mâles, multiarticulées, sétacées, insérées au devant des yeux, plus près de la bouche que du milieu de la tête; premier article cylindro-conique, le second globuleux.

Tête petite.

Yeux petits.

Elytres courtes, souvent très-petites.

Ailes très-amplées, atteignant l'extrémité de l'abdomen dans les deux sexes, bord antérieur opaque, ordinairement de la couleur des élytres.

Corps allongé, assez grêle.

PREMIÈRE DIVISION.

Tête ou thorax ayant des épines.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Tête épineuse; thorax simple.

1. PHASME DE SERVILLE. — *Phasma Servillii*, Gray, *Synopsis*, pag. 26.
(Pl. 6, fig. 2. Mâle.)

Phasma annulata, Aud.-Serv. Rev. pag. 31, n° 10.

— Guérin, Iconogr. Pl. 53, fig. 1.

— Griff. An. Kingd. Pl. 110, fig. 1.

(Long. 3 ponce.) Corps d'un vert foncé; vertex ayant au milieu deux épines noirâtres, très-aiguës, divergentes et un peu recourbées en avant. Mésothorax assez rugueux, pointillé de jaunâtre, avec une carène médiane peu prononcée. Elytres aussi longues que le thorax, légèrement opaques, d'un brun-verdâtre pointillé de vert dans leurs deux tiers supérieurs; le tiers inférieur ayant toutes ses nervures d'un vert clair: élévation médiane prononcée et terminée par une épine. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, d'un verdâtre obscur; bord antérieur opaque, ayant toutes ses nervures d'un vert clair. Pattes annelées de vert et de noir. Antennes notablement plus longues que le corps, annelées de noir et de vert très-pâle. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Nota. Le nom d'*annulata* que j'avais donné à cette espèce, ne peut être maintenu, Fabricius l'ayant déjà appliqué à une autre Phasmide.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Thorax épineux; tête simple.

2. * PHASME MENAÇANTE. — *Phasma minans*.

(Long. 3 pouces au moins.) Corps varié de jaune et de brunâtre. Tête presque rugueuse, noirâtre en dessus, ayant de chaque côté une ligne longitudinale jaunâtre. Thorax un peu rugueux; son dessous ayant des rides longitudinales. Mésothorax muni à chaque bord latéral, vers la partie antérieure, de deux épines longues et très-pointues, un peu courbes à leur base; l'antérieure jaunâtre mêlée de brun; l'autre un peu plus forte et noire. Elytres moins longues que le mésothorax, tronquées carrément au bout, variées de jaune et de brun: élévation médiane très-notable et aiguë. Ailes aussi longues que l'abdomen, jaunâtres et transparentes, avec leur bord antérieur verdâtre et opaque, tacheté de brun. Abdomen rugueux, ayant des rides longitudinales, surtout en dessous. Pattes d'un jaune verdâtre, annelées de brun. Cuisses dilatées et élargies brusquement vers leur extrémité. Antennes presque aussi longues que le corps; chaque article annelé de jaune et de brun. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête et thorax mutiques.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres munies chacune d'une épine.

3. PHASME ACANTHOPTÈRE. — *Phasma acanthopterum*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXI, fig. 78.

Gray, *Synopsis*, pag. 23.

(Long. 27 lig. femelle; mâle à peine 2 pouces.) Corps noirâtre, légèrement rugueux. Thorax avec de petites taches blanchâtres. Elytres plus longues que le mésothorax, ovalaires, noirâtres,

tachetées de blanchâtre ; leurs nervures très-prononcées ; élévation médiane terminée par une forte épine. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, obscures et transparentes ; bord antérieur opaque, brun, tacheté de cendré clair. Pattes de la couleur du corps, tachetées de blanchâtre : cuisses antérieures un peu élargies vers le milieu ; pattes intermédiaires plus courtes que les postérieures. Antennes plus longues que la moitié du corps, noirâtres, annelées de blanchâtre. Femelle.

Le mâle a les élytres plus courtes que dans la femelle, et les antennes plus longues que le corps.

De Cayenne. La femelle de la collection de M. Viard ; le mâle de la mienne.

Obs. M. Gray lui donne Amboine pour patrie. Dans la figure citée de Stoll, le bord postérieur des ailes est noirâtre, ce qui forme une marge foncée, qui n'existe pas dans nos deux individus.

4. PHASME MACULÉE. — *Phasma maculatum*, Gray, *Synopsis*, pag. 26.

(Long. 2 pouces 11 lig.) Corps brunâtre. Tête avec cinq lignes longitudinales jaunâtres, et de plus deux autres lignes semblables, mais plus fortes et blanchâtres, latérales et partant des yeux. Thorax ayant des lignes analogues à celles de la tête. Élytres plus courtes que le mésothorax, d'un brun opaque, à nervures jaunâtres ; élévation médiane prononcée, terminée par une forte épine. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, blanchâtres et transparentes ; leur extrémité légèrement obscure, ainsi que le bord interne : bord antérieur d'un brun opaque, tacheté irrégulièrement de brun plus pâle. Pattes de la couleur du corps, annelées de jaunâtre ou de verdâtre ; les intermédiaires plus courtes que les postérieures. Antennes de la longueur du corps, annelées de brun et de verdâtre. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Viard.

Nota. Elle ressemble un peu à la Ph. acanthoptère, et s'en distingue par ses cuisses antérieures non élargies, et par la brièveté des élytres.

5. PHASME AMBIGUE. — *Phasma ambiguum*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXV, fig. 98.

Gray, *Synopsis*, pag. 26.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$ au moins, femelle ; 2 pouces tout au plus,

mâle.) Corps noirâtre, un peu rugueux. Thorax ayant une ligne longitudinale jaunâtre au milieu ; le reste parsemé de très-petits points jaunâtres. Elytres de la longueur du mésothorax, noires, mêlées de jaunâtre ; élévation médiane très-saillante, finissant en pointe aiguë. Ailes de la longueur de l'abdomen ; leur disque blanchâtre, légèrement transparent ; bord antérieur opaque et noirâtre : marge postérieure large, brunâtre, un peu transparente. Pattes brunâtres, annelées de jaunâtre. Antennes plus longues que le corps, de la couleur des pattes. Femelle.

Le mâle est notablement plus petit ; c'est probablement ce sexe que Stoll a figuré.

De Cayenne. Collection de M. Viard et de la mienne.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres mutiques.

A. Elytres ayant une élévation médiane plus ou moins prononcée.

6. PHASME NÉCYDALOÏDE. — *Phasma necydaloïdes*.

Gryllus (Mantis) necydaloïdes, Linn. *Amœnit.* tom. 1^{er}, pag. 397, n^o 32.

Gryllus (Mantis) phtisica, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 110, n^o 2.

Mantis necydaloïdes, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 14, n^o 7.

(L'auteur fait erreur en lui assignant l'Asie pour patrie.)

Phasma necydaloïdes, Fab. *Ent. syst. suppl.* pag. 189, n^o 7. (En retranchant les synonymes de Rœsel et de Stoll, qui appartiennent à la *Platycrana maculata*, Gray, *Synopsis*, pag. 36.)

Phasma bioculatum, Stoll, *Spect. et Mant. Pl.* XX, fig. 76.

— Gray, *Synopsis*, pag. 24.

Mantis phtisica, Oliv. *Encycl. méth.* tom. VII, pag. 626, n^o 5.

(Long. 3 pouces, femelle ; 2 pouces, mâle.) Corps brunâtre. Tête chagrinée, ayant de chaque côté une ligne longitudinale jaunâtre partant des yeux. Prothorax de la longueur de la tête, rugueux. Mésothorax un peu plus long que le prothorax, très-rugueux, et parsemé de petits tubercules presque épineux. Elytres plus longues que le mésothorax, ovalaires, terminées en pointe arrondie ; élévation médiane très-prononcée ; elles sont cendrées supérieurement et d'un noir velouté latéralement, à partir de l'angle de l'élévation médiane jusqu'à l'extrémité, avec une ligne

jaunâtre, quelquefois oblitérée, qui sépare la couleur noire de la couleur cendrée. Ailes de la longueur de l'abdomen, obscures et transparentes; bord antérieur opaque, d'un brun assez foncé. Pattes de la couleur du corps. Antennes brunâtres ou jaunâtres, au moins de la longueur du corps. Femelle.

Le mâle est beaucoup plus petit; le thorax est moins rugueux que dans la femelle; ses tubercules sont moins prononcés; les élytres n'ont seulement que la longueur du mésothorax.

Commune à Cayenne et à Surinam.

7. PHASME VARIÉE. — *Phasma variegatum*, Stoll, Spect. et Mant.

Pl. VIII, fig. 26.

Fab. *Ent. syst.* suppl. pag. 189.

Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 15, n° 18.

Gray, *Synopsis*, pag. 24.

Mantis tessulata, Oliv. Encycl. méthod. tom. VII, pag. 637, n° 63.

(Long. 2 pouces à peu près.) Corps brunâtre. Tête d'un brun-fauve, ayant de chaque côté, en dessus, trois lignes longitudinales jaunâtres assez régulières. Dessous de la tête verdâtre. Thorax légèrement pubescent, portant de chaque côté une ligne longitudinale, étroite, irrégulière, jaunâtre; et sur le milieu quelques petites taches de cette couleur; le dessous est verdâtre. Elytres de la longueur du mésothorax, terminées en pointe arrondie, noirâtres avec la base d'un vert-jaunâtre; de cette base part une ligne médiane de même couleur; élévation médiane peu prononcée. Ailes aussi longues que l'abdomen; leur disque blanchâtre, transparent; marge postérieure largement obscure et transparente; bord antérieur opaque, d'un brun-fauve avec la base jaune, et trois ou quatre taches assez grandes, de cette couleur, presque également espacées; les nervures longitudinales sont verdâtres, et il y a un grand nombre de petites taches jaunâtres dans les cellules. Pattes noirâtres; premier article des tarses verdâtre. Antennes noirâtres, annelées de verdâtre. Abdomen jaunâtre en dessous. Femelle.

De Surinam. Ma collection.

8. PHASME TITHON. — *Phasma Tithonius*, Gray, *Synopsis*, pag. 23.

Phasma lineatum, Fisch. Bulletin de la société impér. des natur. de Moscou, tom. VII, pag. 327.

(Long. 2 pouces 9 lignes, femelle; mâle, 1 pouce 7 lignes.) Corps lisse, d'un jaune-verdâtre. Tête ayant au milieu une ligne noire longitudinale, et une autre semblable de chaque côté, à partir des yeux. Thorax offrant une ligne médiane noire (qui est la continuation de celle de la tête). Elytres aussi longues que le mésothorax, d'un vert-jaunâtre opaque, avec une ligne noire au milieu, passant sur l'élévation médiane; celle-ci assez prononcée et un peu arrondie. Ailes aussi longues que l'abdomen, pâles et transparentes; bord antérieur opaque, d'un vert-jaunâtre. Abdomen sensiblement rembruni dans sa partie moyenne, offrant le plus souvent en dessus, une tache noire placée sur chacun des quatre derniers segments; les premiers avec une ligne longitudinale et médiane, noire. Pattes vertes en dessus, noires en dessous; articles des tarses noirâtres à leur extrémité. Antennes au moins de la longueur du corps, annelées de noir et de vert. Femelle.

Le mâle, beaucoup plus petit, a les élytres un peu moins longues proportionnellement.

Du Brésil. Assez commune.

Nota. M. Gray lui donne les Indes-Orientales pour patrie, mais c'est, je pense, par erreur.

9. *PHASME VERT-PRÉ. — *Phasma prasinum*.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un vert tendre. Thorax délié, ayant un sillon longitudinal au milieu; dessous du mésothorax ridé longitudinalement. Elytres moitié plus courtes que le mésothorax, vertes, tronquées et sinuees à l'extrémité; élévation médiane très-peu prononcée. Ailes au moins aussi longues que l'abdomen, jaunâtres et transparentes; bord antérieur opaque, vert, finement tacheté de jaunâtre. Pattes de la couleur du corps; extrémité des cuisses et des jambes avec une tache noire. Antennes plus longues que le corps; leurs articles verdâtres à extrémité brune. Mâle? (Le bout de l'abdomen manque.)

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

10. *PHASME LINÉOLÉE. — *Phasma lineolatum*.

(Long. 2 pouces¹, femelle; 2 pouces environ, mâle.) Corps lisse, noirâtre. Tête verdâtre en dessous, ayant en dessus deux petites lignes longitudinales de chaque côté, de couleur verte et partant des yeux. Thorax vert en dessous; le dessus offrant une petite ligne longitudinale et médiane jaunâtre ou verdâtre; et latéralement deux lignes longitudinales vertes, quelquefois réunies en une seule. Elytres fort petites, égalant à peine en longueur la moitié du mésothorax; d'un noir opaque avec le bord antérieur d'un vert opaque; élévation médiane distincte et terminée en pointe mousse, plus prononcée dans la femelle. Ailes à peu près aussi longues que l'abdomen, transparentes, teintées de verdâtre; leur extrémité et un peu du bord interne, brunâtres; bord antérieur opaque, brun avec un liséré de cette couleur, suivi d'une large ligne longitudinale d'un vert tendre. Pattes de la couleur du corps, plus ou moins nuancées de verdâtre. Antennes presque deux fois aussi longues que le corps et de sa couleur. Mâle et femelle.

Du Brésil. Femelle de la collection de M. Dejean; le mâle de la mienne.

B. Elytres sans élévation médiane distincte, en ovale allongé, déprimées et finissant en pointe.

11. *PHASME JAUNÂTRE. — *Phasma helvolum*.

(Long. 3 pouces 3 lignes.) Corps d'un jaune-paille. Tête un peu allongée, aplatie en dessus avec une tache noirâtre sur le vertex. Prothorax un peu plus court que la tête et de sa largeur; son disque ayant quelques petits tubercules noirâtres rangés longitudinalement. Mésothorax brunâtre, chargé de tubercules petits et nombreux. Elytres opaques, d'un jaune-roussâtre, atteignant presque l'extrémité du métathorax. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, transparentes, un peu obscures; nervures brunâtres; bord antérieur un peu opaque, jaunâtre avec une teinte rosée, surtout à la base. Abdomen deux fois long comme le thorax à peu près; les cinq premiers segments ayant chacun en dessus, une grande tache brune, en carré long. Plaque suranale

dépassant la sousanale de près de deux lignes, coupée presque carrément à l'extrémité, avec une faible échancrure au milieu ; plaque sousanale étroite, point cymbiforme. Pattes de la couleur du corps, un peu tachetées de brun en dessous. Antennes guère moins longues que le corps, et de sa couleur. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XX. XÉROSOME. — *XEROSOMA*, Aud.-Serv.
Rev. Gray. Brullé.

Pattes de longueur moyenne, presque également espacées ; les antérieures sans dilatation ; cuisses point membraneuses et sans folioles ; les antérieures échancrées au côté interne, un peu denticulées inférieurement. Abdomen assez large ; ses appendices terminaux peu prolongés.

Thorax court, bien moins long que l'abdomen, assez large, linéaire ; mésothorax ayant au plus deux fois la longueur du prothorax.

Ocelles *nuls*.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, insérées devant les yeux, plus près de la bouche que du milieu de la tête ; leurs deux premiers articles aplatis, et plus grands que les suivants.

Tête presque carrée ; ses bords latéraux parallèles.

Yeux petits.

Labre échancré ; son bord antérieur droit.

Elytres très-courtes, ovales.

Ailes médiocrement longues, recouvrant à peu près les deux premiers tiers de l'abdomen.

Corps rugueux (du moins dans la seule espèce connue).

Nota. Ces caractères sont pris seulement d'après une femelle.

1. XÉROSOME CANALICULÉ. — *Xerosoma canaliculatum*, Aud.-Serv.

Rev. pag. 34, n° 1.

(Pl. 6, fig. 3, Femelle.)

Gray, *Synopsis*, pag. 27.

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps d'un brun-jaunâtre. Tête canaliculée au milieu, avec deux principaux tubercules en forme de corne, à sa partie postérieure, et munie de petits tubercules latéralement. Thorax inégal, tuberculé. Prothorax de la longueur de la tête, ayant postérieurement deux touffes rapprochées, composées d'épines recourbées en avant. Elytres de la longueur du mésothorax au moins, opaques, rugueuses, vertes, avec une élévation médiane peu prononcée. Ailes ayant leur bord antérieur d'un verdâtre opaque, un peu rosé à la base; le reste de leur étendue avec toutes les nervures transversales chargées chacune d'une grande tache oblongue, brune; l'intervalle entre ces taches, blanchâtre et transparent. Pattes d'un brun verdâtre, leur dessous tacheté de brun foncé. Antennes d'un brun jaunâtre. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XXI. PERLAMORPHE. — *PERLAMORPHA*,
Gray. Brullé.

Pattes simples, de longueur moyenne, légèrement pubescentes; les antérieures sans dilatation; cuisses point membraneuses; les antérieures sans échancrure; les postérieures *simples et comprimées*. Tarses à articles tous cylindriques; le premier long, le second n'ayant guère que le tiers du premier, le troisième plus court que le second; le quatrième excessivement petit, recevant l'insertion du cinquième dans une échancrure du dessus; le dernier long, en cône allongé et renversé: pelote moyenne.

Abdomen cylindrique; ses segments ayant un rebord membraneux sur les côtés; appendices terminaux peu prolongés; plaque sousanale des femelles, cymbi-

forme, arrondie au bout, ne dépassant pas la plaque suranale; celle des mâles analogue à celle des femelles, mais plus petite.

Elytres à peine visibles ou nulles dans les deux sexes.

Ailes amples, recouvrant une grande partie de l'abdomen, dans les mâles surtout.

Thorax court; prothorax presque carré; mésothorax en carré long, un peu plus long que le prothorax.

Antennes longues, pubescentes, atteignant presque l'extrémité du corps, sétacées, multiarticulées: articles cylindracés; le premier gros, presque carré: le second plus court et moins gros que le premier, mais plus gros que les suivants.

Tête aussi large que le prothorax, un peu aplatie ou à peine convexe en dessus.

Yeux globuleux, très-saillants.

Ocelles nuls.

Palpes maxillaires n'ayant que quatre articles visibles, cylindriques, de grandeur et de grosseur presque égales: palpes labiaux de même forme que les maxillaires; premier article court.

Corps allongé, légèrement pubescent.

1. PERLAMORPHE HIÉROGLYTHIQUE. — *Perlamorpha hieroglyphica*, Gray, *Synopsis*, pag. 21.

(Long. 2 pouces 2 à 3 lignes, suivant le sexe.) Corps verdâtre, tacheté de brun. Tête ayant entre les yeux une impression transversale presque semicirculaire, et en outre une plus petite, mais analogue, entre l'insertion des antennes. Prothorax gibbeux antérieurement, ayant de chaque côté un tubercule tronqué et une sorte de carène latérale. Mésothorax rebordé tout autour; ce rebord double latéralement. Ailes obscures et transparentes: bord antérieur large, opaque, vert, avec des taches d'un noir de suie velouté. Pattes vertes annelées de brun. Mâle et femelle,

De Java. De ma collection et de celle de M. Lefebvre.

2. PERLAMORPHE PÉLÉE. — *Perlamorpha Peleus*, Gray, *Synopsis*, pag. 22, no 2. Mâle.
(Pl. 8, fig. 1. Femelle.)

(Long. 1 ponce et demi.) Corps d'un brun-verdâtre. Tête et thorax offrant des lignes longitudinales noirâtres, plus ou moins distinctes. Prothorax avec une faible impression transverse au milieu : partie antérieure un peu gibbeuse. Elytres à peine visibles, n'ayant pas une ligne de longueur, consistant chacune, vue à la loupe, en une sorte de foliole très-étroite, pointue, opaque, de la couleur du corps. Ailes transparentes, mais obscures ; leurs nervures transversales ainsi que l'extrémité, teintées de brun : bord antérieur légèrement opaque, de la couleur du corps, ondulé de brun. Ailes du mâle presque aussi longues que l'abdomen ; celles de la femelle plus courtes de moitié que celles du mâle, plus arrondies au bout. Pattes très-pubescentes, d'un brun-verdâtre tacheté de noirâtre. Les antennes manquent. Mâle et femelle.

Décrit d'après deux mâles et une femelle de ma collection, et recueillis à Java.

Nota. Il paraît que M. Gray n'a connu que le mâle, car dans les caractères génériques il attribue aux ailes des deux sexes une longueur presque égale à celle de l'abdomen, ce qui n'est applicable qu'aux deux sexes du *P. hiéroglyphique* et au mâle du *Peleus*.

GENRE XXII. EURYCANTHE. — *EURYCANTHA*,
Boisduval. Gray. Brullé.

Pattes médiocrement longues, fortement dentées ; les antérieures sans dilatation. Cuisses point membraneuses, quadrangulaires, plus ou moins dentées sur leurs angles, ayant chacune vers l'extrémité, deux épines distinctes ; cuisses antérieures *sans échancrure* ; les quatre premières jambes anguleuses, garnies latéralement en dessous, de fortes épines. Pattes postérieures plus grandes que les autres ; cuisses ren-

flées, dentées en dessus sur leurs angles, l'étant à peine en dessous; celui-ci offrant de fortes épines centrales; jambes plus fortement dentées que les quatre autres. Hanches courtes et fortes. Tarses n'ayant aucun article dilaté ni élevé; leurs quatre premiers articles subcordiformes; le dernier presque cylindrique, plus long que les trois précédents réunis, rétréci à sa base, muni de deux crochets et d'une pelote dans l'entre-deux.

Abdomen épais; ses segments prolongés de chaque côté, dans toute la longueur, en un appendice membraneux, étroit, sur lequel on voit en dessous, un stigmate arrondi, entouré d'un bourrelet. Appendices terminaux peu prolongés.

Celui des femelles en ovale-allongé, un peu déprimé en dessus, de la largeur du métathorax à sa base. Plaques anales très-grandes, formant par leur réunion et leur prolongation, une sorte de bec d'oiseau. La suranale plus longue que les trois derniers segments abdominaux réunis, terminée en pointe arrondie, convexe et unicarénée au milieu en dessus, concave en dessous, dépassant notablement la plaque sousanale; celle-ci de même forme que l'autre, tricarénée et convexe en dessous, concave en dessus.

Celui des mâles cylindrique dans toute sa longueur et seulement de la largeur du métathorax à sa base. Plaques anales nullement prolongées au-delà de l'abdomen. La suranale en carré transversal, pas plus longue que le dernier segment abdominal, coupée carrément au bout; chacun des angles postérieurs s'avancant, et se recourbant un peu en pointe; sa partie dorsale ayant un faible sillon longitudinal: on voit saillir au-delà de cette plaque, une très-petite prolongation en fer de lance très-obtus. Plaque sousanale un peu plus étroite que le dernier segment abdominal, un peu plus longue que lui, convexe;

non carénée , s'arrondissant vers l'extrémité , qui est un peu aplatie et de forme ogivale.

Thorax court , quadrangulaire , aplati , de la longueur de l'abdomen. Prothorax carré , guère plus long que la tête. Mésothorax ayant deux fois la longueur du prothorax et en carré long. Métathorax un peu plus long que le prothorax , presque carré ; ses flancs un peu dilatés et arrondis.

Antennes sétacées , plus longues que le thorax , multiarticulées ; premier article grand , légèrement aplati ; second court ; les autres cylindracés ; troisième plus long qu'aucun des suivants : elles sont écartées l'une de l'autre à leur insertion.

Tête plus étroite que le prothorax , en ovale-arrondi , un peu aplatie en dessus , légèrement bombée à sa partie postérieure.

Yeux assez petits , globuleux.

Ocelles nuls.

Palpes maxillaires plus grands que les autres ; leurs deux premiers articles courts , arrondis ; troisième aussi long que les deux premiers réunis , un peu rétréci à la base ; quatrième à peu près de la longueur du précédent ; cinquième un peu comprimé , terminé en pointe. Palpes labiaux ayant le premier article petit , globuleux ; second assez long , rétréci à la base ; troisième terminé en pointe.

Corps allongé , garni latéralement de fortes espèces dans toute sa longueur (1).

1. EURYCANTHE HORRIBLE. — *Eurycantha horrida*.

Boisduv. Voyage de l'Astrolabe, 2^e partie, pag. 647. Pl. 10, fig. 2. Mâle.

Gray, *Synops.* pag. 14. Mâle.

Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, Pl. 10. Mâle.

(Long. 5 pouces, femelle ; 4 pouces $\frac{1}{2}$, mâle.) Corps d'un brun

(1) Aucun individu connu ne présente d'élytres ni d'ailes.

marron, ou d'un brun verdâtre. Tête avec un petit tubercule en arrière de l'insertion de chaque antenne, et de plus une carène au côté externe de cette insertion; vertex ayant quatre épines: les deux antérieures, latérales; les deux autres moins fortes et plus rapprochées. Prothorax inégal en dessus; chacun de ses côtés ayant trois épines: deux antérieures; la troisième postérieure, éloignée des autres. Mésothorax faiblement unicaréné en dessus et un peu tuberculé; les épines de chaque bord latéral, fortes: il est lisse en dessous, ses flancs aplatis, rebordés, épineux. Mésothorax inégal, un peu tuberculé; la dilatation des flancs a deux ou trois épines plus notables que les autres. Segments de l'abdomen armés chacun au bord latéral, de trois fortes épines; leur surface inégale; il y a de chaque côté, vers l'extrémité, un petit tubercule épineux; les trois derniers segments en ont en outre un semblable, central, placé à l'extrémité, et une petite carène médiane. Dessous de l'abdomen lisse. Pattes de la couleur du corps; toutes les cuisses ayant à l'extrémité une épine de chaque côté: jambes munies en dessous de deux épines centrales isolées, l'une au-delà du milieu, l'autre à l'extrémité; cuisses postérieures armées en dessous de trois fortes épines centrales, recourbées vers l'extrémité et placées, l'une à la base, une autre au tiers, et la troisième un peu au-delà du milieu. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle diffère par l'abdomen plus étroit, cylindrique, et dont les plaques anales ne sont point prolongées. Les cuisses postérieures beaucoup plus renflées que celles de la femelle; ont leur dent intermédiaire notablement plus forte; les jambes postérieures sont un peu arquées vers la base et garnies d'épines beaucoup plus fortes que dans la femelle.

Cette espèce a été rapportée des îles de l'Océan-Pacifique, par feu Labillardière, et plus récemment, de la Nouvelle-Guinée, par M. Durville; ce dernier observe qu'il faut la saisir avec précaution, à cause des piquants dont le corps est armé.

Remarques sur ce genre.

M. Gray (*Synopsis*, pag. 32) établit un nouveau genre sous le nom d'*Heteropteryx*, dont il n'a connu qu'un seul individu femelle. Le principal caractère qu'il lui assigne est: *Elytres grandes, presque ovales. Ailes très-courtes, sécuriformes: oviscapte long et*

cymbiforme. Cet insecte est la *Phasma dilatatum*, Shaw, *Trans. Linn.* vol. IV, pag. 190, Pl. 18, que cet auteur décrit ainsi :

« Cette espèce unique existe dans le Muséum Lévérien ; on la
 » croit d'Asie. Elle est longue de dix pouces un quart. Corps aplati,
 » notamment l'abdomen, dont la partie la plus large est d'un pouce
 » et demi. Tête, thorax et abdomen bruns (probablement ver-
 » dâtres dans l'insecte vivant). Thorax d'une forme rhomboïdale,
 » obtus : ses côtés se dirigeant en biais ; il est bordé d'épines tout
 » autour, et sa surface en offre aussi quelques-unes très-aiguës.
 » Tête munie en arrière d'une élévation presque conique ; elle a
 » en outre quelques épines ou tubercules épais. Abdomen angu-
 » leux dans presque toute sa longueur : il présente une série con-
 » tinue d'épines, au nombre de cinq, sur les côtés de chaque seg-
 » ment, sauf les derniers, qui en sont dépourvus. Pattes vertes,
 » lavées de brun, à épines noirâtres ; les quatre premières pattes
 » sont à peu près semblables aux postérieures, mais leurs épines
 » sont bien moins fortes ; cuisses postérieures très-épaisses, un peu
 » triangulaires, avec quelques fortes épines ; jambes postérieures
 » munies d'épines grosses et fortes. Elytres très-opaques, vertes et
 » ressemblant chacune à une feuille. Ailes à peine plus grandes
 » que les élytres, ayant une nuance rougeâtre dans quelques en-
 » droits, vertes à l'extrémité ; nervures brunes. Les antennes man-
 » quent. »

Les plaques anales sont conformées exactement comme celles de l'Eurycanthe horrible, femelle. En soulevant ces deux plaques, M. Shaw trouva un œuf dans l'oviducte, et plus avant, dans la cavité abdominale, d'autres œufs, au nombre de vingt-six. Ces œufs, de la grosseur d'un pois, mais plus allongés, aplatis à l'un des bouts, bruns et couverts de petits points, ont, sur l'un de leurs côtés, deux lignes ondulées formant une croix ; l'extrémité de l'œuf est aplatie et entourée d'un petit rebord, qui semble être la partie s'ouvrant pour la sortie de la larve, par la facilité avec laquelle elle se sépare du reste de l'œuf.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature, à mon grand regret ; mais, à en juger par la figure coloriée et par la description citée, il me paraît évident que c'est une femelle du genre Eurycanthe d'une espèce voisine de l'*horrida*, et parvenue à l'état parfait ; d'où il s'ensuivrait que tous les individus de l'*horrida* connus jusqu'ici ne seraient que des larves ; car si les femelles de ce genre obtiennent des ailes, à plus forte raison les mâles doivent-ils en

avoir aussi. Je ferai remarquer que MM. Boisduval et Gray n'ont connu que des mâles de l'*horrida*, probablement sans savoir quel sexe ils avaient sous les yeux : il existe une extrême dissemblance dans la forme de l'abdomen des deux sexes de ce genre, surtout dans celle des plaques anales. Cette dissemblance, inconnue à ces auteurs, et l'absence d'ailes dans les individus connus de l'*Eurycantha horrida*, ont sans doute porté M. Gray à faire de l'*Heteropteryx*, un genre particulier. Nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de la nécessité de connaître le sexe de chaque individu, quand on veut créer de nouvelles coupes génériques.

II. Cuisses membraneuses dans toute leur longueur.

GENRE XXIII. PRISOPE. — *PRISOPUS*, Aud.-Serv.
 Encyclop. méth. tom. X. Gray. Brullé. — *Mantis*, Oliv.
 — *Phasma*, Stoll. Licht.

Pattes intermédiaires assez courtes, les postérieures de longueur moyenne. Cuisses dilatées en une membrane dans toute leur étendue, plus ou moins élargies et aplaties, *fortement dentées en scie au bord inférieur, et ciliées tout autour*; les quatre dernières jambes plus ou moins dentées en scie au bord inférieur; tarses un peu ciliés; premier article long, le second beaucoup plus court; le troisième plus court; le quatrième fort petit; le dernier long, en cône renversé et allongé; pelote moyenne.

Antennes longues, pubescentes ou velues, sétacées, multiarticulées; articles cylindracés, le premier assez long, le second court, globuleux; troisième assez long; les deux suivants petits; les autres augmentant successivement de longueur.

Tête forte, arrondie postérieurement et un peu sur les côtés; vertex assez bombé.

Yeux globuleux, saillants.

Ocelles nuls.

Palpes maxillaires ciliés; leurs deux premiers articles très-courts, globuleux; les trois autres allongés, cylindriques; palpes labiaux ayant leur premier article très-court, les deux autres allongés, cylindriques.

Thorax court; prothorax à peu près de la largeur de la tête et de sa longueur, allant en s'élargissant de l'extrémité à la base: mésothorax guère plus long que le prothorax, un peu plus large et carré; ses bords latéraux munis d'un appendice membraneux et dentelé.

Elytres en ovale-allongé, assez longues, recouvrant au moins le premier tiers des ailes.

Ailes amples, ne recouvrant pas entièrement l'abdomen.

Abdomen assez long, de même largeur partout; cette largeur égalant à peu près celle du thorax. Les quatre derniers segments ayant sur les côtés un rebord membraneux plus ou moins prononcé: plaque suranale des femelles ne dépassant pas la plaque sousanale, et arrondie à l'extrémité.

Corps allongé.

Nota. Je ne connais pas les mâles de ce genre.

1. PRISOPE FLABELLIFORME.—*Prisopus flabelliformis*, Gray, *Synopsis*, pag. 27.

Prisopus sacratus, Encycl. métho. tom. X, pag. 144. ❀

— Aud.-Serv. Rev. pag. 36, n° 2.

Mantis sacrata, Oliv. Encycl. métho. tom. VII, pag. 639, n° 76.

Phasma flabelliformis, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVIII, fig. 65.

Phasma dracunculus, Lichtens. Monog. des Mant. pag. 16, n° 22.

(Long. 3 pouces.) Corps rugueux, d'un brun cendré. Tête avec des tubercules épineux placés sur sa partie postérieure. Mésothorax à peine plus long que le prothorax, chargé ainsi que lui, de tubercules plus ou moins épineux. Elytres deux fois aussi longues que le thorax, ovalaires, aplaties, d'un verdâtre opaque, taché

✱ not this P.

de brun, recouvrant au moins les deux premiers tiers de l'abdomen. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen : bord antérieur d'un verdâtre opaque avec de grandes taches brunes, le reste de leur étendue ayant les nervures transverses chargées chacune d'une grande tache brune ; l'intervalle entre ces taches, blanchâtre et transparent ; nervures longitudinales vertes à la base. Abdomen assez large, convexe en dessus ; rebord membraneux des quatre derniers segments, foliacé et cilié. Tous les segments de l'abdomen ayant chacun en dessous vers l'extrémité, une bande transverse noirâtre. Antennes velues, d'un brun jaunâtre, le premier article déprimé. Pattes d'un vert jaunâtre mêlé de brun ; les antérieures courtes ; cuisses larges, aplaties ; celles de devant terminées par deux appendices foliacés, étroits, oblongs, s'étendant le long de la jambe ; celles-ci dilatées, aplaties, ciliées tout autour ; jambes postérieures fortement dentées en scie au bord inférieur ; les intermédiaires munies de deux dents au côté supérieur.

De ma collection et de celle de M. Lefebvre.

Obs. Tous les auteurs ont copié Stoll en donnant Amboine pour patrie à cette espèce. Elle est certainement de Cayenne.

2. * PRISOPE DE MARCHAL. — *Prisopus Marchali*.

(Long. 20 lig. au moins.) Tête et abdomen presque lisses. Thorax un peu rugueux. Corps d'un jaune-verdâtre. Tête de cette couleur, avec six lignes longitudinales noirâtres sur sa partie postérieure. Prothorax ayant une impression transverse, au-dessus de laquelle sont placés carrément quatre petits tubercules. Mésothorax bituberculé au milieu près du bord antérieur ; ses bords latéraux un peu membraneux, ayant quelques épines pubescentes, assez fortes et crochues. Elytres ovalaires, longues de trois lignes, opaques, d'un verdâtre foncé dans leur première moitié, cendrées dans la seconde. Ailes moins longues que l'abdomen, un peu transparentes, à reflet rosé : nervures transversales blanchâtres : bord antérieur opaque, d'un verdâtre foncé. Abdomen presque linéaire. Antennes et pattes de la couleur du corps, entrecoupées de brun et de verdâtre au côté externe. Toutes les cuisses un peu dilatées en une membrane très-étroite, et fortement dentées ; ces dents pubescentes et crochues ; le dessus des cuisses est armé de dents un peu plus faibles : les quatre dernières jambes ont en

dessous des épines analogues à celles de la partie inférieure des cuisses; jambes antérieures en étant presque entièrement dépourvues.

Ile-de-France. Un individu unique trouvé par M. Marchal et de sa collection.

GENRE XXIV. ECTATOSOME. — *ECTATOSOMA*,
Gray. — *Tropidoderus*, Brullé.

Pattes courtes, trigones, rebordées; cuisses non ciliées, membraneuses dans toute leur étendue.

Abdomen *allongé, plus ou moins étroit et cylindrique*; celui des femelles plus large; les quatrième, cinquième et sixième segments dilatés latéralement dans les deux sexes: extrémité de l'abdomen un peu comprimée et recourbée. Plaque sousanale des mâles en forme de casque, unicarénée en dessous.

Antennes assez longues, multiarticulées, sétacées, pubescentes; plus courtes dans les femelles.

Tête petite, pyramidale, épineuse.

Yeux petits.

Trois ocelles distincts (du moins dans les mâles).

Palpes velus.

Thorax beaucoup plus court que l'abdomen; prothorax et mésothorax rétrécis, épineux.

Elytres petites et ovales dans les mâles.

Ailes de la longueur du corps dans les mâles, plus courtes dans les femelles.

1. ECTATOSOME DE HOPE. — *Ectatosoma Hopei*, Gray, *Ent. of Austr.* pag. 23. Pl. 8, fig. 1. Mâle.

Id. Synopsis, pag. 29. Mâle.

(Long. 3 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps étroit, d'un vert plus ou moins jaunâtre; tête guère plus large que le prothorax: vertex prolongé en cône très-élevé; ce cône terminé par deux fortes épines et présentant en outre deux ou trois épines de chaque côté en avant et

en arrière. Prothorax en carré-long, un peu inégal ; mésothorax au plus du double de la longueur du prothorax, pas plus large que lui antérieurement et dans sa plus grande partie, mais s'élargissant presque brusquement à la naissance des pattes intermédiaires ; fortement cambré en dessus, avec une ligne latérale et longitudinale jaunâtre, partant de l'origine des élytres : on voit deux fortes épines formant la fourche, placées au quart antérieur du mésothorax, légèrement recourbées en avant. Métathorax à peu près de la longueur du mésothorax, mais trois fois au moins plus large que lui, muni de fortes épines latéralement en dessous, ayant en outre deux ou trois épines au milieu en dessous. Elytres verdâtres et opaques, à peu près de la longueur du métathorax, en ovale-allongé ; leur élévation médiane prononcée. Ailes de la longueur de l'abdomen au moins, transparentes, tachetées de brun d'écaille mêlé de verdâtre ; les parties les plus transparentes formant des bandes transversales, irrégulières et interrompues. Pattes de la couleur du corps, tachetées de brunâtre, moyennes, trigones, fortement dilatées et membraneuses ; dilatation des cuisses antérieures avec deux fortes échancrures au côté interne et quelques dents au côté supérieur. Pattes intermédiaires plus courtes que les autres, leur dilatation est épineuse, ainsi que celle des postérieures ; premier article des tarses antérieurs très-long, légèrement dilaté. Antennes longues de deux pouces. Mâle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. ECTATOSOME A TIARE. — *Ectatosoma tiaratum*, Gray, *Ent. of Austr.* pag. 23, Pl. 8, fig. 2. Femelle.

Id. Synopsis, pag. 29. Femelle.

(Long. 4 pouces environ.) Corps épais, glabre, vert, passant au jaune par la dessiccation. Tête assez forte ; vertex prolongé en cône élevé, ayant antérieurement quatre ou cinq fortes épines, et deux ou trois à sa partie postérieure, avec quelques tubercules à l'entour ; pointe du cône épineuse ou très-rugueuse. Face coupée carrément au-dessous des antennes. Prothorax un peu plus étroit que la tête, en carré long, de trois à quatre lignes de longueur, avec une faible impression transverse ; deux fortes épines avant cette impression, trois en arrière, et quelques autres, tant au bord postérieur qu'à l'antérieur. Le dessous du prothorax en offre aussi quelques-unes au bord latéral, près de l'insertion des cuisses.

Mésothorax pas plus large que le prothorax antérieurement, mais s'élargissant du double au point d'insertion des secondes cuisses : il a en dessus, deux épines vers son tiers antérieur ; quelques autres au bord latéral, tant supérieur qu'inférieur ; son dessous a deux faibles tubercules au milieu. Méta-thorax au moins de la longueur du mésothorax, et de la largeur de la partie postérieure de ce dernier, avec de fortes épines au bord latéral inférieur, et quelques tubercules épineux, épars, en dessous. Elytres et ailes rudimentaires. Abdomen avec un petit nombre de fortes épines en dessus, et de très-nombreuses en dessous, notamment vers la base ; les quatrième, cinquième et sixième segments dilatés latéralement en membrane arrondie, dont le bord est denté en scie ; ces segments, surtout les deux premiers, présentant chacun en dessus deux dilatations membraneuses, en forme de lames épineuses. Pattes moyennes, trigones, de la couleur du corps ; cuisses et jambes fortement dilatées et membraneuses, dentées en scie ; ces membranes plus ou moins échancrées. Tarses à articles trigones ; le premier et le cinquième ayant chacun la longueur des trois intermédiaires réunis ; pelote large, concave en dessous. Suivant M. Gray, le premier article des tarses antérieurs est court, dilaté et élevé. (Les antennes manquent ; elles sont courtes et velues, selon M. Gray.)

Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum et de la mienne.

Nota. Il est probable que c'est la femelle de l'*Eclatosome Hopei*.

GENRE XXV. PHYLLIE. — *PHYLLIUM*, Illig. Latr. Gray. Brullé. — *Steropus*, Thunb. — *Phasma*, Stoll. Licht. — *Mantis*, Fab. Oliv.

Pattes de longueur moyenne ; cuisses ayant de chaque côté une dilatation membraneuse, large, foliacée, mais sans cils ; les antérieures avec une échancrure au côté interne : jambes antérieures ayant deux dilatations foliacées, une de chaque côté ; tarses ciliés ; premier article long ; le second court ; troisième

plus court encore; quatrième fort petit; cinquième long, en cône allongé et renversé: pelote moyenne. Abdomen très-grand, faisant à lui seul les deux tiers du corps; *se dilatant de chaque côté en une membrane foliacée, large, donnant à l'ensemble de l'abdomen la forme d'une feuille ovulaire*; le centre ventral très-étroit dans les mâles; ce centre large et fortement unicaréné dans les femelles. Plaque suranale petite, et dépassant la plaque sousanale dans les deux sexes, terminée en pointe arrondie. Plaque sousanale emboîtée de chaque côté par la dilatation du septième segment abdominal, terminée en pointe dans les femelles, plus arrondie au bout dans les mâles, et formant dans ce sexe, une cavité cymbiforme, plus saillante que les segments abdominaux. Appendices terminaux des femelles, grands, foliacés, lancéolés, ne dépassant pas la plaque suranale; ceux des mâles la dépassant, et en forme de foliole oblongue. Chaque segment de l'abdomen offre en dessous un stigmate ponctiforme, placé un peu avant la dilatation latérale dans les femelles, un peu après dans les mâles.

Antennes des femelles glabres, très-courtes, de neuf articles; le premier large, presque carré; second très-court; troisième plus grand que les autres; *quatrième, cinquième, sixième, septième, très-courts, moniliformes*; huitième plus long, et neuvième aussi long que le huitième, terminé en pointe mousse. Celles des mâles *longues, velues, sétacées, multiarticulées*; premier article gros, assez long; second très-court, globuleux; troisième aussi long que les deux premiers réunis, un peu rétréci à sa base; quatrième plus court que le précédent, mais de même forme; les suivants cylindracés.

Tête assez grosse, ovulaire, plus large que le prothorax dans les femelles, de sa largeur seulement, dans les mâles.

Yeux globuleux ; ceux des mâles gros et saillants.

Ocelles nuls dans les femelles ; au nombre de trois , très-distincts et placés en triangle sur le front , dans les mâles.

Thorax court ; prothorax un peu plus court que la tête , cordiforme , rétréci vers la base : mésothorax guère plus long que le prothorax , un peu plus étroit que lui antérieurement , s'élargissant en cône , avant l'insertion des pattes intermédiaires , unicaréné au milieu et latéralement ; métathorax des femelles un peu plus court que le mésothorax , s'élargissant en cône , en faisant suite à l'élargissement du mésothorax , large et transversal. Celui des mâles plus long que le mésothorax , renflé , un peu arrondi latéralement , légèrement bombé en dessous , à peu près de même largeur partout.

Elytres des femelles , grandes , opaques , ressemblant parfaitement à une feuille et recouvrant la presque totalité de l'abdomen. Celles des mâles très-courtes , étroites , transparentes ou à peine opaques , avec une faible élévation médiane.

Ailes rudimentaires dans les femelles ; très-grandes , transparentes , et aussi longues que l'abdomen , dans les mâles.

Corps glabre.

1. PHYLLIE FEUILLE SÈCHE. — *Phyllium siccifolium* , Gray ,
Synopsis , pag. 39. Mâle et femelle.

Diction. des scienc. natur. tom. 4 , pag. 99 , Pl. 23. Femelle.

Phyllium brevicorne , Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. III , pag. 89.
 Femelle.

— *Id.* même page , le mâle.

Phasma siccifolia , Stoll , *Spect. et Mant. Pl.* VII , fig. 26. Femelle (1) , fig. 24. Mâle.

(1) Rœsel a représenté cette femelle avec des antennes longues et sétacées comme celles du mâle . tandis que dans la nature elles

Phasma citrifolium, Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 17, n° 25.

Pteropus siccifolius, Thunb. Mém. tom. V, pag. 286.

Gryllus (Mantis) siccifolius, Linn. Mus. Ludov. pag. 111, n° 3.

Femelle.

Mantis siccifolia, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 18, n° 24.

— Roesel. Ins. tom. 2, Pl. 17, fig. 4 et 5.

— Oliv. Encycl. méthod. tom. VII, pag. 626, n° 6, Pl. 133, fig. 2. Femelle.

(Long. 3 pouces $\frac{1}{2}$. Femelle.) Corps vert, passant au brun par la dessiccation. Tête forte, un peu convexe en dessus; gibbeuse postérieurement avec un tubercule sur la partie postérieure du vertex. Prothorax ayant au milieu un sillon longitudinal, et en outre un sillon transversal; tous deux assez profonds; le dernier n'atteignant pas le bord latéral. Mésothorax avec le bord antérieur relevé, muni dans son milieu d'un tubercule; carène médiane formée par une suite de faibles tubercules; carènes latérales chargées, ainsi que les bords latéraux, de tubercules forts, épineux. Elytres ayant dans toute leur longueur un bord interne assez large, avant la grosse nervure longitudinale d'où partent les fortes nervures obliques. Pattes de la couleur du corps; cuisses antérieures ayant leur dilatation externe arrondie, entière, non dentée; la dilatation interne fortement denticulée vers son extrémité; jambes antérieures munies au côté interne d'une forte dilatation foliacée; le côté externe n'ayant dans toute sa longueur, qu'un étroit rebord membraneux. Cuisses intermédiaires avec une dilatation foliacée, de chaque côté; l'interne denticulée vers l'extrémité; l'angle de la cuisse offre quelques dentelures. Cuisses postérieures ayant au côté interne une dilatation foliacée, denticulée vers l'extrémité; et au côté externe un rebord à peine dilaté; l'angle de la cuisse en dessous, a une faible dilatation denticulée. Les quatre dernières jambes sont simples, sans rebords ni dilatations. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Nous ne connaissons pas le mâle. Il nous paraît certain que c'est lui que Stoll a figuré, Spect. et Mant. Pl. VII, fig. 24. La fig. 89, de la Pl. XXIII représente un mâle sous le nom de *Phasma chlo-*

sont courtes et moniliformes. Stoll et Olivier, ayant copié leurs figures sur celle de Roesel, ont par conséquent perpétué cette faute grave.

rophyllia, qui a été regardé par Latreille (Règn. anim. 2^e édit. pag. 179) comme une espèce distincte, ainsi que par M. Gray. (*Synops.* pag. 31.) Nous-même entraîné par l'opinion de notre célèbre compatriote, avons désigné ce mâle, *Encycl. méthod.* tom. X, pag. 115, sous le nom de *Phyllium Stollii*. Aujourd'hui nous pensons que ce n'est qu'un mâle de la *siccifolium*, devenu jaune par la dessiccation.

Nota. Elle se distingue à la première vue des deux espèces suivantes par ses quatre dernières jambes simples, sans dilatation membraneuse.

Des îles Séchelles. Latreille dit que cette espèce sert aux habitants d'objet de commerce et d'histoire naturelle.

De la collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

2. *PHYLLIE JAMEES FOLIACÉES. — *Phyllium crurifolium*.

(Long. 2 pouces $\frac{3}{4}$. Femelle.) Corps couleur de feuille morte. Tête un peu aplatie en dessus. Mésothorax ayant son bord antérieur peu prononcé; carènes latérales sans tubercules épineux bien distincts; dentelures des bords latéraux peu sensibles. Elytres ayant chacune leur bord sutural formé par la grosse nervure longitudinale, d'où partent les fortes nervures obliques. Pattes de la couleur du corps; cuisses antérieures ayant leur dilatation externe plus étendue que dans la *siccifolium*, et en forme de triangle à côté interne distinctement denté; la dilatation interne de ces cuisses est dentelée vers l'extrémité; jambes antérieures avec une dilatation foliacée très-prononcée, sur chacun de leurs côtés; la dilatation interne plus large. Cuisses intermédiaires ayant dans toute leur étendue, sur chacun de leurs côtés, une forte dilatation arrondie; l'interne distinctement denticulée. Cuisses postérieures à dilatation moins prononcée qu'aux intermédiaires, surtout au côté externe; la dilatation interne faiblement denticulée; l'angle des quatre dernières cuisses est muni en dessous de quelques dentelures. Les quatre jambes postérieures ont au côté externe seulement, une dilatation foliacée; celle des deux dernières jambes plus large. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Elle diffère principalement de la précédente avec laquelle on l'a probablement confondue, par sa taille plus petite, et par ses jambes, qui toutes sont foliacées.

L'individu mâle que nous rapportons à cette femelle, n'a que

deux pouces un quart de longueur ; corps d'un vert clair. Elytres n'atteignant pas l'extrémité du premier segment abdominal ; le quatrième offrant de chaque côté , en dessus comme en dessous , une tache arrondie, ocellée (1). La dilatation du premier segment est étroite, et augmente graduellement dans le second segment ; les troisième et quatrième sont plus larges que les autres. Cuisses antérieures ayant leur dilatation externe en forme de triangle très-obtus , à côté interne sans dentelures sensibles ; dilatation externe des cuisses intermédiaires , distinctement denticulée vers l'extrémité.

Indes-Orientales. Le mâle étiqueté des îles Séchelles de la main de Latreille. Collection de M. le comte Dejean. Je possède les deux sexes.

3. * PHYLLIE BELLE-FEUILLE. — *Phyllium pulchrifolium*.

(Long. 3 pouces à peu près.) Plus grande que la *Ph. crurifolium* à laquelle elle ressemble infiniment , ayant comme elle toutes les jambes foliacées. Elle en diffère par les caractères suivants ; membrane des cuisses antérieures bien plus grande , plus anguleuse , avec les parties denticulées de cette membrane plus fortes et plus prononcées que dans la *crurifolium* ; il en est de même de celle des cuisses intermédiaires , qui n'est point ovale comme dans l'espèce précédente , mais presque rhomboïdale et distinctement dentelée. L'abdomen a une forme très-différente ; ovale dans la *crurifolium* , il est dans celle que nous décrivons , presque carré , avec une forte échancrure à peu près semicirculaire , de chaque côté , à son extrémité. La ressemblance est à peu près exacte pour toutes les autres parties. Femelle.

Nota. Mon unique individu est d'un beau vert , avec la partie inférieure des élytres rougeâtre ; mais je n'indique pas ces couleurs comme des différences spécifiques ; elles tiennent uniquement à l'état de fraîcheur de l'insecte , et peuvent passer avec le temps à la couleur brune uniforme de la *crurifolium*.

De Java. Ma collection.

(1) La *Phyllium bioculatum* , Gray, *Synops.* pag. 30, figurée dans le Règne animal anglais , Pl. 63, fig. 3, offre aussi ces taches , mais la dilatation des cuisses antérieures présente deux points oculaires contigus.

SECONDE SECTION (1).

SAUTEURS. — *SALTATORIA*.

Pattes postérieures *propres à sauter* ; les dernières cuisses plus ou moins renflées, canaliculées en dessous : jambes postérieures munies au bout d'épines mobiles pour faciliter le saut.

Élytres et ailes le plus souvent disposées en toit.

Mâles produisant une stridulation, soit en frottant l'une contre l'autre une portion interne, élastique et à nervures irrégulières de leurs élytres, (Grillonien et Locustaire) ; soit par le frottement des cuisses postérieures contre les élytres, (Acridites).

Cette Section se compose de trois Familles, dont toutes les femelles connues déposent leurs œufs dans la terre, et quelquefois, dit-on, dans la tige des végétaux.

Elytres en toit aigu ou écrasé, sans rebords ou flancs embrassant l'abdomen dans le repos. Antennes	couchées horizontalement sur l'abdomen. (Les quatre premiers tarses ayant au plus trois articles (2). Ailes dépassant le plus souvent les élytres en forme de lanières. Antennes longues, sétacées, souvent capillaires).	5. GRILLONIENS.
	longues, sétacées. (Tarses de quatre articles; crochets sans pelote distincte. Oviscapte des femelles plus ou moins saillant).	6. LOCUSTAIRES.
	filiformes, ordinairement assez courtes. (Tarses de trois articles; crochets presque toujours munis d'une pelote distincte. Oviscapte des femelles non prolongé. Point d'organe stridulant dans les mâles). . .	7. ACRIDITES.

(1) Voyez la première Section, pag. 9.

(2) Le genre *Schizodactylus* excepté ; il a quatre articles à tous

CINQUIÈME FAMILLE.

GRILLONIENS. — *GRILLIDES*.

ANTENNES	le plus souvent longues , fines , sétacées , multiarticulées , à articles peu distincts ; ayant chacune leur insertion dans une cavité ; plus ou moins espacées l'une de l'autre à leur base.
TÊTE	ordinairement forte , globuleuse ou ovulaire , presque toujours à découvert.
YEUX	arrondis ou ovalaires , souvent saillants.
OCELLES	souvent distincts , disposés en ligne presque transverse au-dessus de l'insertion des antennes , entre les yeux ; ocelle intermédiaire presque toujours oblitéré ; les deux autres ordinairement apparents.
LABRE	entier , arrondi au bout.
MANDIBULES	plus ou moins fortes , dentelées intérieurement.
MACHOIRES	unidentées au côté interne ; galète allongée , linéaire.
LÈVRE	quadrifide.
PALPES	allongés ; les maxillaires plus grands que les labiaux , de cinq articles ; les labiaux de trois. Article terminal tronqué au bout , tantôt droit , tantôt obliquement , et vésiculeux à l'extrémité (dans l'insecte vivant).
THORAX	variable pour la forme ; souvent court , en carré-transversal ; plus rarement allongé et ovulaire.

les tarses , de même que les Locustaires ; mais la forme des élytres et des ailes me le fait maintenir dans les Grilloniens , comme la plupart des auteurs l'ont fait.

ELYTRES	couchées horizontalement sur l'abdomen , toute leur partie dorsale plane ; elles se rabattent de chaque côté , et offrent une carène latérale prononcée ou oblitérée ; nervures plus ou moins prononcées ; les longitudinales presque toujours obliques.
AILES	ordinairement amples , repliées horizontalement en éventail , réticulées ; dépassant le plus souvent les élytres , en forme de lanières , dans le repos ; transparentes et sans coloration.
ECUSSON	nul.
ABDOMEN	grand, allongé, composé, suivant M. Brullé, de sept segments dans les femelles , et de huit dans les mâles (1) ; muni de chaque côté, dans les deux sexes, vers l'extrémité, d'un appendice inarticulé ou bi-articulé au plus , sétacé, flexible, velu ou pubescent, souvent très-grand (2).

(1) Je pense que l'auteur compte pour un segment l'anus composé de deux plaques : la suranale et la sousanale.

(2) De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 514, Pl. 24, fig. 13, donne les détails suivants sur l'abdomen du Grillon domestique mâle. « Au derrière on voit une fente transversale qui est fermée en dessus par une pièce conique solide , garnie au bout de l'ouverture de l'anus , et en dessous, par une autre pièce mince , écailleuse et concave , en forme de coquille. En pressant le ventre la fente du derrière s'ouvre, et alors on voit à découvert une plaque concave écailleuse , brune, garnie en dessous de deux crochets écailleux , mobiles, de la même couleur, et qui sont dirigés en haut avec la pointe. Plus bas, ou au-dessous des crochets qui servent à s'accrocher dans l'accouplement, se trouve une grosse partie membraneuse, blanche et enflée comme une petite vessie, qui est garnie au bout d'une espèce de tête, séparée du reste par un étranglement. Cette partie membraneuse, qui est indubitablement celle qui caractérise le sexe masculin, est placée, ensemble avec la plaque écailleuse et les crochets, dans la cavité de la pièce en coquille, qui ferme le derrière. »

- OVISCAPTE** des femelles , presque toujours saillant , souvent fort long , composé de deux valves étroites , ordinairement renflées avant l'extrémité , dentelées en scie dans cette partie , qui souvent est bifide.
- PATTES** antérieures et intermédiaires de forme et de longueur variables ; les postérieures plus longues et conformées pour sauter ; les deux dernières cuisses plus ou moins renflées ; jambes postérieures le plus souvent munies d'épines sur leurs carènes supérieures ; extrémité des jambes pourvue d'épines mobiles , propres à favoriser le saut.
- TARSES** variables pour le nombre d'articles , n'en ayant le plus souvent que trois.
- CORPS** assez gros.

Cette première Famille d'Orthoptères-Sauteurs diffère des deux suivantes par la disposition des élytres qui , dans les Grilloniens , sont appliquées horizontalement sur l'abdomen dont elles embrassent les côtés , en se repliant sur eux , de manière que dans l'état de repos les élytres présentent ordinairement une sorte de carène de chaque côté. Ces bords repliés ont leurs nervures longitudinales obliques ; cette structure des élytres rapproche les Grilloniens des Orthoptères-Coureurs , et les sépare distinctement des Locustaires et des Acridites qui portent leurs élytres en toit dans le repos. En outre , les Grilloniens ont une conformation d'ailes qui leur est particulière : lorsqu'elles dépassent les élytres , et c'est le cas ordinaire , c'est toujours horizontalement , en forme de lanières étendues droites , ou roulées en spirale. Dans plusieurs Locustaires les ailes , il est vrai , dépassent aussi les élytres ; mais , pla-

cées verticalement sous ces dernières , elles les débordent dans ce même sens , et non en lanières. Quant aux Acridites, je n'en connais aucune espèce dont les ailes soient saillantes au delà des élytres dans le repos.

Le premier article des tarses postérieurs est, dans la plupart des genres, très-grand, souvent chargé d'aspérités plus ou moins épineuses, et muni à son extrémité d'une véritable épine de chaque côté. L'oviscapte des femelles est très-fréquemment saillant comme celui des Locustaires de ce sexe ; mais dans les Grillonniens il est plus grêle , ses valves étant fort étroites.

Les mâles font entendre une stridulation produite par le frottement alternatif des élytres l'une contre l'autre ; les mâles , dont cette espèce de chant est fort , tels que ceux des vrais Grillons et des nouveaux genres formés à leurs dépens , ont toute la partie dorsale des élytres ridée ou comme chiffonnée , assez transparente, et à nervures irrégulières.

L'abdomen des Grillonniens , autant que j'ai pu l'observer dans les individus desséchés, où il n'était pas trop déformé , a sa plaque sousanale toujours de moindre dimension dans les femelles que dans les mâles ; l'abdomen porte vers son extrémité deux appendices plus grands que ceux que présentent les deux Familles suivantes , et quelquefois même égalant l'abdomen en longueur.

Ces insectes ne sautent pas tous avec la même facilité , ni à une même hauteur. Les Courtillières , par exemple , sont mal partagées sous ce rapport : leurs cuisses postérieures à peine renflées , et leurs jambes de derrière très-courtes , ne peuvent soutenir leur gros corps , lors du saut ; tandis que les Tridactyles , genre très-voisin , s'élancent à une hauteur surprenante pour leur petite taille.

Nous renvoyons aux divers genres pour le reste des mœurs et des habitudes de ces insectes.

I. Jambes antérieures élargies, conformées pour fouir et souvent munies de dents particulières. Tarses antérieurs se logant dans une rainure de la jambe. (Oviscapte des femelles point saillant.)

Pattes	ayant des tarses de forme ordinaire. (Jambes antérieures terminées par une palme dentée, en forme de main.)	Tarses	de trois articles; le terminal ayant deux crochets; les deux premiers articles des tarses antérieurs munis latéralement d'une dent saillante.	1. <i>Courtillière.</i>
			de deux articles, terminés par un crochet unique; tarses antérieurs simples et sans crochet.	2. <i>Cylindrotle.</i>
	dépourvues de tarses postérieurs, qui sont remplacés par des appendices mobiles, allongés, aplatis, digités. Tarses antérieurs et intermédiaires		de trois articles. Antennes courtes et filiformes. (Jambes postérieures ayant en dessus des épines lamellées.) . . .	3. <i>Tridactyle.</i>
			de deux articles; le premier excessivement court. Antennes assez longues; articles cylindriques. (Jambes postérieures dépourvues d'épines lamellées.)	4. <i>Rhipiptéryx.</i>

II. Jambes antérieures cylindriques, de forme ordinaire et point propres à fouir.

cachée par le prothorax (faciès d'une Blattaire).

5. *Myrmécophile*.

tous composés de quatre articles distincts, dont les deux intermédiaires, au moins, sont munis chacun latéralement d'un long appendice.

6. *Schizodactyle*

robustes, courtes ou de longueur moyenne. (Grillonien vrais.)

Tarses

tous composés de trois articles.

Face antérieure de la tête

bombée.

Jambes postérieures

ayant deux rangées d'épines longues, distantes et filiformes.

(Nervures longitudinales du dos des élytres, droites.)

Palpes maxillaires

épaisses à la base, et terminées en pointe.

(Nervures longitudinales du dos des élytres, plus ou moins obliques.)

Epines terminales des quatre premières jambes

larges, minces. Premier article des tarses postérieurs garni en dessous, ainsi que ses deux épines, de soies épaisses. Article terminal des palpes maxillaires près du double plus long que le pénultième et tronqué droit au bout. (Oviscapte des femelles, court).

7. * *Brachytrupe*

finies, épaisses. Premier article des tarses postérieurs glabre. Article terminal des palpes maxillaires guère plus long que le pénultième et obliquement tronqué au bout. (Oviscapte des femelles notablement plus long que l'abdomen).

8. *Grillon*.

à article terminal évasé, tronqué un peu obliquement au bout. (Elytres courtes; ailes nulles ou à peine rudimentaires. Oviscapte des femelles, droit).

9. * *Némobie*.

à article terminal en cône renversé et tronqué droit au bout. (Elytres et ailes longues. Oviscapte des femelles recourbé en dessus en lame de sabre).

10. * *Trigonidie*.

très-aplatie. Premier article des antennes grand, aplati, en carré long. (Elytres souvent courtes).

11. * *Platyblenne*.

antérieures et intermédiaires de trois articles; tarses postérieurs en ayant quatre distincts. (Oviscapte des femelles long et droit).

12. *Œcanthe*.

très - apparent; large, aplati, bilobé. (Oviscapte des femelles très-court et droit).

13. * *Podoscirte*.

peu visible. (Oviscapte des femelles très-long et recourbé en dessous.)

Palpes antérieures et intermédiaires

de longueur moyenne. Premier et dernier article des tarses antérieurs et intermédiaires égaux entre eux.

14. *Platydictyle*.

longues et grêles. Premier article de tous les tarses, notablement plus long que les deux autres réunis.

15. *Phalangopsis*.

fort longues, conformées comme celles des Locustaines, sauf les tarses. (Cuisses postérieures et jambes de derrière très-grandes; ces dernières grêles. Hysallomènes.)

Tarses

tous composés de trois articles.

Second article des tarses postérieurs

- I. Jambes antérieures élargies, conformées pour fouir, le plus souvent munies de dents particulières. Tarses antérieurs se logeant dans une rainure de la jambe. (Oviscapte des femelles point saillant.)

GENRE I. COURTILLIÈRE. — *GRYLLOTALPA*, Latr. Palis-Bauv. Perty. Brullé. — *Gryllus*, auctor. — *Acheta*, Fab. Panz.

Pattes velues; les quatre premières rapprochées à leur insertion, les postérieures écartées l'une de l'autre : les antérieures propres à fouir; hanches extrêmement larges, aussi longues que les cuisses, munies d'un trochanter saillant, de forme variable, souvent très-prononcé : cuisses courtes et fortes : jambes fort larges, courtes, imitant une sorte de main, ou de palme terminée par des dents fortes, acérées, immobiles. Pattes intermédiaires et postérieures à hanches presque triangulaires : cuisses comprimées sur leurs deux faces, canaliculées en dessous; les postérieures plus fortes et plus longues, mais peu propres au saut; les quatre dernières jambes assez courtes, terminées par plusieurs épines distinctes; jambes postérieures un peu canaliculées en dessus à leur partie inférieure; carène interne armée de quelques épines mobiles, fortes et serrées.

Tarses *de trois articles*; le premier long; le second court; le troisième presque aussi grand que le premier, terminé par *deux petits crochets*. Tarses antérieurs, se logeant dans une rainure de la jambe, ayant leurs deux premiers articles *dilatés latéralement en une dent semblable à celles des jambes*, mais plus petite.

Antennes longues, pubescentes, sétacées, multiarticulées, peu distantes à leur base.

Tête assez petite, ovalaire, avancée, ayant au milieu une sorte d'élévation ou carène longitudinale.

Yeux arrondis, saillants.

Deux ocelles distincts placés obliquement sur le front.

Labre arrondi au bout.

Mandibules assez fortes.

Palpes inégaux; les maxillaires très-allongés; les deux premiers articles fort courts; les trois autres allongés, cylindriques. Palpes labiaux fort courts. Article terminal des quatre palpes, tronqué droit à l'extrémité, celle-ci vésiculeuse.

Prothorax grand, ovoïde, tronqué en devant, embrassant les côtés du corps, ressemblant un peu à une carapace d'Ecrevisse.

Présterne et mésosterne courts, élevés en carène au milieu; mésternum grand, large, plan.

Elytres courtes, ovales, arrondies postérieurement, sans rebord latéral ni carène distincte; leur disque n'étant ni ridé, ni chiffonné dans les mâles: elles sont chargées de nervures; les longitudinales plus fortes que les transversales.

Ailes amples, repliées en éventail dans le repos, et dépassant les élytres en forme de lanières ou de filets.

Abdomen grand, ovalaire, composé de sept segments dans les deux sexes; ayant de chaque côté vers l'extrémité, un appendice allongé, inarticulé.

Oviscapte point saillant.

Corps allongé, velouté, surtout en dessous.

Les insectes de ce genre sont connus depuis la plus haute antiquité à cause du tort qu'ils font à l'agriculture; ils ont reçu les noms d'*Avant-Taupé* et de *Grillon-Taupé*, d'après leur manière de vivre et la ressemblance de leurs pattes antérieures avec celles des véritables Taupes, et qui servent également comme celles-ci à creuser des galeries souterraines. Le nom de *Courtelle* ou de *Courtillière*, qui leur a été appliqué aussi fort anciennement, est tiré d'un vieux

mot français , qui , à ce que rapporte M. Brullé , signifie : jardin.

Les pattes antérieures, tout autrement faites que les quatre autres , sont parfaitement conformées pour travailler la terre ; les hanches énormes présentent un trochanter dont la forme et la grandeur varient , et sert beaucoup pour distinguer les différentes espèces ; les cuisses très-courtes , et volumineuses , reçoivent l'insertion des jambes , qui sont courtes , palmées et fortement dentées ; le tarse se place dans une petite rainure de la face externe des jambes ; et par le secours de la dent dont le premier et le second article sont armés , ce tarse se meut sur la jambe comme une lame de ciseaux , et ses dents se croisant avec celles de la jambe , il en résulte l'action d'une véritable scie.

On trouve ces Orthoptères dans tous les climats ; toutes les espèces portent la même livrée ; c'est toujours un brun tirant sur le jaunâtre , en dessus ; plus clair et velouté en dessous , avec les élytres brunâtres , réticulées de brun foncé , les ailes transparentes et incolores. Nous ferons remarquer que , contrairement à ce que l'on observe dans un très-grand nombre de genres d'insectes , les espèces exotiques sont presque toujours sensiblement plus petites que notre unique espèce européenne (*G. vulgaris*).

Les écrits des anciens naturalistes , et certains vieux ouvrages d'agriculture , donnent beaucoup de détails sur les Courtillières ; mais plusieurs des faits rapportés sont erronés ; nous allons consigner ici les observations les plus récentes et les mieux avérées faites sur l'espèce commune , recueillies et mentionnées par M. Brullé (Hist. nat. des insect. t. IX , pag. 185. et suivantes).

« Les Courtillières se tiennent de préférence dans les jar-
» dins potagers , les pépinières , les champs de blé , et pas-
» sent l'hiver dans un trou pratiqué sous terre à une pro-
» fondeur qui varie selon la qualité du terrain et la rigueur
» du froid ; cette cavité communique avec la surface du sol
» par une galerie ordinairement verticale , mais qui devient

» inclinée quand un obstacle l'empêche de se continuer en
» ligne droite. A partir de la surface , l'insecte se creuse de
» nouvelles galeries dans toutes les directions ; ces galeries
» descendent jusqu'à un pouce ou deux environ ; plusieurs
» d'entr'elles sont en pente , et aboutissent de différents
» côtés au trou vertical qui est situé quelquefois à un pied
» de profondeur. On conçoit aisément que de semblables
» travaux exécutés par des insectes d'une fécondité prodi-
» gieuse , occasionnent de très - grands ravages dans les en-
» droits où ils se trouvent ; que les végétaux servent ou non
» à leur nourriture , ils n'en sont pas moins entièrement dé-
» truits , lorsqu'ils se trouvent sur leur passage : les Cour-
» tillières passent immédiatement à côté des plantes ou au
» travers de leurs racines, et ne les détruisent que lorsqu'elles
» sont tendres et plus faciles à entamer que la terre qui les
» environne. Au rapport de M. Féburier (Nouv. cours d'a-
» gricul. 2^e édit. tom. V , pag. 163 et suivantes), si on
» place du fumier de vache auprès d'un terrain qui renferme
» des Courtillières, elles s'y transportent, et il est à remar-
» quer qu'elles choisissent pour construire leur nid un ter-
» rain d'une certaine dureté , et que dans le cas où celui des
» couches n'est pas assez consistant , elles vont pondre dans
» les sentiers ; d'après cela , c'est donc uniquement, conclut
» M. Féburier , dans l'espoir d'y trouver plus d'insectes
» pour s'en nourrir , qu'elles abandonnent leur gîte pour se
» rendre dans le fumier. Des observations consignées dans
» la Revue agricole (n^o 2, 1829, pag. 65) démontrent que
» la nourriture de ces insectes se compose aussi bien de
» substances végétales que de substances animales , ou du
» moins que les unes peuvent suppléer aux autres ; nous
» voyons, dit ce journal, que des romaines, des dahlias,
» et autres plantes, ont été attaquées à la racine, et non-
» seulement endommagées de manière à livrer passage à
» l'insecte , mais entamées dans une grande partie de leur
» longueur et entièrement coupées.

» M. Turpin ayant enfermé trois Courtillières dans une

» boîte, plaça, sur la terre que renfermait cette boîte, une
» feuille de romaine. Les Courtillières se tinrent cachées pen-
» dant le jour ; mais la boîte ayant été ouverte dans la nuit,
» on trouva les trois insectes hors de terre et mangeant avi-
» dement la feuille de romaine. Le même fait fut observé
» pendant les deux nuits suivantes ; mais à la quatrième on
» vit la plus grosse des Courtillières dévorant les deux au-
» tres qu'elle avait tuées. Il est hors de doute, d'après cela,
» que cet insecte se nourrit à la fois de plantes et de sub-
» stances animales.

» Lorsque les chaleurs de l'été commencent, les mâles
» se transportent à l'entrée de leurs galeries, et se font en-
» tendre des femelles par une faible stridulation. Après l'ac-
» couplement, qui a lieu pendant la nuit (car ces insectes,
» de même que ceux du genre Grillon, sont nocturnes), la
» femelle s'occupe de construire le nid qui doit recevoir ses
» œufs ; elle choisit une terre assez ferme pour résister à l'ac-
» tion des pluies. Après avoir tracé une galerie circulaire, elle
» se creuse une nouvelle retraite à quelques pouces de celle-
» ci, établit son nid au centre de la galerie circulaire, et y
» dépose ses œufs, tantôt vers le milieu, tantôt vers la fin
» du printemps. Leur nombre s'élève à deux ou trois cents
» environ ; ils sont allongés, d'un blanc jaunâtre luisant ;
» ils éclosent ordinairement au bout d'un mois. Les jeunes
» insectes sont blancs en sortant de l'œuf ; ce n'est qu'au
» printemps suivant qu'ils passent à l'état de nymphe, c'est-
» à-dire que les organes du vol commencent à se manifester
» après la quatrième ou cinquième mue. Dès la première,
» suivant Roesel, les petites Courtillières se dispersent et se
» construisent un nid auquel aboutissent des galeries environ-
» nantes. Selon M. Féburier, ces insectes ne seraient en état
» de se reproduire que dans leur troisième année, ce qui in-
» diquerait chez ces insectes une longévité remarquable ; les
» autres Orthoptères ne vivent ordinairement qu'un an, et
» leur état parfait ne précède souvent leur mort que de quel-
» ques semaines. Tous les auteurs s'accordent à dire que les

» Courtillières ont le plus grand soin de leur progéniture ,
 » et qu'elles vont pour elles à la recherche de leur nour-
 » riture.

» On reconnaît à la couleur de la végétation , qui est
 » jaune et flétrie, les lieux infestés par les Courtillières. La
 » terre qu'elles retirent de leurs galeries est amoncelée au-
 » dessus de l'ouverture principale de leur retraite , et forme
 » de petits monticules dans le genre de ceux de la Taupe ,
 » mais infiniment plus petits.

» Les moyens indiqués pour détruire ces insectes ne peu-
 » vent être employés sur une grande étendue de terrain , ni
 » même suffire à une destruction complète sur un espace
 » restreint. »

L'abdomen des Courtillières offre quelques différences ,
 suivant le sexe , comme on va le voir.

Mâles. Abdomen ayant sept plaques ventrales , à peu près
 égales en largeur , puis une plaque sousanale assez
 grande.

Femelles. Abdomen n'offrant que six plaques ventrales bien
 évidentes ; il paraît cependant en exister une septième ,
 mais quelquefois fort peu apparente ; il y a en outre une
 plaque sousanale, petite et étroite.

Suivant M. Brullé , les élytres ont des nervures plus
 nombreuses dans les femelles que dans les mâles : la base
 de ces élytres offre une ou deux cellules , qui dans ce der-
 nier sexe ont une plus grande dimension que dans l'autre.

L'observation suivante nous paraît nouvelle et intéres-
 sante :

« Je n'ai jamais entendu la stridulation du mâle de la
 » Courtillière commune, ni en liberté, ni dans les boîtes où
 » j'en ai tenu plusieurs en captivité ; mais j'ai obtenu arti-
 » ficiellement le même résultat sur un insecte vivant et sur
 » un insecte mort, en soulevant un peu les élytres et les
 » frottant l'une sur l'autre.

» Ces élytres sont parfaitement symétriques, et l'on y
 » distingue, sur la partie dorsale, un instrument musical

» (voy. les généralités du genre Grillon) ; on y voit l'ar-
 » chet strié comme une lime, la chanterelle et une seule
 » grande nervure qui descend de l'origine inférieure de l'ar-
 » chet vers le bout de l'élytre, en suivant une direction
 » oblique ». (Gourreau, Essai sur la stridulation des In-
 sectes. Annal. de la Sociét. entomol. de France, tom. 6,
 pag. 42.)

PREMIÈRE DIVISION.

Palme des jambes antérieures divisée en quatre dents.

1. COURTILLIÈRE COMMUNE. — *Gryllotalpa vulgaris*, Latr. Hist. des
 Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 122, Pl. 94, fig. 4.

Id. Gener. Crust. et Ins. tom. III, pag. 95.

Gryllus Gryllotalpa, Linn. *Syst. natur.* tom. 1, pars. 2, pag. 693.

— Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 633, n° 1, Pl. 128,
 fig. 3-14.

La Courtillière, Geoff. Insect. Paris, tom. 1, pag. 387, Pl. 8,
 fig. 1.

Acheta Gryllotalpa, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 28, n° 1.

— Stoll, Sauter. et Grill. Pl. II, c. fig. 6 et 7.

— Panz. *Faun. germ. fasc.* 88, fig. 5.

(Long. 20 à 22 lig.) Corps soyeux, velouté et d'un brun rous-
 sâtre en dessus ; jaune-fauve, et très-pubescent en dessous. Elytres
 recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen ; leurs nervures
 très-prononcées, d'un brun foncé. Ailes dépassant en lanières, et
 très-notablement, l'extrémité de l'abdomen. Pattes de la couleur
 du corps et pubescentes ; trochanter des premières hanches, long,
 pointu ; son bord inférieur arrondi, assez tranchant, et cilié de
 longs poils. Cuisses antérieures ayant leur bord inférieur très-dis-
 tinctement échancré en avant ; dents des jambes et des tarses,
 grandes, aiguës, légèrement recourbées extérieurement et noires
 à leur extrémité. Mâle et femelle.

Très-commune dans toute l'Europe.

2. COURTILLIÈRE AFRICAINE. — *Gryllotalpa africana*, Palis-Bauv.
Ins. d'Afrique et d'Amérique. pag. 229. Orthopt. Pl. II, c. fig. 6.

(Long. 13 à 14 lig.) Elle ressemble tout à fait à la précédente, et n'en diffère que par sa taille, presque de moitié plus petite; par le bord inférieur des premières cuisses qui n'offre pas l'échancrure en avant, si évidente dans la *G. vulgaris*; et enfin par les pays qu'elle habite. Nous devons ajouter que la différence sexuelle tirée des cellules des élytres est mieux prononcée dans cette espèce-ci que dans la première. Mâle et femelle.

On la trouve non-seulement au Cap-de-bonne-Espérance et au Sénégal, mais encore aux îles de France et de Java, et même à la Nouvelle-Hollande.

3. * COURTILLIÈRE LUISANTE. — *Gryllotalpa nitidula*.

(Long. 15 lig. au moins.) Elle diffère de ses congénères par son corps luisant et glabre en dessus. D'un testacé rougeâtre; vertex d'un ferrugineux brunâtre. Ocelles arrondis, luisants; yeux petits, blanchâtres; labre d'un jaune pâle. Prothorax d'un ferrugineux brunâtre très-luisant et très-glabre en dessus, avec une ligne dorsale et longitudinale plus pâle, élargie vers son milieu. Elytres mates, recouvrant à peu près la première moitié des ailes. Pattes légèrement velues, de la couleur du corps, luisantes, surtout les postérieures. Trochanter des hanches antérieures, assez petit, cilié inférieurement, finissant en pointe; dents des jambes antérieures longues, assez minces, aiguës, recourbées extérieurement, noires à l'extrémité. Abdomen jaunâtre, glabre et luisant, tant en dessus qu'en dessous. Présternum et mésosternum jaunes et veloutés, ainsi que le dessous de la tête. Mésternum de cette couleur, glabre et luisant. Antennes d'un testacé brunâtre. Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. COURTILLIÈRE HEXADACTYLE. — *Gryllotalpa hexadactyla*, Perty,
Delect. animal. articul. pag. 119, Pl. 23, fig. 9.

(Long. 11 lignes $\frac{1}{2}$.) Corps soyeux, d'un testacé-brunâtre, plus pâle en dessous. Elytres recouvrant au moins la moitié de l'abdomen. Ailes dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. Pattes de la couleur du corps, et pubescentes; trochanter des

hanches antérieures petit, légèrement arrondi; bord inférieur des premières cuisses ayant antérieurement une forte échancrure; dents des jambes aiguës, noires au bout, un peu recourbées extérieurement. Mâle.

Du Brésil. Ma collection; de la Guadeloupe, collection de M. Marchal.

5. * COURTILLIÈRE BRÉVIPENNE. — *Gryllotalpa brevipennis*.

(Long. 14 à 15 lig.) Corps soyeux, brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Elytres recouvrant presque la moitié de l'abdomen. Ailes fort courtes, dépassant un peu l'extrémité des élytres dans le repos. Pattes de la couleur du corps, pubescentes. Trochanter des premières hanches très-petit, arrondi; bord inférieur des cuisses de devant ayant une échancrure assez prononcée; dents des jambes, aiguës, noires au bout, un peu recourbées extérieurement. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Caroline, Philadelphie, Louisiane. De la collection de M. le comte Dejean, ainsi que de la mienne.

DEUXIÈME DIVISION.

Palme des jambes antérieures divisée seulement en deux dents. (Ces jambes moins larges que dans la première division.)

6. COURTILLIÈRE OXYDACTYLE. — *Gryllotalpa oxydactyla*, Perty, *Delect. animal. articul.* pag. 118, Pl. 23, fig. 7.

(Long. 20 lignes au moins.) Corps d'un jaunâtre pâle, taché de brun; vertex ayant une grande tache brune; ocelles allongés, luisants; yeux grands et bruns. Prothorax ayant en dessus une grande tache brune, qui n'atteint pas le bord antérieur. Elytres recouvrant les deux premiers tiers des ailes. Pattes de la couleur du corps; trochanter des hanches antérieures, long, très-aplati, de même largeur partout, cilié sur ses bords, arrondi au bout, avec l'angle inférieur unicépiqueux. Jambes antérieures terminées par deux longues dents en forme d'épines lancéolées, recourbées extérieurement, luisantes et noires à l'extrémité. Crochets des tarses fort longs; épines terminales des quatre dernières jambes,

ainsi que celles du dessus des jambes postérieures, très-grandes et acérées. Mâle.

Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et de celle de M. le comte Dejean.

7. COURTILLIÈRE DIDACTYLE. — *Gryllotalpa didactyla*, Latr.

Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 122, n° 2.

Id. Nouv. Dict. d'hist. nat. 1^{re} édit. tom. 6, pag. 446, Pl. D. I, tom. 7, fig. 9.

Gryllotalpa tetradactyla, Perty, *Delect. anim. articul.* pag. 118, Pl. 23, fig. 8.

Gryllus talpa, var. Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 633.

(Long. 13 lignes.) Corps velouté, d'un jaune-brunâtre, plus pâle en dessous. Elytres recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen; ailes dépassant un peu l'extrémité de celui-ci. Pattes pubescentes, de la couleur du corps; trochanter des hanches antérieures très-grand, presque spatuliforme. Bord inférieur des premières cuisses, ayant antérieurement une profonde échancrure. Dents des jambes, fortes, noires au bout, un peu recourbées extérieurement.

Brésil, Cayenne, Surinam. Ma collection.

8. COURTILLIÈRE PARVIPENNE. — *Gryllotalpa parvipennis*.

(Long. à peine 1 pouce.) Corps velouté, jaunâtre, un peu rembruni. Elytres recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen. Ailes fort courtes, ne dépassant guère les élytres que d'une demi-ligne. L'abdomen offre quelques taches peu régulières, d'un jaune plus pâle que le fond. Pattes pubescentes, de la couleur du corps. Trochanter des hanches antérieures, grand, aplati, de même largeur partout, arrondi au bout. Bord inférieur des premières cuisses, ayant antérieurement une profonde échancrure. Dents des jambes antérieures, noires. Femelle.

Recueillie en Colombie par M. Lebas. Je la dois à l'obligeance de M. Chevrolat.

GENRE II. CYLINDRODE. — *CYLINDRODES*, Gray,
Griff. an King. Pl. 131. — *Id. from Magaz.* vol. 1.
Brullé, *Hist. nat. des insect.* tom. IX.

Pattes excessivement courtes ; les antérieures peu fortes , comprimées : jambes antérieures élargies , propres à fouir, terminées par une palme dentée en forme de main ; tarses de devant minces , *biarticulés et sans crochets au bout* ; les quatre autres pattes très-comprimées ; cuisses larges , ayant au bout une épine mousse ; jambes larges , comprimées , ayant à l'extrémité une épine courte , mais forte : les quatre derniers tarses *biarticulés*, ciliés en dessous ; dernier article ayant *un très-petit crochet*.

Antennes..... (manquant en grande partie) ; leurs trois premiers articles courts, moniliformes.

Tête petite , ovulaire.

Yeux très-petits.

Mandibules assez courtes , fortement dentées au côté interne.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux ; leurs deux premiers articles petits ; le premier court , presque cyathiforme ; le second moitié plus petit que le premier , à peu près de même forme ; le troisième le plus grand de tous , ovulaire et dilaté ; le quatrième presque aussi petit que le second , aminci à sa base , dilaté vers le bout ; le terminal presque ovulaire , plus court que le pénultième , tronqué au bout. Palpes labiaux ayant le premier article plus court que les autres , en cône renversé ; le second grand , presque ovulaire ; le troisième en cône renversé , très - aminci à la base , tronqué à l'extrémité , un peu plus court que le second.

Thorax allongé , cylindrique , faisant plus du tiers de la longueur totale du corps. Prothorax plus long que

chacune des autres parties du thorax. Mésothorax et métathorax à peu près égaux en longueur.

Elytres et ailes presque nulles, à peine rudimentaires.

Abdomen très-allongé, cylindrique, composé de huit segments; le dernier plus large, son extrémité arrondie, déprimée, rebordée en dessus. Point d'appendices apparents.

Corps allongé, linéaire, parfaitement cylindrique.

Nota. Ce genre extraordinaire, que je n'ai pas vu en nature, a été figuré par M. Gray, mais sans description, dans le Règne animal anglais; c'est d'après cette figure que nous donnons ici la description des palpes, des élytres et des ailes. Le reste des caractères est copié du même auteur, dans un petit opuscule que j'ai cité en tête de ce genre.

On n'en connaît qu'une seule espèce.

1. CYLINDRODE DE CAMPBELL. — *Cylindrodes Campbelli*, Gray, *loc. cit.*, pag. 2; fig. 15.

« Lisse. Tête, pattes antérieures et dernier segment de l'abdomen, d'un noir brun. Thorax d'un brun-rougeâtre. Abdomen (sauf le segment terminal) et les quatre dernières pattes, d'un jaune brun, avec une teinte noire. »

D'après les figures, cet insecte aurait 2 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur. Il a été rapporté de Melville-Island, sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande, par M. le major Campbell; au rapport de ce dernier, cette espèce faisait de grands ravages dans sa serre, et perçait la tige de toutes les plantes, ce dont on ne s'apercevait que par leur flétrissure. La forme du corps de cet Orthoptère est admirablement adaptée à son genre de vie; il se fixe dans l'intérieur des plantes au moyen de l'épine des jambes. Les colons l'appellent *Ver-fil*.

GENRE III. TRIDACTYLE. — *TRIDACTYLUS*, Oliv.

Latr. Brullé. — *Xya*, Illig. Charp. — *Acheta*, Coqueb.
— *Heteropus*, Palis.-Bauv.

Pattes inégales; les antérieures plus courtes que les intermédiaires, propres à fouir; jambes élargies, garnies

en dessous de plusieurs fortes épines ; jambes intermédiaires longues , élargies , en ovale-allongé. Pattes postérieures grandes ; cuisses très-renflées , tranchantes sur leurs bords ; jambes grêles , munies en dessus vers l'extrémité , de petites lamelles mobiles , arrondies au bout , et remplaçant les épines ordinaires.

Tarses antérieurs et intermédiaires de *trois articles* peu distincts ; tarses antérieurs se logeant dans une rainure de la face extérieure de la jambe. Tarses postérieurs nuls , remplacés par des appendices , au moins au nombre de deux , en forme de digitations étroites , comprimées , mobiles , ciliées , pointues au bout.

Antennes courtes , de dix articles *courts* , subcylindriques ; elles sont *filiformes et à peine aussi longues que la tête et la moitié du prothorax réunis*.

Tête arrondie.

Yeux assez grands.

Ocelles assez distincts.

Mandibules dentelées à l'extrémité , ayant en dedans une forte saillie.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.

Prothorax plus long que large , semicylindrique , échancré latéralement , arrondi au bord postérieur.

Elytres courtes , coriaces , atteignant à peu près le milieu de l'abdomen , et presque triangulaires.

Ailes étroites , linéaires , plus longues que les élytres , dépassant l'extrémité de l'abdomen dans le repos.

Abdomen ovalaire , allongé , ayant de chaque côté , à son extrémité , deux appendices , un supérieur et un inférieur , munis de cils longs ou poils roides : la dernière plaque ventrale offre , suivant M. Brullé , une petite échancrure.

Oviscapte point saillant.

Les Tridactyles sont de très-petite taille ; tous les autres Orthoptères-Sauteurs , sauf les Myrmécophiles , les surpassent en grandeur ; leurs pattes antérieures , quoique propres à

fouir, sont fort différentes de celles des Courtilières ; mais les Tridactyles se creusant des galeries souterraines au bord des eaux, et n'ayant à fouiller que dans un sable très-fin, il n'était pas nécessaire que leurs pattes antérieures, qui servent d'outils, fussent d'une conformation aussi compliquée que celles des Courtilières, destinées à travailler une terre plus ou moins compacte.

M. Foudras, avocat et entomologiste distingué, a publié à Lyon, en 1829, des observations intéressantes sur l'espèce de Tridactyle propre au midi de la France, et c'est dans ce mémoire, qu'à l'exemple de M. Brullé, nous avons puisé les détails suivants :

C'est toujours au bord des rivières, des lacs, etc., qu'habite cette espèce, pourvu qu'elle y trouve un sable très-fin ; ces insectes y pullulent en grande quantité, le sillonnent dans tous les sens, s'y pratiquent une retraite analogue à celle des Courtilières ; elle se compose d'une galerie verticale, qui descend à quelques pouces de profondeur, et d'où partent de nombreuses galeries horizontales très-voisines de la surface du sol. Il paraît que les Tridactyles creusent pour trouver leur nourriture, qui semble au premier abord ne consister qu'en grains de sable. M. Foudras les a vus en manger avec avidité et les rendre dans leurs excréments ; le terrain toujours humide dans lequel ils vivent renfermant nécessairement quelques petits animaux infusoires et des débris de végétaux qui sont restés sur le sol après la retraite des eaux, on peut croire avec raison qu'ils en font leur nourriture, car on ne peut admettre que le sable offre par lui-même assez de matière pour alimenter un être organisé.

Dès les premiers jours du printemps on rencontre un grand nombre d'individus, dans les endroits exposés au soleil, contre l'habitude des Courtilières qui sont nocturnes ; ces individus sont bien plus souvent en état de larve ou de nymphe qu'en état parfait (1). On les voit de toutes

(1) M. Léon Dufour m'a écrit, de Saint-Sever, en 1831 à ce sujet : « Cet insecte qui n'est pas rare sur les bords de l'Adour, ne

parts s'élever avec autant de vigueur que d'agilité, et même très-haut pour leur taille.

Les femelles pondent au fond de leur trou une quarantaine d'œufs arrondis, d'un jaune transparent. C'est toujours la tête la première que ces insectes entrent dans leur nid, dont ils ne sortent qu'à reculons.

Ce genre et celui de *Rhipiptéryx* qui n'en est qu'un démembrement, diffèrent des autres Grilloniens par plusieurs caractères tranchés, tels que les pattes intermédiaires très-grandes, et un faciès particulier. Leur petite taille et leur extrême agilité sont des traits de ressemblance qui les rapprochent de certains Acridites, surtout des petites espèces de *Tétrix*. Mais il est hors de doute que par les mœurs et l'organisation, ils n'appartiennent aux Grilloniens, et que leur véritable place ne soit auprès des Courtillières.

Nota. Les trois grandes digitations qui remplacent les tarses postérieurs, étant probablement les seules aperçues par l'auteur de ce genre, l'ont engagé à le nommer *Tridactyle*, nom qui ne lui est pas rigoureusement applicable.

1. TRIDACTYLE PARADOXAL.—*Tridactylus paradoxus*, Latr. Hist. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 120.

Id. Génér. Crust. et Insect., tom. 3, pag. 97.

Acheta digitata, Coqueb. *Illustr. icon. Decad.* 3, pag. 91. tab. 21, fig. 3.

Heteropus africanus, Pal.-Bauv. *Insect. d'Afr. et d'Amér.*, pag. 230. Orthopt. Pl. 2, fig. 7.

(Long. 3 lignes.) Corps luisant, d'un jaunâtre pâle, avec quelques taches brunes. Tête grisâtre en dessus, brunâtre en avant. Yeux noirâtres. Prothorax d'un jaune-brunâtre luisant. Elytres ne recouvrant pas tout à fait la première moitié de l'abdomen, luisantes; noirâtres à leur base, le reste d'un jaune d'écaille

-
- se trouve presque jamais à l'état parfait; croiriez-vous que je
 - n'en ai rencontré qu'un seul avec des ailes, et il y a de cela près
 - de trente ans; je l'envoyai à Latreille; cette année j'en ai pris
 - plus de soixante, et il n'y en a pas eu un seul de complètement
 - ailé. •

nuancé de brun. Ailes dépassant l'abdomen d'un quart, dans le repos; elles sont d'un blanc sale avec le bord antérieur strié transversalement et alternativement de blanc et de brun. Pattes d'un jaunâtre pâle, tacheté de brun d'écaille. Jambes postérieures munies vers l'extrémité, d'un double rang de lamelles longues, arrondies au bout, blanchâtres, au nombre de six en tout. Tarses postérieurs nuls, remplacés par trois grands appendices digités et blanchâtres, dont un plus court, inséré en regard des deux autres; tous trois droits, un peu comprimés, finissant en un petit crochet recourbé. On voit en outre tout à fait à l'extrémité des jambes et de chaque côté, à la suite des lamelles, et de même dimension qu'elles, un petit appendice terminé par une sorte de petite pointe recourbée.

De Guinée. Décrit d'après un individu unique de la collection Latreille, appartenant à M. le comte Dejean.

2. TRIDACTYLE VARIÉ. — *Tridactylus variegatus*, Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2^e édit.

Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 197, Pl. 18, fig. 6.

Tridactyle panaché, Foudras, Observations sur cette espèce. *Xya variegata*, Illig.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 84. tab. II, fig. 2 et 5.

(Long. 3 lignes.) Corps d'un noir luisant, mêlé de brun fauve, et offrant quelques taches d'un blanc jaunâtre : plaques ventrales bordées de blanc à l'extrémité. Elytres ne recouvrant pas tout à fait la première moitié de l'abdomen, noivrâtres et luisantes. Ailes blanchâtres, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen (1) dans le repos. Pattes de la couleur du corps, variées de brun et de jaunâtre; jambes postérieures munies vers l'extrémité, d'un double rang de lamelles longues, arrondies au bout, au nombre de huit en tout. Tarses postérieurs nuls, remplacés par deux grands appendices digités, blanchâtres, égalant presque en longueur celle de la moitié des jambes; droits,

(1) Nous n'avons vu qu'un seul individu ailé, et les ailes dépassent l'abdomen; dans la figure citée de M. T. Charpentier, les ailes ont aussi cette longueur; cependant M. Brullé, *loco citato*, dit qu'elles sont à peine plus longues que les élytres. Cette différence serait-elle sexuelle?

comprimés, finissant en un petit crochet recourbé. On voit en outre, tout à fait à l'extrémité des jambes, à la suite des lamelles, et de chaque côté, un petit appendice de même dimension qu'elles, mais terminé en une sorte de petite pointe recourbée.

Cette espèce habite le midi de la France, dans le sable, au bord des fleuves et des rivières, notamment sur les bords du Rhône et de l'Adour. On la trouve aussi en Espagne.

GENRE IV. RHIPIPTÉRYX. — *RHIPIPTERYX*,
Newman. Brullé.

Pattes très-comprimées, inégales; les antérieures plus courtes que les intermédiaires, propres à fouir; jambes dilatées, plus larges que les cuisses. Cuisses et jambes intermédiaires très-comprimées; ces dernières aussi longues que les cuisses. Pattes postérieures longues; cuisses longues, dilatées, convexes extérieurement, concaves intérieurement, leurs bords supérieur et inférieur amincis; jambes droites, grêles, *dépourvues d'épines lamellées*.

Tarses antérieurs et intermédiaires composés seulement de *deux articles*; le premier extrêmement court, partagé transversalement en dessous, en deux parties distinctes; second article allongé, allant en grossissant vers l'extrémité. Tarses postérieurs nuls, remplacés par cinq appendices (1) étroits, comprimés, mobiles, ciliés, pointus au bout, savoir: deux plus longs que les autres; un troisième moins grand; les deux autres plus petits que le troisième.

Antennes *au moins aussi longues que la tête et le prothorax réunis*, de dix articles *cylindriques*, un peu

(1) M. Newman n'a vu que deux appendices, les deux plus grands sans doute; M. Brullé s'était aperçu avant nous, qu'il y en avait plus de deux, mais sans en spécifier le nombre.

comprimés, le premier court, les autres presque-gaux entr'eux.

Tête cordiforme.

Yeux grands, ovales.

Ocelles distincts.

Mandibules fortes, bidentées.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.

Prothorax assez convexe, presque cordiforme.

Elytres coriaces, recouvrant à peu près la première moitié des ailes, dans le repos.

Ailes amples, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, offrant chacune, lorsqu'elles sont déployées, trente-huit nervures longitudinales, également espacées, et une seule nervure transversale; celle-ci ondulée.

Abdomen ovalaire-allongé, son extrémité ayant quatre principaux appendices, portant des poils longs et rares; les deux appendices les plus rapprochés du bout de l'abdomen, plus grands, arrondis et en massue à leur extrémité.

Oviscapte point saillant.

1. RHIPIPTÉRYX MARGINÉ. — *Rhipipteryx marginatus*, Newman, *Entomol. magaz.* n° VII, pag. 204, Pl. VII.

(Long. 3 lignes.) Corps noir; yeux entourés d'une bandelette blanche très-étroite. Prothorax ayant une bordure blanche assez large. Elytres entourées d'un liséré blanc. Ailes plus longues d'un tiers que l'abdomen; leur bord antérieur un peu coriace, noirâtre, légèrement irisé, avec une ligne transversale blanche, très-étroite; le reste des ailes brunâtre, transparent, un peu irisé. Segments de l'abdomen présentant chacun une ligne transversale blanchâtre, mieux prononcée sur les plaques ventrales. Pattes noires; cuisses bordées, à leurs parties supérieure et inférieure, d'un liséré blanc. Jambes intermédiaires, ayant une bordure blanche à la partie supérieure seulement. Appendices remplaçant les tarses postérieurs, blanchâtres. Antennes noires, avec les der-

* 2e vol. II.

niers articles blancs ; leurs articles basilaires blanchâtres en dessus.

Du Brésil et de Cayenne. Ma collection.

2. RHIPIPTÉRYX DE BRULLÉ. — *Rhipipteryx Brullei*.

Rhipipteryx marginatus, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 198.

(Long. 4 lignes.) Il ressemble infiniment au précédent, et présente les différences suivantes : plus grand. Bordure blanche du prothorax plus étroite ; celui-ci ayant antérieurement deux lignes blanchâtres, étroites, formant par leur réunion une sorte de chevron. Bordure blanche des élytres, beaucoup plus étroite que dans le *marginatus* ; ces élytres présentent en outre, au milieu du disque, une ligne longitudinale blanchâtre, partant de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Cuisses moins distinctement bordées de blanc ; les postérieures ont intérieurement, vers le milieu, un point blanchâtre plus ou moins grand ; jambes antérieures un peu bordées de blanc intérieurement. Appendices remplaçant les tarses postérieurs, noirâtres. Antennes n'ayant de blanc que sur quelques-uns des articles basilaires.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean.

3. * RHIPIPTÉRYX ATRE. — *Rhipipteryx ater*.

(Long. 2 lignes.) Plus petit que les précédents ; entièrement d'un noir assez mat. (Les antennes manquent.)

Patrie inconnue. Ma collection.

II. Jambes antérieures de forme ordinaire, cylindriques, sans élargissement, ni dilatation.

(Oviscapte des femelles plus ou moins saillant ; du moins dans le plus grand nombre.)

A. Tête cachée sous le prothorax.

GENRE V. MYRMÉCOPHILE. — *MYRMECOPHILA*, Lat. Guér. — *Sphaerium*, Charp. Brullé. — *Blatta*, Panz.

Tête assez petite, cachée en grande partie sous le prothorax.

. II. 16. 28 *

Corps ovale, aptère (faciès d'une larve de Blattaire).

Pattes assez courtes. Cuisses postérieures *renflées*. Tarses composés de trois articles comprimés.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées.

Palpes courts, épais, les maxillaires ayant leur dernier article beaucoup plus gros que les autres.

Appendices abdominaux plats, coniques, très-gros relativement au corps.

Oviscapte droit, bifide au bout, de la longueur à peu près des appendices abdominaux.

Nota. N'ayant pas vu ce genre en nature, nous donnons les caractères génériques et la description de l'espèce qui lui sert de type, d'après MM. Toussaint Charpentier et Brullé.

1. MYRMÉCOPHILE SOCIALE. — *Myrmecophila acervorum*. Latr.

Fam. natur.

Sphærium acervorum, Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 78.

Mâle et femelle.

— Brullé, Hist. natur. des insect., tom. IX, pag. 180.

Blatta acervorum, Panz. *Faun. germ. fas.* 68, tab. 24, femelle.

(Long. 2 lignes.) Corps ferrugineux-brunâtre. Les bords du prothorax et des segments de l'abdomen, plus pâles, ainsi que les pattes. Antennes d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité plus claire et les premiers articles jaunes. Point d'ailes, ni d'élytres. Mâle et femelle. Le premier est un peu plus petit.

France, Allemagne. Elle se trouve dans les fourmilières. M. le professeur Audouin l'a prise à Meudon en 1836.

B. Tête toujours à découvert.

a. Pattes postérieures robustes, courtes ou de longueur moyenne.

(Grilloniens vrais, *Gryllides propriè dicti.*)

✱ Tous les tarses de quatre articles distincts.

GENRE VI. SCHIZODACTYLE. — *SCHIZODACTYLUS*, Brullé. — *Gryllus*, auctor.

Pattes très-robustes, de longueur moyenne ; cuisses glabres et mutiques, canaliculées en dessous pour recevoir la jambe ; les quatre premières peu renflées, de la longueur des jambes : jambes antérieures et intermédiaires renflées, épaisses, cylindriques, épineuses ; leur extrémité offrant de chaque côté, deux fortes épines ; jambes antérieures point propres à fouir, munies intérieurement de deux rangées de longues épines mobiles et pointues : base externe de ces jambes avec une très-légère dépression. Jambes intermédiaires ayant des épines comme les antérieures, mais disposées différemment ; savoir : une rangée en dessus et une en dessous. Pattes postérieures un peu plus longues que les autres ; jambes à peine plus courtes que les cuisses ; leur dessus armé de sept à huit fortes épines, assez irrégulièrement placées. Extrémité des jambes portant cinq épines ou éperons aplatis, mobiles ; les deux intérieurs fort longs, lancéolés.

Tarses composés de quatre articles distincts ; le terminal presque cylindrique, muni en dessous d'une lame mince, comprimée ; les quatre tarses antérieurs ont leurs premier et quatrième articles longs, épais, presque égaux ; les deux intermédiaires très-courts ; le premier simple, mutique, en cône renversé ; les second et troisième émettant chacun latéralement, un appendice étroit, aplati, lancéolé, élargi et arrondi au bout. Tarses postérieurs conformés comme les précédents, sauf leur premier article, qui est plus long que le dernier ; aplati, se dilatant de chaque côté en une large membrane, arrondie extérieurement, pointue au bout, échancrée en de-

dans , n'atteignant pas l'extrémité du premier article , et lui donnant l'aspect d'une sorte de cœur renversé. Tous les crochets fort longs , arqués , mobiles , presque aussi longs que l'article qui les supporte , pointus , se rapprochant l'un contre l'autre dans le repos.

Antennes sétacées , multiarticulées , glabres , beaucoup plus longues que le corps , peu espacées à leur insertion ; premier article très-gros ; le second court , plus gros que les suivants.

Tête forte , de la largeur du prothorax ; face longue , peu bombée.

Yeux grands , oblongs , saillants.

Ocelles point distincts.

Labre très-grand , rhomboïdal.

Mandibules très-fortes , très-longues , pointues.

Palpes très-grands , surtout les maxillaires ; articles cylindriques ; le terminal des maxillaires , de la longueur du précédent , un peu élargi et tronqué obliquement au bout.

Prothorax étroit , transversal , coupé droit au bord antérieur , un peu sinué postérieurement ; distinctement rebordé tout autour.

Sternum large ; insertion des pattes écartée.

Elytres très-grandes , beaucoup plus longues que l'abdomen ; la partie dépassant celui-ci , *roulée en spirale dans le repos*. Elles sont chargées de très-nombreuses nervures longitudinales obliques , et de petites nervures transversales.

Ailes très-grandes , de même conformation que les élytres ; mais à nervures beaucoup moins fortes.

Abdomen ayant ses appendices latéraux assez courts , larges , comprimés et finissant en pointe.

Oviscapte point saillant (1) ?

(1) Nous avons vu très-peu d'individus de ce genre. Aucun ne nous a présenté d'oviscapte saillant.

Ce genre a une conformation tout à fait particulière. C'est le seul Grillonien qui offre quatre articles distincts à tous les tarses ; cette considération l'a fait placer par M. Brullé, son auteur, dans la Famille des Locustaires ; mais la masse de ses caractères m'empêche de suivre cet exemple , et me force à le maintenir parmi les Grillonien.

La très-singulière dilatation des articles des tarses qui font ressembler en quelque sorte ces tarses aux doigts de certains Oiseaux Palmipèdes , et la manière extraordinaire dont les élytres et les ailes se contournent dans le repos , en plusieurs tours de spirale très-serrés , sont deux caractères uniques , que l'on ne retrouve nulle part , non-seulement dans les Orthoptères , mais même dans aucun autre insecte.

1. SCHIZODACTYLE MONSTRUEUX. — *Schizodactylus monstrosus* , Brullé , Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 162, Pl. 17, fig. 1.

Gryllus monstrosus , Drury, *Illustr.* tom. 2 , pag. 81, Pl. 43 , fig. 1.

— Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI , pag. 633, n° 2 (en retranchant le synonyme de De Gêr, qui appartient au Brachytripe mégacéphale n° 1 , et la fig. 2 de Drury, qu'Olivier a prise pour la femelle du *monstrosus* , et qui est le Grillon membraneux mâle , n° 1 , du présent ouvrage).

Acheta monstrosa , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 29, n° 2.

— Stoll, Sauter. et Grill. Pl. 1, c, fig. 1-3.

(Long. 1 pouce $\frac{1}{2}$ au moins.) Corps jaunâtre ; tête brunâtre en dessus , avec deux sillons longitudinaux jaunâtres ; il y a encore une apparence de sillon analogue de chaque côté , touchant les yeux. Mandibules noires à l'extrémité. Prothorax tacheté de brunâtre , ayant ses angles aigus ; on voit un sillon transversal profond , immédiatement au-dessous du bord antérieur. Elytres sans plis ni rides ; leur réticulation très-régulière. Plaque sousanale petite , terminée par un faible tubercule. Pattes de la couleur du corps , tachetées de brunâtre ; taches des cuisses offrant une certaine régularité , et formant des hachures. Antennes jaunâtres.

Indes orientales ; Bengale.

Nota. Cette espèce creuse dans le sable des bords du Gange un

trou de trois pieds de profondeur ; elle y reste cachée le jour, et ne vole que la nuit. (Annal. de la sociét. entom. de France, tom. 2, pag. 491 ; lettre de M. Westermann à M. Wiedemann.)

Le petit nombre d'individus observés par moi (quatre seulement) me paraissent être des femelles, quoique privés d'oviscapte saillant, voici mes raisons : 1^o les élytres ne sont ni plissées, ni ridées ; or, tous les mâles connus dans cette division B, ont des plis irréguliers sur les élytres, ce qui rend celles-ci propres à la stridulation. 2^o Tous les individus ont leur plaque sousanale petite, comme dans les femelles des genres voisins, tandis que cette plaque est plus développée dans les mâles de ces mêmes genres.

Cependant il faut avouer que dans ma supposition, les Schizodactyles femelles seraient alors les seules, dans leur division, sans oviscapte saillant ; mais je ferai remarquer qu'il est déjà fort court dans mon nouveau genre *Brachytrupe*.

✱✱ Tarses de trois articles, le second peu visible. (Tête grosse, presque toujours globuleuse.)

Nota. Cette coupe renferme cinq genres qui se groupent fort naturellement ensemble, et que tous les auteurs avaient réunis en un seul, sous la dénomination de *Gryllus* ou bien d'*Acheta*.

GENRE VII. * BRACHYTRUPE. — *BRACHYTRUPES*.
Gryllus, Lefebv. Latr.

(*Βραχὺς*, court ; *τρύπα*, tarière.)

Pattes robustes, les quatre antérieures velues ; jambes terminées par quatre épines, *larges*, *minces*, pointues, formant un double éperon : jambes antérieures ayant à la base, au côté externe, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente. Cuisses postérieures très-renflées, évidemment plus longues que les jambes ; celles-ci munies sur leurs deux ca-

rènes supérieures, d'épines assez serrées, épaisses à la base, terminées en pointe et presque symétriquement disposées.

Tarses composés tous de trois articles, dont les deux premiers, dans les quatre tarses antérieurs, sont comprimés; le premier plus long que le second. Tarses postérieurs à premier article aplati, plus grand que les deux autres réunis, chargé d'épines en dessus, *et de poils en dessous*, terminé de chaque côté par une forte épine, l'externe courte, l'interne beaucoup plus grande, ayant chacune en dessous *une frange de soies* : second article très-petit, point apparent.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, insérées dans une cavité.

Tête fort grosse; face antérieure bombée.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles placés en ligne transversale sur le front.

Labre très-grand, arrondi au bout.

Mandibules très-fortes.

Palpes très-grands, notamment les maxillaires; article terminal ayant *presque le double de la longueur du pénultième, tronqué droit au bout*, à peine élargi dans cette partie.

Prothorax transversal, sans rebords latéraux; bord antérieur un peu sinueux.

Elytres dépassant l'extrémité de l'abdomen; leurs nervures longitudinales obliques, nombreuses, bien saillantes : nervures transverses distinctes.

Ailes dépassant notablement les élytres en forme de lanières.

Abdomen des mâles, ayant sa plaque sousanale très-développée, à peu près aussi grande que les deux ou trois dernières plaques ventrales réunies; celles-ci aussi grandes que les plaques qui les précèdent. Plaque sousanale des femelles très-étroite, notablement plus

petite que la dernière plaque ventrale ; le dessous de l'abdomen des femelles composé de plaques ventrales allant en diminuant graduellement de longueur ; appendices latéraux longs , sétacés , velus , flexibles.

Oviscapte *très-court* , droit , *atteignant au plus l'extrémité des élytres*. Valves aiguës , peu ou point renflées vers le bout.

Nous empruntons à M. Alexandre Lefebvre , à qui l'on doit la découverte de la première espèce de ce genre , les détails suivants :

« J'ai trouvé le mâle au mois d'avril en Sicile , dans la » partie la plus méridionale du *Val-di-Noto* , dans des » buttes de sable qui sont près de la mer , entre *Terra-* » *Nova* et le *Bevajo* , qui en est peu distant , dans la direc- » tion de *Vittoria*.

« Il habite principalement sur le sommet de ces mamelons » de sable , dans les places dépourvues d'arbustes , indiffé- » remment à toutes les expositions , souvent jusqu'à la pro- » fondeur de trois pieds : il se fait parfois reconnaître par » une espèce de butte analogue à celles qui indiquent le pas- » sage des Taupes.

« Vers les quatre heures du soir , il se met à chanter au » bord de son trou ; mais ce qui est très-particulier dans cet » insecte , c'est que sa stridulation au lieu d'être inter- » rompue comme celle du *Gryllus campestris* , produit » pendant près d'une demi-minute , un roulement continu » et soutenu , tellement fort et sonore , qu'il est susceptible » d'être entendu à près d'un mille.

« Loin d'être aussi craintif que ses analogues , il n'attend » souvent que le moment où on va le saisir , pour se cacher » à l'instant , en creusant le sable avec beaucoup de promptitude au fur et à mesure qu'on le poursuit.

« Sa voracité est extrême , et la force de ses mandibules » non moins étonnante. Souvent j'en ai laissé plusieurs » enfermés ensemble peu d'instant , et ils leur suffirent pour » se dévorer mutuellement ; ils s'amputent alors presque

» toujours les cuisses d'un seul coup, les uns aux autres ,
 » bien que le volume de leurs mandibules ne puisse en em-
 » brasser souvent la circonférence.

» Les autres habitudes de l'insecte m'ont échappé, je ne
 » l'ai jamais pris que dans l'après-midi, jamais éloigné de sa
 » demeure, mais presque toujours au bord de son trou, et
 » le plus ordinairement tout au fond, et non sans assez de
 » difficultés. »

1. BRACHYTRUPE MÉGACÉPHALE. — *Brachytrupes megacephalus*.

Gryllus megacephalus, Lefebvr. Annal. de la société. Linn. de
 Paris, 6^e vol. Descript. d'insect. recueillis en Sicile, pag. 10,
 Pl. V, fig. 4. Mâle.

De Gêr. Mem. Insect. tom. 3, pag. 524, Pl. 43, fig. 8. Le
 mâle en état de nymphe.

(Long. 1 pouce $\frac{1}{2}$ environ.) Corps jaunâtre; tête du mâle déme-
 surément grosse, bombée, fortement comprimée d'avant en ar-
 rière, dépassant de beaucoup la largeur de l'abdomen, et comme
 enchâssée dans le prothorax; région frontale brunâtre; mandi-
 bules noires à l'extrémité. Palpes chargés de quelques poils rares
 et longs, surtout dans la femelle. Prothorax étroit, se rétrécissant
 notablement en arrière, rebordé antérieurement, et au bord pos-
 térieur qui est brun ainsi que l'antérieur. Le prothorax offre au
 milieu une bande brune longitudinale, atteignant les deux bords;
 cette bande a un petit sillon longitudinal. Oviscapte de la femelle
 n'ayant guère plus d'une ligne de longueur. Pattes de la couleur
 du corps, ainsi que les antennes; épines des pattes, généralement
 noires au bout. Mâle et femelle.

De Sicile. Il m'a été donné par M. Alexandre Lefebvre.

2. "BRACHYTRUPE BRULÉ. — *Brachytrupes ustulatus*.

(Long. 1 pouce $\frac{1}{2}$.) Corps d'un brun enfumé et luisant en des-
 sus; le dessous jaunâtre. Tête lisse, moins forte que dans l'espèce
 précédente. Prothorax plus long et moins rétréci en arrière que
 celui du B. mégacéphale, rebordé tout autour, avec un court
 sillon dorsal et longitudinal, et une faible impression transverse
 postérieure; il a deux taches jaunâtres, plus étendues dans la fe-

melle que dans le mâle. Elytres brunes en dessus, leurs côtés rabattus, jaunâtres; appendices abdominaux ayant près de sept lignes de long, et jaunâtres. Pattes de cette couleur; cuisses postérieures une fois plus longues que les jambes; carènes supérieures des jambes de derrière, munies de deux rangées de fortes épines, au nombre de quatre de chaque côté; duvet garnissant le dessous du premier article des tarses postérieurs, ainsi que la frange de ses deux épines, jaunâtres. Oviscapte de la femelle jaune, ses valves brunes extérieurement; il a près de trois lignes de longueur. Antennes brunâtres. Mâle et femelle.

De Java. Je suis redevable de cette belle espèce à M. Lucien Buquet.

GENRE VIII. GRILLON. — *GRYLLUS*, Oliv. Latr. Brullé. — *Gryllus-Acheta*, Linn. — *Acheta*, Fab. Panz. T. Charp.

Pattes robustes, glabres ou à peine pubescentes; les quatre premières jambes terminées par deux épines très-visibles, étroites, *épaisses* et pointues: jambes antérieures ayant au côté interne de leur base, une dépression recouverte par une membrane ovale, blanche et transparente; cuisses postérieures renflées, guère plus longues que les jambes; celles-ci munies sur leurs deux carènes supérieures d'épines assez serrées, épaisses à la base, terminées en pointe, occupant presque la totalité de la longueur des jambes, et symétriquement placées en regard les unes des autres. Extrémité des jambes postérieures ayant quatre épines mobiles.

Tarses tous composés de trois articles, dont les deux premiers comprimés dans les quatre tarses antérieurs; premier article très-long, au moins trois fois aussi grand que le second; le troisième implanté dans celui-ci. Tarses postérieurs ayant leur premier article aplati, *glabre*, plus grand que les deux autres réunis, muni d'épines en dessus, terminé de chaque côté par une

forte épine , *toutes deux glabres* , l'externe courte , l'interne fort longue ; second article extrêmement petit , point visible.

Antennes très-longues , distantes , sétacées , multiarticulées ; insérées chacune dans une profonde cavité : premier article gros et court.

Tête forte , globuleuse ; face antérieure bombée.

Yeux gros , un peu oblongs.

Ocelles placés sur le front.

Labre grand , arrondi au bout.

Mandibules très-fortes.

Palpes maxillaires très-longs ; article terminal *guère plus long que le pénultième* , *obliquement tronqué à l'extrémité* , plus ou moins élargi dans cette partie , souvent même évasé , au moins dans quelques mâles.

Prothorax presque carré , sans rebords latéraux , coupé droit en devant.

Elytres atteignant le plus souvent l'extrémité de l'abdomen ; nervures longitudinales obliques , saillantes ; nervures transversales distinctes.

Ailes dépassant ordinairement les élytres en lanières ; quelquefois courtes ou rudimentaires , ou bien tout à fait nulles.

Abdomen ayant sa plaque sousanaie plus grande dans les mâles que dans les femelles. Appendices latéraux longs , sétacés , velus et flexibles.

Oviscapte *long* , droit , *dépassant très-notablement l'extrémité des élytres*. Valves ayant vers le bout un renflement fusiforme ; souvent bifides à leur extrémité.

Des espèces de ce genre , deux sont communes en Europe , et se trouvent fréquemment , l'une à Paris même (*domesticus*) , l'autre à la campagne (*campestris*). Celle-ci est la plus grosse ; elle se plaît dans les terrains sablonneux et chauds , exposés au soleil : c'est là qu'elle s'établit et creuse son terrier avec ses fortes mandibules ; il consiste

en un trou presque cylindrique dont l'ouverture le met ordinairement , par sa position , à l'abri de la pluie. La femelle y pond une quantité d'œufs vers le milieu de l'été.

Les petits paysans s'amuseut quelquefois à faire sortir l'insecte de son trou en y introduisant un fil ou un cheveu auquel ils attachent une Fourmi ; le Grillon suit ordinairement la Fourmi que l'on retire à soi devant lui , au fur et à mesure qu'il s'avance ; d'autres fois on enfonce seulement un brin de paille dans le trou , que l'insecte saisit avec ses mandibules , et si fortement qu'on le tire sans difficulté au dehors.

M. Goureau , qui a observé cette espèce dans le pays de Gex où elle est très-commune , a consigné les faits suivants dans son Essai sur la stridulation des insectes (Annal. de la société entom. de France , tom. 6 , pag. 31).

« La larve naît à la fin de juillet , d'un œuf d'un blanc » sale , ayant une ligne et demie de long sur une ligne de » diamètre. Cet œuf est collé à la terre par une gomme que » la femelle rend en le pondant.

» Les jeunes larves se tiennent dans un petit trou creusé » dans la terre , à l'entrée duquel elles se placent à l'affût et » guettent leur proie. A cette époque de leur vie , on les » rencontre quelquefois le soir , au crépuscule , réunies en » grand nombre et traversant les chemins en sautant. Il est » possible que dans cette circonstance elles obéissent à un » instinct nocturne. Cependant , il me paraît plus probable » qu'elles fuient leurs habitations inondées par une averse , » et qu'elles cherchent pour se réfugier un terrain plus sec ; » car il m'a paru que c'était après un orage qu'on les ren- » contrait. Ces jeunes insectes passent l'hiver dans leurs » trous , protégés le plus souvent par une pierre qui les re- » couvre. Aux premières chaleurs du printemps ils quittent » ces gîtes et vont en construire d'autres dans une belle » exposition où ils jouissent du soleil , et où ils trouvent les » insectes dont ils se nourrissent : c'est là qu'ils habitent , » qu'ils se métamorphosent , qu'ils font l'amour et pondent » leurs œufs.

» Dans les deux premiers états de leur vie, c'est-à-dire ,
» sous la forme de larve et de nymphe , ils sont muets ;
» mais lorsque les mâles ont passé à l'état parfait et par
» conséquent devenus adultes , ils ont la propriété de chan-
» ter. Leur corps de couleur blanche et d'une constitution
» molle , brunit bientôt , et leurs élytres deviennent fermes
» et sonores. Le mâle, placé à l'entrée de sa galerie , chante
» avec force et rapidité , pour attirer sa femelle , et répète
» incessamment une stridulation vive , éclatante , très-peu
» variée et d'une courte période. Lorsqu'une femelle se pré-
» sente , il s'avance auprès d'elle , la touche avec ses an-
» tennes , et modifie ses accents ; son chant devient beau-
» coup plus doux et plus tendre ; il est entremêlé d'un son
» vif et bref , qui revient régulièrement à des intervalles
» très-rapprochés. Les Grillons font alors de petites prome-
» nades dans les environs de l'habitation , dont ils s'éloi-
» gnent très-peu. Le mâle précède la femelle , marche à petits
» pas , chante continuellement , et cherche de temps à autre
» à s'insinuer sous elle en marchant à reculons. Enfin , lors-
» qu'elle est vaincue , elle monte sur le mâle. Je n'ai pas vu
» bien clairement l'union s'opérer dans cette position , qui
» ne me paraît pas commode à cause de la tanière de la fé-
» melle. Cependant tout le manège que j'ai observé me porte
» à croire qu'elle s'exécute ainsi.

» Les Grillons , dans leur état de liberté , sont très-timi-
» des , et c'est avec assez de peine qu'on les surprend dans
» la campagne ; au moindre bruit , ou à la vue d'un objet
» qui se présente , ils se taisent et rentrent dans leurs ter-
» riers.

» Ayant renfermé dans une boîte deux mâles avec une
» femelle , les premiers se tenaient habituellement éloignés
» l'un de l'autre , et appelaient la femelle par un chant
» éclatant : en se rencontrant ils se battaient , cherchant à se
» saisir avec leurs fortes mandibules ; ordinairement l'un des
» deux était dévoré. Ces insectes peuvent vivre longtemps
» sans prendre de nourriture ; ce qui arrive le plus souvent

» aux animaux qui ne chassent pas leur proie, mais qui
» l'attendent à l'affût. On les voit fréquemment passer leurs
» antennes entre leurs mandibules, depuis la base jusqu'à
» la pointe, en donnant un petit coup de dent à chaque ar-
» ticulation, ce qu'ils font probablement pour les nettoyer.
» Ils nettoient aussi les appendices velus de leur abdomen
» en les passant entre les épines qui garnissent l'extrémité
» des jambes postérieures.

» Lorsqu'on les tient captifs, on voit à son aise la ma-
» nière dont les mâles chantent : le Grillon commence par
» se poser les pattes étendues, la poitrine contre terre, et
» le derrière un peu relevé; dans cette attitude il soulève
» ses élytres, et les frotte rapidement l'une contre l'autre.
» Le bruit produit est d'autant plus vif et plus fort, que
» le mouvement est plus rapide et la pression plus consi-
» dérable.

» En examinant l'élytre avec attention, on reconnaît
» qu'elle est formée d'une membrane mince, sèche, trans-
» lucide, qui produit un son très-distinct lorsqu'on la froisse.
» Elle est composée de deux plans comprenant entr'eux un
» angle droit, dont l'arête est renforcée par quatre nervures
» droites, longitudinales et parallèles. L'un des plans s'ap-
» plique sur le dos de l'insecte, et peut recevoir le nom de
» *couvre-dos*; l'autre descend le long du côté, et peut s'ap-
» peler *couvre-flanc*. Le couvre-dos est divisé en un grand
» nombre d'aréoles par d'autres nervures courbes, réguliè-
» rement contournées, formant deux systèmes principaux :
» le premier, composé de quatre nervures ou cordes qui
» s'appuient sur le milieu d'une autre nervure remarquable,
» que je nomme l'*archet*; le second, formé de trois nervures
» prenant leur origine à un point remarquable du bord in-
» terne, que j'appelle la *brosse*. Ces deux systèmes sont séparés
» par une nervure qui touche, par son extrémité inférieure,
» un espace ovale, circonscrit par une nervure; le bout de
» l'élytre est réticulé. Pour bien voir l'archet, il faut re-
» garder l'élytre en dessous avec une loupe; on voit alors

» une grosse nervure plus épaisse à son milieu qu'à ses
» extrémités , partant du bord interne vers la base de l'é-
» lytre , s'étendant transversalement un peu en remontant ,
» et se terminant par un retour qui s'élève vers l'origine de
» l'élytre. Cette nervure est saillante et striée transversa-
» lement comme une lime. Au-dessous de son origine , au
» bord interne , on voit la brosse , formée d'un faisceau de
» poils courts et roides , et au-dessus , un espace plus ferme,
» plus transparent que le reste de l'élytre , d'une forme à
» peu près triangulaire , auquel je donne le nom de *chan-*
» *terelle*. Maintenant , si on se représente les deux élytres
» croisées l'une sur l'autre et flottant l'une contre l'autre ,
» on voit que l'archet de la supérieure passe sur la chan-
» terelle de l'inférieure , et que les stries frottant sur le bord
» y excitent des vibrations qui se communiquent à toute
» l'élytre , et y produisent des sons. Par une action réci-
» proque , l'archet vibre lui-même , et met en vibration l'é-
» lytre à laquelle il est attaché ; en sorte que la stridulation
» est le résultat de la vibration simultanée des deux élytres.
» On conçoit facilement le rôle que jouent les nervures qui
» les traversent : elles en divisent la surface en un grand
» nombre d'aréoles de formes variées , qui ont chacune une
» vibration particulière et un son partiel ; l'ensemble de tous
» ces petits sons forme le son général ou la stridulation.

» On peut donc comparer l'appareil musical du Grillon
» à un tambour de basque divisé en un grand nombre de
» compartiments par des cordes incrustées dans la peau , qui
» serait traversée par une grosse corde à nœuds , et dont on
» jouerait en passant sur cette dernière une lame sonore.

» Lorsque l'insecte croise ses élytres rapidement l'une sur
» l'autre , et qu'il fait passer l'archet dans toute sa longueur
» sur la chanterelle , il produit la stridulation vive et
» bruyante qu'on entend ordinairement , et qui est son chant
» d'appel ; mais lorsqu'il se contente de frotter la brosse
» contre le bord interne de l'élytre par un très-petit mou-
» vement vibratoire , il produit le son doux et tendre qui
» est l'expression de son contentement.

» On peut produire artificiellement le chant sur un insecte vivant , ou sur un insecte mort dont les articulations conservent leur souplesse ; il faut pour cela soulever les élytres et les frotter l'une sur l'autre à l'aide d'une épingle. On fait encore résonner l'archet en passant la pointe d'une épingle sur les stries dont il est rayé. On n'obtient pas par ces moyens des sons aussi éclatants que ceux que produit le Grillon dans son état de vie et de liberté , mais de suffisants pour reconnaître la stridulation.

» Le *G. campestris* n'offre aucune différence dans ses élytres , qui sont parfaitement symétriques , et qui peuvent rendre des sons , quel que soit l'ordre dans lequel il les croise ; mais la position naturelle est d'avoir l'élytre droite en dessous et la gauche en dessus. »

Le Grillon domestique si connu sous le nom de *Cricri* , ou de Grillon des boulangers , est plus petit que le précédent , et non pas noir comme lui , mais d'un jaunâtre varié de brun : on ne le trouve que dans les maisons , où il n'habite que les lieux les plus chauds , c'est-à-dire dans les cuisines , derrière les cheminées , les fours , les fourneaux ; c'est là qu'il trouve un asile dans les crevasses et les fentes des murailles. Dans les fortes chaleurs de l'été , il sort quelquefois des habitations vers la brune , ayant soin de se tenir caché et de ne guère s'éloigner afin de pouvoir rentrer , pour ne pas s'exposer au froid de la nuit ; d'après cela , on est fondé à penser que cette espèce , de même que la Blatte orientale , est originaire des pays chauds , et qu'elle n'a pu se naturaliser ici qu'en habitant nos demeures , où elle trouve le degré de chaleur nécessaire à son existence , et une nourriture convenable. Ce Grillon multiplie considérablement , et importune beaucoup les boulangers et les gens de cuisine ; il mange fort bien la farine et sans doute aussi des insectes et d'autres substances animales ; le mâle fait entendre presque continuellement un bruit aigu et monotone semblable à celui du Grillon champêtre , mais plus faible , l'insecte étant bien plus petit. Cette espèce abandonne sa retraite quand la nuit arrive , mais elle s'en écarte peu.

Des entomologistes modernes prétendent que ces Grillons se tenant constamment à une grande chaleur, sont toujours altérés, et qu'on les trouve fréquemment noyés dans des vases de liquide quelconque; puis qu'aimant ce qui est humide et chaud, ils entament quelquefois les vêtements mouillés que l'on fait sécher devant le feu.

1. GRILLON MEMBRANEUX. — *Gryllus membranaceus*.

Acheta membranacea, Drury, *Illustr.* tom. 2, pag. 81. Pl. 43, fig. 2. Mâle.

— Stoll, Sauter. etc. Pl. II, c. fig. 9. Mâle.

(Long. 12 à 14 lig.) Corps d'un jaune d'ocre luisant. Dessus de la tête, du prothorax et des élytres, d'une teinte plus foncée : côtés rabattus du prothorax assez largement marginés de jaunâtre et finement rebordés. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen; les appendices de ce dernier ont six à sept lignes. Oviscapte long d'un pouce environ; ses valves assez irrégulièrement dilatées vers le bout et bifides à l'extrémité. Pattes d'un jaune d'ocre; jambes de derrière munies en dessus, dans leurs deux tiers inférieurs, d'épines fortes, au nombre de six à sept de chaque côté. Antennes brunâtres. Palpes pâles. Mâle et femelle.

De la Chine, où il paraît être commun. Ma collection.

2.* GRILLON FULIGINEUX. — *Gryllus fuliginosus*.

Acheta fuliginosa, Stoll? Sauter. etc. Pl. III, c. fig. 10?

(Long. un pouce.) Tête et prothorax d'un noir luisant. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, d'un noirâtre uniforme dans le mâle, d'une nuance moins foncée dans la femelle, à côtés rabattus, d'un gris enfumé, et nervures brunes. Ailes enfumées, dépassant en lanières et de six lignes, l'extrémité des élytres. Abdomen noirâtre; ses appendices ayant cinq lignes de longueur : oviscapte long de dix lignes, d'un brun de cannelle; ses valves peu renflées vers le bout, très-pointues à l'extrémité. Pattes noirâtres; cuisses postérieures fortes, assez élargies, ayant une teinte roussâtre assez prononcée, surtout à leur base inférieure. Jambes de derrière munies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée d'épines fortes, six de

chaque côté. Antennes noires, à peu près de la longueur du corps. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. La femelle de la collection du Muséum; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

3.* GRILLON CHARBONNÉ. — *Gryllus carbonarius*.

(Long. 12 à 13 lig.) Corps d'un noir assez mat ou d'un brun de suie. Tête et prothorax un peu luisants. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen. Ailes dépassant en lanières l'extrémité des élytres d'environ six lignes. Appendices abdominaux longs de quatre à cinq lignes. Pattes noires ou noirâtres ; oviscapte ayant six lignes de longueur. Cuisses postérieures ayant à la base de leur côté extérieur, une tache mal terminée, roussâtre. Jambes de derrière munies dans leurs trois quarts inférieurs, en dessus, de deux rangées d'épines noires assez fortes, huit de chaque côté. Antennes noires, à peu près de la longueur du corps. Femelle.

Nota. Ce n'est peut-être qu'une variété de la femelle du *G. fuligineux*. Mais dans celle-ci l'oviscapte a au moins dix lignes de long.

Patrie inconnue. Ma collection.

4.* GRILLON EN DEUIL. — *Gryllus luctuosus*. *

(Long. 9 lig.) Il est entièrement noir et assez luisant, notamment sur la tête et le prothorax. Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen dans les deux sexes. Ailes paraissant noirâtres, et dépassant les élytres en lanières d'environ six lignes, seulement dans la femelle : celles du mâle, entièrement cachées par les élytres, peut-être rudimentaires (1)? Appendices abdominaux de quatre à cinq lignes de longueur; oviscapte long de neuf à dix lignes, et d'un brun noirâtre; jambes postérieures garnies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée de fortes épines un peu recourbées au bout, cinq de chaque côté. Antennes noires, plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

(1) Ce fait étant le premier de ce genre qui me soit connu ; il serait possible que l'unique mâle, que j'ai entre les mains, eût perdu la partie saillante des ailes par accident.

* Translated on Card in ~~notes~~ my notes.

...and the ...

5. GRILLON CHAMPÊTRE. — *Gryllus campestris*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 636, n° 12, Pl. 129, fig. A-M.

Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 124, n° 1.

Id. Gener. Crust. et Ins. tom. 3, pag. 98, n° 1.

Gryllus (Acheta) campestris, Linn. Mus. Ludo. pag. 124.

Acheta campestris, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 31, n° 11.

— Panz. Faun. germ. fasc. 88, fig. 8 et 9.

— Stoll, Sauter. et Grill. Pl. 1 c. fig. 4. Mâle. Fig. 5. Femelle.

(Long. 10 à 12 lignes.) Corps lisse et luisant, d'un brun noirâtre; cette couleur plus foncée dans le mâle. Tête forte, celle du mâle plus grosse; mandibules noires, avec une tache rouge un peu avant leur extrémité. Palpes noirs. Prothorax ayant en dessus quelques impressions. Elytres de la longueur de l'abdomen, d'un gris-brun, avec des nervures fortes et noires; base des élytres d'un jaune très-pâle. Ailes plus courtes que les élytres, presque rudimentaires (1). Appendices abdominaux noirs, ayant près de six lignes de long, épais à la base, ensuite brusquement amincis. Pattes noires; cuisses postérieures d'un rouge sanguin en dessous; carènes supérieures des jambes de derrière, garnies, dans leurs deux tiers inférieurs, de deux rangées d'épines noires (cinq ou six de chaque côté). Oviscapte noir, ayant à peu près six lignes de long; ses valves bifides à l'extrémité. Antennes noires, de la longueur du corps. Mâle et femelle.

Commun en Europe.

6.* GRILLON ABRÉGÉ. — *Gryllus abbreviatus*. X

(Long. de 9 à 12 lignes.) Il ressemble au *G. campestris* par la couleur, la brièveté des élytres, et surtout par celle des ailes, ne dépassant pas les élytres, si elles existent. Corps entièrement noir et luisant; yeux gris. Elytres de la couleur du corps, ne recouvrant guère que les quatre premiers segments de l'abdomen; la

(1) M. le docteur Rambur a pris à Montpellier une femelle, qui présente une singularité; les ailes dépassent les élytres, en lanières, d'une ligne au moins. Du reste, elle offre une identité parfaite avec les femelles ordinaires. Serait-ce une hybride du *Capensis* et du *campestris*?

X Translated on Cardair my notes.

base teintée de blanchâtre ; carène latérale de cette couleur, de la base jusque passé le milieu. Appendices abdominaux de quatre à cinq lignes de longueur. Oviscapte fort grand, aussi long que le corps, et d'un brun noir. Pattes plus ternes que le corps, couvertes d'un très-court duvet roussâtre. Jambes postérieures munies, sur chaque carène supérieure, de deux rangs d'épines, sept de chaque côté. Femelle.

Amérique septentrionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

7. GRILLON DU CAP. — *Gryllus Capensis*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 635, n° 10.

Gryllus bimaculatus, De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 521, n° 4.

Acheta Capensis, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 31, n° 9.

Acheta rubricollis, Stoll, Sauter. et Grill. Pl. III, c. fig. 15.

Mâle.

(Long. 1 pouce à 15 lignes.) Il ressemble au *campestris*; mais il en diffère par les caractères suivants :

Tête plus petite, presque égale dans les deux sexes. Ailes notablement plus longues que les élytres, qu'elles dépassent en forme de lanières. Antennes plus longues que dans le *G. campestris*. Base des élytres, teintée de jaune ou présentant deux taches de cette couleur, bien détachées l'une de l'autre.

Tous les individus diffèrent essentiellement du *campestris* par l'ampleur des ailes, qui dépassent de cinq à six lignes l'extrémité de l'abdomen.

Des Indes, du Cap-de-Bonne-Espérance, de Madère et de l'Île-de-France. On le trouve aussi en Corse et en Hongrie.

Nota. Les individus exotiques ont souvent les pattes brunâtres; quelquefois même les postérieures passent au rougeâtre, notamment les cuisses: la couleur jaune de la base des élytres est parfois très-peu prononcée ou nulle.

Dans les européens, généralement plus grands que les autres, le corps est d'un noir plus intense; les deux taches basilaires des élytres sont plus vives en couleur, mieux séparées que dans les exotiques. Malgré cela, je n'ai pas cru devoir en constituer une espèce différente du vrai *Capensis*.

8. GRILLON MÉLAS. — *Gryllus melas*.

Acheta melas, Touss.-Charpent. *Horæ entomol.* pag. 81. Mâle et femelle.

(Long. 6 lignes.) Tête lisse, d'un noir luisant; le reste du corps d'un noir assez terne. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, dans le mâle; celles de la femelle ne recouvrant guère plus de la moitié du ventre. Dans les deux sexes, la base et la carène latérale sont teintées de jaune; ailes cachées entièrement par les élytres (suivant M. Charpentier, elles sont petites et blanches). Appendices abdominaux longs de deux lignes. Oviscapte noirâtre et de six lignes de longueur; valves renflées vers le bout, bifides à l'extrémité. Pattes noirâtres et ternes. Jambes postérieures ayant en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, une double rangée d'épines, cinq de chaque côté. Antennes noires, sensiblement plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Étiqueté de Dalmatie et des Pyrénées, de la main de Latreille, dans la collection de M. le comte Dejean. M. Charpentier lui assigne la Hongrie pour patrie.

9. * GRILLON TRISTE. — *Gryllus tristis*.

(Long. 6 lignes.) Il ressemble au *G. melas*, dont il se distingue par les élytres qui sont de la longueur de l'abdomen dans les deux sexes, et entièrement noires dans le mâle; celles de la femelle ont latéralement, sur les nervures longitudinales qui séparent la partie dorsale des côtés rabattus, une teinte grisâtre, assez prononcée dans l'unique individu qui est sous nos yeux. Appendices abdominaux ayant près de trois lignes de longueur. Oviscapte long de sept lignes. Ses valves peu renflées vers le bout. Mâle et femelle.

De Sardaigne. Trouvé par le professeur Géné.

10. * GRILLON A. LUNETTES. — *Gryllus perspicillatus*.

(Long. 8 à 9 lignes.) Tête d'un brun luisant avec l'orbite des yeux jaunâtre. Prothorax brun, ayant un court sillon dorsal. Elytres de la longueur de l'abdomen, noirâtres et transparentes.

Ailes de même, dépassant en lanières l'abdomen, de quatre lignes. Dessous du corps jaunâtre, ainsi que les antennes. Oviscapte brun, de cinq lignes de long. Pattes jaunâtres, pubescentes ; jambes postérieures garnies sur leurs carènes supérieures, de six à sept épines fortes, noirâtres. Appendices abdominaux longs de trois lignes au moins. Mâle et femelle.

De Java. Ma collection.

11. * GRILLON OCCIPITAL. — *Gryllus occipitalis*.

(Long. 8 à 9 lignes.) Il ressemble presque en tout au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété. Cependant les couleurs de la tête sont autrement distribuées, et le jaune y domine bien davantage. Elle est luisante, d'un jaune ferrugineux, mélangé d'un peu de noir en devant ; toute sa partie postérieure est noire ; cette couleur s'avance entre les antennes en se rétrécissant, ce qui forme presque un grand triangle noir, dont la pointe est en avant. Mâle et femelle.

De Java. Ma collection.

12. * GRILLON ÉRYTHROCÉPHALE. — *Gryllus erythrocephalus*.

(Long. 10 lignes.) Tête lisse, d'un rouge ferrugineux, luisant ; yeux noirs. Palpes d'un brun rougeâtre. Prothorax lisse, d'un noir luisant. Elytres noires, aussi longues que l'abdomen. Ailes paraissant blanchâtres, dépassant de quatre lignes, et en lanières, l'extrémité des élytres. Abdomen lisse, noir luisant ; ses appendices ayant deux lignes de long, noirs, avec la base rougeâtre. Oviscapte noir, de trois lignes de long ; ses valves pointues, à peine renflées vers le bout. Pattes d'un rouge ferrugineux, luisant ; cuisses postérieures d'un noir brillant, avec l'extrémité rougeâtre ; jambes de derrière munies en dessus, dans leurs deux tiers inférieurs, de deux rangées d'épines, cinq de chaque côté. Antennes noires, avec un espace rougeâtre près de l'extrémité. Mâle et femelle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle. Rapporté du Bengale par M. Duvaucel.

13. GRILLON ÉLÉGANT. — *Gryllus elegans*, Guér. Voyag. aux Ind. orient. pag. 495, Pl. IV, fig. 1. Mâle.

(Long. 11 lignes.) Tête lisse, d'un noir brunâtre, luisant; base du labre jaunâtre. Palpes d'un beau jaune. Prothorax noirâtre, luisant, avec un sillon longitudinal au milieu, et deux impressions oblongues de chaque côté; bord postérieur un peu sinueux, l'antérieur distinctement bordé de jaune sur les côtés. Élytres de la longueur de l'abdomen, transparentes, d'un jaune luisant. Ailes jaunes, dépassant les élytres en lanières d'environ trois lignes. Abdomen d'un brun jaunâtre; ses appendices jaunes. Les quatre premières pattes jaunes, variées de brun et de noir. Cuisses postérieures fort allongées, un peu plus grandes que les jambes, jaunes, avec leur tiers postérieur noir luisant, et une tache de cette couleur vers la base, extérieurement. Jambes postérieures noirâtres, luisantes; leur base ayant un anneau jaune: elles ont en dessus, dans leurs deux tiers intérieurs, deux rangées d'épines, six de chaque côté. Epines terminales de ces jambes et tarses postérieurs, d'un roux jaunâtre. Antennes presque aussi longues que le corps; brunes, avec leurs deux ou trois premiers articles jaunes; passé le milieu de l'antenne, il y a un espace assez étendu de couleur jaunâtre. Mâle.

De Java. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et de la mienne.

14. GRILLON DOMESTIQUE. — *Gryllus domesticus*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 634, n° 3, Pl. 129, fig. 1-8.

Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. IX, pag. 177, Pl. 18, fig. 3.

Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 123, n° 1.

De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 509, n° 1, Pl. 24, fig. 1 et 2.

Gryllus (Acheta) domesticus, Linn. *Syst. nat.* pag. 694, n° 12.

Acheta domestica, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 29, n° 3.

— Panz. *Faun. germ. fasc.* 88, fig. 6 et 7.

(Long. 8 à 9 lignes.) Corps d'un jaune sale. Tête de cette couleur, avec une bande transversale d'un brun luisant placée au-dessus des antennes; sa face antérieure mélangée de jaune et de brun; occiput de cette dernière couleur. Prothorax d'un jaune

sale, avec plusieurs taches irrégulières brunes ; ses côtés rabattus, jaunes, avec une raie longitudinale brune. Elytres d'un jaune sale, un peu plus courtes que l'abdomen. Ailes amples, dépassant en lanières dans le repos, et de plus de trois lignes, le bout des élytres. Appendices abdominaux jaunâtres, de quatre lignes de long. Oviscapte jaunâtre, long environ de sept lignes ; valves renflées vers le bout, bifides à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps ; jambes postérieures munies en dessus, dans leurs deux derniers tiers, d'une double rangée d'épines jaunes, six de chaque côté. Antennes obscures, au moins aussi longues que le corps. Mâle et femelle.

Dans toute l'Europe. Commun dans les boulangeries, etc., et se tenant dans les endroits les plus chauds des habitations. (Voyez la note, pag. 295.)

15. GRILLON BORDELAIS. — *Gryllus burdigalensis*, Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 124, n° 3.

(Long. 5 lig.) Il ressemble un peu au *G. domestique*. Tête d'un noir luisant, avec une tache derrière chaque œil, une bande transverse, étroite, placée sur le front, et quatre petites lignes longitudinales, jaunes. La bouche, les palpes et le bord du chaperon, de cette dernière couleur, ainsi que les pattes et le dessous du corps. Prothorax avec un faible sillon dorsal, longitudinal ; il est brunâtre, un peu mélangé de jaune ; ses côtés rabattus, bordés de jaune. Elytres d'un gris obscur, à peine de la longueur de l'abdomen. Ailes nulles. Abdomen brun en dessus ; ses appendices jaunes, longs de plus de trois lignes. Oviscapte jaunâtre, ayant près de quatre lignes de longueur ; valves renflées vers le bout, et finissant en pointe. Pattes jaunâtres, cuisses avec de petites taches noires. Jambes postérieures ayant en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, deux rangées d'épines, cinq à six de chaque côté. Antennes plus longues que le corps, d'un brun jaunâtre. Femelle.

Environs de Bordeaux et de Saint-Sever. Je dois cette espèce à M. Léon Dufour. Elle a été prise vers le milieu de juin, dans la Touraine, par M. Rambur.

16. * GRILLON MÉLANOCÉPHALE. — *Gryllus melanocephalus*.

(Long. 6 lig.) Tête lisse, d'un noir brillant. Palpes d'un jaune sale. Prothorax jaunâtre en dessus, mélangé de noirâtre ; ses côtés rabattus, entièrement noirs. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, jaunâtres, un peu teintées de brun ; leurs côtés rabattus, d'un noir prononcé. Ailes courtes, ne dépassant point les élytres. Abdomen d'un brun clair, ses appendices de trois lignes de long. Oviscapte brun, de quatre lignes : ses valves bifides au bout. Pattes d'un brun jaunâtre ; jambes postérieures garnies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, de deux rangées d'épines jaunâtres, six de chaque côté. Antennes brunâtres, de la longueur du corps. Femelle.

Du Bengale. Ma collection.

17. * GRILLON LEUCOSTOME. — *Gryllus leucostomus*.

(Long. 8 lig.) Tête noire et luisante ; bouche d'un jaune pâle. Palpes maxillaires très-longs et blanchâtres. Prothorax noirâtre, couvert d'un court duvet grisâtre. Elytres un peu moins longues que l'abdomen, grisâtres, avec la base pâle ; leurs côtés rabattus ayant immédiatement, au-dessous de leur carène latérale, une ligne longitudinale d'un noir luisant. Ailes dépassant en lanières, et de près de six lignes, l'extrémité de l'abdomen : celui-ci brun en dessus, jaune en dessous ; ses appendices jaunâtres, et de sept lignes de long. Oviscapte ayant près de neuf lignes ; ses valves peu renflées au bout, terminées en pointe aiguë, et paraissant entières. Pattes jaunâtres ; jambes postérieures armées en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, de deux rangées d'épines assez longues, sept de chaque côté. Antennes obscures, au moins de la longueur du corps. Femelle.

J'ignore sa patrie. Il me vient de la collection de feu Polydore Roux.

18. * GRILLON DE CÉRISY. — *Gryllus Cerisyi*.

(Long. 5 lig. non compris l'oviscapte.) Corps brun en dessus, pâle en dessous. Tête d'un noir luisant, ayant entre les yeux, au dessus

de l'insertion des antennes, une ligne transverse, étroite, blanchâtre; bouche et dessous de la tête, ainsi que le tour des yeux en arrière, blanchâtres. Labre de cette dernière couleur, avec une tache brune sur son disque. Prothorax noirâtre, couvert d'un petit duvet grisâtre: côtés rabattus, bordés d'une bande blanchâtre, plus large antérieurement qu'en arrière, avec un liséré noir occupant le rebord extrême. Elytres aussi longues que l'abdomen, brunâtres, surtout vers la base; leurs côtés rabattus, blanchâtres. Ailes blanchâtres, dépassant de quatre lignes l'extrémité des élytres, et en lanières. Appendices abdominaux ayant trois lignes de longueur, grisâtres. Oviscapte de cette couleur, guère plus long que les appendices; chaque valve bifide au bout. Pattes d'un jaune blanchâtre, variées de brunâtre. Antennes grisâtres, plus longues que le corps. Mâle et femelle.

D'Egypte. Donné par M. Lefébure de Cérisy.

19. *GRILLON JUMEAU. — *Gryllus geminus*.

Entièrement conforme au précédent pour la forme, la taille et les couleurs; cependant je crois devoir l'en séparer, parce que celui-ci manque d'ailes, et que ses élytres sont plus courtes que l'abdomen, tandis que celles du *G. Cerisyi* recouvrent tout à fait l'abdomen, et que de longues ailes en lanières dépassent les élytres de trois à quatre lignes, dans les deux sexes.

De Sardaigne. Donné par M. le professeur Géné.

Nota. J'ai vu deux femelles et un mâle du *G. Cerisyi*, et quatre femelles et quatre mâles du *G. geminus*.

20. *GRILLON VERTICAL. — *Gryllus verticalis*.

(Long. 8 lig.) Tête d'un brun luisant; vertex offrant plusieurs lignes longitudinales courtes et jaunâtres. Labre bordé de jaune. Mandibules de cette couleur avec leur pointe noire. Prothorax jaune, mélangé d'un peu de brun. Elytres un peu moins longues que l'abdomen, brunâtres, luisantes; leur base et leur carène latérale, lisérées de jaune: côtés rabattus jaunâtres, à nervures brunes. Ailes blanchâtres, dépassant de six lignes et en lanières, l'extrémité des élytres. Abdomen noirâtre; ses appendices gros

x Translated on card on my Note Book.

jaunâtres, ayant seulement deux lignes de long. Pattes jaunes. Femelle.

L'individu est en très-mauvais état. Les pattes postérieures, les antennes et l'oviscapte manquent.

Etiqueté de Cayenne, de la main de Latreille. Collection de M. le comte Dejean.

21. * GRILLON PALE. — *Gryllus pallens*.

(Long. 7 lig.) Tête lisse, d'un brun luisant. Palpes blanchâtres. Prothorax mélangé de brun et de testacé; ses côtés rabattus, noirâtres, avec une tache arrondie testacée placée vers le bord antérieur. Elytres au moins de la longueur de l'abdomen, d'un gris obscur; leur carène latérale plus claire. Ailes nulles ou rudimentaires. Abdomen testacé, ainsi que les pattes. Appendices abdominaux ayant deux lignes de longueur. Oviscapte testacé, long de près de quatre lignes et demie; ses valves à peine renflées vers le bout. Jambes postérieures ayant en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, deux rangées de longues épines, six de chaque côté. Antennes testacées. Femelle.

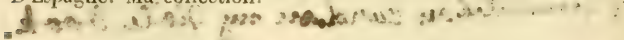
Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Il faisait partie de l'ancienne collection de feu Bosc.

22. GRILLON SIFFLEUR. — *Gryllus pipiens*, Léon Dufour, Annal. génér. des scienc. phys. tom. 6, pag. 315, n° IX. Mâle et femelle.

(Long. 6 lig. au moins.) Corps glabre, luisant; d'un testacé pâle. Derrière de la tête offrant quatre petites lignes plus pâles encore que le fond. Prothorax lisse. Elytres de la longueur de l'abdomen, transparentes, un peu obscures, plissées, fort ridées et comme chiffonnées dans presque toute leur étendue. Ailes nulles. Appendices abdominaux sétacés, velus, ayant trois lignes de long. Pattes testacées, luisantes; cuisses postérieures larges; premier article des tarses fort épineux en dessus. Antennes jaunâtres, plus longues que le corps. Mâle.

M. Dufour dit que la femelle a sept à huit lignes de longueur; ses élytres sont rudimentaires et atteignent à peine le troisième segment abdominal.

D'Espagne. Ma collection.



Nota. Suivant cet auteur, c'est surtout au crépuscule et à l'aurore que cette espèce fait entendre son chant; il imite à tel point le sifflement du Bouvreuil ou de la Grive dans le lointain, que les plus fins chasseurs y sont trompés. Ce n'est point un cri ou roulement comme celui du G. champêtre, ni un cri de froissement comme celui de la Cigale ou des Criquets, mais un sifflement bien clair et bien net. Il n'est pas rare sur les collines de l'Aragon et de la basse Catalogne.

GENRE IX. * NÉMOBIE. — *NEMOBIUS*. — *Gryllus*, auctor. — *Acheta*, Fab. Charp.

(Νέμος, bois; βίος, vie.)

Pattes robustes, de longueur moyenne; les quatre premières pubescentes, comprimées: jambes antérieures ayant à la base du côté externe, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente, et terminées ainsi que les intermédiaires, par deux fines épines. Cuisses postérieures renflées, au moins de la longueur des jambes; celles-ci cylindriques, leurs deux tiers postérieurs portant sur chaque carène, trois ou quatre épines mobiles, fort longues, fines et filiformes. Extrémité des jambes munie de quatre épines.

Tarses de trois articles; le second très-court, comprimé, peu visible; le premier des quatre tarses antérieurs, comprimé, plus long que les deux autres réunis, presque cylindrique. Tarses postérieurs à premier article beaucoup plus long que les suivants réunis, terminé de chaque côté par une épine, l'interne plus longue que l'autre.

Palpes maxillaires longs; leurs trois derniers articles élargis, comprimés; le terminal près du double plus long que le pénultième, tronqué un peu obliquement au bout.

Elytres courtes, ne recouvrant qu'une partie de l'abdomen; celles des mâles ridées et chiffonnées, un peu plus

longues que dans les femelles. Nervures longitudinales fortes ; celles de la partie dorsale droites ; celles des côtés un peu sinueuses.

Ailes nulles ou seulement rudimentaires.

Abdomen assez court, ses appendices latéraux presque aussi longs que lui.

Oviscapte *droit*, *presqu'aussi long que l'abdomen* : valves comprimées, terminées en pointe, mais sans renflement prononcé.

Antennes fines, sétacées, multiarticulées, peu distantes, insérées chacune dans une cavité.

Tête globuleuse, de la largeur du prothorax : face antérieure bombée.

Yeux grands, arrondis, *peu saillants*.

Ocelles point apparents.

Labre arrondi.

Mandibules de force moyenne.

Prothorax carré, coupé droit au bord antérieur et postérieurement.

Indépendamment de la longueur du dernier article des palpes maxillaires, et de l'imparfaite conformation des organes du vol, qui les séparent des Grillons, les Némobies diffèrent de ces insectes par leurs habitudes : les premiers vivent solitaires, fuient la lumière, se tiennent tout le jour dans des trous, qu'ils n'abandonnent guère qu'à l'approche du crépuscule ou pendant la nuit, pour chercher leur nourriture ; les Némobies paraissent se plaisir à vivre réunis, du moins est-il avéré qu'on rencontre toujours un grand nombre d'individus des deux sexes, et en divers états, dans un même lieu, et cela au grand jour, souvent en plein soleil ; les femelles déposent leurs œufs dans la terre, mais ces insectes sautent partout à la surface du sol, et ne se cachent pas, au moins pendant le jour, dans des terriers.

Les détails suivants confirment en partie les faits que je viens d'énoncer.

« Le *Gryllus sylvestris*, des auteurs, ne se montre pas
» aux mêmes époques que le *campestris*. On le voit (dans
» le pays de Gex) à l'état de larve au printemps, et à l'état
» parfait depuis la fin d'août jusqu'au commencement de
» l'hiver. Il y a même des individus qui passent cette saison
» rigoureuse, et que l'on découvre, sous les pierres, au mois
» de février. Je n'ai pas remarqué qu'il habitât un terrier ;
» je l'ai toujours trouvé sous les pierres ou dans l'herbe des
» buissons, au pied de la montagne. Placé dans une boîte
» avec sa femelle, on le voit s'approcher d'elle à plusieurs
» reprises, se poser sur ses pattes étendues, la poitrine
» contre terre et le derrière relevé ; dans cette attitude il
» soulève ses élytres et les frotte l'une sur l'autre avec beau-
» coup de rapidité. Il en résulte un bruit faible, uniforme,
» et privé de ce son vif et bref que le *G. campestris* fait en-
» tendre en pareille occasion. La femelle reste ordinairement
» immobile, soulevée sur ses pattes, comme si elle invitait
» le mâle à se glisser sous elle ; je n'ai pas été témoin de leur
» accouplement.

» Les élytres du mâle recouvrent la moitié de l'abdomen ;
» on remarque que la partie dorsale de ces élytres n'a ni la
» même couleur, ni la même consistance dans les deux. La
» gauche, qui dans l'état naturel est placée sous la droite,
» est blanchâtre, assez molle, transparente ; tandis que dans
» l'élytre droite cette partie dorsale est dure et brune. Les
» nervures y sont en même nombre et distribuées de la
» même manière, mais elles sont à peine prononcées sur
» l'élytre gauche, au lieu qu'elles sont fortes et saillantes
» sur l'élytre droite. Cette différence me porte à croire que
» l'insecte ne pourrait pas rendre de sons s'il croisait ses
» élytres dans l'ordre qui n'est pas naturel, c'est-à-dire s'il
» plaçait la droite en dessous et la gauche en dessus.

» On observe dans le mâle un instrument musical com-
» posé de la nervure que j'ai nommée *archet*, et de deux
» systèmes de nervures placés bout à bout, l'un au dessous
» de l'autre, séparés par une autre nervure qui coupe les

» premières presque à angle droit. Il y a quatre nervures
 » dans le premier et six dans le second : mais je n'ai point
 » remarqué de brosse à l'origine de l'archet, ni de partie
 » triangulaire transparente et plus ferme que le reste de
 » l'élytre, que j'ai appelée *chanterelle* dans le *campestris* :
 » c'est le bord interne même de l'élytre qui en tient lieu. »
 (Goureau, Essai sur la stridulation des insectes, Annal.
 de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 40.)

; 1. NÉMOBIE FORESTIER. — *Nemobius sylvestris*.

Gryllus sylvestris, Bosc, Act. de la soc. d'hist. natur. 1, pag. 44.

Pl. 10, fig. 4; fig. a, mâle. Femelle, fig. b, Fig. B, la même très-grossie.

— Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 124, n^o 4.

— Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 178, n^o 3. Mâle et femelle. Pl. 18, fig. 4.

Acheta sylvestris, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 33, n^o 18. Femelle.

— Touss.-Charpent. *Horæ entomol.* pag. 82. Femelle.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$, 4 lig.) Corps noirâtre avec quelques poils jaunâtres. Tête noire, luisante, offrant de chaque côté en avant, une ligne très-étroite, jaunâtre, partant du derrière de la tête, passant immédiatement au dessus des yeux, et venant obliquement se réunir à l'autre ligne, entre les deux antennes; on voit deux autres petites lignes semblables, mais dirigées en sens contraire, qui forment une sorte de carré ou de losange avec l'angle formé par le rapprochement des deux premières. Prothorax jaunâtre, tacheté de brun en dessus; ses côtés rabattus, noirs; il est partout assez luisant. Elytres n'atteignant pas la moitié de l'abdomen dans la femelle; en recouvrant presque les deux tiers dans le mâle; elles sont noirâtres; leur partie embrassante, noire. Abdomen noirâtre, avec quelques teintes plus pâles en dessous. Oviscapte presque du double plus long que les appendices abdominaux. Pattes de la couleur du corps, avec quelques taches plus foncées. Antennes brunes. Mâle et femelle.

Très-commun dans les bois à la fin de l'été, et se tenant principalement dans les lieux ombragés, parmi les feuilles mortes.

2. NÉMOBIE A LIGNES. — *Nemobius lincolatus*.

Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 179. Pl. 18, fig. 2.

(Long. 4 lig.) Corps brunâtre en dessus, pâle en dessous. Tête offrant en avant, entre les yeux, quatre lignes longitudinales assez étroites, placées à égales distances et jaunâtres. Prothorax jaunâtre en dessus, à peine taché de brun; ses côtés rabattus, noirs. Elytres recouvrant environ les deux tiers de l'abdomen dans la femelle, plus longues dans le mâle; de la couleur du corps. Abdomen présentant en dessus quatre lignes longitudinales, à peu près également distantes, un peu irrégulières et formées par des points d'un jaune pâle. Oviscapte ne dépassant pas en longueur les appendices abdominaux. Pattes d'un jaunâtre pâle ainsi que les palpes. Antennes brunâtres. Mâle et femelle.

Des Pyrénées et des environs de Saint-Sever; pris par M. le professeur Audouin. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE X. * TRIGONIDIE. — *TRIGONIDIUM*.

— *Alamia*, Génér., *in litteris*.

(Τρίγωνίδιον, petit triangle.)

Pattes robustes, de longueur moyenne, les quatre premières pubescentes, comprimées : jambes antérieures ayant à la base du côté externe, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente, et terminées, ainsi que les intermédiaires, par deux fines épines : cuisses postérieures renflées, au moins de la longueur des jambes; celles-ci cylindriques, portant sur chaque carène trois ou quatre épines fines, mobiles, longues et filiformes; extrémité des jambes munie de quatre épines.

Tarses de trois articles; le second très-court, *presque globuleux*; le premier des quatre tarses antérieurs, comprimé, presque aussi long que les deux autres

réunis. Tarses postérieurs avec le premier article beaucoup plus long que les suivants réunis, terminé de chaque côté par une épine, l'interne plus longue que l'autre.

Palpes maxillaires longs; article terminal comprimé, *en cône très-élargi*, plus grand que le pénultième, *tronqué droit à son extrémité*, ce qui figure un triangle.

Elytres au moins de la longueur de l'abdomen; nervures longitudinales droites.

Ailes ordinairement longues, dépassant les élytres en lanières.

Abdomen assez court; ses appendices latéraux moitié aussi longs que lui, au moins.

Oviscapte court, à peu près de la longueur des appendices, *en forme de sabre, recourbé en dessus*: valves terminées en pointe, mais sans renflement sensible.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, peu distantes.

Tête courte; face antérieure bombée.

Yeux arrondis, *saillants*.

Ocelles point apparents.

Labre arrondi.

Mandibules peu fortes.

Prothorax presque carré, coupé droit antérieurement, ainsi qu'au bord postérieur.

Deux espèces nouvelles de l'Ile-de-France m'ont servi à établir ce genre, dont le nom indique la forme des palpes maxillaires. M. le professeur Géné m'en a communiqué une espèce curieuse prise en Sardaigne, la seule européenne que je connaisse; assez longtemps après cette communication, ce savant professeur m'écrivit qu'ainsi que moi il avait cru ce petit Grillonien susceptible de servir de type à une coupe générique particulière, qu'il avait désignée dans ses manuscrits sous le nom d'*Alamia*, en donnant à l'espèce celui de *palu-*

dicola ; l'équité me commandait alors d'adopter le nom d'*Alamia* et de supprimer le mien : je l'eusse fait sans hésiter, si M. le docteur Rambur, qui avait pris le nom de *Trigonidium* dans ma collection, ne l'eût pas déjà fait imprimer dans sa Faune entomologique d'Andalousie ; c'est là une antériorité de publication qui me force à conserver ce nom, de préférence à celui créé par M. Géné.

1. * TRIGONIDIE DE DESJARDINS. — *Trigonidium Desjardinsii*.

(Long. 3 lignes.) Corps d'un jaune sale. Tête globuleuse, aussi large que le prothorax ; celui-ci carré. Elytres de la couleur du corps, légèrement transparentes, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen. Ailes assez obscures, un peu plus longues que les élytres. Oviscapte brun. Pattes de la couleur du corps. Antennes trois fois aussi longues que le corps. Femelle.

Ile-de-France. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Envoyée par M. Desjardins.

2. * TRIGONIDIE A LONGUES AILES. — *Trigonidium longipenne*.

(Long. 2 lignes.) Corps d'un jaune sale. Tête petite, de forme un peu conique. Yeux très-saillants. Front faisant une petite saillie entre les antennes. Dernier article des palpes maxillaires, très-fortement dilaté en triangle. Prothorax presque transversal, inégal en dessus. Elytres de la couleur du corps, légèrement transparentes. Ailes dépassant en lanières, et de deux lignes, l'extrémité des élytres dans le repos, plus obscures qu'elles. Appendices abdominaux dépassant un peu l'oviscapte. Pattes de la couleur du corps. Base des antennes jaunâtre (le reste manque). Femelle.

Ile-de-France. Envoyée au Muséum d'histoire naturelle, par M. Desjardins.

3. * TRIGONIDIE PALUDICOLE. — *Trigonidium paludicola*.
Alamia paludicola, Géné, *in litter*.

(Long. 2 lignes.) Corps noir, luisant. Yeux gros, saillants, débordant le prothorax. Elytres de la couleur du corps et opaques, coupées assez brusquement à l'extrémité, qui est sinuée obliquement ; elles sont à peu près de la longueur de l'abdomen. Point

d'ailes. Oviscapte ferrugineux, ayant au plus une ligne de longueur. Les quatre pattes antérieures d'un noir luisant, avec les hanches d'un ferrugineux pâle. Pattes postérieures ferrugineuses; cuisses fort renflées; jambes grêles, arrondies. Antennes noires, ferrugineuses dans leur milieu, et plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Cette jolie espèce, qui a un peu le faciès d'une Cicindèle, a été découverte en Sardaigne par M. le professeur Gencé, auquel j'en suis redevable. Elle se tient, dit-il, dans les lieux humides, sur les herbes, et notamment sur les juncs. Il ne l'a point entendue striduler.

4. * TIGONIDIE ? COU-RAYÉ. — *Trigonidium ? lineatocolle*.

(Long. près de 6 lignes.) Je ne suis pas certain que cette espèce appartienne réellement à ce genre, l'individu manquant de palpes, d'antennes et de pattes postérieures. Corps d'un jaune sale; tête de cette couleur, ayant au milieu de l'occiput, trois lignes longitudinales brunes, fines, également espacées, se prolongeant sur le disque du prothorax; côtés rabattus, de ce dernier, portant une large bande longitudinale, noire, luisante. Elytres transparentes, d'un brun de corne; au-dessous de la principale nervure, on voit une petite ligne noire qui s'efface insensiblement. Ailes transparentes, un peu obscures. Abdomen obscur en dessus; ses appendices grands, déliés, longs de trois lignes. Les quatre premières pattes de la couleur du corps. Mâle.

De Java. Ma collection.

GENRE XI. * PLATYBLEMME. — *PLATYBLEMMUS*.

— *Acheta*, Fab. Charpent. — *Gryllus*, L. Dufour.

(Πλατύς, large; βλέμμα, face.)

Pattes antérieures et intermédiaires assez courtes, pubescentes, comprimées: jambes antérieures ayant au côté externe de leur base, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente. Extrémité des quatre premières jambes ayant deux épines courtes, mais fortes. Pattes postérieures robustes,

assez courtes ; cuisses comprimées , renflées , plus longues que les jambes ; celles-ci comprimées , portant , sur les deux carènes supérieures , une rangée d'épines fortes , serrées et symétriquement disposées. Extrémité des jambes armée de quatre épines. Tarses composés de trois articles ; le second très-court ou à peine visible. Tarses antérieurs et intermédiaires ayant leurs deux premiers articles comprimés ; le premier plus long que les deux autres réunis , presque cylindrique. Tarses postérieurs à premier article beaucoup plus long que les suivants réunis , chargé d'épines en dessus , terminé de chaque côté par une épine ; l'externe courte , l'interne longue : second article point visible.

Tête *fort grande* , pas plus large que le prothorax postérieurement ; sa face *extrêmement déprimée* ; il y a entre l'insertion des antennes *un prolongement membraneux* qui , dans la plupart des mâles , retombe en devant.

Antennes longues , sétacées , multiarticulées , pubescentes , insérées au-dessus de chaque œil , *extrêmement distantes* , pour recevoir , entre leur insertion , la singulière membrane de la tête : premier article *grand , aplati , en carré-long*.

Yeux arrondis.

Ocelles point apparents.

Labre arrondi.

Mandibules assez fortes.

Palpes assez épais , comprimés ; les maxillaires longs ; articles élargis ; le dernier notablement plus grand que le pénultième , en triangle allongé , évasé et tronqué obliquement au bout.

Prothorax presque carré , un peu plus large que long.

Elytres ordinairement courtes , ne recouvrant qu'une partie de l'abdomen ; nervures peu prononcées.

Ailes nulles.

Abdomen assez court; ses appendices latéraux presque aussi longs que lui.

Oviscapte droit, au moins aussi long que l'abdomen; valves terminées en pointe, très-peu dilatées avant leur extrémité.

1. * PLATYBLEMME A LONG VOILE. — *Platyblemmus velatus*.

(Long. 8 lignes.) Corps noir, un peu luisant. Prolongement de la tête, replié en avant en une grande membrane, longue de deux lignes et demie, brunâtre, allant en s'élargissant vers le bout, et recouvrant la plus grande partie de la face antérieure, qui est noire. Palpes d'un brun jaunâtre. Elytres recouvrant les trois quarts de l'abdomen, jaunâtres; les nervures de leur disque noirâtres: carène latérale largement noirâtre. Cuisses antérieures noires, jambes jaunâtres. (Les autres pattes, les antennes et le bout de l'abdomen manquent.) Mâle.

Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. PLATYBLEMME PORTUGAIS. — *Platyblemmus lusitanicus*.

Gryllus umbraculatus, L. Dufour, Annal. génér. des scienc. physiq. tom. 6, pag. 333, n° 8, Pl. XCVI, fig. 6. Mâle. (En rejetant le synonyme de Linné, qui appartient à notre quatrième espèce.)

(Long. 7 à 9 lig.) Corps noirâtre, un peu luisant sur la tête et le prothorax. Tête du mâle plus forte que celle du P. ombragé, s'élargissant en avant; surpassant en largeur, dans cette partie, celle du prothorax. Dilatation latérale de la tête présentant une sorte de crochet ou pointe légèrement recourbée en dessous. Vertex offrant quatre petites lignes longitudinales jaunâtres; face antérieure de la tête quelquefois nuancée de ferrugineux. Palpes de cette couleur. Elytres longues d'une ligne et demie à deux lignes, opaques, d'un blanc mat, arrondies au bout; leur base un peu noirâtre, cette couleur s'étendant plus ou moins sur chaque carène latérale. Appendices abdominaux de trois lignes de long. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant en dessous une teinte ferrugineuse plus ou moins étendue; jambes de derrière munies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée d'épines, cinq à six de chaque côté. An-

tennes noires, beaucoup plus longues que le corps dans le mâle.

La femelle diffère par la forme du prolongement de la tête, qui, ovale en avant, presque pointu, ne se replie pas en avant; il est convexe en dessus; aplati, et coupé droit en dessous. Oviscapte ayant environ six lignes de long: valves paraissant entières.

D'Espagne et de Portugal. Le mâle de la collection de MM. Dejean et Rambur, ainsi que de la mienne: la femelle de celle du Muséum d'histoire naturelle.

Observ. M. L. Dufour s'est mépris en prenant cette espèce pour le *G. umbraculatus* de Linné. M. Dufour dit qu'il se trouve dans les champs sablonneux aux environs de Valence, et cohabite volontiers avec le Grillon champêtre. Il se tient sous les pierres et les tas d'herbes sèches.

3. * PLATYBLEMME DE RAMBUR. — *Platyblemmus Ramburi*.

(Long. 6 lig.) Corps noirâtre, peu luisant. Tête du mâle moins forte que celle du précédent, pas plus large que le prothorax dans aucune de ses parties, dépourvue latéralement du crochet notable que présente le *P. portugais*. Rebords latéraux s'arrondissant comme dans le *P. ombragé*; vertex offrant quatre petites lignes longitudinales jaunâtres; face antérieure de la tête nuancée de ferrugineux. Elytres n'ayant pas plus d'une ligne de long, opaques, blanchâtres, arrondies au bout, avec une tache noire basilaire, et une autre de même couleur, partant de la base et s'étendant le long de chaque carène latérale. Appendices abdominaux de deux à trois lignes de longueur. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant en dessous une teinte ferrugineuse; jambes de derrière munies en dessus, dans toute leur étendue, d'une double rangée d'épines, quatre à cinq de chaque côté. Antennes noires, plus longues que le corps. Palpes ferrugineux. Mâle.

Découvert en Espagne par M. le docteur Rambur, à qui nous le dédions; il a été pris à la même époque et dans les mêmes localités que le *P. portugais*, dont il n'est peut-être qu'une variété; cependant la forme de sa tête est bien différente.

4. PLATYBLEMME OMBRAGÉ. — *Platyblemmus umbraculatus*.

Gryllus umbraculatus, Linn. *Syst. natur.* pag. 695, n° 14.

Mâle.

— Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 636, n° 14. Mâle.

Acheta umbraculata, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 31, n° 12.

Mâle.

— Coqueb. *Illustr. icon. Decad.* 3, tab. 21, fig. 2. Mâle.

(Long. 6 à 7 lig.) Corps d'un noir très-luisant. Tête lisse, d'un rouge ferrugineux brillant, ainsi que sa membrane, qui se replie et tombe en avant. La tête est partout de la même largeur que le prothorax. Palpes d'un brun rougeâtre. Elytres courtes, n'ayant guère plus d'une ligne de longueur, noires, luisantes, lisérées de blanc à l'extrémité. Appendices abdominaux ayant près de quatre lignes. Pattes de la couleur du corps; jambes postérieures munies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée d'épines, six de chaque côté. Antennes d'un brun noirâtre. (Elles sont incomplètes dans notre unique individu.) Mâle.

De Barbarie. Ma collection.

5. * PLATYBLEMME DÉCOUVERT. — *Platyblemmus delectus*.

(Long. 8 lignes au moins, mesuré de la tête à l'extrémité des élytres.) Tête luisante, d'un brun grisâtre. Face antérieure avec une tache médiane testacée. Bord du chaperon et palpes, rousâtres; dessus de la tête brun, avec des lignes longitudinales testacées, partant du vertex. Prolongement membraneux de la tête, ovale, arrondi en avant, ne se repliant pas, et ne retombant pas en voile sur la face; son bord antérieur épais et testacé. Prothorax de cette couleur, un peu piqué de noirâtre; ses côtés rabattus, noirâtres. Elytres paraissant être de la longueur de l'abdomen (celui-ci manque), transparentes, testacées, avec leur carène latérale largement noirâtre. Les quatre premières pattes testacées, un peu velues; cuisses annelées de brun vers le bout; (les autres pattes manquent). Antennes brunâtres, avec le premier article plus clair. Mâle.

Du Bengale. Trouvé par feu Macé. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Nous regrettons de ne pouvoir donner une description plus complète de cette espèce remarquable; mais l'individu unique est extrêmement mutilé. Son sexe n'est pas douteux, les élytres offrant les nervures irrégulières, et les rides propres aux mâles Grilloniens; mais c'est le seul de ce genre, à ma connais-

sance, qui soit privé, comme l'unique femelle connue, de membrane en forme de voile, retombant sur la face de la tête.

Obs. Nous comprendrons encore, dans les Grillonien *vrais*, une espèce nouvelle de deux lignes de longueur, communiquée par M. le professeur Gén  , qui en a trouv   en Sardaigne trois individus, mais malheureusement tous en   tat de larves, et tous m  les. Le corps est lisse, brun, charg   de poils courts, gris  tres; les antennes et les pattes brunes et pubescentes.

Cette esp  ce, peu remarquable par sa couleur, offre des caract  res assez particuliers pour en constituer un genre propre, si l'on avait connaissance de l'insecte parfait : nous allons les signaler.

T  te arrondie, un peu d  prim  e en dessus, s'avancant en devant en forme de c  ne arrondi; yeux gros, peu saillants; palpes maxillaires longs; leur dernier article tr  s-  largi, tronqu   obliquement    l'extr  mit  , aplati,    peu pr  s de la longueur du pr  c  dent; celui-ci assez gros, ainsi que l'ant  p  nulti  me, qui est l  g  rement r  tr  ci    sa base. Prothorax presque carr  , un peu r  tr  ci en devant, un peu   chancr   ant  rieurement, s'arrondissant et embo  tant la partie post  rieure de la t  te. Abdomen allant en se r  tr  cissant insensiblement vers l'extr  mit  ; ses appendices longs d'environ une ligne, gros proportionnellement. Pattes pubescentes; les ant  rieures un peu plus courtes que les interm  diaires; les quatre premi  res cuisses assez grosses; pattes post  rieures notablement plus grandes que les autres; cuisses tr  s-grosses; jambes plus courtes qu'elles, ayant quatre   pines    l'extr  mit  , mais d  pourvues en dessus des deux rang  es d'  pines ordinaires; on voit seulement    leur place de tr  s-fines denticules en dent de peigne, occupant les deux tiers post  rieurs de chaque jambe. Premier article de tous les tarses, beaucoup plus long que les deux autres r  unis; le second tr  s-petit.

En rectifiant nos caract  res sur l'insecte parfait, et en ajoutant la forme des   lytres, des ailes et de l'oviscape des femelles, on pourrait appeler ce nouveau genre, Mogopliste, *Mogoplistes* (μυγίς,    peine;   πιστής, arm  ); et l'esp  ce, *M. brunneus*.

b. Pattes postérieures fort longues, à cuisses et jambes très-grandes; ces dernières grêles.

(Hypsallomènes, *Hypsallomeni*.)

(Ἄλλομαι, je saute; ὑψοῦ, haut.)

Ce groupe renferme quatre genres, qui s'éloignent des autres par la grandeur des pattes postérieures, le peu de largeur des dernières jambes, et la longueur de la troisième paire de cuisses; par cette conformation ils se rapprochent évidemment des Locustaires, Famille suivante.

* Tarses antérieurs et intermédiaires de trois articles; les postérieurs de quatre.

GENRE XII. OECANTHE. — *OECANTHUS*, Aud.-Serv.
Rev. Brullé. — *Gryllus*, auctor. — *Acheta*, Fab.

Pattes longues; les quatre premières mutiques et grêles. Jambes antérieures cylindriques, ayant une dépression vers la base, qui les fait paraître dilatées dans cette partie. Pattes postérieures très-grandes; cuisses allongées et renflées, aussi longues que les jambes, celles-ci terminées par quatre épines fines; leurs deux carènes supérieures ayant, dans leur moitié inférieure seulement, des épines fines, filiformes, mobiles. Tarses antérieurs et intermédiaires de trois articles, les postérieurs *de quatre*.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, assez rapprochées à la base; premier article gros, allongé, cylindrique.

Tête avancée, presque ovale.

Yeux gros, arrondis, saillants.

Ocelles point apparents.

Mandibules assez faibles, bidentées ou tridentées au bout.

Palpes grêles , cylindriques , longs ; article terminal des maxillaires tronqué à l'extrémité , au côté interne.

Prothorax *allongé, presque conique, plus étroit antérieurement.*

Elytres plus longues que l'abdomen , plus larges dans les mâles que dans les femelles.

Ailes souvent plus longues que les élytres.

Abdomen assez étroit , allongé ; ses appendices latéraux égalant en longueur la moitié de l'abdomen.

Oviscapte filiforme , presque droit , à peine recourbé en dessus vers le bout , presque aussi long que l'abdomen.

Corps étroit , allongé , surtout celui des femelles , de consistance assez molle.

Ce genre, un des plus naturels de cette Famille, a un faciès tout particulier , et une livrée uniforme ; toutes les espèces connues sont entièrement de couleur pâle. Ces Grilloniens, suivant Latreille , ont des habitudes qui leur sont propres ; ils fréquentent les plantes et se plaisent même , dit-il , sur les fleurs. Cette dernière particularité me les a fait appeler *OEcanthus*.

M. Brullé a remarqué le premier qu'ils étaient hétéromères , leurs quatre premiers tarses ayant trois articles , et les postérieurs quatre ; autre singularité.

Un petit mémoire en langue italienne publié à Vérone en 1750 , par M. Louis Salvi , sous le titre de : *Memorie intorno le Locuste grillajole al sommo filosofo signor Giulio Pontedera*, donne quelques détails sur les mœurs de l'*OEcanthus pellucens* , objet de ce mémoire , qui n'a jamais été cité par personne , sans doute faute d'être connu , car il paraît fort rare et n'exister à Paris que dans la riche bibliothèque de M. le professeur Audouin, qui a bien voulu me le prêter. Une planche en noir représente les deux sexes, accompagnés d'une tige de ronce , contenant des œufs de l'insecte. Voici un extrait de ce que l'auteur dit à ce sujet :

« La femelle perce au moyen de son oviscapte les fibres
» les plus tendres ou les sarments encore verts de certains

» végétaux , et s'y ouvre un chemin jusqu'à la moelle, où elle
 » dépose ses œufs. Ceux-ci sont cylindriques ; le premier
 » nid une fois fait , elle recommence la même manœuvre un
 » peu plus loin. Les nids ne contiennent ordinairement
 » qu'une paire d'œufs chacun , qui sont placés dans la lon-
 » gueur de la tige et parallèles entr'eux ; le canal qui con-
 » duit à ces nids est creusé du côté de la branche qui re-
 » garde la terre. Ces œufs n'éclosent que vers le solstice
 » d'été. Après l'éclosion , les jeunes larves se retirent dans
 » des lieux très-fourrés parmi les plantes où elles se cachent.
 » Elles changent plusieurs fois de peau , avant de paraître
 » sous leur dernière forme , ce qui a lieu au mois d'août.
 » Les mâles strident alors jusqu'à l'équinoxe d'automne,
 » depuis le crépuscule jusqu'aux premiers rayons du soleil. »

1. OECANTHE TRANSPARENT. — *Oecanthus pellucens* , Brullé, Hist.
 nat. des insect. tom. IX , pag. 174 , Pl. 18 , fig. 1.

Gryllus pellucens , Scopol. *Entom. Carniol* , n° 324.

Gryllus italicus , Oliv. *Encycl. méth.* , tom. VI , page 32 , n° 16.
 Femelle.

Acheta italica , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 32 , n° 16. Mâle.

— Panz. *Faun. germ. fasc.* 22 , fig. 17.

— Salvi, *Memor. intorn. le Locust. grill.* Mâle et femelle.

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps d'un jaune pâle dans l'insecte desséché ; tête ayant ordinairement une bande longitudinale brunâtre sur le vertex , se prolongeant quelquefois sur le milieu du prothorax ; celui-ci , avec quelques poils courts. Abdomen d'une nuance plus obscure que le reste du corps. Elytres un peu transparentes , dépassant l'extrémité de l'abdomen d'une ou deux lignes. Ailes transparentes , un peu plus longues que les élytres dans la femelle. Oviscapte de trois lignes de long , jaunâtre , avec l'extrémité brune. Appendices abdominaux de la longueur de l'oviscapte. Pattes de la couleur du corps. Antennes au moins aussi longues que le corps et jaunâtres. Mâle et femelle.

D'Italie et du midi de la France. Ma collection.

2. *ŒCANTHE* BLANC. — *Œcanthus niveus*.

Gryllus niveus, De Géer, Mém. Ins., tom. 3, pag. 522,
Pl. 43, fig. 6.

— Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 637, n° 19.

(Long. 6 à 7 lignes.) Il ressemble beaucoup au précédent, dont il diffère par sa couleur tout à fait blanche, et par ses élytres plus transparentes et plus blanches. Dans le mâle, seul sexe que nous connaissions, les ailes dépassent les élytres, mais de très-peu. Nos individus ne présentent pas de bande longitudinale brune, ni sur la tête, ni sur le prothorax. Mâle.

Amérique septentrionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. *ŒCANTHE* ROUSSATRE. — *Œcanthus rufescens*.

(Long. 7 $\frac{1}{2}$, 8 lignes.) Sensiblement plus grand que les précédents, et d'une couleur rousse foncée. Ailes dépassant assez notablement les élytres dans les deux sexes. Oviscapte de quatre lignes de longueur. Le reste comme dans l'*Œ. pellucens*. Mâle et femelle.

De Bombay. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et provenant de celle de feu Polydore Roux.

✱ ✱ Tous les tarses de trois articles; le pénultième le plus souvent bilobé et dilaté.
(Jambes postérieures munies de fines dentelures latérales, outre les épines ordinaires.)

GENRE XIII. **PODOSCIRTE*. — *PODOSCIRTUS*.

(Ποῦς, pied; σκίπτω, je saute.)

Pattes antérieures et intermédiaires moyennes, entièrement glabres et mutiques, sauf une épine distincte placée à l'extrémité des jambes; jambes antérieures ayant à

la base une dépression recouverte par une membrane ovale, blanche, transparente, aussi apparente au côté interne qu'au côté externe. Pattes postérieures fort grandes; cuisses très-allongées, presque aussi grandes que les jambes, glabres et mutiques, ces dernières grêles, munies de très-petites dentelures, régulièrement placées le long des deux carènes supérieures; ces jambes armées en outre, dans les deux tiers postérieurs des carènes, de longues et fortes épines mobiles, assez largement espacées, irrégulièrement disposées; extrémité des jambes ayant quatre épines très-fortes, un peu recourbées:

Tarses tous composés de trois articles. Tarses postérieurs fort longs, à premier article très-allongé, velu en dessous, garni d'épines en dessus d'inégale force; son extrémité munie de chaque côté d'une longue épine distinctement arquée, l'interne plus grande que l'autre: second article *large, aplati, bilobé*, pour recevoir le troisième (ce dernier manque dans notre individu).

Antennes sétacées, pas très-distantes, multiarticulées, beaucoup plus longues que le corps; premier article fort gros.

Tête de la largeur du prothorax, à peu près triangulaire: face aplatie.

Yeux grands, oblongs, fort saillants.

Ocelles point distincts.

Labre arrondi au bout.

Mandibules assez fortes.

Palpes maxillaires longs; article terminal à peu près de la longueur du pénultième; son extrémité élargie, obliquement tronquée.

Prothorax guère plus long que large, presque carré, sans rebord latéral prononcé.

Elytres grandes, notablement plus longues que le corps, chargées de *fortes nervures longitudinales obliques*;

nervures transversales nombreuses *et bien prononcées*. Ailes plus longues que les élytres et les dépassant en lanières dans le repos.

Abdomen ayant ses appendices latéraux plus longs que la moitié de l'abdomen.

Oviscapte *très-court, droit* : valves pointues à leur extrémité.

1. *PODOSCIRTE SAFRANÉ. — *Podoscirtus crocinus*.

(Long. 26 à 28 lig., ailes comprises.) Corps luisant, d'un jaune sale, un peu plus clair en dessous. Tête ayant de chaque côté une ligne longitudinale noire assez large ; côtés de la tête au dessous de cette ligne plus pâles que le vertex. Prothorax un peu inégal en dessus, offrant latéralement une ligne longitudinale blanche, assez large, tachetée de noir à la base : côtés du prothorax au dessous de la ligne blanche, entièrement noirs. Elytres à nervures brunes, avec une ligne longitudinale blanchâtre, longeant chaque carène latérale. Ailes très-légèrement enfumées. Abdomen plus foncé en dessus qu'en dessous. Antennes brunes. Pattes de la couleur du corps avec les deux derniers articles des tarses noirâtres. Oviscapte ayant à peine une ligne de long. Femelle.

De Madagascar. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XIV. PLATYDACTYLE, *PLATYDACTYLUS*,
Brullé. — *Gryllus*, *auctor*.

Pattes antérieures et intermédiaires de longueur moyenne, glabres : jambes antérieures ayant au côté externe de leur base, une dépression recouverte par une membrane ovale, blanche, transparente ; leur extrémité, ainsi que celle des jambes intermédiaires, offrant deux épines courtes, égales. Pattes postérieures fort grandes ; cuisses très-longues, renflées ; jambes de la longueur des cuisses, munies le long des deux carènes supérieures, de très-petites dentelures régulièrement placées ; ces carènes offrant en outre, dans leurs deux

tiers inférieurs, de fortes épines espacées, irrégulièrement disposées. Extrémité des jambes munie de plusieurs épines, dont une interne très-prolongée et beaucoup plus longue que les autres.

Tarses tous composés de trois articles. Tarses antérieurs et intermédiaires ayant le premier article cylindrique, allongé, *aussi grand que le troisième*; le second large, aplati, bilobé, n'ayant que le tiers du premier et recevant l'insertion du terminal. Tarses postérieurs avec le premier article bien plus long que les deux autres réunis, épineux en dessus, terminé de chaque côté par une épine droite; l'interne beaucoup plus grande que l'externe; le second article *point apparent*.

Antennes très-longues, distantes, sétacées, presque capillaires, multiarticulées; premier article assez gros, tuberculiforme; le second petit, globuleux; insérées chacune dans une cavité.

Tête peu globuleuse, presque triangulaire: front formant une grosse saillie, remplissant l'intervalle qui existe entre les deux antennes.

Yeux gros, un peu oblongs.

Ocelles point distincts.

Labre arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires longs; dernier article élargi au bout, tronqué obliquement dans cette partie.

Prothorax *un peu plus étroit en devant, de forme presque cubique; chaque bord latéral prononcé*.

Elytres *un peu ovalaires, plus longues que l'abdomen*: nervures peu prononcées, même les longitudinales.

Ailes *beaucoup plus longues que les élytres, les dépassant en lanières dans le repos*.

Abdomen ayant sa plaque sousanale plus grande dans les mâles que dans les femelles: appendices latéraux presque aussi longs que l'abdomen.

Oviscapte très-long, recourbé en dessus en lame de sabre : valves terminées en bouton, séparé du reste par un étranglement.

1. PLATYDACTYLE DE SURINAM. — *Platydictylus surinamensis*, Brull.

Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 176.

(Pl. 9, fig. 1. Femelle.)

Gryllus surinamensis, De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 519.
Pl. 43, fig. 1.

Gryllus brasiliensis, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 634,
n° 5.

Gryllus Servillei, Guér. Icon. du règn. anim. Pl. 54, fig. 1.

Acheta brasiliensis, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 30, n° 6. Femelle.

(Long. 9 à 10 lig. non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun grisâtre. Dessus de la tête, prothorax et élytres, d'un brun clair, un peu jaunâtre; ces dernières de la longueur de l'abdomen; leur réticulation fine, irrégulière : elles ont chacune huit à neuf raies brunes, obliques, légèrement sinueuses, assez peu prononcées : côtés rabattus des élytres ayant vers l'extrémité, le long de la carène latérale, un espace allongé, oblong, d'un noir luisant, encadré de nervures et simulant une sorte de miroir. Ailes amples, dépassant en lanières les élytres de six à sept lignes dans le repos. Appendices abdominaux ayant au moins quatre lignes. Oviscapte long d'environ neuf lignes, d'un brun clair, avec la pointe noire. Pattes de la couleur du corps; jambes postérieures ayant leurs carènes supérieures munies chacune de quatre ou cinq fortes épines. Antennes noirâtres, un peu plus longues que le corps. Femelle.

Amérique méridionale. Brésil. Ma collection.

2. * PLATYDACTYLE VOISIN. — *Platydictylus vicinus*.

(Long. 8 lig.) Plus petit que le précédent, et n'en différant guère que par l'absence de tache noire brillante sur les côtés rabattus des élytres, et le manque de raies obliques brunes; on voit seulement sur leur disque quelques petites taches brunes, rares et éparses. Mâle.

C'est peut-être le mâle du *surinamensis*, ou bien une variété de ce sexe ?

De Buénos-Ayres. Ma collection.

3. * PLATYDACTYLE DE GAIMARD. — *Platydactylus Gaimardi*.

(Long. 10 lig. au moins.) Corps pubescent, brunâtre. Yeux grands, saillants, ovalaires. Face antérieure de la tête et palpes, d'un brun ferrugineux. Prothorax ayant le bord postérieur d'un brun clair, ses côtés rabattus, bordés de cette couleur. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen, d'un brun d'écaille, à nervures jaunâtres; celles des côtés rabattus, plus fortes et plus vivement colorées. On voit à la base de chaque élytre, une tache humérale jaunâtre, et une autre de même couleur, mais plus petite, placée tout contre la carène latérale, à peu près à moitié de la longueur de l'élytre. Ailes obscures, dépassant en lanière les élytres de trois à quatre lignes. Appendices abdominaux de grandeur remarquable, longs de sept à huit lignes, et d'un brun jaunâtre. Plaque sousanale jaunâtre. Oviscapte brun, de six lignes de longueur; ses valves noires à l'extrémité et bifides. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes postérieures munies en dessus, sur leurs deux carènes, de deux rangées d'épines, sensiblement recourbées, savoir : trois à la carène externe, et quatre notablement plus fortes à la carène interne; ces deux rangées ne sont point opposées les unes aux autres, mais alternes. Les antennes manquent en partie, leurs premiers articles d'un brun clair. Femelle.

Havre Carteret, à la Nouvelle-Hollande. Rapporté par M. Gaimard. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. * PLATYDACTYLE PAILLET. — *Platydactylus helvolus*.

(Long. 10 à 11 lig.) Entièrement d'un testacé blanchâtre, couleur de paille. Bords latéraux du prothorax étroitement lisérés de jaune soufre; ce liséré s'étendant sur les côtés de la tête et jusque sur les yeux; il est accompagné d'un autre liséré brunâtre. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, de la couleur du corps; leur carène latérale lisérée de jaune soufre. Ailes hyalines, à nervures transversales couleur de paille, dépassant en lanières et de plus de deux lignes, l'extrémité des élytres. Appendices abdominaux grands, longs de six lignes au moins. Oviscapte brun,

ayant à peu près cinq lignes. Pattes et antennes de la couleur du corps. Carène interne des jambes de derrière, garnie d'épines plus fortes que celles de la carène externe, et un peu crochues au bout. Femelle.

Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

5. * PLATYDACTYLE DE BUQUET. — *Platydictylus Buqueti*.

(Long. 9 lig. non compris l'oviscapte.) Dessus de la tête brunâtre et luisant; vertex ayant au milieu trois lignes longitudinales jaunes, également espacées; et latéralement, une double ligne de cette couleur atteignant les yeux. Face antérieure de la tête d'un jaune pâle, ainsi que les mandibules et les palpes. Prothorax jaunâtre, mêlé d'un peu de brun; ses côtés rabattus, brunâtres, bordés de jaune. Elytres de la longueur de l'abdomen, obscures, à nervures jaunâtres. Ailes dépassant en lanières les élytres de deux lignes au moins, et paraissant un peu obscures. Abdomen brunâtre, luisant, un peu varié de jaune en dessous, notamment au milieu et vers l'extrémité, sur les côtés; ses appendices d'une grandeur remarquable, longs de huit à neuf lignes, et jaunâtres. Oviscapte ayant six lignes de longueur, brun, avec l'extrémité noirâtre et luisante. Les quatre pattes antérieures d'un jaune sale (les autres manquent). Antennes (mutilées); leur premier article jaune. Femelle.

De Java. Il m'a été donné par M. Lucien Buquet.

GENRE XV. PHALANGOPSIS, *PHALANGOPSIS*,
Aud.-Serv. Rev. Brullé.

Pattes *longues et grêles*; les antérieures simples; toutes les cuisses très-allongées, aussi grandes que les jambes; cuisses antérieures et intermédiaires presque cylindriques; jambes antérieures ayant à la base une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente, et terminées, ainsi que les intermédiaires, par deux épines, dont l'interne plus longue. Pattes postérieures bien plus grandes que les autres; cuisses

renflées ; jambes ayant en dessus, deux rangées de très-fines dentelures, et terminées par quatre longues épines ; offrant en outre, sur la moitié inférieure de leurs deux carènes supérieures, trois ou quatre paires d'épines fines, très-espacées.

Tarses *très-allongés*, de trois articles, le premier *extrêmement long, plus grand que les deux autres réunis* ; cylindrique, grêle, terminé par deux épines ; second article *très-petit, peu visible* ; le troisième cylindrique, un peu renflé au bout, notablement plus court que le premier, et portant deux petits crochets.

Antennes très-fines, infiniment plus longues que le corps, sétacées, multiarticulées ; premier article gros, cylindrique.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles point distincts.

Tête assez petite, presque ovale.

Labre arrondi.

Mandibules de force moyenne.

Palpes grêles ; les maxillaires très-grands, trois ou quatre fois plus longs que les labiaux ; leurs trois derniers articles longs, presque égaux entr'eux et cylindriques, sauf le terminal, qui est dilaté et comprimé vers l'extrémité, tronqué obliquement au bout.

Prothorax court, transversal, sans rebords latéraux ; ses côtés ayant un faible bourrelet.

Elytres *courtes*, ne recouvrant pas entièrement l'abdomen ; celles des mâles ridées et chiffonnées à la partie dorsale.

Ailes *nulles ou au plus rudimentaires*.

Abdomen un peu ovale ; ses appendices latéraux allongés.

Oviscapte de la longueur de l'abdomen, recourbé en dessus en lame de sabre : valves étroites, à peine dilatées vers le bout, terminées en pointe.

Nota. Lorsque j'établis ce genre dans ma Revue métho-

dique des Orthoptères, je n'avais vu que deux ou trois individus mal conservés et en état de nymphe ; c'est pourquoi, abusé par des élytres non développées , et faute aussi d'examen suffisant, j'ai eu le tort de l'admettre parmi les Locustaires. M. Brullé, dans son Histoire naturelle des insectes, tom. IX, pag. 175, le fait entrer avec toute raison dans les Grilloniens, et par-là il a réparé l'erreur que j'avais commise.

1. PHALANGOPSIS LONGIPÈDE. — *Phalangopsis longipes*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 70, n° 1.

(Pl. 12, fig. 1. Femelle en état de larve.)

(Long. 10 lig., l'oviscapte non compris.) Cette espèce est fort remarquable par l'allongement extrême de ses pattes. La première paire a vingt lignes, la seconde dix-sept, et la troisième vingt-neuf à trente. Dans cette mesure sont compris les tarses, dont les antérieurs ont cinq lignes de long, et les quatre derniers quatre lignes seulement. Corps d'un roux brunâtre, peut-être verdâtre dans l'insecte vivant. Bord postérieur des deux premiers segments de l'abdomen, d'une nuance plus claire, ainsi que les pattes et l'extrémité des palpes. Pattes grêles, de la couleur du corps ; les quatre antérieures annelées de jaune ; tarses d'un blanc sale. Appendices abdominaux presque aussi longs que l'abdomen. Oviscapte de six à sept lignes de longueur. Mâle et femelle.

Amérique méridionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Cette description est faite d'après des individus non parvenus à l'état parfait.

2. PHALANGOPSIS ANNULIPÈDE. — *Phalangopsis annulipes*, Aud.-Serv.
pag. 70, n° 2.

(Long. 1 pouce, non compris l'oviscapte.) Corps d'un jaune sale, mélangé de brun verdâtre. Palpes d'un jaune sale, avec l'extrémité de chaque article, obscure. Pattes moins longues et moins grêles que dans l'espèce précédente, de la couleur du corps ; les quatre premières jambes avec deux larges anneaux jaunâtres ; les postérieures n'en ayant qu'un seul. Tarses d'un brun verdâtre, avec la base d'un jaune sale. Appendices abdominaux plus longs

que l'abdomen. Oviscapte surpassant l'abdomen en longueur. Femelle.

Port-au-Prince. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Cette espèce n'y existe qu'en état de larve.

3. * PHALANGOPSIS FUSCICORNE. — *Phalangopsis fuscicornis*.

(Long. 7 lignes.) Corps d'un brun jaunâtre. Palpes pâles, ainsi que les bords latéraux du prothorax. Elytres très-aplaties, recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen, transparentes, d'un jaune sale. Appendices abdominaux de trois à quatre lignes de longueur. Pattes postérieures de la couleur du corps (les autres manquent). Cuisses ayant extérieurement une ligne longitudinale brune, mal terminée. Antennes brunes. Mâle.

Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. * PHALANGOPSIS MARQUETÉE. — *Phalangopsis tessellata*.

(Long. 9 à 10 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun jaunâtre; bords latéraux du prothorax d'une nuance plus claire. Palpes maxillaires de quatre à cinq lignes de long; leurs trois derniers articles presque égaux entre eux, ayant chacun plus d'une ligne de longueur. Elytres grandes, recouvrant les deux premiers tiers de l'abdomen, à peu près; brunâtres, à nervures rougeâtres, ce qui forme un grand nombre de cases ou cellules bien tranchées. Abdomen plus foncé que le reste du corps; ses appendices longs de cinq lignes. Oviscapte brun, ayant huit à neuf lignes de longueur. Pattes de la couleur du corps, avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes, noires. Les antennes manquent. Femelle.

Du Sénégal. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

SIXIÈME FAMILLE.

LOCUSTAIRES. — *LOCUSTARIÆ*.

ANTENNES de la longueur du corps, au moins, et souvent beaucoup plus longues que lui, habituellement capillaires; sétacées, multiarticulées, ordinairement glabres; leurs

deux premiers articles plus gros et plus distincts que les suivants ; elles sont insérées chacune dans une cavité, plus souvent écartées l'une de l'autre à leur insertion, que rapprochées.

TÊTE ordinairement forte, allongée, ovalaire ; face antérieure aplatie, verticale ou en plan oblique.

YEUX arrondis ou oblongs, souvent fort sail-lants.

OCELLES au nombre de trois, peu distincts ou nuls.

LABRE très-grand, corné, composé de deux pièces plates, articulées ensemble ; la première, c'est-à-dire la supérieure, plus large à l'origine qu'à l'extrémité ; ses côtés sinueux ; la seconde pièce ou l'inférieure, presque circulaire ou rhomboïdale, descendant sur les mandibules et les cachant en partie.

MANDIBULES fortes, souvent très-robustes, dentées à l'extrémité, ordinairement creusées en dessus.

MACHOIRES grêles, acérées, terminées par des dentelures aiguës. Galète allongée, subtri-gone.

LÈVRE quadrifide ; les deux divisions internes fort étroites ; les latérales arrondies à l'ex-trémité.

PALPES allongés ; les maxillaires plus longs que les labiaux, de cinq articles : les labiaux de trois. Dernier article des quatre palpes, obconique avec l'extrémité tronquée ; vésiculeuse dans l'insecte vivant.

- THORAX** variable pour la forme et la grandeur ; souvent tétragone , à disque plan ; ses côtés brusquement rabattus ; sa partie postérieure ordinairement arrondie , plus ou moins avancée sur les élytres.
- ELYTRES** rarement rudimentaires ou nulles ; le plus souvent grandes , allongées , infiniment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; ressemblant parfois à une feuille , et placées verticalement de chaque côté de l'abdomen dans l'état de repos ; formant alors un toit aigu ou écrasé.
- AILES** quelquefois avortées ou nulles , souvent amples ; repliées longitudinalement comme un éventail ; réticulées , de la longueur des élytres , rarement plus courtes qu'elles , et les dépassant quelquefois lors du repos ; dans ce dernier cas la partie saillante participe ordinairement de la couleur et de l'opacité des élytres.
- ECUSSON** nul.
- ABDOMEN** grand , allongé ; de neuf segments (selon De Géer), non compris le segment anal ; muni de chaque côté dans les deux sexes , vers l'extrémité , d'un appendice inarticulé , sétacé , flexible.
- OVIscAPTE** des femelles toujours saillant (le genre *Acripèze* excepté), souvent fort long et en forme d'épée ou de sabre , habituellement denticulé vers l'extrémité ; ses valves plus ou moins larges.
- PATTES** antérieures et intermédiaires plus ou moins longues , plus ou moins épineuses. Pattes

postérieures fort longues et conformées pour sauter ; les deux dernières cuisses plus ou moins renflées ; jambes postérieures le plus souvent munies d'épines sur leurs carènes supérieures ; extrémité des jambes pourvue d'épines mobiles propres à favoriser le saut.

TARSES invariablement de quatre articles ; les trois premiers aplatis, triangulaires, garnis de poils en dessous ; le troisième plus ou moins bifide, pour recevoir le quatrième, qui est long, cylindrique, glabre, armé de deux crochets et d'une pelote dans l'entre-deux.

Les Locustaires, seconde Famille des Orthoptères-Sauteurs, portent leurs élytres en toit dans le repos, de même que les Acridites, mais elles diffèrent essentiellement de ceux-ci par plusieurs caractères, et principalement par les antennes très-longues, fines et capillaires ; et en outre par le nombre d'articles des tarses, qui chez elles est constamment de quatre, tandis que l'on n'en compte que trois dans ces derniers insectes ; ces tarses sont habituellement larges ; leur dessous est membraneux ; le premier article examiné en dessous paraît divisé en deux parties inégales par une ligne enfoncée, transversale. Quoique pourvues ordinairement de fort grandes ailes, les Locustaires n'ont pas la même puissance de vol que les Acridites, et par conséquent n'entreprennent point ces grandes migrations si funestes aux végétaux, et sur lesquelles nous nous étendrons en traitant de cette dernière Famille.

Parmi les Orthoptères - Sauteurs , les Locustaires ont, généralement parlant , les pattes postérieures les plus longues ; aussi marchent-elles mal , et seulement en faisant des sauts irréguliers ; leur vol est assez lourd , le plus souvent peu soutenu. Les femelles sont pourvues d'un oviscapte saillant comme l'est en général celui des Grilloniens , quoique d'une conformation un peu différente : les deux valves dont il se compose sont toujours plus larges , quoiqu'elles varient sous ce rapport , que celles des Grilloniens , qui d'ailleurs les ont pour l'ordinaire renflées vers l'extrémité , fort étroites et terminées en pointe ; l'oviscapte des Locustaires a toujours ses deux valves aplaties , élargies , diminuant progressivement de largeur pour se terminer en pointe aiguë ou obtuse ; ces valves cornées , dit M. Brullé , s'appliquant l'une contre l'autre dans une position verticale , peuvent s'écarter au gré de l'insecte ; lorsque la femelle veut pondre , elle enfonce l'oviscapte dans le sol en élevant un peu le bout de son abdomen : elle choisit pour cela une terre légère et facile à percer. Après quelques mouvements , les deux valves parviennent assez avant , s'écarternt et laissent ainsi les œufs tomber un à un. Les mâles ont un organe stridulant assez semblable à celui des Grilloniens , qui occupe la base de leurs élytres ; tandis que les mâles Acridites n'en ont point , et ne strident que par le frottement des cuisses postérieures contre les élytres.

M. Brullé décrit ainsi cet organe : « Il est en forme » de facette arrondie , entouré de rides et de saillies » très-fortes , et tapissé d'une membrane très-légère , » souvent d'une grande transparence. Tantôt l'élytre » gauche présente seule une semblable facette , tantôt

» elle existe à la fois sur les deux élytres. Ce n'est que
» par le frottement des rides et par la vibration de
» la membrane, que le son peut être produit. Dans
» quelques espèces où les organes du vol sont rudimentaires, les élytres, réduites à deux sortes de cuillères, produisent encore par le frottement le même bruit que les autres. » Suivant le même auteur, les Locustaires auraient quatre mues ou changements de peau à subir avant d'arriver à l'état adulte ou de perfection. Depuis la sortie de l'œuf jusqu'à la seconde mue, qui aurait lieu environ deux mois après la naissance de la larve, les deux sexes se ressembleraient tout à fait, car, au dire de notre auteur, l'oviscape des femelles ne se montrerait qu'après cette deuxième mue.

Les trois pièces composant le sternum, sont fort distinctes dans les Locustaires, et ont fréquemment une forme foliacée; elles sont ordinairement échancrées au milieu du bord postérieur, qui présente souvent deux épines.

Toute cette grande Famille se nourrit exclusivement de végétaux (1); mais elle fait moins de tort pourtant à l'agriculture que la suivante, dont les dommages sont incalculables. C'est principalement dans les prairies que les Locustaires de nos climats se tiennent et se plaisent de préférence, trouvant là leur nourriture. On les y rencontre pendant toute la belle saison; mais ce n'est qu'à la fin de l'été ou au commencement de l'automne que l'on peut les prendre à l'état par-

(1) De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 423, dit cependant qu'ayant mis ensemble dans une boîte, plusieurs individus du Dectique verrucivore, l'un d'eux étant venu à mourir, fut entièrement dévoré par les autres.

fait. Aux environs de Paris ou dans des provinces peu éloignées, les paysans et autres gens du peuple, abusés par la forte stridulation ou espèce de chant que font entendre les mâles, ont coutume d'appeler Cigales les grandes espèces de cette Famille, et cela depuis longtemps, car il est très-probable que c'est la grande Sauterelle verte (*L. viridissima*), que notre bon La Fontaine a eu en vue, en la mettant en scène avec la Fourmi, lui appliquant populairement le nom de Cigale; du moins est-il avéré que toutes les figures qui ornent les anciennes éditions des fables de cet immortel auteur, soit dans les planches, soit dans les vignettes, représentent une Locustaire et non une de ces véritables Cigales si communes dans nos départements méridionaux : insectes qu'on ne trouve pas à Paris, et qui appartiennent à l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères.

Aucun auteur à ma connaissance n'a mentionné l'accouplement de ces insectes; on lit dans Roesel, que la Sauterelle verte (*viridissima*) femelle, attirée par la stridulation du mâle, se rend près de lui, et lui annonce sa présence par des battements multipliés d'antennes. Le mâle cesse alors son chant et porte en avant ses longues antennes, comme pour s'assurer des dispositions bienveillantes de la femelle.

Ainsi que les Acridites, les Orthoptères de cette Famille dégorgent par la bouche lorsqu'on les saisit un peu rudement, une liqueur abondante, de couleur brune, que l'on dit fort âcre (voyez Dectique verrucivore).

I. Labre très-grand, ovale, avancé.

(Antennes pubescentes; présternum mutique; cuisses antérieures

plus épaisses à l'extrémité qu'à la base, un peu arquées; facies d'une Phasmide.)

1. *Prochile*.

II. Labre souvent médiocre; arrondi au bout.

A. Oviscapte toujours fort saillant au delà de l'abdomen.

a. Prothorax ordinairement court, quelquefois avancé sur l'abdomen, mais ne le recouvrant jamais en entier.

* Palpes maxillaires grands, trois fois, ou guère moins, plus longs que les labiaux. (Tête et mandibules fortes. Prothorax en dos d'âne. Les quatre premières jambes armées d'épines remarquables.)

(Macropalpes, *Macropalpi*.)

bidenté. 2. *Anostostome*.

Présternum

mutique.

Les 4 premières cuisses

armées au bout de deux épines emboitant la jambe. (Premier article des tarsi trois fois plus grand que le deuxième, égalant, au moins, le quatrième en longueur.)

3. * *Rhaphidophore*.

mutiques au

bout.

Pattes

robustes; élytres en toit très-écrasé.

4. *Grillacris*.

grêles; élytres en toit aigu. (Corps comprimé.)

5. *Listroscèle*.

** Palpes maxillaires proportionnellement moins grands que dans les Macropalpes.

= Oviscapte toujours court et arqué, recourbé en dessus dès sa base. (Elytres plus courtes que les ailes; celles-ci dépassant toujours les premières dans le repos; la partie saillante participant de la couleur et de l'opacité des élytres. Présternum mutique. Mésosternum et métasternum plus longs que larges, échancrés au milieu du bord postérieur et en forme de folioles.)

(Camptoxiphes, *Camptoxiphæ*.)

Antennes glabres, (n'ayant que leurs deux premiers articles bien distincts.)	Elytres d'une largeur remarquable. Prothorax ayant son disque aplati ou creusé; ce prothorax presque carré; au moins aussi large que la tête antérieurement. Carènes latérales du disque	relevées; disque ayant un sillon transverse distinct. (Jambes postérieures comprimées, aplaties, dilatées à la base.)	6. <i>Steirodon</i> .
		point saillantes; disque sans sillon distinct. (Jambes postérieures sans dilatation.)	7. <i>Phylloptère</i> .
		presque conique, allongé, fort rétréci en devant, sensiblement plus étroit que la tête dans cette partie.	8. * <i>Leptodère</i> .
		en dos d'âne. (Pattes armées d'épines et de crochets.)	9. * <i>Ancylèque</i> .
		allongées, s'étendant bien au delà de l'abdomen. (Oviscapte assez lisse en dessus. Plaque sousanale des mâles bifurquée au bout, ses deux branches dépassant l'abdomen.)	10. <i>Phanéroptère</i> .
Antennes glabres, (n'ayant que leurs deux premiers articles bien distincts.)	Elytres étroites, linéaires. Elytres et ailes	à peine allongées, dépassant l'abdomen de peu. (Oviscapte rugueux en dessus. Plaque sousanale des mâles ne dépassant pas le bout de l'abdomen.)	11. <i>Gymnocère</i> .
		velues dans leur premier tiers; les deux premiers articles exceptés. (Les quatorze ou quinze premiers articles distincts, bien séparés les uns des autres, les suivants brusquement capillaires.)	12. <i>Scaphure</i> .

== Oviscapte ordinairement long, toujours droit à sa base, et souvent dans toute sa longueur; son extrémité quelquefois recourbée en dessus en lame de sabre. (Ailes de la longueur des élytres ou ne les dépassant que fort rarement et de peu.)

(Orthoxiphes, *Orthoxiphæ*.)

* Palpes très-élargis au bout, sécuriformes, surtout l'article terminal des labiaux. (Elytres très-larges; antennes fort épaisses. Jambes intermédiaires dilatées de la base au milieu.)

Præsternum	}	bidenté. (Elytres pointues.). 13. <i>Ptérochroze</i> .
		mutique. (Elytres arrondies à l'extrémité.). . . 14. <i>Typophylle</i> .

** Palpes plus ou moins renflés ou dilatés au bout, mais non sécuriformes. (Antennes ordinairement capillaires à partir du troisième article.)

q. Mésosternum et métasternum larges, transversaux, rarement échancrés au bord postérieur. Les quatre pattes postérieures distantes les unes des autres à leur insertion. (Dernier article des palpes long, du double plus grand que le précédent. Elytres quelquefois rudimentaires.)

Présternum	bidenté. Prothorax	en dos d'âne, sillonné transversalement.	Antennes de longueur ordinaire. Leur premier article simple. (Hanches mutiques.) Cuisses antérieures	élargies, comprimées. (Nervure longitudinale des élytres fort saillante, élevée en côte; celles des ailes, fortes et courbes. Face antérieure de la tête unicarénée de chaque côté.) . . .	15. * <i>Thliboscèle.</i>
				de forme ordinaire. (Nervure longitudinale des élytres prononcée, mais peu saillante; celles des ailes, de forme ordinaire. Face antérieure de la tête lisse, sans carènes.) . . .	16. <i>Platyphylle.</i>
Présternum				uniépineux; hanches unituberculées. (Nervure longitudinale des élytres peu prononcée.)	17. <i>Méroncidie.</i>
				très-notablement plus longues que le corps. (Prothorax souvent épineux ou tuberculé. Pattes très-épineuses; cuisses frangées de poils fins en dessous.)	18. <i>Acanthode.</i>
				grand, relevé postérieurement. (Elytres et ailes rudimentaires, entièrement cachées sous le prothorax.)	19. <i>Hétrade.</i>
		court; aplati sur son disque ou en dos d'âne. Dernier article des palpes maxillaires		peu renflé au bout et tronqué. (Face antérieure de la tête verticale. Prothorax bisillonné. Cuisses postérieures fortement denticulées en dessous.)	20. <i>Pseudophylle.</i>
				finissant en massue allongée, arrondie au bout; creusé dans toute la longueur du côté interne. (Face antérieure de la tête en plan oblique. Elytres dilatées au milieu.)	21. * <i>Aprion.</i>
mutique. Prothorax		grand; relevé postérieurement. (Elytres et ailes plus ou moins rudimentaires, souvent cachées sous le prothorax.) Elytres		en forme d'écailles courtes, bombées, arrondies dans les deux sexes. (Oviscapte long, assez étroit, pointu, sans dentelures sensibles au bout.)	22. <i>Ephippigev.</i>
				des mâles en folioles oblongues; celles des femelles tout à fait rudimentaires. Plaque sousanale des mâles prolongée en une lame aplatie, souvent recourbée en dessus. (Oviscapte arrondi au bout, assez large, visiblement dentelé en scie dans cette partie.)	23. <i>Barbitiste.</i>

q. q. Mésosternum et métasternum plus longs que larges, souvent étroits, presque foliacés, plus ou moins échancrés au bord postérieur.

|| Tête grosse, mutique; front avancé, convexe, séparant notablement les antennes l'une de l'autre. (Jambes postérieures terminées par de longues épines.)

Présternum	mutique. Prothorax	à disque plan, un peu rétréci en avant; carènes latérales distinctes. (Elytres ordinairement bien développées.). . .	24. <i>Dectique</i> .
		en dos d'âne, sans apparence de carènes latérales; ses côtés rabattus, échancrés obliquement le long du bord postérieur. (Elytres peu développées.). . .	25. <i>Ptérolépe</i> .
	fortement bidenté. Prothorax	arrondi, sans carènes, prolongé sur la base de l'abdomen. Pénultième article des tarses large, bilobé	26. * <i>Thyréonota</i> .
		à disque plan; carènes latérales prononcées. Pénultième article des tarses le plus petit de tous, entier.	27. <i>Bradypore</i> .

|| || Tête quelquefois grande, mais de moyenne grosseur. Front souvent unituberculé ou prolongé en pointe, mais sans renflement avancé. (Antennes ordinairement rapprochées.)

mutique. Prothorax	très-grand, très-prolongé en arrière, pentagone et rhomboidal. (Antennes distantes à la base). . . .	28. <i>Phyllophore</i> .
	sans prolongement postérieur. Eminence frontale	
sans prolongement postérieur. Eminence frontale	ne consistant qu'en un tubercule ou petite épine. Tête	
	engagée dans le prothorax, celui-ci à disque plan, avec une carène latérale. Les quatre premières jambes	dilatées. (Plaque sousanale des mâles peu visible; appendices abdominaux de ce sexe fort longs, filiformes, tronqués au bout.) 29. <i>Méconème</i> .
en forme de cône très-pointu, pyramidal ou horizontal.	Ce cône	conformées à l'ordinaire. (Plaque sousanale très-apparente, convexe et pointue dans les femelles, grande et fourchue dans les mâles.) . . . 30. <i>Xiphidion</i> .
	développée du prothorax; celui-ci en dos d'âne, sans carènes, sillonné transversalement.	31. <i>Exocéphale</i> .
dirigé horizontalement, simulant un bec d'oiseau. (Prothorax à disque plan, caréné de chaque côté.)		32. * <i>Pseudorhynque</i> .
	élevé, perpendiculaire, tuberculé ou épineux. (Prothorax arrondi, sans carènes.)	33. <i>Copiphore</i> .
toujours long et étroit. (Prothorax à disque aplati; front avancé en cône dépassant le premier article des antennes. Dents du présternum longues.)		34. <i>Conocéphale</i> .
	arrondi, presque en dos d'âne. (Front avancé en un court tubercule ne dépassant pas le premier article des antennes. Corps assez court.)	35. * <i>Orchélime</i> .
ayant son disque plan, un peu caréné latéralement. (Front muni d'une épine. Corps effilé, comprimé.)		36. <i>Agrécie</i> .
	armées de fortes épines. Front unituberculé. . . .	37. <i>Sauterelle</i> .
peu épineuses. Front mutique. (Jambes intermédiaires plus grandes que les antérieures. Les postérieures très-longues.) . .		38. <i>Mécopode</i> .
	sensiblement prolongé en arrière, assez étroit, ses côtés parallèles.	39. <i>Polyancistre</i> .
très-grand, allongé en arrière en une sorte d'écusson en forme de selle.		40. <i>Mégalon</i> .
	de grandeur ordinaire, en dos d'âne. (Tête un peu pyramidale, ayant sa face en plan oblique. Elytres et ailes souvent rudimentaires, ou incomplètement développées.) .	41. <i>Saga</i> .

b. Prothorax extrêmement grand, recouvrant entièrement l'abdomen et l'embrassant en se rabattant sur ses côtés.

- Présternum { bidenté. (Antennes rapprochées à leur base.) 42. *Aspidonote*.
mutique. (Antennes très-écartées entr'elles à leur insertion.) 43. *Hypéromale*.

B. Oviscapte à peine visible. (Présternum mutique. Elytres courtes et ailes nulles dans les femelles; ces organes du vol grands et complets dans les mâles : ailes dépassant un peu les élytres; ces dernières munies d'un organe stridulant très-apparent et transparent.) 44. *Acripèze*.

I. Labre très-grand, ovale, avancé.

GENRE I. PROCHILE. — *PROCHILUS*, Brullé.

Labre *ovale*, très-grand et avancé.

Tête allongée, presque triangulaire, plus longue que le prothorax.

Yeux globuleux, un peu saillants.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, velues dans toute leur longueur; premier article gros, aplati, plus long que le suivant.

Prothorax étroit, presque en carré-long, un peu rétréci vers la tête.

Présternum mutique; mésosternum et métasternum étroits, plus longs que larges.

Elytres étroites, allongées, dépassant les ailes, ayant chacune un organe stridulant transparent (1).

Ailes un peu plus courtes que les élytres.

Abdomen allongé, étroit, terminé par deux courts appendices.

Corps ayant le faciès de celui d'une Phasmide.

Pattes grêles, un peu velues : cuisses antérieures *un peu plus épaisses à l'extrémité qu'à la base*, un peu arquées ; cuisses intermédiaires plus courtes que les antérieures ; cuisses postérieures grêles, fort longues ; jambes de derrière longues, garnies sur leurs deux carènes supérieures, de quelques épines très-fines ; jambes antérieures dilatées et excavées à leur base.

1. PROCHILE AUSTRAL. — *Prochilus australis*, Brull. Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 135. Pl. 11, fig. 1. Mâle.

(Long. 14 lig.) D'un brun roussâtre. Elytres variées de brun et de blanc sale, à nervures obscures. Organe stridulant transparent. Ailes hyalines, avec leurs nervures transversales chargées chacune d'une bande étroite, brune. Antennes un peu annelées de brun et de jaunâtre. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

Ile des Kanguroos, à la Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

II. Labre souvent médiocre, toujours arrondi au bout.

A. Oviscapte toujours fort saillant au delà de l'abdomen.

a. Prothorax ordinairement court, quelquefois avancé sur l'abdomen, mais ne le recouvrant jamais en entier.

(1) Femelles inconnues.

* Palpes maxillaires grands, trois fois, ou guère moins, plus longs que les labiaux. (Tête et mandibules fortes. Prothorax en dos d'âne. Les quatre premières jambes armées d'épines remarquables.)

(Macropalpes, *Macropalpi*.)

GENRE II. ANOSTOSTOME. — *ANOSTOSTOMA*, Gray, *from London magaz.* — *Locusta*, Herbst. — *Gryllus (Acheta)*, Stoll.

Elytres étroites, linéaires, arrondies au bout, ayant un organe stridulant dans les mâles (1).

Palpes grands; les maxillaires à peu près trois fois aussi longs que les labiaux, et de la longueur de la tête; leurs trois derniers articles cylindriques, assez grêles, à peu près égaux entr'eux. Palpes labiaux ayant leurs deux derniers articles allongés: article terminal des quatre palpes offrant au bout une vésicule très-apparente.

Présternum muni au milieu, de deux épines rapprochées à la base; mésosternum et métasternum ayant chacun deux épines distantes à leur base.

Tête d'une grosseur disproportionnée, arrondie en avant; ses bords latéraux dilatés: on voit entre les yeux une petite protubérance.

Antennes multiarticulées, glabres vers la base, pubescentes ensuite, assez distantes l'une de l'autre, insérées entre les yeux, surpassant de plus du double la longueur du corps; premier article gros, allongé.

Yeux petits, ovalaires, assez saillants.

(1) Ce caractère est donné d'après la figure de Stoll, Sauterel, etc. Pl. IV, c. fig. 19 et 20. Car je n'ai pas vu d'individus ailés en nature, ni M. Gray non plus.

Trois ocelles point saillants, jaunâtres, placés, l'un un peu au-dessous de la ligne d'insertion des antennes, les deux autres beaucoup au-dessus, très-rapprochés entr'eux, posés sur la partie supérieure de la protubérance frontale.

Bouche extrêmement avancée, très à découvert, aussi large que la tête, à partir de la naissance des mandibules jusqu'à l'extrémité du labre; chaperon s'allongeant en museau à peu près dans la moitié de cette étendue, se rétrécissant vers l'insertion du labre, et arrondi en dessus. Pédoncule du menton étroit, à rebords latéraux relevés, saillants, s'allongeant entre les mâchoires jusqu'au niveau de l'origine des mandibules, entre deux éminences rugueuses, terminées en pointe recourbée, qui sont insérées en dessous, à la base des mandibules.

Menton à peu près de la longueur de son pédoncule, rétréci vers la base, s'élargissant en angles latéraux à son extrémité : sa surface arrondie.

Lèvre recevant l'insertion de ses palpes vers sa base; ses deux lobes antérieurs larges, aplatis.

Labre très-grand, conique vers la base, arrondi à l'extrémité, atteignant presque en longueur celle des mandibules.

Mandibules très-fortes, arquées, dilatées à l'extrémité, assez étroites, déprimées, armées de dentelures au bout.

Mâchoires très-visibles (la tête vue en dessous) ayant un coude saillant, fortement en dehors de la tête, avant l'insertion des palpes; les deux parties qui composent le reste de chaque mâchoire, à partir de l'origine du palpe, s'allongeant jusque sur le labre, et grêles; la partie interne terminée par trois épines, et l'externe (*galea*) ayant son extrémité un peu dilatée.

Prothorax un peu plus étroit que la tête, en forme de selle arrondie; légèrement rebordé; à peu près aussi

long que la partie postérieure de la tête, à partir de l'insertion des antennes.

Abdomen assez allongé, un peu comprimé latéralement, arrondi en dessus avec une faible carène médiane; ses appendices latéraux épais, subulés, assez courts. Appendices sexuels masculins, partant de la plaque sousanale, environ deux fois plus petits que les appendices ordinaires; au-dessus de la plaque sousanale, entre ces derniers appendices, il en existe deux autres, coniformes, plus courts que les appendices sexuels (1).

Corps glabre, gros, un peu ramassé, presque oblong.

Pattes robustes. Hanches antérieures offrant une carène et une forte épine saillante en dehors et antérieurement: hanches intermédiaires avec une épine analogue, mais moins forte. Cuisses antérieures et intermédiaires comprimées, arrondies en dessus, les canaliculées en dessous; légèrement arquées; les deux rebords ayant quelques épines. Cuisses postérieures fortement renflées, amincies vers l'extrémité, arrondies en dessus, canaliculées en dessous, avec quelques épines aux bords. Toutes les cuisses ont, à l'extrémité, une épine de chaque côté. Jambes armées de grandes et fortes épines, disposées régulièrement sur deux rangs, et opposées entr'elles en dessus (dans les jambes postérieures) avec quelques autres en dessous. Celles des quatre premières jambes, rangées moins régulièrement. Les jambes antérieures ont en dessus une épine unique, fort distincte, presque médiane; extrémité de toutes les jambes, mais notamment des postérieures, ayant en dessus quatre épines principales. Tarses avec le quatrième article aussi long que les précédents réunis; les deux premiers égaux entr'eux, le troisième petit.

(1) Femelles inconnues.

Ce genre extraordinaire vient d'être récemment créé par M. Gray, dans un petit opuscule qu'il a eu la bonté de me faire parvenir. Longtemps avant sa publication, j'avais signalé et désigné ce genre dans mes manuscrits sous le nom de Phobostome; dénomination que je suis dans l'obligation de supprimer.

1. ANOSTOSTOME DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. — *Anostostoma australasiae*, Gray, *from. London Magaz.* vol. i, pag. 3, fig. 16. Mâle.

(Long. 21 lig. du sommet de la tête au bout de l'abdomen.) Corps d'un brun ferrugineux en dessus, jaunâtre en dessous, assez luisant. Tête lisse, d'un rougeâtre ferrugineux, ayant plus de la longueur de la moitié du corps à partir du vertex jusqu'à l'extrémité du labre : bords latéraux avec une échancrure postérieure ; leurs dilatactions ayant un petit rebord saillant, allant depuis l'échancrure jusqu'à l'insertion des mandibules. Vertex un peu jaunâtre, ayant une petite protubérance oblongue, creusée au centre, placée entre les yeux : prolongement de la bouche un peu jaunâtre en dessus ; extrémité des mandibules noire. Yeux d'un brun jaunâtre. Ocelles d'un jaune sale. Prothorax offrant quelques inégalités. Les six appendices abdominaux jaunâtres. Pattes de cette couleur, ainsi que les mâchoires et les palpes. Antennes d'un brun jaunâtre. Mâle.

Nouvelle-Hollande. Décrite d'après deux individus en état de larve, de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. M. Gray dit que les deux sexes sont aptères, mais l'insecte figuré par Stoll, *Santerell.* Pl. IV, c, fig. 19, prouve que les *Anostostomes* obtiennent les organes du vol. La fig. 16 de M. Gray paraît être celle d'un mâle, et il ne mentionne aucunement l'oviscapte de la femelle, ce qui est fort à regretter.

2. ANOSTOSTOME MONSTRUEUSE. — *Anostostoma monstrosa*.

Anostostoma Herbstii, Gray, *from. London. Magaz.* vol. i, pag. 3, fig. 17.

Locusta monstrosa, Herbst, *Nat. Freun. Berl. neue Schriften*, vol. IV, pag. 112, n° 1. tab. 1, fig. 1—5.

(Long. 18 à 20 lig. d'après la fig. d'Herbst.) N'ayant pas vu cette espèce en nature, je vais transcrire ici la phrase spécifique

d'Herbst, et la courte description donnée par M. Gray. On lui donne Surinam pour patrie.

« *Aptera, capite maximo cornuto, maxillis exsertis longissimis.*
» (Herbst.) Mandibules du mâle longues, horizontales, dentées au
» bout, tellement recourbées que les deux extrémités se rencon-
» trent ; la tête a un singulier avancement en forme d'aileron de
» chaque côté, dont le bord est denté. (Gray.) »

Il paraîtrait que ce dernier auteur n'a fait cette description que d'après la figure de Herbst.

Observ. Le *Gryllus vorax*, Stoll, Sauter. etc. Pl. IV, c, fig. 19 et 20, appartient certainement au genre Anostostome, mais ne l'ayant pas vu en nature, je ne puis le décrire ; j'en ai fait copier la figure au trait. (Pl. 8, fig. 3.) Je crois qu'il constitue une espèce distincte des deux que nous venons de mentionner, par sa couleur verte, par la forme du prothorax et par la tête qui, quoique forte, n'offre pas les gigantesques proportions de celle de l'*australasiæ*. Du reste, ne connaissant pas cette dernière à l'état parfait, je me vois hors d'état de trancher la question, que conséquemment je laisse indécise. Le *Gryllus vorax* est un mâle à l'état parfait ; l'absence d'oviscapte et la présence à la base des élytres d'un espace triangulaire et comme chiffonné, représentant l'organe stridulant propre à ce sexe seulement, en sont la preuve évidente. Les élytres, sensiblement plus longues que l'abdomen, sont étroites, linéaires, arrondies au bout. Stoll le dit d'Amérique.

GENRE III. *RHAPHIDOPHORE. — RHAPHIDOPHORA.

(*ῥαφίς*, aiguille ; *φορέω*, je porte.)

Elytres et ailes nulles (1).

Palpes fort grands ; les maxillaires trois fois plus longs que les labiaux ; leurs deux premiers articles courts ; le premier moitié plus petit que l'autre. Le troisième allongé, cylindrique, plus épais que les suivants ; le

(1) Du moins dans l'unique individu femelle servant de type.

quatrième un peu plus grand que le troisième , plus grêle à sa base qu'à l'extrémité ; le terminal aussi long que le précédent , de même forme que lui , tronqué droit au bout. Dernier article des palpes labiaux plus long que le pénultième , presque en cône allongé et renversé , tronqué droit à l'extrémité.

Pattes fort longues ; les quatre premières hanches emboîtées dans une éminence uniepineuse latéralement. Cuisses antérieures et intermédiaires armées au bout *d'une ou de deux épines (1) aiguës , emboîtant la jambe ;* ces cuisses mutiques en dessous , comprimées : jambes antérieures sans dilatation , munies , ainsi que les intermédiaires , d'épines fines , mobiles , aiguës. Cuisses postérieures fort longues , fort grosses , très-renflées dans leur première moitié , peu épineuses en dessous : jambes postérieures beaucoup plus longues que les autres ; leurs deux carènes supérieures garnies d'épines courtes , nombreuses et serrées ; leur extrémité armée *de six épines mobiles et divergentes , trois de chaque côté ; les plus inférieures petites , les intermédiaires trois fois plus fortes et plus longues ; enfin les supérieures deux fois au moins plus longues que les intermédiaires , formant deux épérons plus grands chacun que la moitié du tarse.*

Tarses allongés , notamment les postérieurs ; premier article *cylindrique , trois fois plus long que le second ;* celui-ci court , triangulaire ; le troisième à peu près de même forme , mais plus petit , recevant dès sa naissance le terminal ; ce dernier cylindrique , un peu renflé au bout , guère moins long que le premier , muni de deux crochets assez grands , aigus , mobiles , sans pelote dans leur entre-deux.

(1) Dans l'insecte que j'examine , les cuisses antérieures n'ont qu'une seule épine placée au côté interne , mais il serait possible que la seconde épine eût disparu par mutilation.

Présternum mutique.

Tête forte, oblongue.

Antennes plus longues que le corps, sétacées, multiarticulées, assez rapprochées à la base; premier article grand.

Yeux oblongs, aplatis.

Prothorax assez court, transversal, en dos d'âne.

Abdomen assez court, un peu comprimé; ses appendices sétacés, pubescents, flexibles, très-allongés, aussi grands que l'oviscapte.

Oviscapte plus long que la moitié de l'abdomen, recourbé en dessus en lame de sabre : valves allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité, terminées en pointe.

Ce genre est bien distinct des deux suivants par la forme de ses tarse, les épines terminales des cuisses et les six épérons mobiles qui terminent les dernières jambes; et dont les deux supérieurs sont d'une grandeur remarquable, ce qui fait présumer que les Rhaphidophores doivent sauter plus haut que beaucoup d'autres Locustaires. Je suis forcé de laisser les caractères génériques incomplets, ne connaissant pas de mâles, et fondant le genre d'après une seule femelle entièrement privée d'ailes et d'élytres, mais paraissant pourtant arrivée à l'état adulte par sa taille, la solidité des téguments du corps et sa complète organisation.

1. * RHAPHIDOPHORE BRUNE. — *Rhaphidophora picea*.

(Long. 1 pouce au moins, non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun de poix, légèrement pubescent. Face antérieure de la tête d'un brun jaunâtre lisse et luisant. Antennes, pattes et appendices abdominaux, plus pâles que le corps. Jambes antérieures munies en dessous de six épines mobiles, disposées par paire; jambes intermédiaires en offrant quatre en dessous et quatre en dessus. Premier article des tarse postérieurs ayant en dessus plusieurs petites épines; on en distingue une terminale plus forte et plus grande. Femelle.

De Java. Ma collection.

GENRE IV. GRILLACRIS. — *GRYLLACRIS*, Aud.-Serv.
Rev. Guérin. Brullé.

Elytres *en toit très-écrasé, presque horizontales, un peu en recouvrement l'une sur l'autre dans le repos, ordinairement un peu plus courtes que les ailes, et transparentes.*

Palpes grands; les maxillaires trois fois plus longs que les labiaux; leur dernier article plus gros au bout; celui des labiaux renflé à l'extrémité, un peu creusé en cuiller intérieurement.

Pattes *robustes*, de longueur moyenne; jambes antérieures sans dilatation, ayant en dessous, ainsi que les intermédiaires, deux rangées d'épines longues, mobiles, un peu pubescentes: cuisses postérieures dentelées en dessous; les autres presque mutiques: jambes postérieures n'ayant d'épines que les deux rangées qu'offrent les carènes supérieures. Tarses ayant leurs deux premiers articles cordiformes; le troisième profondément bilobé; lobes étroits, allongés; quatrième article inséré à la base du précédent, et guère plus long que lui, ne le dépassant presque pas.

Présternum mutique.

Tête forte, bombée en dessus.

Antennes assez épaisses, longues, multiarticulées, assez distantes à la base, insérées très-près des yeux; premier article gros.

Yeux oblongs, un peu saillants.

Mandibules très-grandes, pointues au bout.

Prothorax en dos d'âne, presque aussi long que large, ayant deux sillons transverses, l'un antérieur, l'autre postérieur.

Abdomen ayant le dernier segment ventral très-arrondi postérieurement, échancré au milieu; appendices abdominaux filiformes, velus, *très-allongés*

dans les deux sexes; les mâles munis en outre, de chaque côté, d'un autre appendice interne, beaucoup plus court que l'externe.

Oviscapte étroit, ordinairement long, plus ou moins recourbé en dessus vers l'extrémité.

Corps assez court.

1.* GRILLACRIS FRONT NOTÉ. — *Gryllacris signatifrons*.

(Long. 16 lig. environ.) Corps d'un jaune roussâtre lisse et luisant. Front ayant au milieu, au-dessous des antennes, une tache régulière, bien distincte, ovale, d'un jaune luisant. Prothorax lisse, presque quadrangulaire. Elytres plus longues que l'abdomen, incolores, transparentes, à nervures nombreuses, d'un brun roussâtre. Ailes fort amples, un peu plus longues que les élytres, transparentes, incolores; nervures brunes; mailles grandes, presque carrées. Oviscapte assez étroit, un peu recourbé en dessus vers son extrémité, long de sept lignes. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures distinctement denticulées en dessous. Femelle.

De Java. Ma collection.

2.* GRILLACRIS TIBIALE. — *Gryllacris tibialis*.

(Long. un pouce, non compris les élytres.) Corps luisant, d'un jaune sale: vertex et partie supérieure de la tête, noirs; cette couleur s'étendant sur le front entre les yeux. Prothorax noir, irrégulièrement bordé de jaunâtre latéralement: le disque ayant deux points jaunâtres. Elytres transparentes, à réticulation forte et jaunâtre. Ailes hyalines, teintées de jaunâtre. Oviscapte brunâtre, long de neuf à dix lignes. Cuisses jaunâtres; les postérieures munies en dessous de quelques épines, plus fortes successivement: toutes les jambes d'un noir luisant dans leurs deux premiers tiers; le reste rougeâtre ainsi que les tarses; les quatre premières jambes garnies en dessous d'un double rang de longues épines noires: jambes postérieures en étant dépourvues, mais offrant en dessus, sur chaque carène, six ou sept épines noires. Antennes jaunâtres dans leur moitié inférieure (le reste manque). Femelle.

De Java. Elle m'a été donnée par M. Lucien Buquet.

3. GRILLACRIS MACULICOLLE. — *Gryllacris maculicollis*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 42.

Gryllus (*Tettig.*) *signifera*, Stoll ? Sauterell. etc. Pl. XII, a, fig. 50. Femelle.

(Long. 12 à 15 lig., non compris les élytres.) Corps d'un jaune sale. Disque du prothorax ayant plusieurs taches irrégulières et quelques lignes, de couleur noire. Elytres un peu opaques, de la couleur du corps. Ailes assez transparentes, un peu plus longues que les élytres, ayant toutes leurs nervures transversales largement ombrées de brun, ce qui forme presque de longues bandes transverses, irrégulières. Oviscapte de la longueur de l'abdomen. Pattes de la couleur du corps, ainsi que leurs épines. Antennes d'un jaune sale. Mâle et femelle.

De Java. Ma collection.

Nota. Sous le nom de *Gryllus tessellatus*, Drury, *Illust.* tom. 2, Pl. 12, fig. 3, représente le mâle de cette espèce, ou d'une autre très-voisine.

4. GRILLACRIS TÊTE-ROUGE. — *Gryllacris ruficeps*, Aud.-Serv. Rev.
pag. 42.

(Pl. 9, fig. 2. Mâle.)

Guérin, Voyag. aux Ind. oriental. pag. 494. Pl. IV, fig. 2.
Mâle.

(Long. 12 à 15 lig., élytres non comprises.) Tête d'un roux luisant, avec un demi-cercle noirâtre autour de chaque œil, extérieurement: elle est gibbeuse entre les antennes. Prothorax d'un roux luisant, tuberculé sur les côtés: on voit sur la partie antérieure du disque, des points élevés, espacés, très-distincts, et au milieu un sillon longitudinal qui n'atteint aucun des bords: bord antérieur sinueux, très-finement crénelé. Elytres et ailes transparentes; les premières d'un vert jaunâtre. Abdomen et pattes d'un jaune un peu verdâtre. Antennes rousses. Mâle.

Ile de Java. Ma collection.

5. * GRILLACRIS DIAPHANE. — *Gryllacris translucens*.

(Long. 10 lig.) Corps d'un jaune roussâtre, luisant. Tête d'un blanc sale, avec une ligne longitudinale obscure, descendant

de chaque œil à la naissance des mandibules; vertex très-bombé et obscur : palpes blanchâtres. Prothorax luisant, varié de jaune et de noirâtre dans la femelle; noirâtre sur le disque, jaunâtre latéralement dans le mâle. Elytres et ailes incolores, aussi transparentes les unes que les autres, à nervures noirâtres. Oviscapte jaunâtre; valves étroites. (Son extrémité manque.) Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Nota. Le mâle a l'extrémité de toutes les cuisses, un peu brune.

De Java. Ma collection.

6. GRILLACRIS A MASQUE. — *Gryllacris personata*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 43.

(Long. 9 lignes, élytres et ailes non comprises.) Corps jaunâtre. Tête ayant antérieurement, entre les antennes, une tache oblongue, rouge. Vertex et côtés de la tête, jaunâtres; tout le reste d'un beau noir luisant, ainsi que les mandibules. Chaperon bordé de roussâtre. Disque du prothorax ayant deux petites taches presque triangulaires, rapprochées, rougeâtres. Elytres assez transparentes, de la couleur du corps, à nervures rouges. Ailes diaphanes, un peu plus longues que les élytres. Pattes de la couleur du corps; jambes rougeâtres en dessus, à épines jaunes; cuisses rougeâtres en partie. Antennes jaunâtres. Mâle.

De Java. Ma collection.

7. * GRILLACRIS BLÈME. — *Gryllacris pallidula*.

(Long. 6 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps jaunâtre, luisant. Tête de même couleur. Elytres transparentes, légèrement obscures vers leur base, à nervures brunes. Ailes amples, de la longueur des élytres, et plus transparentes qu'elles, offrant un très-léger reflet rosé, examinées à certain jour. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

De Java. Ma collection.

8. * GRILLACRIS NERVURES-ROUGES. — *Gryllacris rubrinervosa*.

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps assez luisant, d'un jaune rougeâtre. Tête de cette couleur, ayant un espace plus pâle entre l'insertion des antennes. Prothorax un peu inégal, à peu près quadrangu-

laire. Elytres incolores, un peu plus longues que l'abdomen, ovales, légèrement transparentes; leurs nervures rouges. Ailes plus longues et beaucoup plus amples que les élytres, peu transparentes, d'une teinte à peine rosée. Pattes rougeâtres. Antennes plus longues que le corps, et de sa couleur. Mâle.

Patrie inconnue. Collection de M. A. Lefebvre.

9. * GRILLACRIS LINÉOLÉE. — *Gryllacris lineolata*.

(Long. 1 ponce environ.) Corps d'un roux luisant, ainsi que la tête. Prothorax lisse, presque quadrangulaire. Elytres jaunâtres, transparentes; nervures longitudinales rousses; toutes les nervures transversales noires et saillantes. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, blanchâtres; leurs nervures semblables à celles des élytres, mais moins saillantes. Antennes et pattes de la couleur du corps; jambes antérieures ayant latéralement quatre épines acérées; cuisses à peine denticulées en dessous. Mâle.

De Java. Ma collection.

GENRE V. LISTROSCÈLE. — *LISTROSCELIS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Cerberodon*, Perty.

Elytres allongées, en toit, dépassant l'abdomen dans le repos, ou seulement de sa longueur; ailes aussi longues que les élytres.

Palpes grêles; les maxillaires trois fois plus longs que les labiaux; leurs trois derniers articles allongés, cylindriques, presque égaux entr'eux: le terminal à peine élargi vers le bout; dernier article des palpes labiaux assez sensiblement dilaté à l'extrémité.

Pattes grêles, longues; hanches antérieures munies en dessus d'une forte épine: cuisses dentées en dessous, les antérieures et les intermédiaires plus fortement que les postérieures; jambes antérieures et intermédiaires armées en dessus, de chaque côté, de très-longes piquants, formant un double râteau:

jambes postérieures garnies en dessus de deux rangées d'épines assez fines. Tarses ayant leurs deux premiers articles courts, le second surtout; le troisième *large*, profondément bilobé; le dernier grêle, cylindrique, presque aussi long que les trois autres réunis.

Présterne mutique.

Tête grande, allongée, dégagée du prothorax, munie d'un tubercule placé entre les antennes.

Antennes longues et fines, peu distantes à leur base; premier article gros, allongé; le second globuleux.

Yeux arrondis.

Mandibules grandes, fortes, pointues au bout.

Prothorax en dos d'âne, avec deux sillons transverses, rebordé tout autour; bord postérieur arrondi. Méso-sterneum et métasternum creusés au milieu; bord postérieur très-profondément échancré; angles postérieurs prolongés en pointe.

Abdomen comprimé; plaque sousanaïe grande, presque triangulaire dans les femelles, entière ou bifide au bout; celle des mâles dépassant le bout de l'abdomen, terminée par deux branches divergentes: appendices gros, sétacés dans les femelles, très-longs et filiformes dans les mâles; ils sont assez fortement pubescents dans les deux sexes.

Oviscapte allongé, droit, étroit, pointu au bout.

Corps étroit, comprimé latéralement.

1. LISTROCELE VERTE. — *Listroscelis viridis*.

Cerberodon viridis, Perty, *Delect. animal. articul.* pag. 120, Pl. 23, fig. 10. Mâle.

(Long. 18 lignes environ, non compris l'oviscapte.) Elle est entièrement verte. Tête lisse, très-forte, proportionnellement plus élargie que dans les autres espèces, avec un petit tubercule aigu entre les antennes. Labre jaune, luisant; mandibules d'un brun luisant. Prothorax lisse avec deux impressions transversales, la pre-

mière interrompue au milieu. Elytres de la longueur de l'abdomen seulement, opaques, vertes, réticulées de jaune, arrondies au bout, étroites, linéaires. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, teintées de verdâtre. Abdomen épais, comprimé; sa plaque sous-anale triangulaire, profondément bifide à l'extrémité. Oviscapte presque droit, très-pointu, verdâtre, long d'un pouce, dépassant les élytres de toute sa longueur. Antennes et pattes de la couleur du corps; épines des cuisses antérieures bien plus fortes que celles des quatre autres cuisses. Femelle.

Le mâle ne m'est connu que par la figure citée. Il ne paraît pas différer de la femelle.

Du Brésil intérieur. Collection de M. A. Lefebvre.

2. LISTROSCÈLE ARMÉE. — *Listroscelis armata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 64.

(Pl. 11, fig. 1. Femelle.)

(Long. 15 lignes, l'oviscapte non compris.) Corps d'un brun assez clair, peut-être vert dans l'insecte vivant. Tête lisse, d'un brun luisant, avec un tubercule petit, mais distinct, placé entre les antennes. Labre et palpes jaunâtres. Prothorax lisse, luisant. Elytres un peu opaques, brunes, étroites, un peu plus longues que l'abdomen. Ailes obscures, de la longueur des élytres à peu près. Abdomen comprimé; sa plaque sousanale paraissant entière. Oviscapte d'un brun luisant, long d'un pouce. Antennes de la couleur du corps. Pattes plus claires; toutes les cuisses épineuses en dessous; épines des antérieures plus fortes; carènes supérieures des jambes de derrière garnies, dans toute leur étendue, d'épines fines, nombreuses et serrées. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

3. LISTROSCÈLE A PEIGNES. — *Listroscelis pectinata*, Guér. Voyag. autour du monde, pag. 153. Atlas, Pl. 10, fig. 1. Mâle.

(Long. 7 à 8 lignes.) Elle est entièrement d'un vert tendre. Tête ayant, entre les antennes, une très-petite épine, aiguë et fine. Prothorax lisse, uni. Elytres très-étroites, lancéolées; leur moitié postérieure dépassant l'abdomen; assez transparentes, d'un vert tendre, arrondies au bout: organe stridulant de l'élytre gauche un peu ridé, transparent au centre. Ailes transparentes, ver-

clâtres, de la longueur des élytres. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses antérieures et intermédiaires assez renflées; les premières armées en dessous de deux rangées d'épines longues, recourbées, divergentes; les intermédiaires n'en ayant que sur la carène externe. Les quatre premières jambes ont aussi deux rangées d'épines analogues à celles des cuisses, mais bien plus petites aux jambes intermédiaires qu'aux jambes antérieures. Cuisses postérieures munies en dessous, de très-petites épines: jambes de derrière ayant seulement les carènes garnies de petites épines très-fines. Mâle.

Ile de Bourou, l'une des Moluques. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

✧✧ Palpes maxillaires proportionnellement moins grands que dans les Macropalpes.

⇒ Oviscapte *toujours court et arqué*, recourbé en dessus *dès sa base*. (Elytres plus courtes que les ailes; celles-ci dépassant toujours les premières dans le repos; la partie saillante participant de la couleur et de l'opacité des élytres. Préster-num mutique. Mésosternum et métasternum plus longs que larges, échancrés au milieu du bord postérieur, et en forme de folioles.)

(Camptoxiphes, *Camptoxiphæ*.)

GENRE VI. STEIRODON. — *Steirodon*, Aud.-Serv. Rev. — *Phyllophora*, Thunb. — *Phaneroptera*, Brullé. — *Locusta*, auctor.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article deux fois plus long que l'article terminal des labiaux, et tronqué au bout comme lui.

Elytres ovales, larges, dépassant de près de moitié l'extrémité de l'abdomen; organe stridulant des mâles opaque, peu visible.

Ailes dépassant un peu l'extrémité des élytres dans le repos.

Prothorax presque carré, au moins aussi long que la tête antérieurement; son disque un peu creusé, offrant *un sillon transversal distinct*, et latéralement *une carène plus ou moins relevée, plus ou moins denticulée*.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum creusés au milieu, à bord postérieur profondément échancré, les angles pointus; base du mésosternum arrondie; celle du métasternum coupée carrément; ce dernier ayant ses bords latéraux assez arrondis.

Pattes de longueur médiocre; les quatre premières cuisses mutiques; les postérieures peu renflées dans une partie de leur longueur, offrant quelques petites épines en dessous: jambes antérieures munies d'épines rares et courtes, leur base ayant un court sillon; jambes intermédiaires et postérieures *comprimées, aplaties, à base dilatée*; ces dernières avec deux rangées d'épines fines et courtes, sur leurs carènes supérieures. Troisième article des tarses bilobé; chaque lobe ovalaire.

Tête forte, presque aussi large que le prothorax.

Antennes de la longueur du corps, capillaires à partir du troisième article; les deux premiers gros et courts.

Yeux globuleux, saillants.

Mandibules fortes.

Abdomen ayant sa plaque sousanale courte, sillonnée au milieu dans les femelles; celle des mâles très-longue, fourchue; pointes de cette fourche longues, presque recourbées en manière de cornes. Appendices abdominaux grands, épais.

Oviscapte très-court, très-arqué dès sa base, arrondi au bout; ses valves aplaties.

1. STEIRODON FEUILLE DE CITRONNIER. — *Steirodon citrifolium*, Aud.-Serv. Rev. pag. 44.

Gryllus citrifolius, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 125, n^o 16. Femelle.

Locusta citrifolia, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 33, n^o 1.

— De Géer. *Mém.* tom. III, pag. 437; Pl. 37, fig. 3. Mâle.

Gryllus (*Tettig.*) *citrifolia*, Stoll, Sauter. Pl. IV, a. fig. 12. Femelle.

Phyllophora citrifolia, Thunb. *Mém.* tom. V, pag. 286.

(Long. plus de 2 pouces.) Tête et corps d'un vert jaunâtre, plus ou moins nuancé de ferrugineux. Prothorax fort creusé sur son disque, ayant trois impressions transverses; la dernière plus profonde, mieux prononcée; la seconde a sur le milieu, deux points ronds, saillants, distincts: côtés du disque très-relevés, crénelés: bord postérieur ainsi que l'antérieur sans crénelures, tous deux coupés droit. Elytres opaques, ovalaires, un peu sinuées au bord interne, et d'un beau vert lisse et luisant. Ailes finissant en pointe, transparentes, un peu verdâtres, la partie saillante dans le repos, d'un vert opaque. Oviscapte très-court, arqué dès sa base et vert. Antennes et pattes d'un vert jaunâtre. Cuisses postérieures très-peu denticulées en dessous; jambes de derrière n'ayant sur leurs carènes supérieures que de très-petites épines. Femelle.

Le mâle ne m'est connu que par la figure de De Géer.

De Cayenne. Ma collection.

Nota. Je possède une femelle qui diffère par la couleur du corps et du prothorax; elle n'offre aucune teinte ferrugineuse. Le bord antérieur du prothorax a une bande blanche transverse assez large; les crénelures latérales du disque sont aussi de cette couleur en dessus.

Ce *Steirodon* est une des plus fortes espèces parmi les *Locustaires*.

2. STEIRODON THORACIQUE. — *Steirodon thoracicum*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 44.

(Long. 1 pouce $\frac{1}{2}$, élytres et ailes non comprises.) Corps d'un vert jaunâtre. Prothorax ayant sa partie postérieure d'un vert très-foncé, presque noir; son disque avec deux impressions transversales, et une ligne dorsale enfoncée, occupant toute sa longueur; ses carènes peu élevées, peu denticulées. Femelle.

Amérique méridionale. Collection de M. Viard.

Nota. Sous le nom de *Gryllus* (*Tettigon.*) *unicolor*, Stoll, Sauterel. etc., Pl. V, a. fig. 14, représente une espèce de *Steirodon* très-rapprochée de celle-ci, et que je n'ai point vue; je l'ai désignée, dans ma Revue des Orthoptères, pag. 44, n° 2, sous le nom de *Steir. prasinus*, ignorant alors que Stoll l'eût appelée *unicolor*.

GENRE VII. PHYLLOPTÈRE. — *PHYLLOPTERA*,
Aud.-Serv. Rev. — *Phaneroptera*, Brullé. — *Locusta*,
auctor.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article deux fois plus long que l'article terminal des palpes labiaux, et, ainsi que lui, tronqué à son extrémité.

Elytres ovales, larges, dépassant presque toujours de moitié l'extrémité de l'abdomen, affectant la couleur verte; organe stridulant des mâles assez opaque.

Ailes dépassant sensiblement l'extrémité des élytres dans le repos.

Prothorax court, presque carré, au moins aussi large que la tête antérieurement; son disque *plan, sans sillon transversal distinct*; ses carènes latérales *point saillantes*.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum creusés au milieu; leurs côtés relevés, leur bord postérieur plus ou moins échancré, avec le milieu de l'échan-

crure incisé ; angles latéraux plus ou moins pointus : base du mésosternum arrondie , celle du métasternum coupée carrément , ce dernier ayant les bords latéraux un peu arrondis.

Pattes de longueur médiocre ; les postérieures notablement plus longues que les autres ; base des jambes antérieures avec une dilatation prononcée ; jambes postérieures ayant en dessus, deux rangées d'épines nombreuses. Troisième article des tarses bilobé ; chaque lobe ovalaire.

Tête ovalaire, assez étroite, mutique, égalant en largeur celle de la partie antérieure du prothorax.

Antennes de la longueur du corps au moins : premier article gros, assez long ; le second petit, globuleux ; le reste des antennes capillaire, multiarticulé.

Yeux globuleux, saillants.

Mandibules fortes.

Abdomen ayant sa plaque sousanale presque naviculaire dans les mâles, bifide au bout, dépassant l'extrémité de l'abdomen. Appendices abdominaux gros, épais et courts dans les deux sexes.

Oviscapte court, très-arqué dès sa base, arrondi au bout ; ses valves aplaties.

PREMIÈRE DIVISION.

Palpes maxillaires ayant leur pénultième article cylindrique ; le dernier grêle, à peine renflé au bout.

(Phylloptère vraie, *Phylloptera propriè dicta.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres lisses et luisantes ; réticulation peu prononcée.

1. PHYLLOPTÈRE FEUILLE DE LAURIER. — *Phylloptera laurifolia*.

Gryllus (*Tettigon.*) *laurifolius*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 126 ,
n° 17. Mâle.

— *Idem*, *Syst. natur.* pag. 695 , n° 17. Mâle.

Gryllus (*Tettigon.*) *laurifolia*, Stoll , Sauterel. etc. Pl. VI, a.
n° 21. Mâle.

Locusta laurifolia, Fab. *Entom. syst.* pag. 34 , n° 2 (1).

(Long. 14 lignes, non compris l'oviscapte.) Elle est entièrement verte, passant au jaunâtre par le dessèchement, et assez luisante. Tête lisse, un peu gibbeuse entre les antennes; cette partie obtuse en devant, avec un court sillon transversal. Face antérieure creusée transversalement au-dessus du chaperon. Prothorax ayant une très-forte échancrure touchant l'extrémité des carènes latérales du disque, qui sont peu prononcées; au centre du disque il y a deux petits traits obliques enfoncés, presque contigus, assez apparents dans le mâle. Elytres très-grandes, larges, ovalaires, opaques, lisses, vertes, luisantes, très-finement chagrinées, arrondies au bout; leur nervure longitudinale manifestement sinueuse. Organe stridulant de l'élytre gauche, chagriné, fortement opaque, ayant deux rides transversales élevées, épaisses et lisses. Ailes amples, transparentes, finissant en pointe, dépassant les élytres, dans le repos, de trois lignes, et colorées comme elles dans cette partie saillante. Oviscapte long de trois lignes à peu près, recourbé en dessus dès sa base, obtus au bout. Plaque sous-anale du mâle, grande; ses deux branches terminales longues, un peu recourbées. Antennes de la couleur du corps. Pattes vertes; cuisses postérieures ayant en dessous, de petites épines courtes et fines. Mâle et femelle.

De la Martinique. Envoyée au Muséum d'histoire naturelle, par

(1) La synonymie de De Géer (*Locusta oblongifolia*, Mémoir. tom. III, pag. 445, n° 6, Pl. 38, fig. 2. Femelle) me paraît douteuse, cet auteur ne citant pas Linné, et ayant reçu son espèce de Pensylvanie. En outre, ses élytres sont plus étroites que celle de la *laurifolia*; ses palpes plus allongées; ses ailes dépassent davantage les élytres. De plus, De Géer dit que l'oviscapte est de la longueur du ventre.

M. Plée. Je possède deux femelles et un mâle de cette même espèce, indiquées comme du Cap-de-Bonne-Espérance. C'est peut-être une erreur.

Nota. Elle ressemble beaucoup à l'espèce suivante, mais ses quatre premières jambes sans épines sensibles, le manque de saillie frontale et de liséré noir, au bord postérieur du prothorax, l'en fait aisément reconnaître.

2. * PHYLLOPTÈRE MARGINELLE. — *Phylloptera marginella*.

(Long. 15 lignes. Femelle. Mâle, 1 pouce.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête plus claire, munie d'une saillie blanchâtre, étroite, obtuse, s'avancant entre les antennes; parties de la bouche d'un blanc verdâtre. Prothorax lisse, uni; son disque fortement nuancé de ferrugineux, bordé postérieurement d'un liséré fort étroit, noir, luisant, remontant un peu de chaque côté du disque. Dans le mâle ce disque offre au milieu, et de plus au centre de chacun des côtés rabattus, une tache brune, irrégulière. Elytres grandes, ovalaires, larges, opaques, vertes, luisantes, rétrécies brusquement vers la pointe, qui est arrondie: organe stridulant teinté de ferrugineux, ridé, ponctué, à nervures fortes, élevées, du moins sur l'élytre droite. Ailes transparentes, verdâtres; leur extrémité dépassant les élytres dans le repos, d'un vert opaque. Oviscapte très-court, vert, arqué dès sa base. Plaque sousanale du mâle, dépassant peu l'abdomen; ses deux branches terminales peu prolongées. Antennes et pattes de la couleur du corps; les quatre premières jambes un peu épineuses en dessous; les antérieures ayant un sillon profond au côté interne, qui paraît même du côté opposé. Cuisses postérieures légèrement denticulées en dessous; jambes de derrière largement canaliculées en dessus; leurs carènes munies d'épines fines. Mâle et femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. De ma collection et de celle du Muséum d'histoire naturelle.

3. * PHYLLOPTÈRE VERT-PRÉ. — *Phylloptera graminea*.

(Long. 10 lignes environ.) Elle ressemble à la Phyllop. feuille de laurier, mais elle est notablement plus petite. Corps d'un vert jaunâtre. Tête de même couleur, sans saillie frontale avancée. Prothorax lisse, uni, vert, quelquefois passant au jaunâtre. Carènes

latérales du disque assez bien prononcées, bordées constamment d'une ligne longitudinale, d'un jaune pâle, plus ou moins distincte. Elytres vertes, opaques, peu luisantes, ovalaires, terminées en pointe arrondie. Leur nervure longitudinale un peu oblique, mais non sinueuse; organe stridulant ridé, jaunâtre au centre sur l'élytre gauche. Ailes transparentes, pointues au bout; leur partie saillante, dans le repos, d'un vert opaque. Oviscapte court, d'un jaune verdâtre; plaque sousanale du mâle dépassant à peine l'abdomen. Antennes et pattes vertes; jambes antérieures avec une dilatation prononcée à leur côté interne, couverte d'une membrane; cuisses à peine épineuses en dessous; carènes supérieures des jambes de derrière, garnies d'épines fines. Mâle et femelle.

Le mâle diffère beaucoup de celui de la *laurifolia*, par la forme de sa plaque sousanale; elle est bien plus courte, et seulement bifide au bout. Dans le mâle de la *laurifolia*, cette plaque est prolongée au delà de l'abdomen, et divisée au bout en deux longues branches.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres mates, un peu plus élargies que dans la première subdivision, et à réticulation plus prononcée.

4. PHYLLOPTÈRE FEUILLE DE CASSINÉ. — *Phylloptera cassinaefolia*.
Aud.-Serv. Rev. pag. 46.

(Pl. 9, fig. 3. Femelle.)

Locusta cassinaefolia, Encycl. méth. tom. X, pag. 343, n° 6.
Femelle.

(Long. 20 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre; face antérieure de la tête d'un vert blanchâtre. Bouche et palpes pâles. Prothorax ayant une teinte jaunâtre. Elytres d'un vert mat, ovalaires, point sensiblement rétrécies vers l'extrémité; celle-ci arrondie, mousse. Nervure longitudinale peu prononcée; réticulation à mailles nombreuses et distinctes. Ailes hyalines, blanchâtres; la partie faisant

saillie au delà des élytres, colorée comme ces dernières. Oviscapte court, de deux lignes et demie de longueur, lisse. Antennes et pattes de la couleur du corps. Pattes antérieures notablement plus courtes que les suivantes; les quatre premières jambes épineuses, surtout les antérieures. Cuisses postérieures allongées, aussi grandes que les jambes, très-finement denticulées en dessous; jambes munies sur leurs carènes supérieures, d'épines nombreuses et fines. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Nota. Cette espèce se distingue aisément des deux suivantes, par les épines qui garnissent les jambes antérieures, et par la forme des élytres, dont l'extrémité est brusquement arrondie, sans diminuer sensiblement de largeur.

5. * PHYLLOPTÈRE POINT BLANC. — *Phylloptera punctum album*.

(Long. 20 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre; face antérieure de la tête d'un vert blanchâtre; bouche et palpes pâles. Prothorax très-légèrement chagriné. Elytres en ovale un peu pointu, allant en se rétrécissant dans leur quart postérieur, leur extrémité en pointe mousse; elles sont d'un vert mat, chargées d'un réseau plus clair, produit par des nervures distinctes, qui se croisent en tous sens; la grande nervure longitudinale bien prononcée; chaque élytre offre presque au milieu, près de la nervure longitudinale, un point blanc, petit, mais bien distinct. Ailes hyalines, blanchâtres, finissant en pointe mousse; leur partie faisant saillie, colorée comme les élytres et de même opacité. Oviscapte court, lisse, de deux lignes et demie de longueur. Pattes de la couleur du corps, les antérieures un peu plus courtes que les intermédiaires; les quatre premières cuisses à peine épineuses en dessous. Les postérieures un peu plus courtes que les jambes, finement denticulées en dessous; jambes longues, garnies, sur chaque carène supérieure, d'épines apparentes. (Les antennes manquent.) Femelle.

De Buénos-Ayres. Ma collection.

6. * PHYLLOPTÈRE VERDOYANTE. — *Phylloptera viridicata*.

(Long. 24 lignes.) Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente; sa taille est un peu plus grande. Les élytres, au lieu de

point blanc, n'offrent à sa place qu'un très-petit trait ou point brunâtre, presque imperceptible à la vue simple; leur nervure longitudinale est plus saillante que dans la *Phylloptère* point blanc. Je n'ai point aperçu d'autres différences. Femelle.

Du Brésil. Deux individus faisant partie de ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Palpes maxillaires ayant leur pénultième article assez fortement dilaté vers l'extrémité; le dernier notablement épaissi dans toute sa longueur.

(Pycnopalpe, *Pycnopalpa*.)

(πυκνός, épais.)

7. PHYLLOPTÈRE (Pycnopalpe) DOUBLE CŒUR. — *Phylloptera bicordata*, Aud.-Serv. Rev., pag. 46.

Locusta bicordata, Encycl. méth. tom. X, pag. 340. Femelle.

(Long. 15 lignes.) Corps d'un brun verdâtre. Tête petite, assez étroite, blanchâtre, ainsi que les parties de la bouche. Prothorax guère plus long que la tête; son disque portant deux taches d'un beau vert, parfaitement encadrées de blanchâtre; ces taches imitant deux cœurs opposés par leur pointe; côtés rabattus du prothorax, blanchâtres. Elytres ovalaires; arrondies au bout, vertes, assez lisses et luisantes, sans nervures bien prononcées; leur base blanchâtre; elles portent chacune deux plaques ressemblant absolument à des portions de feuilles, dont le parenchyme aurait été rongé; l'une d'elles placée sur le bord de l'élytre, avant l'extrémité. Oviscapte lisse, ayant près de trois lignes de long. Antennes très-fines à partir du troisième article, blanchâtres, annelées et ponctuées de noir. Pattes de longueur médiocre, même les postérieures, d'un vert très-pâle; les quatre cuisses antérieures tachées de brun en dedans et dentées en dessous; jambes dilatées à la base, les intermédiaires moins fortement que les premières; toutes quatre annelées et tachées de brun. Cuisses postérieures

mutiques, avec deux anneaux bruns; jambes garnies sur leurs deux carènes supérieures, d'épines fines. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE VIII. * LEPTODÈRE. — *LEPTODERES*.

(Λεπτός, mince; δέρη, cou.)

Palpes pubescents; les maxillaires grêles, presque du double plus longs que les labiaux; article terminal bien plus grand que le précédent, et deux fois plus long que l'article terminal des palpes labiaux, légèrement renflé au bout et tronqué. Second article des palpes labiaux à peu près égal en longueur au dernier; celui-ci grossissant un peu vers l'extrémité et tronqué.

Elytres larges; se rétrécissant vers la base, arrondies près de l'extrémité, beaucoup plus longues que l'abdomen; organe stridulant des mâles opaque sur l'élytre gauche, un peu transparent au centre sur l'élytre droite.

Ailes plus longues que les élytres, colorées dans leur partie saillante, qui est terminée en pointe.

Prothorax un peu conique, fort rétréci en avant, plus long que la tête, sensiblement plus étroit qu'elle antérieurement, un peu élargi postérieurement; plan en dessus; ses côtés rabattus grands, rétrécis en avant; élargis et arrondis à leur partie postérieure. Bord postérieur du prothorax arrondi, ayant une échancrure prononcée au-dessous de chaque angle latéral.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum échancrés au milieu du bord postérieur, en forme de folioles.

Tête en ovale-allongé, bombée en avant, coupée droit en dessous, avec un léger rebord au-dessous des yeux,

à l'arête où la tête est coupée à angle droit en dessous : front ayant une protubérance ; partie postérieure de la tête arrondie et allongée en arrière des yeux.

Yeux très-gros, globuleux, saillants.

Labre allongé, arrondi.

Mandibules ne dépassant pas le labre.

Antennes..... (manquant en grande partie) assez écartées entr'elles à leur insertion, placées chacune en avant des yeux.

Abdomen aussi long que la partie antérieure du corps.

Corps allongé.

Pattes grêles ; les postérieures beaucoup plus allongées que les autres : cuisses intermédiaires et postérieures, un peu épineuses en dessous. Jambes postérieures garnies de quelques épines en dessus et en dessous (1).

Ce nouveau genre, très-remarquable par la forme de la tête et du prothorax, n'est placé ici que provisoirement, attendu que nous n'en connaissons pas les femelles ; il serait possible qu'elles eussent l'oviscapte long et droit, car l'unique mâle connu a quelque rapport avec le genre *Ptérochroze*. Pourtant par la longueur du dernier article des païpes maxillaires, les *Leptodères* semblent appartenir réellement au groupe où nous les plaçons.

1.^o LEPTODÈRE AILES ORNÉES. — *Leptodera ornatipennis*.

(Long. 15 lig.) Corps jaunâtre, lisse et glabre. Tête jaunâtre, ayant entre les antennes, une petite saillie conique, horizontale. Prothorax lisse. Elytres opaques, d'un jaune verdâtre, dilatées et arrondies à l'extrémité ; elles présentent chacune, en dessous, plusieurs taches irrégulières, brunes, de grandeur variable, dont deux placées près de la nervure longitudinale qui sépare la marge

(1) Femelles inconnues.

antérieure du reste de l'aile, et trois autres presque également espacées, atteignant le bord interne de l'élytre : organe stridulant apparent, opaque sur l'élytre gauche, transparent au centre sur l'élytre droite. Ailes terminées en pointe, celle-ci dépassant les élytres dans le repos et de leur couleur ; ces ailes transparentes, à reflet jaunâtre et même très - légèrement doré ; près de leur extrémité est une bande brune transverse, assez large. Pattes jaunâtres. (Les antennes manquent.) Mâle.

De Java. Ma collection.

GENRE IX. * ANCYLEQUE. — *ANCYLECHA*.

(Ἀγκύλος, crochet ; ἔχω, j'ai.)

Palpes maxillaires ayant leur dernier article deux fois plus long que l'article terminal des palpes labiaux, et ainsi que lui, tronqué à son extrémité.

Elytres très-larges, ovalaires, dépassant de moitié l'extrémité de l'abdomen ; leurs nervures peu prononcées.

Ailes amples, dépassant les élytres dans le repos, terminées en pointe mousse.

Prothorax court ; son disque uni, s'arrondissant *en dos d'âne*, sans nulle apparence de carènes.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum à peine creusés, échancrés au milieu du bord postérieur ; celui-ci ayant ses angles aigus.

Pattes robustes, assez longues, surtout les postérieures ; toutes les cuisses armées en dessous d'épines *fortes et de crochets*. Les quatre premières jambes garnies d'épines en dessous, et de *crochets irréguliers* en dessus ; les antérieures fortement dilatées à la base ; jambes postérieures ayant leurs carènes supérieures garnies d'épines fines et de *dilatations crochues*.

Tête assez étroite, ovalaire.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, assez rap-

prochées ; premier article gros ; le second petit , globuleux.

Yeux très-gros , très-saillants, fort globuleux.

Labre arrondi.

Mandibules médiocres.

Abdomen court ; ses appendices gros , épais et courts dans les femelles (1).

Oviscapte assez court , très-arqué dès sa base, arrondi au bout ; ses valves aplaties.

1. ^o ANCYLÈQUE PORTE-CROISSANTS. — *Ancylecha lunuligera*.

(Long. 12 à 15 lig., non compris les élytres.) Corps vert, lisse et glabre. Tête d'un vert blanchâtre ; sa partie postérieure brunâtre. Face antérieure un peu excavée au milieu, avec une tache noire, luisante. Prothorax lisse, prolongé et arrondi en arrière sur l'insertion des élytres, ce prolongement d'un vert très-sombre ; le reste du prothorax d'un vert-pré, qui tranche brusquement avec la couleur du prolongement. Elytres ovalaires, très-grandes, opaques, ayant deux pouces trois lignes de longueur, terminées en pointe arrondie, vertes, lisses, luisantes, offrant, chacune, à peu près au milieu, deux croissants espacés, dont les pointes sont tournées vers l'extrémité de l'élytre, et paraissant comme incrustés ; ils sont noirâtres, cerclés de blanc en dehors : à côté d'eux vers le bord interne, on remarque trois ou quatre petits croissants analogues, plus ou moins complets, qui forment une sorte de ligne longitudinale dans toute l'étendue de l'élytre. Ailes un peu plus longues que les élytres, transparentes, d'une nuance verdâtre, pointues au bout ; leur partie saillante au-delà des élytres dans le repos, verte et opaque. Oviscapte vert, arqué dès sa base, ayant cinq lignes de longueur. Toutes les cuisses épineuses en dessous, la dernière épine des cuisses intermédiaires forte, élargie à sa base et crochue ; les quatre autres cuisses présentant dans cette même partie, deux crochets au lieu d'un. Les quatre premières jambes armées sur leurs deux carènes supérieures, d'épines et de crochets ; jambes postérieures ayant chaque carène supérieure garnie d'é-

(1) Mâles inconnus.

pines fines, assez espacées, et en outre de quatre crochets à base très-large, presque en membrane; ces crochets diminuant successivement de grandeur. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

De Java. Ma collection.

Obs. Je ne connais pas le mâle; serait-ce lui que Fabricius a décrit sous le nom de *Locusta fenestrata*, *Ent. syst.* tom. 2, pag. 34, n° 4 ?

GENRE X. PHANÉROPTÈRE. — *PHANEROPTERA*,
Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article deux fois plus long que l'article terminal des palpes labiaux, et tronqué au bout, ainsi que lui.

Elytres allongées, étroites, linéaires, s'étendant bien au delà de l'extrémité de l'abdomen: organe stridulant des mâles tantôt opaque, tantôt transparent.

Ailes amples, dépassant notablement l'extrémité des élytres dans le repos.

Prothorax court; son disque plan ou creusé; son bord postérieur quelquefois relevé.

Présterne mutique. Mésosternum et métasternum un peu concaves, leurs bords latéraux relevés.

Abdomen assez étroit; plaque sousanale des mâles bifurquée au bout; ses deux branches dépassant l'abdomen; appendices longs, pubescents, sétacés: ceux des mâles beaucoup plus grands que dans les femelles, et un peu arqués.

Oviscapte court, très-arqué dès sa base, arrondi au bout; ses valves aplaties, lisses en dessus.

Tête étroite, ovalaire.

Antennes très-rapprochées à leur base, plus longues que le corps, sétacées, multiarticulées, capillaires à

partir du troisième article ; le premier gros , allongé ; le second court, presque sphérique.

Yeux petits , globuleux, saillants.

Labre petit , arrondi.

Mandibules médiocres , assez étroites.

Pattes grêles , longues ; cuisses postérieures d'une grandeur remarquable , ainsi que les dernières jambes ; épines des jambes ou des cuisses , ordinairement rares et fines. Jambes antérieures ayant à la base une dilatation portant au milieu une fente ou sillon distinct.

Troisième article des tarses assez étroit , bilobé.

Par leur forme, les Phanéroptères sont peut-être les plus élégants insectes de toute leur Famille. Elles ont une taille svelte, la tête petite, le corps étroit, effilé ; les ailes dépassent toujours les élytres , quelquefois même de beaucoup et de manière à représenter une sorte de queue : les appendices abdominaux sont très-longs dans les mâles , presque aussi grands que la plaque sousanale , laquelle dépasse l'extrémité du ventre en se recourbant ordinairement plus ou moins en dessus ; elle est souvent divisée en deux branches , ou quelquefois simplement bifurquée au bout. Cet assemblage de caractères donne aux Phanéroptères un faciès particulier , distinct de celui des Phylloptères qui présentent des traits d'analogie avec elles ; mais dont les élytres ont constamment plus de largeur ; en outre les appendices abdominaux épais sont courts dans les deux sexes.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax un peu caréné de chaque côté ; son disque plan. (Cuisses et jambes presque mutiques.)

(Phanéroptère vraie, *Phaneroptera propria dicta.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Plaque sousanale des mâles prolongée au delà de l'abdomen et recourbée au dessus. (Espèces presque toutes exotiques.)

1. * PHANÉROPTÈRE RÉJOUISSANTE. — *Phaneroptera lætabilis*.

(Long. 13 à 14 lignes non compris l'oviscapte.) C'est la plus grande des Phanéroptères à moi connues. Tête lisse, luisante, d'un blanc verdâtre en devant, verte postérieurement. Prothorax vert, chagriné à sa partie postérieure. Elytres luisantes, d'un vert gai, oblongues, assez élargies à la base, terminées en pointe arrondie. Ailes transparentes, verdâtres, pointues; leur extrémité faisant saillie dans le repos, teintée de vert opaque. Abdomen d'un jaune orangé en dessus, verdâtre en dessous. Oviscapte long de près de quatre lignes, d'un vert tendre, son dernier tiers très-brun et luisant, denticulé presque tout autour. Pattes de la couleur du corps; cuisses un peu épineuses en dessous, surtout les postérieures; jambes antérieures ayant à la base une dilatation prononcée, recouverte d'une membrane blanche, transparente. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Je la crois exotique, mais j'ignore sa patrie. De ma collection.

2. * PHANÉROPTÈRE DE DALMATIE. — *Phaneroptera Dalmatina*.

(Long. 11 lignes; un ponce.) Corps et tête d'un vert tendre. Prothorax chagriné. Elytres lisses, luisantes, d'un vert gai, étroites, lancéolées, arrondies au bout; leur principale nervure longitudinale, élevée en côte bien saillante; l'espace compris entre cette côte et la nervure longitudinale, qui vient après elle, occupé par des nervures transverses, obliques, bien prononcées; organe stridulant de l'élytre gauche, ferrugineux, fort ridé et comme chiffonné. Ailes transparentes, verdâtres; la partie saillante au delà des élytres dans le repos, d'un vert opaque foncé. Abdomen assez court; ses appendices gros et longs de trois lignes et demie; plaque sousanale prolongée bien au delà de l'extrémité de l'abdomen en deux branches recourbées en dessus, s'élargissant vers le bout qui est arrondi et presque spatuliforme. Pattes d'une lon-

gueur remarquable ; cuisses et jambes à peine épineuses ; cuisses postérieures ayant dix-sept lignes de longueur. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Deux individus de la collection de M. le comte Dejean , indiqués de Dalmatie par Latreille.

3. * PHANÉROPTÈRE SEPTENTRIONALE. — *Phaneroptera septentrionalis*.

(Long. un pouce , non compris l'oviscapte.) Corps et tête d'un vert tendre , face antérieure de celle-ci blanchâtre , luisante. Disque du prothorax bordé latéralement d'une ligne longitudinale blanchâtre. Elytres d'un vert tendre , allongées , arrondies au bout. Ailes transparentes , verdâtres ; leur extrémité dépassant les élytres dans le repos , d'un vert opaque ; organe stridulant du mâle , vert , opaque , ridé par de fortes nervures. Abdomen vert. Oviscapte vert , long de cinq à six lignes ; plaque sousanale du mâle , grande , dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen et recourbée en dessus ; elle ne paraît pas divisée en deux branches , mais seulement très-échancrée au bout. Pattes allongées , de la couleur du corps ; jambes antérieures ayant à la base du côté interne , une dilatation prononcée , qui paraît de l'autre côté , et recouverte d'une membrane transparente : les quatre premières jambes un peu épineuses ; cuisses postérieures ayant quelques courtes épines en dessous. Antennes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Elle me vient de la collection Latreille , étiquetée par lui , de l'Amérique septentrionale.

4. * PHANÉROPTÈRE BANDE ROUSSE. — *Phaneroptera rufonotata*.

(Long. 10 à 11 lignes.) Tête blanchâtre en devant , verte postérieurement , offrant en arrière dans son milieu , entre les yeux , une protubérance courte et pointue. Prothorax uni , d'un vert-pré , ayant au centre une bande longitudinale large , d'un jaune de rouille. Elytres étroites , linéaires , allongées , arrondies au bout , d'un vert-pré : l'espace basilaire compris entre la première et la seconde nervure longitudinale , chargé de nervures transverses plus saillantes qu'aucune des autres ; organe stridulant rousâtre , ridé , à nervures bien prononcées. Ailes transparentes , verdâtres ; leur partie faisant saillie dans le repos , d'un vert-pré

opaque. Abdomen d'un vert jaunâtre ; plaque sousanale grande, recourbée en dessus , très-bifurquée au bout , ses pointes divergentes. Pattes longues , vertes , presque mutiques ; cuisses postérieures à peine denticulées en dessous. Antennes d'un vert jaunâtre. Mâle.

Elle me vient de l'ancienne collection de Polydore Roux. Je la crois de Bombay.

5. * PHANÉROPTÈRE AMAIGRIE. — *Phaneroptera macra*.

(Long. 11 lignes.) Corps mince , étroit , effilé , d'un jaune verdâtre ainsi que la tête. Prothorax lisse , uni. Elytres longues , linéaires , lancéolées , étroites et arrondies au bout , d'un vert jaunâtre ; elles offrent , comme dans la *P. rufonotata* , des nervures transverses bien prononcées vers leur base , entre la première et la seconde nervure longitudinale ; organe stridulant court , roussâtre , ridé et chiffonné. Plaque sousanale grande , prolongée , relevée en dessus , divisée en deux branches arrondies au bout. Pattes d'une longueur remarquable ; cuisses postérieures assez grêles , à peine épineuses en dessous , ayant quinze lignes de long , et les jambes de même longueur. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Patrie inconnue. Ma collection.

6. * PHANÉROPTÈRE COURTE. — *Phaneroptera curta*.

(Long. 9 lignes , non compris l'oviscapte.) Elle se distingue par ses élytres courtes pour ce genre , n'atteignant que l'extrémité de l'oviscapte. Tête d'un blanc verdâtre en devant , plus foncée en arrière , ayant au milieu de sa partie postérieure , un petit tubercule. Prothorax vert , son disque presque carré , assez inégal. Elytres assez courtes , d'un vert opaque , fort rétrécies et arrondies au bout. Ailes amples , transparentes , dépassant les élytres dans le repos , de six lignes. Cette partie saillante , d'un vert opaque. Abdomen d'un vert jaunâtre. Oviscapte moins arqué que dans la plupart des autres espèces , long de quatre lignes à peu près , vert , garni sur les bords , dans sa seconde moitié , d'aspérités épineuses fort distinctes. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

De Buénos-Ayres. Ma collection.

7 " PHANÉROPTÈRE BRÈVE, — *Phaneroptera brevis*.

(Long. 9 lignes, femelle; 6 à 7 lignes, mâle.) Cette espèce a beaucoup d'analogie pour la taille, la brièveté des élytres et la distribution des couleurs avec la *Ph. curta*; mais elle s'en distingue fort bien par l'oviscapte plus court et mutique. Corps d'un jaune verdâtre. Tête de cette couleur. Prothorax uni, les carènes du disque à peine sensibles. Elytres courtes pour ce genre, ne dépassant le bout de l'oviscapte que de deux lignes au plus; elles sont d'un vert gai, chagrinées, plus étroites et arrondies au bout: organe stridulant de l'élytre gauche, roussâtre, légèrement ridé; celui de l'élytre droite ayant au centre une facette ou miroir très-transparent, pur comme du cristal. Ailes fort amples, dépassant les élytres de près de six lignes, transparentes, irisées; partie saillante dans le repos, opaque et du même vert que les élytres. Abdomen assez court, ses appendices courts dans la femelle; longs, sétacés avec leur extrémité un peu recourbée en dedans, chez le mâle; oviscapte court, mutique, lisse; ses valves un peu creusées en dessus, obtuses au bout; plaque sousanale du mâle consistant en une seule branche étroite, dépassant de beaucoup la plaque sousanale, un peu creusée en dessus, recourbée, et élargie au bout, tronquée droit dans cette partie. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Ile de Java. Cinq individus de ma collection.

8. * PHANÉROPTÈRE PETITS POINTS. — *Phaneroptera parumpunctata*.

(Long. 13 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête d'un vert ferrugineux. Palpes verdâtres, les maxillaires fort longs, leur dernier article trois fois plus grand que le pénultième. Prothorax de la couleur de la tête, son disque étroit. Elytres très-longues, étroites, opaques, d'un vert nuancé de ferrugineux, surtout à la base de leur bord interne; on aperçoit le long de la principale nervure, en arrière d'elle, une série de très-petits points noirs, espacés, assez visibles; le reste de l'élytre offre un semis d'atomes noirâtres extrêmement petits; elles sont arrondies au bout, et leur moitié antérieure atteint l'extrémité de l'abdomen. Ailes transparentes, incolores, un peu irisées, pointues à l'extrémité; celle-ci dépassant les élytres dans le repos, de trois lignes, largement colorée de ferrugineux verdâtre fort opaque. Abdomen d'un

vert jaunâtre; oviscapte assez grand, proportion gardée, ayant quatre lignes et demie de longueur. Antennes et pattes d'un vert jaunâtre. (Elles manquent en très-grande partie.) Femelle.

Ile de Java. Ma collection.

9. * PHANÉROPTÈRE BILINÉE. — *Phanoptera bilineolata*.

(Long. 9 lignes environ.) Corps d'un vert jaunâtre, sa partie postérieure d'un vert sombre. Prothorax ayant ses côtés rabattus, jaunâtres avec une ligne longitudinale étroite, verdâtre, bien distincte; disque du prothorax étroit, lisse, d'un vert sombre, bordé latéralement d'une ligne longitudinale jaunâtre. Elytres très-étroites, lancéolées, pointues au bout, d'un vert sombre, à nervures jaunâtres. Ailes transparentes, incolores, leur partie saillante dans le repos, colorée comme les élytres; organe stridulant roussâtre, vert au centre. Plaque sousanale prolongée, un peu relevée en dessus, échancrée au bout; chaque extrémité de cette échancrure, pointue. Pattes d'un vert sombre. Antennes jaunâtres. Mâle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

10. * PHANÉROPTÈRE MIGNONE. — *Phanoptera venusta*.

(Long. 7 à 8 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête d'un vert blanchâtre en devant, verte postérieurement. Prothorax vert-jaunâtre, lisse, uni. Elytres ovalaires, vertes, arrondies au bout. Ailes transparentes, incolores, leur extrémité saillante au delà des élytres dans le repos, d'un vert opaque. Oviscapte vert, long de près de trois lignes; ses valves larges. Antennes et pattes d'un vert jaunâtre. (Les dernières pattes manquent.) Femelle.

Patrie inconnue. Ma collection.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Plaque sousanale des mâles dépassant à peine le ventre, simplement bifide au bout et droite. (Espèces d'Europe.)

11. PHANÉROPTÈRE EN FAULX. — *Phanoptera falcata*.

Locusta falcata, Touss.-Charpentier, *Hor. entomol.* pag. 103.

Gryllus falcatus, Scopol. *Entom. Carniol.*, pag. 108.

— Villers, *Entom. Linn.*, tom. I, pag. 441.

— Schœff. *Icon. tab.* 138, fig. 1 et 2, mâle; fig. 3. Femelle.

Locusta lilifolia, Aud.-Serv. *Rev. pag.* 61 (en retranchant toute la synonymie).

— Brullé, *Hist. natur. des insect.* tom. IX, pag. 144. Pl. 13, fig. 3 (en retranchant toute la synonymie) (1).

(Long. 7 à 8 lignes, non compris l'oviscapte.) Il paraît que cette élégante espèce n'a pas été connue de Fabricius, quoique plusieurs auteurs antérieurs à lui en aient donné la description et la figure.

Corps d'un vert de gramen assez foncé. Tête d'un vert pâle, luisante en devant, portant entre les antennes une très-petite pointe. Prothorax court, finement chagriné sur son disque, légèrement nuancé de ferrugineux. Élytres étroites, lancéolées, d'un vert de gramen, opaques, arrondies au bout; leur tiers postérieur dépassant l'abdomen dans le repos; organe stridulant de l'élytre gauche taché de ferrugineux; celui de l'élytre droite, suivant M. Charpentier, ayant au centre un miroir arrondi, transparent; partie saillante au delà des élytres plus étendue que dans la *Phan. lilifolia*, ayant cinq lignes de longueur et d'un vert de gramen opaque qui tranche subitement avec la transparence du reste de l'aile. Oviscapte d'un vert jaunâtre, long de trois lignes; valves assez larges, terminées en pointe mousse; plaque sousanale du mâle dépassant peu l'abdomen, profondément bifide au bout. Antennes et pattes de la couleur du corps. Les quatre premières jambes à peine épineuses en dessous vers l'extrémité; les deux autres ayant en dessus, deux rangées d'épines à peine prononcées. Mâle et femelle.

Italie, midi de la France et de l'Allemagne, d'après M. Charpentier; assez rare aux environs de Paris.

Nota. Une certaine année, j'ai pris beaucoup d'individus des

(1) Les synonymes retranchés doivent être rapportés à l'espèce suivante. C'est une erreur de ma part d'avoir cru que l'unique *Phanéoptère* habitant aux environs de Paris, était la *Locusta lilifolia* de Fabricius, et cette faute a peut-être occasionné celle de M. Brullé.

deux sexes, en parcourant des bois près du village de Vaujours, dans un espace très-restreint, sec, exposé au midi, rempli de bruyères et de jeunes chênes. Elles s'envolaient avec facilité, mais leur vol était de courte durée; elles s'abattaient de préférence sur les arbres. C'était à la fin de l'été, et leur apparition en ce lieu fut courte. L'année suivante, à la même époque, je visitai cette bruyère, et n'y trouvai qu'un très-petit nombre de ces insectes. Depuis lors j'y suis retourné plusieurs fois, mais toujours infructueusement.

12. PHANÉROPTÈRE FEUILLE DE LYS. — *Phaneroptera lilifolia*.

Locusta lilifolia, Fab. *Ent. syst.*, tom. 2, pag. 36, n° 9.

— Latr. *Hist. nat. des Crust. et des Insect.*, t. 12, p. 131, n° 5.

— *Idem. Gener. Crust. et Ins.*, tom. III, pag. 101.

— Touss.-Charpent. *Horæ entomol.* pag. 105.

(Long. 7 lignes au plus.) Elle est un peu plus petite et plus grêle que la *Ph. falcata*. Corps d'un vert tendre, passant fréquemment au jaune paille en se desséchant. Tête verte, lisse, assez allongée, avec une pointe extrêmement petite entre les antennes; face antérieure ayant de chaque côté, deux petites carènes longitudinales, irrégulières; partie postérieure de la tête offrant souvent au milieu, une ligne longitudinale obscure. Prothorax lisse, assez étroit, comprimé latéralement; son disque étroit, chaque carène latérale jaune, un peu arquée en dehors, ce qui rend le milieu du disque rétréci. Elytres vertes ou jaunes, un peu opaques, étroites, lancéolées, arrondies au bout, leur dernier tiers, dépassant l'oviscapte dans le repos; organe stridulant de l'élytre gauche nuancé de ferrugineux, peu ridé. Ailes amples, transparentes; partie saillante au delà des élytres, ayant trois lignes et demie de longueur, et opaque comme elles. Oviscapte de la couleur du corps; valves larges, de trois lignes de long, terminées en pointe obtuse; leur face externe avec une faible carène longitudinale. Plaque sousanale du mâle dépassant peu l'abdomen, profondément bifide au bout. Antennes et pattes de la couleur du corps; les quatre premières jambes épineuses en dessous; les deux autres munies en dessus de deux rangées d'épines très-fines. Mâle et femelle.

D'Italie. M. Solier, mon ami, me l'a envoyée des environs de Marseille, et M. le professeur Géné l'a prise en Sardaigne.

13. * PHANÉROPTÈRE BORD MOUCHETÉ. — *Phaneroptera marginoguttata*.

(Long. 6 lig.) Corps court, fort étroit. Tête et corps d'un gris jaunâtre. Disque du prothorax étroit, ses carènes latérales blanchâtres : cette couleur quelquefois interrompue au milieu : côtés rabattus du prothorax, largement bordés de blanchâtre inférieurement. Elytres très-étroites, linéaires, arrondies au bout, dépassant l'abdomen de trois à quatre lignes, d'un gris clair marbré de brun ; sur cette dernière couleur, le long du bord interne, se détachent six ou sept mouchetures triangulaires, jaunâtres, d'égale grandeur, régulièrement espacées. Ailes transparentes, grisâtres, marbrées de brun, dépassant les élytres dans le repos, de quatre lignes ; plaque sousanaie débordant un peu la suranaie, distinctement bifide au bout. Antennes fort longues, capillaires, grisâtres. Pattes grêles, allongées, mêlées de brun et de grisâtre : cuisses postérieures longues de neuf à dix lignes ; jambes de derrière aussi grandes que les cuisses. Mâle.

Trouvée en Sardaigne par M. le professeur Géné. La collection de M. le comte Dejean en offre un individu étiqueté de Sicile, de la main de Latreille.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax en forme de selle, plus ou moins creusé transversalement, relevé postérieurement. (Cuisses et jambes plus ou moins épineuses. Front unituberculé.)

(Ephippitythe, *Ephippitytha*.)

(Ε'φίππιον, selle ; τυθός, petit.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres entières, arrondies au bout.

14. * PHANÉROPTÈRE (Ephippitythe) TRENTE-DEUX MOUCHETURES. — *Phaneroptera trigintiduoguttata*.

(Long. 16 lig.) Corps jaune d'ocre, luisant : vertex noirâtre avec une ligne longitudinale jaune, très-étroite. On voit une tache

d'un jaune ferrugineux au-dessous de chaque œil : protubérance frontale aplatie, terminée en pointe inférieurement. Prothorax creusé latéralement, resserré dans cette partie, incliné obliquement, en allant du bord postérieur à l'anérieur; il a une tache médiane triangulaire, d'un brun rougeâtre; côtés rabattus, longs, arrondis; sa partie postérieure relevée, plane, arrondie sur la base des élytres; les côtés de cette sorte de plaque, bordés d'une tache noire, luisante, semi-lunaire, plus large antérieurement. Elytres assez opaques, dépassant de près d'un pouce l'extrémité de l'abdomen, d'un jaune glauque ou verdâtre: marge antérieure large, mais sinuée et rétrécie vers l'extrémité, qui est d'une teinte plus sombre; la réticulation de cette marge, forte, irrégulière: chaque élytre présente huit points arrondis, noirs, disposés en ligne longitudinale, posés en deçà de la côte marginale et la touchant: il y a en outre huit autres points semblables placés en regard des premiers, plus ou moins irrégulièrement, et sur le rebord interne de l'élytre. Organe stridulant opaque, semblable pour la réticulation à celle de la marge antérieure. Ailes transparentes, légèrement opaques à l'extrémité. Celle-ci de la couleur des élytres. Pattes d'un jaune glauque avec des taches brunâtres; les antennes manquent, sauf la base, qui est jaune. Mâle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

15. * PHANÉROPTÈRE (Ephippitythe) ARROSÉE. — *Phaneroptera irrorata*.

(Long. 6 lig.) Corps gros, grisâtre, tacheté de noir: vertex ayant une bande longitudinale noire, qui s'élargit un peu vers le prothorax: il y a trois petites taches noires entre les yeux et le rebord antérieur du prothorax. Protubérance frontale s'avancant en pointe, un peu aplatie latéralement. Prothorax faiblement creusé, arrondi au bord antérieur: ses rebords latéraux rabattus, sont larges, sinués, allant en s'arrondissant: sa partie postérieure relevée, est saillante en forme de plaque, sur la base des élytres. Il est parsemé d'une dizaine de taches noires de forme différentes. Elytres dépassant l'abdomen de plus du double, opaques, légèrement grisâtres, semées de taches analogues à celles du prothorax. Organe stridulant transparent et incolore. Ailes transparentes avec l'extrémité opaque, de la couleur des élytres et tachée de noir

comme elles. Abdomen assez gros et court. Pattes de la couleur du corps, ayant quelques taches noires : cuisses antérieures et intermédiaires aplaties, ces dernières surtout ; les premières offrant une dent peu notable ; les secondes en ayant deux bien distinctes et aplaties. (Les pattes postérieures manquent.) Antennes de la couleur du corps, annelées de noir. Mâle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres distinctement tronquées carrément à l'extrémité.

16. PHANÉROPTÈRE (Ephippitythe) ZÉBRÉE. — *Phaneroptera zebra*.

(Pl. II, fig. 2. Mâle.)

(Long. 10 lig.) Corps verdâtre entrecoupé de lignes étroites, blanchâtres. Tête d'une teinte jaunâtre en dessus, avec une ligne un peu saillante, blanchâtre, fort étroite, partant de chaque œil, se dirigeant en arrière vers le prothorax, et en avant jusqu'à la bouche. Pretubérance frontale très-peu prononcée. Dernier article des palpes d'un vert pré. Prothorax vert, liséré de blanchâtre, très-creusé en avant en forme de selle ; ses côtés rabattus, assez longs, arrondis : bord antérieur relevé, dilaté, offrant une sorte de pointe médiane. Partie postérieure du prothorax très-relevée, le milieu formant un pli très-notable, redressé et en pointe. Elytres du double plus longues que l'abdomen, étroites ; bord antérieur sinueux ; elles sont opaques, d'un vert pré avec des lignes transverses blanchâtres au nombre de douze à quinze sur la marge antérieure de chaque élytre, produites par de grosses nervures ; on voit, après la nervure costale, une autre nervure longitudinale donnant naissance de chaque côté à des nervures transverses, dont les extérieures plus courtes et analogues à celles de la marge antérieure, vont rejoindre la nervure costale ; les intérieures qui se dirigent vers le bord interne de l'élytre, offrent une autre disposition que les extérieures, et se subdivisent chacune en deux ou trois rameaux : toutes ces nervures colorées de blanchâtre. Organe stridulant transparent et incolore. Ailes transparentes, teintées de verdâtre, leur extrémité d'un vert opaque,

zébré de blanc. Les quatre pattes antérieures, de la couleur du corps. (Les autres manquent.) Jambes intermédiaires distinctement dilatées à leur base. Antennes vertes. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

17.* PHANÉROPTÈRE (Ephippitythe) ACANTHOCÉPHALE. — *Phaneroptera acanthocephala*.

(Long. 15 lig.) Corps d'un vert grisâtre pâle : vertex armé d'une épine forte et pointue. Prothorax creusé en avant en manière de selle ; ses côtés rabattus, assez longs, arrondis : sa partie postérieure brusquement relevée, large, aplatie ou même un peu concave en dessus, saillante et s'arrondissant en arrière sur la base des élytres ; elle présente trois lignes élevées ; une médiane droite, et deux latérales en demi-cercle, dont la circonférence se rapproche de la ligne médiane ; ce qui simule une sorte d'X. Ces lignes jaunâtres, avec les intervalles teintés de noir. Elytres irrégulièrement réticulées, du double plus longues que l'abdomen, légèrement opaques, étroites, d'un vert pâle ou glauque, avec un certain nombre de taches presque carrées, éparses tant sur la marge antérieure que sur le reste des élytres : organe stridulant transparent, incolore. Ailes transparentes ; leur extrémité un peu opaque et colorée comme les élytres. Pattes antérieures de la couleur du corps, tachetées de noirâtre. Cuisses antérieures denticulées en dessous, offrant à l'emboîture de la jambe, une épine assez longue : jambes antérieures ayant au côté externe, au-dessous de leur dilatation, deux petites épines, dont une plus forte. (Les quatre dernières pattes manquent, ainsi que les antennes.) Mâle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XI. GYMNOCÈRE. — *GYMNOCERA*, Brullé.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article deux fois plus long que l'article terminal des labiaux, tronqué au bout, ainsi que lui.

Elytres allongées, étroites, arrondies au bout, dépassant l'extrémité de l'abdomen, *mais moins que dans le*

genre *Phanéroptère*. Organe stridulant opaque.

Ailes *un peu plus longues que les élytres*.

Prothorax court, rebordé antérieurement, et autour des côtés rabattus : bord postérieur un peu avancé et arrondi, avec une échancrure notable de chaque côté. Disque assez étroit.

Présternum mutique ; mésosternum et métasternum très-légèrement creusés au milieu, faiblement échancrés au bord postérieur.

Abdomen *plus allongé que celui des Phanéroptères* ; plaque sousanale des mâles *ne dépassant pas le bout de l'abdomen* ; appendices de celui-ci assez gros ; allongés dans les mâles, courts dans les femelles.

Oviscapte court, très-arqué dès sa base, arrondi au bout, ses valves aplaties, *rugueuses en dessus*.

Tête ovalaire ; front avec une faible protubérance.

Antennes longues, glabres, sétacées, multiarticulées, assez rapprochées à leur insertion ; premier article gros, allongé ; le second moins grand, mais à peu près de même forme que le précédent ; les suivants allant en diminuant successivement d'épaisseur.

Yeux globuleux, saillants.

Labre petit, arrondi.

Mandibules médiocres, assez étroites.

Pattes assez grêles, peu allongées, sauf les postérieures, qui sont pourtant, proportionnellement, moins grandes que celles des *Phanéroptères*. Base des jambes antérieures avec une dilatation : carènes supérieures des dernières jambes, munies de fines épines ; les quatre autres jambes ayant quelques petites épines.

1. GYMNOCÈRE DE LEFEBVRE. — *Gymnocera Lefebvrei*, Brullé, Hist. natur. des ins., tom. IX, pag. 146. Femelle.

(Long. 7 lignes.) Corps glabre, d'un roux luisant. Tête de cette couleur avec la face antérieure, le labre et les parties de la bouche, noirâtres et luisants. Prothorax lisse, assez terne. Elytres

notablement plus longues que l'abdomen, étroites, linéaires, peu opaques, chagrinées, roussâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, teintées de ferrugineux luisant. Oviscapte long de plus de deux lignes, ferrugineux, couvert d'aspérités, denticulé au côté supérieur ainsi qu'à l'inférieur. Pattes antérieures luisantes, ferrugineuses, avec la plus grande partie des cuisses, noire. Dilatation des jambes oblongue, munie d'une membrane obscure, visible des deux côtés. (Les autres pattes manquent.) Antennes noirâtres. Femelle.

On la croit du Brésil. Collection de M. A. Lefebvre.

2. * GYMNOCÈRE ÉLÉGANTE. — *Gymnocera elegans*.

(Long. 15 lignes, femelle. Mâle, 1 pouce.) Tête lisse, luisante, jaunâtre, ayant, au milieu de sa partie postérieure, une tache d'un bleu noirâtre. Palpes jaunâtres; dernier article bleu à l'extrémité. Prothorax lisse, jaunâtre avec une ligne dorsale faisant suite à la tache de la tête, et de même couleur qu'elle; les carènes latérales du disque sont largement bordées de bleu foncé luisant. Elytres étroites, lancéolées, arrondies au bout, dépassant l'abdomen, d'un roux jaunâtre, chargées d'une multitude de nervures qui les rendent un peu rugueuses. Ailes transparentes, à reflet jaune; la partie faisant saillie dans le repos, est de la couleur des élytres. Abdomen d'un bleu foncé, brillant en dessus; chaque segment ayant latéralement une tache ronde, grande, jaunâtre, avec un petit point bleuâtre au milieu, qui est peut-être un stigmat. Oviscapte très-court, très-arqué dès sa base, couvert d'aspérités; jaunâtre à la base, d'un noir bleuâtre ensuite. Pattes grêles, jaunâtres; les quatre premières cuisses cernées de bleuâtre à leur extrémité; les six tarses d'un bleu foncé; cuisses postérieures à peine denticulées en dessous vers l'extrémité, jaunâtres, offrant au milieu une sorte de tache triangulaire blanchâtre, et d'un bleu foncé dans leur dernier quart; jambes postérieures de cette couleur dans leur première moitié, jaunâtres ensuite; leurs deux carènes supérieures garnies d'épines très-fines. Antennes d'un bleu noir, leurs deux premiers articles jaunâtres. (Elles sont incomplètes.) Femelle.

L'unique individu mâle que je possède, diffère par une taille moindre et l'absence de tache sur la nuque; ses jambes postérieures sont entièrement d'un bleu très-foncé. L'organe stridu-

lant de l'élytre gauche est grand , assez opaque , avec des rides et des nervures fortes et irrégulières.

De Buénos-Ayres. Ma collection.

GENRE XII. SCAPHURE. — *SCAPHURA*, Kirb. Aud.-
Serv. Brullé.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article deux fois plus long que l'article terminal des labiaux , tronqué au bout , ainsi que lui.

Antennes longues , sétacées , multiarticulées , assez rapprochées à leur insertion ; *leur quatorze ou quinze premiers articles gros , distincts* ; les deux premiers glabres , *les autres velus , égaux entr'eux , sauf le sixième qui est très-notablement plus petit* : articles seizième et suivants brusquement plus petits que les précédents , peu visibles , très-glabres.

Tête ovalaire , mutique.

Yeux assez grands , un peu globuleux , saillants.

Labre petit , arrondi.

Mandibules médiocres , assez étroites.

Prothorax court , rebordé antérieurement et autour des côtés rabattus : bord postérieur un peu avancé et arrondi , avec une échancrure notable de chaque côté.

Disque assez étroit.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum un peu creusés au milieu , échancrés postérieurement.

Elytres étroites , linéaires , arrondies au bout , dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen. Organe stridulant transparent au centre sur l'élytre droite.

Ailes un peu plus longues que les élytres , les dépassant dans le repos.

Abdomen allongé , un peu comprimé latéralement.

Plaque sousanale des mâles bifide au bout , ne dépassant

sant pas , ou bien à peine , l'extrémité de l'abdomen : appendices abdominaux gros ; assez longs dans les mâles , courts dans les femelles.

Oviscapte court , très-arqué dès sa base , arrondi au bout ; ses valves aplaties , rugueuses en dessus.

Pattes de longueur médiocre , très-peu épineuses ; jambes assez longues , les quatre premières assez larges , comprimées : les antérieures ayant à leur base une dilatation très-prononcée : carènes supérieures des deux dernières , jambes , garnies d'épines très-courtes , très-fines. Dernier article des tarses effilé , aussi long que les trois précédents réunis.

1. SCAPHURE DE VIGORS. — *Scaphura Vigorsii* , Kirb. *Zool. journ.* n° 5 , avril 1825 , vol. 2. Pl. I, fig. 1—6.

Encycl. méth. tom. X , pag. 345.

(Long. 10 lignes.) Elle est entièrement d'un noir bleuâtre , lisse , un peu luisante sur la tête et l'abdomen. Elytres étroites , linéaires , dépassant le ventre , d'un noir bleuâtre opaque et mat ; leur extrémité transparente , obscure , fort arrondie ; la marge antérieure offre quelques nervures obliques blanches , bien distinctes. Ailes obscures , transparentes , leur extrémité dépassant légèrement les élytres dans le repos , est d'un noir bleuâtre. Pattes de la couleur du corps , assez luisantes ; jambes antérieures avec une dilatation bien sensible , paraissant des deux côtés , et munies d'une membrane obscure et transparente ; cuisses postérieures ayant en dessous près de l'extrémité , quelques courtes épines ; vers le milieu on voit une tache triangulaire d'un blanc sale. Oviscapte très-court , d'un bleu noirâtre , couvert d'aspérités. Antennes noires depuis la base jusques et compris la partie velue ; glabres et blanchâtres ensuite. Femelle.

Le mâle est un peu plus petit , et les nervures de la marge antérieure des élytres , sont de la couleur du fond ; l'organe stridulant ne me paraît pas offrir de rides et de nervures saillantes , dans mon unique individu qui , du reste , est assez mal conservé , surtout dans cette partie.

Du Brésil, Ma collection.

2. SCAPHURE FERRUGINEUSE. — *Scaphura ferruginea*, Perty, *Del. animal. articul.* pag. 120, Pl. 23, fig. 11.

(Long. 9 neuf lignes.) M. Perty dit qu'elle varie un peu pour la distribution des couleurs. Tête luisante, ferrugineuse : face antérieure ayant trois lignes longitudinales bleuâtres, une au milieu, et une latérale. Prothorax ferrugineux, rebordé antérieurement et sur ses côtés rabattus, ce rebord bleuâtre. On voit au milieu du prothorax, une ligne courte de cette couleur. Élytres étroites, lancéolées, ferrugineuses, opaques, l'extrémité arrondie, un peu diaphane; marge antérieure avec des nervures obliques, blanchâtres : organe stridulant de l'élytre droite, chagriné; ayant un espace oblong, blanchâtre, transparent. Ailes transparentes, brunâtres, dépassant un peu les élytres dans le repos. Abdomen ferrugineux : premières plaques dorsales bordées de bleu au bord inférieur, plus ou moins largement; oviscapte court, large, recourbé en dessus dès sa base, denticulé sur ses bords; chaque face externe unicarénée au milieu; appendices abdominaux épais, un peu recourbés en dedans vers l'extrémité dans le mâle; celui-ci, ayant sa plaque sousanaïle divisée en deux pointes à l'extrémité. Antennes avec leurs deux premiers articles ferrugineux; ceux de trois à onze noirs, couverts de poils de cette couleur; articles suivants glabres, ferrugineux, capillaires à partir du quatorzième. Pattes ferrugineuses, cuisses postérieures offrant à leur face externe, un peu au delà du milieu, une tache triangulaire blanchâtre. Mâle et femelle.

Du Brésil. La femelle de la collection du Muséum d'histoire naturelle; le mâle de la mienne.

= = Oviscapte ordinairement long, *toujours droit à sa base*, et souvent dans toute sa longueur; son extrémité quelquefois recourbée en dessus en lame de sabre. (Ailes de la longueur des élytres, ou ne les dépassant que fort rarement et de peu.)

(Orthoxiphes, *Orthoxiphæ.*)

- * Palpes fortement élargis à leur extrémité, article terminal des labiaux, sécuriforme. (Elytres très-larges ; antennes très-épaisses. Jambes intermédiaires dilatées de la base au milieu.)

GENRE XIII. PTÉROCHIROZE. — *PTEROCHROZA*,
Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, *auctor*.

Palpes sécuriformes, tronqués obliquement au bout ; article terminal des maxillaires un peu plus long que le dernier des labiaux.

Antennes épaisses, un peu pubescentes, longues, sétacées, multiarticulées, peu distantes à leur base.

Prothorax très-court, un peu plus étroit en devant, un peu convexe et en dos d'âne dans les femelles, un peu aplati sur le disque dans les mâles ; à peine échancré au milieu du bord postérieur dans les deux sexes.

Présterne muni de deux épines écartées, ainsi que celles du mésosternum et du métasternum.

Elytres larges, très-amples, ovalaires, foliacées, terminées en pointe, plus longues que le corps ; nervure longitudinale occupant presque le milieu. Organe stridulant de l'élytre gauche grand, ridé, opaque ; celui de l'élytre droite, portant un miroir arrondi, assez grand, transparent et rebordé.

Ailes très-amples, de la longueur des élytres, ordinairement colorées d'une manière particulière.

Tête assez étroite, verticale.

Labre petit, arrondi.

Yeux petits, globuleux, saillants.

Abdomen assez épais ; ses appendices gros et très-courts.

Oviscapte long, droit à sa base, recourbé en dessus en lame de sabre vers l'extrémité ; ses valves étroites, li-

néaires, pointues au bout, très-finement denticulées vers l'extrémité.

Pattes longues, assez robustes; cuisses un peu épineuses en dessous; jambes antérieures peu dilatées à la base; les intermédiaires distinctement élargies de la base au milieu; carènes supérieures des jambes de derrière, munies d'épines distantes, très-courtes, presque rudimentaires.

PREMIÈRE DIVISION.

Ailes colorées; plus longues que larges. (Tête petite; cuisses peu visiblement dentées en dessous.)

(Ptérochroze vraie, *Pterochroza propriè dicta.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres et ailes entières.

1. PTÉROCHROZE OCELLÉE. — *Pterochroza ocellata*, Aud.-Serv. Rev., pag. 47.

Gryllus (*Tettig.*) *ocellatus*, Linn. *Mus. Ludovic.* pag. 129, n° 20. Femelle.

— Stoll, Sauter, etc. Pl. I a. Femelle. Pl. II a, fig. 2. Mâle, fig. 3. Femelle, variété ?

Locusta ocellata, Fab. *Ent. syst.*, tom. 2, pag. 39, n° 19.

(Long. 20 lig. non compris l'oviscaple.) Corps et tête d'un brun rougeâtre; vertex ayant au milieu un petit tubercule élevé, comprimé. Prothorax légèrement granuleux. Elytres opaques, très-larges, ovalaires, finissant en pointe, fort arrondies au bord postérieur ainsi qu'à l'anérieur; elles sont d'un fauve rougeâtre; leur dessous avec quelques bandes noirâtres longitudinales, et des espaces d'une nuance plus claire. Vers le milieu est une tache irrégulière blanche, transparente, visible des deux côtés. A peu près à l'extrémité, et en dessus comme en dessous, il y a une tache

arrondie , d'un noir velouté , portant à son bord extérieur de très-petits points blancs et quelques autres plus gros. Ailes oblongues , plus courtes que les élytres , beaucoup plus longues que larges , arrondies postérieurement , coupées droit tout le long du bord antérieur , de l'un à l'autre bout. La coloration est la même des deux côtés ; ces ailes transparentes ; nervures transversales fort nombreuses , entourées de noirâtre , ce qui produit des cases d'un blanc transparent sur toute l'aile , sauf la tache ocellée qui occupe l'extrémité : elle est d'un fauve rougeâtre , circonscrite intérieurement par un large croissant noir velouté : le centre de la tache porte un croissant d'un beau blanc , dont la convexité est tournée en dehors ; il est entouré d'un grand nombre de petits points blancs : au-dessous de ce croissant on en voit un second , mais plus petit ; derrière ces deux croissants , la tache ocellée est coupée transversalement par une étroite ligne noire , au delà de laquelle se voyent quelques points blancs , irréguliers. Dessus de l'abdomen caréné au milieu , plus fortement à sa base. Oviscapte long de près d'un pouce , finement denticulé au côté supérieur et à l'inférieur , surtout vers le bout. Antennes beaucoup plus longues que le corps et de sa couleur. Pattes d'un fauve pâle ; toutes les cuisses un peu épineuses en dessous ; jambes postérieures à peine canaliculées en dessus ; les deux carènes supérieures peu épineuses. Femelle.

D'après la figure donnée par Stoll , le mâle ne différerait point par les couleurs.

De Cayenne. Ma collection.

Nota. La Ptérochroze , figurée par Stoll , Pl. II a , fig. 3 , comme variété femelle de l'*ocellata* , et dont les élytres sont en grande partie d'un vert jaunâtre , est peut-être une espèce particulière , mais très-voisine.

Obs. De Géer , Mém. Ins. tom. 3 , pag. 438 , n° 2 , Pl. 37 , fig. 5 , décrit sous le nom de *Locusta siccifolia* , un mâle du genre Ptérochroze appartenant par la forme de ses élytres à cette première subdivision.

J'ignore sur quoi Fabricius s'appuie pour rapporter cette espèce comme synonyme de sa *Locusta camellifolia* , avec laquelle la *siccifolia* de De Géer n'a point de rapport.

Je n'ai pas vu la Locustaire mentionnée par De Géer ; d'après

sa description , elle serait la seule espèce de notre première division, dont les ailes n'auraient pas de tache ocellée, si cette description est exacte , et il n'y a pas lieu d'en douter. Voici la manière dont l'auteur s'exprime :

♂ (Long. 2 pouces. Tête et corps ayant un pouce. Elytres larges de 10 lignes.) « Elle est d'un brun feuille morte. Antennes assez » grosses , fines au bout , plus longues que le corps , d'un brun » obscur, un peu velues. Tête ovale, peu grande. Corselet court, » élevé en arrière, arrondi en dessus, aplati sur les côtés. Ventre » court, gros, ayant au bout trois pointes coniques. Elytres res- » semblant parfaitement à une feuille, ovales, plates, unies, d'un » brun-clair un peu jaunâtre feuille morte , il y a au milieu une » grande portion obscure et pourprée. Ailes d'un brun noirâtre , » de la grandeur des élytres ; avec plusieurs taches jaunâtres , et » d'une teinte rouge-pourpre vers l'extrémité.

» De Surinam. »

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres et ailes échancrées au bord antérieur.

2. * PTÉROCHROZE ORNÉE. — *Pterochroza illustrata*.

(Long. près de 18 lig., non compris l'oviscapte.) Corps d'un jaune verdâtre. Tête de cette couleur et lisse. Prothorax ayant en dessus, deux faibles sillons transverses, et couvert de petites aspérités assez nombreuses, quoiqu'espacées. Elytres opaques, très-larges , ovalaires, finissant en pointe, fort arrondies au bord postérieur ; le bord antérieur avec une forte échancrure au delà du milieu , et un peu sinué ensuite : elles sont d'un vert tendre un peu jaunâtre ; leur tiers apical d'un violet pourpre, plus pâle en dessus qu'en dessous ; ce dessous d'une nuance vive , offrant au bout une tache d'un noir velouté, cernée de blanc latéralement, et précédée d'une autre tache de la même couleur en forme de croissant, qui termine en dedans la couleur violette du tiers apical ; l'extrémité du croissant atteint la nervure longitudinale. On voit en outre trois bandes longitudinales obliques , d'un violet foncé , se détachant sur un fond lilas , partant du bord antérieur et atteignant presque la grande nervure longitudinale qui partage l'élytre en deux parties presque égales. Ailes arrondies au bord

postérieur, visiblement échancrées tout le long du bord antérieur, à peu près jusqu'à l'extrémité : leur dessous exactement coloré comme le dessus ; l'extrémité est ornée d'une grande et belle tache ocellée, d'un violet tendre cernée de noir velouté ; le centre lilas, chargé de deux points oblongs, d'un beau blanc et de deux raies transverses, de cette couleur. Au-dessous de la seconde, sur le bord noir, on voit une petite bande blanche, presque en croissant étroit, que précèdent quelques virgules de la même nuance ; ces ailes sont un peu transparentes, à reflet légèrement rosé ; les nervures transverses avoisinant le bord postérieur, sont noirâtres, ce qui produit, dans cette partie seulement, des espèces de raies transverses, irrégulières. Dessus de l'abdomen fortement caréné au milieu, surtout à la base. Le quatrième segment latéralement, une grande tache jaune, transversale, et le cinquième offre seulement un point arrondi, de cette même couleur. Oviscapte finement denticulé en dessus, et plus fortement en dessous vers le bout ; il est long de dix lignes. Pattes et antennes de la couleur du corps ; jambes postérieures très-peu canaliculées en dessus, les deux carènes supérieures à peine épineuses. Femelle.

Cette espèce remarquable par sa beauté, me vient de la collection Latreille, sans désignation de patrie.

3. * PTÉROCHROZE CRÊTÉE. — *Pterochroza cristata*.

(Long. 14 à 15 lignes non compris l'oviscapte.) Elle a une très-grande affinité avec la Ptér. ornée. Corps d'un jaune verdâtre. Tête de cette couleur. Prothorax ayant en dessus deux faibles sillons transverses. Elytres opaques, très-larges, ovalaires, finissant en pointe, fort arrondies au bord postérieur ; le bord antérieur ayant une forte échancreure au delà du milieu, et un peu sinué ensuite ; elles sont en dessus d'un brun rougeâtre uniforme, offrant à peu près au milieu, une tache irrégulière blanchâtre, non loin de laquelle et sur la même ligne, on remarque deux petits points oblongs, blanchâtres, dont l'un placé au-dessus de l'autre : la tache et les points se reproduisent en dessous ; ce dessous est d'un brun violacé, plus clair et d'une nuance lilas vers le centre ; au-dessous de la nervure longitudinale près du bord apical, est une tache d'un noir de velours cernée de blanc latéralement, entourée à l'extérieur, d'un certain nombre de points et d'atômes d'un blanc violacé ; elle est précédée d'une autre tache noire en

forme de croissant , dont l'extrémité atteint la nervure longitudinale. Ailes arrondies au bord postérieur , colorées exactement de la même manière en dessous comme en dessus , visiblement échancrées tout le long du bord antérieur jusqu'à l'extrémité. Celle-ci ornée d'une grande et belle tache ocellée, d'un violet tendre, cernée de noir velouté ; le centre lilas , chargé de deux points oblongs d'un beau blanc et de deux raies transverses de cette couleur ; au-dessous de la seconde , sur le bord noir , on voit une petite bande blanche , presque en croissant étroit , que précèdent quelques virgules de la même nuance : ces ailes sont un peu transparentes, couvertes dans toute leur étendue (sauf la tache ocellée) d'une multitude de petits traits noirâtres, placés sur les nervures transverses , ce qui produit un treillis noirâtre fort serré , se détachant sur un fond incolore et transparent. L'abdomen a presque tous ses segments munis en dessus , dans le milieu, d'un appendice élevé , comprimé, en forme de crête ; cette crête plus grande sur les premiers segments que sur les suivants. Oviscapte finement denticulé en dessus , et plus fortement en dessous vers le bout ; il est long de huit à neuf lignes. Pattes de la couleur du corps. (Les postérieures manquent ainsi que les antennes.) Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Marchal.

4. * PTÉROCHOZE COLORÉE. — *Pterochroza colorata*.

(Long. un pouce environ , non compris les élytres.) Tête et corps d'un jaune rougeâtre uniforme ; bords latéraux du prothorax, un peu nuancés de brun. Une ligne longitudinale de cette couleur , se voit de chaque côté de la tête, au-dessous des yeux. Elytres larges , ovalaires, en forme de feuille, opaques, d'un brun-rougeâtre uniforme en dessus ; nervures saillantes , un peu plus pâles que le fond ; bord antérieur profondément échancré aux trois quarts de sa longueur ; organe stridulant de l'élytre gauche opaque, coriace, inégal , un peu ridé transversalement ; celui de l'élytre droite ayant au centre , un miroir grand , arrondi , fort transparent , rebordé ; marge antérieure des élytres faisant à peu près la moitié de la largeur totale ; extrémité de l'élytre finissant en pointe. En dessous , vers l'extrémité , on voit un assez grand croissant noir, étroit, et un peu plus loin, une tache noire,

flanquée de taches blanchâtres, et en outre entourée d'autres petites taches de même couleur : il existe aussi le long du bord externe, quelques taches blanches entremêlées de points noirs. Ailes distinctement échancrées vers l'extrémité de leur bord antérieur, un peu plus courtes que les élytres, légèrement transparentes, un peu jaunâtres, couvertes d'une multitude de raies transverses noirâtres, dont les interstices forment une foule de petits carrés blanchâtres : le bout de chaque aile est occupé par une large tache oculaire composée d'un large et grand croissant noir dont les pointes sont tournées vers l'extrémité, et d'un large point noir placé presque au milieu du croissant ; trois petits croissants d'un blanc vif entourent la tache oculaire, et il y a encore vers la pointe la plus extrême du grand croissant, de très-petites taches d'un blanc pur. Toute cette belle coloration se reproduit exactement en dessous des ailes. Pattes de la couleur du corps, avec quelques taches blanchâtres. (Les antennes manquent.) Mâle.

Du Brésil. De la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Obs. Elle ressemble infiniment à la *Pterochroza cristata*, et s'en distingue principalement par le treillis noirâtre des ailes ; dans la *cristata*, il est également réparti, également coloré sur toute l'aile et se détache sur un fond incolore. Les ailes de la présente espèce ont leur fond jaunâtre, de nombreux traits noirâtres couvrent aussi toutes les nervures transverses, mais ils sont très-faiblement indiqués dans la moitié antérieure de l'aile, tandis qu'à partir de la tache oculée, c'est-à-dire dans leur dernière moitié, les traits noirâtres deviennent bien plus prononcés, plus larges, d'un noir plus intense, notamment vers le bord postérieur ; ces traits sont même si contigus, si pressés au-dessous de l'œil de Paon, qu'ils y produisent, par leur réunion, une sorte de tache noire, irrégulière. Les segments abdominaux ont leur crête dorsale moins élevée, moins forte, que celle de la *P. cristata*.

5. * PTÉROCHROZE PEINTE. — *Pterochroza picturata*.

(Longueur de chaque élytre, 15 lignes.) L'individu unique que j'ai sous les yeux est extrêmement mutilé ; il ne lui reste

guère que les organes du vol. C'est la plus petite espèce que je connaisse. Elytres assez opaques , terminées en pointe aiguë et assez prolongée ; leur bord antérieur sinueux et échancré ; elles sont d'un jaune tanné , marquetées de bandes irrégulières et de taches inégales , d'un rougeâtre pâle en dessus , plus vives et vineuses en dessous : ce dessous a , un peu avant la pointe terminale , une tache ronde , d'un noir de velours , ayant au milieu un gros point d'un jaune blanchâtre. Ailes notablement plus courtes que les élytres , arrondies , peu transparentes , colorées de même , en dessus comme en dessous ; leur fond d'un jaune tanné , couvert d'une multitude de petites raies noirâtres , recouvrant toutes les nervures transverses ; on remarque vers l'extrémité de l'aile une grande et belle tache oculée , dont la moitié intérieure est d'un noir de velours , l'autre d'un rouge vineux ; cette dernière couleur cernée latéralement par une bandelette d'un blanc bleuâtre ; au-dessous de la bande externe est un petit trait détaché de sa couleur. La tache vineuse porte entre les bandelettes blanches , deux raies transverses noires , l'une supérieure , l'autre inférieure : immédiatement au-dessous de cette dernière , on voit une bande transverse d'un jaune d'ocre , coupée par de fines nervures noires. Les deux premiers segments abdominaux (les autres manquent) ont chacun dans leur milieu une crête comprimée , bien apparente. L'absence d'organe stridulant prouve que cet individu est une femelle.

Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes rondes , incolores ; leur diamètre longitudinal égal au transversal. (Tête assez forte : cuisses distinctement dentelées en dessous.)

Outre les caractères énoncés , les ailes , dans cette division , ont deux ou trois nervures longitudinales fortes , saillantes , visiblement sinueuses ; ce qui n'est pas dans l'autre division. Celle-ci

pourrait constituer un genre particulier sous le nom de :

Cycloptère, *Cycloptera*.

(Κύκλος, cercle ; πτερὸν, aile.)

6. PTÉROCHROZE (Cycloptère) FEUILLE D'ORANGER. — *Pterochroza aurantifolia*.

Gryllus (*Tettigon*.) *aurantifolia*, Stoll, Sauterell., etc., Pl. III a, fig. 5. Femelle.

(Long. 18 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un vert jaunâtre, lisse. Tête avec un petit avancement entre les antennes, creusé en dessus, pointu au bout. Prothorax avec deux sillons transverses assez prononcés. Elytres opaques, larges, ovalaires, terminées en pointe ; bord antérieur sinué et rétus au tiers postérieur. Ailes transparentes, blanchâtres, ayant peut-être dans l'état de fraîcheur un reflet rosé. Abdomen caréné au milieu en dessus. Oviscapte long d'un pouce au moins, finement denticulé en dessus et en dessous, vers son extrémité. Antennes et pattes de la couleur du corps. Toutes les cuisses un peu épineuses en dessous, surtout les postérieures : cannelure supérieure des dernières jambes large, mais peu profonde ; ses bords ayant quelques épines rares et fines. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.



GENRE XIV. * TYPOPHYLLE. — *TYPOPHYLLUM*.

(Τύπος, figure ; φύλλον, feuille.)

Palpes terminés par un article large, sécuriforme ; le dernier des maxillaires presque égal à celui des labiaux.

Antennes rapprochées à leur insertion ; leur premier article gros. (Les autres manquent, mais sont probablement épais.)

Prothorax court, *plan sur son disque, ayant de chaque*

côté une carène assez prononcée ; bord postérieur arrondi , un peu avancé.

Présterne *mutique*. Mésosternum et métasternum paraissant un peu creusés au milieu.

Elytres fort larges , grandes , dépassant considérablement l'abdomen , *très-arrondies postérieurement* , échan-crées au bord antérieur , vers l'extrémité. Organe stridulant des mâles très-grand , opaque sur l'élytre gauche. Nervure longitudinale occupant presque le milieu.

Ailes de la longueur des élytres.

Tête assez étroite ; face antérieure un peu en plan oblique ; front avancé entre les antennes.

Yeux petits , globuleux.

Antennes rapprochées à leur insertion ; premier article gros. (Le reste manque.)

Labre petit.

Mandibules médiocres.

Abdomen court (1).

Pattes de longueur médiocre , assez robustes ; les quatre premières cuisses *comprimées* , assez larges , dentées en scie en dessous ; jambes antérieures dilatées à la base ; les intermédiaires *très-sensiblement élargies et dilatées dans leur milieu*. Cuisses postérieures grandes , un peu denticulées en dessous ; jambes munies sur leurs carènes supérieures , de quelques épines courtes , presque rudimentaires.

1. * *TYPOPHYLLÉ DÉCHIRÉ*. — *Typophyllum erosum*.

Gryllus (*Tettig.*) *erosa* , Stoll , Sauter. , etc. , Pl. VI a , fig. 18.
Mâle.

(Long. 7 à 8 lignes.) Cette espèce est entièrement d'un brun pâle et tanné. Derrière de la tête et disque du prothorax char-

(1) Femelles inconnues.

gés de très-petites aspérités. Elytres larges , foliacées , d'un brun feuille morte , plus clair dans quelques endroits , ces parties claires formant presque autant de taches rondes ayant un très-petit point noirâtre au centre ; bord postérieur très-sinueux , l'antérieur encore plus inégal , denté et comme déchiré , surtout vers l'extrémité. Organe stridulant grand , un peu ridé en travers. Ailes transparentes , plus courtes que les élytres. Pattes de la couleur du corps. (Les antennes manquent.) Mâle.

Cet insecte singulier m'a été donné par M. Petit. Stoll le dit de Surinam.

Nota. N'ayant vu qu'un seul individu , et encore en mauvais état , de l'unique mâle sur lequel j'ai établi ce nouveau genre , je n'ai pas pu en donner les caractères génériques complets , ni peut-être même le placer convenablement dans la série des Locustaires.

** Palpes plus ou moins renflés ou dilatés au bout , mais non sécuriformes. (Antennes ordinairement capillaires à partir du troisième article.)

q. Mésosternum et métasternum *larges* , *transversaux* , rarement échancrés au bord postérieur. Les quatre pattes postérieures distantes les unes des autres à leur insertion. (Dernier article des palpes long , du double plus grand que le précédent. Elytres quelquefois rudimentaires.)

GENRE XV.* THLIBOSCÈLE. — *THLIBOSCELUS*.

(Θλίβω , je presse ; σκέλος , cuisse.)

Palpes maxillaires ayant leur dernier article grand , beaucoup plus long que l'article précédent , peu renflé au bout et tronqué droit.

Prothorax assez court, en dos d'âne, sillonné transversalement : bord postérieur un peu avancé et arrondi.

Présterne bidenté. Mésosternum et métasternum transversaux, chacun de leurs angles postérieurs prolongé en pointe.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées; premier article gros, le second presque cylindrique, les autres capillaires. Elles sont assez rapprochées à leur insertion.

Pattes robustes; toutes les cuisses épineuses en dessous, les antérieures comprimées, élargies au milieu, s'arrondissant en dessus. Jambes antérieures sans dilatation apparente. Pattes postérieures un peu plus grandes que les autres. Jambes de derrière ayant leurs carènes supérieures élargies et munies de deux rangées d'épines à peine visibles, rudimentaires.

Tête assez forte; face antérieure ayant de chaque côté une carène longitudinale prononcée. Front muni d'un tubercule s'avancant entre les yeux.

Yeux petits, globuleux.

Labre grand, arrondi.

Mandibules assez fortes, creusées extérieurement.

Élytres très-larges, surtout vers le milieu; leur extrémité fort large aussi, allant en s'arrondissant; nervure longitudinale très-saillante en une côte lisse. Elles sont plus longues que l'abdomen.

Ailes arrondies, de la longueur des élytres; leur première nervure longitudinale très-prononcée, arquée ou contournée d'une façon particulière, les deux suivantes sinueuses.

Abdomen assez gros et épais; ses appendices gros, courts, pubescents dans les femelles (1).

(1) Mâles inconnus.

Oviscapte large, presque droit, légèrement arqué en dessus vers l'extrémité; ses valves pointues.

1. * THLIBOSCÈLE FEUILLE DE CAMELLIA. — *Thliboscelus camellifolia*.

Locusta camellifolia, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 35, n° 5.

(En rejetant le synonyme de De Géer, qui appartient à une Ptérochroze) (1).

(Long. 18 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête de cette couleur, portant un tubercule court, horizontal, creusé au milieu, obtus au bout, s'avancant entre les antennes : face antérieure de la tête lisse, luisante. Disque du prothorax un peu chagriné, ayant deux sillons transverses assez distincts. Elytres opaques, vertes, fort larges, dépassant l'abdomen. Ailes arrondies, transparentes, blanchâtres, à reflet un peu rosé. Dessus de l'abdomen caréné au milieu. Oviscapte lisse, long de huit lignes, ses valves finissant en pointe. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses distinctement épineuses en dessous : carènes supérieures des dernières jambes, à peine épineuses. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XVI. PLATYPHYLLE. — *Platyphyllum*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article grand, beau-

(1) La description de Fabricius est formellement en contradiction avec la description et la figure données par De Géer. En effet, Fabricius dit que les élytres sont concaves, arrondies au bout et plus longues que les ailes, tandis que De Géer présente l'insecte, dans sa figure et dans sa description, avec les élytres pointues au bout, de la longueur des ailes, et il ne parle pas de la concavité des premières. Ajoutez à cela la couleur des ailes et la grandeur de la tête.

coup plus long que l'article précédent, peu renflé au bout et tronqué droit.

Prothorax assez court, en dos d'âne, sillonné transversalement; bord postérieur un peu avancé et arrondi.

Présternum bidenté. Mésosternum et métasternum transversaux, munis à chaque angle postérieur d'une pointe plus ou moins forte.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, assez rapprochées à leur insertion. Premier article gros, allongé; le second presque cylindrique; les autres courts.

Pattes robustes, assez fortement épineuses: jambes antérieures sans dilatation prononcée; offrant à la base deux ouvertures oblongues, presque contiguës, bien distinctes. Pattes postérieures beaucoup plus grandes que les autres, notamment les cuisses, qui sont fortement dentées en dessous: carènes supérieures des dernières jambes, *garnies d'épines assez fortes*.

Tête assez forte; face antérieure *lisse et sans carènes*. Front présentant trois petits tubercules entre les antennes.

Yeux globuleux, saillants.

Labre arrondi.

Mandibules assez fortes, creusées extérieurement.

Élytres longues, *oblongues ou ovalaires*, plus grandes que l'abdomen, *terminées en pointe arrondie*: nervure longitudinale bien prononcée. Organe stridulant grand, ridé, ayant au centre un miroir transparent sur chaque élytre.

Ailes amples, de la longueur des élytres; premières nervures longitudinales *droites ou peu sinueuses*.

Abdomen assez gros et épais; ses appendices courts, gros, épais et pubescents dans les femelles. Plaque sousanale des mâles étroite, dépassant l'abdomen, divisée en deux pointes à son extrémité.

Oviscapte large, droit ou presque droit, légèrement

arqué en dessus vers l'extrémité; ses valves pointues.

1. PLATYPHYLLE CLAIRVOYANT. — *Platyphyllum perspicillatum*.

Gryllus (*Tettigon*.) *perspicillata*, Stoll, Sauter., etc. Pl. VII a, fig. 23. Femelle, fig. 24. Mâle.

Locusta salvifolium, Licht. *Trans. Linn.*, tom. IV, pag. 51,

Platyphyllum salvifolium, Brullé, *Hist. nat. des ins.*, tom. IX, pag. 139, Pl. II, fig. 2.

(Long. 21 lignes. Femelle. Mâle 14 lignes.) Corps d'un jaune verdâtre. Elytres d'un jaune vert. Ailes très-amples, d'un rose vif avec une bordure étroite, pâle ou blanchâtre; les nervures transversales sont aussi blanchâtres. Epines du présternum très-longues; les quatre autres consistant chacune en une lamelle très-distincte, terminée en pointe aiguë; celles du mésosternum plus fortes que celles du métasternum. Oviscapte assez recourbé en dessus, large, à peu près aussi long que la moitié de l'abdomen, noir à l'extrémité. Pattes et antennes de la couleur du corps. Femelle.

Du Mexique. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Nous ne connaissons le mâle que par la figure de Stoll; chaque élytre offre à la base un organe stridulant, fort grand et transparent.

2. PLATYPHYLLE FEUILLE VERTE. — *Platyphyllum viridifolium*,
Aud.-Serv. *Rev.* pag. 48.

(Pl. 10, fig 1. Femelle.)

Locusta viridifolia, *Encycl. méth.* tom. X, pag. 342.

(Long. 18 lignes au moins non compris l'oviscapte.) Corps d'un beau vert; éminence frontale très-courte. Bouche et palpes jaunâtres. Elytres d'un vert-pré; ailes d'un vert pâle. Oviscapte presque droit, brunâtre du milieu à l'extrémité; épines du présternum moins longues et plus espacées que dans l'espèce précédente; les lamelles du mésosternum et du métasternum moins développées et moins pointues que dans le *perspicillatum*. Abdo-

men d'un jaune pâle en dessus , vert en dessous , sur les côtés duquel la couleur du dessus s'avance en une série de dents de scie. Pattes de la couleur du corps , jambes et tarses plus foncés. Jambes antérieures sans dilatation au côté interne , mais offrant en dessus deux ouvertures oblongues , contiguës , bien distinctes. Antennes vertes. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

3. PLATYPHYLLE CORIACÉ. — *Platyphyllum coriaceum*.

Gryllus (*Tettigon*.) *coriaceus* , Linn. *Mus. Ludov.* pag. 136. n° 27. Femelle.

Locusta coriacea , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 40 . n° 27.

(Long. 3 pouces à peu près , non compris l'oviscapte.) Tête et corps d'un vert jaunâtre , passant quelquefois au brunâtre. Tête lisse , luisante en devant ; front ayant son tubercule intermédiaire plus grand que les autres , unisilloné en dessus. Prothorax avec deux sillons transversaux distincts ; rugueux en dessus. Élytres opaques , plus longues que l'abdomen , ovalaires , un peu plus étroites vers le bout qui est arrondi ; d'un vert uniforme ou brunâtres. Ailes amples , de la longueur des élytres , arrondies , transparentes , mais enfumées ; leur bord antérieur large , plus clair , à nervures fortes , moins nombreuses que celles de l'aile proprement dite ; mailles plus larges que les autres. Oviscapte long de huit à neuf lignes , diminuant insensiblement de largeur , en lame d'épée , terminé en pointe , de la couleur du corps. Antennes beaucoup plus longues que le corps , d'un brun verdâtre , ainsi que les pattes. Toutes les cuisses épineuses en dessous ; jambes postérieures peu canaliculées en dessus , garnies dans cette partie de deux rangées d'épines assez fortes. Femelle.

Envoyé de la Martinique au Muséum d'histoire naturelle , par M. Plée.

4. * PLATYPHYLLE SCABRICOLLE. — *Platyphyllum scabricolle*.

(Long. 20 lignes.) L'individu unique , d'après lequel je décris , est fort mutilé. Tête jaunâtre , plus foncée postérieurement. Prothorax vert , fortement chagriné , rebordé tout autour , ayant sur son disque deux sillons transversaux distincts. Epines du préster-

num longues, droites, rapprochées. Elytres très-allongées, dépassant de près de moitié l'extrémité de l'abdomen, arrondies au bout, vertes, peu opaques, un peu luisantes, légèrement chagrinées : organe stridulant grand, ridé transversalement, portant au centre sur chaque élytre, un miroir arrondi, transparent, rebordé. Ailes de la longueur des élytres, transparentes ; nervures jaunâtres. Abdomen d'un jaune verdâtre ; stigmates brunâtres, bien apparents ; plaque sousanale assez étroite, dépassant l'abdomen, divisée en deux longues pointes, au delà de son milieu ; l'extrémité de chacune donne naissance à un appendice assez singulier, mince, et même un peu membraneux, allant en s'élargissant et se recoquillant vers le bout, aussi long que la plaque sousanale elle-même. Pattes intermédiaires grandes, verdâtres ; cuisses aussi longues que les jambes, les unes et les autres comprimées, épineuses en dessous. (Les quatre autres pattes et les antennes manquent.) Mâle.

Envoyé de la Martinique au Muséum d'histoire naturelle, par M. Plée.

5. * PLATYPYLLE MACULIPENNE. — *Platyphylum maculipenne*.

(Long. 20 lig., non compris l'oviscapte.) Tête d'un blanc verdâtre, lisse et luisant ; sa partie postérieure verte, cette couleur descendant un peu sur les côtés. Prothorax bisillonné transversalement, vert, lisse, uni ; son bord antérieur un peu sinueux, le milieu assez avancé sur la tête. Elytres opaques, vertes, lisses, luisantes, un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires, rétrécies vers le bout qui est arrondi. Ailes très-amplées, aussi longues que les élytres, transparentes ; leur bord antérieur presque opaque, formant une sorte de large bande transverse, d'un vert jaunâtre ; le reste de l'aile est chargé de nombreuses taches obscures, appliquées sur toutes les nervures transverses ; ces nervures ont une disposition particulière, étant presque toujours jumelles et même quelquefois triples ; chaque tache couvre deux ou trois nervures, ce qui donne à l'ensemble de l'aile, l'aspect d'un damier ; les cases, étant alternativement blanches et noirâtres. Abdomen d'un vert jaunâtre. Oviscapte droit, large, en coutelas, long d'un ponce. Valves terminées en pointe, finement denticulées en dessus, seulement : luisantes et comme vernissées, jaunes dans la première moitié ;

brunes ensuite. Pattes de la couleur du corps ; les quatre premières cuisses un peu épineuses en dessous , ainsi que les jambes. Jambes antérieures sans dilatation au côté interne , mais offrant en dessus, deux ouvertures oblongues, contiguës, bien distinctes. (Les pattes postérieures manquent.) Antennes d'un jaune verdâtre. (Du moins à la base, elles sont incomplètes.) Femelle.

Cette belle espèce m'a été donnée par M. Reiche, comme venant du Brésil.

GENRE XVII. MÉRONCIDIE. — *MERONCIDIUS*,
Aud.-Serv. Rev. — *Acanthodis*, Brullé.

Palpes pubescents ; dernier article des maxillaires très-grand , trois fois plus long que l'article précédent , peu renflé au bout et tronqué droit.

Prothorax en dos d'âne , sillonné transversalement ; bord postérieur arrondi.

Présternum bidenté. Mésosternum et métasternum transversaux , chaque angle postérieur avancé en épine.

Antennes sétacées , multiarticulées , assez espacées à leur base ; premier article gros , allongé , *uniépineux* ; second article assez gros , un peu conique.

Pattes robustes ; hanches *unituberculées en dessous* ; les antérieures armées en outre *d'une forte épine placée en dessus* ; cuisses épineuses en dessous , notamment les postérieures ; jambes épineuses , les antérieures sans dilatation prononcée.

Tête assez forte ; front présentant trois petits tubercules entre les antennes.

Yeux assez gros , globuleux , saillants.

Labre assez grand , arrondi au bout.

Mandibules fortes , creusées extérieurement.

Elytres allongées , assez étroites , arrondies au bout , dépassant notablement l'abdomen ; nervure longitudinale prononcée.

Ailes amples, arrondies, de la longueur des élytres, couvertes dans toute leur étendue de nervures transverses très-serrées et très-nombreuses.

Abdomen épais, unicaréné en dessus dans son milieu; ses appendices gros, courts, pubescents dans les femelles (1).

Oviscapte droit; ses valves allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité, terminées en pointe.

1. MÉRONCIDIE OSCUR. — *Meroncidius obscurus*, Aud.-Serv. Rev. pag. 53. Femelle.

(Pl. 10, fig. 2. Femelle.)

(Long. 2 pouces et demi à peu près, non compris l'oviscapte.) Corps brunâtre. Tête de cette couleur, luisante en devant. Labre ferrugineux. Prothorax couvert en dessus de tubercules assez gros, ayant deux sillons transverses distincts. Epines du présternum, angle du mésosternum et du métasternum, blanchâtres, ainsi que les tubercules des hanches. Elytres beaucoup plus longues que le corps, presque d'égale largeur partout, arrondies à l'extrémité, peu opaques, d'un brun feuille morte; nervures transverses placées à l'origine de la marge antérieure, ferrugineuses. Ailes amples, de la longueur des élytres à peu près, transparentes, un peu enfumées: nervures longitudinales brunâtres: nervures transversales fort nombreuses, ce qui produit sur la totalité de l'aile un grand réseau à mailles très-multipliées. Oviscapte long de plus d'un pouce; ses valves larges, allant en diminuant graduellement de largeur, et finissant en pointe; leur bord supérieur très-droit, imperceptiblement denticulé vers son extrémité. Cuisses brunâtres, ayant de fortes épines en dessous; jambes d'une nuance plus claire, presque ferrugineuses, épineuses en dessous; les postérieures ayant les épines de leur carène supérieure interne, plus fortes qu'aucunes des autres. Antennes de la couleur du corps. (Elles manquent en partie.) Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

(1) Mâles inconnus.

GENRE XVIII. ACANTHODE. — *ACANTHODIS*,
Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Antennes très-notablement plus longues que le corps, ayant souvent plus du double de sa grandeur; fines, sétacées, multiarticulées, insérées près des yeux; premier article gros, épais, subépineux au côté externe; le second subcylindrique.

Palpes glabres; dernier article des maxillaires grand, beaucoup plus long que le précédent, peu renflé au bout et tronqué droit.

Prothorax en dos d'âne, sillonné transversalement, rugueux ou épineux; bord antérieur ayant une sorte de pointe médiane souvent terminée par un tubercule, et s'avancant sur la tête: bord postérieur plus ou moins avancé, arrondi, quelquefois un peu relevé.

Présterneum bidenté. Mésosternum et métasternum très-courts, larges, transversaux, bien séparés l'un de l'autre par une forte incision.

Pattes généralement épineuses, notamment écartées entr'elles à leur insertion, assez longues, assez robustes, surtout les postérieures; cuisses et jambes *frangées en dessous de poils très-fins*, qui s'enlèvent facilement. Cuisses postérieures fort longues; épines garnissant leur dessous, ordinairement au nombre de huit à dix, *très-fortes, espacées et crochues*. Jambes antérieures offrant en dessus, à leur base, une dilatation portant deux ouvertures oblongues, régulières; jambes postérieures allongées, à carènes supérieures épineuses; épines de la carène interne plus fortes que celles de l'externe; troisième article des tarses fortement bilobé; lobes élargis, arrondis; le quatrième long, sa base seule engagée dans le troisième.

Tête médiocre ; front s'avancant entre les antennes en une petite pointe horizontale , flanquée de chaque côté d'une autre pointe semblable.

Yeux gros , globuleux , saillants.

Labre arrondi.

Mandibules fortes , creusées à l'extérieur.

Elytres étroites , allongées , lancéolées , finissant en pointe arrondie ; souvent rugueuses , affectant des couleurs sombres telles que le brun et le jaunâtre , plus longues que le corps , à nervures fortes et saillantes : organe stridulant distinct , grand , transparent sur chaque élytre.

Ailes amples , arrondies , plus courtes que les élytres , souvent colorées par des bandes ou des marbrures.

Abdomen épais , unicaréné en dessus , au milieu : ses appendices courts , pubescents. Plaque sousanale des mâles allongée , presque triangulaire , unicarénée au milieu ; dépassant un peu l'abdomen , échancrée au bout , munie latéralement d'un appendice long , filiforme , paraissant comme implanté.

Oviscapte très-large , souvent très-long , droit ou un peu recourbé en dessus vers l'extrémité ; ses valves allant en diminuant de largeur , de la base à l'extrémité , terminées en pointe fine.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses mutiques en dessus.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Prothorax sans épines ; inégal ou tuberculé.

1. ACANTHODE AIGLE. — *Acanthodis aquilina* , Aud.-Serv. Rev. pag. 54.

Gryllus (*Tettigon.*) *aquilina* , Linn. Mus. Ludov. pag. 133 , n° 24.

Locusta aquilina, De Géer, Mém. tom. 3, pag. 450, n° 10, Pl. 38, fig. 6, et Pl. 39, fig. 1, femelle.

(Long. de 2 pouces à 28 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun jaunâtre. Tête de cette couleur; face antérieure luisante; tubercule du milieu plus grand que les latéraux, et creusé en dessus. Prothorax arrondi et rebordé postérieurement, ce bord ayant un tubercule au milieu; disque avec deux sillons transverses assez faibles; au-dessous du second il y a deux tubercules, et en arrière de ceux-ci, on en voit deux autres; bord antérieur ayant sa pointe médiane avancée sur la tête et unituberculée. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, opaques, allant en se rétrécissant sensiblement vers leur extrémité qui est arrondie, ordinairement parsemées de quelques petites taches irrégulières, noirâtres; toutes leurs nervures de la couleur du fond. Ailes amples, de la longueur des élytres, transparentes; leur parenchyme incolore, mais toutes les nervures transverses chargées de taches brunâtres, souvent carrées, plus ou moins grandes, selon qu'elles couvrent une, deux, trois, et jusqu'à quatre nervures. Chaque aile développée imitant assez bien un damier. Oviscapte long de 15 à 18 lignes, très-luisant, comme vernissé, en forme de coutelas, jaunâtre à la base, brun vers son extrémité, ses valves larges, denticulées en dessus, pointues au bout. Antennes beaucoup plus longues que le corps, jaunâtres, un peu annelées de brun. Pattes jaunâtres, plus ou moins tachées de noirâtre; les antérieures à peine épineuses; le dessous des quatre dernières cuisses, armé d'épines fortes et crochues, au nombre de quatre aux intermédiaires et d'une dizaine aux postérieures; jambes de derrière ayant en dessus leurs carènes munies d'une douzaine d'épines crochues, notamment celles de la carène interne. Femelle.

Amérique méridionale. Cayenne.

Nota. Elle varie pour la grandeur et un peu pour les couleurs. Le prothorax offre quelquefois de petites taches et de courtes lignes noirâtres.

Cette espèce est commune dans les collections; il me paraît étonnant que Fabricius ne l'ait pas connue.

2. *ACANTHODE IMMACULIPENNE. — *Acanthodis immaculipennis*.

Acanthodis specularis, And.-Serv. Rev. pag. 54, n° 3. Mâle.

Locusta specularis, Fabr. ? *Ent. syst.* tom. 2, pag. 38, n° 17. Mâle.

(Long. 16 lignes, femelle; 15 lignes, mâle.) Tête et corps d'un gris jaunâtre luisant. Prothorax rebordé antérieurement et à sa partie postérieure; pointe médiane de ses deux bords unituberculée; disque ayant deux sillons transverses distincts; derrière le dernier il y a latéralement, un tubercule distinct, et en outre quelques autres sur le disque; la partie postérieure du prothorax est un peu relevée en forme de selle, immédiatement après le second sillon. On voit en dessus trois lignes longitudinales irrégulières, brunes, une dorsale, et les autres latérales. Élytres peu opaques, plus longues que le corps, beaucoup plus larges à la base qu'à l'extrémité qui est arrondie; elles sont d'un gris jaunâtre, parsemées de quelques petites taches noirâtres; organe stridulant très-grand, de même conformation sur chaque élytre, simulant un miroir, arrondi, fort transparent, distinctement rebordé tout autour. Ailes amples, de la longueur des élytres, transparentes, obscures dans toute leur étendue; quelques nervures transversales sont entourées de blanchâtre, notamment celles avoisinant le bord antérieur. Oviscapte long de neuf lignes, très-légèrement recourbé en dessus vers la pointe, coupé droit en dessus, très-luisant, de la couleur du corps, mais rembruni vers l'extrémité. Antennes annelées de brun et de jaunâtre, beaucoup plus longues que le corps, celles du mâle l'étant démesurément. Pattes jaunâtres, mélangées de brun; les antérieures à peine épineuses; pattes intermédiaires, ni comprimées, ni dilatées; cuisses et jambes presque cylindriques, le dessous des quatre dernières cuisses armé d'épines crochues, au nombre de quatre aux intermédiaires, et d'une dizaine aux postérieures. Le dessus des jambes de derrière muni sur ses carènes, d'une série d'épines crochues, au moins au nombre de douze; celles de la carène interne plus fortes. Mâle et femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Nota. La description de Fabricius est tellement concise, qu'elle me laisse beaucoup de doute.

3. * ACANTHODE CONSANGUINE. — *Acanthodis consanguinea*.

(Long. 18 lignes , non compris l'oviscapte.) Plus grande que l'Acant. immaculipenne avec laquelle elle a de l'analogie par la couleur des ailes ; mais son prothorax non relevé postérieurement , ses cuisses intermédiaires comprimées et dilatées , ainsi que les jambes du milieu , l'en distinguent d'abord. Corps et tête d'un jaune verdâtre ; face antérieure de celle-ci un peu obscure. Prothorax presque lisse ; ses deux sillons transverses distincts. Elytres plus longues que le corps , peu opaques , d'un jaune sale , allant en se rétrécissant vers le bout qui est arrondi ; nervures transversales bordées de noirâtre pour la plupart. Ailes amples , de la longueur des élytres , transparentes , obscures dans toute leur étendue ; les nervures transverses du bord antérieur seulement , sont entourées de blanchâtre. Oviscapte long de huit à neuf lignes ; valves larges , matiques , en contelas. Antennes de la couleur du corps , ainsi que les pattes. Les antérieures un peu épineuses en dessous ; les quatre dernières cuisses fort comprimées et dilatées , ainsi que les jambes intermédiaires. Dessous des secondes cuisses portant quatre épines fortes , crochues ; cuisses postérieures avec une longue et large tache brune à leur face interne ; elles ont en dessous des épines crochues ; carènes des jambes de derrière chargées d'épines ; celles de la carène interne supérieure , plus fortes. Femelle.

J'ignore sa patrie. De ma collection.

4. ACANTHODE RUGUEUSE. — *Acanthodis rugosa*.

Gryllus (*Tettig.*) *rugosus* , Linn. *Mus. Ludov. Ulric.* pag. 132, n° 23. Femelle.

Gryllus (*Tettigon.*) *femorata* , Stoll , Sauteret , etc. , Pl. VI a , fig. 22. Femelle.

Locusta femorata , Fab. *Ent. syst.* , pag. 37 , n° 15. Femelle.
(A la citation de Linné , lisez 25 , au lieu de 22.)

(Long. 15 lignes , non compris l'oviscapte.) Corps , antennes et pattes , d'un blanchâtre livide. Tête de cette couleur , avec la face antérieure brunâtre. Prothorax un peu inégal en dessus , sa partie postérieure ayant une courte carène dorsale. Elytres lon-

gues, ovalaires, légèrement opaques, de la couleur du corps, dépassant l'extrémité de l'oviscapte dans le repos, arrondies au bout; le bord interne coupé droit, l'externe arrondi; elles sont parsemées de quelques points et de quelques taches irrégulières noirâtres, dont plusieurs en forme de croissant. Ailes amples, dépassant un peu les élytres dans le repos, incolores et transparentes; nervures obscures, à peine ombrées de brun. Abdomen brunâtre en dessus; plaques dorsales bordées de blanc inférieurement. Oviscapte long de huit lignes, assez large, luisant, en coutelas; ferrugineux à sa base, noirâtre ensuite, denticulé au côté supérieur, avant l'extrémité. Cuisses et jambes transparentes, de consistance molle; les premières, munies en dessous d'une assez large membrane plus mince et plus transparente que la cuisse elle-même, festonnée sur le bord en dents très-émoussées et ciliées; jambes pubescentes; (les pattes postérieures manquent.) Femelle.

Du Bengale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

5. * ACANTHODE HUMBLE. — *Acanthodis humilis*.

(Long. un pouce, non compris l'oviscapte.) Thorax et élytres d'un gris-cendré, terne. Tête de cette couleur, sa face antérieure lisse et luisante. Prothorax rugueux, son bord antérieur légèrement crénelé, ayant au milieu un tubercule plus fort, un peu relevé. Elytres étroites, lancéolées, opaques; nervures basilaires de la marge antérieure, noirâtres, les autres nervures transverses, plus ou moins noirâtres. Ailes transparentes, obscures, presque aussi longues que les élytres; leurs nervures transversales assez largement entourées de blanchâtre, ce qui produit sur chaque aile, six ou sept bandes transverses, irrégulières. Abdomen d'un jaune brun, luisant; oviscapte long de quatre lignes, luisant, jaune à sa base, brun dans le reste de son étendue, large de moins d'une ligne dans sa plus grande dimension. Pattes grises, tachetées de noirâtre; les antérieures mutiques; cuisses intermédiaires armées en dessous de quatre ou cinq épines crochues; le côté supérieur des jambes en ayant trois, conformes à celles des cuisses: dessous des cuisses postérieures en offrant sept ou huit; le dessus de ces cuisses a une carène assez tranchante terminée par une épine comprimée et pointue; jambes de derrière ayant en dessus, leur carène interne garnie dans toute sa

longueur d'une dizaine d'épines fortes, un peu crochues. Antennes obscures. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

6. * ACANTHODE ENTOURÉE. — *Acanthodis circumcincta*.

(Long. 20 lignes.) Tête et corps d'un jaune tanné, feuille morte. Prothorax inégal en dessus, fort relevé postérieurement, rebordé dans cette partie; son disque ayant au milieu une saillie transverse en forme d'arc; pointe médiane du bord antérieur, unituberculée; côtés rabattus, rugueux, tuberculés près des angles antérieurs. Elytres ovalaires, assez courtes, arrondies au bout, d'un jaune feuille morte, opaques: organe stridulant consistant en un miroir arrondi, transparent, entouré d'un bord relevé fort épais. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes, noirâtres, sauf au bord antérieur qui est incolore; les nervures les plus voisines de ce bord, sont entourées de blanchâtre; tout le bord postérieur des ailes est aussi incolore, ce qui produit une bordure blanchâtre, régulière, large au moins d'une ligne. Pattes fortement épineuses, de la couleur du corps. (Les jambes antérieures manquent ainsi que les antennes.) Mâle.

Elle exhale une forte odeur de Réglisse ou de Tanaisie, quoique l'individu paraisse desséché depuis longtemps; il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. J'ignore son pays.

7. * ACANTHODE MICROPTÈRE. — *Acanthodis microptera*.

(Long. 14 lignes, non compris l'oviscapte.) Elle est remarquable par la brièveté des organes du vol, comparés à ceux de ses congénères. Tête lisse, grisâtre; sa face antérieure luisante, bordée latéralement d'une bande longitudinale, irrégulière, d'un fauve rougeâtre. Prothorax d'un gris mat, couvert en dessus d'aspérités et de petits tubercules. Elytres d'un gris uniforme, courtes, n'ayant que la longueur de l'abdomen à peu près; allant en se rétrécissant vers le bout qui est arrondi. Ailes arrondies, à peu près de la longueur des élytres, transparentes, obscures, leurs nervures transverses largement entourées de blanchâtre, ce qui produit des espèces de bandes transverses claires sur un fond nébuleux. Abdomen grisâtre, un peu luisant; oviscapte long de sept lignes; ses valves larges, en lame de coutelas, grises, luisantes, marbrées de

brun, finissant en pointe. Pattes d'un gris brun ; les quatre antérieures denticulées en dessous : carène interne du dessous des cuisses postérieures , avec sept épines crochues ; carène interne supérieure des deux dernières jambes , armée de neuf épines larges à la base , pointues et un peu crochues au bout. Antennes beaucoup plus longues que le corps , obscures avec quelques espaces blanchâtres. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

8. * ACANTHODE BORD BLANC. — *Acanthodis albomarginata*.

(Long. 18 lignes.) Tête lisse , noirâtre en dessus ; sa face antérieure et ses côtés d'un jaune sale ; chaperon bordé de noirâtre ; on voit entre les antennes une petite pointe courte, noirâtre. Prothorax luisant , un peu rugueux , noirâtre avec trois bandes larges et blanchâtres ; une dorsale et les autres latérales ; les deux sillons transversaux bien prononcés divisant la bande médiane en trois taches et les autres en deux seulement. Elytres de la longueur de l'abdomen, sensiblement rétrécies vers l'extrémité ; pointe arrondie ; elles sont peu opaques , d'un gris plus ou moins foncé , nervures noires : leur marge antérieure blanchâtre à nervures de même couleur, sauf quelques-unes partant obliquement de la nervure longitudinale, qui sont plus fortes et noires : bord postérieur ayant une bordure blanche, interrompue en plusieurs endroits. Ailes transparentes , enfumées ; nervures transverses entourées de blanchâtre pour la plupart. Abdomen luisant , d'un jaune brunâtre. Oviscapte long de près de neuf lignes , large , très-luisant et comme vernissé , finissant en pointe aiguë ; sa moitié postérieure brune. Pattes d'un jaune-brunâtre luisant ; toutes les cuisses épineuses en dessous ; les dernières l'étant plus fortement ; les quatre premières jambes assez dilatées, surtout les antérieures ; finement épineuses en dessous. Antennes noirâtres, ayant plus de deux fois la longueur du corps. Femelle.

De Cayenne. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Prothorax muni d'épines.

9. ACANTHODE COURONNÉE. — *Acanthodis coronata*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 54, n° 4.

Gryllus coronatus, Linn. *Syst. nat.* pag. 697, n° 26. Femelle.

Locusta coronata, De Gêér, Mémoire. tom. 3, pag. 448, n° 9,
Pl. 38, fig. 5. Femelle.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 40, n° 25.

(Long. 18 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête et corps d'un brun jaunâtre; la première luisante en devant. Prothorax ayant sa partie postérieure fort relevée, surtout latéralement, et très-avancée sur la base des élytres en manière de selle: pointe médiane du bord antérieur portant une élévation large, comprimée, arrondie et obtuse au bout; disque du prothorax avec deux épines fortes, pointues, un peu divergentes: côtés rabattus bordés chacun de six ou sept petites épines inégales; partie relevée du prothorax, bordée latéralement et aussi en arrière, d'une douzaine d'épines inégales, formant une couronne rayonnante; la seconde épine notablement plus grande qu'aucune des autres; la troisième courte, épaisse, bifide à l'extrémité. Elytres étroites, lancéolées, beaucoup plus longues que l'abdomen, opaques, arrondies au bout, fortement réticulées, mélangées de jaunâtre et de brun, ayant plusieurs gros points variolés, inégaux, épars, d'un noir luisant: on voit le long du bord interne, du milieu à l'extrémité, trois taches presque carrées, jaunâtres, également espacées; le bord externe en présente un pareil nombre, qui sont presque alignées avec les premières citées. Ailes de la longueur des élytres, d'un brun violet. Oviscapte grand, long de plus d'un pouce, assez large, presque droit, pointu au bout, d'un jaune très-luisant, rembruni vers l'extrémité, légèrement denticulé au côté supérieur, avant l'extrémité. Pattes jaunâtres, tachées de brun; cuisses et jambes fortement épineuses en dessous; les cuisses ont au bout deux longues épines emboîtant la jambe. Jambes postérieures ayant en dessus deux rangées d'épines très-fortes. (Les

pattes postérieures manquent à notre individu.) Antennes annelées de brun et de jaune. Femelle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle, où elle est indiquée comme venant de Lamana (Cayenne).

DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses armées d'épines en dessus, notamment les postérieures. (Prothorax épineux.)

10. * ACANTHODE FORMIDABLE. — *Acanthodis formidabilis*.

(Long. 16 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun verdâtre. Tête de cette couleur : face antérieure d'un noir luisant ; pointe médiane antérieure du prothorax, portant une touffe formée d'épines irrégulières ; elle a de chaque côté deux épines rapprochées, dont une est longue et oblique : bord postérieur du prothorax armé d'épines distinctes, au-dessus desquelles on en voit quelques autres plus grandes, irrégulières. Elytres étroites, lancéolées, arrondies au bout, un peu plus longues que l'abdomen, d'un brun verdâtre, peu opaques, chargées de plusieurs inégalités brunâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, un peu nébuleuses. Abdomen jaunâtre ; plaques ventrales ayant chacune au milieu, une tache arrondie, noire, luisante. Oviscapte long de six lignes, fort luisant, comme vernissé : valves ferrugineuses bordées de brun. Pattes de la couleur du corps, très-chargées d'épines ; toutes les cuisses épineuses en dessus et en dessous ; celles du dessus plus fortes que les autres ; cuisses intermédiaires ayant en dessus, près de l'extrémité, une forte épine élevée, très-large à sa base : cuisses postérieures armées en dessus dans toute leur étendue, d'environ douze épines longues et crochues, plus fortes que celles qui garnissent le dessous de ces mêmes cuisses ; jambes munies sur chaque carène supérieure, d'une rangée d'épines, l'interne bien plus forte que l'externe : les quatre premières jambes ayant des épines irrégulières, notamment à leur base. Antennes de la couleur du corps. (Elles manquent en partie.) Premier article uniépineux à l'extrémité de son côté interne. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XIX. HÉTRODE — *HETRODES*, Fisch. Annal. de la Sec. entom. de France, tom. II, pag. 318. — *Bradyporus*, Aud.-Serv. Rev. — *Barbitistes*, Brullé. — *Locusta*, auctor

Prothorax grand, épineux; ses côtés rabattus et sa partie postérieure, mutiques, distinctement rebordés. Tout son disque *élevé*, partagé en deux par un sillon transverse : partie antérieure plane, inégale, à carènes latérales munies d'épines; seconde partie de ce disque *dilatée et relevée*, notamment dans les mâles, arrondie postérieurement, épineuse (au moins sur les côtés).

Présternum bidenté, en forme de lamelle large et mince, terminée à chaque angle postérieur par une épine aiguë. Mésosternum et métasternum larges, transversaux.

Elytres semblables dans les deux sexes; courtes, bombées, entièrement ou presque entièrement cachées sous l'avancement relevé du prothorax, arrondies, en recouvrement l'une sur l'autre.

Ailes nulles ou très-rudimentaires.

Tête forte, presque carrée, unituberculée entre les antennes.

Antennes sétacées, multiarticulées, peu distantes à la base, épaisses, à peu près de la longueur du corps; premier article gros, le second court.

Yeux globuleux, très-saillants.

Labre élargi et arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; article terminal plus grand que le précédent; un peu renflé et tronqué au bout.

Abdomen épais, ovalaire; celui des mâles un peu com-

primé latéralement : plaque sousanale de ce sexe , variable pour la forme.

Oviscapte assez long , un peu recourbé en dessus vers le bout ; valves terminées en pointe , denticulées en dessous.

Corps assez court , robuste , trapu.

Pattes fortes , médiocrement allongées , hanches antérieures uniépineuses en dessus ; cuisses mutiques , ou n'ayant que quelques rares épines. Toutes les jambes épineuses en dessous. Jambes antérieures ayant à leur base une cavité ovale , profonde , visible des deux côtés : troisième article des tarses élargi , plus grand que le second , recevant en très-grande partie le quatrième qui ne le dépasse que de peu.

PREMIÈRE DIVISION.

Abdomen ayant en dessus des rangées longitudinales de tubercules épineux ; plaque sousanale des mâles large , transversale , plus courte que l'abdomen , arrondie et un peu sinuée à l'extrémité. Bord antérieur du prothorax ayant une rangée transversale d'épines. Jambes postérieures offrant en dessus deux rangées d'épines.

(Hétrode vraie , *Hetrodes propriè dicta.*)

1. HÉTRODE NYMPHE. — *Hetrodes pupa* , Fisch. Annal. de la Soc. entom. de France , tom. II , pag. 318.

Bradyporus pupa , And.-Serv. Rev. pag. 67.

Locusta pupa , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 43 , n° 39.

— De Gêér , Mém. tom. 3 , pag. 453 , n° 3 , Pl. 39 , fig 5.

Femelle.

— Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. III , pag. 101.

— Encycl. méth. Pl. 131 , fig. 2. Femelle.

Gryllus (Tettig.) pupa, Stoll, Sauter. Pl. XII, a, fig. 45 et 46.

Femelle.

Gryllus apterus, Linn. *Amœnit.* Holm. tom. I, pag. 322, n° 59.

Femelle.

Gryllus pupus, Linn. *Syst. natur.* pag. 699, n° 34.

(Long. 15 à 20 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête et corps d'un brun livide et jaunâtre; la première assez lisse en devant, fortement pointillée à sa partie postérieure; tubercule frontal court, relevé, pointu. Prothorax chagriné sur son disque; en avant et près du sillon transverse, on voit quatre épines placées carrément; le bord antérieur est muni de quatre épines formant une rangée transversale; chaque carène latérale a aussi quatre épines analogues; non loin du sillon transverse, il y a une très-forte épine latérale, isolée, dirigée horizontalement: partie postérieure relevée du prothorax, armée latéralement, et en arrière, d'épines au nombre de douze, formant une couronne rayonnante; les deux premières beaucoup plus grandes que les suivantes. Abdomen offrant en dessus sept rangées longitudinales de tubercules épineux, pointus, savoir: quatre rangées d'épines très-courtes, et trois rangées, d'épines fortes, un peu crochues: ces dernières rangées alternant régulièrement avec les premières. Oviscapte long d'un ponce, lisse, luisant, pointu au bout, distinctement denticulé vers l'extrémité, tant supérieurement qu'à son côté inférieur. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses avec des points calleux; les quatre premières munies en dessous de quelques épines placées vers l'extrémité; dessus des dernières cuisses en offrant deux ou trois à sa base; le dessous présente quelques autres épines assez fortes. Jambes postérieures unisillonnées en dessus; chaque bord de ce sillon porte six ou sept épines fortes, crochues et alternes. Mâle et femelle.

Assez commune au Cap de Bonne Espérance, et dans quelques autres parties de l'Afrique.

Nota. Je possède une variété de la femelle qui diffère par son abdomen n'ayant en dessus que trois rangées longitudinales d'épines. Les quatre rangées intermédiaires (toujours plus faibles que les autres) sont dans cet individu, complètement oblitérées; l'oviscapte est notablement plus court, n'ayant que huit à neuf lignes de longueur.

DEUXIÈME DIVISION.

Abdomen lisse et mutique. Plaque sousanale des mâles paraissant remplacée par deux pointes lancéolées, allongées, très-aiguës, saillantes en dehors de l'abdomen, et derrière lesquelles il en existe deux autres, assez analogues. Bord antérieur du prothorax sans rangée d'épines. Jambes postérieures entièrement mutiques en dessus.

(Eugastre, *Eugaster*.)

(Εῦ, beau, grand; γαστήρ, ventre.)

2. * HÉTRODE (Eugastre) AVORTÉE. — *Hetrodes abortiva*.

(Long. 15 à 18 lignes.) Tête et corps jaunâtres, un peu rembrunis dans quelques parties. Tête très-forte, pointillée en avant, chagrinée postérieurement; tubercule frontal extrêmement petit. Prothorax pointillé, son disque chagriné, un peu inégal, armé de deux épines sur chaque carène latérale: bord antérieur muni latéralement, d'un petit tubercule épineux; partie postérieure relevée de ce disque, munie seulement de trois épines de chaque côté; bord postérieur mutique. Abdomen lisse, luisant, brunâtre; chaque plaque dorsale lisérée de jaunâtre postérieurement. Antennes ayant leurs deux premiers articles jaunes; les suivants d'un brun noirâtre. Pattes jaunâtres avec le dessus des cuisses brun; celles-ci entièrement mutiques; les quatre premières jambes armées en dessous d'épines très-prononcées: jambes postérieures faiblement unisillonnées, dessus et à leur partie inférieure seulement, complètement dépourvues d'épines en dessus. Mâle.

Du Sénégal. Elle me vient de la collection Latreille.

3. * HÉTRODE (Eugastre) DE GUYON. — *Hetrodes Guyoni*.

(Long. plus de 20 lignes.) Je décris cette belle espèce d'après un individu unique envoyé dans de l'alcool. Tête et corps noirs, luisants, notamment l'abdomen. Tête très-forte, lisse en devant, très-fortement chagrinée à sa partie postérieure; tubercule frontal court, relevé, pointu. Mandibules ferrugineuses, tachées de noir. Palpes obscurs. Prothorax fort grand, son disque extrêmement rugueux, ayant deux faibles impressions transverses et une troisième plus prononcée, séparant très-bien la partie postérieure relevée, de l'autre partie; ce disque a au milieu et dans toute sa longueur, un sillon longitudinal distinct; chaque carène latérale porte quatre épines horizontales; les deux intermédiaires très-grosses, épaisses, presque en forme de mamelons obtus; les deux autres très-petites, surtout la dernière: partie postérieure relevée du prothorax, garnie latéralement de cinq épines analogues aux précédentes, allant successivement en diminuant de grosseur et d'épaisseur. Le bord postérieur de cette partie est d'un rouge de corail ainsi que toutes les épines prothoraciques. Seconde plaque dorsale de l'abdomen bordée inférieurement de petits points ronds, jaunâtres; les autres plaques dorsales en offrent aussi quelques-uns, surtout latéralement. Antennes de la couleur du corps. Pattes fortes, assez allongées, d'un noir luisant; toutes les cuisses mutiques; jambes un peu épineuses en dessous; les postérieures arrondies en dessus, entièrement dépourvues d'épines dans cette partie, n'offrant même ni canal, ni sillon. Mâle.

Découverte à Alger par M. Guyon. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XX. PSEUDOPHYLLE. — *PSEUDOPHYLLUS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé.

Palpes glabres; dernier article des maxillaires très-long, beaucoup plus grand que le précédent, *peu renflé au bout et tronqué*.

Prothorax assez court, en dos d'âne, bisillonné transver-

salement ; bord postérieur coupé triangulairement ; pointe médiane s'avancant un peu sur la base des élytres.

Présternum mutique (1). Mésosternum et métasternum pretransversaux , presque carrés , un peu creusés au milieu , offrant chacun deux petites cavités , plus ou moins apparentes : leurs quatre angles assez aigus. Le mésosternum très-fortement rebordé tout autour.

Pattes antérieures et intermédiaires robustes ; les quatre premières cuisses ordinairement denticulées en dessous , étroites dans toute leur étendue ; jambes antérieures faiblement dilatées à leur base , mais offrant chacune dans cette partie , deux ouvertures oblongues , assez larges , fort distinctes. Cuisses postérieures longues , peu renflées , dentées en dessous. Jambes postérieures à carène inférieure fortement épineuse ; les deux supérieures portant chacune , une rangée d'épines , dont l'interne très-forte , l'externe à peine indiquée. Tarses ayant leur premier article cordiforme ; le second de même forme mais plus petit que le premier , bien détaché de lui et presque pédonculé. Troisième article profondément bilobé , lobes allongés , pointus.

Tête avec un tubercule entre les antennes. Face antérieure *verticale*.

Antennes sétacées , multiarticulées , plus longues que le corps , capillaires à partir du troisième article.

Yeux arrondis , saillants.

Labre arrondi.

Mandibules fortes , creusées extérieurement.

■ **Elytres** allongées , ovalaires , près du double plus longues que le corps , *presque de même largeur dans toute leur étendue* , largement arrondies au bout :

(1) M. Brullé , Hist. nat. des ins. tom. IX , pag. 136 , le dit armé de deux épines , mais c'est par erreur.

nervure longitudinale prononcée dans toute la longueur de l'élytre.

Ailes grandes, dépassant un peu les élytres dans le repos; cette saillie de la couleur et de l'épaisseur des élytres.

Abdomen gros, épais; ses appendices assez longs, épais, subulés; plaque sousanale des mâles grande, presque ovulaire, dépassant l'abdomen en se prolongeant en une lame recourbée, étroite, bifurquée vers la moitié, en deux branches divergentes, assez larges et mousses.

Oviscapte presque droit; ses valves fort élargies, terminées en pointe.

Nota. Toutes les espèces de ce genre paraissent être propres à l'Asie.

1. PSEUDOPHYLLE FEUILLE DE NERIUM. — *Pseudophyllus neriifolius*, Aud.-Serv. Rev. pag. 46. Femelle.

Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 137. Pl. 12. Femelle (1).

Gryllus (*Tettigon.*) *neriifolia*, Stoll, Sauter., etc. Pl. IV, a, fig. 11. Femelle.

(Long. 2 pouces au moins, oviscapte et élytres non compris. Mâle 18 lignes.) Tête verte, blanchâtre et luisante en avant; front avancé entre les antennes en une petite pointe horizontale, conique. Prothorax d'un vert mêlé de jaunâtre, ayant au milieu deux sillons transverses, rapprochés, fort distincts. Mésosternum et métasternum ayant chacun deux cavités alignées, assez profondes et bien distinctes. Elytres grandes, ovalaires, terminées en pointe mousse; leur moitié antérieure atteignant l'extrémité de l'abdomen à peu près; elles sont d'un vert tendre, un peu jau-

(1) Cette figure est fautive en ce qu'elle indique quatre sillons transverses sur le prothorax, tandis qu'il n'y en a que deux dans la nature.

nâtre, la principale nervure longitudinale, jaunâtre; nervures transverses espacées, peu nombreuses, d'un vert foncé. Ailes verdâtres, transparentes, finissant en pointe, dépassant très-peu les élytres dans le repos; cette partie saillante d'un vert foncé: organe stridulant de l'élytre gauche, grand, irrégulièrement ridé. Abdomen d'un jaune verdâtre, un peu obscur en dessous; oviscapte long d'un pouce, et large de trois lignes au moins, à sa base, finissant en pointe, un peu échancré en dessus, en manière de coutelas, d'un beau jaune brillant et comme vernissé; sa pointe brune; plaque sousanale du mâle large, triangulaire, se prolongeant bien au delà de la plaque suranale en une branche unique, étroite, un peu recourbée en dessus, bifurquée vers sa moitié postérieure en deux rameaux oblongs, assez larges, fort divergents et obtus. Antennes beaucoup plus longues que le corps, jaunâtres. Pattes d'un vert très-pâle; les quatre premières moins épineuses que les autres; cuisses postérieures ayant en dessous leur carène externe bordée de sept ou huit grandes épines; jambes postérieures ayant en dessus la carène interne, et en dessous la carène externe, garnies d'épines fortes, crochues; épaisses à la base, noires au bout. Mâle et femelle.

Ile de Java. Ma collection.

2. * PSEUDOPHYLLE GRANULÉ. — *Pseudophyllus graniger*.

(Long. deux pouces.) Cette grande et belle espèce a la tête et le prothorax plus élargis, plus massifs que dans les autres Pseudophylles. Corps d'un vert mat, assez fortement nuancé de ferrugineux. Tête fort élargie, ce qui la fait paraître courte. Prothorax finement denticulé tout autour, le bord antérieur excepté; ses côtés rabattus grands, un peu dilatés et arrondis antérieurement, à dentelures fortes; tout le disque est couvert de petits tubercules arrondis, assez élevés, placés sans ordre et de la couleur du fond; bord postérieur du prothorax d'un jaune ferrugineux. Tubercule de la tête, assez large à la base, en forme de dent pointue. Elytres opaques, très-grandes, dépassant d'un pouce et demi le bout de l'abdomen, ovalaires, larges, se rétrécissant vers le bout, terminées en pointe arrondie. Ailes amples, un peu plus longues que les élytres dans le repos, transparentes; la pointe faisant saillie, colorée en vert. Abdomen d'un jaune verdâtre. Oviscapte long de sept à huit lignes, brun à l'extré-

mité. Antennes et pattes de la couleur du corps. Les quatre premières cuisses garnies en dessous de fines épines, ainsi que les jambes. Cuisses postérieures offrant en dessous des épines sur la carène externe, disposées régulièrement. Les deux dernières jambes ayant leurs trois carènes faiblement épineuses. Femelle.

Deux individus. De Java. Ma collection.

3. * PSEUDOPHYLLE UNINOTÉ. — *Pseudophyllus uninotatus*.

(Long. deux pouces à peu près.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête verte, bordée de blanchâtre latéralement. Mandibules et labre de cette même couleur. Côtés rabattus du prothorax finement dentelés aux angles antérieurs qui sont arrondis. Elytres très-grandes, opaques, larges, ovalaires, dépassant de près de deux pouces l'extrémité de l'abdomen, sinuées au côté interne; terminées en pointe arrondie et d'un vert nuancé de jaunâtre; chacune d'elles ayant à la base près de la grande nervure longitudinale, une tache arrondie, blanchâtre, matte, un peu en relief. Ailes amples, transparentes, pointues, leur partie saillante dans le repos, teintée de vert. Oviscapte jaunâtre, luisant, long de neuf à dix lignes, bordé de brun inférieurement et à son extrémité. Pattes et antennes d'un vert jaunâtre. Les quatre premières cuisses finement denticulées en dessous. Cuisses postérieures ayant en dessous, leur côté externe armé de sept à huit épines fortes, aiguës; jambes postérieures avec la carène inférieure et l'externe supérieure, faiblement épineuses; la carène supérieure interne, munie d'épines bien plus fortes, un peu crochues. Antennes d'un vert jaunâtre. Femelle.

De Java. Ma collection.

4. PSEUDOPHYLLE MYOPE. — *Pseudophyllus myops*.

Gryllus (*Tettigon*.) *fenestrata*, Stoll, Sauterell. etc. Pl. V, a, fig. 13. Femelle.

(Long. 20 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête et corps jaunes (sans doute verts dans l'insecte vivant); tubercule frontal court, triangulaire, avec un petit sillon longitudinal en dessus. Prothorax un peu chagriné sur son disque; ses deux sillons transverses, rapprochés, bien distincts. Elytres grandes, ovalaires, dépassant

notablement l'extrémité de l'oviscapte, légèrement opaques, terminées en pointe mousse, d'un jaune uniforme; chacune d'elles offre non loin de la base, et touchant presque la nervure longitudinale, deux espaces arrondis, blanchâtres, contigus, ayant au centre un anneau brunâtre, simulant un très-petit ocelle. Ailes dépassant les élytres dans le repos, pointues au bout, transparentes. Oviscapte long de neuf lignes environ; valves fort larges, en coutelas, d'un ferrugineux luisant, comme vernissé, bordées de brun vers l'extrémité. Antennes jaunes, avec l'extrémité de chaque article noirâtre, ce qui les fait paraître annelées. Les premières cuisses mutiques: jambes antérieures très-légèrement épineuses en dessous. (Toutes les autres pattes manquent.) Stoll, dans sa description et dans sa figure, donne les cuisses postérieures comme étant fortement denticulées en dessous. Femelle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle. Stoll la dit des Indes-Orientales. Je n'ai pas pu conserver à cette espèce le nom imposé par cet auteur, Fabricius l'ayant appliqué à une autre Locustaire.

5. * PSEUDOPHYLLE DOS BLANC. — *Pseudophyllus leuconotus*.

(Long. 15 lig.) Cette espèce et la suivante sont remarquables par leur prothorax paraissant comme enduit dans certaines parties, d'une couleur blanche crétacée. Tête verte; ses bords latéraux, à partir des yeux, assez largement jaunâtres; partie de la bouche et labre, blanchâtres. Prothorax court, d'un vert jaunâtre, ayant seulement son disque, couvert d'une sorte d'enduit crétacé d'un blanc mat. Elytres légèrement coriaces, ovales, extrêmement amples, ayant plus de deux fois la longueur du corps, vertes, lisses, luisantes; leur côte principale et les nervures transverses costales, jaunâtres. Ailes très-amples, hyalines; leur partie faisant saillie au-delà des élytres dans le repos, un peu teintée de vert opaque. Abdomen d'un jaune verdâtre. Pattes jaunâtres, assez courtes; les quatre premières cuisses à peine denticulées en dessous; jambes antérieures à dilatation très-prononcée profondément creusée de chaque côté; jambes intermédiaires canaliculées en dessus, portant chacune deux épines sur la carèn interne. Cuisses postérieures ayant en dessous sur la carèn externe, des épines longues, au nombre de six ou sept, irrégulièrement espacées: les deux dernières jambes ayant leurs deux ca-

rènes supérieures épineuses : épines de la carène externe à peine sensibles ; celles de l'interne, au nombre de cinq, fortes, larges à la base, crochues au bout : carène inférieure de ces mêmes jambes, armée de cinq ou six épines très-fines. Antennes d'un vert jaunâtre. Mâle.

De Java. Ma collection.

6. * PSEUDOPHYLLE CRÉTACÉ. — *Pseudophyllus cretaceus*.

(Long. 15 lignes.) Il ressemble au précédent. Tête verte, bordée de blanc latéralement : labre et mandibules blanchâtres. Côtés rabattus du prothorax, couverts d'un enduit crétacé, d'un blanc mat ; son disque d'un jaune verdâtre avec une tache dorsale longitudinale d'un blanc mat, atteignant le bord postérieur, mais non l'antérieur. Elytres légèrement opaques, ovalaires, d'un vert pâle, très-larges, dépassant de quinze lignes l'extrémité de l'abdomen ; toutes leurs nervures de même couleur que le fond. Ailes amples, transparentes, teintées de vert à l'extrémité qui dépasse les élytres dans le repos. Dessous du corps et pattes d'un jaune verdâtre, ainsi que les antennes. Cuisses postérieures ayant en dessous la carène externe garnie de fortes épines au nombre de huit ou neuf. Jambes postérieures faiblement épineuses. Mâle.

De Java. Ma collection.

7. PSEUDOPHYLLE FEUILLE D'OLIVIER. — *Pseudophyllus oleifolius*.

Locusta oleifolia, Fab. ? *Ent. syst.* tom. 2, pag. 35, n° 6.

(Long. 14 lig. non compris l'oviscapte.) Il diffère un peu des autres Pseudophylles par ses pattes très-peu épineuses. Tête et corps d'un vert tendre, passant au jaunâtre ; face antérieure de la tête très-luisante ; tubercule frontal petit, court, pointu, triangulaire, un peu creusé en dessus. Prothorax ayant deux sillons transverses, et en outre une carène dorsale jaune assez élevée. Elytres ovalaires, plus longues que l'abdomen, arrondies au bout, vertes, opaques, un peu transparentes à l'extrémité ; bord antérieur arrondi ; bord postérieur coupé droit. Ailes un peu plus longues que les élytres, transparentes, légèrement verdâtres au bout. Elles ont à la base, en deçà et touchant la nervure longi-

tudinale, un petit point jaunâtre, presque ocellé. Nervures pâles. Oviscapte long de six à sept lignes, en coutelas, pointu au bout, d'un jaune fort luisant, brunâtre à l'extrémité; très finement denticulé au côté supérieur. Antennes et pattes de la couleur du corps. Cuisses postérieures distinctement denticulées en dessous. Femelle.

Du Malabar. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Obs. Cette espèce paraît faire le passage des Pseudophylles aux Aprions.

GENRE XXI. * APRION. — *APRION*.

(A, privatif; *πρίων*, scie.)

Palpes grêles; les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; leur dernier article notablement plus long que le précédent, *finissant en massue allongée et arrondie au bout, creusé dans toute la longueur du côté interne*. Article terminal des palpes labiaux allongé, en cône renversé, échancré au bout.

Prothorax en dos d'âne, court, guère plus long que la tête vue en dessus, sans carènes latérales: bord antérieur s'avancant un peu sur la tête en s'arrondissant; milieu du bord postérieur avancé en pointe arrondie.

Présternum sans dents. Mésosternum et métasternum larges, transverses, rebordés.

Pattes médiocrement fortes; les postérieures un peu plus grandes que les autres; cuisses postérieures à peine denticulées en dessous; jambes presque mutiques, ainsi que les quatre premières cuisses. Jambes antérieures offrant une espace boursoufflé à la base du côté interne.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, capillaires à partir du troisième article; le premier très-gros, le second petit, globuleux.

Tête s'allongeant en un cône pointu, en avant des yeux ;
face antérieure en plan oblique.

Yeux petits, globuleux, saillants.

Labre arrondi.

Mandibules un peu plus courtes que le labre.

Elytres du double plus longues que l'abdomen , *dilatées au milieu*, très-arrondies au bout. Organe stridulant peu apparent.

Ailes *plus courtes que les élytres*.

Abdomen assez court ; plaque sousanaïe ne dépassant pas sensiblement l'extrémité de l'abdomen (1).

1. * APRION VERDOYANT. — *Aprion virescens*.

(Long. 9 lignes.) Corps et tête glabres , d'un vert tendre , passant au jaunâtre en se desséchant. Face antérieure de la tête blanchâtre , luisante. Prothorax lisse, ayant deux faibles sillons transverses. Elytres larges, ovalaires, plus longues que l'abdomen , fort arrondies à l'extrémité , d'un vert jaunâtre uniforme, peu opaque : organe stridulant très-peu prononcé , à peine ridé. Au delà de la partie censée occupée par l'organe stridulant, on voit, sur le dessous des élytres , une nervure transversale très-forte (notamment celle de l'élytre gauche), légèrement arquée en dedans ; plus loin est une autre nervure analogue plus faible , ce qui forme avec la première nervure , une partie de la nervure longitudinale, et le bord interne, un carré presque régulier ; cet encadrement carré est même assez visible sur le dessus de chaque élytre. Ailes beaucoup plus courtes que les élytres, assez étroites ; mailles du bord antérieur petites , assez serrées ; celles du reste de l'aile grandes et carrées. Abdomen luisant ; ventre brunâtre. Antennes fort longues , assez épaisses et jaunâtres. Pattes d'un vert jaunâtre , mutiques , sauf les cuisses postérieures qui n'ont que quelques épines fort petites ; carènes des dernières jambes , très-faiblement épineuses. Mâle.

De Java. Ma collection.

(1) Femelles inconnues.

2. * APRION ? SEMITRANSSPARENT. — *Aprion ? semivitreum*.

(Long. 9 lignes.) Je place avec doute cette espèce remarquable dans le genre *Aprion*, parce que ses palpes ne sont pas tout à fait conformés comme ceux de l'espèce précédente, dont elle s'éloigne encore par la forme de ses élytres à bords parallèles, et n'offrant aucune trace de l'élargissement sensible qu'offrent celles de l'*Ap. virescens*. Corps d'un vert jaunâtre. Prothorax vert, irrégulièrement taché de ferrugineux au milieu. Elytres plus longues que l'abdomen, allongées, plus larges à l'extrémité que dans le reste de leur étendue; leurs bords parallèles: elles sont d'un vert opaque dans leurs trois premiers quarts, sauf l'organe stridulant qui, ainsi que le bout des élytres, est incolore et transparent comme du verre. Ailes à peu près de même longueur que les élytres, hyalines et sans couleur. Plaque sousanaïe prolongée au delà de l'extrémité de l'abdomen, en forme de lame étroite, un peu recourbée en dessus: appendices gros, courts, subulés. Pattes jaunâtres, assez courtes, entièrement mutiques; cuisses postérieures ayant au milieu de leur face externe, une strie longitudinale bien prononcée. Antennes jaunâtres (du moins à la base). Mâle.

De Java. Ma collection.

GENRE XXII. EPHIPPIGÈRE. — *EPHIPPIGER*, Latr.

(Fam. natur.) Aud.-Serv. — *Barbitistes*, Touss. Charpent. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Palpes assez allongés; les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; leurs trois derniers articles presque égaux en longueur: le terminal des uns et des autres, en cône renversé, tronqué au bout.

Prothorax grand, *rugueux*, formant à peu près le quart ou le tiers de la longueur totale du corps, se relevant brusquement en arrière, s'arrondissant en avant en forme de selle, avec une sorte de carène latérale;

ses côtés rabattus, aplatis dans la plupart des espèces ;
bord postérieur tronqué.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum larges ,
transversaux.

Elytres *semblables dans les deux sexes* , courtes, bombées,
cachées en grande partie sous le prothorax, arrondies,
en recouvrement l'une sur l'autre ; réticulation *forte*,
rugueuse.

Ailes paraissant oblitérées.

Oviscapte plus au moins arqué en dessus vers le bout, assez
étroit , *sans dentelures sensibles à l'extrémité et fi-*
nissant en pointe.

Tête en ovale un peu arrondi.

Antennes fines, sétacées, multiarticulées , plus longues
que le corps ; premier et second article gros.

Yeux globuleux , saillants.

Abdomen lisse, assez gros ; ses appendices courts , assez
forts. Plaque sousanale des mâles en forme de lame
plus ou moins développée , mais ne dépassant pas
l'abdomen, profondément échancrée au bout et comme
fourchue.

Pattes longues, surtout les postérieures. Jambes anté-
rieures ayant à leur base , une sorte de cicatrice ou
boursofflure *peu dilatée et opaque*.

1. EPHIPPIGÈRE DES VIGNES. — *Ephippiger vitium*, Aud.-Serv. Rev.
pag. 68.

Locusta ephippiger, Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 44 , n° 42.

— Panz. *Faun. germ. fasc.* 33, fig. 3.

— Latr. *Gener. Crust et Ins.* tom. III , pag. 101.

— *Idem* , *Hist. natur. des Crust. et des Insect.* tom. 12 ,
pag. 135 , n° 16.

Barbitistes ephippiger, Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 99.

(Long. 9 à 12 lignes.) Corps vert, passant au brun ou au jau-
nâtre en se desséchant. Tête lisse , munie entre les antennes , de

deux petits tubercules placés l'un au-dessus de l'autre ; le supérieur plus grand et aplati. Prothorax rugueux, rebordé tout autour, un peu bombé dans sa partie postérieure : il a une carène médiane faiblement indiquée, et une dépression transversale bien sensible. Ses côtés, rabattus insensiblement et en s'arrondissant. Elytres courtes, arrondies, recouvertes en majeure partie par le prothorax, d'un jaunâtre assez uniforme, quelquefois un peu plus foncé sur le disque ; réticulation irrégulière, en forme de rugosités. Abdomen lisse, ses appendices gros et courts ; plaque sousanale du mâle, large. Oviscapte aussi long que l'abdomen, un peu recourbé au bout en dessus, en lame de sabre. Antennes et pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures un peu épineuses en dessous : toutes les jambes munies de quelques épines. Mâle et femelle.

Elle est assez commune en France, en automne dans les vignes, surtout dans les départements méridionaux. On la trouve aux environs de Paris.

2. EPHIPPIGÈRE RUGOSICOLLE. — *Ephippiger rugosicollis*, Ramb. inéd.

Barbitistes autumnalis, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 155. Pl. 15, fig. 3. (En rejetant la synonymie d'Ilagenbach, qui a figuré une espèce du genre suivant, sous le nom de *Locusta autumnalis*.)

(Long. 9 à 10 lig.) Corps vert ou jaunâtre. Tête lisse, ayant entre les antennes, un petit tubercule pointu. Prothorax très-rugueux, rebordé tout autour, un peu bombé dans sa partie postérieure ; il a une faible carène médiane, quelquefois à peine apparente, et une dépression transversale fort prononcée ; les côtés du prothorax sont brusquement rabattus, et offrent chacun en dessus, une sorte de carène. Elytres courtes, arrondies ou un peu carrées, recouvertes en majeure partie par le prothorax, jaunâtres, avec le disque d'un noir plus ou moins intense ; leur extrémité présente une série de points noirs, ronds ou carrés ; réticulation irrégulière, en forme de rugosités. Abdomen lisse, ses appendices gros et courts ; plaque sousanale du mâle, large. Oviscapte un peu moins long que l'abdomen, assez fortement recourbé en sabre vers l'extrémité, qui est garnie

de très-fines dentelures, visibles seulement à une forte loupe. Antennes et pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures un peu épineuses en dessous, toutes les jambes ayant quelques épines. Mâle et femelle.

De Perpignan. Le mâle, de la collection du docteur Rambur et de la mienne ; la femelle, de celle du Muséum d'histoire naturelle. M. Génè m'a communiqué les deux sexes pris par lui en Sardaigne.

Nota. Cette espèce a le prothorax entièrement rugueux ; les carènes latérales ne sont pas prononcées, au moins d'une façon distincte ; c'est ce qui la distingue nettement de l'espèce suivante.

3. EPHIPPIGÈRE MONTAGNARDE. — *Ephippiger monticola*, Ramb. inéd.

(Long. 9 à 10 lignes.) Elle a les plus grands rapports avec l'*E. rugosicollis*, et n'en est peut-être qu'une variété. Elle en diffère notamment cependant, par le disque du prothorax qui offre de chaque côté, une carène latérale bien distincte, continue et aiguë ; les côtés rabattus qui se trouvent par l'existence des carènes, encadrés de tous côtés, n'ont point de rugosités, et semblent lisses à la vue simple, mais à la loupe, on s'aperçoit qu'ils sont chagrinés. Le dessus du prothorax, comparé à celui de l'espèce précédente, est moins fortement rugueux. Elytres de la femelle un peu moins bombées, leur rebord extrême n'offre aucun vestige des points noirs, que l'on voit en nombre plus ou moins grand, dans la *rugosicollis* ; les élytres du mâle ne consistent, dans le seul individu de ce sexe qui nous soit connu, que dans deux lamelles aplaties, noirâtres, notablement plus courtes que le prothorax ; tandis que le mâle de l'espèce précédente a ses élytres voûtées et arrondies, comme d'ordinaire. Mâle et femelle.

M. Rambur a pris ces deux sexes à la Grande-Chartreuse près de Grenoble.

GENRE XXIII. BARBITISTE. — *BARBITISTES*,
 Charp. Brullé. — *Ephippiger*, Aud.-Serv. Rev. — *Locusta*, auctor.

Palpes assez allongés, les maxillaires plus longs que les labiaux; leurs trois derniers articles peu différents en longueur; le terminal des uns et des autres à peine élargi vers le bout, presque cylindrique, tronqué à l'extrémité.

Prothorax assez lisse, bombé, s'arrondissant postérieurement et relevé, un peu comprimé sur les côtés; il est grand et forme le tiers ou le quart de la longueur totale du corps; celui des femelles est un peu moins grand.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum transversaux.

Elytres peu bombées; celles des mâles plus ou moins cachées à leur base par l'extrémité du prothorax: à découvert ensuite, en *folioles presque oblongues*, un peu en recouvrement l'une sur l'autre, Elytres des femelles *tout à fait rudimentaires*, cachées sous le bord postérieur du prothorax, consistant chacune en une foliole aplatie, de la largeur de la partie thoracique sous laquelle elles se trouvent; réticulation fine dans les deux sexes, irrégulière, en forme de rugosités.

Ailes paraissant totalement oblitérées.

Oviscapte grand, recourbé en dessus vers l'extrémité, aplati, garni de *fines dentelures au bout, arrondi dans cette partie.*

Tête petite, ovalaire.

Antennes fines, quelquefois plus longues que le corps, sétacées; multiarticulées; premier article gros.

Yeux assez petits, globuleux, saillants.

Abdomen grand et gros, lisse; ses appendices très-pe-

tits dans les femelles ; ceux des mâles grands , forts , plus ou moins épais : plaque sousanale de ce sexe *allongée en une lame souvent relevée en dessus* , et passant entre les deux appendices.

Pattes longues, surtout les postérieures ; jambes quelquefois denticulées ; les postérieures ayant en dessus, une double rangée d'épines très-fines : dilatation des jambes antérieures , *notable, munie d'une membrane blanchâtre , transparente , visible des deux côtés.*

PREMIÈRE DIVISION.

Plaque sousanale des mâles allant en s'amincissant notablement vers le bout , et se relevant entre les deux appendices abdominaux.

1. BARBITISTE QUEUE DENTÉE. — *Barbitistes denticauda* , Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 99 , *Tab.* 3 , *fig.* 3. Mâle , *fig.* 6. Femelle.

Ephippiger denticauda , Aud.-Serv. *Rev.* pag. 69.

(Long. un pouce au moins, non compris l'oviscapte.) Corps d'un jaune verdâtre avec une teinte rougeâtre dans le mâle. Tête ayant entre les antennes une protubérance large, obtuse. Elytres du mâle dépassant d'une ligne ou deux, l'extrémité du thorax ; d'un jaune clair. Abdomen ayant en dessus une carène médiane apparente, dans la femelle seulement. Plaque sousanale du mâle allongée en une lame, se rétrécissant insensiblement pour se relever en une sorte de spatule échancrée au bout ; cette échancrure formant presque la lettre V. Appendices abdominaux rougeâtres au bout dans le mâle. Oviscapte aussi long que la moitié du corps , fortement dentelé à son extrémité , qui a une teinte rougeâtre. Pattes de la couleur du corps ; épines de toutes les jambes assez prononcées. Antennes (incomplètes) ; plus courtes que le corps, suivant M. Toussaint Charpentier. Mâle et femelle.

De Hongrie et de Suisse. Alpes, Pyrénées. Collection de M. Rambur et de la mienne.

2. BARBITISTE QUEUE EN SCIE. — *Barbitistes serricauda*, Toussaint Charpentier, *Horæ entomol.* pag. 101.

Ephippiger serricauda, Aud. Serv. Rev. pag 69.

Locusta serricauda, Fab. Ent. Syst. Append. tom. 4, pag. 455, et Supplem. pag. 193.

— Hagenb. *Symbol. faun. fasc.* 1, pag. 23, fig. 12. Mâle, fig. 13. Femelle.

Je ne connais pas cette espèce : je vais copier la description faite par ce dernier auteur.

(Long. 10 lignes.) « *L. viridis*, capite thoraceque linea utrinque laterali flava, ferrugineo-marginata; hemelytris maris tertiam abdominis partem æquantibus, ex ferrugineo ochraceis, flavo-marginatis; femina brevissimis, viridibus, flavo-marginatis, ensi valde recurvo, subtus truncato, apice denticulato, antennis longissimis.

» Caput læte viride, circa os fere album. Vertex thorace parum altior, margine antico inter antennis, protuberantia acutiuscula præditus, ex qua linea pallida, subobsoleta in marginem posteriorem excurrit, atomis crebris rufescentibus adpersus atque linea pone oculos flava, ferrugineo-marginata. Oculi prominuli, globosi, fusi. Antennæ longissimæ (in mare biunciales), viridis vel rufescentes, punctulis duobus versus apicem distantibus albis. Thorax latitudine longior, antice et postice truncatus, lobo laterali deflexo, semiorbiculari, antice posticeque subelevatus, glaber, lævis, viridis, linea laterali flava. Hemelytra maris tertiam abdominis partem attingunt, thoracis longitudine, incumbentia, ex ferrugineo ochracea, margine læte flavo; area in utroque hemelytro solenni modo constructæ, sinistrum margine interiore profunde emarginatum; feminae laminis duabus parvis, subplanis, rotundatis, punctatis, viridibus, margine exteriori flavis, composita. Alæ omnino desunt. Abdomen subgibbosum, crassum, subcylindricum, viride, supra atomis crebris rufescentibus conspersum. Anus maris stylis duobus magnis sinuatis, rufescentibus, qui laminam analem rotundam, carinatum, apice excisam includunt; feminae, stylis duobus parvis rufescentibus, ensi dimidii fere abdominis longitudine, recurvo, basi inflato, subtus

» *truncato*, *apice denticulato*, *viridi*. *Pedes rufescentes in mare*,
 » *virides in femina*. *Tibiæ pedum anticorum ad basin fere perfo-*
 » *rata*, *quales exhibet figura nostra ampliata.* »

De Grèce, d'Italie, de Hongrie et de Suisse.

3. BARBITISTE TRÈS-PONCTUÉE.—*Barbitistes punctatissima*.

Locusta punctatissima, Bosc, Act. de la société d'hist. natur. de Paris, tom. I, pag. 45, Pl. X, fig. 5, 6. A. Mâle, B. Femelle.

Locusta autumnalis, Hagenbach ? *Symb. faun. insect. Helvet.* pag. 27, fig. 14.

Barbitistes autumnalis, Touss. Charp. ? *Horæ entom.* pag. 102.

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps verdâtre. Tête ayant une protubérance pointue entre les antennes. Prothorax offrant de chaque côté une ligne longitudinale jaunâtre, qui s'étend ordinairement sur la tête, derrière les yeux, la couleur placée entre ces deux lignes est quelquefois ferrugineuse; tandis que les côtés rabattus sont verts; d'autres fois le prothorax est entièrement vert ou entièrement ferrugineux en deçà et au delà des lignes latérales jaunes. Elytres de la femelle en forme de petites écailles, d'un tiers moins longues que le prothorax, très-peu en recouvrement l'une sur l'autre, vertes au côté externe, jaunâtres à l'interne; celles du mâle aussi longues que le prothorax, aplaties en dessus et très en recouvrement l'une sur l'autre, ayant une carène latérale noire. Quelquefois le côté interne ou disque, ferrugineux, et le côté externe ou rabattu, vert; il arrive aussi que les deux côtés sont de la même couleur. Piaque sousanale grande dans le mâle; abdomen gros, arrondi, assez allongé: oviscapte vert, un peu moins long que l'abdomen, très-comprimé, large d'environ une ligne, très-arrondi en dessous, arqué en dessus, pointu et muni de fines dentelures, au bout. Antennes peu rapprochées à la base, du double plus longues que le corps dans le mâle et de sa couleur. Mâle et femelle.

Environs de Paris; Fontainebleau. Assez rare. M. le docteur Rambur l'a prise en septembre et octobre, et m'a dit qu'elle se tenait de préférence sur les arbres.

Un mâle trouvé par le même à Luz, dans les Pyrénées, et un autre individu du même sexe pris aux environs de Paris, n'ont à

peu près que quatre lignes de longueur ; leur couleur est ferrugineuse , uniforme , et le prothorax ne présente pas de lignes latérales jaunes.

DEUXIÈME DIVISION.

Plaque sousanale des mâles ne s'amincissant pas notablement vers le bout, et non relevée entre les appendices abdominaux.

4. * **BARBITISTE DES PYRÉNÉES.** — *Barbitistes Pyrenca*, Rambur , inéd.

(Long. 9 lignes.) Corps lisse , vert mêlé de jaune. Tête verdâtre , ayant entre les antennes une petite protubérance qui paraît double. Yeux très-globuleux et d'un gris verdâtre. Prothorax un peu plus long que large , convexe en dessus , glabre , lisse , tronqué postérieurement , vert mêlé de jaune et de brunâtre , avec une ligne latérale jaunâtre légèrement relevée en carène ; les côtés rabattus d'un vert jaunâtre assez clair. Elytres atteignant à peine le premier tiers de l'abdomen , de la longueur du prothorax , en recouvrement l'une sur l'autre ; leur disque aplati , transparent , d'un jaune brunâtre ; les côtés opaques , verts , bordés de jaune près de la base. Abdomen subcylindrique , se rétrécissant un peu vers l'extrémité , d'un vert mêlé de quelques taches jaunes , et parsemé de points nombreux et noirs , visibles seulement à la loupe. Appendices abdominaux gros , d'un brun verdâtre. Plaque sousanale grande , naviculaire , fortement échancrée en croissant au bout , sans carène en dessous. Pattes grandes , verdâtres ; dilatation des jambes antérieures notablement prononcée. Antennes d'un jaune verdâtre , plus longues que le corps. Mâle.

De Bagnères dans les Pyrénées. Communiquée par M. Rambur ; elle a été trouvée aussi en Sardaigne par M. le professeur Géné.

q. q. Mésosternum et métasternum *plus longs que larges*, souvent étroits, presque foliacés, plus ou moins échancrés au bord postérieur.

≡ Tête grosse, mutique ; front avancé, convexe, séparant notablement les antennes l'une de l'autre. (Jambes postérieures terminées par de longues épines.)

GENRE XXIV. DECTIQUE. — *DECTICUS*, Aud.-Serv.
Rev. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Tête grosse, mutique ; front convexe, produisant un large renflement entre les antennes.

Prothorax ayant son disque *plan*, *plus étroit en devant*, *plus ou moins caréné de chaque côté* ; ces carènes un peu obliques ; le milieu offre très-souvent une troisième carène : bord postérieur arrondi.

Pré-sternum mutique. Mésosternum et métasternum presque plans ; leur bord postérieur fortement échancré ; angles postérieurs prolongés, pointus.

Antennes capillaires, sétacées, multiarticulées, au moins de la longueur du corps, insérées chacune dans une cavité, notablement écartées l'une de l'autre à leur insertion, séparées par le renflement du front ; premier article gros et court, le second peu visible.

Yeux grands, arrondis, peu saillants, presque aplatis.

Labre élargi et arrondi vers le bout.

Mandibules très-fortes.

Palpes assez grêles ; les maxillaires du double plus longs que les autres ; article terminal des premiers beaucoup plus long que le précédent, peu renflé au bout et tronqué droit, ainsi que le dernier des labiaux.

Elytres étroites, souvent peu allongées, arrondies au bout, fréquemment tachetées d'une façon régulière; organe stridulant existant sur chaque élytre, ordinairement transparent au centre.

Ailes un peu plus courtes que les élytres.

Abdomen gros, assez court. Plaque sousanaïe des mâles grande, atteignant au moins l'extrémité de l'abdomen, unicarénée en dessous, échancrée au bout, munie latéralement d'un appendice filiforme, paraissant comme implanté.

Oviscapte à peu près droit ou recourbé en dessus (plus ou moins), en lame de sabre vers son extrémité : valves terminées en pointe.

Pattes longues; les postérieures d'une grandeur remarquable, ayant les cuisses aussi longues que les jambes. Toutes les cuisses mutiques; les quatre premières jambes assez fortement épineuses : carènes supérieures des dernières jambes, garnies dans leurs trois quarts inférieurs d'épines serrées, fines et nombreuses; les jambes terminées par des épines fortes, un peu divergentes et crochues, propres à favoriser le saut : jambes antérieures n'offrant à leur base qu'un sillon longitudinal plus ou moins distinct. Tarses allongés; premier article des postérieurs émettant en dessous deux appendices divergents, en forme de folioles arrondies au bout.

Nota. Latreille (Fam. natur. pag. 413, et Règn. anim. 2^e édit. tom. 5, pag. 184) mentionne un nouveau genre de Locustaire sous le nom d'*Anisoptera*, ayant pour unique caractère : mâles ailés; femelles aptères, ou n'ayant que des élytres courtes, en forme d'écailles arrondies et voûtées; il en indique deux espèces, *Locusta dorsalis*, Charp., et *Locusta brachyptera*, Linn. Il me paraît évident que ces deux espèces ne peuvent entrer dans un même genre. Je n'ai pas vu la première; la seconde est notre Dectique brachyptère, n^o 7.

PREMIÈRE DIVISION.

Ailes plus ou moins longues. Prothorax distinctement caréné de chaque côté du disque.

1. DECTIQUE VERRUCIVORE. — *Decticus verrucivorus*, Aud. Serv.
Rev. pag. 59 (1).

Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 149. Pl. 15, fig. 1.

Gryllus verrucivorus, Linn. Syst. natur. pag. 698, n° 33.

Femelle.

Id. Faun. suec. n° 870.

Gryllus (*Tettig.*) *verrucivorus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. XXIII b.
fig. 92. Femelle.

Locusta verrucivora, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 42, n° 33.

— De Gêr, Mém. tom. 3, pag. 430. Pl. 21, fig. 1 et 2.

— Encycl. méth. Pl. 130, fig. 4, 6, 7, femelle; fig. 5, mâle.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Insect. tom. 12,
pag. 130, n° 2.

— Panz. Faun. germ. fasc. 87, fig. 20 et 21.

— Touss. Charpent. Horæ entomol. pag. 124.

— Philippi, Orthop. Berol. pag. 21, n° 5.

La Sauterelle à sabre, Geoffr. Ins. Paris. tom. I, pag. 397,
n° 1.

(Long. 15 lignes, femelle; un pouce, mâle.) Il varie un peu pour la grandeur et par sa couleur, tantôt verte, tantôt brunâtre. Tête lisse, luisante; face antérieure plus pâle. Prothorax lisse; ses trois carènes bien distinctes et complètes. Elytres vertes ou brunâtres, opaques, plus étroites vers l'extrémité; celle-ci arrondie, quelquefois ne dépassant qu'à peine le bout de l'ab-

(1) Les mandibules de cette espèce ont une telle force, qu'elles entament la peau jusqu'au sang. Dans le nord de l'Europe, les paysans saisissent exprès cet insecte pour lui faire mordre les verrues qu'ils ont souvent sur les mains, et pensent que la liqueur acre et brune que ce Dectique répand en même temps dans la plaie, fait sécher et disparaître les verrues. C'est pourquoi ils lui ont donné le nom de *Wart-bit*, qui veut dire : ronger-verrue.

domen, d'autres fois atteignant presque la moitié de l'oviscapte : leur bord interne souvent ferrugineux ; immédiatement au-dessous de la nervure longitudinale, on voit deux séries longitudinales de taches noires, carrées ; ces rangées de taches placées l'une au-dessous de l'autre ; celle touchant la nervure, composée de taches plus grandes que les taches formant la seconde série, avoisinant le bord interne : la marge antérieure a aussi des taches carrées noires, irrégulières ; ailes de la longueur des élytres, incolores et transparentes. Oviscapte long de 14 lignes, finissant en pointe, très-peu recourbé en dessus vers l'extrémité, qui est finement denticulée au côté inférieur. Antennes de la couleur du corps ainsi que les pattes. Mâle et femelle :

Commun dans les prairies. On le trouve dans presque toute l'Europe.

On lit dans les Mémoires de De Géer, tom. 3, pag. 417, les détails suivants sur cette espèce.

• Le ventre est ovale, très-gros, surtout dans la femelle, et » de neuf segments non compris l'anüs ; celui du mâle est fermé » par deux plaques demi-écailleuses, l'une en dessus, l'autre en » dessous, la supérieure est garnie de deux pointes coniques, peu » longues, et l'inférieure en a deux autres cylindriques et beau- » coup plus longues. Entre les deux plaques sont encore placées » deux autres parties en forme de pointes coniques, garnies du » côté intérieur d'une espèce de crochet pointu et dur, et ces » deux parties qui sont mobiles, servent au mâle pour s'accro- » cher à la femelle dans l'accouplement. Toutes ces pointes sont » garnies de poils fins. L'anüs est placé entre les deux plaques » écailleuses, immédiatement au-dessus de l'inférieure.

• La plaque supérieure ou chaperon qui couvre le dessus de » l'anüs de la femelle est fait comme celui du mâle et garni de » deux pointes coniques, courtes, et au-dessous de ce chaperon » sont placées deux autres pointes plus longues, coniques et mo- » biles.

• Le mâle fait entendre un bruit nommé chant des Sauterelles, » produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre ; dans les » Criquets, c'est par le frottement des cuisses postérieures contre » les élytres. Dans le mâle on voit sur la partie de l'élytre droite » qui est pliée et appliquée horizontalement sur le dessus de la

« poitrine une plaque ronde faite d'une membrane très-mince ,
 « bien tendue , comme la peau d'un tambour , et transparente ,
 « ressemblant à un petit miroir ou à un morceau de talc. Cette
 « membrane , qui est entourée d'une nervure en forme de bord
 « relevé écailleux , se trouve cachée par la partie pliée de l'élytre
 « gauche , garnie également de plusieurs nervures relevées , qui
 « répondent et se trouvent vis-à-vis de celles dont la membrane
 « est bordée. Cette membrane lisse et tendue semble donner de
 « la résonance au son produit par le frottement vif des élytres ,
 « sans cependant que le frottement se fasse sur la membrane
 « même : il y a lieu de croire que le mouvement très-vif que l'in-
 « secte donne à ces nervures , en les frottant les unes contre les
 « autres , produit une espèce de vibration ou de trémoussement
 « dans la membrane qui donne une augmentation au son dont
 « nous venons de parler. »

2. DECTIQUE FRONT BLANC. — *Decticus albifrons* , Brullé , Hist. nat.
 des insect. tom. IX , pag. 150.

Locusta albifrons , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 41 , n° 29.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Insect. , tom. 12 ,
 pag. 133 , n° 8.

(Long. 15 à 18 lignes.) Corps et tête d'un gris-jaunâtre lui-
 sant , très-glabres. Mandibules brunes au bout. Prothorax uni ,
 lisse , un peu taché de noirâtre ; ses côtés rabattus , presque entiè-
 rement de cette couleur , largement bordés de jaunâtre : carènes
 latérales du disque , faibles ; carène dorsale mieux prononcée ,
 continue , atteignant le bord postérieur et l'antérieur. Elytres
 grandes , linéaires , le tiers postérieur et même quelquefois la
 moitié , dépassant l'abdomen ; arrondies au bout , d'un jaune sale
 postérieurement , et le long du bord interne ; le reste de l'élytre
 ordinairement noirâtre , ou seulement chargé de taches de cette
 couleur : les nervures transverses largement entourées de jaunâtre ,
 sont elles-mêmes de cette couleur , ce qui tranche sur le fond
 noirâtre et sépare cette dernière couleur de manière à imiter les
 cases noires d'un damier : organe stridulant , opaque et ridé sur
 l'élytre gauche , celui de l'élytre droite offrant au centre un mi-
 roir arrondi , fort transparent , rebordé. Ailes transparentes , de

la longueur des élytres. Plaques dorsales des segments abdominaux, plus ou moins noirâtres, avec le bord inférieur jaunâtre. Oviscapte long d'un pouce ; droit , jaunâtre , brun vers l'extrémité ; celle-ci pointue , denticulée au côté supérieur et à l'inférieur. Antennes brunâtres. Pattes de la couleur du corps ; cuisses presque mutiques ; les postérieures variées de brun à leur face externe ; les quatre premières jambes armées sur leurs deux carènes inférieures, d'épines assez fortes ; jambes de derrière ayant leurs carènes supérieures garnies d'épines fines, nombreuses et serrées. Mâle et femelle.

Il varie un peu pour la grandeur et pour la distribution des couleurs ; c'est ordinairement le jaunâtre qui domine ; mais quelquefois pourtant, la couleur noirâtre a cet avantage.

Assez commun en Italie et dans la France méridionale. Fabricius et Latreille disent qu'il se trouve aussi à Madère.

3. * DECTIQUE LANGUEDOCIEN. — *Decticus monspeliensis*, Ramb.
iné.

(Long. 15 à 18 lignes.) Corps gros, court pour sa grandeur, d'un gris jaunâtre. Prothorax ayant ses trois carènes bien prononcées ; la médiane atteignant le bord postérieur ainsi que l'antérieur. Elytres plus courtes que l'abdomen, rétrécies vers leur extrémité, de la couleur du corps, avec une double série de taches blanchâtres, rangées longitudinalement entre des espaces brunâtres. Plus bas que les taches, on voit une petite ligne longitudinale blanche partant de la base et s'étendant au delà, plus ou moins. Chaque plaque ventrale de l'abdomen offre deux impressions régulières, arrondies, brunâtres. Oviscapte long de près d'un pouce, obscur à l'extrémité. Antennes de la couleur du corps ainsi que les pattes ; cuisses postérieures atteignant au delà des deux premiers tiers de l'oviscapte. Femelle.

De Montpellier. Trois individus ; un communiqué par M. Rambur ; les autres de la collection de M. le comte Dejean.

Nota. Il n'est peut-être qu'une variété du *D. front blanc*.

4. * DECTIQUE INTERMÉDIAIRE. — *Decticus intermedius*, Ramb.
inéd.

(Long. 10 lignes; un pouce.) Assez semblable au Dectique gris, mais plus grand, plus fort, d'une couleur généralement plus claire; les côtés rabattus du prothorax sont assez largement bordés de blanchâtre, mais d'une manière quelquefois mal prononcée. Taches des élytres plus blanches, plus tranchées que dans l'espèce citée, et offrant chacune une principale rangée de ces taches, qui consiste dans la coloration assez vive de huit à neuf petites nervures transversales; la grande nervure longitudinale est aussi notablement colorée de blanchâtre. Male et femelle.

M. Rambur a trouvé la femelle à Montpellier, et j'ai reçu de M. Solier plusieurs individus des deux sexes, recueillis à Château-Gombert, en Provence.

5. DECTIQUE GRIS. — *Decticus griseus*, Aud.-Serv. Rev. pag. 59.

Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 150.

Locusta grisea, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 41, n° 31. Femelle.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 120.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 131, n° 3, Pl. XCV, fig. 2. Mâle.

— Philippi, *Orthop. Berol.* pag. 22, n° 7.

— Hagenb. *Symbol. Faun. fasc.* 1, pag. 32, fig. 19, mâle; fig. 20, femelle.

(Long. 8, 9 lignes.) Corps d'un brun grisâtre; carène médiane du prothorax atteignant le bord postérieur, mais non pas le bord antérieur. Élytres dépassant presque de moitié l'extrémité de l'abdomen, brunâtres, chacune ayant une double rangée longitudinale de taches pâles, en deçà de la nervure longitudinale. Ailes transparentes, d'une teinte brunâtre à peu près de la longueur des élytres. Oviscapte d'un brun luisant, sauf à la base, presque de la longueur de l'abdomen et arqué sensiblement. Antennes plus longues que le corps, de sa couleur ainsi que les pattes; cuisses postérieures ayant à leur face externe, un peu au delà du milieu, une tache noirâtre, courte, oblongue. Mâle et femelle.

Commun en France; on le trouve aux environs de Paris.

6. DECTIQUE MARQUETÉ. — *Decticus tessellatus*, Aud.-Serv. Rev. pag. 59.

Locusta tessellata, Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 121, Tab. 3, fig. 4. Femelle.

— Philippi, *Orthop. Berol.* pag. 23, n° 8, Tab. 1, fig. 4. Mâle.

(Long. 7 à 8 lig. Femelle; 5 lig. Mâle.) Corps gris, assez luisant, un peu mélangé de noirâtre. Tête grise, sa partie postérieure ayant de chaque côté, en arrière des yeux, une petite ligne noire, longitudinale. Disque du prothorax à carènes latérales prononcées; la dorsale très-courte, n'occupant guère que le tiers postérieur. Côtés rabattus du prothorax, mélangés de noirâtre. Elytres grises, peu opaques, atteignant l'extrémité de l'oviscapte, ayant à la base latéralement, une ligne courte, noire. De la base jusqu'au milieu, chacune d'elles présente vers le bord interne, une bande noire longitudinale, entrecoupée de lignes transverses, obliques, grises, divisant cette bande en six ou sept taches rhomboïdales noires. Ailes de la longueur des élytres, incolores, transparentes. Oviscapte long de deux lignes, large à sa base, recourbé en dessus en lame de sabre, finissant en pointe obtuse, d'un jaune sale, rembruni au bout. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle est plus petit, et sa tête n'offre pas en arrière les deux lignes noires, qu'on observe dans la femelle.

Portugal. France méridionale. Je l'ai pris aux environs de Paris.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes courtes, rudimentaires ou nulles. Prothorax ayant les carènes latérales du disque peu prononcées.

7. DECTIQUE BRACHYPTÈRE. — *Decticus brachypterus*.

Gryllus brachypterus, Linn. *Faun. suec.* n° 868.

Locusta brachyptera, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 43, n° 36.

Femelle.

- De Cécér, Mém. tom. 3, pag. 433, n° 4, Pl. 22, fig. 2, femelle; fig. 3, mâle.
- Latr. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 133, n° 10.
- Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 113.
- Hagenbach, *Symbol. Faun.* pag. 29, fig. 15, mâle; fig. 16, femelle.

(Long. 7 à 8 lignes.) Tête et corps d'un brun grisâtre luisant dans l'insecte mort. Prothorax lisse; carènes latérales du disque peu prononcées; la dorsale courte, n'occupant que le tiers postérieur: côtés rabattus l'ordés de blanchâtre. Elytres peu opaques, d'un brun clair, ovalaires, finissant en pointe obtuse, recouvrant un peu plus de la moitié de l'abdomen: organe stridulant bien prononcé, ayant au centre un miroir transparent, arrondi. Ailes rudimentaires. Abdomen ayant ses plaques dorsales bordées inférieurement de jaune sale. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures offrant au milieu de leur partie renflée, tant à la face externe qu'à la face interne, une bande noire longitudinale, atténuée à chaque extrémité. Mâle.

Je ne connais pas la femelle. De Cécér dit que ses élytres sont verdâtres, l'oviscapte noirâtre, de la longueur de l'abdomen, recourbé en dessus en faucille, terminé en pointe fine.

France, Suisse, Allemagne. De ma collection.

8.° DECTIQUE ABRÉGÉ. — *Decticus abbreviatus*.

(Long. 8 lig.) Corps assez trapu, d'un brun verdâtre. Prothorax ayant les carènes latérales du disque assez prononcées; l'intermédiaire saillante, mais très-courte, n'occupant que le tiers postérieur. Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen, aussi larges à l'extrémité qu'à la base, arrondies au bout, verdâtres, un peu transparentes. Ailes paraissant nulles ou au plus rudimentaires. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

Il a été pris par M. Rambur, dans des montagnes fort élevées, près de Bagnères, vers la fin du mois d'août.

9. DECTIQUE BRÉVIPENNE. — *Decticus brevipennis*.

Locusta brevipennis, Touss. Charpent. *Horæ entom.* pag. 114.
Mâle et femelle.

— Philippi, *Orthop. Berolin.* pag. 25, n° 10. *Tab.* 1, fig. 6, mâle; fig. 7, femelle.

Ræsel, *Ins.* tom. 2, Pl. 20, fig. 9. Femelle.

Locusta Ræselii, Hagenb. *Symbol. Faun. fasc.* 1, pag. 39, fig. 24. Femelle.

(Long. 6 à 7 lig.) Corps lisse, un peu luisant, d'un brun jaunâtre ou verdâtre, ayant une carène médiane occupant seulement le tiers postérieur de la longueur; bord postérieur légèrement avancé sur les élytres; côtés rabattus, assez largement rebordés de blanc jaunâtre ou verdâtre; cette marge bien tranchée. Elytres de la femelle brunâtres, n'atteignant guère que le milieu de l'abdomen; celles du mâle de même couleur, à peu près de la longueur de l'abdomen: elles ont vers la base, sur la nervure costale, une ligne jaunâtre ou verdâtre assez apparente. Oviscapte moitié plus court que l'abdomen, d'un brun noirâtre, large, comprimé, pointu au bout, recourbé en dessus. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant à la face externe une bande longitudinale noire, souvent oblitérée. Antennes plus longues que le corps et de sa couleur. Mâle et femelle.

Pris aux environs de Paris par M. Rambur.

GENRE XXV. PTÉROLÉPE. — *PTEROLEPIS*, Rambur, Faun. de l'Andalousie.

Tête grosse, mutique; front convexe, produisant un renflement entre les antennes.

Prothorax arrondi en dos d'âne, un peu prolongé en arrière, sans carènes sensibles; ses côtés rabattus très-visiblement et obliquement échancrés avant le prolongement thoracique qui se termine en pointe arrondie, un peu tronquée.

Présterne mutique (1). Mésosternum et métasternum

(1) Quelquefois les angles postérieurs s'avancent un peu en pointe.

presque plans ; leur bord postérieur fortement échan-
cré ; angles postérieurs prolongés, pointus.

Antennes fines, sétacées, multiarticulées, au moins de
la longueur du corps, insérées chacune dans une ca-
vité, notablement écartées l'une de l'autre à leur in-
sertion, séparées par le renflement du front ; premier
article gros et court ; le second peu visible.

Yeux arrondis, peu saillants.

Labre élargi et arrondi vers le bout.

Mandibules fortes.

Palpes assez grêles ; les maxillaires du double plus
longs que les autres ; article terminal des premiers
beaucoup plus long que le précédent, peu renflé au
bout et tronqué droit, ainsi que le dernier des la-
biaux.

Elytres courtes, *s'avancant très-peu sur l'abdomen,*
en recouvrement l'une sur l'autre ; organe stridulant
apparent.

Ailes nulles ou oblitérées.

Abdomen gros, assez court. Plaque sousanale des mâles
grande, atteignant au moins l'extrémité de l'abdomen,
unicarénée en dessous, échancrée au bout, munie laté-
ralement d'un appendice filiforme, paraissant comme
implanté.

Oviscapte long, presque droit, à peine recourbé en
dessus en lame de sabre, vers l'extrémité ; valves ter-
minées en pointe.

Pattes longues ; les postérieures d'une grandeur re-
marquable, ayant les cuisses aussi longues que les
jambes, et mutiques ; les quatre premières jambes
assez fortement épinenses : carènes supérieures des
deux dernières, garnies, dans leurs trois quarts in-
térieurs, d'épines serrées, fines et nombreuses ; ces
jambes terminées par des épines fortes, un peu diver-
gentes et crochues, propres à favoriser le saut : jam-
bes antérieures n'offrant à leur base qu'un sillon lon-

gitudinal plus ou moins distinct. Tarses allongés ; premier article des postérieurs émettant en dessous deux appendices divergents , en forme de folioles, arrondies au bout.

1. PTÉROLÈPE DE CHABRIER. — *Pterolepis Chabrieri*.

Locusta Chabrieri , Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 119.
Petagn. *Instit. entom. Tab. X* , fig. 13.

(Long. un pouce.) Corps jaunâtre. Tête grosse, ayant deux petites taches noires, oblongues, étroites et noires , sur la face antérieure, au-dessous des antennes ; derrière chaque œil , il y a le plus souvent, une tache noire, allant atteindre celle des côtés rabattus du prothorax ; celui-ci s'étendant en arrière au delà du milieu du premier segment abdominal , notablement échancré latéralement, avant le prolongement postérieur : côtés rabattus , offrant une grande tache noire, large , luisante, et largement rebordés de blanchâtre. Elytres du mâle fortement réticulées , un peu voûtées, variées de brun et de blanc, ne dépassant guère que d'une ligne l'extrémité du prothorax ; celles de la femelle visibles seulement sur les côtés. Oviscapte à peu près de la longueur de l'abdomen , légèrement recourbé en dessus vers l'extrémité. Pattes et antennes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Pris à Château-Gombert en Provence, et envoyés par mon ami M. Solier de Marseille.

2. * PTÉROLÈPE DE RAMBUR. — *Pterolepis Ramburi*.

(Long. 8 lig.) Elle a les plus grands rapports avec la *Chabrieri*. Corps d'une teinte plus brune ; tête proportionnellement moins forte, peu renflée ; yeux un peu plus saillants ; front moins large, moins convexe, ce qui fait que les antennes sont un peu plus rapprochées ; prothorax s'étendant peu en arrière , et presque sans échancrure latérale ; le bord blanchâtre des côtés rabattus est moins nettement prononcé, ainsi que la large tache noire. Elytres chagrinées, brunâtres, dépassant de près d'une ligne l'extrémité du prothorax. Oviscapte droit , au moins aussi long que l'abdomen. Pattes de la couleur du corps, un peu variées de blanchâtre

cuisse postérieure ayant à la face externe, une longue bande noire assez distincte. Antennes obscures. Femelle.

France méridionale. Collection de M. Rambur.

3. PTÉROLÈPE APTÈRE. — *Pterolepis aptera*, Rambur, inéd.

Locusta aptera, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 45, n° 43.

— Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins.* tom. 12, pag. 134, n° 13.

— Touss. Charpent. *Horæ entom.* pag. 117.

Locusta griseo-aptera, De Géer, *Mém. ins.* tom. 3, pag. 436, n° 5.

Locusta chlypeata, Panz. *Faun. germ. fasc.* 33, fig. 4. Femelle.

Locusta cinerea, Hagenb. *Symb. Faun.* pag. 30, fig. 17, mâle; fig. 18, femelle.

(Long. 6, 7 lig. Mâle. 9 lig. Femelle.) Corps lisse, d'un gris jaunâtre, entremêlé de rougeâtre et de brun. Prothorax plus ou moins plan en dessus, avec un rebord arrondi, latéral, peu prononcé : bord postérieur un peu prolongé sur les élytres, coupé presque carrément ; on voit une légère échancrure latérale, avant le prolongement du prothorax ; ses côtés rabattus, présentant ordinairement une large bande longitudinale noire qui se prolonge sur la tête jusqu'aux yeux. Elytres de la femelle consistant chacune en une petite écaille, séparées l'une de l'autre. Elytres du mâle à peu près de la longueur du prothorax, aplaties en dessus, jaunâtres avec leur bord externe brun ; le disque nuancé de cette couleur. Oviscapte moitié plus court que l'abdomen, large, comprimé, pointu au bout, arqué en dessus et d'un brun noirâtre. Pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures ayant à la face externe, une large bande noire longitudinale, quelquefois presque oblitérée. Antennes plus longues que le corps et de sa couleur. Mâle et femelle.

D'Europe. Trouvée aux environs de Paris en automne, par M. Rambur, qui m'a donné les deux sexes.

4. PTÉROLÈPE A BRACELETS. — *Pterolepis armillata*.

(Long. 9 à 10 lig.) Corps gris et luisant, plus foncé sur l'abdomen. Tête grise, luisante ; chaque œil entouré de noir posté-

rieurement. Articles des palpes un peu entrecoupés de gris et de noir. Prothorax ayant les carènes latérales du disque, presque insensibles ; les côtés rabattus, offrant en arrière près de la faible carène latérale, une ligne noire distincte, un peu arquée. Elytres ne recouvrant que le premier quart de l'abdomen, fortement réticulées, noirâtres, luisantes, jannâtres postérieurement. Antennes et pattes de la couleur du corps : les quatre premières cuisses et les quatre jambes antérieures, ayant chacune un anneau ou bracelet noirâtre, placé à l'extrémité ; les jambes ont en outre à leur base un autre anneau semblable ; cuisses postérieures offrant à la base du côté externe, une double série fort courte, de petits points noirs, détachés les uns des autres. Mâle.

Patrie inconnue. Ma collection.

GENRE XXVI. * THYRÉONOTE. — *THYREONOTUS*.

(Θυρεός, bouclier ; ὄστος, dos.)

Tête grosse, mutique ; front convexe, séparant notablement les antennes.

Prothorax grand, *arrondi, sensiblement prolongé postérieurement sur la base de l'abdomen ; sans carènes sensibles*, se terminant en arrière en pointe arrondie ; ses côtés rabattus *coupés obliquement* à leur partie postérieure, sans échancrure bien sensible ; leur bord offrant tout du long, une carène prononcée, au delà de laquelle on voit une marge mince et étroite.

Présternum fortement bidenté (1), *ainsi que le mésosternum et le métasternum*.

Elytres très-courtes (quelquefois nulles), totalement cachées sous le prolongement thoracique.

Ailes nulles.

(1) Ces deux dents longues et rapprochées.

Antennes au moins de la longueur du corps , sétacées , multiarticulées , notablement écartées l'une de l'autre à leur insertion par la convexité du front ; insérées chacune dans une cavité ; premier article gros , le second peu visible.

Yeux un peu oblongs , peu saillants.

Labre élargi et arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes assez grêles ; les maxillaires du double plus longs que les autres ; article terminal des premiers , beaucoup plus long que le précédent , peu renflé au bout et tronqué droit , ainsi que le dernier des labiaux.

Abdomen gros , *assez court*. Plaque sousanale des mâles grande , atteignant au moins l'extrémité de l'abdomen , unicarénée en dessous , échancrée au bout , munie latéralement d'un appendice filiforme , paraissant comme implanté.

Oviscapte long , à peine recourbé en dessus , vers le bout ; valves étroites , terminées en pointe.

Pattes *longues* ; les postérieures surtout ; toutes les cuisses mutiques ; les quatre premières jambes assez fortement épineuses ; les antérieures ayant à leur base une faible dilatation ; jambes postérieures terminées par des épines fortes , un peu divergentes et crochues , propres à favoriser le saut ; leurs carènes supérieures garnies dans leurs trois quarts inférieurs , d'épines serrées , fines et nombreuses. Tarses postérieurs ayant leur premier article muni en dessous de deux appendices courts , divergents.

1. • THYRÉONOTE DEMI-BRONZÉ. — *Thyreonotus semi-aneus*.

(Long. 10 lig.) Corps jaunâtre , glabre et assez lisse : tête offrant au-dessus des yeux , une bande noirâtre , peu tranchée , se prolongeant jusqu'au prothorax ; ce dernier presque aussi long que le reste du corps , atteignant au delà de la moitié de l'abdomen , ses côtes rabattus , d'un vert plus ou moins bronzé ; la partie

avoisinant le repli supérieur, est fortement nuancée de noir. Dessus du prothorax d'un jaune assez prononcé; la partie antérieure va un peu en se rétrécissant en forme d'étranglement; la petite marge débordant les côtés rabattus, assez étendue, large et jaunâtre: le dessous de la carène séparant cette marge, est noir. Elytres profondément cachées sous le prothorax. Antennes et pattes de la couleur du corps: cuisses postérieures ayant à leur face externe, une bande noire longitudinale. Mâle.

La femelle, ou du moins l'individu que nous regardons comme tel, a le prothorax bien moins prolongé en arrière, et la marge bordant les côtés rabattus, est beaucoup plus étroite que dans le mâle; la bande noire des cuisses de derrière, est interrompue par des taches jaunâtres. Oviscapte au moins aussi long que l'abdomen, un peu recourbé en dessus vers le bout et lisse. Taille un peu inférieure à celle du mâle, ce qui pourrait faire présumer que c'est une espèce particulière.

Cap de Bonne-Espérance. Décrit d'après trois individus de ma collection.

2. * THYRÉONOTE CORSE. — *Thyreonotus corsicus*.

Pterolepis corsica, Rambur, inédit.

(Long. 10 à 12 lig.) Corps d'un brun jaunâtre. Prothorax se prolongeant d'environ deux lignes sur l'abdomen, d'une nuance plus claire postérieurement, un peu échancré au bord latéral; côtés rabattus n'ayant qu'une marge très-étroite, à peine apparente. Elytres cachées sous le prothorax. Oviscapte droit, lisse, au moins aussi long que l'abdomen. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Elle a été prise en Corse par M. le docteur Rambur.

GENRE XXVII. BRADYPORE. — *BRADYPORUS*;
Charp. Aud.-Serv. Brullé. — *Ephippiger*, Lefebvre. —
Callimemus, Stév. Fisch.

Tête grosse, mutique; front convexe, séparant notablement les antennes.

Prothorax grand , allongé , arrondi postérieurement ; son disque *plan* , en *carré long* ; *carènes latérale très-prononcées* : côtés rabattus , larges ; leur bord sinueux.

Présternum fortement bidenté ; ces dents longues et rapprochées. **Mésosternum** et **métasternum** presque *plans* , leur bord postérieur fortement échancré au milieu ; chaque angle *mousse*.

Elytres très-courtes , rudimentaires , entièrement cachées sous le **prothorax**.

Ailes nulles.

Antennes sétacées , multiarticulées , assez fortes , plus courtes que le corps , très-distantes l'une de l'autre à leur insertion ; premier article gros et court , le second petit.

Yeux oblongs , un peu saillants.

Labre large , arrondi au bout.

Mandibules très-fortes , creusées extérieurement.

Palpes épais ; les maxillaires plus longs que les labiaux ; article terminal guère plus long que le précédent , faiblement élargi au bout et tronqué.

Abdomen très-grand , allongé , trois fois plus long que le prothorax , comprimé latéralement ; plaque sous-anale des femelles , distincte , allongée , allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité , échancrée au bout et terminée par une pointe de chaque côté ; celle des mâles presque carrée , plus courte que l'abdomen , unicarénée latéralement ; bord postérieur sinueux : appendices abdominaux peu visibles.

Oviscapte assez court , un peu recourbé en dessus à l'extrémité ; chaque valve bifurquée au bout , distinctement denticulée au-dessous de la pointe inférieure de la bifurcation.

Pattes médiocrement allongées , robustes ; cuisses comprimées et mutiques , les postérieures peu renflées , presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base. Toutes les

jambes de semblable conformation , canaliculées en dessus ; leurs deux carènes supérieures et la carène inférieure , armées toutes trois , d'épines fortes , nombreuses , très-pointues ; hanches ayant une épine au côté externe ; celle des hanches antérieures très-forte. Tarses allongés ; les trois premiers articles comprimés ; le premier le plus grand de tous , le second moitié plus court que le précédent ; le troisième très-petit , à peine échancré au bout , recevant la base du quatrième.

Obs. Ce genre a de l'affinité avec celui d'Hétrade , n° 19 , notamment avec les espèces du sous-genre *Eugaster* , mais par la forme du mésosternum et du métasternum , il appartient sans aucun doute à ce groupe-ci.

1. BRADYPORE DASYPE. — *Bradyporus dasypus* , Touss. Charpent.
Horæ entomol. pag. 96.

Aud.-Serv. Rev. pag. 67.

Brullé, Expéd. scient. de Morée, pag. 88. Orthopt. Pl. XXXIX ,
fig. 7. Variété.

Stoll , Sauterel. etc. Pl. XI. a. fig. 44. Femelle.

Ephippiger macrogaster , Lefebvre , Magas. de zool. (Guérin)
tom. I. Pl. 5 , fig. 1. Femelle.

Callimenus obesus , Stév. Notice sur le genre *Tettigopsis* , Fisch.
entom. Ross. vol. IV.

(Long. 25 à 26 lignes , femelle ; 2 pouces , mâle) Il varie un peu pour la distribution des couleurs. Tête noire ; yeux très-étroitement cerclés de jaune ; bord du chaperon largement jaune , surtout latéralement ; cette partie latérale ayant un petit point noir au milieu : partie triangulaire antérieure du labre , noire avec une bande transverse jaune chargée de deux points noirs ; seconde partie du labre , noire , tachée de jaune antérieurement , ou entièrement jaune. Mandibules de cette dernière couleur , ou noirâtres à base jaune. Palpes jaunes , tachés de brun aux articulations. Prothorax d'un jaune tanné ; carènes du disque brunes ; il a postérieurement , de chaque côté , une autre carène courte ,

placée à peu de distance de la première, et en outre une troisième carène encore plus courte, intermédiaire entre la précédente et la grande carène latérale. Le disque offre quelques taches enfoncées et des points excavés d'un brun verdâtre ; les côtés rabattus, qui sont très-larges, ont antérieurement, une grande tache irrégulière, formée par une réunion de lignes et de points d'un brun verdâtre. Sternum jaune. Abdomen noirâtre, un peu luisant, d'un vert jaunâtre latéralement. Dans certains individus il présente en dessus, deux lignes longitudinales jaunâtres ; plaques dorsales chargées vers le bord inférieur, de courtes carènes assez nombreuses et presque régulières. Oviscapte long de six lignes, jaunâtre avec l'extrémité brune. Plaque sousanaïe jaunâtre. Antennes noirâtres. Pattes jaunes ; toutes les cuisses chargées de gros et nombreux points noirs. Epines des jambes, d'un brun noirâtre. Mâle et femelle.

Assez commun dans une partie de l'Asie mineure, en Grèce, en Turquie, et même en Hongrie.

M. A. Lefebvre qui l'a pris aux environs de Smyrne, principalement au sud de Boudja, en juin 1829, fait la remarque suivante. (*Loco citat.*) « Lorsqu'on saisit cet insecte, il laisse » échapper des bords postérieurs du corselet, une liqueur épaisse, » d'un jaune gomme-gutte, abondante, d'odeur fétide et légèrement » âcre. Il se tient ordinairement caché dans la journée, ou » ne se rencontre qu'à terre, errant et n'exécutant que de très- » petits sauts ; mais le soir il grimpe sur les arbustes les plus bas » et fait entendre une stridulation semblable à celle d'une cre- » celle et interrompue ; si on le pose à terre, il s'empresse de » remonter dans les branchages et s'y blottit assez bien. »

M. Brullé (*Coup d'œil sur l'entom. de la Morée*, pag. 16) dit l'avoir trouvé en grand nombre au mois de juin dans les plaines ; il se tenait sur les chardons et les plantes basses.

== Tête quelquefois grande, mais de moyenne grosseur ; front souvent unilobulé, ou pointu, mais sans ren-

flement avancé. (Antennes ordinairement rapprochées.)

GENRE XXVIII. PHYLLOPHORE. — *PHYLLOPHORA*, Thunb. Brullé.

Prothorax grand, pentagone, figurant un losange tronqué en devant; il est allongé en arrière jusqu'au delà du milieu de l'abdomen, en forme de cône pointu, s'élargissant au centre, ce qui simule la base du cône; puis allant en se rétrécissant en avant: la partie antérieure présentant deux sutures transversales semblant former deux segments assez étroits; il est plan en dessus, rabattu sur les côtés du corps qu'il embrasse antérieurement: ce bord rabattu, échancré brusquement au-dessus des pattes intermédiaires, pour aller, en diminuant sensiblement, rejoindre la pointe du cône postérieur: carène séparant le dessus du prothorax des côtés rabattus, très-saillante et dentée; dent médiane plus forte que les autres.

Présterne sans dents. Mésosternum et métasternum dilatés de chaque côté en une foliole ovale dont la pointe est tournée vers l'abdomen.

Tête mutique, aplatie en devant, allant en se rétrécissant antérieurement, enfoncée en partie dans le prothorax.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, fines, plus longues que le corps, distantes à leur base, insérées très-près des yeux; leurs deux premiers articles gros; le premier du double plus long que le suivant.

Labre grand, arrondi.

Palpes allongés, grêles; les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; leur article terminal plus long

que le précédent, très-peu renflé à son extrémité, et tronqué.

Mandibules fortes, ne dépassant pas le labre, unisilonnées latéralement.

Yeux assez petits, globuleux, bien saillants, presque pédonculés.

Elytres grandes, larges, en forme de feuille ovalaire, terminées en pointe; nervures nombreuses, semblables à celles d'une feuille : organe stridulant apparent.

Ailes amples, de la longueur des élytres.

Abdomen assez gros, paraissant un peu comprimé.

Plaque sousanale des mâles s'allongeant beaucoup au delà de l'extrémité de l'abdomen, en une foliole assez large à sa base, se rétrécissant brusquement ensuite, bifide à l'extrémité; ses deux branches allongées. Appendices abdominaux grêles, aussi longs que la plaque sousanale; ceux des femelles gros et courts.

Oviscapte long, fort, surtout vers sa base, très-pointu et recourbé en dessus en lame de sabre.

Pattes grandes, notamment les postérieures; cuisses dentées en dessous; les dernières assez peu renflées: jambes un peu dentées.

1. PHYLLOPHORE SPÉCIEUSE. — *Phyllophora speciosa*, Thunb., Mém. tom. V, pag. 286, tab. 3.

Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 142, Pl. 13, fig. 2.

(Long. 18 lignes, femelle, non compris l'oviscapte; mâle, 12 à 13 lignes.) Corps vert ou jaunâtre; surface de la tête et du prothorax, un peu rugueuse; ce dernier offrant au milieu, une légère élévation transversale, allant d'un angle à l'autre de sa partie la plus large; chaque angle ayant une épine plus forte que celles de la carène dentée. Elytres de la couleur du corps, assez opaques. Ailes assez transparentes, de la couleur des élytres. Oviscapte sans dentelures apparentes, aussi long que le

corps. Pattes vertes ou jaunâtres ; dilatation des jambes antérieures bien prononcée , ainsi que l'organe stridulant des élytres du mâle. Mâle et femelle.

De l'île des Papous. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XXIX. MÉCONÈME. — *MECONEMA*, Aud.-
Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Tête engagée dans le prothorax , munie d'une petite épine placée entre les antennes.

Prothorax court , ayant son disque un peu aplati ; carènes latérales peu prononcées ; ses côtés rabattus ayant leur bord coupé un peu obliquement.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum un peu creusés au milieu ; bords latéraux relevés.

Abdomen assez court. Plaque sousanale des mâles peu visible ; appendices abdominaux courts dans les femelles , *fort longs* , *filiformes* , *tronqués* au bout dans les mâles.

Oviscapte allongé , peu relevé en dessus ; ses valves étroites , terminées en pointe.

Pattes longues , assez fortes , presque mutiques ; les quatre premières jambes dilatées ; les antérieures à la base , les intermédiaires *dans leur première moitié* ; les postérieures ayant chaque carène supérieure avec une rangée d'épines très-fines , peu distinctes.

Antennes beaucoup plus longues que le corps , sétacées , multiarticulées , assez rapprochées à leur base ; premier article gros , le second court , presque globuleux.

Yeux globuleux , saillants.

Labre petit , arrondi au bout.

Mandibules médiocres.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux ;

dernier article plus grand que le précédent, presque en cône renversé, tronqué au bout.

Elytres étroites, linéaires, arrondies au bout, dépassant l'extrémité de l'abdomen. Organe stridulant peu prononcé.

Ailes de la longueur des élytres.

1. MÉCONÈME VARIÉE. — *Meconema varia*, Aud-Serv. Rev. pag. 61.

Drullé, Hist. nat. des inf. tom. IX, pag. 151, Pl. 15, fig. 2.
Mâle.

Locusta varia, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 42, n° 35.

— Panz. Faun. germ. fasc. 33, fig. 1. Femelle.

— Touss. Charp. Horæ entomol. pag. 110.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 131, n° 4.

— Philippi, Orthop. Berol. pag. 20, n° 4, Tab. 1, fig. 3, mâle.

Locusta nana, Stoll ? Sauter. Pl. XIII, a, fig. 55.

Locusta thalassina, De Géer, Mém. tom. 3, pag. 433.

Conocephalus varius, Thunb. Mém. tom. V, pag. 274.

(Long. 6 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête et corps d'un vert pâle un peu jaunâtre. Le thorax uni, lisse, luisant, ayant une bande longitudinale dorsale, assez large et jaune qui s'oblitére souvent après la mort. Elytres légèrement opaques, d'un vert jaunâtre, fortement réticulées : organe stridulant de l'élytre gauche, roussâtre. Ailes incolores, transparentes. Appendices abdominaux du mâle longs de trois lignes et demie. Oviscapte grand, ayant quatre lignes de longueur ; sa moitié postérieure à peu près, dépassant l'extrémité des élytres ; valves plus larges à la base, un peu relevées en dessus, en lame de sabre. Pattes de la couleur du corps. Antennes jaunâtres ; celles du mâle deux fois plus longues que le corps au moins. Mâle et femelle.

De France et d'Allemagne. Peu commune aux environs de Paris. De Géer dit l'avoir prise sur l'orme, à Utrecht.



GENRE XXX. XIPHIDION. — *XIPHIIDION*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, auctor.

Tête assez grande, engagée dans le prothorax; face antérieure un peu en plan oblique; un tubercule distinct entre les antennes.

Prothorax court, son disque plan, légèrement caréné latéralement.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum un peu concaves; angles postérieurs prolongés, pointus.

Abdomen ayant ses appendices *peu visibles*. Plaque sous-anale *très-apparente*: un peu convexe et pointue dans les femelles, grande et fourchue dans les mâles.

Oviscapte allongé, étroit, droit; valves parallèles, pointues au bout.

Pattes antérieures et intermédiaires de longueur moyenne; cuisses mutiques; jambes très-finement épineuses; les antérieures ayant à la base, une cavité munie d'une petite membrane. Pattes postérieures grandes: carènes supérieures des jambes ayant en dessus, deux rangées de fines épines.

Antennes sétacées, multiarticulées, assez rapprochées à la base, plus longues que le corps; leurs deux premiers articles plus gros que les suivants.

Yeux assez gros, globuleux, saillants.

Labre petit, arrondi au bout.

Mandibules médiocres.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal assez court, un peu évasé au bout, tronqué droit.

Elytres étroites, linéaires, arrondies au bout, un peu plus longues que l'abdomen: organe stridulant transparent au centre.

Ailes dépassant un peu l'abdomen dans le repos.

1. XIPHIDION BRUN. — *Xiphidion fuscum*, Aud.-Serv. Rev. pag. 62.

Locusta fusca, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 43, n° 38.

— Latr. *Gener.* tom. III, pag. 101.

— *Idem*, *Hist. natur. des Crust. et des Ins.*, tom. 12, pag. 132, n° 6.

— Panz. *Faun. germ. fasc.* 33, fig. 2. Femelle.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 111.

— Philippi, *Orthop.* Berol. pag. 19, n° 2, *Tab.* 1, fig. 2. Femelle.

(Long. 7 à 8 lig. femelle; mâle, 5 lig.) Tête et corps d'un vert d'herbe luisant. Tubercule frontal court, arrondi au bout, brun en dessus; partie postérieure de la tête avec une bande longitudinale brune, assez large, qui se continue en s'élargissant sur le milieu du prothorax dont elle atteint le bord postérieur. Elytres grisâtres, très-peu opaques, dépassant d'une ligne ou deux le bout de l'abdomen: organe stridulant avec un miroir transparent assez grand. Ailes incolores, transparentes, dépassant les élytres dans le repos, d'une ligne à peu près. Abdomen brunâtre en dessus: oviscapte long de cinq lignes au moins; valves creusées à leur face externe. Antennes beaucoup plus longues que le corps, d'un vert obscur. Pattes vertes. Mâle et femelle.

De France et d'Allemagne. Je l'ai trouvé à la fin de l'été aux environs de Paris dans des prairies humides.

2. XIPHIDION IRIS. — *Xiphidion Iris*.

(Long. 6 lignes non compris l'oviscapte.) Tête, corps et pattes verdâtres, luisants. Tubercule frontal court, émoussé au bout. Prothorax lisse, uni; on voit une bande longitudinale et médiane, brunâtre, qui part de la pointe du tubercule frontal et atteint le bord postérieur du prothorax en s'élargissant graduellement. Elytres plus longues que le corps, étroites, lancéolées, arrondies au bout, un peu transparentes, d'un gris verdâtre, ayant une bande obscure accolée en dedans à la nervure longitudinale; cette bande entrecoupée par de courtes nervures transverses, verdâtres: marge antérieure incolore et transparente. Organe stridulant chagriné, transparent au centre, surtout celui de l'élytre droite qui simule un miroir arrondi, rebordé. Ailes

dépassant les élytres dans le repos ; cette partie saillante de la couleur des élytres , le reste très-transparent et incolore avec un vif reflet irisé , plus éclatant dans le mâle. Oviscapte très-droit , long de cinq lignes ; valves très-pointues au bout. Pattes à peine épineuses. Antennes verdâtres , du double plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Pris à l'île-de-France , par M. Marchal , et de sa collection ; je l'ai aussi dans la mienne , comme des Indes-Orientales et de Java.

GENRE XXXI. EXOCÉPHALE. — *EXOCEPHALA* ,
Aud-Serv. Rev. — *Locusta* ; Brullé.

Tête longue , *dégagée du prothorax* ; sa face antérieure un peu en plan oblique : un tubercule entre les antennes.

Prothorax *arrondi en dos d'âne* , sans apparence de *carènes latérales* , ayant deux sillons transversaux très-profonds.

Présternum mutique ; mésosternum et métasternum creusés au milieu , bord postérieur profondément échancré , à angles prolongés , relevés et pointus.

Antennes sétacées , multiarticulées , un peu distantes à la base , plus longues que le corps ; premier article gros , allongé ; le second court , un peu conique.

Yeux globuleux , saillants.

Labre arrondi au bout.

Mandibules médiocres.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux ; article terminal notablement plus grand que le précédent , évasé au bout et tronqué.

Elytres allongées , étroites , linéaires , arrondies au bout , dépassant de près de moitié l'extrémité de l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen ayant ses appendices peu visibles (1).

Oviscapte long, étroit, droit : valves pointues.

Pattes médiocrement allongées ; cuisses denticulées en dessous ; toutes les jambes épineuses ; les antérieures un peu dilatées, offrant un court sillon ; jambes postérieures ayant leurs deux carènes supérieures et la carène inférieure, munies d'épines serrées, nombreuses, assez fortes.

1. EXOCÉPHALE BISILLONÉE. — *Exocephala bisulca*, Aud.-Serv. Rev. pag. 63.

Locusta bisulca, Encycl. méth. tom. X, pag. 342. Femelle.

(Long. 17 lignes, non compris l'oviscapte.) Tête d'un vert jaunâtre, ainsi que les palpes et les parties de la bouche : front portant entre les antennes, un tubercule vertical, épais à la base, très-pointu et mince à l'extrémité. Prothorax lisse, luisant, d'un vert jaunâtre avec deux larges et profonds sillons qui le partagent en trois parties presque égales ; la troisième ayant à la base une large bande transversale jaune. Elytres allongées, étroites, linéaires, peu opaques, d'un vert tendre, largement bordées de jaune à leur base ; leur moitié postérieure dépassant l'abdomen ; l'extrémité arrondie, s'étendant au delà de l'oviscapte. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Abdomen et pattes d'un vert jaunâtre ; oviscapte long de neuf lignes, luisant, rougeâtre, bordé de noir inférieurement, avec l'extrémité de cette dernière couleur. Antennes beaucoup plus longues que le corps, noires, annelées de blanchâtre. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

Observation. Les quatre genres suivants : Pseudorhynque, Copiphore, Conocéphale et Orchéline, ont pour caractères communs d'avoir : 1° le front élevé en cône ; 2° un ocelle plus ou moins distinct, placé au milieu de l'extrémité supérieure de la face ; 3° les appendices terminaux de l'abdomen recourbés en dedans et comme crochus à leur extrémité, dans les mâles.

(1) Mâles inconnus.

GENRE XXXII. * PSEUDORHYNQUE. — *PSEUDORHYNCHUS*. — *Conocephalus*, Aud.-Serv. Rev.

(Ψεύδης, faux; ῥύγχος, bec.)

Tête très-grande ; face antérieure *en plan très-oblique* : front *dirigé horizontalement* entre les antennes en un cône très-pointu, unituberculé en dessous vers sa base, simulant presque un bec d'oiseau ; chaperon distinctement séparé de la tête par une ligne enfoncée presque semicirculaire.

Prothorax *grand*, son disque *aplati, en carré-long, faiblement caréné de chaque côté* : côtés rabattus, larges, leur bord postérieur arrondi, l'antérieur coupé très-obliquement.

Présterne mutique. Mésosternum et métasternum à peine creusés au milieu, presque cordiformes, peu échancrés au bord postérieur.

Antennes plus longues que le corps, sétacées, multarticulées ; leur entre-deux entièrement occupé par la large base du cône frontal ; premier article assez allongé, le second court.

Yeux un peu oblongs, saillants.

Labre un peu rétréci à sa base, élargi et arrondi au bout, atteignant l'extrémité des mandibules.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires grêles ; les labiaux plus épais ; les premiers plus longs que les autres ; dernier article un peu plus long que le précédent, à peine renflé au bout et tronqué ; celui des labiaux assez épais ; évasé à l'extrémité et tronqué un peu obliquement.

Elytres allongées, étroites, linéaires, arrondies au bout, dépassant l'abdomen. Organe stridulant opaque sur l'élytre gauche.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen un peu allongé ; ses appendices gros, sétacés ;

ceux des mâles recourbés en dedans vers le bout et comme crochus. Plaque sousanale de ce sexe , assez étroite , ne dépassant pas l'abdomen , échancrée à l'extrémité , munie latéralement d'un court appendice paraissant comme implanté.

Oviscapte long, étroit et droit à sa base, s'élargissant ensuite graduellement, rétréci et pointu au bout : valves fortement creusées extérieurement dans toute leur longueur.

Pattes médiocrement allongées , toutes les cuisses et toutes les jambes un peu épineuses ; jambes antérieures ayant à leur base un court sillon ; les postérieures avec les épines des deux carènes supérieures, courtes et faibles.

1. * PSEUDORHYNQUE SICAIRE. — *Pseudorhynchus sicarius*.

Locusta lanceolata, Fab. ? *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 39 , n° 20.

(Long. 18 lignes de la pointe frontale à l'anus.) Corps jaunâtre , probablement vert dans l'insecte vivant. Tête de même couleur ; bord de l'impression qui sépare le chaperon du reste de la tête , liséré de brun. Cône frontal avancé horizontalement entre les antennes , très-grand , long de trois lignes , allant en se rétrécissant vers le bout , imitant un poignard à pointe très-acérée ; ce cône a en dessus deux lignes longitudinales brunes , partant de la pointe , d'abord réunies en une seule , se prolongeant sur le disque du prothorax en se divisant chacune en deux , ce qui forme quatre lignes sur ce dernier , assez régulièrement espacées ; le dessous du cône est brunâtre antérieurement. Prothorax pointillé. Elytres étroites , lancéolées , dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen , d'un jaune verdâtre et peu opaques. Ailes transparentes , de la grandeur des élytres. Oviscapte court , n'ayant que quatre lignes de longueur ; ses valves assez larges , creusées sur leur face externe et terminées en pointe. Antennes jaunâtres , ayant deux fois la longueur du corps. Pattes jaunâtres ; les quatre premières presque mutiques , cuisses posté-

rieures un peu épineuses en dessous : carènes supérieures des jambes de derrière , finement épineuses. Femelle.

Collection de M. le comte Dejean.

J'ai eu en communication un autre individu femelle , de la collection du Muséum , qui diffère par sa taille plus forte du double ; l'oviscapte a 10 lignes de longueur , les cuisses et les jambes ont des épines infiniment plus fortes.

Patrie inconnue. Fabricius indique Sierra-Léon ; mais sa description est si courte , que je doute fort de sa synonymie , d'autant qu'il ne parle point des lignes brunes longitudinales de la tête et du prothorax.

2. PSEUDORHYNQUE JAUNÂTRE. — *Pseudorhynchus flavescens*.

Conocephalus flavescens, Aud.-Serv. Rev. pag. 51. Femelle.

(Long. 15 lig. de la pointe frontale à l'anus.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête jaunâtre , pointillée ; son cône frontal rugueux , fortement unidenté en dessous ; l'impression semicirculaire qui sépare le chaperon du reste de la tête , est lisérée de brun. Mandibules presque entièrement d'un brun noirâtre luisant. Prothorax uni , finement pointillé. Elytres étroites , lancéolées , verdâtres , un peu transparentes , beaucoup plus longues que l'abdomen. Ailes aussi longues que les élytres , transparentes. Oviscapte court , n'ayant guère que huit lignes , d'un vert jaunâtre ; ses valves assez larges , profondément creusées sur leur face externe , ovalaires , terminées en pointe. Antennes et pattes de la couleur du corps. Cuisses et jambes épineuses en dessous ; les cuisses postérieures armées dans cette partie d'une douzaine d'épines acérées et rapprochées les unes des autres ; jambes de derrière épineuses sur leurs carènes. Femelle.

De Java. Un individu unique , de ma collection.

3. * PSEUDORHYNQUE DE LESSON. — *Pseudorhynchus Lessonii*.

(Long. 16 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête de cette couleur ainsi que les parties de la bouche ; chaperon séparé de la tête par une ligne presque droite ; face antérieure lisse , luisante ; cône frontal presque lisse , unidenté en dessous , avancé entre les antennes , pointu au bout , long de trois lignes et demie. Protho-

rax chagriné. Elytres d'un vert jaunâtre, peu opaques, étroites, lancéolées, arrondies au bout, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen. Ailes transparentes, de la grandeur des élytres. Oviscapte fort allongé, d'un vert jaunâtre, presque linéaire, pointu au bout, ayant quinze à seize lignes de longueur. Pattes de la couleur du corps; les quatre premières jambes finement épineuses; les antérieures ayant à la base du côté interne, une fente longitudinale. Antennes deux fois plus longues que le corps, d'un jaune verdâtre. Mâle et femelle.

De l'île de Java. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne. Dans la première, un individu porte de la main de Latreille, le nom de M. Lesson, auquel nous avons dédié l'espèce.

GENRE XXXIII. COPIPHORE. — *COPIPHORA*, Aud.-Serv. Rev.

Tête grande, sa face antérieure *presque verticale* : à partir du dessous de chaque œil, on voit une carène longitudinale denticulée dans toute sa longueur. Front *élevé perpendiculairement en un cône très-pointu, tuberculé ou épineux*, muni en dessous d'un tubercule très-apparent; chaperon distinctement séparé de la tête par une ligne enfoncée, semicirculaire.

Prothorax court, *un peu arrondi sur son disque, sans carènes latérales prononcées*.

Présternum mutique. Mésosternum et métasternum un peu creusés au milieu, échancrés au bord postérieur.

Antennes longues, capillaires, sétacées, multiarticulées, plus longues que le corps, assez rapprochées, premier article gros, en cône renversé, ayant un fort tubercule interne à son extrémité.

Yeux globuleux, très-saillants.

Labre petit, arrondi au bout, s'avancant sur la moitié des mandibules seulement.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux ; article terminal plus long que le précédent , allant un peu en grossissant vers le bout et tronqué droit ; dernier article des palpes labiaux dilaté et évasé à l'extrémité , tronqué obliquement.

Elytres allongées , étroites , linéaires , arrondies au bout , dépassant de près de moitié l'extrémité de l'abdomen : organe stridulant transparent au centre.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen un peu allongé , ses appendices gros , sétacés , pubescents ; ceux des mâles ayant l'extrémité recourbée en dedans. Plaque sousanale de ce sexe allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité , atteignant au moins le bout de l'abdomen , échancrée postérieurement , munie de chaque côté d'un très-court appendice paraissant implanté.

Oviscapte droit , du double plus long que l'abdomen , dépassant notablement les élytres ; également étroit dans toute sa longueur ; valves terminées en pointe.

Pattes médiocrement allongées ; toutes les cuisses armées en dessous de fortes épines , leur extrémité munie de chaque côté , d'une épine très-distincte , emboîtant la jambe. Les quatre premières jambes épineuses , notamment en dessous : jambes postérieures ayant leurs deux carènes supérieures et la carène inférieure , garnies d'épines assez distantes.

1. COPIPHORE LONGUE QUEUE. — *Copiphora longicauda* , Aud.-Serv.
Rev. pag. 50.

(Long. 20 lignes ; le cône frontal et l'oviscapte non compris ; ce dernier ayant à peu près deux pouces de long.) Corps d'un vert-jaunâtre. Elytres parsemées de petites taches carrées , d'un violet pâle ; leur bord sutural est aussi de cette couleur. Mandibules d'un noir luisant dans leur moitié interne. Ailes hyalines avec une légère teinte verdâtre. Front s'élevant en un cône très-aigu , ayant

près de cinq lignes de longueur, sillonné en dessus; ce sillon bordé de chaque côté à sa base, d'une rangée de petites épines : en dessous ce cône porte un tubercule au milieu. Epines des cuisses, fortes, allongées, notamment celles des cuisses postérieures. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Viard.

2. COPIPHORE CORNUE. — *Copiphora cornuta*.

(Pl. 10, fig. 3. Femelle.)

Locusta cornuta, De Géer, Mém. tom. 3, Pl. 37, fig. 7. Femelle.

(Long. 14 à 15 lignes; le cône frontal et l'oviscapte non compris.) Corps d'un vert-jaunâtre. Tête et prothorax pointillés; chaperon séparé de la tête par un liséré brun; labre jaune; mandibules ayant leur face externe entièrement d'un brun-noir luisant. Élytres étroites, linéaires, arrondies au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen et vertes. Ailes transparentes, verdâtres, de la longueur des élytres. Oviscapte linéaire, long de deux pouces: valves pointues. Pattes de la couleur du corps; toutes les cuisses garnies en dessous, sur la carène externe, d'épines fortes, celles des cuisses postérieures plus longues, plus nombreuses, régulièrement espacées, imitant les dents d'un râteau; carènes supérieures des deux dernières jambes, à épines assez fortes. Antennes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Amérique. De ma collection; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

Nota. Elle a de grands rapports avec la *longicauda*, dont elle diffère par les mandibules entièrement noires en dessus, et par les élytres d'un vert uniforme.



GENRE XXXIV. CONOCÉPHALE. — *CONOCEPHALUS*, Thunb. Latr. Aud.-Serv. — *Locusta*, auctor.

Tête grande, un peu pyramidale, plus étroite vers le haut; sa face antérieure en plan oblique; front s'avancant

entre les antennes en un cône épais, relevé, *dépassant le premier article des antennes*, ordinairement obtus au bout.

Prothorax court, un peu aplati sur son disque; carènes latérales peu prononcées.

Présterne ayant deux longues dents, droites et rapprochées. Mésosternum et métasternum plus ou moins échancrés au bord postérieur.

Abdomen assez allongé; ses appendices gros, sétacés, ceux des mâles recourbés en dedans à leur extrémité: plaque sousanale de ce sexe ne dépassant pas l'abdomen, allant en se rétrécissant, échancrée au bout.

Oviscapte allongé, *droit*, étroit, *souvent plus long que l'abdomen*; valves un peu creusées extérieurement, terminées en pointe.

Antennes sétacées, multiarticulées, capillaires, plus longues que le corps, peu distantes à la base; leurs deux premiers articles cylindriques, le second plus court que l'autre.

Yeux arrondis, assez saillants.

Labre petit et arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article plus grand que le précédent; allant un peu en grossissant vers le bout et tronqué droit; le terminal des labiaux dilaté et évasé, tronqué obliquement.

Elytres allongées, étroites, linéaires, arrondies au bout, dépassant notablement l'abdomen; organe stridulant ordinairement opaque sur l'élytre gauche, transparent au centre sur la droite.

Ailes de la longueur des élytres.

Les quatre premières pattes médiocrement allongées; cuisses et jambes un peu épineuses; jambes antérieures ayant un court sillon à leur base. Pattes pos-

térieures grandes ; cuisses denticulées en dessous ; carènes supérieures des jambes , fines et très-courtes.

Nota. Ce genre , qui a de nombreux rapports avec le précédent , s'en distingue à la première vue par son présternum bidenté et la forme du chaperon qui n'est point séparé de la tête par une ligne enfoncée, semicirculaire.

PREMIÈRE DIVISION.

Tête ayant au milieu , une éminence triangulaire ou un cône pointu. (Espèces exotiques.)

1. CONOCÉPHALE LONGUE ÉPÉE. — *Conocephalus xiphias* , Aud.-Serv.
Rev. pag. 52.

Locusta xiphias , Encycl. méthod. tom. X , pag. 342. Femelle.

Long. 14 lignes non compris le cône frontal , ni l'oviscapte.)
Corps d'un vert grisâtre. Tête plus étroite à sa partie supérieure qu'à l'inférieure , lisse et luisante : front prolongé entre les antennes en un tubercule pyramidal long de deux lignes au moins , terminé en pointe , renflé en dessous , un peu plus foncé que le reste du corps ; ocelle supérieur jaune et fort distinct. Prothorax lisse , son disque assez étroit , en carré long. Elytres dépassant l'abdomen de près de moitié , étroites , linéaires , terminées en pointe arrondie , opaques , de la couleur du corps. Ailes transparentes , de la longueur des élytres. Abdomen étroit , comprimé ; oviscapte long de quinze à seize lignes ; ses valves linéaires , arrondies au bout. Pattes et antennes de la couleur du corps ; les quatre pattes antérieures assez courtes , un peu épineuses ; les postérieures longues , cuisses denticulées en dessous : les deux carènes supérieures des dernières jambes , finement épineuses. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

2. ^o CONOCÉPHALE SIX POINTS. — *Conocephalus sexpunctatus*.

(Long. 20 lignes environ , non compris l'oviscapte.) Cette belle et singulière espèce s'éloigne un peu des autres par la forme du prothorax et par la grosseur de sa tête; le premier est grand, élargi, sans carènes latérales; tout cela donne à l'insecte un faciès particulier. Corps et tête d'un jaune verdâtre; face antérieure chagrinée et luisante; mandibules noires; front avancé horizontalement entre les antennes en un tubercule gros et long, dépassant le premier article des antennes, très-aigu au bout; ce tubercule unidenté en dessous et noir dans cette partie. Au bord postérieur de la tête, à l'endroit où elle rentre dans le prothorax, on voit, de chaque côté, un point noir distinct. Prothorax grand, rebordé, chagriné, faiblement unicaréné au milieu; son disque portant quatre points noirs placés carrément, alignés à ceux de la tête, mais plus petits et un peu excavés. Elytres vertes, plus longues que l'abdomen, opaques, arrondies au bout: organe stridulant grand, offrant sur chaque élytre, une facette arrondie, rebordée, assez opaque sur l'élytre gauche; pure, fort transparente et irisée sur l'élytre droite; cette facette est surmontée d'un espace étroit, de même nature qu'elle. Ailes arrondies, à peu près de la longueur des élytres, transparentes: toutes les nervures transverses, ombrées de noirâtre; celles du bord antérieur, l'étant moins fortement (1). Oviscapte long de quinze lignes, droit, linéaire, pointu au bout, d'un brun d'acajou vernissé. Antennes beaucoup plus longues que le corps, assez épaisses, mais devenant capillaires vers l'extrémité, d'un jaune brunâtre. Pattes luisantes, d'un vert jaunâtre; cuisses et jambes munies en dessous d'épines noirâtres, assez fortes; celles garnissant les carènes supérieures des deux dernières jambes, d'un jaune verdâtre. Mâle et femelle.

De Madagascar. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

(1) Les ailes des autres Conocéphales sont entièrement transparentes et incolores.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête munie d'un tubercule obtus au bout.

3. * CONOCÉPHALE MOUCHETÉ. — *Conocephalus guttatus*.

(Long. 15 lignes non compris le cône frontal, ni l'oviscapte.) Corps d'un olivâtre foncé; tête de cette couleur avec la face antérieure et les parties de la bouche, jaunâtres et luisantes : ocelle jaune, très-distinct; tubercule frontal unidenté en dessous; il a une petite tache jaune à son extrémité supérieure. Prothorax lisse, finement pointillé. Elytres étroites, lancéolées, bien plus longues que l'abdomen, arrondies au bout, peu opaques, d'un vert olive foncé; elles sont semées, principalement autour de la grande nervure longitudinale, de petites mouchetures éparses, noirâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, avec un très-faible reflet rosé; nervures transversales blanches. Oviscapte long de treize lignes, terminé par une pointe un peu prolongée. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses denticulées en dessous, notamment les postérieures : les quatre premières jambes un peu épineuses; les deux carènes supérieures des dernières jambes, finement épineuses. Femelle.

Ile de Cuba. Il m'a été donné par M. Michel Leroux, de Rouen.

4. * CONOCÉPHALE DISSEMBLABLE. — *Conocephalus dissimilis*.

(Long. 15 lignes, femelle; à peine un pouce, mâle.) Tête d'un vert jaunâtre, face antérieure luisante; parties de la bouche rousâtres; tubercule frontal unidenté en dessous; immédiatement au-dessus de cette dent, est une bande transverse d'un noir luisant, formant comme un petit bandeau : ocelle blanchâtre, assez distinct. Prothorax uni, pointillé. Elytres peu opaques, étroites, linéaires, beaucoup plus longues que le corps, d'un vert uniforme. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures transversales blanchâtres. Abdomen comprimé latéralement, d'un vert jaunâtre; ses quatre ou cinq premiers segments ont quelquefois en dessus, dans le milieu, une tache triangulaire brune; ces taches formant par leur réunion, une raie longitudi-

nale. Oviscapte long de treize lignes; valves fort étroites, terminées en pointe. Antennes et pattes d'un vert jaunâtre; les quatre premières jambes épineuses; les cuisses postérieures l'étant assez distinctement en dessous: les deux carènes supérieures des dernières jambes, garnies dans leurs deux tiers inférieurs, de fines épines. Femelle.

Le mâle, que nous attribuons à cette espèce, diffère assez sensiblement de la femelle par les couleurs. Le corps est d'un jaunâtre tirant sur le brun: les côtés rabattus du prothorax, présentent immédiatement au-dessous de chaque carène latérale bordant le disque, une raie longitudinale obscure, assez large; la tête a aussi une raie semblable, mais plus étroite, peu prononcée, un peu oblique et partant de chaque œil. Elytres d'un brun jaunâtre; organe stridulant de l'élytre gauche à peine transparent au centre, celui de l'élytre droite ayant une grande facette en forme de miroir, rebordée tout autour, presque ovale considérée transversalement, pure et claire comme du cristal. Les antennes et les pattes sont de la couleur du corps.

J'ai eu quatre individus des deux sexes, de la collection Latreille, indiqués tous de sa main, comme ayant été recueillis dans l'Amérique septentrionale.

5. * CONOCÉPHALE DIFFÉRENT. — *Conocephalus differens*.

(Long. 15 lignes, femelle; un pouce, mâle.) Tête et corps luisants, d'un vert-pré uniforme, passant au jaunâtre en se desséchant; tubercule frontal n'ayant qu'une ligne de longueur, très-arrondi au bout, offrant en dessous une faible échancrure transverse. Mandibules d'un jaune rougeâtre. Prothorax pointillé. Elytres plus longues que l'abdomen, étroites, lancéolées, arrondies au bout, peu opaques, entièrement d'un vert jaunâtre, avec quelques atômes noirâtres, épars autour de la nervure longitudinale, dans le mâle; organe stridulant de l'élytre droite, assez petit, un peu opaque, ridé et chiffonné; celui de l'élytre gauche, ayant au centre une facette ou miroir arrondi, transparent, rebordé. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, irisées; nervures pâles. Oviscapte long de dix lignes; valves droites, creusées à leur face externe, pointues au bout. Antennes fort longues, de la couleur du corps; pattes peu épineuses. Mâle et femelle.

Une variété prise dans les mêmes localités et à la même époque que l'espèce, diffère par sa couleur d'un gris verdâtre; le prothorax a au-dessous de chaque carène latérale du disque, une raie longitudinale obscure, suivie de deux autres raies analogues peu prononcées, ou même oblitérées; les flancs du métathorax ont quelquefois trois raies longitudinales obscures; élytres d'un gris verdâtre: base de leur nervure longitudinale, largement ombrée de brun. Mâle et femelle.

Décrit d'après huit individus, trouvés à l'île-de-France, par M. Marchal, et de sa collection.

6. * CONOCÉPHALE PORTE-DARD. — *Conocephalus veruger*.

(Long. 17 lignes, non compris le cône frontal, ni l'oviscapte.) Corps d'un jaune olivâtre, tête de cette couleur, tubercule frontal pyramidal, long de trois lignes, émoussé et arrondi au bout, unidenté en dessous; ocelle jaune, très-distinct. Chaperon et parties de la bouche, roussâtres. Prothorax uni, ses côtés rabattus plus foncés, ayant, près de la carène latérale du disque, une sorte de bande longitudinale brune peu marquée. Elytres très-grandes, étroites, linéaires, arrondies au bout, opaques, d'un jaune olivâtre, offrant près de la grande nervure longitudinale, quelques atômes noirâtres, leur moitié postérieure dépassant l'abdomen, leur extrémité atteignant celle de l'oviscapte. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Oviscapte long de quinze lignes; terminé en pointe fort aiguë. Pattes de la couleur du corps; les quatre premières très-peu épineuses: cuisses postérieures distinctement denticulées en dessous; carènes supérieures des deux dernières jambes, garnies d'épines fines, serrées, nombreuses. (Les antennes manquent.) Femelle.

De Java. Ma collection.

7. CONOCÉPHALE MAXILLAIRE. — *Conocephalus maxillosus*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 52.

Locusta maxillosa, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 37, n° 13.

(Long. 13 lignes, cône frontal et oviscapte non compris.) Corps d'un vert jaunâtre, ainsi que la tête; face antérieure de celle-ci pâle; mandibules roussâtres; palpes verts, leur dernier article

roux à l'extrémité ; ocelle d'un blanc jaunâtre , très-distinct : tubercule frontal long d'une ligne au moins, jaunâtre au bout, bordé latéralement d'une ligne jaune , unidenté en dessous et noir dans cette partie. Prothorax uni , pointillé. Elytres étroites, lancéolées, vertes, opaques, leur extrémité arrondie, atteignant celle de l'oviscapte. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Oviscapte long de quatorze lignes, pointu au bout. Antennes roussâtres, les deux premiers articles verts. Pattes vertes, cuisses épineuses en dessous, notamment les postérieures ; les deux carènes supérieures des dernières jambes, garnies de fines épines. Femelle.

Du Brésil et de Cayenne. Ma collection.

8. * CONOCÉPHALE FLATTEUR. — *Conocephalus blandus*.

(Long. 16 lignes, non compris le cône frontal et l'oviscapte.) Corps d'un jaune verdâtre. Tête de cette couleur, sa face antérieure luisante. Tubercule frontal unidenté en dessous : ocelle blanchâtre, assez distinct. Prothorax uni, pointillé, jaunâtre, liséré de vert antérieurement, assez largement bordé de vert au bord postérieur. Elytres étroites, linéaires, très-grandes, d'un vert opaque ; moitié postérieure dépassant l'abdomen ; leur extrémité arrondie, atteignant le bout de l'oviscapte. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Oviscapte long de seize lignes, terminé en pointe. Antennes et pattes de la couleur du corps ; les quatre premières jambes distinctement épineuses, ainsi que le dessous des cuisses postérieures ; carènes supérieures des deux dernières jambes, garnies d'épines fines et serrées. Femelle.

De Java. Ma collection.

9. CONOCÉPHALE MANDIBULAIRE. — *Conocephalus mandibularis*, Aud.-Serv. Rev. pag. 52.

Locusta tuberculata, Rossi, *Mantiss. I*, pag. 103.

— Latreille, *Hist. natur. des Crust. et des Insect.* tom. 12, pag. 132, n° 7.

Locusta mandibularis, Touss. Charp. *Horæ entomol.* pag. 106.

Locusta erythrosoma, *Encycl. méthod.* tom. X, pag. 342, n° 2.

(Long. 10 lignes, cône frontal et oviscapte non compris.)

Corps, antennes et pattes d'un vert tendre. Tête de cette couleur : face antérieure luisante ; labre et mandibules d'un jaune rougeâtre ; ces dernières, brunes à leur extrémité : palpes verts avec l'extrémité du dernier article, rougeâtre. Tubercule frontal avancé entre les antennes, assez court, épais, très-obtus. Prothorax un peu chagriné. Elytres étroites, linéaires, parallèles, arrondies au bout, vertes, peu opaques, atteignant à peu près l'extrémité de l'oviscapte. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Oviscapte long de huit à neuf lignes ; valves étroites, parallèles, très-pointues au bout. Les quatre premières cuisses presque nulques ; jambes faiblement épineuses en dessous ; cuisses postérieures un peu denticulées en dessous dans leur seconde moitié ; jambes postérieures, ayant en dessus deux rangées d'épines fines. Femelle.

Je ne connais pas le mâle. Selon M. Charpentier, l'organe stridulant de l'élytre gauche est ferrugineux, opaque, avec de fortes nervures transverses ; celui de l'élytre droite ayant au milieu un miroir arrondi, fort transparent.

Environs de Grenoble. Ma collection. Suivant ce même auteur, on trouve aussi cette espèce en Italie, en Portugal et en Hongrie.

GENRE XXXV. ORCHÉLIME. — *ORCHELIMUM*.

(ὀρχέομαι, je danse ; λειμών, pré.)

Tête forte ; face antérieure en plan oblique : front s'avancant en un tubercule court, obtus, ne dépassant pas le premier article des antennes.

Prothorax arrondi en dessus, en dos d'âne, sans apparence de carènes latérales.

Présternum bidenté. Mésosternum et métasternum étroits, un peu creusés au centre ; bord postérieur échancré au milieu.

Abdomen un peu comprimé latéralement ; ses appendices sétacés ; courts dans les femelles, plus grands dans

les mâles, avec l'extrémité recourbée en dedans. Plaque sousanale de ce sexe, ne dépassant pas l'abdomen, un peu creusée en dessous, munie de chaque côté, d'un appendice sétacé, paraissant implanté, dépassant l'abdomen.

Oviscapte moins long que l'abdomen, un peu recourbé en dessus vers l'extrémité : valves creusées au milieu et pointues au bout.

Antennes sétacées, multiarticulées, capillaires, plus longues que le corps, assez rapprochées; premier article gros; le second court, cylindrique.

Yeux gros, globuleux, saillants.

Labre petit, arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal un peu plus long que le précédent, un peu renflé au bout et tronqué droit.

Elytres peu opaques, étroites, linéaires, arrondies au bout, dépassant l'abdomen : organe stridulant transparent au centre sur chaque élytre.

Ailes de la longueur des élytres.

Pattes de grandeur médiocre; cuisses presque mu-tiques; les quatre premières jambes notablement épineuses : carènes supérieures des dernières jambes, munies d'épines très-courtes et très-fines. Tarses ayant leurs deux premiers articles presque triangulaires, un peu élevés en dessus; le troisième profondément bilobé; le dernier mince, cylindrique, presque aussi long que tous les précédents réunis, ayant à sa base, une rotule distincte, simulant un article.

Corps assez court.

1. * ORCHÉLINE CUTICULAIRE. — *Orchelimum cuticulare*.

(Long. 14 lignes.) Corps jaunâtre, luisant; tête de même couleur. Prothorax lisse, uni. Elytres étroites, lancéolées, arrondies

au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen, ayant la transparence et la couleur d'une pelure d'oignon : organe stridulant grand, ridé, muni de nervures transverses fort saillantes sur l'élytre gauche, avec un petit espace transparent placé au centre : le même organe sur l'élytre droite, diffère en ce que tout le milieu est occupé par une facette ou miroir arrondi assez grand, de la transparence et de la pureté d'une glace, avec un bord relevé tout autour. Ailes grandes, presque aussi longues que les élytres, ovalaires, élargies à la base, allant en se rétrécissant vers la pointe, transparentes, à reflet rosé assez vif, observées à certain jour, et chargées d'un grand nombre de nervures légères et obscures. Dessus de l'abdomen unicaréné au milieu. Les quatre premières jambes garnies d'épines fortes, assez longues ; cuisses postérieures un peu denticulées en dessous vers le bout. Antennes très-longues, de la couleur du corps. Mâle.

J'ignore sa patrie. Je le dois à l'obligeance de M. Foulques de Villaret.

2. * ORCHÉLINE GLAUQUE. — *Orchelimum glaucum*.

(Long. 9 à 10 lig. Femelle. 8 lig. Mâle.) Corps fort lisse et luisant, d'un vert de mer. Tête forte, de même couleur. Prothorax ayant au milieu du disque, deux courtes lignes longitudinales brunes, n'atteignant ni le bord postérieur, ni l'antérieur. Elytres transparentes, d'un vert glauque, très-étroites, linéaires, arrondies au bout. Ailes claires, transparentes, un peu irisées, presque aussi longues que les élytres. Oviscapte long de quatre à cinq lignes, un peu recourbé en dessus, fort pointu. Pattes de la couleur du corps ; les quatre premières jambes garnies d'épines assez fortes. Cuisses postérieures un peu denticulées en dessous vers le bout. Femelle.

Dans le mâle, les deux lignes brunes du prothorax, sont à peine indiquées ; l'organe stridulant des deux élytres a la même conformation que celui de l'Orchéline cuticulaire.

Etiqueté, de la main de Latreille, comme de l'Amérique septentrionale. Ma collection.

3. * ORCHÉLINE HERBACÉ. — *Orchelimum herbaceum*.

(Long. 9 lignes, non compris l'oviscapte.) Entièrement d'un

vert olivâtre ou couleur d'herbes pourries. Tête et prothorax lisses, luisants; on voit au-dessus du chaperon, une tache noire, irrégulière, presque transversale. Elytres notablement plus longues que l'abdomen, étroites, lancéolées, arrondies au bout; verdâtres et transparentes. Ailes hyalines, incolores, aussi longues que les élytres. Oviscapte long de six lignes au moins, très-pointu: ses valves un peu creusées en dessus. Pattes de la couleur du corps; les quatre premières jambes munies d'épines; cuisses mutiques, même les postérieures; les deux carènes supérieures des dernières jambes, garnies d'épines courtes, fines, très-nombreuses et fort serrées. Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille, où elle était étiquetée de sa main comme de l'Amérique septentrionale.

GENRE XXXVI. AGRÉCIE. — *AGRÆCIA*, Aud.-Serv.
Rev. — *Locusta*, Brullé.

Tête grande, sa face antérieure en plan oblique; front portant *une épine*, avancée entre les antennes.

Prothorax ayant *son disque plan, faiblement caréné latéralement*.

Présternum muni de deux petites dents. Mésosternum et métasternum un peu creusés au centre; bord postérieur échancré au milieu.

Abdomen assez étroit, ses appendices courts (1).

Oviscapte moins long que l'abdomen, arqué et recourbé en dessus en lame de sabre, vers l'extrémité: valves creusées en dessus, terminées en pointe.

Antennes sétacées, multiarticulées, peu distantes à la base, plus longues que le corps; premier article gros, allongé, le second court, un peu globuleux.

Yeux globuleux, saillants.

(1) Mâles inconnus.

Labre petit, arrondi au bout.

Mandibules fortes, pointues.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux ; article terminal grand, beaucoup plus long que le précédent, un peu renflé au bout et tronqué : dernier article des labiaux assez évasé, tronqué un peu obliquement.

Elytres allongées, très-étroites, linéaires, arrondies au bout, dépassant de moitié l'extrémité de l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Pattes de longueur médiocre ; toutes les cuisses un peu épineuses en dessous, ainsi que les jambes ; les antérieures ayant à la base une petite cavité ovale : jambes postérieures munies sur les carènes supérieures, d'épines assez fortes.

Corps *effilé*, un peu comprimé.

1. AGRÉCIE PONCTUÉE.—*Agracia punctata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 56.
Femelle.

(Pl. II, fig. 3. Femelle)

Locusta punctata, Encycl. méthod. tom. X, pag. 342, n° 5.
Femelle.

(Long. 11 lignes, oviscapte et élytres non compris.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête de cette couleur, luisante en avant ; pointe conique et horizontale du front, avancée entre les antennes, presque aussi longue que leur premier article ; partie postérieure de la tête brunâtre, ainsi que le disque du prothorax. Elytres étroites, linéaires, arrondies au bout, grisâtres, un peu transparentes, ayant chacune une quinzaine de points irréguliers, épars, noirâtres ; moitié postérieure des élytres dépassant l'abdomen dans le repos. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Oviscapte long de neuf lignes, jaunâtre, luisant, mutique, un peu arqué en dessus en lame de sabre ; valves finissant en pointe. Antennes beaucoup plus longues que le corps,

et de sa couleur. Pattes d'un vert jaunâtre ; cuisses et jambes un peu épineuses. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XXXVII. SAUTERELLE. — *LOCUSTA*,
Fab. etc. — *Locusta*, *Hexacentrus*, Aud.-Serv. Rev.

Tête verticale ; front avancé entre les antennes en un tubercule court et obtus.

Prothorax ayant son disque plan , caréné latéralement , allant un peu en se rétrécissant à sa partie antérieure.

Présternum ayant deux longues dents , droites et rapprochées. Mésosternum et métasternum étroits , chacun d'eux presque entièrement divisé longitudinalement en deux lobes allongés , pointus.

Pattes assez longues ; cuisses très-légèrement épineuses en dessous , hanches antérieures armées au côté externe d'une épine un peu crochue ; les quatre premières jambes *fortement épineuses* ; jambes postérieures ayant leurs deux carènes supérieures , garnies d'épines serrées , fines et nombreuses.

Antennes sétacées , multiarticulées , capillaires , assez rapprochées à leur base , plus longues que le corps ; premier article gros , de la grandeur du tubercule frontal ; le second court.

Yeux globuleux , saillants.

Labre petit , arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux ; article termina guère plus grand que le précédent , assez évasé au bout , tronqué un peu obliquement.

Elytres allongées , arrondies au bout , dépassant l'ab-

domen : organe stridulant transparent au centre sur l'élytre droite.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen ayant ses appendices gros, courts, sétacés dans les femelles, plus longs dans les mâles. Plaque sousanale de ce sexe ne dépassant pas l'abdomen, munie latéralement d'un appendice sétacé, paraissant comme implanté.

Oviscapte long, étroit, droit, un peu élargi à sa base : valves un peu creusées en dessus, terminées en pointe.

C'est à ce trente-septième genre de la série 'des' Locustaires, que j'ai cru devoir appliquer le nom de Sauterelle (*Locusta*), primitivement donné à tous les insectes de cette Famille, en y comprenant celle des Acridites, toujours confondue avec les Locustaires dans le langage vulgaire.

Des entomologistes modernes pensent que lorsqu'un auteur divise et convertit en Famille, un des genres créé par d'anciens naturalistes et principalement par Linné, on ne doit conserver à aucun de ces genres le nom primitif, mais tirer de celui-ci, la racine de la dénomination de la Famille. C'est ce qu'a fait M. Schönherr, dans son immense travail sur le genre *Curculio* de Linné, qui est pour lui la Famille des Curculionites; laquelle partagée en plus de trois cents genres, n'en a aucun appelé *Curculio*.

Notre illustre Latreille est le premier entomologiste qui ait eu l'idée de distribuer les insectes en Familles; mais il a toujours eu le soin d'appliquer à l'un des genres, la dénomination Linnéenne. J'ai suivi cet exemple dans ma Monographie des Longicornes, et dans le présent ouvrage.

Beaucoup de genres établis dans ma Revue des Orthoptères, ont paru à M. Brullé reposer sur des caractères trop faibles, ce qui l'a empêché de les admettre. (Hist. natur. des insect. tom. IX.) Celui que j'avais désigné sous le nom d'Hexacentre, est l'un de ces réprouvés, et j'avoue qu'au-

jourd'hui je suis tout à fait de cette opinion, car il ne diffère guère des vraies Sauterelles, que par la forme des élytres, bien plus larges que dans les trois autres espèces que je joins ici à l'unique Hexacentre connu.

1. SAUTERELLE VERTE. — *Locusta viridissima*, Fab. *Ent. syst.* tom. 1, pag. 41, n° 32.

De Gêr. Mém. tom. 3, pag. 428, n° 1.

Panz. *Faun. germ. fasc.* 87, fig. 18 et 19.

Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. III, pag. 100.

Idem. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 130, n° 1.

Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 148, Pl. 14, fig. 1.

Philippi, *Orthop. Berol.* pag. 18.

La Sauterelle à coutelas, Geoff. *Insect.* Paris, tom. 1, pag. 398.

Pl. 8, fig. 3. Femelle.

Conocephalus viridissimus, Thunb. Mém. tom. V, pag. 278.

Gryllus (*Tettig.*) *viridissimus*, Linn. *Faun. succ.* n° 869.

— Stoll, *Sauterell. etc.* Pl. XXIII b, fig. 91. Mâle.

(Long. 1 pouce, oviscapte non compris) Tête lisse, d'un vert très-pâle, luisante en devant; partie postérieure plus foncée, et même quelquefois obscure au milieu. Tubercule frontal court, s'arrondissant en devant; son extrémité ayant latéralement, un petit enfoncement circulaire. Prothorax vert, uni, lisse, luisant, un peu obscur ou même nuancé de ferrugineux au centre, notamment dans le mâle; le disque a postérieurement une faible carène dorsale. Elytres vertes, peu opaques, longues, étroites, parallèles; leur seconde moitié dépassant le bout de l'abdomen dans le repos; leur bord interne parfois liséré de ferrugineux. Organe stridulant, grand; celui de l'élytre gauche ridé, inégal, ferrugineux, ayant au milieu un espace plus mince, mais un peu opaque: celui de l'élytre droite, portant au centre un miroir arrondi, rebordé, d'une transparence fort pure et irisée. Ailes transparentes, aussi longues que les élytres, d'une teinte verdâtre, dépassant à peine dans le repos l'extrémité de l'oviscapte. Abdomen vert; ventre un peu bordé de jaunâtre latéralement. Oviscapte long d'un pouce, très-droit, plus large à sa base. Antennes très-longues, vertes à la base, jaunâtres ensuite. Pattes vertes. Mâle et femelle.

Fort commune en France dans les champs et les prairies. De Gêra entendu le mâle striduler après le coucher du soleil et dans la nuit.

M. Génè m'en a communiqué des individus pris en Sardaigne , qui ne diffèrent des nôtres que par une taille un peu plus forte.

2. * SAUTERELLE DE GAVERNY. — *Locusta Gaverniensis*, Ramb.
iné.

(Long. 13 à 14 lignes.) Elle a la plus grande ressemblance avec l'espèce précédente. Corps de même couleur qu'elle ; protubérance frontale moins forte. Elytres courtes , laissant l'oviscapte entièrement à découvert ; elles dépassent à peine d'un quart l'extrémité de l'abdomen, sont arrondies au bout et légèrement coriaces. Ailes courtes , de même dimension que les élytres , pâles et transparentes. Oviscapte d'un pouce de longueur. Les deux épines du présternum et du mésosternum , sont assez longues ; celles qu'offre le métasternum , très-courtes , presque rudimentaires. Ce n'est peut-être qu'une variété de la précédente. Femelle.

Collection du docteur Rambur , qui l'a prise à Gaverny dans les Pyrénées.

3 *. SAUTERELLE VIGOUREUSE. — *Locusta vigentissima*.

(Long. un pouce et demi , non compris les élytres ni l'oviscapte.) Elle a beaucoup d'analogie avec la *L. viridissima* , et absolument le même faciès. Corps vert en dessus. Tête verte , munie entre les antennes d'une petite saillie conique , horizontale : face antérieure d'un jaune ferrugineux , ainsi que le labre et les mandibules ; palpes verts. La partie postérieure de la tête est presque entièrement ferrugineuse dans le mâle. Yeux gros , bruns , très-saillants. Prothorax lisse , ayant au milieu une courte carène postérieure ; côtés rabattus , bordés de jaune postérieurement : disque mélangé de ferrugineux dans le mâle. Elytres vertes , avec leur côte longitudinale bien saillante et ferrugineuse ; organe stridulant de l'élytre gauche fort grand , ridé , ferrugineux. Ailes de la longueur des élytres , transparentes , un peu verdâtres. Dessous du corps jaunâtre ; oviscapte droit , vert , au moins aussi long que l'abdomen. Pattes vertes en dessus , jaunâtres en dessous ; cuisses

antérieures et intermédiaires canaliculées en dessous ; chaque bord de ce canal garni d'épines courtes , fortes , nombreuses : les quatre premières jambes ayant de chaque côté, de fortes et longues épines : jambes antérieures , présentant à la base une dilatation boursouflée ; cuisses postérieures beaucoup plus longues que les autres , et comme elles canaliculées en dessous ; leurs épines bien plus fines ; jambes de derrière ayant toutes leurs carènes munies d'épines fines. Antennes beaucoup plus longues que le corps , d'un vert sombre. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Elle m'a été donnée par M. Reiche.

4. SAUTERELLE UNICOLORE. — *Locusta unicolor*.

(Pl. 9 , fig. 4. Mâle.)

Hexacentrus unicolor, Aud.-Serv. Rev. pag. 49. Mâle.

(Long. 10 lignes.) Plus petite que la *Locusta viridissima*. Corps vert , passant au jaunâtre en se desséchant. Tête ayant entre les antennes un petit tubercule pointu. Prothorax uni, lisse, luisant , un peu ferrugineux sur son disque ; cette couleur se prolongeant sur la partie postérieure de la tête, et aussi sur la base des élytres ; celles-ci légèrement opaques, allongées, arrondies au bout, vertes, dépassant l'abdomen de la longueur du corps à peu près : organe stridulant , opaque sur l'élytre gauche , rugueux, bien prononcé. ferrugineux , ayant au centre une grande facette oblongue et transparente. Ailes aussi longues que les élytres, hyalines, un peu teintées de vert. Oviscapte long de six à sept lignes , droit , très-pointu ; les quatre premières jambes armées de chaque côté, d'une série de longues épines acérées, au nombre de six ou sept ; cuisses antérieures et intermédiaires , à peine épineuses en dessous ; les postérieures renflées, allongées, munies en dessous d'épines courtes et fines ; carènes supérieures des deux dernières jambes , ayant des épines serrées, très-fines. Antennes de la couleur du corps , un peu annelées de brun. Mâle et femelle.

Indes orientales ; elle paraît être commune, à Java. De ma collection.

GENRE XXXVIII. MÉCOPODE.—*MÉCOPODA*, Aud -
Serv. Rev. Brullé.

Tête verticale; front *mutique*.

Prothorax court; son disque plan, caréné latéralement, ayant de faibles sillons transverses; de chaque côté vers le milieu, il y a une échancrure, petite, mais sensible: bord postérieur arrondi.

Présternum bidenté; les dents longues et rapprochées. Méso-sternum et métasternum creusés au milieu; leurs bords latéraux relevés; bord postérieur profondément échancré; ses angles plus ou moins saillants.

Pattes longues; les intermédiaires sensiblement plus grandes que les antérieures; les quatre premières cuisses *mutiques*; jambes *peu épineuses*; les antérieures ayant à la base une dilatation prononcée, munie au centre d'une membrane transparente. Pattes postérieures d'une longueur remarquable; cuisses aussi longues que les jambes, à peine denticulées en dessous, jambes terminées par des épines fortes, un peu divergentes et crochues, propres à favoriser le saut, ayant dans leurs deux tiers inférieurs les deux carènes supérieures munies d'épines serrées, fines et nombreuses; articles des tarses assez étroits.

Antennes au moins de la longueur du corps, sétacées, multiarticulées, assez écartées l'une de l'autre à leur insertion; premier article gros, le second court.

Yeux un peu oblongs, saillants.

Labre arrondi, assez petit.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article deux fois au moins plus long que le précédent, peu renflé au bout et tronqué.

Elytres assez étroites, allongées, beaucoup plus longues que le corps, arrondies au bout; organe stridulant

de l'élytre gauche, opaque; celui de l'élytre droite fort transparent au centre.

Ailes amples, un peu plus longues que les élytres.

Abdomen assez épais; ses appendices gros, épais, finissant en pointe un peu recourbée en dedans. Plaque sousanaïe des mâles très-grande, prolongée bien au delà de l'abdomen, fourchue au bout; les branches un peu recourbées.

Oviscapte assez étroit, allongé, droit; valves terminées en pointe.

1. MÉCOPODE VERTE. — *Mecopoda virens*, Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 140, Pl. 13, fig. 1.

Variété : *Mecopoda maculata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 58, n° 1. Femelle.

Gryllus (*Tettigonia*) *ferruginea*, Stoll, Santerell. etc. Pl. V, a, fig. 11 ? (Le peu de longueur des pattes postérieures de cette figure est la seule raison du doute que j'émet.)

(Long. 14 lignes, non compris les élytres, ni l'oviscapte.) Elle est entièrement lisse et d'un vert tendre. Face antérieure de la tête plus pâle et luisante. Prothorax uni, ayant au milieu un faible sillon transversal un peu sinueux, se terminant de chaque côté par une échancrure distincte, ce qui coupe la carène latérale en deux parties presque égales : les côtés rabattus du prothorax sont plus ou moins nuancés d'obscur le long de la carène latérale. Elytres dépassant de moitié le bout de l'abdomen, et de six lignes, celui de l'oviscapte; elles sont d'un vert uniforme, étroites, terminées en pointe arrondie; organe stridulant grand : celui de l'élytre gauche opaque, ridé, d'un jaune brunâtre : celui de l'élytre droite offrant au centre un espace transparent. Ailes à peine plus longues que les élytres, transparentes, teintées de vert, surtout au bord antérieur et à l'extrémité. Abdomen lisse; oviscapte long de dix-sept lignes, vert à la base, brunâtre ensuite. Antennes verdâtres, presque du double plus longues que le corps; jambes antérieures avec une dilatation à leur base, bien prononcée. Mâle et femelle.

La variété que j'avais d'abord prise pour une espèce distincte.

diffère par sa couleur, qui est constamment d'un gris roussâtre; les côtés rabattus du prothorax sont presque entièrement noirs et luisants. Les élytres ont des taches d'un noir-luisant plus ou moins grandes, plus ou moins échancrées au milieu, et en nombre fort variable, mais formant le plus souvent une ou deux bandes longitudinales.

Ayant maintenant en ma possession un grand nombre d'individus des deux sexes recueillis tous à Java, j'ai pu m'assurer, sans aucun doute, que ma *maculata* n'est qu'une variété de la *circens*. Il est rare que les individus colorés de vert, présentent des taches sur les élytres, et que ceux à livrée grise, en soient dépourvus.

Indes orientales. Java. De ma collection et de celle du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XXXIX. POLYANCISTRE. — *POLYANCISTRUS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Locusta*, Palis.-Bauv.

Prothorax sensiblement prolongé en arrière, épineux; disque très-plan, ayant latéralement une carène très-prononcée et denticulée; il est avancé postérieurement sur les élytres en une plaque ovale, terminée en pointe.

Présterne muni de deux petites dents. Mésosternum et métasternum étroits, très-échancrés au milieu; leurs angles postérieurs prolongés chacun en une épine un peu crochue.

Tête verticale, front trituberculé entre les antennes.

Antennes sétacées, multiarticulées, beaucoup plus longues que le corps, rapprochées à leur base; premier article gros, épais, uniépineux à l'extrémité; le second court, cylindrique.

Yeux globuleux, saillants.

Labre petit, arrondi au bout.

Mandibules de grandeur ordinaire.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal trois fois plus grand que le précédent, à peine renflé au bout et tronqué.

Elytres arrondies au bout, un peu plus longues que l'abdomen; organe stridulant opaque.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen un peu comprimé; ses appendices gros, courts, sétacés; plaque sousanaïe des mâles ne dépassant pas l'abdomen, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité, échancrée au bout, munie latéralement d'un appendice court et comme implanté.

Oviscapte long, assez large à sa base, étroit ensuite, un peu recourbé en dessus vers l'extrémité; valves terminées en pointe.

Pattes robustes, assez longues. Toutes les cuisses fortement épineuses en dessous; épines des cuisses postérieures plus grandes, plus nombreuses; extrémité de chaque cuisse ayant deux épines emboîtant la jambe: hanches antérieures avec une épine au côté externe; jambes épineuses, surtout en dessous; les antérieures ayant leur base creusée et dilatée; les postérieures offrant sur chaque carène supérieure, une rangée d'épines fortes, distantes, irrégulièrement espacées.

1. POLYANCISTRE DENTICULÉ. — *Polyancistrus serrulatus*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 57.

Locusta serrulata, Palis.-Bauv. Ins. d'Afr. pag. 218. Orthopt.
Pl. VII, fig. 2. Femelle.

(Long. 14 à 15 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun roussâtre. Tête luisante en devant, avec trois tubercules très-petits entre les antennes. Prothorax rugueux, distinctement séparé en dessus par deux sillons profonds. Les deux premières parties biépineuses latéralement; la première ayant au milieu du bord antérieur, une épine aiguë, forte, un peu arquée: partie

postérieure du prothorax, armée d'une épine de chaque côté de sa base ; le bord latéral denticulé tout du long , plus fortement dans sa dernière moitié. Élytres ovalaires , arrondies au bout , dépassant de beaucoup l'abdomen , mais dépassées sensiblement par l'oviscapte , un peu transparentes , brunâtres ; nervures fortes , distinctes , plus foncées que le fond. Ailes transparentes , de la longueur des élytres : oviscapte long d'un pouce au moins , un peu recourbé en dessus , d'un brun-roussâtre luisant ; valves assez étroites , pointues au bout. Antennes très-longues , entrecoupées de brun et de blanchâtre. Pattes de la couleur du corps ; épines des cuisses , un peu crochues. Mâle et femelle.

De Saint-Domingue. Ma collection. Palisot-Bauvois l'a pris , caché sous les feuilles des arbres , tenant ses antennes repliées le long du corps.

GENRE XL. MÉGALODON. — *MEGALODON*, Brullé.

Antennes très-longues sétacées , glabres , multiarticulées , insérées sur le haut du front , sur la même ligne que les yeux.

Prothorax *extrêmement grand , prolongé en arrière en manière d'écusson relevé en forme de selle , muni de saillies latérales épineuses.*

Présternum prolongé de chaque côté en feuillet relevé , terminé par une épine. Mésosternum et métasternum conformés comme le présternum , mais à feuillets plus larges ; l'épine terminale est assez courte , dans le métasternum.

Tête très-grande , uniepineuse , sa face en plan oblique. Yeux petits , globuleux , saillants.

Labre arrondi , recouvrant l'extrémité des mandibules.

Mandibules fort grandes.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux ; articles grêles ; les deux premiers beaucoup plus courts que

les autres, en massue à leur extrémité : l'article terminal, ainsi que celui des labiaux, est tronqué droit au bout.

Élytres en carré long, réticulées, plus longues que l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen de grandeur moyenne (1).

Oviscapte long, dépassant l'extrémité de l'abdomen, formé de deux valves en forme de feui les lancéolées, un peu rétrécies à la base.

Pattes assez longues, les quatre cuisses antérieures épineuses en dessus et en dessous; jambes de devant ayant à la base du côté interne, une dépression; elles sont épineuses sur leurs angles, ainsi que les jambes intermédiaires. Cuisses postérieures longues, sans épines en dessus; leur dessous muni d'un double rang de fortes épines : jambes postérieures armées sur leurs trois angles, d'épines fines, espacées. Tarses ayant leur second article le plus court de tous, le troisième échancré.

1. MÉGALODON A SABRE. — *Megalodon ensifer*, Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 157, Pl. 15, fig. 4.

(Long. 2 ponce, non compris les élytres, ni l'oviscapte.) Corps roussâtre. Tête ayant toute sa surface chagrinée; mandibules et labre d'un noir luisant; chaperon surmonté d'un tubercule coniforme; front présentant une forte épine droite, placée entre les antennes. Prothorax ayant, de chaque côté, deux saillies très-épineuses, l'antérieure un peu plus large, avec une assez forte épine, un peu séparée de la saillie, et placée précisément sur le bord antérieur : ce prothorax profondément creusé en arrière et prolongé dans cette partie en manière d'écusson relevé, bordé de cinq épines; ses côtés rabattus, sinuez irrégulièrement. Élytres de deux ponce de long, dépassant d'en-

(1) Mâles inconnus.

viron six lignes l'extrémité de l'abdomen , à peu près aussi larges à leur base qu'à l'extrémité, arrondies un peu carrément au bout, ayant à leur suture, un sinus apparent. Elles sont de la couleur du corps, opaques, avec une nuance plus pâle sur leur disque basilaire. Ailes transparentes, aussi longues que les élytres. Oviscapte ayant près de deux pouces. Pattes de la couleur du corps. Antennes roussâtres, longues de quatre pouces. Femelle.

Des Indes-Orientales. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XLI. SAGA. — *SAGA*, Charpent. Aud.-Serv. Brullé. — *Locusta*, auctor. — *Gryllus*, De Villers. — *Tettigopsis*, Fischer.

Antennes un peu épaisses, sétacées, multiarticulées, rapprochées à la base, insérées sur le haut du front, sur la même ligne que les yeux; premier article grand, cylindrique; le second assez long.

Prothorax étroit, allongé, simple, mutique, arrondi en dos d'âne; bord postérieur relevé.

Présternum ayant deux longues épines. Mésosternum et métasternum étroits; chacun d'eux profondément divisé en deux lobes finissant en pointe.

Tête grande, forte, mutique, un peu pyramidale et ovale; face antérieure en plan oblique; front avancé entre les antennes en une petite saillie.

Yeux globuleux, saillants.

Labre arrondi.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article un peu plus long que le précédent, point sensiblement renflé au bout et tronqué droit.

Elytres rudimentaires, quelquefois développées, mais dans de petites proportions, au moins dans les femelles, et lancéolées; celles des mâles (qui me sont

connus) très-courtes, ne dépassant guère les cuisses intermédiaires; en forme de folioles concaves: chaque élytre ayant un organe stridulant, transparent au centre

Ailes le plus souvent nulles, ou assez développées, dépassant un peu les élytres dans le repos, mais ne s'étendant que sur le premier tiers de l'abdomen (dans les femelles); leur bord antérieur assez large, participant de l'opacité des élytres.

Abdomen très-allongé, presque cylindrique, surtout dans les mâles; ses appendices extrêmement courts et sétacés dans les femelles; ceux des mâles plus gros et plus longs; plaque sousanaïde de ce sexe, ne dépassant pas l'extrémité du ventre, échancrée au bout, munie de chaque côté d'un appendice court, paraissant implanté.

Oviscapte très-long, droit, plus large à sa base: valves pointues au bout, finement dentées à l'extrémité, inférieurement.

Pattes robustes, assez longues; hanches intermédiaires biépineuses au bout; les quatre premières cuisses et les quatre jambes antérieures, munies en dessous sur leurs deux carènes, d'un rang d'épines serrées, très-fortes et pointues. Pattes postérieures assez notablement plus longues que les autres; épines des cuisses et des jambes bien moins fortes que dans les autres pattes; tarses ayant leur second article court, émettant en dessus, dans son milieu, un appendice aplati, étroit, bifide à l'extrémité; troisième article très-grand, ovalaire, échancré au bout, recevant le quatrième, qui s'y trouve presque entièrement renfermé, à l'exception de ses crochets.

Corps étroit, comprimé, très-allongé; faciès de certaines Phasmides.

Les Sagas, si remarquables par leur forme, le sont aussi par la singularité qu'elles présentent relativement aux

organes du vol. Dans les espèces de la seconde division, les ailes sont complètement avortées, et dans les femelles les élytres le sont également; ces dernières, apparentes dans les mâles, n'existent pourtant que sous une forme rudimentaire.

La première division est mieux favorisée à cet égard. Je n'ai vu en nature que des femelles; elles ont des élytres courtes, mais bien conformées; leurs ailes pliées en éventail, un peu plus longues que les élytres, se développent fort bien, mais ne peuvent servir au vol vu leur brièveté et la grosseur du corps qu'elles auraient à soutenir.

M. Brullé (Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 158) cite la *Locusta indica*, Herbst. Archiv. de Fuesly, Pl. 53, n° 2, comme appartenant aux Sagas, sans ajouter de quel sexe est cette figure. Comme il dit que les élytres sont de la longueur du corps, il est infiniment probable que c'est un mâle.

Nous n'avions encore remarqué cette anomalie d'élytres et d'ailes, tantôt rudimentaires, tantôt bien développées dans un même genre, que parmi les Dectiques.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes développées.

1. SAGA AZURÉE. — *Saga azurea*.

Gryllus (Tettigonia) azurea, Stoll, Sauterell. Pl. XIII, a. fig. 53.
Femelle.

(Long. 2 pouces et demi.) Tête lisse, luisante, testacée; sa partie postérieure d'une nuance plus obscure. Prothorax testacé avec deux impressions transverses, l'une antérieure et droite. L'autre placée au delà du milieu, fortement sinueuse, formant presque la lettre V. Outre quelques nuances bleuâtres, le prothorax offre sur son disque, deux bandes longitudinales de cette couleur, assez rapprochées l'une de l'autre, atteignant le bord postérieur et aussi le bord antérieur; les côtés rabattus ont vers le milieu, une courte liture brunâtre. Elytres longues de huit

lignes, ovalaires, plus larges à la base qu'à l'extrémité qui est arrondie; elles sont d'un jaune testacé, plus clair au bord antérieur, et marbrées de brun dans presque toute leur étendue. Ailes longues de neuf à dix lignes, d'un bleu violet très-foncé, d'un brillant métallique, presque opaques, leur bord antérieur large, opaque, d'un brun ferrugineux dans sa première moitié, d'un brun noirâtre ensuite; ses nervures, jaunâtres. Abdomen brun-jaunâtre, ayant en dessus une ligne dorsale et longitudinale brune: chaque segment portant de chaque côté, un trait oblique blanchâtre, et tout à fait à l'extrémité, une tache blanche: le ventre a sur chaque segment, une tache oblongue, jaunâtre, posée un peu obliquement. Oviscapte long de dix-huit lignes, d'un jaune sale, denticulé inférieurement à son extrémité: celle-ci brunâtre, fort pointue. Antennes d'un jaune testacé. Pattes de cette couleur. Cuisses et jambes armées de fortes épines, celles des quatre premières jambes, plus longues et plus fortes que les autres. Femelle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres très-peu développées ou rudimentaires;
ailes nulles.

2. * SAGA DE NATOLIE. — *Saga Natoliæ*.

(Long. 33 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps vert, passant au jaune tanné en se desséchant. Tête de cette couleur: ses côtés derrière les yeux, irrégulièrement noirâtres. Mandibules d'un brun noir luisant. Face antérieure de la tête avec de très-petits points noirs isolés, dont quatre placés carrément sur le milieu; on voit immédiatement au-dessous des yeux, une ligne transversale formant un bandeau noir. Prothorax trisillonné transversalement; entre le premier et le second sillon, est une courte ligne dorsale, longitudinale, enfoncée. Troisième sillon arqué, figurant presque la lettre V. Bord postérieur relevé de ce prothorax, noirâtre, sauf au milieu. Elytres et ailes nulles; abdomen ayant de chaque côté, sur chaque segment, une tache oblongue, blanchâtre, tout à fait latérale. Oviscapte long de dix-

huit lignes, denticulé au côté supérieur et à l'inférieur, vers l'extrémité; rembruni dans cette partie. Antennes de la couleur du corps, ainsi que les pattes; cuisses d'un brun luisant à l'extrémité; les antérieures ont leur dessous taché de brun à la base et au bout. Femelle.

Trouvée à Smyrne, par M. A. Lefebvre, qui a bien voulu me la donner. Elle est très-voisine de la *Saga serrata*, de Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 95.

b. Prothorax extrêmement grand, recouvrant entièrement l'abdomen et l'embrassant en se rabattant sur ses côtés.

GENRE XLII. ASPIDONOTE. — *ASPIDONOTUS*.
Brullé.

Elytres et aï'es..... (1).

Prothorax extrêmement grand, clypéiforme, recouvrant tout le dessus du corps et l'embrassant très-largement, en se rabattant sur les côtés, dépassant l'extrémité de l'abdomen et terminé en pointe; sa partie antérieure concave, la postérieure un peu convexe; dos du prothorax avec une carène latérale dentée dans toute sa longueur, mais plus fortement en avant.

Présternum armé de deux épines, très-rapprochées l'une de l'autre. Mésosternum ayant de chaque côté, une lamelle terminée en une pointe épineuse assez grande.

Antennes sétacées, multiarticulées, très-rapprochées l'une de l'autre à leur base. Premier et second article for-

(1) La grande affinité de ce genre avec le suivant, me fait supposer qu'il doit avoir comme lui, des élytres et des ailes, cachées sous son énorme prothorax; mais je n'ai pas pu vérifier ce fait.

mant réunis , une sorte de cône , plus gros que le reste des antennes.

Palpes maxillaires du double plus longs que les labiaux ; article terminal tronqué au bout.

Tête ovalaire , enchâssée dans le prothorax et mutique.

Yeux globuleux , saillants.

Labre grand , arrondi , recouvrant l'extrémité des mandibules.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires du double plus longs que les labiaux ; article terminal tronqué au bout.

Abdomen ayant ses appendices latéraux assez gros, ne dépassant pas la plaque sousanaïle ; celle-ci longue , à peine saillante au delà de l'abdomen , rétrécie vers l'extrémité , un peu bifide au bout (1).

Corps court , assez large.

Pattes de moyenne longueur ; mutiques ; les quatre premières cuisses aussi longues que les jambes. Jambes antérieures ayant intérieurement quelques indications d'épines ; leur base dilatée , creusée au milieu , munie d'une membrane. Pattes postérieures plus longues que les autres , cuisses peu renflées ; jambes garnies sur leurs deux carènes supérieures , de quelques épines à peine apparentes. Crochets des tarses robustes et arqués.

1. ASPIDONOTE ÉPINEUX. — *Aspidonotus spinosus* , Brullé , Hist. natur. des insect. tom. IX , pag. 143 , Pl. 14 , fig. 1.

(Long. 18 lignes.) Corps d'un jaune roussâtre ; côtés de la partie antérieure du prothorax , ayant une tache blanchâtre , peu régulière. Les épines bordant antérieurement le prothorax , au nombre de six de chaque côté , sont plus longues que les sui-

(1) Femelles inconnues.

vantes et noires, tandis que celles-ci sont de la couleur du corps. Mâle.

De Madagascar. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XLIII. HYPÉROMALE. — *HYPEROMALA*.
Aud.-Serv. Rev. Boisduval. Brullé.

Elytres aussi membraneuses que les ailes ; les unes et les autres de longueur égale, entièrement recouvertes par un prolongement élytriforme du prothorax.

Prothorax extrêmement grand, dépassant un peu l'abdomen et le recouvrant en entier, paraissant ovale vu en dessus, tronqué à sa partie antérieure, qui offre deux sutures transversales, simulant presque deux segments : ce prothorax presque aigu postérieurement, un peu bombé transversalement vers le tiers de sa longueur, portant au milieu une ligne longitudinale apparente, ce qui lui donne l'apparence de deux élytres soudées à leur suture ; côtés du prothorax, après la carène dentée, rabattus et embrassant ceux de l'abdomen, comme les élytres des Piméliciaires (ordre des Coléoptères).

Présternum sans dents. Mésosternum et métasternum étroits, creusés au milieu, profondément échancrés postérieurement, leurs bords latéraux très-relevés.

Antennes longues, très-distantes à leur insertion, sétacées, multiarticulées, glabres ; premier article gros, presque cylindrique ; le second court, un peu globuleux ; le troisième cylindrique, aussi long que les deux premiers pris ensemble.

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax ; sa face, verticale ; on voit entre les yeux une carène transversale, interrompue au milieu.

Yeux petits , globuleux , presque pédicules.

Labre grand , arrondi.

Palpes maxillaires au moins deux fois plus longs que les labiaux ; leur dernier article allongé , en cône renversé , tronqué au bout.

Mandibules fortes.

Abdomen ovalaire , court ; ses appendices sétacés , assez longs , guère plus grands que la plaque sous-anale ; celle-ci s'allongeant en une foliole pointue , dans les mâles.

Oviscapte aussi long que l'abdomen , assez étroit , un peu recourbé en dessus en lame de sabre vers son extrémité.

Corps très-court.

Pattes antérieures et intermédiaires de longueur moyenne ; cuisses denticulées en dessous. Jambes de devant dilatées et creusées à leur base. Pattes postérieures allongées : cuisses longues , médiocrement renflées , munies d'épines en dessous , jambes allongées , garnies de trois rangées d'épines très-fines , deux en dessus , une en dessous.

1. *HYPEROMALA VIRESCENTE*. — *Hyperomala virescens* , Boisduval ,
Voyag. de l'Astrolabe , Entomol. Pl. 10 , fig. 1.

Aud.-Serv. Rev. pag. 66.

(Long. 15 lig. Femelle ; 12 lig. Mâle.) Corps vert ou jaunâtre ; surface de la tête et du prothorax , un peu rugueuse ; ce dernier en cône , plus aigu dans la femelle ; en devant il y a une légère élévation transversale qui se rend d'un angle à l'autre de sa partie la plus large ; chaque angle présentant une épine plus forte que celles qui garnissent les carènes latérales. Elytres et ailes moins longues que l'abdomen et d'un cinquième environ moins grandes que le prothorax , au-dessous duquel on peut , lorsqu'il est soulevé , les entrevoir. Pattes de la couleur du corps. Les antennes manquent. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Du Havre Cartret. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

B. Oviscapte à peine visible. (Présterne mutique. Elytres courtes et ailes nulles dans les femelles ; ces organes grands et complets dans les mâles ; élytres ayant chacune , un organe stridulant , opaque sur l'élytre gauche , transparent sur la droite.)

GENRE XLIV. ACRIPÈZE. — *ACRIPEZA*, Guérin.
Brullé.

Abdomen assez court ; gros et ramassé dans les femelles , à appendices peu visibles : ceux des mâles sétacés , un peu allongés , recourbés en dedans vers le bout. Plaque sousanale de ce sexe , ne dépassant pas le bout de l'abdomen , échancrée à son extrémité.

Oviscapte *extrêmement court, à peine visible.*

Elytres des femelles presque de la longueur du corps , de consistance solide , larges , recourbées de façon à embrasser un peu les côtés de l'abdomen ; réticulation très-forte , bien saillante. Elytres des mâles étroites , linéaires , allongées , dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen , arrondies au bout , nervure longitudinale sinuée : organe stridulant opaque sur l'élytre gauche , transparent au centre sur la droite.

Ailes tout à fait nulles dans les femelles. Celles des mâles amples , de la longueur des élytres ; leur tiers antérieur ayant une réticulation assez forte , à mailles grandes , irrégulières , disposées d'une façon par-

ticulière ; réticulation du reste de l'aile de conformation ordinaire.

Tête assez petite , ovalaire , ayant une petite saillie frontale.

Antennes longues , sétacées , multiarticulées , capillaires , rapprochées à la base ; premier article gros ; le second court.

Yeux globuleux , très-saillants.

Labre petit , arrondi.

Mandibules pointues.

Palpes courts ; les maxillaires un peu plus longs que les labiaux ; article terminal un peu plus long que le pénultième , légèrement élargi vers le bout , et tronqué.

Prothorax court , un peu aplati sur son disque ; sillonné transversalement , bord postérieur très-arrondi.

Carènes latérales peu prononcées.

Présterne mutique. Mésosternum et métasternum assez larges , notamment dans les femelles.

Pattes allongées , grêles ; cuisses mutiques ; jambes épaisses à l'extrémité , avec quelques fines et courtes épines : jambes antérieures ayant à la base une cavité ovale , munie d'une membrane. Pattes postérieures assez courtes dans les femelles , très-allongées dans les mâles , cuisses effilées , aussi grandes que les jambes ; carènes supérieures de celles-ci , garnies d'épines très-courtes et très-fines

1. ACRIPÈZE RÉTICULÉE.—*Acripeza reticulata*, Guérin, Voyag. de la Coquille, Zool. tom. 2, part. 2, pag. 153. Atlas, Insect. Pl. 10, fig. 2. La femelle.

Brullé , Hist. natur. des insect. tom. IX, Orthopt. Pl. 14, fig. 2 et 3. Mâle et femelle.

(Long. 12 à 15 lig.) Corps d'un brun jaunâtre. Tête grisâtre , avec deux bandes longitudinales noires , assez larges , posées sur le vertex , et qui viennent aboutir aux yeux. Prothorax presque

de la couleur de la tête, tacheté de noir; les deux bandes noires du vertex se prolongent jusque sur le prothorax, et il a de plus, une autre bande latérale noire, qui atteint presque la tête derrière les yeux. Elytres opaques, brunâtres ou d'un gris-obscur et rosé avec des taches noires assez larges : élytres de la femelle de la longueur de l'abdomen seulement; arrondies, très-convexes, à réticulation très-saillante et irrégulière; celles du mâle deux fois plus longues que l'abdomen, étroites pour leur longueur et linéaires; réticulation un peu irrégulière, assez forte. Organe stridulant de l'élytre droite, clair et transparent comme une glace. Ailes nulles dans la femelle, aussi longues au moins que les élytres dans le mâle, amples, transparentes, à nervures brunes; le bord externe assez opaque. Segments de l'abdomen ayant, dans la femelle surtout, le bord postérieur quelquefois relevé et de couleur brique, avec de courtes lignes noires longitudinales, rapprochées; la base de ces segments paraît être aussi d'un rouge brique; le centre est noir. Pattes rougeâtres ou verdâtres, annelées de noir. Antennes noires dans la femelle, suivant M. Brullé; celles du mâle beaucoup plus longues et bien plus annelées de jaune. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Ma collection.

SEPTIÈME FAMILLE.

ACRIDITES. — *ACRIDITES*.

ANTENNES filiformes ou sétacées, rarement en massue vers l'extrémité, insérées chacune dans une cavité plus ou moins profonde, constamment plus courtes que le corps; leurs articles souvent peu distincts, variables pour le nombre et par la forme.

TÊTE ordinairement forte, quelquefois élevée ou pyramidale; face antérieure verticale ou en plan oblique, offrant souvent quatre

carènes longitudinales; deux médianes rapprochées, et deux latérales, ordinairement obliques.

YEUX oblongs ou arrondis, latéraux, plus ou moins saillants.

OCELLES au nombre de trois, plus ou moins distincts, placés en triangle, un de chaque côté, au bord interne des yeux; le troisième au milieu de la face antérieure vers le haut, occupant le centre des deux carènes médianes.

LABRE grand, souvent échancré au bout.

MANDIBULES fortes, multidentées.

MACHOIRES tridentées à l'extrémité.

LÈVRE très-souvent bifide, quelquefois quadrifide.

PALPES ordinairement courts et filiformes; les maxillaires de cinq articles, dont les deux premiers très-courts. Palpes labiaux de trois articles.

PROTHORAX variable pour la forme et la grandeur; son disque ordinairement plan; les côtés presque toujours brusquement rabattus. Présternum court; mésosternum et métasternum ordinairement très-plans, larges, en forme de plastron.

ELYTRES souvent de la longueur de l'abdomen, rabattues de chaque côté du corps, et en toit aigu: quelquefois rudimentaires ou nulles.

AILES ordinairement de la grandeur des élytres ou à peu près; parfois avortées, rudimentaires ou nulles.

ECUSSON

nul.

ABDOMEN

habituellement grand, épais, comprimé, plus ou moins unicaréné en dessus, composé de sept segmens (1), ayant de chaque côté vers l'extrémité, un appendice souvent court et peu visible dans les femelles; variant pour la forme et la grandeur dans les mâles. Premier segment renfermant un organe particulier propre à favoriser la stridulation, distingué extérieurement par un opercule membraneux, circulaire ou lunulé, placé de chaque côté, près des hanches postérieures. Point d'oviscapte ou tarière dans les femelles, cet organe remplacé par quatre pièces terminales anguleuses ou coniques, plus ou moins longues, insérées dans le dernier segment, et toujours saillantes, placées par paires, les unes au-dessus des autres; les deux supérieures un peu concaves en dessus; les deux inférieures un peu coniques. Plaque sousanale des mâles plus ou moins grande, convexe en dehors, embrassant ou dépassant le bout de l'abdomen, souvent relevée et pointue.

PATTES

antérieures et intermédiaires assez courtes; cuisses simples, point épaissies, rarement dilatées; jambes souvent épineuses en dessous. Pattes postérieures fréquemment robustes; cuisses plus ou moins renflées,

(1) M. Brullé dit que les plaques ventrales sont au nombre de huit dans les mâles et de sept dans les femelles.

habituellement mutiques; leur face interne presque toujours aplatie et lisse; face externe ayant des carènes longitudinales et des sillons : le milieu de cette face offrant une ligne longitudinale enfoncée, d'où partent à droite et à gauche des sillons obliques, ou nervures, ce qui forme une sorte de réseau; extrémité des cuisses arrondie en une rotule bien évidente. Jambes ordinairement cylindriques, terminées par des épines mobiles et fortes : dessus de ces jambes presque toujours muni de deux rangées d'épines plus ou moins fortes.

TARSES

de *trois articles* ; le premier ayant en dessous deux sillons transversaux, qui le partagent en trois parties; second article toujours plus petit que les autres; le terminal ayant deux crochets au bout, présentant, dans le plus grand nombre, une pelotte plus ou moins apparente.

Cette Famille qui termine la section des Sauteurs et l'Ordre entier des Orthoptères, est bien distincte des deux précédentes par les caractères que je viens de développer. Un corps plus épais, des pattes postérieures plus robustes en général, le grand intervalle qui existe entre l'insertion des quatre pattes postérieures, dû à la largeur des deux dernières pièces du sternum, servent encore à la signaler.

Ces insectes sautent plus promptement et plus haut que les Locustaires, au moyen de leurs fortes pattes postérieures. « La cuisse et la jambe, qui sont fléchies

» à l'articulation qui les joint ensemble , s'étendent
 » tout à coup , et ce mouvement est si vif , que tout le
 » corps posant dans cet instant sur les tarses et sur les
 » épines des jambes , se trouve élançé très-haut en l'air.
 » On sent qu'il faut une force prodigieuse pour exé-
 » cuter un si grand mouvement d'extension , aussi ces
 » pattes sont-elles garnies de muscles forts , que ren-
 » ferment les cuisses. Mais cette organisation ne favo-
 » rise pas ces insectes dans la marche ; celle-ci est pé-
 » nible , embarrassée et lourde , ce qui est le propre de
 » tous les animaux qui ont les pattes de derrière beau-
 » coup plus longues que celles de devant , et qui , par
 » cette raison , ne se servent guère de leurs pattes
 » que pour sauter. » (Oliv. Encycl. mét. tom. VI ,
 pag. 205.)

Les femelles n'ont pas cette tarière ou oviscapte qui , dans les Grillonien et les Locustaires , est ordinairement très-apparent et fort prolongé ; cet organe est ici remplacé par les quatre pièces terminales que nous venons de décrire et qui servent sans doute à l'insecte pour introduire ses œufs dans la terre.

Les organes extérieurs de la respiration ou stigmates , sont au nombre de dix-huit ; « le mésothorax en a deux ,
 » placés un de chaque côté , immédiatement au-dessus
 » de l'origine des cuisses intermédiaires , de figure
 » ovale , garnis de deux espèces de paupières ou de
 » lèvres qui s'ouvrent et se ferment au gré de l'insecte ,
 » et qui laissent entr'elles une fente qui a communica-
 » tion avec une cavité intérieure ; ils sont comme en-
 » chassés dans un rebord un peu élevé. De chaque côté
 » de l'abdomen , il y a sept autres stigmates ovales ,
 » plus petits que les précédents ; le premier et le dernier
 » anneaux seuls en manquent. Sur la peau membra-

» neuse qui attache ensemble le corselet et la poitrine
» en dessous de la pièce écailleuse du premier, on voit
» encore de chaque côté un grand stigmat ovale à deux
» lèvres. (De Géer , Mém. Ins. tom. 3 , pag. 471
et 472.)

Les mâles des Grilloniens et des Locustaires ont l'organe de la stridulation placé à la base des élytres. Les mâles Acridites sont privés de cet appareil , et le son qu'ils font entendre est produit par le frottement des cuisses postérieures contre les élytres. « L'insecte ap-
» proche alors la jambe contre la cuisse , il les tient
» appliquées l'une à côté de l'autre , ensuite il donne
» un mouvement très-prompt à la cuisse , de côté et
» d'autre , en la frottant contre l'élytre ; ce n'est jamais
» qu'une cuisse à la fois que l'insecte frotte contre l'é-
» lytre ; tantôt il se sert de la cuisse gauche , tantôt de
» la droite , jamais des deux à la fois. (De Géer , *id.*
pag. 470.)

» De chaque côté du premier anneau du ventre ,
» immédiatement au-dessus de l'origine des cuisses
» postérieures , on voit une grande ouverture assez
» profonde dont le contour tire sur l'ovale , et qui est
» fermée en partie par une pièce irrégulière en forme
» de lame plate. Cette lame est écailleuse , mais elle
» est couverte en dessus d'une membrane flexible et
» ridée , et ses bords sont garnis de quelques petits
» poils. L'espace du trou que la lame laisse ouvert ,
» est en quelque manière en forme de demi-lune. Au
» fond de cette ouverture il y a une pellicule blanche ,
» bien tendue et luisante comme un petit miroir , qui
» en occupe toute la capacité. D'un côté de l'ouverture ,
» le plus proche de la tête , on voit un petit trou ovale ,
» dans lequel il est facile d'introduire la pointe d'un

» stylet sans trouver aucune résistance. En enlevant la
» pellicule , on met à découvert une grande cavité que
» le corps a dans cet endroit. Je crois que cette grande
» ouverture, cette cavité, et surtout la pellicule blanche
» et tendue, contribuent beaucoup à relever le son que
» l'insecte fait entendre , et à en augmenter la réson-
» nance. » (De Géer, *id.* pag. 471.)

Latreille s'exprime ainsi sur ce sujet : « L'organe
» musical des Acridites se compose d'une caisse remplie
» d'air et fermée aux deux bouts par une membrane.

» Tous les Acridites , et sans distinction de sexe ,
» ont cet organe double. Il est situé presque immédia-
» tement au-dessus des hanches des deux pieds posté-
» rieurs , plus en arrière qu'en avant , et sur les côtés
» du segment qui unit l'abdomen au thorax , segment
» qui , dans beaucoup d'insectes , semble dépendre de
» cette dernière partie : c'est celui que j'ai nommé
» médian.

» Une cavité que l'on prendrait au premier coup
» d'œil pour un grand stigmaté , de figure presque
» semilunaire ou demi-ovale , et fermée un peu au-
» dessous de son ouverture par une lame transverse ou
» une sorte de volet , fait reconnaître de suite la place
» et la portion extérieure de ce tambour. Les bords
» sont en partie relevés , et leur courbure regarde l'ex-
» trémité postérieure du corps, mais en se rapprochant
» un peu du dos. Au côté interne du bord antérieur ou
» diamétral , presque à fleur d'ouverture , est adossée
» une petite pièce , de forme presque triangulaire , un
» peu inégale , de la consistance des téguments ou
» assez solide , percée vers son milieu d'un trou , don-
» nant dans une cavité à parois membraneuses , infun-
» dibuliforme et servant de conduit au fluide aérien. »

(De l'organe musical des Criquets. Mémoir. du Muséum d'histoire natur. tom. 8, pag. 123 et 124.)

Quant à ce qui concerne les grandes émigrations de certaines espèces d'Acridites, dont le vol est toujours dirigé de l'est à l'ouest, selon la remarque de Frisch; les naturalistes, les historiens et les voyageurs de tous les pays et des siècles les plus reculés en ayant fait mention, la rédaction d'un article de ce genre peut donner lieu à un développement de connaissances dans les langues anciennes, et à une érudition que je n'ai pas. Dans l'intérêt de l'ouvrage, j'ai prié instamment mon ami et collègue de la société entomologique de France, M. Amyot, avocat à la cour royale, de vouloir bien s'en charger; il a cédé à mon désir, et je lui fais ici tous mes remerciements pour cet acte de complaisance. Toutes les généralités qui vont suivre sont entièrement de sa main.

Toute l'antiquité a confondu sous le même nom, et de nos jours encore, le vulgaire confond sous le nom de Sauterelles, les insectes que les naturalistes partagent maintenant en deux Familles très-distinctes, les Locustaires et les Acridites. C'est Geoffroy, qui, sur la fin du dernier siècle, a jeté les fondements de cette grande division, en séparant en trois genres ce que Linné, quelque temps avant lui, avait réuni sous le même nom générique de *Gryllus*, appelant *Gryllus-Acheta* les insectes auxquels Geoffroy a réservé le nom de *Gryllus*, et qui forment aujourd'hui la Famille des Grilloniens; *Gryllus-Tettigonia*, ceux qui forment maintenant la Famille des Locustaires, et *Gryllus-Locusta*, *Gryllus-Bulla* et *Gryllus-Acrida*, ceux qui composent la Famille des Acridites. M. Brullé fait observer avec raison que le nom de *Locusta*

imposé par Geoffroy au genre qui comprend maintenant la Famille des Locustaires, eût dû plutôt appartenir au genre qu'il a nommé *Acrydium*, et dont est formée la Famille des Acridites, puisque c'était celui (*Gryllus - Locusta*) sous lequel les insectes qui composent cette première Famille, avaient été primitivement désignés par Linné. Fabricius, qui est venu après Geoffroy, a fait encore une plus grande faute en appelant *Gryllus* ce que ce dernier avait nommé *Acrydium*, en restituant du reste le nom d'*Acheta* aux *Gryllus-Acheta* de Linné. De là vient une confusion qui embrouille encore chaque jour la science, un grand nombre d'auteurs, principalement les étrangers, ayant adopté la dénomination Fabricienne, tandis qu'en France on a persisté à conserver celle de Geoffroy.

Les Hébreux donnaient aux Sauterelles le nom de אֶרְבֵּה, *arbeh*, qui vient de la racine מְרַב, *multiplier*, à cause de la multiplication étonnante de ces insectes. Les Grecs les appelaient ἄκρη, de la racine ἄκρος, *summus*, *extremus*, parce que, disent les anciens auteurs, ces insectes habitent le sommet des montagnes, ou se tiennent au sommet des herbes; et le nom latin de *Locusta* vient, ajoute-t-on, de ces deux mots : *locis ustis*, lieux brûlés ou dévastés, par analogie à la dévastation que causent les Sauterelles. En sanscrit, la Sauterelle se nomme पतङ्ग. *Patanga*, de la racine पत, *sauter*, et गम, *s'avancer*. En chinois, où il y a beaucoup de noms pour désigner les différentes espèces, l'une des principales se nomme *tchong*, 蝗, dont la racine signifie : *des vers qui marchent*. En arabe, le mot دَجَارَادُون, *djarádoun*, qui

signifie *Locusta*, vient de la racine *جر*, *djarada*, arracher, ou du chaldéen *ܓܪܐܕ*, *guérad*, ronger.

Tous les auteurs qui ont eu à faire l'histoire des Sauterelles ont parlé des ravages qu'elles ont de tout temps et trop souvent causés dans quelques contrées. L'Orient, l'Afrique septentrionale, le Midi de l'Europe, toute l'Inde et la Chine ont eu et ont encore fréquemment à souffrir de ce fléau. Ce qui paraît étonner le plus dans ces apparitions terribles, c'est la multitude incroyable de ces insectes qui, semblables à une nuée poussée par les vents, obscurcit le ciel dans son passage, au point, disent les rapports, qu'on ne pourrait lire dans les maisons. L'action des vents pour transporter ces armées de Sauterelles ne saurait être mise en doute; leurs organes du vol ne leur permettraient pas seuls de faire de si longues routes sans se poser à terre; elles traversent quelquefois de vastes étendues de mer. M. Kirby, d'après un journal d'Amérique, nous apprend qu'en 1811, un vaisseau retenu par le calme à 200 milles des îles Canaries, fut tout à coup, après qu'un léger vent du nord-est eut commencé à souffler, enveloppé par un nuage de ces insectes qui, s'abattant sur le navire, en couvrirent le pont et les hunes.

On ignore la loi naturelle suivant laquelle ces insectes sont ainsi ramassés à un certain moment, et emportés par une trombe de vent qui les conduit jusqu'à là où il leur plaît de descendre. Leur volonté paraît y être pour quelque chose; autrement on ne pourrait guère expliquer une marche de ce genre, et c'est là sans doute ce qui les a fait ranger par Salomon au rang des quatre animaux auxquels il accorde la sagesse. Moïse s'en était aussi occupé pour les ranger parmi les

animaux à quatre pieds, qui n'étaient pas regardés comme impurs, et dont il était par conséquent permis de manger. Les commentateurs des derniers siècles étaient fort embarrassés de concilier ce passage avec celui d'Aristote, qui dit positivement que les Sauterelles ont six pattes; mais on levait la difficulté en faisant remarquer que les deux grosses pattes postérieures de la Sauterelle, lui servent plutôt à sauter qu'à marcher, et que c'était par conséquent moins des pieds que toute autre chose; la difficulté avait paru un moment plus grave pour les Mouches auxquelles le Lévitique ne donne aussi que quatre pieds, mais elle fut également tranchée quand on eut fait observer que les deux pattes de devant étaient plutôt pour les Mouches, des espèces de mains dont on les voyait se servir sans cesse *pour se nettoyer les yeux et porter leur nourriture à leur bouche.*

Beaucoup de contes plus ou moins plaisants ont été faits sur la Sauterelle; un de ceux-là qui ne s'est pas le moins répandu, est ce que dit Pline au chapitre 29, liv 10, de certaines Sauterelles des Indes, qui, à son rapport, n'ont pas moins de quatre coudées de long, et dont les grandes pattes armées de dents servent de scie dans le pays pour scier le bois. Le même auteur suppose ailleurs que le son qu'elles font entendre vient de certaines dents qu'elles ont derrière la tête, proche des jointures, et qu'elles frottent l'une contre l'autre. Cependant, bien long-temps avant lui, Aristote avait indiqué la véritable cause du bruit que font entendre les Acridites; le frottement de leurs cuisses postérieures contre les élytres. Pline indique lui-même cette cause, dans un autre endroit, mais il entendait assigner la première explication peut-être au bruit des

Locustaires , qui vient du frottement de la partie appelée le miroir, qu'on remarque à la base des élytres dans les mâles , et dont le naturaliste grec n'a point parlé.

Lorsque ces fatales apparitions de Sauterelles arrivent dans un pays , il s'ensuit presque aussitôt une dévastation complète des moissons et de toutes les plantations de la contrée. Elles attaquent même l'écorce des arbres quand elles n'ont pas d'herbe tendre ni de feuilles à manger, et dévorent les toits de chaume des habitations. Suivant une lettre de la Chine écrite en 1835 , et rapportée dans les Annales de la société entomologique de France (1) , les récoltes mises à l'abri sont souvent aussi dévorées en partie , excepté toutefois , y est-il dit , le sésame , le dolichos et le blé de sarrasin , auxquels ces insectes ne touchent pas. Cette lettre ajoute que s'il y avait des pays inondés où il n'y eût pas de récoltes à dévorer, ils entraient alors dans les maisons et mangeaient les habits, les bonnets , etc.

Ce dernier fait , s'il est exact , semblerait indiquer que les Sauterelles peuvent se nourrir de produits végétaux manufacturés par l'art.

On s'est efforcé dans tous les temps , là où le fléau des Sauterelles est souvent à craindre , de chercher les moyens de s'en préserver. Indépendamment des prières et des sacrifices que les anciens offraient aux dieux , on prenait des mesures de police pour la destruction de ces insectes , soit à l'état parfait , soit à l'état d'œuf , pour empêcher leur reproduction l'année suivante.

(1) Tom. 5 , Bulletin entomologique. Séance du 1^{er} juin 1836.

On employait des soldats, des légions, pour aller les recueillir dans des sacs et les brûler ou les enterrer ensuite ; car on avait à craindre non-seulement la famine par suite de la dévastation des récoltes, mais encore la peste par l'infection que répandaient leurs cadavres. Orésius, suivant Mouffet, dit que l'an 800 ces insectes, après avoir été entraînés dans la mer, furent rejetés morts sur la côte, et répandirent une odeur aussi funeste qu'auraient fait les cadavres d'une nombreuse armée. Un voyageur anglais, Barrow, rapporte que dans le sud de l'Afrique en 1797, ces insectes couvrirent le sol de deux mille carrés, et que, poussés dans la mer par un vent violent, ils formèrent près de la côte un banc de trois à quatre pieds de hauteur, sur une longueur de cinquante milles, puis, lorsque le vent vint à changer, que l'odeur de putréfaction se fit sentir à cent cinquante milles de distance.

M. Solier a donné, dans les Annales de la société entomologique de France (1), une statistique assez curieuse des dépenses faites dans quelques communes du midi de la France, depuis plusieurs siècles, pour la destruction des Sauterelles. En 1613, la ville de Marseille dépensa 20,000 francs, et celle d'Arles 25,000 pour leur faire la chasse ; ces dépenses se sont successivement renouvelées depuis, d'année en année, dans une proportion plus ou moins considérable. On payait et on paie encore 25 centimes aux personnes qui apportent deux livres de ces insectes, et le double, 50 centimes, pour le même poids d'œufs. La chasse commence au mois de mai ; presque toute la population de certains villages y est employée. On se sert d'un drap de

(1) Tom. 2, pag. 486.

grosse toile dont les coins sont tenus par quatre personnes différentes ; deux personnes marchent en avant en faisant raser le sol par le bord du drap ; les insectes en fuyant sautent sur le drap étendu et sont ainsi recueillis sur ce drap d'où on les jette dans des sacs. On s'est aussi servi quelquefois avec avantage , de l'espèce de filet en forme de sac, placé au bout d'un bâton, dont les entomologistes font usage pour recueillir des insectes sur la tige des plantes.

La ponte se fait en général dans le mois d'août , mais beaucoup de femelles ne la font qu'en septembre et même octobre. Les œufs restent ainsi déposés dans la terre pendant l'hiver pour éclore l'année d'ensuite. La femelle , dit M. Solier, pratique un trou dans le sol pour y déposer ses œufs ; le tube qui renferme ces œufs, ajoute-t-il , est à peu près cylindrique , d'environ un pouce et demi de long , sur trois ou quatre lignes de diamètre , glutineux , garni d'une légère couche de terre et placé dans une position ordinairement horizontale. Cela ne doit s'entendre sans doute que des Locustaires dont les femelles ont une tarière pour percer un trou semblable. On ne dit pas comment cela se pratique à l'égard des Acridites , soit que les femelles percent la terre autrement qu'avec une tarière, soit qu'elles déposent leurs œufs dans les trous faits par les femelles des Locustaires , etc. Chacun de ces tubes, dit le même auteur, paraît contenir de cinquante à soixante œufs , et ils sont placés principalement dans les terrains incultes , les sentiers , et dans les lieux où la terre a le moins d'épaisseur. Un enfant exercé, ajoute M. Solier, peut en recueillir de douze à quatorze livres par jour, et chaque livre peut contenir huit cents œufs. On voit dans les anciens auteurs que pour détruire ces œufs

on prit quelquefois le parti de fouler fortement la terre à l'aide de chariots que l'on faisait passer et repasser sur la place.

Quoique ce moyen fût moins sûr que l'enlèvement même des œufs, cependant il valait probablement encore mieux pour prévenir l'éclosion des insectes, que celui dont il paraît aussi qu'on a fait quelquefois usage dans de grandes apparitions de Sauterelles, pour se délivrer de leur présence, et qui consistait à se répandre en troupes dans les campagnes en sonnant de la trompette, ou même en tirant le canon pour les chasser de la contrée.

Tous les auteurs s'accordent à dire que ce sont les *Acridites* principalement qui, par leur migration à travers les airs et leur multiplication effrayante, sont la cause des dévastations qui désolent tant de pays agricoles sur la surface du globe. Ce n'est pas à dire que les *Locustaires* n'y contribuent pour leur part, mais, à ce qu'il paraît, dans une proportion qui resterait insensible sans la présence de la foale incomparablement plus grande des *Acridites*.

M. Solier, au lieu cité, indique les différentes espèces, tant *Locustaires* qu'*Acridites*, qu'on trouve le plus ordinairement dans les produits des classes administratives des environs de Marseille. Ces espèces doivent varier selon les différentes contrées de la terre où elles apparaissent; mais toutes ces diverses espèces de *Locustaires* et d'*Acridites* paraissent avoir en général les mêmes mœurs. Elles ont du reste le même mode de transformation, qui appartient au second ordre de métamorphoses indiqué par Swammerdam, c'est-à-dire que l'insecte naît à peu près avec la même forme que celle qu'il conserve pendant toute sa vie,

sauf les ailes qui n'apparaissent qu'à un certain âge. Après plusieurs mois, on commence à les voir pousser des espèces de fourreaux qui renferment les rudiments de ces ailes futures, et qui grandissent successivement. Quand vient le moment de la dernière transformation, la peau se fend d'abord sur la tête et sur le prothorax, puis la Sauterelle en fait sortir peu à peu son corps, en faisant, par des gonflements réitérés, glisser la vieille peau en arrière. Ce qui paraît lui donner le plus de peine, dit De Géer, c'est de tirer de cette dépouille ses deux grandes pattes de derrière; mais il ajoute que leur grande flexibilité, dans le moment de la mue, facilite beaucoup ce travail; il a observé qu'alors les cuisses peuvent se plier en deux comme si elles avaient une jointure au milieu; mais tout se redresse et se raffermi après que la peau est entièrement tombée, et la Sauterelle peut aussitôt marcher sur ses jambes devenues solides.

C'est seulement après les conquêtes d'Alexandre dans l'Asie, que les Grecs ont commencé à faire mention de l'usage où sont les peuples orientaux de se faire un mets des Sauterelles, et du bon goût même qu'ils paraissent y trouver. Tous nos voyageurs en ont parlé depuis, et tous ont été d'accord sur ce point avec les Grecs, que ce mets ne leur avait semblé rien moins qu'agréable quand ils en avaient mangé. Mais en revanche, les Orientaux, dit-on, les Arabes notamment, ne mangent point d'animaux à coquille ou à carapace, comme Crabs, etc., et s'étonnent de leur côté du goût que nous manifestons pour eux. Les Sauterelles se mangent tantôt bouillies, cuites avec du beurre, après qu'on leur a ôté les ailes et les attes, tantôt simplement rôties sur les charbons avec du sel;

on en voit abondamment dans les marchés publics , et cet aliment forme dans toute l'Asie un objet de commerce assez important. Les Hottentots , en Afrique , en font aussi un grand usage , et c'est une joie pour eux , dit le voyageur anglais Sparrmann , quand ils voient arriver le temps de l'apparition de ces insectes. Toute l'antiquité a parlé des peuples acridophages qui habitaient l'Ethiopie , et qui ne vivaient , dit-on , que de Sauterelles ; ils creusaient un vaste trou dans la terre où ils entassaient des feuillages , auxquels ils mettaient le feu ; la fumée en s'élevant dans l'air y faisait tomber les nuées de Sauterelles qui passaient au-dessus ; mais cette nourriture , ajoute-t-on , les rendait faibles et maigres ; puis quand cette vieillesse précoce arrivait , il leur sortait du corps une multitude de vers , une vermine ailée , est-il dit , qui les dévorait et les faisait mourir au milieu des plus vives souffrances. Le voyageur Sparrmann dit , au contraire , que la nourriture de Sauterelles engraisse les Hottentots lorsque vient le temps où ils en font usage.

L'ancienne médecine , qui a épuisé toutes les combinaisons possibles , et souvent les plus bizarres dans l'emploi des aliments comme moyens curatifs , n'a pas manqué non plus d'y comprendre les Sauterelles. Dioscoride dit que les cuisses de Sauterelles mises en poudre et mêlées avec du sang de Bouc , guérissent de la lèpre ; que , mêlées avec du vin , c'est un spécifique contre la piqûre du Scorpion ; que , du reste , les Sauterelles mangées peu salées sont aphrodisiaques , etc. : on les considérait , du moins en général , comme une bonne nourriture pour les bestiaux et les animaux de basse-cour.

- I. Une pelotte plus ou moins distincte entre les crochets des tarses. Bouche à découvert.

(Spongiphores, *Spongiphori*.)

- A. Antennes un peu coniques, de huit articles au plus, plus courtes que la tête; celle-ci pyramidale ou horizontale.
(Corps toujours aptère.)

(Proscopides, *Proscopides*). . . . 1. *Proscopie*.

- B. Antennes aussi longues ou plus longues que la tête et le prothorax réunis, multiarticulées.

a. Face antérieure de la tête en plan plus ou moins oblique. Antennes souvent ensiformes, leurs articles ordinairement prismatiques, aplatis, quelquefois élargis, distincts. Tête pyramidale ou prolongée en avant.

(Truxalides, *Truxalides*.)

Præsternum man d'une pointe. Corps	sans pointe; tête plus ou moins élevée en pyramide horizontale.		2. <i>Truxale.</i>
	Yeux comprimé, étroit (Prothorax ordinairement sans sillons transverses distincts). . . .	peu saillants, placés assez loin des antennes, occupant à peu près le milieu du bord antérieur de la tête. Antennes fortement élargies et ensiformes.	3. <i>Mésops.</i>
		fort grands, ovales, plus ou moins saillants; placés vers l'extrémité de la tête près des antennes. (Antennes moins élargies.)	4. <i>Opsomale.</i>
	épais, assez large; face antérieure de la tête en plan oblique seulement à sa partie supérieure. Prothorax en dos d'âne, ayant des sillons transverses distincts. Antennes épaisses; articles plutôt cylindriques qu'aplatis.		5. <i>Pækilocère.</i>

b. Face antérieure de la tête, verticale.

* Antennes rarement ensiformes; leurs articles distincts. Vertex plan, triangulaire; front avancé entre les antennes en un cône épais, ayant en dessous une profonde cavité pour recevoir chaque antenne.

(Conophores, *Conophori.*)

Pattes postérieures

allongées; jambes grandes, cuisses peu élargies. (Des élytres et des ailes dans les deux sexes.)

Prothorax

couvert de gros tubercules arrondis ou mamelonnés; carène dorsale peu visible, peu saillante, rarement continue.

Antennes

de 17 ou 18 articles. (Pointe présternale droite, aiguë. Tête ayant un cône frontal très court, continu avec la tête.).

de 13 articles seulement. (Pointe présternale avancée en une lame mince, triangulaire, un peu relevée. Tête avec un cône frontal presque en triangle, séparé de la tête par une ligne enfoncée semicirculaire, distincte).

courtes, robustes; cuisses larges. (Ailes nulles et élytres rudimentaires ou nulles dans les femelles.)

Antennes

à articles élargis pour la plupart. (Devant de la tête séparé en deux par un profond sillon transversal).

à articles aplatis plus ou moins, mais pas élargis. (Devant de la tête continu).

grosse. Yeux saillants. (Epines des jambes postérieures petites dans la rangée externe, très-fortes dans l'interne.). .

petite. Yeux ovales, peu saillants. (Les deux rangées d'épines des jambes postérieures, d'égale force.).

composées de moins de vingt articles, épais, cylindriques ou obconiques.

6. *Akicère*.7. *Porthétis*.8. *Xiphicère*.9. *Tropinote*.10. *Romalée*.11. *Phymatée*.12. *Pétasie*.

✱✱ Antennes filiformes ou sétacées; articles indistincts. Front convexe, peu ou point

avancé entre les antennes.

(Acridites vrais, *Acridites* propre dicti.)

= Présternum muni
d'une pointe dans
son milieu.

(Mucronés, *Mucronati*.)

ayant leurs deux derniers articles très-minces, très-aplati; le terminal large, arrondi, spatuliforme. (Yeux grands, globuleux, saillants.)

13. *Trybliophore*.

ayant sa partie centrale élevée, mince, très-comprimée latéralement, arrondie au côté supérieur, en forme de capuchon.

courtes; dernier article allongé, unisilloné en dessus (Pattes de derrière assez courtes, robustes, pubescentes; cuisses postérieures dentées en dessus et en dessous).

14. *Tératode*.

Palpes maxillaires
ayant tous leurs articles cylindriques.

Yeux

ovalaires, peu saillants; vertex plan ou presque plan. (Bords latéraux du prothorax muliques.)

l'prothorax

sans élévation arrondie en capuchon.

Cuisses postérieures

toujours allongées. Pointe présternale plus ou moins aiguë, rarement obtuse.

17. *Criquet*.

courtes, robustes, fort élargies. Pointe présternale grosse, large, très-obtuse au bout.

18. *Calliptamé*.

globuleux, très-saillants et élevés. Vertex fort creusé entre les yeux. (Prothorax épineux sur ses bords.)

19. *Omméxèque*

Antennes

longues; dernier article simple. (Pattes glabres; cuisses postérieures multi-ques, peu fortes.)

Pointe présternale

aiguë, entière. . .

15. *Monachidie*.

en palette mince, linéaire, avancée, échancrée au bout.

16. * *Déricorys*.

== Présternum sans
pointe.

(Mutiques, *Mutici*.)

Corps	de forme ordinaire.	Tête	de forme ordinaire. (Pattes postérieures courtes ou moyennes.)	Cuisses postérieures	Antennes	courtes et larges. (Tête et prothorax plus ou moins rugueux.)	rapprochées à leur insertion. (Elytres plus courtes que l'abdomen. Ailes peu développées ou rudimentaires. Tête rétrécie vers le haut.). . . .	20. * <i>Chrotogone</i> .
							assez distantes à leur base. (Elytres et ailes de la longueur de l'abdomen Tête de même largeur partout.).	21. * <i>Erémobie</i> .
							terminaux courts, presque moniliformes. (Cuisses postérieures faibles, grêles, peu propres à sauter. Abdomen des mâles gros, semblable à une vessie gonflée d'air)	22. <i>Pneumore</i> .
							cylindriques, à peu près égaux. (Cuisses postérieures renflées, propres à sauter. Abdomen de forme ordinaire.	23. <i>OEdipode</i> .
							renflées à l'extrémité en une sorte de bouton ovalaire, comprimé. .	24. <i>Gomphocère</i> .
							courtes, fusiformes; leurs articles larges, à partir du troisième.	25. <i>Phlocère</i> .
							entièrement saillante hors du prothorax, très-élevée. (Antennes courtes, un peu plus épaisses vers le bout; pattes postérieures fort allongées. Yeux rapprochés.). . . .	26. <i>Mastax</i> .
							très-comprimé. Prothorax élevé en une membrane foliacée.	27. * <i>Chorotype</i>

II. Point de pelotte entre les crochets des tarses. Elytres rejetées sur les côtés du corps, rudimentaires, en forme d'écailles ovales. Prothorax très-prolongé en arrière; présternum mutique; son extrémité antérieure en forme de mentonnière et recevant une partie de la bouche.

(Tétricidites, *Tetricidites*.)

Corps	sans expansion élevée. Les 4 premières cuisses	entièrement caché sous une expansion membraneuse, élevée, foliacée, extrêmement comprimée.	28. * <i>Choriphylla</i> .
		minces, comprimées, dilatées en folioles dentelées sur leur bord.	29. * <i>Amorphope</i> .
		de forme ordinaire.	30. <i>Tétrix</i> .

I. Une pelotte entre les crochets des tarses. Bouche à découvert.

(Spongiphores, *Spongiphori*.)

A. Antennes plus courtes que la tête, composées de huit articles au plus. (Corps toujours aptère dans les deux sexes. Tête pyramidale ou horizontale.)

(Proscopides, *Proscopides*.)

GENRE I. PROSCOPIE. — *PROSCOPIA*, Klug, Latr.
(Fam. nat.) Aud.-Serv. Brullé.

Pattes longues et grêles, surtout les postérieures; jambes presque aussi longues que les cuisses, les quatre pattes antérieures presque égales entr'elles; les deux premières très-éloignées des autres; les quatre dernières très-rapprochées. Pattes postérieures plus longues que l'abdomen; cuisses allongées, peu renflées; jambes un peu courbes, carénées en dessus, munies dans leurs deux tiers inférieurs, de deux rangées d'épines fines. Tarses ayant leur second article court; le terminal avec deux crochets aigus, munis dans leur entre-deux, d'une pelotte grande, membraneuse, dilatée.

Antennes *plus courtes que la tête*, grêles, filiformes, insérées entre les yeux à la partie antérieure, protégées dans le repos par une saillie rostriforme de la tête, avancée au delà des yeux; elles sont composées de huit articles au plus; le dernier plus long qu'aucun des autres, et acuminé.

Tête grande, s'élevant en une sorte de pyramide, ou prolongée en avant dans le sens du corps, insérée obliquement sur le prothorax; sa partie supérieure au delà des yeux, plus ou moins longue, simulant une espèce de rostre à quatre angles plus ou moins prononcés.

Yeux saillants, oblongs ou sphériques, situés à la base du prolongement rostriforme de la tête, placés latéralement.

Ocelles au nombre de trois, peu apparents. (Celui du milieu plus visible dans quelques espèces.)

Labre grand, membraneux, voûté, échancré à l'extrémité.

Mandibules cornées, épaisses, crénelées, tronquées à l'extrémité, armées de quatre dents obtuses.

Mâchoires courtes, cornées, bifides ou bidentées.

Lèvre grande, membraneuse, échancrée.

Palpes courts; les maxillaires plus longs que les labiaux, filiformes, de cinq articles un peu comprimés et anguleux. Palpes labiaux de trois articles, le dernier plus long (1).

Prothorax fort long, cylindrique.

Mésothorax et métathorax très-courts.

Elytres et ailes nulles.

Abdomen cylindrique, très-allongé, faisant à lui seul la moitié de la longueur du corps, composé de huit segments; les premiers plus grands; le dernier très-court, suivi dans les femelles de quatre pièces terminales dépassant l'anus, cornées, fortes, recourbées au bout et pointues; les supérieures plus grandes. Plaque sousanale des mâles variable pour la forme.

Corps très-allongé, fort étroit.

Les Proscopies restées inconnues aux anciens auteurs, sont des Orthoptères fort singuliers. Par la masse des caractères, elles appartiennent, sans aucun doute, à la Famille des Acridites; mais leur grande taille, leur corps maigre, décharné et cylindrique, les rapprochent beaucoup des Phasmides. Il paraît que ces insectes, n'importe leur sexe ni leur âge, sont toujours privés d'élytres et d'ailes, même rudimentaires. L'Amérique méridionale est leur patrie; ils semblent y être les représentants du genre *Truxale*, propre à l'ancien continent. M. Klug, à qui l'on doit la création de ce genre, en mentionne quinze espèces, toutes nouvelles suivant lui; cependant Stoll en a figuré une sous le nom de *Phasma heteropoda*, qui pourrait bien être la *Proscopia*

(1) Ces caractères de la bouche sont donnés d'après M. Klug.

scabra de M. Klug; ce dernier n'a pas cité cette figure; il est vrai qu'elle est bien fautive, ayant été dessinée d'après un individu maladroitement raccommodé, auquel on avait recollé de longues antennes sétacées et des pattes antérieures de Phasmide, très-grandes, échancrées à la base. Malgré ces disparates choquantes, il est pourtant facile de voir que l'insecte est une Proscopie.

La brièveté des antennes de ce genre et le petit nombre d'articles dont elles sont composées, est un caractère unique que l'on chercherait vainement parmi d'autres Orthoptères. On ne sait rien concernant les mœurs ni les transformations de ces bizarres Acridites. Le nom de Proscopie vient de deux mots grecs qui signifient : *voyant d'en haut*. Ces insectes le doivent sans doute à l'élévation remarquable du prolongement de leur tête.

M. Klug, dans sa Monographie, donne les caractères génériques fort détaillés, mais d'après les femelles seulement. Ce qu'il ajoute relativement aux mâles est très-court et se borne à ces mots : *Maris antennis sexarticulatae. Abdomen apice integrum, supra truncatum. Genitalia vix prominentia.*

Nous observerons qu'il n'a jamais connu les deux sexes d'une même espèce. Les numéros de 1 à 8, 11 et 14, sont des femelles, et 9, 10, 12, 13, 15 des mâles. Tout est figuré, mais il n'y a que trois espèces reproduites en entier; dans les douze autres, l'auteur a supprimé l'abdomen et les pattes.

M. Brullé, en parlant des mâles Proscopies (page 112), dit que la plaque sousanale est semblable à celle de la plupart des Phasmides, et que l'abdomen présente deux segments de plus que celui des femelles quand on le regarde en dessous; vu en dessus, le nombre de ses segments est égal dans les deux sexes. Le même auteur compte huit articles aux antennes dans les mâles comme dans les femelles; il ajoute que ces articles ne se distinguent pas toujours avec certitude, et que le premier paraît immobile et fixé dans

toute sa longueur. Une espèce inédite, d'une forme particulière, et de la collection du Musée, s'éloigne des autres par la conformation de sa tête, qui ne s'élève pas verticalement en pyramide comme dans toutes les Proscopies, mais se prolonge horizontalement dans le sens du corps. Le mâle a la plaque sousanale autrement conformée que celle des mâles à tête pyramidale. Ces dissemblances auxquelles on ajouterait peut-être encore, si les individus étaient en bon état de conservation, pourraient donner lieu à une nouvelle coupe générique; il est à regretter que ces insectes soient mutilés et manquent de pattes postérieures; c'est pourquoi je n'en fais qu'une division des Proscopies, mais elle est des plus tranchées.

Ces grands Orthoptères n'ont pas de couleurs vives. Toutes les espèces affectent des nuances sombres et ternes, telles que le jaune testacé, et le brunâtre, qui deviennent ordinairement plus foncés par la dessiccation.

PREMIÈRE DIVISION.

Tête élevée verticalement en une sorte de pyramide. Plaque sousanale des mâles dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen, ayant en dedans une partie arrondie plus ou moins saillante. Appendices abdominaux de ce sexe, petits, mais très-visibles et redressés.

(Proscopie vraie, *Proscopia propriè dicta.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Yeux de grandeur médiocre, oblongs.

1. PROSCOPIE SCABRE. — *Proscopia scabra*, Klug, *Horæ physic. Berol. Proscop.* pag. 19, n° 2, tab. III, fig. 2.

☞ (Long. 5 à 6 pouces.) Corps d'un testacé obscur. Tête ayant

presqu'un pouce de long ; sa partie rostriforme, obtuse en devant, et longue de deux lignes. Prothorax de seize lignes de long, couvert de tubercules en dessus ; le dessous en présente aussi, mais plus rares ; bord antérieur élevé en une sorte de petite crête ; le bord postérieur un peu relevé en bourrelet ; mésothorax et métathorax un peu rugueux, de cinq lignes de longueur, réunis. Abdomen linéaire, un peu plus long que le prothorax et lisse, ayant une ligne longitudinale peu saillante. Pattes de la couleur du corps ; les antérieures et les intermédiaires presque égales. Epines des jambes postérieures assez fortes. Antennes testacées, à peine plus longues que la partie supérieure de la tête, au delà des yeux. Femelle.

Cayenne. Brésil. Ma collection.

2. PROSCOPIE GRANULÉE. — *Proscopia granulata*, Klug, *Horæ physic. Proscop.* pag. 22, n^o 7, tab. IV, fig. 7.

(Long. 3 pouces et demi au moins.) Corps d'un brun jaunâtre. Tête longue de neuf lignes, sa partie rostriforme ayant deux lignes de long ; ses quatre angles dilatés en une sorte de petite membrane à leur extrémité. Prothorax long de dix lignes, couvert en dessus et en dessous de points serrés, élevés, qui le rendent très-granuleux ; bord antérieur relevé en une petite crête ; bord postérieur avec un léger bourrelet ; ce prothorax a un faible sillon longitudinal. Mésothorax et métathorax longs de quatre lignes, étant réunis, un peu granuleux. Abdomen linéaire, un peu plus large que le prothorax, peu granuleux, faiblement unicaréné au milieu, très-lisse en dessous, ayant au milieu une ligne élevée et longitudinale, quelquefois peu sensible. Pattes de la couleur du corps ; les antérieures et les intermédiaires presque égales. Antennes brunâtres, un peu plus courtes que la partie supérieure de la tête, dépassant les yeux. Femelle.

Du Brésil. Ma collection. Cette espèce paraît être plus commune que les autres.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Yeux gros , épais , presque'arrondis (1).

3.° PROSCOPIE ROSTRÉE— *Proscopia rostrata*, Klug, *Horæ phys. Berol. Proscop.* pag. 24, n^o 12, tab. IV, fig. 12.

(Long. 3 pouces et demi.) Corps linéaire, fort étroit, d'un testacé obscur. Tête longue de six lignes; la partie rostriforme obtuse à l'extrémité, a une ligne de longueur. Dessus de la tête légèrement chagriné, ayant une faible carène au milieu, et les rebords latéraux un peu saillants. Yeux très-gros, presque sphériques. Prothorax linéaire, assez rugueux en dessus, long d'un pouce, légèrement denticulé latéralement; le dessous presque lisse, avec un sillon longitudinal à peine perceptible. Mésothorax et métathorax ayant trois lignes de longueur, réunis. Abdomen pas plus large que le prothorax, renflé au bout. Pattes de la couleur du corps; les intermédiaires un peu plus courtes que les antérieures. Antennes brunâtres, ayant plus du double de longueur que la partie antérieure de la tête, au delà des yeux. Mâle.

Cayenne, Brésil. De la collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

Nota. La *Proscopia oculata* de M. Klug, que je ne connais pas, est voisine de cette espèce-ci, et appartient à la même subdivision.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête ne s'élevant pas en pyramide verticale, mais prolongée horizontalement en avant, dans le sens du corps. Plaque sousanale des mâles un peu gonflée à sa base, très-prolongée au delà de l'abdomen, pointue, cymbiforme, unicarénée

(1) Je ne connais que des femelles dans la première subdivision, et seulement des mâles dans celle-ci; donc le caractère subdivisionnaire pourrait n'être que sexuel.

en dehors. (Pl. 14, fig. 1.) Appendices abdominaux de ce sexe point distincts (1).

(Céphalocœme, *Cephalocœma*.)

(Κεφαλή, tête; κοιμῶ, je suis couché.)

4. * PROSCOPIE (Céphalocœme) POIGNARD. — *Proscopia sica*.

(Long. 3 pouces et demi, femelle. Mâle, 2 pouces et demi.) Corps d'un brun testacé. Tête horizontale, allant en se rétrécissant insensiblement de la base au sommet dans les deux sexes; celle de la femelle ayant neuf lignes, sa partie rostriforme de quatre lignes de longueur; très-effilée dans les deux sexes, obtuse au bout. Prothorax un peu granuleux en dessus, de sept lignes dans la femelle, ayant en dessous un sillon longitudinal prononcé. Mésothorax et métathorax de quatre lignes de longueur, étant réunis. Abdomen linéaire, plus renflé dans la femelle. Pattes de la couleur du corps; les quatre antérieures presque égales. (Les postérieures manquent.) Antennes d'un brun testacé, à peu près de moitié plus courtes que la partie supérieure de la tête, au delà des yeux. Femelle.

Le mâle est plus petit dans toutes ses proportions; sa plaque sousanale est représentée Pl. 14, fig. 1.

Du Brésil, partie méridionale de Campos-Geraès. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

B. Antennes longues, multiarticulées.

a. Face antérieure de la tête en plan plus ou moins oblique. Antennes souvent en-

(1) Je ne donne pas ce caractère comme certain; l'abdomen du seul mâle connu étant en mauvais état.

isiformes; leurs articles ordinairement prismatiques, élargis, aplatis.

(Truxalides, *Truxalides*.)

GENRE II. TRUXALE. — *TRUXALIS*, Fab. Oli. etc.

Pattes grêles, à peu près également espacées entr'elles; les quatre antérieures assez courtes; jambes ayant quelques petites épines en dessous. Pattes postérieures très-longues; cuisses grêles, plus longues que l'abdomen; jambes fort longues; leur extrémité munie de quatre fortes épines; ces jambes ont en dessus, dans leurs deux tiers inférieurs, deux rangées d'épines fines. Tarses ayant le premier article long; le second court, le dernier terminé par deux crochets tantôt petits, tantôt épais et allongés; munis dans leur entre-deux, d'une pelotte, quelquefois peu apparente.

Antennes plus ou moins longues, sétacées, prismatiques, plus ou moins ensiformes, insérées sur les côtés de la tête, sous les bords latéraux, composées de seize articles au moins, peu distincts, à l'exception du second, qui est globuleux et bien détaché du premier et du troisième.

Tête pyramidale ou du moins conique, élevée, plus ou moins prolongée au delà des yeux en une sorte de rostre court; obtus au bout. Face antérieure en plan très-oblique.

Yeux ovales, peu proéminents, placés *très-haut, près des antennes*.

Prothorax plus court que la tête; son disque ordinairement plan et tricarène; le bord postérieur coupé obliquement sur les côtés ou arrondi; sa pointe médiane obtuse, ou aigue et avancée.

Présterne mutique.

Ocelles au nombre de trois , souvent peu distincts.

Mandibules multidentées.

Mâchoires tridentées à l'extrémité.

Palpes courts ; les maxillaires de cinq articles , dont les deux derniers égaux en longueur. Palpes labiaux de trois articles.

Elytres de la longueur de l'abdomen au moins , étroites , lancéolées.

Ailes un peu plus courtes que les élytres , amples , arrondies au bord postérieur ; leur extrémité apicale souvent pointue.

Abdomen étroit , un peu comprimé ; les premiers segments plus grands que les autres ; il est terminé dans les femelles , par quatre pièces triangulaires , courtes et pointues. Plaque sousanale des mâles dépassant notablement le bout de l'abdomen , triangulaire , pointue , un peu relevée. Appendices abdominaux de ce sexe courts , mais apparents.

Ces insectes sont propres aux contrées méridionales de l'ancien continent ; on n'a pas de renseignements sur leur manière de vivre qui doit se rapprocher beaucoup de celle des Criquets.

La larve et la nymphe des Truxales offrent une particularité bien remarquable , et que M. T. Charpentier a signalée , *Hor. entomol.* pag. 117. (Voyez aussi les Planches XIV, XV, XVIII de l'ouvrage de M. Klug , cité plus bas) L'extrémité de l'abdomen est munie d'une plaque suranale comprimée , lancéolée , très-pointue , fort longue , et qui n'existe dans l'insecte parfait , que dans de très-petites proportions. Je crois cette organisation propre seulement aux femelles , car je possède un mâle en état de nymphe , dans lequel cette grande lame manque complètement.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête fort élevée en pyramide , rétrécie au-dessous des yeux ; ceux-ci très-éloignés du bord anté-

rieur du prothorax. Antennes longues; leurs articles larges, surtout les basilaires. Prothorax ayant trois carènes bien apparentes. (Espèces de grande taille.

(Truxale vraie, *Truxalis propriè dicta.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Crochets des tarses fort petits et grêles. Pelotte allongée, bien distincte.

1. TRUXALE A NEZ. — *Truxalis nasuta*, Touss.-Charpent. *Herp. entom.* pag. 126.

Truxalis nasutus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 26, n° 1.

Truxalis hungaricus, id. pag. 27, n° 4.

— Herbst. *Archiv.* tab. 52, fig. 7.

— Germ. *It. Dalm.* pag. 260.

Truxalis nasutus, Latr. *Hist. natur. des Crust. et des Ins.* t. 12, pag. 147, Pl. 94, fig. 5. Femelle.

— Idem. *Gener. Crust. et Ins.*, tom. III, pag. 103, n° 1. Mâle et femelle.

— Palis-Bauv. *Ins. d'Afrique* pag. 16, Pl. II, fig. 1.

Truxalis rufescens, idem, pag. 17, Pl. II, fig. 2. Femelle, variété.

Truxalis tenuis, id. fig. 3. Mâle.

Truxalis nasutus, Brullé, *Hist. nat. des ins.* tom. IX, pag. 217. Mâle et femelle. Pl. 19, fig. 1.

Gryllus (Acrida) nasutus, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 118, n° 9.

Gryllus nasutus b. *turritus*, id. *Syst. natur.* pag. 692, n° 1.

Gryllus turritus, De Villers, *Entom. Linn.* tom. 1, pag. 434. tab. II, fig. 4.

Gryllus (Locusta) nasutus, Stoll, *Sauter. etc.* Pl. VIII, b, fig. 27.

Gryllus conicus, id. Pl. XXIII. b, fig. 88.

(Long. 20 à 27 lignes.) Elle varie beaucoup par la nuance et

la distribution des couleurs, sauf celle des antennes et des ailes. Corps vert ou roussâtre clair, glabre et lisse. Tête ayant sa partie supérieure au delà des yeux, longue d'une ligne et demie, obtuse antérieurement. Yeux étroits, oblongs. Elytres étroites, lancéolées, un peu plus longues que l'abdomen, terminées en pointe obtuse. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, lavées de jaune, surtout à la base interne : leurs nervures de cette couleur. Dessus de l'abdomen plus foncé que le reste ; d'un rosé sombre dans l'état de fraîcheur, passant au brun par le desséchement. Pattes de la couleur du corps ; jambes postérieures munies dans leur deux derniers tiers, d'une double rangée de fines épines, nombreuses et serrées. Femelle.

La tête et le prothorax sont le plus souvent rayés longitudinalement de vert et de roussâtre, quelquefois peu visiblement. Prothorax ayant les trois carènes du disque ordinairement bordées de roussâtre : bord postérieur du prothorax coupé obliquement sur les côtés ; pointe médiane fine, aiguë, avancée. Côtés rabattus ayant presque toujours leur bord extérieur roussâtre. Les élytres sont de toutes les parties du corps les plus variables pour les couleurs ; tantôt d'un vert gai, uniforme ; tantôt offrant au milieu, une bande longitudinale obscure entrecoupée de taches blanchâtres ; au-dessous de cette bande, on en voit quelquefois une autre roussâtre ; le bord antérieur a une raie de cette couleur dans certains individus.

Le mâle a les élytres d'un vert uniforme, du moins dans l'individu que je possède, dont la taille n'est tout au plus que de vingt lignes.

Cette Truxale est commune au Cap de Bonne-Espérance. On la trouve aussi au Sénégal, en Egypte, aux Indes. M. Bibron l'a prise en Sicile, et je l'ai reçue de M. Solier ; mais j'ignore si c'est en Provence qu'il l'a trouvée. Toutes mes femelles européennes ont les élytres d'un vert uniforme. Y aurait-il ici plusieurs espèces confondues ?

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Crochets des tarsi épais, assez allongés. Pelotte fort petite, à peine distincte.

2. TRUXALE VARIABLE. — *Truxalis variabilis*, Klug, *Symbol. physic.*
Dec. 2, n° 8, *tab. XVII*, fig. 2-6.

Expédit. d'Egypte, Orthopt. Pl. V, fig. 11, 13.

Brullé, *Hist. nat. des ias.* tom. IX, pag. 218.

(Long. 3e lig.) Corps d'un jaune pâle; tête de cette couleur, faiblement rayée de verdâtre longitudinalement, en dessus. Prothorax ayant son disque un peu étranglé vers le milieu: ses carènes latérales bordées de brun en dedans. Elytres étroites, lancéolées, terminées en pointe mousse, d'un jaune pâle; leur milieu ayant une ligne longitudinale brunâtre très-étroite, dilatée en plusieurs endroits, extérieurement. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, incolores; nervures jaunâtres, sauf les transversales du disque interne, qui sont noirâtres, et pour la plupart ombrées de brun-noirâtre, ce qui produit des mouchetures sur ce disque. Pattes de la couleur du corps. Epines des jambes postérieures fines, nombreuses et serrées. Antennes d'un jaune pâle. Femelle.

Egypte, Morée, Europe méridionale. Elle se trouve aussi, selon M. Klug, en Syrie et dans l'Arabie déserte. Ma collection.

3. TRUXALE ÉLEVÉE. — *Truxalis procera*, Klug? *Symbol. physic.*
Dec. 2, n° 4, *tab. XVI*, fig. 2 et 3.

Expédit. d'Egypte, Orthopt. Pl. V, fig. 9?

(Long. 3e, 34 lignes.) Corps d'un jaune pâle; tête offrant en dessus quelques faibles lignes longitudinales verdâtres. Prothorax d'une couleur plus foncée sur le disque. Mesosternum ayant deux carènes longitudinales. Elytres étroites, lancéolées, terminées en pointe assez aiguë, de la couleur du corps, transparentes vers l'extrémité, ayant au milieu une bande longitudinale brunâtre, chargée d'une ligne blanche, interrompue en quatre ou cinq endroits. Ailes guère moins longues que les élytres, transparentes, terminées en pointe assez aiguë, chargées d'un grand nombre de nervures: celles du bord antérieur et de l'extrémité, jaunâtres, les autres noirâtres; trois ou quatre des nervures longitudinales sont ombrées de brun vers l'extrémité apicale. Disque

interne d'un rose assez foncé, à nervures transversales noirâtres, ombrées de brun. Pattes de la couleur du corps, ainsi que les antennes.

Rapportée de Sicile par M. Bibron. Ma collection.

Nota. M. Klug l'a dit de l'Arabie heureuse, et je ne suis pas bien certain de sa synonymie. La figure pourtant convient bien à mon espèce.

4. TRUXALE ROUGE. — *Truxalis miniata*, Klug, *Symbol. physic.* n° 7, tab. XVIII, fig. 1-4.

Expédit d'Egypte, Orthopt. Pl. V, fig. 14.

(Long. 20 à 22 lignes.) Corps vert ou testacé. Tête de la couleur du corps, un peu amincie vers l'extrémité, rétrécie derrière les yeux; ses côtés rayés de fauve et de verdâtre, striée longitudinalement en dessous. Prothorax peu élevé postérieurement, avec une bande fauve sur les côtés. Poitrine pâle. Elytres lancéolées, un peu acuminées, vertes, avec une bande longitudinale brune, placée au milieu et assez courte; bord antérieur transparent au centre. Ailes transparentes, incolores en partie; leur disque interne d'un rouge vermillon réticulé de brun. Abdomen testacé; derniers segments ayant une tache dorsale bleuâtre. Pattes testacées avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes, annelées de brun. Antennes testacées, plus courtes que la tête et le prothorax réunis. Mâle.

D'Egypte. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Je n'ai pas décrit cette espèce *ex visu*.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête peu élevée. Yeux assez rapprochés du bord antérieur du prothorax. Antennes moins longues que dans la première division; leurs articles peu élargis. Prothorax sans carènes prononcées. (Espèces de petite taille.)

(Pyrgomorphe, *Pyrgomorpha*.)

(πύργος, Tour; μορφή, forme.)

5. TRUXALE (PYRGOMORPHE) CRÉNELÉE. — *Truxalis crenulata*.

Truxalis crenulatus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 28, n° 6.

(Long. un pouce environ, femelle Mâle 7 à 8 lignes.) Tête et prothorax d'un vert tendre, très-finement pointillés; la tête présente de chaque côté, à partir des yeux, une carène longitudinale, un peu oblique, denticulée et jaunâtre, qui se prolonge le long des côtés rabattus du prothorax et les borde extérieurement. Prothorax sans carènes; pointe médiane de son bord postérieur, presque obtuse. Elytres opaques, d'un vert tendre, uniforme, allant en se rétrécissant vers l'extrémité, qui se termine en pointe aiguë. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, colorées de rose vif à leur base interne; cette couleur s'étendant sur le disque en s'affaiblissant, nervures roses, sauf celles du bord antérieur qui sont verdâtres. Abdomen d'un jaune verdâtre. plaques dorsales rosées dans leur milieu. Pattes d'un jaune verdâtre; épines des jambes postérieures assez espacées. Antennes ayant à peu près trois lignes de longueur, verdâtres; quelques-uns des articles, avant l'extrémité, sont quelquefois blanchâtres. Femelle.

Le mâle, bien plus petit et plus grêle, a les antennes longues de cinq lignes à peu près; ses ailes sont assez irisées; elles le sont aussi un peu dans la femelle.

De Java. Ma collection.

6. TRUXALE (Pyrgomorphe) ROSE. — *Truxalis rosca*, Touss. Charp. *Horæ entom.* page 128, *tab.* III, fig. 8. Femelle.

Truxalis linearis, id. pag. 129, *tab.* III, fig. 2. Mâle.

(Long. 1 pouce, femelle; 8 lignes, mâle.) Elle ressemble infiniment à la précédente pour la grandeur et les couleurs. Tête et prothorax d'un vert tendre; ce dernier ayant sur le disque trois carènes très-faibles, la dorsale un peu moins que les autres; côtés rabattus, bordés de rous-âtre; bord postérieur très-arrondi. Elytres d'un vert opaque, uniforme, allant en se rétrécissant vers l'extrémité: celle-ci arrondie. Ailes à peu près de la grandeur des élytres, transparentes; leur base interne d'un rose tendre, qui s'étend sur une grande partie du disque en s'affaiblissant; la plu-

part des nervures roses, les autres verdâtres. Abdomen vert, un peu brunâtre en dessus, dans le milieu; jaunâtre en dessous. Pattes de la couleur du corps; épines des jambes postérieures, assez espacées. Antennes d'un jaune verdâtre, de trois à quatre lignes de long. Femelle.

Le mâle ne diffère que par sa taille et par de plus petites proportions.

Une variété, que M. T. Charpentier regarde comme une espèce particulière, a été prise par M. Rambur, dans les mêmes localités et à la même époque que la *rosea*. Elle en diffère par sa couleur d'un noir grisâtre; les côtés rabattus du prothorax sont largement bordés de blanchâtre. Dans la femelle, les élytres sont mouchetées de noir sur leur bord interne; les pattes un peu tachetées de brunâtre. La couleur rose des ailes est moins intense et moins étendue.

France méridionale, Espagne, Portugal. M. Solier l'a trouvée à Marseille le 12 juillet, et la variété à Château-Gombert.

GENRE III. MÉSOPS. — *MESOPS*, Aud.-Serv. Rev
— *Truxalis*, Pal.-Bauv.

Pattes antérieures et intermédiaires *très-courtes*; les postérieures longues, cuisses allongées, peu renflées; jambes munies en dessus dans leur moitié inférieure seulement, de deux rangées d'épines très-fines. Tarses grêles; leur dernier article muni d'une petite pelotte entre les crochets.

Antennes prismatiques, sétacées, ensiformes, longues, multiarticulées; ces articles assez distincts, fort élargis pour la plupart.

Tête grande; face antérieure tout à fait en plan oblique, presque horizontale.

Yeux *peu saillants*, *placés assez loin des antennes et du prothorax*, occupant à peu près le milieu du bord latéral de la tête.

Prothorax étroit, pas plus large que la tête, court, cylindrique; son disque un peu convexe, sans carènes latérales distinctes, et faiblement unicaréné au milieu.

Présternum muni au milieu d'une petite pointe.

Mé-osternum et métasternum étroits, *largement canaliculés*.

Elytres étroites, linéaires, peu opaques, *plus courtes que l'abdomen*.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen très-long, cylindrique.

1. MÉSOPS FACONNÉ. — *Mesops abbreviatus*, Aud.-Serv. Rev. pag. 76.

Truxalis abbreviatus, Pal.-Bauv. Ins. d'Afrique, pag. 17, Orthopt. Pl. II, fig. 4.

Long. 2 pouces. Cette espèce est très-remarquable par la brièveté de ses quatre premières pattes, les intermédiaires surtout. Elle est entièrement jaunâtre. Antennes roussâtres, larges, aplaties, finissant en pointe, longues de neuf lignes. Elytres d'un jaune un peu verdâtre. Ailes transparentes. Pattes multi-ques, de la couleur du corps, cuisses postérieures profondément canaliculées en dessous, ce canal rougeâtre; face interne de ces cuisses, portant dans leurs deux premiers tiers, une série de petits traits noirs, très-serrés, également espacés.

Mon individu unique étant en mauvais état, je n'ai pu m'assurer de son sexe.

L'Afrique. Il me vient de la collection de feu Palisot-Bauvois.

GENRE IV. OPSOMALE. — *OPSOMALA*, Aud.-Serv. Rev. — *Xiphicera*, Perty.

Pattes antérieures et intermédiaires courtes, les postérieures plus longues que le corps; jambes de derrière ayant en dessus, dans leur moitié inférieure, deux

rangées d'épines fines. Tarses plus ou moins grêles ; article terminal quelquefois allongé : pelotte assez forte.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, insérées chacune dans une profonde cavité du cône frontal, souvent prismatiques ou ensiformes ; articles aplatis, quelquefois fort élargis à partir du troisième.

Tête grande, plus ou moins conique ; face antérieure en plan très-oblique, avec quatre carènes plus ou moins distinctes. Front prolongé entre les antennes en un cône horizontal, épais.

Yeux grands, *plus ou moins saillants, placés obliquement vers l'extrémité de la tête, près des antennes.*

Prothorax assez étroit, comprimé ; son disque plan, tricaréné plus ou moins distinctement ; bord postérieur un peu arrondi, sans pointe médiane ; ses sillons transverses ordinairement peu apparents.

Présternum muni d'une petite pointe obtuse.

Mésosternum et métasternum *plans, unis.*

Corps étroit, comprimé.

Elytres étroites, lancéolées, de la longueur de l'abdomen, rarement plus courtes que lui.

Ailes aussi longues ou presque aussi longues que les élytres.

Abdomen grand, plus ou moins allongé, comprimé, unicaréné en dessus ; ses appendices courts, sétacés.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes ayant leurs articles aplatis à partir du troisième et plus ou moins élargis. Article terminal des tarses, ordinairement de longueur médiocre.

1. OPSOMALE VERTE. — *Opsomala viridis*, Aud.-Serv. Rev. pag. 77.
n^o 1.

(Long. 18 lignes.) Dessus de la tête et du prothorax d'un vert foncé, ainsi que les élytres; yeux testacés. Ailes bleuâtres, à reflet violet. Dessus de l'abdomen d'un rouge de sang; dessous de l'anus de cette même couleur. On voit de chaque côté du corps, une raie blanche longitudinale, partant de la fossette qui reçoit chaque antenne, et atteignant l'extrémité du prothorax. Dessous du corps d'un vert jaunâtre. Pattes antérieures et intermédiaires et cuisses postérieures, d'un vert foncé en dessus, jaunâtres en dessous. Jambes postérieures rouges, avec un large espace vert près de la base. Tarses rouges. Antennes ensiformes. Mâle.

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

2. * OPSOMALE VARIPÈDE. — *Opsomala varipes*.

(Long. 27 lignes, de la pointe frontale à l'anus.) Tête verdâtre; sa face antérieure ayant ses carènes latérales, jaunes; cône frontal long et pointu. Prothorax chariné, verdâtre; ses côtés rabattus, ayant un rebord jaune un peu saillant; point de carènes distinctes, mais quatre sillons transverses, profonds, très-apparents. Pointe présternale large, jaunâtre. Elytres opaques, d'un vert uniforme; nervures saillantes. Ailes transparentes, nébuleuses, sauf au bord antérieur et à l'extrémité, de la longueur des élytres. Abdomen d'un vert jaunâtre, luisant. Les quatre premières pattes verdâtres; cuisses jaunâtres en dessous; cuisses postérieures vertes, avec le dessous et leur face interne, jaunes. Jambes de derrière rouges à la base et dans leur dernier tiers; verdâtres au milieu; épines, participant des deux couleurs qu'offre la jambe. Tarses postérieurs ayant leurs deux premiers articles rouges, le dernier vert. Antennes point ensiformes, d'un vert sombre, jaunâtres vers l'extrémité; les deux premiers articles d'un vert gai. Femelle.

Un individu unique venant de la collection Latreille, et timbré de sa main: Amérique septentrionale.

Transalpes au Thonier. Servid, N. A. P 195.

3. OPSOMALE ÉRYTHROGASTRE. — *Opsomala erythrogastra*.

Xiphicera erythrogaster, Perty, *Del. Animal. articul.* pag. 86, Pl. 24, fig. 2.

(Long. 14 lignes.) Corps et tête d'un vert très-sombre; labre et mandibules noirâtres. Dessus de la tête offrant une ligne dorsale étroite, noire, se prolongeant un peu sur le prothorax. Elytres d'un vert sombre uniforme, étroites, lancéolées, peu opaques, de la longueur de l'abdomen au moins. Ailes transparentes, noirâtres, à reflet très-légèrement bronzé. Abdomen d'un vert jaunâtre: plaques dorsales d'un beau rouge-cinabre luisant, bordées de noir inférieurement sur les côtés. Antennes point ensiformes, longues, d'un vert sombre; leur dernier tiers roussâtre: articles fort peu aplatis. Pattes d'un vert sombre; cuisses postérieures ayant en dessus, tout à fait à l'extrémité, un trait ou ligne d'un rouge-cinabre; leur face interne est aussi de cette couleur: la face externe d'une nuance ferrugineuse. Mâle.

Du Brésil, province des Mines. Collection de M. le comte Dejean.

4. OPSOMALE DOUBLE RAIE. — *Opsomala bivittata*.

(Long. 20 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre. Face antérieure de la tête avec quatre carènes assez prononcées. Prothorax lisse, ayant une carène dorsale saillante. Derrière chaque œil, on voit une large bande longitudinale noire, luisante, qui se prolonge sur les côtés du prothorax et atteint son bord postérieur, sans diminuer de largeur. Pointe présternale courte, en forme de tubercule. Elytres de la longueur de l'abdomen, peu opaques de la base au milieu, transparentes ensuite, d'une teinte brunâtre; la première moitié du bord interne a une bande longitudinale verdâtre, opaque; près du bord antérieur, il y a une autre bande analogue à celle du bord interne, et n'atteignant comme elle que le milieu de la longueur de l'élytre. Ailes aussi longues que les elytres, incolores, transparentes. Abdomen lisse, luisant. Pattes verdâtres; épines des jambes postérieures, assez longues et pointues. (Les antennes manquent.) Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille. Etiquetée de sa main comme rapportée de l'Amérique septentrionale.

in Thom. "Acad. N. A." 1864,

5. * OPSOMALE PONCTIPENNE. — *Opsomala punctipennis*.

(Long. 15 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête forte et de cette couleur; son dessus aplati, ayant latéralement une bande longitudinale jaune; cône frontal court, rebordé latéralement, arrondi et obtus en devant. Disque du prothorax aplati, faiblement tricaréné. Elytres de la longueur du corps, un peu opaques à la base du bord antérieur, assez transparentes dans tout le reste; bord interne grisâtre; le long de la nervure longitudinale, il y a une série de points obscurs, inégaux; ceux de l'extrémité de l'élytre presque entièrement effacés. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, un peu glacées de jaunâtre luisant. Abdomen assez épais. Pattes d'un vert jaunâtre. (Les antennes manquent.) Femelle.

De ma collection; avec une étiquette de la main de Latreille, indiquant l'Amérique septentrionale pour patrie.

6. * OPSOMALE LATICORNE. — *Opsomala laticornis*.

(Long. 20 à 22 lignes.) Corps, tête et pattes d'un vert tendre. Tête grande, conique; ses quatre carènes faciales saillantes. Cône frontal assez large, rebordé latéralement et à son extrémité, qui est arrondie et obtuse. Disque du prothorax avec trois carènes bien distinctes. De la base de chaque antenne part une ligne longitudinale obscure qui, interrompue par chaque œil, se continue après eux et se prolonge sur le prothorax en longeant en dehors la carène latérale du disque. Elytres plus longues que l'abdomen, étroites, linéaires, peu opaques, terminées en pointe mousse, d'un vert jaunâtre uniforme. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Antennes ensiformes; leurs articles, à partir du troisième, larges, aplatis; ceux qui suivent le douzième, beaucoup plus étroits et allant successivement en diminuant de force et d'épaisseur: ces antennes sont rougeâtres avec les deux premiers articles verts; la moitié antérieure des articles de trois à douze, est aussi de cette couleur. Femelle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne. Cette espèce faisait partie des insectes recueillis à Bombay, par feu Polydore Roux.

+ 5, *Trans. in Thoms's Ann. N. A. P.* 196.

7. * OPSOMALE A BANDELETTES. — *Opsomala tæniata*.

(Long.) Elle est plus étroite que les autres espèces et son corps est plus comprimé. Tête et prothorax ayant en dessus, au milieu, une large bande verte, longitudinale; côtés du prothorax, ainsi que ceux de la tête et sa face antérieure, entrecoupés de bandelettes étroites, alternativement jaunes et vertes. Elytres étroites à la base, allant un peu en s'élargissant ensuite, terminées en pointe assez aiguë; vertes, un peu opaques, avec cinq ou six bandelettes longitudinales jaunâtres, étroites. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, glacées de jaune brillant; nervures de cette couleur. Abdomen verdâtre, unicaréné au milieu en dessus (l'extrémité manque, ainsi que les antennes et les pattes postérieures), les quatre premières pattes d'un jaune verdâtre.

Ile de Java. Ma collection.

Nota. Je ne place cette espèce dans cette division que par analogie; les caractères divisionnaires lui manquant.

* 8. * OPSOMALE MARGINICOLLE. — *Opsomala marginicollis*.

(Long. 15 lig. Femelle; mâle, un pouce.) Tête et corps d'un vert grisâtre assez luisant; cône frontal obtus antérieurement; au-dessous de chaque œil est une bande longitudinale d'un jaune sale, s'étendant sur les côtés rabattus du prothorax et les bordant inférieurement. Yeux oblongs, étroits. Disque du prothorax pointillé; ses carènes peu apparentes. Elytres fort étroites, lancéolées, terminées en pointe aiguë, de la longueur de l'abdomen, grisâtres, transparentes. Ailes incolores, aussi grandes que les élytres, glacées par un reflet brillant, irisé. Pattes de la couleur du corps. Antennes jaunâtres, presque ensiformes. Femelle.

Le mâle est sensiblement plus petit. Dans mon unique individu, les ailes sont plus manifestement irisées que dans mes trois femelles.

Elle me vient de la collection Latreille, étiquetée par lui de l'Amérique septentrionale.

9. * OPSOMALE TIBIALE. — *Opsomala tibialis*.

(Long. 20 lignes, femelle. Mâle, 18 lignes.) Corps verdâtre;

* J. Trause. Thomsen Acrid. n. A. P. 196.

tête de cette couleur ; cône frontal obtus en devant. Prothorax ayant sa carène dorsale plus saillante que les latérales. Elytres étroites, lancéolées, terminées en pointe arrondie, aussi longues que l'abdomen, un peu opaques à la base, transparentes dans le reste de leur étendue, verdâtres avec le bord interne plus pâle. Ailes incolores, aussi grandes que les élytres, et transparentes. Cuisses vertes ; jambes et tarses d'un rouge pâle. Antennes prequ'ensiformes, d'un jaune-verdâtre en dessus, ferrugineuses en dessous. Femelle.

Le mâle a le bord interne des élytres légèrement teinté de rougeâtre.

Patrie inconnue. Elle me vient de la collection Latreille.

10. * OPSOMALE SORDIDE. — *Opsomala sordida*.

(Long. 2 pouces environ.) Elle est d'un gris-de-fer terne, mélange de blanc sale sur les côtes de la tête et sur ceux du prothorax ; cône frontal assez long, obtus en devant, unicaréné au milieu. Prothorax un peu chagriné sur le disque, avec une carène dorsale distincte. Elytres plus longues que l'abdomen, étroites, lancéolées, arrondies à l'extrémité, grisâtres, transparentes, parsemées de mouchetures obscures, d'inégale grandeur et mal circonscrites. Ailes de la longueur des élytres, incolores, transparentes, ayant quelquefois, à l'extrémité près du sinus, trois ou quatre mouchetures analogues à celles des élytres. Abdomen lisse, luisant. Pattes d'un gris de fer ; jambes postérieures un peu rougeâtres en dessous, ainsi que le dessus des derniers tarses, et garnies d'un duvet gris dans l'entre-deux des rangées d'épines ; celles-ci blanchâtres avec la pointe noire. Antennes ensiformes, de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle est plus petit, plus moucheté sur le prothorax et les élytres, que la femelle ; les jambes postérieures n'ont pas de nuance rougeâtre ; cette couleur n'existe que sur les tarses de derrière.

Collection du Muséum d'histoire naturelle. Elle a été recueillie à la Nouvelle-Hollande, au port du Roi-Georges. M. Reiche m'a donné la femelle.

11. * OPSOMALE ENFUMÉE. — *Opsomala fumosa*.

(Long. 1 pouce, femelle. 7 à 8 lign. Mâle.) Prothorax d'un brun quelquefois un peu verdâtre ; son disque tricaréné. Pointe présternale fort courte. Tête verdâtre, ses quatre carènes faciales distinctes : elle a latéralement une bande transversale jaunâtre au-dessous de chaque œil, et une autre analogue placée plus bas, atteignant la base des mandibules : ces deux bandes souvent très-peu visibles ou nulles. Elytres de la longueur de l'abdomen, en grande partie transparentes, brunâtres, parsemées quelquefois de mouchetures plus foncées. Ailes aussi longues que les élytres, incolores, transparentes, un peu nébuleuses à leur extrémité. Abdomen d'un vert sombre, avec une bande latérale plus ou moins longue, d'un jaune-verdâtre. Dessous du corps verdâtre. Pattes d'un brun-verdâtre ; cuisses postérieures rouges en dessous. Antennes brunâtres ; presque ensiformes. Femelle.

Le mâle est bien plus petit et plus grêle ; ses antennes sont proportionnellement plus longues que celles de la femelle, et moins ensiformes.

De Java. Décrite d'après douze individus de ma collection.

12. * OPSOMALE FILIFORME. — *Opsomala filiformis*.

(Long. 18 lignes.) Corps bicolore, d'un vert olivâtre plus ou moins foncé en dessus, jaunâtre en dessous : il est étroit, filiforme ; la partie postérieure de la tête, le prothorax et l'abdomen, presque également larges. Tête participant des deux couleurs du corps, ayant une raie jaunâtre, latérale, longitudinale, partant de chaque œil : cône frontal long, obtus en devant, creusé au milieu. Yeux assez aplatis, rapprochés l'un de l'autre supérieurement. Prothorax ayant ses côtés rabattus, bordés d'une raie jaune faisant suite à celle de la tête. Elytres très-étroites, lancéolées, pointues au bout, plus longues que l'abdomen, peu opaques, d'un brun un peu olivâtre, à peine lisérées de vert à la base du bord antérieur. Ailes notablement plus courtes que les élytres, transparentes, incolores, brillantes, à peine irisées. Abdomen luisant. Pattes d'un jaune verdâtre. Article terminal des tarses postérieurs, grêle, allongé. Antennes ensiformes, brunâtres, avec les deux premiers articles jaunes. Femelle.

Du Brésil. Nord de la capitainerie de Saint-Paul. Collection du Muséum d'histoire naturelle. *(De la collection de M. J. de la Sagra)*

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes composées d'articles peu aplatis et point élargis. Tarses postérieurs grêles, allongés, surtout l'article terminal.

13. * OPSOMALE PISCIFORME. — *Opsomala pisciformis*.

(Long. 19 lignes.) Elle a un faciès assez particulier que lui donnent sa tête conique, ses yeux grands, son corps très-comprimé, et l'abdomen prolongé, plus long que les élytres. Corps d'un gris-verdâtre. Yeux peu saillants, posés très-obliquement, pointus au bout, élargis et arrondis inférieurement; cône frontal court, très-épais, obtus. La tête a en dessus une carène dorsale, extrêmement faible, et quelques raies longitudinales obscures, dont trois se prolongent parfois sur les côtés rabattus du prothorax; pointe présternale recourbée. Disque du prothorax légèrement chagriné, distinctement tricaréné. Elytres grisâtres, transparentes, plus courtes que l'abdomen. Ailes incolores, transparentes, de la longueur des élytres. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures canaliculées en dessous, ce canal rouge; leur face interne rayée transversalement par une série de lignes noires, courtes, étroites, également espacées. Jambes de derrière d'un cendré blenâtre, un peu élargies vers l'extrémité; tarses d'un rose très-pâle; article terminal, long et grêle. Femelle.

Le mâle, un peu plus petit, a les organes du vol plus grands, de la longueur de l'abdomen.

De Java. Ma collection. M. Al. Lefebvre m'a donné une femelle prise par lui le 5 mars en Egypte, dans l'Oasis de Harrat.

14. * OPSOMALE SICILIENNE. — *Opsomala sicula*.

(Long. 18 lignes, femelle. Mâle, 15 lignes.) Corps d'un vert un peu olivâtre. Tête de cette couleur; ses quatre carènes faciales bien prononcées; cône frontal court, rebordé, unicaréné au milieu, très-obtus et arrondi en devant. Prothorax pointillé, sa ca-

rène dorsale seule, un peu apparente : pointe présternale courte. Elytres étroites, lancéolées, aussi longues que l'abdomen, presque entièrement transparentes et d'un gris verdâtre. Ailes de la longueur des élytres, incolores, transparentes, à reflet assez luisant. Pattes de la couleur du corps : jambes postérieures élargies et canaliculées en dessus, vers l'extrémité, d'un cendré-ardoisé dans cette partie. Tarses grêles ; leur dernier article fort long. Antennes roussâtres, point ensiformes, de même grosseur dans toute leur étendue ; leurs articles à peine aplatis. Femelle.

Le mâle ne diffère que par la taille.

Cette jolie espèce m'a été communiquée par M. Gén  , qui l'a recueillie en Sardaigne.

GENRE V. POEKILOC  RE. — *POEKILOCERUS*,
Aud.-Serv. Rev. — *Dyctiophorus*, Thunb. Brull  .
— *Decticus*, Kl  g, *Symb. phys.*

Pattes post  rieures plus longues que le corps, cuisses allong  es, jambes allant en s'  largissant vers leur extr  mit  , canalicul  es en dessus dans leur tiers inf  rieur, ayant deux rang  es d'  pines n'occupant que les trois derniers quarts de leur longueur. Tarses post  rieurs    premier article grand, d  prim  , en carr   long. Pelote grosse.

Antennes   paisses, de longueur m  diocre, filiformes, articles distincts, au nombre de dix-sept    dix-huit, un peu aplatis ou presque cylindriques, quelques-uns d'entr'eux quelquefois moniliformes ; le terminal ordinairement allong  , pointu.

T  te grande, assez   troite, allong  e ; face ant  rieure un peu en plan oblique, mais seulement    sa partie sup  rieure, avec quatre car  nes plus ou moins distinctes. Front avanc   entre les antennes en c  ne ordinairement court et obtus.

Prothorax en dos d'  ne, ayant des sillons transverses dis-

tinets, sans carènes prononcées; bord postérieur arrondi, sans pointe médiane avancée.

Présternum muni d'une pointe courte.

Corps épais, assez large.

Yeux grands, ovales.

Palpes assez courts; leurs articles presque cylindriques.

Elytres plus ou moins longues.

Ailes ordinairement de la longueur des élytres.

Abdomen assez épais. Les quatre pièces écailleuses terminales des femelles, grosses, assez courtes, échancrées au côté supérieur; appendices courts, triangulaires, aplatis: plaque sousanale des mâles peu prolongée, convexe en dehors, obtuse, large, arrondie au bout, emboîtant l'extrémité de l'abdomen.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes entrecoupées de diverses couleurs.

1. PŒKILOCÈRE HIÉROGLYPHIQUE. — *Pækilocerus hieroglyphicus*.

Decticus hieroglyphicus, Klüg, *Symb. phys. Decad.* 3^a, n^o 1, tab. XXV, fig. 1 et 2. Femelle.

(Long. 27 lignes, femelle. Mâle, 22 lignes.) Corps jaune, lisse. Tête de cette couleur, ayant une petite ligne verte, oblique, étroite, interrompue, placée en arrière de chaque carène latérale; sous chaque œil on voit trois petits traits de cette couleur: dessus de la tête avec une raie dorsale verte. Cône frontal bordé de vert latéralement, avec un sillon court, mais profond. Prothorax ayant ses sillons transverses distincts, marqueté d'un grand nombre de taches orangées, peu prononcées; le disque offrant diverses mouchetures vertes, formant presque deux lignes longitudinales. Côtés rabattus, avec des mouchetures analogues; bord postérieur, présentant une douzaine de taches vertes qui en suivent le contour; ces taches entrecoupées de gros points orangés plus ou moins distincts. Poitrine jaune: les flancs variés de vert et d'orangé. Elytres de la longueur de l'abdomen, largement ar-

rondies au bout , peu opaques , jaunes ; couvertes d'une multitude de petites mouchetures vertes. Ailes un peu plus courtes que les élytres , transparentes , d'un rouge vermillon de la base au milieu , incolores ensuite. Abdomen ayant ses plaques dorsales mélangées de jaune , d'orangé et de vert ; le bord inférieur largement jaune. Pattes jaunes , variées de vert et d'orangé ; jambes postérieures élargies vers l'extrémité , leurs épines jaunes à pointe verte. Antennes épaisses , entrecoupées de vert et de jaune. Mâle et femelle.

D'Afrique. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

2. PÆKILOCÈRE PEINT. — *Pækilocerus pictus*.

Gryllus pictus , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 53 , n° 25.

Acrydium pictum , Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI , pag. 220 , n° 21.

Pækilocerus Sonneratii , Aud.-Serv. *Rev.* pag. 85 , n° 2.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps luisant , varié de vert et de jaune. Tête verte , bouche jaune , labre nuancé de vert au milieu. Face antérieure avec deux bandes longitudinales jaunes ; une autre bande latérale et oblique de cette couleur , part de l'œil et se continue sur le prothorax , dont elle borde le côté rabattu. Dessus de la tête ayant de chaque côté une bande longitudinale , oblique , jaune , se prolongeant sur la partie antérieure du prothorax : cône frontal court , jaune , unisillonné au milieu. Moitié antérieure du prothorax , chargée de quatre sillons distincts ; entre le troisième et le quatrième , on voit deux taches transversales jaunes : moitié postérieure lisse , avec quatre taches jaunes , irrégulières. Elytres de la longueur de l'abdomen , largement arrondies au bout , peu opaques , vertes , à nervures jaunes , sauf sur leur dernier tiers où ces nervures sont rouges. Ailes aussi longues que les élytres , d'un rouge-vermillon dans toute leur étendue. Abdomen vert ; ses segments largement bordés de jaune inférieurement. Les quatre premières pattes entrecoupées de vert et de jaune ; cuisses postérieures vertes , avec l'extrémité et les deux carènes de leur face externe jaunes ; jambes et tarsi , jaunes. Antennes vertes , de dix-sept articles ; premier , jaune ; deuxième , jaune en dessous ;

les huitième, dixième, douzième et seizième jaunes, au moins en grande partie. Mâle.

Des Indes orientales. Ma collection.

Nota. Je croyais cette espèce nouvelle lorsque je la décrivis dans ma Revue, en la dédiant au voyageur qui l'avait rapportée. Je ne l'avais pas reconnue pour être le *Gryllus pictus* de Fabricius, parce que cet auteur m'avait induit en erreur : d'abord en indiquant Cayenne pour patrie de son *pictus*, puis en donnant presque toutes les parties de l'insecte comme étant bleues, et ne lui accordant que trois anneaux jaunes aux antennes. Malgré ces différences, je suis convaincu aujourd'hui que j'ai eu tort, et que mon espèce est certainement celle de Fabricius. D'après cette conviction, je lui restitue le nom que lui a imposé cet auteur.

3. PŒKILOCÈRE SANGUINOLENT. — *Pækilocerus sanguinolentus*,
Aud.-Serv. Rev. pag. 85, n° 1.

Acrydium sanguinolentum, De Géer, Mém. ins. tom. 3, pag. 489,
Pl. 40, fig. 9.

— Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 227, n° 51.

(Long. 18 à 20 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre. Tête de cette couleur; son dessus ayant en arrière plusieurs raies courtes, d'un vert très-foncé. Cône frontal fort court; face antérieure variée de taches rouges et d'anneaux noirs. Prothorax lisse, avec quatre larges bandes longitudinales, vertes; sa carène dorsale (troitement bordée latéralement de cette même couleur. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, arrondies au bout, peu opaques, d'un vert uniforme: bord antérieur, dilaté vers le milieu et comme échancré après la dilatation. Ailes plus courtes que les élytres, transparentes, d'un vert sombre ou brunâtre. Abdomen luisant, d'un jaune verdâtre, ayant en dessus trois bandes longitudinales d'un vert foncé; bord inférieur des plaques dorsales, chargé de deux taches d'un rouge-vermillon, la latérale plus grande. Les quatre premières pattes variées de jaunâtre, de vert foncé et de rouge: cuisses postérieures d'un vert foncé, mêlé de jaunâtre, ayant, au delà du milieu, un large anneau jaunâtre; et au côté supérieur, près de l'extrémité, un gros point rouge. Jambes de derrière noirâtres en dessous, d'un vert jaunâtre en dessus, avec deux anneaux rouges à la base. Antennes noirâtres

avec l'antépénultième article, et l'extrémité du dernier, qui est allongé et filiforme, rouges. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

4. PÆKILOCÈRE, AILES ROSES. — *Pækilocerus roseipennis*, Aud.-Serv. Rev. pag. 85, n^o 3.

(Long. 16 lignes au moins.) Il ressemble un peu au précédent. Tête d'un noir verdâtre, face antérieure et parties latérales, tachées de rouge et de jaune : cône frontal fort court. Prothorax finement chagriné, vert ; ses côtés rabattus d'une nuance beaucoup plus claire. Elytres de la longueur de l'abdomen, largement arrondies au bout ; marge antérieure opaque, verte, à nervures de même couleur. Le reste de l'élytre verdâtre et nébuleux, assez transparent ; les nervures de la base au milieu, sont rouges, toutes les autres d'un vert jaunâtre. Ailes transparentes, d'un rose tendre. Abdomen vert-noirâtre ; segments bordés de jaune inférieurement. Les quatre premières pattes vertes, tachées de rouge ; cuisses postérieures mélangées de vert foncé et de vert jaunâtre, ayant au côté supérieur, vers l'extrémité, un point rouge ; les dernières jambes d'un vert très-sombre, avec deux anneaux rouges à la base. Antennes noirâtres, avec plusieurs de leurs articles rouges : ceux-ci entrecoupés d'articles verts. Femelle.

Le mâle est plus petit ; l'abdomen est rayé alternativement en long, de vert foncé et de jaune.

D'Afrique. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes d'une couleur uniforme.

5. PÆKILOCÈRE GRAPAUD. — *Pækiloeerus bufonius*.

Decticus bufonius, Klüg, *Symbol. physic. Decad.* 3^a, n^o 2, tab. XXV, fig. 3 et 4, mâle ; 5, femelle.

(Long. plus de deux pouces, femelle.) Corps d'un vert foncé. Tête de cette couleur, assez lisse ; ses côtés ayant au-dessous de chaque œil, une raie oblique jaune se continuant sur le prothorax dont elle borde le côté rabattu. Dessus de la tête offrant aussi latéralement, à partir du cône frontal qui est court et unisillonné,

une raie oblique, jaune. Face antérieure avec quatre ou six mouchetures jaunâtres. Prothorax un peu rugueux, un peu tuberculé, parsemé de mouchetures, de tubercules et de points jaunes; une série de ces derniers suit assez régulièrement le contour du bord postérieur : poitrine avec quelques points jaunes sur les flancs. Elytres plus courtes que l'abdomen, ovalaires, largement arrondies au bout, opaques, d'un vert foncé, chargées d'une multitude d'atômes jaunâtres; leur bord antérieur ayant une échancrure bien prononcée. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, colorées de rouge vermillon de la base jusque passé le milieu, incolores à l'extrémité dont les nervures sont noirâtres. Abdomen épais, grand; bord inférieur des segments annelé de jaunâtre. Pattes vertes; les quatre premières et les cuisses postérieures, chargées de taches jaunes; jambes antérieures et intermédiaires, épineuses en dessous, vers l'extrémité. Antennes d'un vert foncé uniforme : premier article jaune en dessous. Femelle.

Le mâle est plus petit, et ne diffère de la femelle que par ses élytres et ses ailes de grandeur ordinaire.

D'Egypte. Mâle de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Femelle de la mienne. M. Bové l'a prise en juin dans le désert du Caire.

6. * *POEKILOCÈRE VULCAIN.* — *Pekilocerus Vulcanus.*

(Long. plus de deux pouces, femelle.) Il a la plus grande affinité avec le précédent dont il n'est peut-être qu'une variété; pourtant ses couleurs sont différentes, sauf celle des ailes. Corps uniformément noirâtre; tête un peu chagrinée en avant; cône frontal assez long, épais, émoussé, offrant un sillon court et profond. Prothorax rugueux, tuberculé çà et là. Elytres plus courtes que l'abdomen, opaques, d'un noirâtre uniforme, un peu chagrinées, largement arrondies au bout; leur bord antérieur ayant une échancrure bien prononcée. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, d'un rouge-vermillon de la base jusque passé le milieu, incolores à l'extrémité, dont les nervures sont noirâtres. Abdomen grand, épais, luisant : ses premières plaques dorsales rougeâtres; antennes et pattes noirâtres, assez luisantes; les quatre premières jambes épineuses en dessous, vers l'extrémité. Femelle.

Le mâle est bien plus petit; le sillon du cône frontal est à

peine indiqué ; les élytres et les ailes sont de grandeur ordinaire , l'échancrure des premières est plus faible ; le bord inférieur du métathorax et les trois premières plaques dorsales de l'abdomen, sont d'un rouge-vermillon.

Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne. Rapporté d'Egypte par M. Bové qui l'a trouvé en juin dans le désert du Caire.

7. * PŒKILOCÈRE VENTRE PONCTUÉ. — *Pækilocerus punctiventris*.

(Long. 14 à 15 lignes.) Plus petit que le *P. Bufonius* auquel il ressemble, et dont il pourrait n'être qu'une variété. Corps vert, un peu luisant. Tête de cette couleur, assez lisse, ses côtés ayant au-dessous de chaque œil, une raie oblique jaune, se continuant sur le prothorax dont elle borde le côté rabattu. Dessus de la tête offrant latéralement à partir du cône frontal, une raie oblique, jaune ; le cône assez court avec un profond sillon bordé de jaune. Face antérieure de la tête ayant six points jaunes, rangés longitudinalement trois par trois ; les quatre carènes faciales peu prononcées. Prothorax fortement chagriné, portant antérieurement, quatre taches discoïdales jaunes placées carrément, et en outre six autres, rangées circulairement le long du bord postérieur ; les deux centrales plus petites. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, opaques, sans échancrure prononcée au bord antérieur, vertes, chargées d'un grand nombre de mouchetures jaunes. Ailes presque aussi longues que les élytres, transparentes, colorées de rouge-vermillon de la base jusque passé le milieu, incolores à l'extrémité dont les nervures sont noirâtres. Poitrine ayant au centre quatre taches jaunes irrégulières, ses flancs en présentant trois chacun. Abdomen ayant sa carène dorsale ponctuée de jaune ; chaque plaque dorsale avec le bord inférieur piqueté de jaune, et de chaque côté de la carène, un point jaune arrondi ; plus loin au bord extrême est encore un point, mais fort petit. Ventre ayant le bord inférieur de chacune de ses plaques, sauf la dernière, avec deux points jaunes rapprochés, presque triangulaires ; plaque sousanale tachée de jaune à l'extrémité. Pattes vertes ; cuisses antérieures biconduées de jaunes : les quatre premières jambes épineuses en dessous, vers l'extrémité, leur dessus avec trois points jaunes. Hanches du milieu et cuisses in-

termédiaires, tachées de jaune ; cuisses postérieures ponctuées de jaune sur les deux carènes de leur face externe. Antennes d'un vert uniforme : premier article jaune en dessous. Mâle.

De Bombay. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Deux individus recueillis par feu P. Roux. Je l'ai reçu récemment de M. Walzl de Passau, comme pris en Egypte.

8. * POEKILOCÈRE BOIS VEINÉ. — *Pekilocerus ligncolus*.

(Long. 15 lignes. Femelle ; 10 à 11 lignes. Mâle.) Tête brunâtre en dessus avec une bande longitudinale et dorsale noire, partant du cône frontal ; les bords latéraux de celui-ci un peu orangés ; face antérieure livide, offrant au milieu deux petits points orangés peu distincts, entre lesquels est un très-petit chevron noirâtre. Prothorax d'un brun clair, ses côtés rabattus, mélangés de noir et d'orangé ; le disque ayant au milieu une bande longitudinale noire, faisant suite à celle de la tête. Pointe pré-sternale faible, peu visible. Elytres de la longueur de l'abdomen, terminées en pointe moussue, peu opaques, d'un brun-clair couleur de bois : le bord antérieur avec une légère dilatation qui, cessant brusquement, forme en cet endroit une petite saillie pointue ; bord nuancé de noir, ainsi que la partie médiane de l'élytre ; cette couleur noire formant des espèces de veines longitudinales. Ailes de la longueur des élytres à peu près, transparentes, d'un rose vif dans toute leur étendue. Dessus de l'abdomen brunâtre, varié de jaunâtre ; sa carène dorsale orangée, ainsi que deux bandes longitudinales maculaires et latérales. Dessous du corps livide. Poitrine ayant quelques petits points noirs. Ventre unicaréné au milieu ; cette carène orangée, le reste finement ponctué de noir. Pattes d'un brun clair ; cuisses bordées d'orangé en dessous ; les dernières ayant les deux carènes de leur face interne plus ou moins orangées ; jambes postérieures un peu bleuâtres, leurs épines jaunâtres. Antennes noirâtres ; l'extrémité de chaque article très-étroitement liséré de jaunâtre, notamment en dessous ; le premier article orangé en dessous. Femelle.

Le mâle est beaucoup plus petit ; la dilatation de ses élytres est extrêmement faible ; ventre sans carène ; chaque plaque ventrale

largement bordée d'orangé inférieurement; cette bordure finement ponctuée de noir.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

b. Face antérieure de la tête, verticale.

* Antennes rarement ensiformes; leurs articles distincts. Vertex plan, triangulaire; front avancé entre les antennes en cône quelquefois court, ou épais et offrant en dessous, une profonde cavité pour recevoir chaque antenne.

(Conophores, *Conophori.*)

GENRE VI. AKICÈRE. — *AKICERA*, Aud. - Serv.
Rev. — *Pamphagus*, Brullé. — *Gryllus*, Linn.

Pattes robustes; les postérieures assez courtes, cuisses larges, fortes; jambes garnies en dessus de deux rangées d'épines fortes. Tarses ayant une petite pelote entre les crochets.

Antennes prismatiques, insérées chacune dans une profonde cavité, composées de quinze articles distincts; tous très-aplatis à l'exception des deux premiers; ceux de trois à huit moins séparés, moins distincts que les autres, mais très-élargis en carré transversal; les neuvième et dixième moins larges que les précédents, mais de même forme qu'eux: les cinq derniers plus étroits que les précédents, en triangle renversé, sauf le terminal qui est fusiforme; les onzième et douzième plus larges que les trois suivants.

Tête forte; face antérieure verticale; vertex plan, de forme

presque triangulaire, s'avancant entre les antennes ; front *séparé en devant, de la partie inférieure de la face, par un profond sillon transversal.*

Prothorax grand, très-faiblement sillonné transversalement, ayant une carène dorsale peu élevée ; bord postérieur triangulaire.

Présterne avancé au milieu en une lame assez large, un peu creusée en dessus, tronquée carrément au bout, un peu échancrée dans cette partie.

Elytres dépassant l'abdomen dans les mâles, leurs nervures longitudinales sinueuses et même un peu contournées ; ces élytres avortées ou tout à fait nulles dans les femelles.

Ailes de la longueur des élytres dans les mâles ; nulles dans les femelles.

Yeux arrondis.

Palpes à articles cylindriques.

Abdomen grand, épais, ayant en dessus une carène dorsale prononcée ; appendices courts, aplatis, peu saillants, presque triangulaires. Plaque sousanale des mâles convexe, unicarénée en dehors, pointue ; sa pointe un peu recourbée en dessus.

Ce genre a une grande affinité avec le suivant, mais la forme de ses antennes, le vertex avancé, triangulaire, et le front épais, incisé et nettement séparé du reste de la face antérieure de la tête, le distinguent suffisamment.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes nulles dans les femelles. Cuisses postérieures fortement denticulées au côté supérieur, ainsi qu'à l'inférieur.

1. AKICÈRE CARÉNÉE. — *Akicera carinata*.

Gryllus (*Bulla*) *carinata*, Linn. *Mus. Ludovic.* pag. 122, n° 13.

Mâle (1).

Gryllus (*Locusta*) *cucullatus*, Stoll, Sauterell. etc. Pl. XXII, b, fig. 86, Mâle ; fig. 87. Femelle ; et Pl. XI, a, fig. 41. La femelle, représentée peut-être avant son entier développement ?

(Long. 2 pouces, 27 lignes.) Tête et corps d'un brun jaunâtre ou couleur de terre d'ombre, quelquefois cendrés ; la tête présente au-dessous des yeux, quelques tubercules latéraux, arrondis. Prothorax parsemé de petits tubercules presque épineux. Mésothorax et métathorax rugueux et tuberculés ; ce dernier ayant de chaque côté, un enfoncement circulaire fermé par une membrane ou opercule brunâtre. Plaques dorsales de l'abdomen très-rugueuses. Dessous du corps grisâtre, lisse, luisant. Pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures ayant les nervures de leur face externe, fauves : jambes de derrière très-finement pointillées de blanchâtre. Antennes grises. Femelle.

Le mâle a la tête et le prothorax grisâtres, leurs côtés latéraux quelquefois largement blanchâtres : partie postérieure de ce dernier, tuberculée ; sa carène dorsale ayant, vers le milieu, trois ou quatre dentelures. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen ; un peu opaques à la base, transparentes dans le reste de leur étendue ; presque ovalaires, grisâtres ; extrémité largement arrondie. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, très-légèrement nébuleuses. Abdomen d'un gris jaunâtre, lisse, luisant. Le reste comme dans la femelle.

Du Cap de Bonne Espérance. Collection du Muséum d'histoire naturelle. La femelle de celle de M. Marchal et de la mienne.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres rudimentaires, mais bien visibles dans les femelles ; ailes nulles. Cuisses postérieures

(1) Le *Gryllus carinatus* de Fabricius est une autre espèce fort différente, qui est le type de mon nouveau genre *Erémobie*.

à peine denticulées au côté supérieur et à l'inférieur.

2. AKICÈRE GRISE. — *Akicera grisea*, Aud. - Serv. Rev. pag. 78.

(Pl. 12, fig. 2. Femelle.)

Stoll, Sauter. Pl. III, b, fig. 11. Femelle.

(Long. 24 à 25 lignes.) Corps d'un gris-cendré ; tête très-rugueuse, grisâtre ; ses côtés latéraux au-dessous de chaque œil, blanchâtres : vertex unicaréné au milieu. Prothorax très-rugueux, un peu blanchâtre latéralement ; côté supérieur de la carène dorsale, blanchâtre, ayant quelques incisions transversales ; celle du milieu plus prononcée. Ailes rudimentaires, ovalaires, opaques, noirâtres, avec quelques nervures longitudinales saillantes. Ailes nulles. Mésothorax et métathorax unicarénés au milieu. Pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures largement canaliculées en dessous ; bord interne du canal, d'un rouge sanguin ; face interne de ces cuisses avec une grande tache noire partant de la base, en triangle allongé : jambes postérieures ayant leur face interne rouge. Antennes grises. Femelle.

Le mâle est bien plus petit. Prothorax ayant sa carène dorsale très-élevée, très-rugueuse latéralement : son côté supérieur très-inégal ; multiépineux dans sa moitié inférieure. Bord postérieur du prothorax coupé très-obliquement sur ses côtés ; sa pointe médiane aiguë, avancée sur les élytres ; celles-ci ovalaires, plus longues que l'abdomen, un peu opaques à la base, transparentes ensuite, arrondies à l'extrémité. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, nébuleuses antérieurement. Abdomen jaunâtre, lisse, luisant. Pattes postérieures grisâtres ; les jambes seulement ont une teinte rougeâtre à leur extrémité.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

GENRE VII. PORTHÉTIS. — *PORTHETIS*, Aud.-Serv. Rev. — *Pamphagus*, Brullé. — *Gryllus*, Fab. — *Acrydium*, Oliv. De Gée.

Pattes robustes ; les postérieures assez courtes ; cuisses larges , fortes ; jambes garnies en dessus de deux rangées d'épines fortes. Tarses ayant une petite pelote entre les crochets.

Antennes plus ou moins prismatiques, filiformes, insérées chacune dans une cavité, ayant moins de vingt articles ; ceux-ci distincts, *non élargis*, aplatis, à l'exception des deux premiers ; le terminal presque fusiforme, plus long qu'aucun des précédents.

Tête forte ; face antérieure verticale et *continue* ou *presque continue* ; vertex plan ; front un peu avancé entre les antennes.

Prothorax grand, sans sillons transversaux distincts ; sa partie postérieure s'avancant sur les élytres ; bord antérieur coupé obliquement sur les côtés ; sa pointe médiane avancée sur la tête, il a au milieu une carène *très-élevée*, mince, tranchante, très-arrondie au côté supérieur : point de carènes latérales distinctes.

Présternum avancé au milieu en une lame assez large, tronquée carrément au bout, ou échancrée dans cette partie.

Elytres dépassant l'abdomen dans les mâles ; leurs nervures longitudinales sinueuses et même un peu contournées ; ces élytres avortées ou tout à fait nulles dans les femelles.

Ailes de la longueur des élytres dans les mâles ; nulles dans les femelles.

Yeux arrondis.

Palpes à articles cylindriques.

Abdomen grand, épais, ayant en dessus une carène

dorsale élevée; appendices courts, aplatis, presque triangulaires. Plaque sousanale des mâles convexe, unicarénée en dehors, pointue; sa pointe un peu recourbée en dessus.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses postérieures munies au côté supérieur, d'épines fortes; dessous des cuisses denticulé: élytres et ailes, nulles dans les femelles.

1. PORTHÉTIS DENTÉE. — *Porthetis dentata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 79, n° 1.

Acrydium dentatum, De Géer, Mém. tom. 3, pag. 496, n° 12, Pl. 42, fig. 3. Mâle (1).

Gryllus (*Locusta*) *Taurus*, Stoll, Sauterel. etc. Pl. XIX, b, fig. 72, Mâle, et *Gryllus* (*Locusta*) *serripes*, id. Pl. III, b, fig. 10. Mâle.

Gryllus serripes, Fab. ? *Entom. syst.* tom. 2, pag. 48, n° 9. Mâle.

Acrydium serripes, Oliv. ? *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 216, n° 8. Mâle.

Gryllus (*Locusta*) *Elephas*, Stoll, Sauter. etc. Pl. III, b, fig. 10. Femelle. (Cet auteur indique à tort Surinam pour patrie.)

Acrydium Elephas, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 215, n° 1, Pl. 125, fig. 9. Femelle. (En retranchant la synonymie de Linné qui appartient à l'espèce suivante.)

— Roesel, *Ins.* Tom. 2. *loc. ind. tab.* 6, fig. 2. Femelle.

Nota. Dans la synonymie du mâle je cite avec doute Fabricius et Olivier, parce que ces auteurs ne parlent pas de la rugosité du corps.

J'ai tâché de débrouiller la synonymie de cette espèce. Il me paraît évident que Linné ne l'a pas connue; son *Gryllus*

(1) *L'Acrydium dentatum*, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 217, n° 10, est le mâle de notre Tropicote en scie.

elephas décrit dans le *Systema naturæ*, ne se rapporte nullement à la Porthétis dentée femelle, qui se trouve communément au Cap de Bonne-Espérance et que Roesel a représentée le premier. Au contraire la description de Linné s'applique parfaitement à l'espèce suivante, que M. le professeur Géné a récemment découverte en Sardaigne, et que d'abord j'avais crue nouvelle. Il est vrai que Linné lui assigne l'Afrique pour patrie, mais elle peut s'y trouver aussi. La cause de l'erreur primitive vient de ce que Linné cite Roesel, ce qu'il n'aurait pas du faire.

Quant à Fabricius, il est fort difficile de savoir si son *Gryllus Elephas* est la femelle de notre Porthetis dentée, ou bien l'*Elephas* de Linné, car il ne le décrit pas et cite en synonymes Roesel et le *Systema naturæ*. Mais il est certain que c'est l'un des deux.

(Long. près de 3 pouces. Femelle. Mâle, 20 lignes.) La femelle n'a aucun rudiment d'élytres ni d'ailes, son corps est mélangé de gris et de brun-verdâtre. Tête scabre, avec une faible impression transverse antérieurement. Prothorax et dessus de l'abdomen, chargés d'aspérités, de tubercules et même d'épines, qui les rendent des plus raboteux : pointe présternale échancrée au bout. De chaque côté du métathorax il y a un enfoncement circulaire, formé par une membrane ou opercule brunâtre. Dessous du corps grisâtre, lisse, luisant. Cuisses postérieures robustes, larges, ayant au côté supérieur une crête chargée de fortes épines inégales ; dessous de ces cuisses profondément canaliculé ; le bord externe du canal avec une crête dentelée, un peu moins fortement que celle du dessus ; jambes postérieures d'un gris ardoisé en dessus, avec deux rangées de grosses épines blanchâtres. Antennes grisâtres.

Le mâle varie pour la grandeur. Il a la tête et le prothorax, seulement un peu rugueux ; ce dernier offre des traits blancs longitudinaux, entrecoupés de nuances brunâtres. Elytres beaucoup plus longues que le corps, peu opaques, brunâtres avec des nervures noirâtres ; leur bord interne blanchâtre. Ailes transparentes, enfumées, de la longueur des élytres ; le reste comme dans la femelle, sauf l'enfoncement latéral du métathorax, qui n'existe pas.

Du Cap de Bonne-Espérance, où elle paraît être commune.

DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses postérieures mutiques. Elytres des femelles, rudimentaires, étroites, arrondies au bout.

2. PORTHÉTIS ÉLÉPHANT. — *Porthetis Elephas*.

Gryllus (Locusta) elephas, Linn. *Syst. natur.* n° 35. Femelle.

(En rejetant le synonymie de Roesel, qui appartient à l'espèce précédente.)

(Long. de 2 à 3 poncees.) Tête et corps d'un vert assez vif dans les individus frais, un peu grisâtre dans d'autres. Prothorax légèrement rugueux; il a, de chaque côté, une bande longitudinale irrégulière, blanchâtre; et plus loin, au bord latéral, une autre bande analogue, mais plus étroite: bord antérieur du prothorax liséré de blanchâtre. Elytres ovalaires, longues de cinq à six lignes, brunâtres, plus claires le long du bord interne. Abdomen assez lisse et luisant, d'un vert jaunâtre, ainsi que les antennes; les deux premières plaques dorsales de l'abdomen ont chacune latéralement, un espace arrondi, blanchâtre, piqué de vert. Pattes d'un vert grisâtre; toutes les cuisses mutiques: jambes postérieures avec deux rangées d'épines très-fortes. Femelle.

De Sicile, d'après un individu de la collection de M. le comte Dejean, étiqueté de la main de Latreille. M. le professeur Générin en a communiqué deux autres pris par lui en Sardaigne et plus petits que le premier.

3. * PORTHÉTIS TERREUSE. — *Porthetis terrulenta*.

(Long. 16 à 18 lignes.) Corps granuleux, d'un gris terreux. Prothorax ayant le bord postérieur denticulé tout autour; carène dorsale moins élevée que dans les deux espèces précédentes. Elytres ovalaires, longues de trois lignes, roussâtres, tachetées de noirâtre. Antennes et pattes de la couleur du corps; jambes postérieures d'un bleu cendré en dessus; leurs épines blanches. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. le comte Dejean. Je la soupçonne d'Europe, d'après la forme de son étiquette, qui ne porte qu'un numéro.

GENRE VIII. XIPHIÈRE; — *XIPHI-CERA*, Latr.
— *Pamphagus*, Thunb? Brullé.

Pattes antérieures et intermédiaires courtes; les postérieures allongées; cuisses peu élargies; jambes ayant en dessus deux rangées d'épines; *l'interne à épines fortes, grandes, pointues; celles de la rangée externe beaucoup plus petites*. Tarses allongés; article terminal aussi long ou plus long, que les deux premiers réunis: pelote grosse.

Antennes longues, sétacées, insérées dans une profonde cavité du cône frontal, quelquefois ensiformes; leurs articles aplatis à partir du troisième, distincts, au nombre de plus de vingt.

Tête plus ou moins forte; face antérieure verticale, ayant au milieu une ou deux carènes longitudinales rapprochées, et une autre de chaque côté. Front avancé entre les antennes en un cône épais, plus ou moins grand. Vertex plan, triangulaire.

Prothorax chagriné ou rugueux; sa moitié antérieure ayant quatre sillons transverses, plus ou moins apparents; la moitié postérieure ordinairement triangulaire; bord postérieur rarement arrondi; ses côtés coupés obliquement: pointe médiane aiguë, avancée sur les élytres. Disque du prothorax offrant trois carènes, le plus souvent denticulées; la dorsale parfois un peu saillante.

Présternum muni d'une pointe droite, aiguë.

Yeux plus ou moins saillants, ovales ou globuleux.

Elytres plus longues que l'abdomen ou de sa longueur, rarement un peu plus courtes que lui.

Ailes aussi longues que les élytres ou un peu plus courtes.

Palpes composés d'articles cylindriques.

Abdomen grand, unicaréné en dessus ; ses appendices le plus souvent courts et sétacés, quelquefois longs, redressés et crochus au bout dans les mâles. Plaque sousanale de ce sexe grande, convexe en dehors, unicarénée au milieu, terminée en pointe, dépassant en se relevant, l'extrémité de l'abdomen.

PREMIÈRE DIVISION.

Appendices abdominaux courts, sétacés dans les deux sexes. (Prothorax ayant trois carènes discoïdales distinctes et denticulées. Pointe médiane avancée sur les élytres.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Cône frontal extrêmement avancé, denticulé latéralement. Elytres échancrées au bout.

1. XIPHICÈRE ÉCHANCRÉE. — *Xiphicera emarginata*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 80, n° 1. Femelle.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un brun verdâtre. Tête grande, allongée, brunâtre, chagrinée ; face antérieure n'offrant au milieu qu'une seule carène. Cône frontal très-avancé, long de plus de deux lignes ; plan en dessus, aminci et arrondi en devant, bordé de dentelures latéralement. Yeux ovales. Prothorax chagriné et chargé de petits tubercules ; disque avec trois carènes, les latérales un peu denticulées, la dorsale échancrée antérieurement, ayant une bande jaune assez large ; bord postérieur légèrement denticulé. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, peu opaques, d'un brun verdâtre, plus ou moins parsemées de taches

irrégulières, obscures : l'extrémité distinctement échancrée, le bord interne jaunâtre de la base au milieu. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, brunâtres ; leur disque d'un jaune verdâtre : bord postérieur très-sinueux, un peu découpé. Pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures ayant en dessus, à l'extrémité, une carène élevée, comprimée, terminée en pointe : les jambes ont en dessus, à la base, une forte gibbosité. Antennes brunâtres, ensiformes. Femelle.

Brésil ; Amérique septentrionale. De la collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Cône frontal peu avancé, simple et mutique.
Elytres entières.

2. * XIPHICÈRE A TROIS CRÊTES. — *Xiphicera tricristata*.

(Long. plus de 2 pouces.) Elle est entièrement d'un vert jaunâtre, l'abdomen est lisse et luisant, et les pattes aussi. Tête lisse. Prothorax grand, rebordé et crénelé tout autour : ses côtés rabattus, rugueux ; son disque en carré long, circonscrit latéralement par une carène formée de tubercules arrondis. Carène dorsale un peu élevée en une crête fort tuberculée. Pointe présternale forte et longue, dépassant les hanches antérieures. Elytres courtes, ne recouvrant que les deux premiers tiers de l'abdomen, de quatorze lignes de longueur, peu opaques, vertes, chagrinées, ovalaires, terminées en pointe obtuse ; bord antérieur très-sinué, un peu dilaté près de la base, et se rétrécissant brusquement, ce qui forme presque une échancrure : leur bord interne avec une marge assez large, d'un jaune sale. Ailes plus courtes que les élytres, teintées de jaune. Pattes de la couleur du corps ; épines internes des jambes postérieures très-aiguës, fort longues, les plus grandes atteignant trois lignes. (Les antennes manquent, ainsi que les premières pattes.) Femelle.

Cette espèce remarquable vient de Colombie, où elle a été découverte par le voyageur Lebas. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. XIPHICÈRE TRILINÉE. — *Xiphicera trilineata*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 81, no 2.

(Pl. 14, fig. 2, abdomen du mâle.)

(Long. 15 à 17 lignes.) Tête lisse, d'un vert jaunâtre ; elle a en dessus une ligne longitudinale jaunâtre, partant du cône frontal, se continuant sur le disque du prothorax et le long du bord interne des élytres. Prothorax d'un vert foncé, chagriné ; son disque rugueux ; les carènes latérales qui le circonscrivent, finement denticulées, ainsi que la carène dorsale ; ses côtés rabattus, lisérés de jaunâtre, ainsi que le bord postérieur. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, d'un vert opaque, bordées d'une bande jaunâtre, antérieurement et au bord interne. Ailes plus courtes que les élytres, à peine teintées de verdâtre. Abdomen luisant, d'un vert jaunâtre en dessus. Dessous du corps jaunâtre. Pattes vertes, les postérieures longues ; jambes ayant en dessus une petite gibbosité à leur base. Antennes longues, peu ensiformes, verdâtres. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

4. " XIPHICÈRE VERDOYANTE. — *Xiphicera viridicata*.

(Pl. 14, fig. 3, abdomen du mâle.)

(Long. 17 lignes.) Elle ressemble beaucoup à la précédente. Tête lisse, d'un vert jaunâtre, ayant en dessus une ligne longitudinale jaunâtre, partant du cône frontal, se continuant sur le disque du prothorax et le long du bord interne des élytres ; la face antérieure a une ligne longitudinale jaune, placée en arrière de la carène latérale ; l'orbite postérieure des yeux est de cette couleur, ainsi que les parties de la bouche. Prothorax d'un vert foncé, chagriné ; son disque rugueux, ses trois carènes à peine denticulées : côtés rabattus, lisérés de jaunâtre, ainsi que le bord postérieur. Elytres sensiblement plus longues que l'abdomen, arrondies au bout, d'un vert opaque, bordées de jaunâtre antérieurement et au bord interne. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures obscures. Abdomen vert foncé, luisant. Les quatre premières cuisses jaunâtres ainsi que

les dernières hanches; jambes et tarses d'un vert foncé; pattes postérieures longues, cuisses verdâtres, jambes de cette couleur en dessous, rouges en dessus, avec une petite gibbosité à la base; leurs épines vertes. Tarses rouges. (Les antennes manquent.) Mâle.

De Buénos-Ayres. Ma collection.

5. ^e XIPHICÈRE HUIT LUNES. — *Xiphicera octolunata*.

(Long. 14 lignes.) Entièrement d'un vert-jaunâtre. Tête lisse. Yeux saillants, presque sphériques. Prothorax fortement chagriné, ayant sa pointe médiane aiguë, avancée sur les élytres; carènes latérales du disque, denticulées; la dorsale plus élevée, en crête, fortement tuberculée dans sa première moitié. Elytres plus longues que l'abdomen, terminées en pointe obtuse, d'un vert assez opaque, offrant chacune, le long du bord antérieur, quatre taches lunaires jaunes, également espacées, cerclées de noir; la seconde la plus grande, la quatrième la plus petite, bord interne des élytres d'un rouge pâle, plus large à la base qu'à l'extrémité. Ailes transparentes, de la longueur des élytres, d'un rouge-vermillon avec l'extrémité antérieure noire, et lisérées de cette couleur au bord interne: près du bord antérieur est un espace incolore formant une large bande longitudinale. Antennes point ensiformes, longues, d'un vert jaunâtre. Pattes de la longueur du corps. Epines internes des jambes postérieures, très-longues et acérées. Mâle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle. Recueillie en Colombie par M. Lebas, l'année 1830.

DEUXIÈME DIVISION.

Appendices abdominaux grands, redressés, crochus dans les mâles. (Pl. 14, fig. 4.) Prothorax sans carènes apparentes, ni pointe médiane avancée sur les élytres.

6. * XIPHICÈRE AILES AZURÉES. — *Xiphicera azureipennis*.

(Pl. 14, fig. 4, abdomen du mâle.)

(Long. 18 lignes, femelle ; 10 à 12 lignes, mâle.) Tête presque lisse, jaune, ayant en dessus trois larges bandes d'un vert sombre : une au milieu partant du cône frontal, un peu plus étroite que les autres, et une laterale au-dessous de chaque œil : le devant du cône est encore de cette couleur, ainsi que quelques taches placées sur la face antérieure. Palpes jaunes. Prothorax jaune, chagriné, avec une carène dorsale peu saillante : il a trois bandes longitudinales qui correspondent à celles de la tête, et en sont la continuation ; bord postérieur presque arrondi, sans pointe médiane avancée. Élytres aussi longues que l'abdomen, assez opaques, d'un vert-bouteille, étroites, presque linéaires, arrondies au bout ; un peu passé le milieu, elles offrent une ligne longitudinale, étroite, jaunâtre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, légèrement teintées de bleu tendre, avec l'extrémité antérieure noirâtre. Abdomen et dessous du corps, d'un vert noirâtre fort luisant : poitrine avec une tache jaune centrale, et une autre plus petite placée au-dessous de la première. Pattes antérieures et intermédiaires, d'un vert foncé uniforme ; cuisses postérieures vertes, avec trois taches jaunes sur leur face externe, une à la base, la seconde au milieu, la troisième à l'extrémité. Jambes vertes, luisantes, ayant un anneau jaune vers la base, immédiatement au-dessus des premières épines ; celles-ci vertes ou rouges, suivant les nuances de la jambe, dont le dernier tiers est d'un rouge de corail. Tarses verts. Antennes point ensiformes, vertes, avec l'extrémité jaunâtre. Femelle.

Le mâle est d'une petitesse remarquable, ses couleurs sont absolument distribuées comme celles de la femelle, la ligne jaune des élytres est moins étroite ; l'abdomen a une teinte jaune latéralement ; enfin ses appendices sont allongés, redressés, terminés en pointe crochue recourbée en arrière. Les yeux, proportion gardée, sont plus gros que dans l'autre sexe.

Ile de Java. Ma collection.

GENRE IX. TROPINOTE. — *TROPINOTUS*, And.-
Serv. Rev. — *Pamphagus*, Brullé.

Pattes postérieures allongées; cuisses peu élargies; dessus des jambes postérieures muni, sauf à la base, de deux rangées d'épines fortes, assez espacées, et de grandeur égale. Pelote des tarses *petite ou moyenne*.

Antennes longues, filiformes, insérées chacune dans une profonde cavité du cône frontal; leurs articles aplatis à partir du troisième, distincts, au nombre de plus de vingt.

Tête forte, allongée; face antérieure verticale, ayant au milieu deux carènes longitudinales rapprochées, et une autre de chaque côté; front avancé entre les antennes en un cône épais, plus ou moins grand.

Prothorax grand, *cymbiforme*; c'est-à-dire *en forme de nacelle renversée*; bord antérieur coupé obliquement sur les côtés, pointe médiane, aiguë, avancée sur la tête; disque du prothorax ayant le plus souvent, une carène latérale et des sillons transverses apparents; carène dorsale *très-élevée, arrondie au côté supérieur*: bord postérieur triangulaire, ayant ses côtés coupés obliquement; pointe médiane aiguë, très-avancée sur les élytres.

Présternum muni au milieu d'une pointe forte.

Yeux ovales, *peu saillants*.

Elytres de la longueur de l'abdomen.

Ailes aussi longues que les élytres ou un peu plus courtes.

Palpes composés d'articles cylindriques.

Abdomen grand, unicaréné en dessus, ses appendices courts, sétacés; plaque sousanale des mâles grande, convexe en dehors, triangulaire au bout, sa pointe dépassant en se relevant, l'extrémité de l'abdomen.

PREMIÈRE DIVISION.

Ailes ayant au-dessous du bord antérieur, de la base jusqu'au delà du milieu, un espace longitudinal non réticulé, chargé seulement de nervures droites, produisant des cellules allongées, étroites, linéaires. (Disque du prothorax caréné latéralement.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Pointe présternale forte et crochue; Elytres et ailes entières.

1. TROPINOTE EN SCIE. — *Tropinotus serratus*, Aud. - Serv.
Rev. pag. 82, n° 1.

Gryllus (*Locusta*) *serratus*; Linn. *Mus. Lud.* pag. 121, n° 12.

Gryllus serratus, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 48, n° 10.

Gryllus (*Locusta*) *cymbiformis*, Stoll, *Sauter. etc.* Pl. IV, b, fig. 14, femelle; fig. 15, mâle.

Acrydium serratum, De Géer, *Mém. ins.* tom. 3, pag. 493, Pl. 41, fig. 6. Femelle.

Acrydium serrato-fasciatum, *idem*, pag. 495, Pl. 42, fig. 2. Mâle.

Acrydium serratum, Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. 3, pag. 105.

— Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 216, n° 9, Pl. 126, fig. 2. Femelle.

Acrydium dentatum, *id.* pag. 217, n° 10. Mâle.

(Long. 2 pouces et demi, femelle; mâle, 18 à 20 lignes.) Devant de la tête, abdomen et dessous du corps, d'un jaune-verdâtre luisant. Dessus de la tête et du prothorax, d'un vert-pré. Du cône frontal partent deux bandes longitudinales jaunes, assez larges, qui se continuent sur le prothorax, et bordent chacune les côtés rabattus. Prothorax fortement chagriné; carènes latérales finement denticulées, la dorsale l'étant fortement dans son dernier

tiers. Elytres de la longueur de l'abdomen, allant en se rétrécissant vers le bout qui est arrondi; elles sont opaques, d'un vert jaunâtre uniforme; bord interne avec une bande jaune, allant en se rétrécissant, et finissant en liséré très-étroit. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, d'un jaune-verdâtre, offrant, près du bord antérieur, un espace longitudinal incolore et diaphane, coupé seulement par de fines nervures serrées et transverses: bord interne sinueux. Pattes d'un vert-jaunâtre; cuisses postérieures quelquefois rougeâtres au côté supérieur, canaliculées en dessous; les bords de ce canal denticulés: carènes de leur face externe, ayant des tubercules presque épineux. Antennes d'un jaune verdâtre. Femelle.

Le mâle, notablement plus petit, a les bandes jaunes de la tête et du prothorax mieux prononcées et d'une nuance plus vive.

Cayenne, Surinam. Ma collection.

2. TROPINOTE DISCOÏDAL. — *Tropinotus discoideus*, Aud.-Serv.
Rev. pag. 82, n° 2.

(Long. 2 pouces à peu près.) Corps d'un jaune-verdâtre, passant quelquefois au brunâtre. Tête chagrinée. Prothorax à sillons transverses assez distincts; carène dorsale denticulée dans sa moitié inférieure, les latérales dans toute leur longueur; côtés rabattus, un peu tuberculés. Elytres de la longueur de l'abdomen, rétrécies vers l'extrémité; celle-ci terminée en pointe assez aiguë: elles sont plus opaques à la base qu'à l'extrémité, d'un vert-jaunâtre ou brunâtres, plus ou moins chargées de taches irrégulières, obscures. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, sinueuses au bord interne, avec l'extrémité antérieure pointue: le bord antérieur et l'extrémité sont largement colorés de noirâtre; disque d'un beau rouge. Cette couleur, allant de la base jusqu'au delà du milieu, est bordée de noir inférieurement. Le noirâtre, qui précède la couleur rouge, a au milieu un espace tout à fait incolore et d'aphane, coupé seulement par de fines nervures serrées, transversales. Pattes de la couleur du corps; carènes des dernières cuisses, chargées de petits tubercules noirâtres; épines des jambes postérieures jaunâtres, avec l'extrémité noire. Antennes noirâtres; les deux premiers articles d'un vert-jaunâtre. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Pointe présternale droite. Elytres et ailes échancrées à l'extrémité.

3. TROPINOTE EFFACÉ. — *Tropinotus obsoletus*, Aud.-Serv. Rev. pag. 83, n° 3.

(Long. 25 lignes, femelle ; 15 lignes, mâle.) Corps d'un brun de suie, mélangé de jaunâtre en quelques endroits. Tête d'un brun clair en devant ; carènes médianes de sa face antérieure, cont guës jusqu'au-dessous de l'ocelle, divergentes ensuite. Prothorax légèrement chagriné, ses sillons transverses assez distincts ; carènes latérales faibles, denticulées postérieurement ; carène dorsale denticulée dans le dernier quart seulement. Elytres brunes, peu opaques, de la longueur de l'abdomen, échancrées obliquement à leur extrémité, la pointe supérieure aiguë ; chargées chacune de quatre ou cinq bandes transverses, noirâtres, peu prononcées ou même effacées. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, nébuleuses, avec de fortes nervures, sauf celles du disque interne, coloré de bleu ardoisé : leur extrémité obliquement échancrée, la pointe supérieure aiguë. Antennes et pattes brunes : jambes postérieures avec un anneau blanchâtre à leur base. Mâle et femelle.

Du cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes à réticulation ordinaire. (Disque du prothorax sans carènes latérales. Pointe présternale droite.)

4.* TROPINOTE CANNELLE. — *Tropinotus cinnamomeus*.

(Long. 22 lig., femelle. Mâle, 1 pouce.) Corps d'un brun-cannelle, avec l'abdomen plus clair, jaunâtre et luisant. Tête brune, lisse. Prothorax pointillé : sillons transverses à peine distincts ; carène dorsale lisse. Pointe présternale brune, obtuse, jaunâtre à l'extrémité. Elytres peu opaques, de la longueur de l'ab-

domen , arrondies au bout , d'un brun-cannelle , parsemées d'atômes obscurs , peu visibles. Ailes aussi longues que les élytres , transparentes , luisantes , d'un jaune foncé , sauf à l'extrémité , qui est incolore et à nervures obscures. Pattes de la couleur du corps ; jambes postérieures jaunâtres. Antennes d'un brun-noirâtre. Femelle.

Le mâle est beaucoup plus petit.

Nouvelle-Hollande. Ma collection.

GENRE X. ROMALÉE. — *ROMALEA*, Aud.-Serv. Rev.
— *Dyctiophorus*, Brullé.

Pattes robustes ; les antérieures et les intermédiaires grandes , jambes épineuses en dessous dans leur moitié inférieure. Pattes postérieures allongées ; cuisses peu élargies , longues ; jambes très-grandes , élargies vers l'extrémité , mais non canaliculées ; leurs trois quarts inférieurs armés de deux rangées d'épines aiguës , espacées , et en outre d'épines terminales très-fortes. Tarses robustes , munis d'une grosse pelote entre les crochets.

Antennes longues , assez épaisses , filiformes , insérées chacune dans une cavité du cône frontal ; articles distincts , au nombre de dix-sept ou de dix-huit , cylindriques ou obconiques , les troisième et sixième plus longs que les autres.

Tête forte , allongée ; face antérieure verticale , ayant au milieu , deux carènes rapprochées , et une autre de chaque côté : front avancé entre les antennes en un cône épais , de forme triangulaire.

Prothorax grand , rebordé , unicaréné au milieu dans toute sa longueur ; le disque circonscrit de chaque côté par une faible carène ; ses sillons transverses bien distincts et profonds ; bord postérieur triangulaire ,

coupé obliquement sur les côtés, *sa pointe médiane très-arrondie*, avancée sur les élytres.

Présternum muni au milieu d'une pointe droite, aiguë.

Yeux ovales, saillants.

Palpes épais ; articles presque cylindriques ; le terminal un peu plus large vers le bout, presque en cône renversé, tronqué droit à l'extrémité.

Elytres courtes dans les deux sexes, ayant deux nervures longitudinales fort saillantes.

Ailes de la longueur des élytres à peu près (1).

Abdomen grand, épais, unicaréné au milieu en dessus ; ses appendices larges, courts, triangulaires, aplatis.

Plaque sousanale des mâles convexe en dehors, triangulaire au bout, la pointe dépassant en se relevant, l'extrémité de l'abdomen.

1. ROMALIE MICROPTÈRE. — *Romalea microptera*, Aud.-Serv. Rev. pag. 89, n° 1.

Gryllus (*Locusta*) *guttatus*, Stoll, Santer. etc. Pl. X, b, fig. 34.

Femelle. (Les antennes sont fort inexactes.)

Gryllus (*Locusta*) *Centurio*, id. Pl. VI, b, fig. 19. Mâle ?

Acrydium micropterum, Pal.-Bauv. Insect. d'Afr. pag. 146, Orthopt. Pl. IV, fig. 4. Femelle.

(Long. 27 lignes, femelle ; mâle, 2 ponces.) Tête testacée avec une tache noirâtre au milieu du labre : dessus de la tête ayant quelques traits et quelques lignes, noirâtres. Prothorax chagriné postérieurement, testacé, mêlé de noirâtre sur le disque. Elytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, ovalaires, arrondies au bout, un peu dilatées au bord antérieur, opaques, d'un testacé nuancé de rougeâtre, couvertes de petites taches et de points irréguliers, noirs. Ailes de la longueur des élytres, transparentes,

(1) Dans le seul individu mâle où nous l'avons examinée, la disposition des nervures est assez particulière ; il est probable qu'elle est identique dans tous, n'importe le sexe. (Voy. R. microptère.)

d'un rouge vif, largement bordé de noir à l'extrémité; leurs nervures n'offrant pas de réticulation proprement dite, sauf à l'extrémité; le reste de l'aile présentant de fortes nervures longitudinales et de fines nervures transverses obliques, ne se croisant pas, mais formant des cellules pour la plupart en carré long et linéaires. Abdomen luisant, noirâtre; plaques dorsales bordées de testacé inférieurement; carène de cette couleur. Dessous du corps testacé, luisant; plaques ventrales ayant à la base deux grandes taches ovales, noires, luisantes, contiguës. Les quatre pattes antérieures testacées, luisantes; cuisses postérieures testacées, chargées sur les deux faces, de gros et nombreux points noirs. Rotule noire; jambes testacées à épines noires: tarses testacés avec l'extrémité de chaque article noire; crochets et pelote de cette dernière couleur. Antennes ayant leurs sept premiers articles testacés, un peu tachés ou bordés de noir, les suivants noirâtres. Femelle.

Le mâle est un peu plus petit; le dessus de la tête est noirâtre avec une ligne longitudinale au milieu, testacée.

Amérique septentrionale. Caroline. Ma collection.

2. ROMALÉE* DE MARC. — *Romalea Marci*.

(Long. 2 pouces et demi.) Corps noirâtre, avec l'abdomen, le dessous du corps et la face antérieure de la tête, plus luisants que le reste, et lisses. Carènes latérales du devant de la tête, jaunes antérieurement; l'extrême bord de cette dernière, au-dessus de la naissance des mandibules, est coloré en jaune: il y a une ligne longitudinale dorsale jaune, qui part de la pointe du cône frontal, et atteint le prothorax. Celui-ci ayant sa partie postérieure, au delà du quatrième sillon transverse, assez fortement pontillée; carène dorsale jaune. Bord postérieur du prothorax, marginé de jaune, assez largement le long des côtés rabattus. Elytres courtes, ne dépassant guère la quatrième plaque dorsale abdominale; brunes, leur bord interne plus clair. Ailes de la longueur des élytres, d'un beau rouge, bordées de noir postérieurement. Abdomen ayant en dessus une ligne dorsale jaune, faisant suite à la carène prothoracique; chaque plaque dorsale bordée de jaune latéralement: plaques ventrales étroitement lisérées de jaune postérieurement. Antennes noirâtres. Les quatre premières pattes entièrement noirâtres, jambes fine-

ment épineuses en dessous. Pattes postérieures noirâtres ; cuisses bordées de jaune à la base de leur côté supérieur et à celle du côté inférieur ; face externe ayant sa carène longitudinale jaune dans toute son étendue. Femelle.

Cette belle espèce m'a été donnée par M. Marc, du Havre, auquel je l'ai dédiée. Il m'a dit l'avoir reçue d'une partie de l'Amérique voisine de la Caroline du Sud. La collection du Muséum d'histoire naturelle en possède deux individus.

GENRE XI. PHYMATÉE. — *PHYMATEUS*, Thunb. Aud. - Serv. — *Dyctiophorus*, Brullé. — *Gryllus*, *Acrydium*, auctor.

Pattes antérieures et intermédiaires grandes ; jambes épineuses en dessous dans leur moitié inférieure. Pattes postérieures allongées ; cuisses longues, peu élargies ; jambes très-grandes, un peu dilatées vers l'extrémité, canaliculées en dessus dans leur moitié inférieure et portant deux rangées d'épines fortes ; tarses robustes, munis d'une grosse pelote entre les crochets.

Antennes longues, sétacées, insérées chacune dans une cavité du cône frontal ; articles distincts, *au nombre de dix-sept ou dix-huit*, courts, presque cylindriques, le terminal beaucoup plus long qu'aucun des autres.

Tête forte, allongée ; face antérieure verticale, ayant au milieu deux carènes rapprochées, et une autre de chaque côté ; front avancé entre les antennes, en un cône *très-court*, fendu en avant, *continu avec la tête*.

Prothorax très-fortement et très-irrégulièrement tuberculé et mamelonné, ayant une faible carène dorsale, souvent incomplète : sillons transverses bien distincts ; partie antérieure du disque portant deux grosses

éminences beaucoup plus fortes que les autres : bord postérieur arrondi , denticulé.

Pointe présternale droite , aiguë.

Yeux saillants , presque arrondis.

Palpes assez courts , composés d'articles cylindriques ; le terminal tronqué droit à l'extrémité.

Elytres de la longueur de l'abdomen.

Ailes aussi grandes que les élytres.

Abdomen grand , épais , sans carène distincte en dessus ; ses appendices larges , courts , aplatis , triangulaires : plaque sousanale des mâles peu prolongée , convexe en dehors , obtuse , large , arrondie au bout , embrassant l'extrémité de l'abdomen.

1. PHYMATÉE MORBILLEUX. — *Phymateus morbillosus* , Thunb. Mém. pag. 257.

Gryllus (Locusta) morbillosus , Linn. *Mus. Lud.* pag. 141 , n° 32.

— Stoll , Sauter. etc. Pl. II b, fig. 3 , mâle ; fig. 4 , femelle.

Gryllus morbillosus , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 50.

Acrydium morbillosum , Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI , pag. 218 , n° 16.

(Long. 3 pouces , femelle ; 2 pouces , mâle.) Tête et prothorax unicarénés au milieu , d'un rouge de corail ; tête lisse ; chaperon bordé de noirâtre en dessous ; cône frontal court , fendu en avant. Prothorax peu tuberculé sur ses côtés rabattus : disque avec des sillons transversaux distincts qui paraissent le diviser en trois parties ; la première offrant quatre mamelons placés carrément , les deux antérieurs plus petits ; partie médiane ayant quatre mamelons alignés transversalement ; partie postérieure chargée de nombreux tubercules serrés , arrondis ; bord postérieur du disque , entouré de tubercules arrondis. Elytres de la longueur de l'abdomen , étroites à la base , largement arrondies au bout , transparentes , verdâtres ou violacées ; toutes les nervures transverses chargées d'une tache jaune beaucoup plus large qu'elles , produisant une multitude de mouchetures. Ailes transparentes , à peu

près de la longueur des élytres, colorées comme elles jusqu'à leur sinus, et même un peu au delà; les taches jaunes plus grandes: le reste de l'aile d'un beau rouge-corail marbré de noir, sauf au bord intérieur. Pattes d'un rouge-corail; rotule des cuisses postérieures et tarses, noirâtres. Femelle.

Le mâle ne diffère que par une plus petite taille et des antennes proportionnellement plus longues; la couleur rouge des ailes est encore plus vive que celle de la femelle.

Var. A. (*verrucosus*). *Gryllus* (*Locusta*) *verrucosus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. II, b, fig. 6. Mâle.

Dans cette principale variété, les deux sexes ont la tête et le prothorax verts, n'ayant de rouge que les éminences prothoraciques.

Nota. Le Phymatée morilleux proprement dit, varie pour la grandeur, pour le nombre et la grosseur des mamelons et des tubercules du prothorax, et même pour la couleur. La tête et les pattes sont quelquefois jaunes.

L'espèce et ses variétés ne sont pas rares au Cap de Bonne Espérance.

2. PHYMATÉE PISTULEUX. — *Phymateus scabiosus*, Thunb. Mém. pag. 258.

Gryllus scabiosus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 51, n° 20.

Gryllus (*Locusta*) *scabiosus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. VII b. fig. 24.

Variété. *Phymateus punctatus*, Thunb. *Idem*.

Gryllus punctatus, Fab. *idem*, n° 19.

— Drury, *Illust.* tom. 2, pag. 79, Pl. 41, fig. 4.

Gryllus (*Locusta*) *scabiosus*, var. Stoll, Sauter. etc. Pl. VII, b, fig. 24, A.

Acrydium punctatum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 219. n° 17, Pl. 126, fig. 3.

(Long. deux pouces environ.) Corps luisant, tête d'un vert sombre; partie médiane antérieure (faciale et latérale) d'un beau jaune, ainsi que le devant du cône frontal. Prothorax unicaréné au milieu; son disque avec des sillons transversaux distincts qui paraissent le diviser en trois parties; la première avec deux gros

mamelons jaunes, contigus ; la seconde chargée d'environ douze tubercules épineux, dont quatre plus gros, placés carrément ; la troisième fort rugueuse, ayant huit tubercules rangés en demi-cercle, quatre de chaque côté de la carène dorsale ; tout le bord du prothorax est denticulé, mais plus fortement aux angles postérieurs de ses côtés rabattus : ces angles fort arrondis ; les côtés rabattus sont largement bordés de jaune latéralement ; bord postérieur de cette couleur, offrant au bout, de chaque côté, une petite épine jaune, oblique. Pointe présternale très-petite. Poitrine d'un vert sombre, couverte de grandes taches d'un rouge de sang ; ses flancs avec une tache calleuse, triangulaire, jaune. Elytres de la longueur de l'abdomen, presque de même largeur partout, peu opaques, vertes, réticulées de jaune, et parsemées de points calleux de cette dernière couleur, les uns grands, les autres petits. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes, noirâtres dans toute leur étendue ; cette couleur plus intense vers le bord intérieur. Abdomen noirâtre ; ses segments ayant inférieurement une bordure rouge plus ou moins large : plaque anale, appendices et pièces triangulaires sexuelles, d'un rouge de sang. Pattes luisantes, d'un vert sombre ; cuisses intermédiaires avec une ligne jaune à leur face externe ; cuisses postérieures marbrées de jaune extérieurement ; jaunes et tuberculées au bord inférieur. Antennes d'un vert sombre. Femelle.

Le *Gryllus punctatus* de Fabricius que je considère seulement comme une variété de son *scabiosus*, diffère par le prothorax entièrement vert, sauf la bordure jaune des côtés rabattus ; les points calleux des élytres sont plus multipliés et les ailes ont aussi, sur leur partie antérieure, quelques points analogues à ceux des élytres, dans la femelle. Le mâle a la plaque sousanale d'un rouge de sang.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

3. PHYMATÉE LÉPREUX. — *Phymateus leprosus*, Thunb. Mém. pag. 258.

Gryllus leprosus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 51, n° 18.

Gryllus (*Locusta*) *leprosus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. II, b, fig. 5, et Pl. III, b, fig. 7.

(Long. de 30 à 32 lignes, femelle ; mâle, un pouce.) Partie

antérieure de la tête et dessous du corps, d'un vert pâle, livide, luisant; face antérieure avec quatre petites lignes longitudinales, formées de petits points noirs et luisants; dessus de la tête d'un vert terne, plus foncé. Prothorax luisant, vert foncé; carène dorsale peu prononcée; disque ayant des sillons transversaux distincts qui paraissent le diviser en trois parties; la première portant quatre mamelons posés carrément; les deux antérieurs petits, pointus; les autres très-gros, un peu comprimés, arrondis; partie médiane avec huit tubercules rangés en demi-cercle; partie postérieure rugueuse, offrant une vingtaine de tubercules arrondis: les côtés rabattus tuberculés. Poitrine parsemée de petits points noirs, luisants. Elytres de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, peu opaques, vertes, réticulées de jaune: nervures transverses chargées chacune d'une tache carrée jaunâtre, fort diaphane. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures fines, jaunâtres; ces ailes couvertes dans toute leur étendue, entre les nervures, de taches carrées, irrégulières, et de points inégaux, noirâtres. Abdomen ayant ses plaques dorsales brunnâtres, bordées de jaunâtre inférieurement. Pattes d'un vert pâle livide, luisant. Cuisses à rotule noire, chargées de petits points de cette dernière couleur, l'extrémité de toutes les jambes, les deux rangées d'épines des deux dernières, un anneau à leur base, le second article des tarses, la pelotte et les crochets, noirs. Antennes longues et noires. Femelle.

Le mâle ne diffère que par une taille un peu moins grande.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

GENRE XII. PÉTASIE. — *PETASIA*, Aud. Serv. Rev.
— *Dyctiophorus*, Brullé.

Pattes robustes; les antérieures et les intermédiaires assez grandes; jambes épineuses en dessous dans leur moitié inférieure. Pattes postérieures allongées; cuisses longues, peu élargies; jambes très-grandes, un peu dilatées vers l'extrémité, canaliculées en dessus vers leur seconde moitié, et portant deux rangées

d'épines courtes, aiguës ; tarsi robustes, munis d'une grosse pelote entre les crochets.

Antennes longues, filiformes, insérées chacune dans une cavité du cône frontal ; articles distincts et courts, *au nombre de treize seulement* ; le second petit , globuleux , le troisième trois fois plus long que le second , le troisième ou terminal cylindrique , *au moins aussi grand que les quatre précédents réunis*.

Tête assez forte ; face antérieure verticale ; ses carènes peu prononcées , surtout les latérales ; front avancé en manière de chaperon entre les antennes , un peu relevé , en triangle à pointe mousse , *séparé du reste de la tête par une ligne enfoncée, semicirculaire*.

Prothorax fortement tuberculé , mamelonné ; carène dorsale peu saillante ; un seul sillon transversal bien distinct ; bord antérieur sinueux ; pointe médiane un peu avancée sur la tête ; bord postérieur presque arrondi.

Pointe présternale consistant *en une lame mince, triangulaire ; l'extrémité un peu relevée*.

Yeux de grandeur médiocre , un peu saillants.

Palpes épais ; article terminal plus long que le précédent , presque en cône renversé , tronqué au bout.

Élytres ordinairement plus courtes que l'abdomen.

Ailes le plus souvent avortées en partie ; toujours plus courtes que les élytres.

Abdomen gros , épais , surtout dans les femelles , faiblement unicaréné en dessus ; ses appendices courts , larges , triangulaires , aplatis ; les quatre pièces terminales des femelles , très-petites , fort courtes , simples , pointues , les deux inférieures un peu plus longues que les supérieures ; plaque sousanale des mâles assez courte , convexe en dehors , peu prolongée , embrassant l'abdomen.

1. PÉTASIE SANGLANTE. — *Petasia cruentata*, Aud. - Serv. Rev. pag. 88, n° 2. Femelle.

(Pl. 14, fig. 5, abdomen de la femelle.)

Stoll, Santerel. etc. Pl. VI, b. fig. 20.

Variété. *Petasia olivacea*, Aud - Serv. *id.* n° 2. Femelle.

(Long. 22 lignes, femelle ; 18, 20 lignes, mâle.) Cette espèce singulière est très-variables, non-seulement pour les couleurs, mais encore par le plus ou moins de développement des élytres et des ailes, qui avortent souvent en partie, et d'autres fois s'étendent en longueur jusqu'au bout de l'abdomen. Cette différence de proportions dans les organes du vol, est un des motifs qui m'avait fait établir dans ma Revue, deux espèces que je réunis ici en une seule. J'en possède aujourd'hui quatre femelles et trois mâles. Une seule femelle a les élytres de la longueur du ventre ; dans les six autres individus elles ne recouvrent au plus que les trois premiers quarts de l'abdomen.

Tête assez lisse, peu luisante, noirâtre ou d'un brun-rougeâtre. Palpes d'un rouge-corail, les maxillaires passant souvent au noirâtre. Prothorax ordinairement d'un rouge corail (avec le centre du disque quelquefois brunâtre), ou bien en totalité d'un vert-olivâtre uniforme ; le bord antérieur ayant au milieu, un gros mamelon s'avancant en partie sur la tête, en arrière duquel on remarque diverses éminences, des tubercules et des rugosités irrégulières : partie postérieure du prothorax unicarénée au milieu. Elytres ordinairement plus courtes que l'abdomen, ovales, largement arrondies au bout, d'un brun-rougeâtre, à nervures saillantes (1). Ailes plus courtes que les élytres, habituellement avortées dans les deux sexes ; et dans ce cas étroites, impropres au vol, transparentes, d'un beau rouge bordé de noir à l'extrémité ; plus grandes dans de certains individus noirâtres, luisantes, légèrement nuancées de rouge à leur base intérieure. Abdomen noirâtre, avec le bord inférieur des segments, rouge ;

(1) J'ai un mâle où elles sont entièrement noires, avec le bord antérieur seulement, liséré de rouge.

ses appendices dans les deux sexes, et les quatre petites pièces terminales de la femelle, d'un rouge-corail dans tous mes individus. Plaque sousanale du mâle, tachée de rouge à l'extrémité. Pattes quelquefois entièrement noires, sauf une partie des jambes postérieures et le dessus des deux premiers articles des derniers tarsi, colorés en rouge; la couleur ordinaire des pattes est un rouge de corail, avec la base et l'extrémité des cuisses et des jambes, noires. La moitié de l'article terminal des tarsi postérieurs, ou l'article entier; les crochets et la pelote, sont noirs.

Presque tous ces individus ont été rapportés du Cap de Bonne-Espérance, par MM. Verreaux fils.

** Antennes filiformes, multiarticulées; articles indistincts. Vertex plus ou moins bombé; front convexe, peu ou point avancé entre les antennes.

(Acrydites vrais, *Acrydites propriè dicti.*)

= Présternum muni d'une pointe au milieu.

(Mucronés, *Mucronati.*)

GENRE XIII. TRYBLIOPHORE. — *TRYBLIOPHORUS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé.

Pattes postérieures plus longues que le corps; jambes munies en dessus de deux rangées d'épines; celles-ci en petit nombre. Tarsi munis d'une grosse pelote entre les crochets; dernier article des tarsi postérieurs grand, presque aussi long que les deux autres réunis.

Tête ayant sa face antérieure verticale; carènes peu prononcées; front un peu avancé.

Antennes filiformes, très-longues, insérées chacune dans une cavité, multiarticulées; articles indistincts, aplatis à partir du troisième.

Prothorax ayant des sillons transversaux distincts, sans carène prononcée; bord postérieur triangulaire, coupé obliquement sur les côtés: pointe médiane avancée sur les élytres.

Présterne muni au milieu, d'une pointe aiguë.

Palpes maxillaires ayant leurs deux derniers articles *très-dilatés*; le terminal *large, arrondi, spatuliforme*.

Yeux grands, fort globuleux, très-saillants.

Elytres de la longueur de l'abdomen.

Ailes aussi grandes que les élytres.

Abdomen de forme ordinaire.

1. TRYBLIOPHORE HUIT TACHES. — *Trybliophorus octomaculatus*,
Aud.-Serv. Rev. pag. 84.

(Long. 12 à 14 lignes.) D'un vert foncé. Antennes d'un ferrugineux violâtre, avec leurs deux premiers articles verts. Palpes d'un vert sombre; les deux derniers articles des maxillaires, d'un beau blanc. Yeux ferrugineux: poitrine ayant de chaque côté une tache carrée, blanche, et antérieurement une bande transverse un peu arquée, de cette même couleur. Orbite inférieure des yeux blanche. Dessus de la tête, ayant au milieu, une ligne blanche. Disque du prothorax avec deux lignes de cette couleur, obliques, partant du bord antérieur, allant en divergeant, et prolongées le long des élytres, où elles s'oblitérent avant d'atteindre l'extrémité de ces dernières. De chaque côté du prothorax et de la poitrine, près des pattes, on voit quatre taches presque rondes, blanches, placées en ligne longitudinale, les deux dernières plus petites. Ailes brunes. Pattes de la couleur du corps; jambes et tarses pubescents; cuisses postérieures d'un ferrugineux pâle, leur extrémité d'un vert sombre. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Viard.

GENRE XIV. TÉRATODE. — *TERATODES*, Brullé.

Pattes robustes, assez courtes ; les quatre premières jambes épineuses en dessous dans leur moitié inférieure. Pattes postérieures pubescentes, cuisses élargies, denticulées au côté supérieur et à l'inférieur : jambes de derrière garnies en dessus de deux rangées de fortes épines ; tarsi munis d'une pelote entre les crochets.

Tête forte ; face antérieure verticale, ayant au milieu deux carènes rapprochées et une autre de chaque côté.

Antennes *courtes*, filiformes, multiarticulées, distantes à la base ; articles indistincts, cylindriques, de longueur à peu près égale, sauf le dernier qui est allongé, *unisilloné en dessus*.

Prothorax très-grand, s'avancant en arrière jusqu'aux trois quarts des élytres ; en forme de grand capuchon, sa partie médiane très-élevée, mince, comprimée ; côté supérieur arrondi en carène tranchante, avancée en pointe antérieurement, sur la tête : bord postérieur triangulaire, coupé, obliquement sur les côtés.

Présterne muni au milieu d'une pointe droite, aiguë.

Palpes de forme ordinaire ; leurs articles cylindriques.

Yeux ovales, peu saillants, légèrement aplatis.

Elytres à peine aussi longues que l'abdomen dans les femelles (1) presque d'égale largeur partout, leur extrémité arrondie.

Ailes à peu près de la longueur des élytres (2).

(1) Mâles inconnus.

(2) Le centre des ailes offre un espace longitudinal sans réticulation proprement dite, mais coupé seulement par de fines ner-

Abdomen gros, épais, unicaréné en dessus au milieu.

1. TÉRATODE MONTICOLLE. — *Teratodes monticollis*, Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 222.

Gryllus monticollis, Gray, Griff. anim. kingd. vol. XV, pag. 215, Pl. 64.

(Long. près de 2 pouces et demi) Tête et corps d'un vert jaunâtre : la première ayant entre les antennes, un espace arrondi, un peu en relief, dont les bords latéraux sont saillants, et atteignent chacun une des carènes faciales. Prothorax très-volumineux, sa pointe médiane avancée sur les élytres : il est d'un vert jaunâtre, granulé, et même tuberculé latéralement ; côté supérieur de sa carène, bordé de jauné, tranchant, sinueux dans ses trois quarts antérieurs, armé de dentelures inégales dans le reste de son étendue : bord postérieur cilié de longs poils. Elytres chagrinées, d'un vert jaunâtre uniforme, à peu près de la longueur de l'abdomen, un peu ovalaires, leur extrémité largement arrondie. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, avec une teinte jaunâtre, plus prononcée au côté interne : nervures de cette couleur. Pattes d'un vert-jaunâtre, un peu pubescentes, notamment les deux dernières. Cuisses postérieures fortement dentelées au côté supérieur, au côté inférieur, et sur la carène longitudinale de leur face externe. Femelle.

Des Indes. Collection de M. Marchal.

Nota. Sous le nom de *Gryllus* (*Locust.* *scutatus*, Pl. XXI, b, fig. 81, Stoll représente une espèce qui me paraît appartenir au genre *Teratodes*, mais différer de celle que nous venons de décrire par la grandeur et les couleurs.

vures transversales obliques, formant des cellules en carré-long, disposition qui existe dans quelques autres Acrydites. Voyez le genre *Tropinote*, première division, et celui de *Romalée*.

GENRE XV. MONACHIDIE. — *MONACHIDIUM*,
 Aud. - Serv. Rev. Brullé. Perty. — *Gryllus*, Linn.
 Fab. — *Acrydium*, Oliv.

Pattes grêles, assez longues et glabres; cuisses postérieures mutiques, allongées, assez étroites: jambes de derrière munies dans leurs trois quarts inférieurs, de deux rangées d'épines courtes et fines. Tarses allongés, leur article terminal plus long que les deux précédents réunis, ayant une pelote entre les crochets.

Tête forte; face antérieure verticale, ayant deux carènes médianes et une autre de chaque côté; les deux premières rapprochées l'une de l'autre vers le milieu seulement.

Antennes filiformes, minces, multiarticulées, presque deux fois aussi longues que la tête et le prothorax réunis, distantes à la base; articles indistincts, cylindriques.

Prothorax grand, rebordé tout autour, *sans sillons transversaux distincts ni impression*; bord postérieur triangulaire, coupé obliquement sur les côtés: pointe médiane aiguë, un peu avancée sur les élytres. Partie centrale du prothorax très-élevée, mince, comprimée en forme de capuchon, le côté supérieur en carène tranchante et arrondie, atteignant en arrière, la pointe médiane postérieure.

Présternum ayant au milieu *une légère saillie pointue*.

Elytres grandes, dépassant un peu l'abdomen dans le repos, *de même largeur presque partout; extrémité largement arrondie*.

Ailes amples, aussi longues que les élytres, arrondies, *aussi larges que longues*.

Yeux grands, ovalaires.

Palpes de forme ordinaire; leurs articles cylindriques.

Abdomen épais, allongé; ses appendices très-courts;

les quatre pièces terminales des femelles longues, triangulaires; les deux supérieures fort échancrées en dessus, terminées en pointe fine, un peu relevée : les deux pièces inférieures finissant en pointe crochue, recourbée en dessous. Plaque sousanaïe des mâles triangulaire, la pointe aiguë, relevée.

1. MONACHIDIE LUNE. — *Monachidium Lunum*.

Monachidium flavipes, Aud.-Serv. Rev. pag. 90.

Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 223, Pl. 19, fig. 2.

Gryllus (*Locusta*) *vevillatus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. XXII, b. fig. 84.

Gryllus Lunus, Linn. *Amœnit.* tom. 6, pag. 397, n° 30.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 47, n° 6.

Acrydium Lunum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 216, n° 6.

(Long. 2 pouces et demi.) Tête et prothorax d'un jaune tanné, qui devient quelquefois noirâtre après la mort. Prothorax chagriné; sa carène élevée, point appuyée sur le bord antérieur bordée de noir en devant; elle porte ordinairement, vers son extrémité, quelques points latéraux noirâtres. Elytres opaques, d'un vert-noirâtre, à nervures transversales jaunes; elles ont chacune cinq bandes transversales, dentelées, jaunes, et quelques taches irrégulières de même couleur vers le bord antérieur. Ailes amples, aussi longues que les élytres, peu transparentes, d'un bleu foncé, quelquefois violet et métallique. Abdomen luisant; ses segments bordés de rouge antérieurement; les quatre pièces terminales rouges, avec la pointe noire. Pattes luisantes, d'un vert-noirâtre, ayant l'extrémité des cuisses, les jambes et les tarses, rouges. Antennes jaunes, avec les deux premiers articles d'un vert sombre. Femelle.

Nota. La couleur rouge passe souvent au jaune par la dessiccation.

De Cayenne. Ma collection.

2. MONACHIDIE CRÊTE-ROUGE. — *Monachidium crista flammea*, Perty, *Delect. animal. articul.* pag. 114, Pl. 24, fig. 6.

(Long. 2 pouces 2 lignes.) « *Thoracis crista miniata, margine*
 » *antico et maculis pluribus nigris; hemelytris atris, flavo macu-*
 » *latis; alis cyaneo-nigris; femoribus nigris: apice tibiis et tarsis*
 » *coccineis.*

» *Caput nigrum, vix viridulum, læve, oculis et ocellis brunneis;*
 » *faciei carinis satis distinctis. Thorax lineis tribus cingentibus*
 » *impressis, quarum postica deorsum obsoleta; superne in cucullum*
 » *maximum compressum, intus cavum supra rotundatum elevatus,*
 » *intense miniatus, margine antico et maculis aliquot posticis ni-*
 » *gris Hemelytra atra, vix nitidula, maculis læte flavis, interdum*
 » *fere in fascias dispositis, in utroque hemelytro quoad situm et*
 » *numerus diversis. Alæ cyanescentinigræ carbonis instar nitidulæ,*
 » *parum pellucidæ. Abdomen politum, nitidum, atrum, segmento-*
 » *rum margine antico et ano coccineis. Subtus atrum, nitidum.*
 » *Processus mesosternalis parvus, acutus. Antennæ nigræ, ad me-*
 » *dium coccinæ. Pedes anteriores femoribus atris, eorum apice,*
 » *tibiis et tarsis coccineis; postice femoribus atris, ad apicem coeci-*
 » *neis, tibiis coccineis, in medio nigris, tarsis coccineis,*
 » *Hab. in Brasilia æquatoriali.* »

Nota. Je n'ai pas vu cette espèce, et j'ai copié la description qu'en donne M. Perty. Elle pourrait n'être qu'une variété du M. Lune.

3. MONACHIDIE ACROPYRINON. — *Monachidium Acropyrinon*, Perty, *Delect. animal. articul.* pag. 123, Pl. 24, fig. 5.

(Long. 2 pouces 3 lig.) Tête d'un brun-verdâtre, lisse postérieurement, chagrinée en devant; labre jaune, carènes faciales presque effacées. Prothorax d'un brun-verdâtre, fortement chagriné, surtout dans sa partie postérieure; le bord antérieur ayant sa pointe médiane aiguë, avancée sur la tête: côté supérieur de la carène, tranchant, épineux et crénelé dans toute sa longueur. Pointe présternale forte, courte. Elytres opaques, d'un brun-verdâtre uniforme, réticulées de jaunâtre. Ailes peu transparentes, colorées d'un brun clair, dans toute leur étendue; leur extrémité antérieure plus foncée, noirâtre, avec deux larges taches d'un

rouge-vermillon, placées près du bout, l'une au-dessus de l'autre, l'inférieure plus petite; les nervures transversales qui les précèdent, sont de leur couleur. Abdomen luisant, d'un brun-jaunâtre: pièces terminales grandes, jaunâtres. Pattes d'un brun-verdâtre. (Les quatre dernières manquent.) Antennes jaunes. Femelle.

Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. * MONACHIDIE CHÉLONIE. — *Monachidium Chelonia*.

(Long. 13 à 14 lignes.) Cette petite et très-jolie espèce a quelque analogie, par la couleur des élytres et des ailes, avec certaines espèces de Lépidoptères du genre *Chelonia*. Tête noirâtre; face antérieure ayant ses carènes latérales bordées de rougeâtre en dedans. Prothorax noirâtre, lisse; sa pointe médiane postérieure aiguë, avancée sur les élytres; le côté supérieur tranchant de la carène dorsale, d'un rouge-orangé, surtout en devant. Elytres arrondies au bout, transparentes en grande partie, rougeâtres, avec un grand nombre de taches opaques, noires, irrégulières, dont plusieurs forment, par leur réunion, des espèces de bandes transversales. Ailes amples, transparentes, d'un cendré-bleuâtre, couvertes dans toute leur étendue, de taches noires opaques, analogues à celles des élytres, et en outre, de petits traits de cette couleur, notamment au bord postérieur. Les nervures transversales, souvent entourées d'un espace incolore: en dessous le bord antérieur est liséré de rougeâtre. Abdomen luisant, d'un vert noir; plaques dorsales, tachées de jaune le long du bord inférieur. Pattes intermédiaires noirâtres. (Les autres manquent, ainsi que les antennes.) Mâle.

Brésil, province des Mines. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

GENRE XVI.* DÉRICORYS. — *DERICORYS*.

(*δέρον*, cou; *κόρυς*, casque.)

Pattes antérieures et intermédiaires assez grandes; pattes postérieures grandes, glabres; cuisses allongées, peu élargies, mutiques; jambes de derrière très-angu-

leuses, garnies en dessus de deux rangées d'épines ; les internes fortes, crochues, très-espacées ; celles de la rangée externe nombreuses, serrées, droites et moins fortes, graduellement plus longues ; les premières en partant de la base, petites ; celles de l'extrémité, grandes. Tarses peu robustes, munis entre les crochets d'une très-petite pelote.

Tête ayant sa face antérieure verticale.

Yeux ovalaires.

Antennes longues, filiformes, multiarticulées, articles indistincts.

Prothorax grand, ayant deux faibles sillons latéraux (le second très-court), et une impression transverse paraissant le diviser en deux parties ; l'antérieure avec sa partie médiane très-élevée, mince, comprimée, en forme de casque, son côté supérieur en carène arrondie, tranchante : partie postérieure du prothorax presque plane, unicarénée au milieu ; bord postérieur *arrondi*.

Présternum muni au milieu *d'une palette avancée, mince, linéaire, échancrée au bout*.

Elytres longues, étroites, presque linéaires, allant *en se rétrécissant vers l'extrémité, qui est arrondie*.

Ailes amples, de la longueur des élytres, *plus longues que larges*.

Palpes de forme ordinaire ; articles cylindriques.

Abdomen allongé, épais, ses appendices courts ; les quatre pièces terminales des femelles courtes, simples, obtuses au bout. Plaque sousanale des mâles courte, obtuse au bout, n'embrassant pas le bout de l'abdomen.

1. * DERICORYS BLANCHATRE. — *Dericorys albidula*.

! (Long. 22 lig., femelle ; 16 lig. mâle.) Tête blanchâtre, lisse, ainsi que le prothorax ; celui-ci très-finement pointillé postérieurement, rebordé tout autour ; son disque d'une teinte roussâtre,

carène antérieure élevée en manière de casque, ayant son côté supérieur tranchant et bleuâtre ; le premier sillon transversal placé le long du bord antérieur, assez large et profond, d'un bleu d'azur. Elytres peu opaques, de la longueur de l'abdomen, blanchâtres, irrégulièrement parsemées de petites taches obscures, carrées pour la plupart ; nervures longitudinales roussâtres. Ailes à peu près aussi longues que les élytres, transparentes, incolores, à reflet brillant, nervures blanches ; celles de l'extrémité antérieure, noirâtres entourées de nuances obscures. Abdomen d'un gris obscur ; les pièces terminales et la plaque suranale, blanchâtres. Pattes blanchâtres ; épines des jambes postérieures, blanches à la base, roussâtres ensuite avec la pointe noire. (Les antennes manquent.) Femelle.

L'unique mâle par moi observé est plus petit ; la face antérieure de la tête est un peu bleuâtre au-dessus du labre ; plaques anales et antennes, blanchâtres.

Egypte. Mont-Liban. De la collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

GENRE XVII. CRIQUET. — *ACRYDIUM*, Geoff. Oliv. Latr. Brullé. — *Gryllus*, Linn. Fab. Touss.-Charpentier.

Pattes postérieures plus ou moins fortes, plus longues que les autres, glabres ; cuisses *toujours allongées, amincies et prolongées après la partie renflée* : jambes de derrière anguleuses, rarement élargies vers l'extrémité, garnies en dessus, non loin de la base, ou seulement dans leur moitié inférieure, de deux rangées d'épines ; tarses ayant leur premier article allongé ; le dernier avec une pelote entre les crochets.

Tête quelquefois forte, rarement plus large que la partie antérieure du prothorax : face antérieure verticale ou presque verticale, ayant quatre carènes plus ou moins saillantes, rarement oblitérées ; à la partie

supérieure, entre les deux médianes, on remarque un ocelle, ordinairement bien distinct, front le plus souvent sans avancement prononcé.

Antennes filiformes ou sétacées, plus ou moins longues, composées de plus de vingt articles très-peu distincts, cylindriques ou presque cylindriques.

Prothorax dépourvu d'élévation arrondie en capuchon, presque toujours chagriné, pointillé ou même rugueux, rarement lisse et presque en dos d'âne; offrant habituellement un disque assez plan, muni de sillons transversaux, tantôt profonds, tantôt fins et légers, le divisant en trois ou quatre parties quelquefois bien distinctes les une des autres. Sa carène dorsale rarement faible ou nulle, quelquefois en crête découpée: bord antérieur coupé obliquement dans certaines grandes espèces, sa pointe médiane aiguë dans ce cas, et avancée sur la tête; ce bord très-souvent droit et entier, rarement échancré au milieu: bord postérieur arrondi ou triangulaire, sa pointe médiane obtuse ou aiguë.

Présterne ayant au milieu, une pointe *presque toujours aiguë à l'extrémité*, rarement obtuse; d'ordinaire droite, quelquefois grosse, crochue, sa pointe touchant le bord du mésosternum.

Yeux plus ou moins grands, ovalaires, posés quelquefois obliquement.

Elytres de grandeur variable, égalant ordinairement l'abdomen en longueur, très-rarement avortées et rudimentaires.

Ailes le plus souvent amples et de la grandeur des élytres, quelquefois rudimentaires ou nulles.

Palpes de forme ordinaire; articles cylindriques.

Abdomen allongé, plus ou moins épais, terminé dans les femelles par quatre pièces plus ou moins longues, pointues au bout, la pointe redressée en dessus dans les supérieures, recourbée en dessous

dans les inférieures ; appendices ordinairement courts et sétacés dans ce sexe ; ceux des mâles variables : ordinairement conformés comme ceux des femelles, d'autres fois filiformes, bifurqués au bout, ou en massue comprimée à leur extrémité. Enfin se présentant dans quelques espèces, en forme de palette quadrilatère, tronquée obliquement au bout.

PREMIÈRE DIVISION.

Pointe présternale grosse, crochue vers le bout ; celui-ci souvent appuyé sur le bord antérieur du mésosternum. Appendices de forme ordinaire. Plaque sousanale des mâles longue, triangulaire, entière, pointue. (Espèces de forte taille toutes exotiques ; la plupart d'Afrique.)

1. CRIQUET CEINT. — *Acridium succinctum*.

Acridium succinctum, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 215, n° 2.

Gryllus succinctus, Linn. *Amœnit.* tom. 6, pag. 398, n° 36.

Idem, *Syst. natur.* pag. 699, n° 36.

— Fab. *Ent. sys.* tom. 2, pag. 46, n° 2.

— Herbst, *Archiv. ins.* 8, tab. 54, fig. 2.

(Long. deux pouces et demi environ.) Corps d'un jaune sale. Tête variée de brun, carènes faciales de cette dernière couleur, et bien saillantes; une ligne dorsale assez large, partant de l'entre-deux des antennes, se continue sur la carène du prothorax, et le long du bord interne des élytres. Prothorax brunâtre mat ; carène peu élevée, d'un jaune luisant, ainsi que la plus grande partie des côtés rabattus ; bord postérieur liséré de jaunâtre, ses côtés coupés obliquement ; pointe médiane obtuse. Pointe présternale jaunâtre, grosse, très-arquée, ayant l'extrémité appuyée sur le bord du mésosternum. Élytres notablement plus longues que l'abdomen, arrondies au bout, un peu opaques à la base et brunâtres

dans cette partie; le reste transparent, d'un blanc sale à nervures de même couleur; vers le milieu sont deux bandes obliques, transversales, obscures, à nervures brunâtres, et plus loin quelques taches isolées, d'une nuance semblable. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores; nervures noirâtres; base interne à peine teintée de verdâtre. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant la carène supérieure de leur face externe, noire et luisante à sa base; les dernières jambes bleuâtres, avec la base blanche; carène inférieure rougeâtre; épines de ces jambes, jaunâtres avec l'extrémité rougeâtre et la pointe rembrunie; tarses postérieurs bleuâtres. Antennes jaunes. Femelle.

Afrique. Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

Nota. Les auteurs indiquent les Indes-Orientales pour patrie, et Linné cite des individus recueillis en Caroline. Il est probable que ces derniers sont d'une espèce différente.

2. CRIQUET RUFICORNE. — *Acridium ruficorne*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 221, n° 25.

Gryllus ruficornis, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 54, n° 28.

Variété. *Gryllus (Locusta) ranaceus*, Stoll, Sauter. Pl. XIV, b, fig. 53.

(Long. 26 lignes, femelle; 18 lignes, mâle.) Il a beaucoup de ressemblance avec le précédent. Corps assez luisant, jaunâtre. Carènes faciales prononcées, obscures; le reste de la tête jaunâtre, un peu mélangé de brun en dessus. Prothorax brunâtre, à carène dorsale jaune, fort peu prononcée; sillons transversaux très-fins; côtés rabattus, jaunâtres au milieu, ayant près du bord postérieur, un espace pointillé de brun. Pointe présternale blanchâtre, grosse, épaisse, crochue vers le bout, appuyée sur le bord du mésosternum. Elytres assez étroites, presque linéaires, arrondies au bout, légèrement opaques à la base, transparentes ensuite: marge antérieure et bord interne, jaunâtres; la première irrégulièrement tachée de brun; les principales nervures longitudinales rougeâtres, cette nuance quelquefois affaiblie: partie opaque des élytres, brune, tachée de jaunâtre; le reste jaunâtre, légèrement taché d'obscur, nervures transversales, jaunâtres ou brunes suivant la couleur du fond. Ailes de la longueur de l'ab-

domen, transparentes, incolores, nervures noirâtres; base interne d'un jaune verdâtre clair. Pattes jaunâtres : toutes les jambes rougeâtres, les quatre premières plus pâles; base des dernières jambes, blanche, leurs épines blanchâtres à pointe rouge; tarses de cette dernière couleur. Antennes jaunes ou rougeâtres. Femelle.

Le mâle est plus petit; sa plaque sousanale est grande avec la pointe prolongée, aiguë.

Nota. Le *Gryllus ranaceus* de Stoll, ne diffère de l'espèce, que par la marge antérieure des élytres plus obscure et plus fortement tachée; le centre des élytres est entrecoupé de jaunâtre et d'obscur, tandis que dans le type, le centre est brun, chargé de quelques taches jaunes.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection. La variété est d'Asie, et de la collection du Muséum d'histoire naturelle-

3. * CRIQUET CITRIN. — *Acridium citrinum*.

(Long. 2 pouces au moins.) Voisin du ruficorne, mais plus grand; la carène prothoracique antérieure est plus élevée que la postérieure, tandis que celle du ruficorne est peu saillante, continue et égale dans toute sa longueur. De plus, notre *citrinum* a les côtés rabattus du prothorax, entièrement blanchâtres.

Corps jaunâtre, assez luisant. Dessus de la tête taché d'obscur; carènes faciales bien prononcées et obscures. Prothorax blanchâtre, son disque seul brunâtre et mat; carène dorsale d'un jaune d'ivoire, l'antérieure un peu élevée, distinctement incisée par trois sillons transversaux; bord postérieur du prothorax, liséré de jaune. Pointe présternale grosse, épaisse, blanchâtre, crochue au bout, appuyée sur la base du mésosternum. Elytres notablement plus longues que l'abdomen, transparentes, d'un brun clair, chacune avec trois taches noirâtres, irrégulières, dont les nervures transverses sont de cette couleur; les autres de la même nuance que le fond; bord interne largement jaune à sa base. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures fines et pâles; le disque interne d'un jaune clair, couleur de citron. Premières plaques ventrales de l'abdomen, obscures. Pattes d'un brun clair: épines des jambes postérieures, noires au bout. Antennes jaunes. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

4. * CRIQUET ROUGEÂTRE. — *Acridium rubellum*.

(Long. 26 lignes, femelle; mâle, 2 pouces.) Cette espèce est encore fort rapprochée des précédentes, mais ses ailes roses à la base, la font aisément reconnaître. Luisante, d'un brun-jaunâtre. Tête mélangée d'obscur; carènes faciales prononcées et obscures. Prothorax à carène dorsale très peu saillante dans toute sa longueur et continue; sillons transversaux très-fins: disque du prothorax fortement pointillé, brunâtre, avec une raie jaunâtre sur le milieu, le rebord postérieur jaunâtre, côtés rabattus, de cette couleur, offrant une large bande longitudinale brune, près de leur bord. Pointe présternale grosse, jaunâtre, crochue au bout. Élytres plus longues que l'abdomen, transparentes, jaunâtres, tachetées de brunâtre, assez étroites, surtout vers le bout qui est arrondi; base de la marge antérieure et du bord interne, largement blanchâtre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores; nervures peu saillantes et brunâtres; base interne d'un rose tendre. Pattes jaunâtres. Epines des jambes postérieures, blanchâtres, noires au bout. Antennes jaunes. Femelle.

Le mâle est un peu plus petit.

M. Marchal m'a communiqué les deux sexes recueillis par lui à l'Île-de-France. Une femelle de ma collection est timbrée du Cap de Bonne-Espérance, de la main de Latreille.

Nota. Une femelle de la collection de M. Marchal et un mâle de la mienne, ne diffèrent de l'espèce, que par l'absence totale de rose à la base interne des ailes; cette absence n'est peut-être qu'accidentelle.

5. CRIQUET FLAVICORNE. — *Acridium flavicorne*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 219, n° 20.

Acridium roseum, De Géer, Mém. tom. 3, pag. 488, n° 3, Pl. 41, fig. 1. Femelle.

Gryllus flavicornis, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 52, n° 23.

(Long. 2 pouces et demi.) Tête forte, lisse, verte; carènes faciales bien prononcées, orbite postérieure des yeux et côtés de la tête, nuancés de jaunâtre; dessus de la tête offrant au milieu une raie longitudinale jaune, peu prononcée. Prothorax

grand , très-rugueux , vert-jaunâtre sur les côtés rabattus , vert foncé sur le disque : carène dorsale un peu élevée , comprimée , également haute dans toute sa longueur ; côté supérieur tranchant , jaunâtre , sillons transversaux prononcés , surtout le dernier ; pointe médiane du bord antérieur aigüe , avancée sur la tête. Pointe présternale verte , grosse , épaisse , crochue , le bout appuyé sur la base du mésosternum. Elytres presque d'égale largeur partout , arrondies au bout , un peu opaques à la base , transparentes ensuite , d'un vert jaunâtre uniforme , bordées postérieurement , d'une raie jaune allant en diminuant de largeur de la base jusqu'au delà du milieu. Ailes transparentes , incolores , nervures obscures ; base interne d'un rose tendre , cette couleur s'étendant sur le disque. Abdomen verdâtre , luisant ; pièces terminales courtes , proportionnellement. Pattes d'un vert jaunâtre , Cuisses intermédiaires avec une ligne longitudinale de taches blanches sur la face externe , quelquefois peu apparente ; cuisses postérieures , ayant leur face externe blanchâtre inférieurement dans sa première moitié : jambes de derrière roses en dessus , pâles en dessous , leurs épines jaunâtres , noires à l'extrémité. Antennes jaunes. Femelle.

Indes orientales. Chine. Un individu venant de la collection Latreille porte un étiquette de sa main avec le mot : Pégou.

Nota. Une femelle de la collection du Muséum d'histoire naturelle diffère par l'oblitération d'une partie de ses couleurs. Le dessus de la tête et la carène prothoracique n'ont pas de ligne jaune. Les ailes ne sont pas roses à la base ; cette couleur n'existe que sur les nervures. La nuance des jambes postérieures est fort pâle. Cette femelle est de Malabar.

6. * CRIQUET PARSEMÉ. — *Acridium sparsum*.

(Long. près de 2 pouces et demi.) Tête lisse , jaunâtre ; face antérieure ayant les intervalles de leurs carènes , d'un brun roussâtre : au-dessous de chaque œil s'étend une bande longitudinale brune. Mandibules de cette couleur ; la tête offre en dessus une bande dorsale brune. Prothorax d'un brun mat ; carène dorsale fine , un peu saillante , également haute dans toute sa longueur ; sillons transversaux peu prononcés ; le disque ayant une petite carène latérale distincte , et de chaque côté , une bande jaune lon-

gitudinale, touchant la carène latérale. Pointe présternale grosse, épaisse, crochue, blanchâtre. Elytres assez étroites à la base, presque d'égale largeur ensuite; transparentes, d'un brun d'écaille, assez fortement réticulées à la base seulement; chacune d'elles parsemée dans le milieu de leur longueur, d'une vingtaine de points noirs, à peu près égaux, tous bien séparés: bord interne largement blanchâtre à sa base. Ailes transparentes, incolores; nervures fines, noirâtres; base interne teintée d'un bleu très-clair. Pattes jaunâtres; épines des jambes postérieures, blanchâtres, noires au bout. (Les antennes manquent.) Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

7. * CRIQUET ROBUSTE. — *Acridium robustum*.

(Long. 2 pouces et demi.) Le corps est fort, ainsi que la tête et les pattes. Tête d'un jaune-verdâtre; intervalles des carènes faciales, obscurs. On voit au-dessous de chaque œil, une bande brune descendant jusqu'aux mandibules; le côté interne de celles-ci, est brun. Dessus de la tête ayant au milieu, une faible carène chargée d'une large bande longitudinale brune; cette bande prolongée, en s'élargissant, sur le disque du prothorax. Celui-ci, brunâtre, mat, fortement chagriné postérieurement et sur ses côtés rabattu: son disque très-plan, avec une carène dorsale continue, un peu saillante; ce disque largement bordé de jaunâtre latéralement. Elytres à peine plus longues que l'abdomen, transparentes, d'un brun d'écaille: nervures obscures. Celles qui couvrent la moitié basilaire, très-nombreuses, formant une multitude de très-petites cellules fort irrégulières; le reste de l'élytre offrant des cellules larges, carrées. Bord interne avec une raie jaunâtre, longitudinale, faisant suite à celle du prothorax, allant en diminuant de largeur de la base au milieu. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores; nervures noirâtres. Abdomen luisant, d'un vert-jaunâtre, ainsi que le dessous du corps et les pattes. Jambes postérieures et leurs tarses, couleur de chair; épines tibiales jaunâtres, noires au bout. (Les antennes manquent.) Femelle. Ce n'est peut-être qu'une variété du *C. parsemé*.

De la Chine. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

8. ° CRIQUET CRIBLÉ. — *Acridium cribratum*.

(Long. 20 lignes environ.) Tête jaune, ponctuée de noir en dessus postérieurement; face antérieure avec six raies longitudinales d'un noir luisant, assez irrégulières: de chaque côté du vertex part une raie noire, se réunissant l'une à l'autre au milieu de la face. Prothorax très-finement pointillé; sa partie antérieure noirâtre, luisante, avec un trait latéral oblique, jaune, un peu varié de noir; partie postérieure brunâtre, plus claire sur les côtés rabattus, chargée de points détachés, noirâtres; les latéraux plus distincts. Sillons transversaux très-peu visibles, sauf le dernier: carène dorsale assez prononcée dans sa seconde moitié, recouverte en totalité d'une bande jaune: bord postérieur liséré de cette couleur. Elytres aussi longues que l'abdomen, assez larges, arrondies au bout, légèrement opaques, jaunes, parsemées de taches noires, irrégulières, dont plusieurs de forme carrée: bord interne avec une raie jaune assez large, ponctuée de noir à la base. Ailes transparentes, de la longueur des élytres, colorées dans toute leur étendue en jaune-safran, brillant; nervures transversales portant chacune une tache noire: celles-ci fort irrégulières; base interne des ailes, immaculée. Abdomen luisant; plaques dorsales noires; jaunes, ponctuées de noir au bord postérieur: plaques ventrales noires à la base, jaunes, ponctuées de noir ensuite. Pattes jaunes, chargées d'une multitude de points noirs; cuisses postérieures jaunes, très-ponctuées de noir, offrant en outre trois grandes taches noires sur la face interne, et deux seulement sur l'externe: rotule noire. Jambes postérieures jaunes, ponctuées de noir; la base, l'extrémité et les tarses, noirs; épines tibiales jaunes, à pointe noire. Antennes jaunes (du moins dans leur première moitié, le reste manque). Femelle.

Brésil. Capitainerie de Montévidéo. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

9. ° CRIQUET DE MILBERT. — *Acridium Milberti*.

(Long. 16 lignes.) Tête, corps et pattes, d'un jaune-verdâtre, clair et luisant: la première lisse, ainsi que la moitié antérieure du prothorax; l'autre moitié pointillée. Disque plan, son dernier sillon transverse bien prononcé. Carène dorsale un peu saillante,

surtout postérieurement : côtés du disque d'un jaune plus clair que le fond. Les côtés rabattus ont chacun, touchant la carène latérale du disque, une courte ligne d'un noir luisant, commençant un peu avant le second sillon (1), et s'arrêtant au troisième. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, transparentes, chargées de nervures d'un jaune verdâtre : bord interne avec une large raie opaque, de cette même couleur. Ailes courtes, à peine de la grandeur des élytres, transparentes, incolores; nervures noirâtres; rotule des cuisses postérieures, ayant latéralement, au côté supérieur, un arc d'un noir luisant; épines tibiales de cette couleur. Antennes d'un jaune-verdâtre. Femelle.

Amérique septentrionale. Envoyé au Muséum d'histoire naturelle, par M. Milbert.

DEUXIÈME DIVISION.

Pointe présternale moins forte que dans la première division et droite.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Carènes faciales saillantes ou du moins apparentes.
(Pointe présternale pointue au bout.)

A. Des élytres et des ailes dans les deux sexes.

a. Tête médiocre. Prothorax rugueux, chagriné ou pointillé; sa carène dorsale apparente. Front sans avancement prononcé. Epines des jambes postérieures, assez fortes.

✱ Carène dorsale antérieure du prothorax, élevée en crête découpée en quatre

(1) Le premier sillon transversal est court et longe le bord antérieur des côtés rabattus.

lobes, par des sillons transversaux. Prothorax rugueux, ayant la pointe médiane du bord antérieur aiguë, avancée sur la tête. Appendices abdominaux de forme ordinaire. Plaque sousanale des mâles longue, triangulaire, entière, pointue.

Ce dernier groupe se compose des plus grandes espèces du genre; elles sont toutes de l'Amérique méridionale.

10. CRIQUET A CRÊTE. — *Acridium cristatum*, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 215, n° 3, Pl. 125, fig. 10 (fig. réduite).

(Pl. 14, fig. 6, abdomen de la femelle; 7, celui du mâle.)

Gryllus (*Locusta*) *cristatus*, Linn. *Amœnit.* tom. 1, pag. 21, tab. 17, fig. 4.

— *Id.* *Mus. Ludov.* pag. 137, n° 28.

Gryllus (*Locusta*) *cristatus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. IX, b, fig. 30; et Pl. X, b, fig. 33.

Gryllus (*Locusta*) *collaris*, *id.* Pl. XXI, b, fig. 80. Femelle.

Gryllus cristatus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 46, n° 3 (1).

Nota. Linné et Fabricius paraissent avoir confondu, sous le nom de *cristatus*, plusieurs espèces différentes. Le véritable type est l'insecte décrit et figuré par Linné dans le premier ouvrage cité plus haut; il ne se trouve que dans l'Amérique méridionale.

(Long. 4 pouces, femelle; mâle, 2 pouces, 2 pouces et demi.) Cette espèce, l'une des plus grandes de sa Famille, est encore remarquable par la crête dorsale antérieure du prothorax, plus élevée que dans presque tous ses congénères, très-profon-

(1) Suivant Latreille (*Dict. d'hist. nat.* 1^{re} édit. tom. 20, pag. 185), il faut rapporter au *cristatum*, l'*A. albipes*, De Géer, *Mém. ins.* tom. 3, pag. 487. n° 2, Pl. 40, fig. 7. — Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 220, n° 22.

dément divisée en quatre lobes, par des sillons transversaux. Tête verte, un peu luisante; face antérieure pointillée: carènes médianes courtes, peu prononcées; les latérales presque droites, rapprochées de chaque antenne, suivies d'un enfoncement longitudinal. Prothorax vert, assez luisant et comme vernissé, sa première moitié fortement pointillée, offrant quatre sillons transverses, très-profonds; moitié postérieure, plane; couverte de points enfoncés qui la rendent très-rugueuse; poitrine très-faiblement pointillée. Elytres verdâtres, sensiblement plus longues que l'abdomen, peu opaques, presque d'égale largeur partout; arrondies au bout, parsemées d'atômes obscurs, irréguliers, quelquefois presque nuls, quelquefois nombreux. A la base de chaque élytre, entre la seconde et la troisième nervure longitudinales, il y a un petit enfoncement circulaire, coloré de blanc dans les individus bien conservés. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, teintées de bleu-verdâtre, plus intense à leur base, à nervures fines, peu saillantes; le bord postérieur noirâtre: leur surface couverte, en re les nervures, de taches et de points inégaux de couleur noire. Abdomen d'un jaune-verdâtre, fort luisant; tous les segments bordés de noir inférieurement. Plaques dorsales plus ou moins nuancées de rouge sur leur disque; pièces terminales d'un vert mêlé de rougeâtre. Dessous du corps lisse, verdâtre. Pattes vertes; cuisses postérieures, ayant sur leurs deux faces, une double rangée longitudinale, formée de taches blanches, oblongues, obliques; la rangée supérieure plus courte que l'autre. Au-dessus de la carène supérieure interne on remarque en outre, une ligne longitudinale de très-petits points blancs: rotule rembrunie, bordée latéralement au côté supérieur, d'un arc d'un noir luisant; épines des jambes postérieures fortes, aiguës; l'extrémité inférieure des jambes et les tarses, sont quelquefois rougeâtres. Antennes verdâtres, les deux premiers articles ordinairement plus foncés. Femelle.

Le mâle est plus petit. Dans nos individus, les élytres et les ailes ont des taches plus nombreuses que dans la femelle.

Commun dans les collections. Amérique méridionale, Cayenne principalement.

11. CRIQUET DE LATREILLE. — *Acridium Latreillei*, Perty, *Delect. Animal. articul.* pag. 123, Pl. 24, fig. 4. Femelle.

Gryllus (*Locusta*) *Dux*, Stoll, Sauter. etc. Pl. I, b, fig. 1, femelle; fig. 2, mâle.

(Long. 4 pouces au moins.) Il est de semblable taille et de même conformation que le Criquet à crête. Tête verdâtre; face antérieure pointillée; carènes médianes courtes, peu prononcées; les latérales presque droites, rapprochées de chaque antenne, suivies d'un enfoncement longitudinal. Prothorax verdâtre, assez luisant: toute sa surface tuberculée; ces tubercules arrondis, jaunâtres pour la plupart. Disque avec quatre sillons transversaux très-profonds, divisant la carène dorsale antérieure, en quatre lobes comprimés, élevés, arrondis comme ceux du Criquet à crête; moitié postérieure du prothorax plane, à carène dorsale luisante, peu élevée. Elytres verdâtres, sensiblement plus longues que l'abdomen, peu opaques, arrondies au bout, marquées d'un grand nombre de taches jaunâtres, plus diaphanes que le fond verdâtre; nervures rougeâtres. Ailes de la longueur des élytres, colorées dans toute leur étendue, transparentes, rouges, largement bordées de noir postérieurement; nervures noires dans cette partie; ces ailes couvertes de taches noires, toutes grandes et carrées, à l'exception de celles avoisinant le centre du bord antérieur qui sont arrondies, plus petites, ponctiformes: toutes les taches occupant le milieu des cellules, entre les nervures, transversales; celles-ci rouges. Abdomen verdâtre, glabre, luisant. Pattes vertes, cuisses postérieures ayant sur leurs deux faces, une double rangée longitudinale formée de taches blanches, oblongues, obliques, la rangée supérieure plus courte que l'autre. Au-dessus de la carène supérieure interne, on voit en outre une ligne longitudinale de très-petits points blancs; centre de la rotule ferrugineux. Epines des jambes de derrière, fort aiguës; tarses rougeâtres, crochets noirs à l'extrémité. Antennes noires, de la longueur de la tête et du prothorax réunis. Femelle.

D'après la figure de Stoll, le mâle est bien plus petit.

Brésil. Rivière des Amazones. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

12. CRIQUET DUC. — *Acridium Dux*, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 215, n° 4.

Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 225, Pl. 20.

Gryllus Dux, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 47, n° 4.

— Drury, *Illustr.* tom. I, Pl. 44.

(Long. 3 pouces, 3 pouces et demi, femelle.) Tête verte, pointillée; carènes faciales comme dans les deux espèces précédentes. Prothorax très-fortement rugueux dans toute son étendue; sillons transverses moins profonds que dans le *cristatum*; carène dorsale antérieure moins élevée, ses lobes moins profondément divisés; carène dorsale de la moitié inférieure du prothorax, plus saillante que dans le *cristatum*. Poitrine fortement pointillée, ses flancs très-chagrinés. Elytres dépassant l'abdomen, presque de même largeur partout, arrondies obliquement à leur extrémité, peu opaques, d'un vert uniforme, réticulées de jaunâtre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, d'un rouge de brique, avec l'extrémité antérieure jusqu'au sinus seulement, du même vert que les élytres: bord postérieur, depuis le sinus jusqu'à l'angle interne, noirâtre. De ce bord partent, de distance en distance, sept ou huit séries plus ou moins courtes, de taches noirâtres, arrondies, de grandeur variable, formant des espèces de bandes s'avancant sur l'aile. Abdomen et dessous du corps, d'un jaune verdâtre, lisse et luisant. Pattes de cette couleur; les deux dernières cuisses ont sur leurs faces, des taches blanches à peu près disposées comme celles du *cristatum*, et leur rotule offre aussi un arc noir latéral. Epines des jambes postérieures fortes, noires à la pointe. Antennes d'un vert noirâtre; leurs deux premiers articles d'un vert jaunâtre. Femelle.

Du Brésil. Il m'a été donné par M. H. Gory.

13. CRIQUET DEMIROUGE. — *Acridium semirubrum*.

Gryllus (*Locusta*) *flavicornis*, Stoll, Sauter etc. Pl. VIII, b, fig. 26. Mâle. C'est à tort que cet auteur le dit de la Chine.

(Long. 3 pouces et demi, femelle; mâle, 22 lignes.) Tête verte; face antérieure chagrinée; carènes faciales comme dans le *crista-*

tum. Prothorax vert, absolument semblable à celui de l'*Acrid. Dux*. Elytres de la longueur de l'abdomen, proportionnellement plus larges que dans les deux précédents, largement arrondies au bout, assez opaques, sauf à l'extrémité; d'un vert uniforme. Ailes de la longueur des élytres, plus transparentes dans leur première moitié que dans l'autre; teintées de vert dans cette moitié antérieure, avec les nervures centrales rouges; les autres verdâtres. Le reste des ailes d'un rouge-vermillon. Abdomen d'un vert jaunâtre, ainsi que le dessous du corps. Poitrine assez fortement pointillée; ses flancs chagrinés, presque rugueux. Pattes d'un vert-jaunâtre. Les deux faces des cuisses postérieures, offrant au milieu une série de taches blanches oblongues, formant une ligne longitudinale. Epines des jambes postérieures fortes, vertes, à pointe rouge. Antennes verdâtres. Femelle.

Le mâle est notablement plus petit.

De Cayenne. Je le dois à M. Foulques de Villaret.

*** Carène dorsale un peu élevée dans toute son étendue. Bord antérieur du prothorax, coupé presque droit, entier. Appendices abdominaux de forme ordinaire. Plaque sousanale des mâles, triangulaire, longue, pointue, tricuspidée. (Pl. 14, fig. 8.)

Ce groupe est le seul où la plaque sousanale des mâles soit tricuspidée; il ne contient que des espèces de l'ancien continent.

14. * CRIQUET CHAGRIN. — *Acridium mæstum*.

(Long. 2 pouces et demi, femelle; mâle, 2 pouces.). Corps d'un gris-cendré. Prothorax faiblement unicaréné au milieu, son disque entièrement obscur ou grisâtre, avec des lignes longitudinales obscures, interrompues et peu prononcées; sillons trans-

versaux distincts, étroits, peu profonds. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, sensiblement rétrécies vers l'extrémité, arrondies au bout, transparentes, notamment dans leur seconde moitié; grisâtres, parsemées de mouchetures et de petits traits noirâtres; nervures transversales blanchâtres. Ailes amples, à peu près aussi longues que les élytres, transparentes, incolores: près du bord postérieur est une large bande noirâtre, transverse, arquée, partant du bord interne et prolongée jusqu'au bord antérieur; on voit en outre, vers l'extrémité de ce bord, une série longitudinale, irrégulière, formée de points noirs, carrés, contigus, atteignant la pointe du sinus. La partie antérieure de la bande arquée, offre un espace longitudinal chargé inférieurement de quatre ou cinq gros points carrés souvent espacés. Abdomen luisant, d'un jaunâtre sale; les pièces terminales courtes proportionnellement. Dessous du corps et pointe présternale, cotonneux, jaunâtres. Pattes grisâtres; cuisses postérieures nuancées de blanchâtre; épines des dernières jambes, jaunâtres à la base; rouges ensuite, leur pointe noirâtre. Antennes de cette dernière couleur. Femelle.

Cette grande espèce a été découverte en Afrique, au pays des Massilikats, par MM. Verreaux, frères.

Nota. Un mâle recueilli en Egypte, et de la collection du Muséum d'histoire naturelle, me paraît être celui de cette espèce: il en diffère pourtant par plusieurs caractères. Sa pointe présternale est glabre, plus grosse que dans la femelle, et même un peu courbée vers la pointe. La carène dorsale du prothorax est plus saillante; la partie postérieure de ce dernier est parsemée de petits tubercules jaunâtres. La bande noire des ailes est plus large, plus étendue.

15. CRIQUET DEMIBANDE. — *Acridium semifasciatum*.

Gryllus (Locusta) crucifer, Stoll, Sauter. etc. Pl. XIV, b, fig. 51. Femelle (1).

(Long. 1 ponce et demi.) Il est à peu près de la taille du précédent, et lui ressemble sous plusieurs rapports. Il en diffère par le disque des ailes citroné, et la brièveté de la bande noire.

(1) Le nom donné par cet auteur est si peu convenable, que je n'ai pas dû le conserver.

Tête et prothorax brunâtres, variés de jaune ; ce dernier chagriné. Sillons transversaux distincts : carène dorsale peu élevée. Elytres plus longues que l'abdomen, rétrécies vers le bout, arrondies à l'extrémité, transparentes, grisâtres, mouchetées d'obscur, surtout vers la pointe ; nervures brunes. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores en grande partie ; disque interne d'un jaune citron clair, à nervures de même couleur, et bordé postérieurement d'une large bande noirâtre et diaphane, ne s'avancant tout au plus qu'au milieu de la largeur de l'aile, plus étroite à l'angle interne : près du bord antérieur est une série de points noirs, carrés, plus multipliés vers la pointe du sinus, et rangés en bande longitudinale très-irrégulière. Près de l'extrémité de la bande marginale on voit un point noir, isolé, appuyé sur ~~une~~ ^{la} nervure longitudinale. Abdomen d'un brun jaunâtre. Pattes de cette couleur. Cuisses postérieures ayant les carènes de la face externe, rougeâtres, entrecoupées de taches noires. Epines des dernières jambes, rougeâtres, à pointe noire. Femelle (1).

Patrie inconnue, d'Afrique probablement. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

16. CRICQUET* LINÉOLE. — *Acridium lincola*, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 221, n° 26.

(Pl. 14, fig. 8, abdomen du mâle.)

Latr. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 150, n° 2.

Gryllus lincola, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 54, n° 29.

— Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 131, tab. 4, fig. 1.

(Long. 18 à 24 lig. femelle ; 16 à 18 lig. mâle.) Tête, corps et pattes d'un vert jaunâtre, passant souvent au brun en se desséchant. Prothorax chagriné, sa carène dorsale saillante : moitié antérieure divisée en trois lobes obtus par trois sillons transversaux ; cette carène rougeâtre dans les individus bien conservés. Elytres notablement plus longues que l'abdomen, arrondies au

(1) Ne connaissant pas le mâle, je ne range la femelle dans ce groupe, que par analogie.

bout, un peu opaques à la base seulement, chargées, dans leur première moitié principalement, de nervures obscures, très-nombreuses, qui rendent les élytres nébuleuses par leur multiplicité; elles offrent en outre quelques atômes obscurs, dispersés sans ordre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures noirâtres, ayant près du bord postérieur, une large bande noirâtre, transversale, arquée, partant du bord interne, et remontant sur le disque, ordinairement jusqu'à la hauteur du premier sinus. Au-dessus de cette bande la partie antérieure de l'aile est assez obscure, et, dans certains individus, présente quelques taches noirâtres, rangées longitudinalement. La bande noirâtre, toujours transparente, varie pour la largeur et pour l'étendue. Cuisses postérieures ayant en dessous, les deux bords du canal rouges, l'interne plus vivement coloré : elles ont communément, au côté supérieur, trois grandes taches noirâtres. Jambes postérieures et tarsi, d'un bleuâtre pâle. Epines tibiales blanches, à pointe noire. Antennes noirâtres. Femelle.

Le mâle de taille inférieure a, le long du bord interne des élytres, quelques mouchetures obscures.

Cette espèce est répandue dans le Levant, et il paraîtrait même que c'est elle que les Orientaux font cuire, et qu'on vend à Bagdad dans les marchés.

Toussaint Charpentier dit qu'on la trouve en Italie, en Portugal, en Dalmatie et en Hongrie. Mon ami Solier m'en a envoyé des individus pris aux environs de Marseille et en Sardaigne.

Nota. L'*Acridium tartaricum* (1), suivant Latreille (Diction. d'hist. natur. 1^{re} édit. tom. 20, pag. 185), qui en a vu des individus rapportés de Barbarie par le professeur Desfontaines, ne lui paraît être qu'une variété du *lincola*, et n'en différer que par la carène dorsale du prothorax moins prononcée; les cuisses postérieures sans traits ou raies noirâtres, et les jambes de derrière rougeâtres.

Une autre variété serait peut-être, d'après l'opinion de Latreille

(1) Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 220, n° 23. — Latr. Hist. natur. des Crust. et des Insec. tom. 12, pag. 150, n° 1. — *Gryllus* (*Locusta*) *tataricus*, Linn. Mus. Ludov. Ulric. pag. 139 n° 30. — *Gryllus tartaricus*, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 53 n° 26.

(loc. cital.), le *Gryllus* (*Locusta*) *Ægyptius*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 138, n° 29, dont voici la description :

« *Thorace carinato striis tribus transversis alis pallidis fusco punctatis.*

» *Corpus longitudine digitis. — Caput inflexum, antice lacuna excavatum cum puncto eminente in medio et alio eminente per utramque antennam. — Antennæ filiformes, fuscæ, articulis circiter 26. — Thorax compressus, dorso carinatus, lineis tribus transversis exaratus tanquam suturis etiam carinam, secantibus. — Color thoracis pallidus s. griseus punctis excavatis, in medio latere et segmento cicatrice notatus. Apex thoracis obtuse angulatus. — Elytra pallida, fusco-punctata. — Alæ pallidæ, reticulatæ, pulchre plicatæ. — Abdomen pallidum. — Femora antica teretiuscula, postica angulata, pinnatim striata. — Tibiæ subtus aculeatæ.*

» *Hab. in Ægypto. Varietas forte sola G. migratorii aut Tatarici.* »

*** Carène dorsale faible.

= Bord antérieur du prothorax entier.

q. Plaque sousanale des mâles longue, triangulaire, pointue, entière. Appendices abdominaux de forme ordinaire.

17. * CRIQUET LUTÉICORNE. — *Acridium luteicorne*.

(Long. 2 pouces et demi, femelle ; 22 lignes, mâle.) Tête verte ; face antérieure ponctuée, ayant latéralement, au-dessous de chaque œil, une raie longitudinale jaune. En arrière de celle-ci, après les yeux, est une raie analogue, mais plus courte ; dessus de la tête lisse, avec une raie dorsale jaune. Prothorax vert, fortement chagriné, ayant sa carène très-faible, couverte d'une raie longitudinale jaune, faisant suite à celle de la tête. Sillons trans.

versaux fins, très-peu prononcés. Elytres un peu opaques à leur origine, bien plus longues que l'abdomen, assez étroites, linéaires, arrondies à l'extrémité; d'un vert uniforme, presque incolores et diaphanes dans leur dernière moitié. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, sauf à la base interne; celle-ci d'un rose tendre: cette couleur s'étendant quelquefois jusqu'au milieu de l'aile. Abdomen d'un vert sombre; poitrine d'un vert clair, très-finement pointillée, ses flancs très-chagrinés. Pattes d'un vert jaunâtre: jambes postérieures rouges en dessus, plus pâles en dessous; leurs épines jaunâtres, à pointe noire. Les derniers tarses rougeâtres. Antennes jaunes. Mâle et femelle.

Nota. La raie dorsale du prothorax s'oblitére quelquefois.
Ile de Java. Décrit d'après dix individus de ma collection.

18. * CRIQUET MÉLANOCORNE. — *Acridium melanocorne*.

(Long. 2 pouces et demi environ, femelle; 20 lignes, mâle.) Il ressemble au Criquet lutéicorne. Corps verdâtre ou roussâtre. Tête lisse; carènes faciales bien prononcées: elle a en dessus une raie longitudinale au milieu, d'un jaune verdâtre; l'orbite postérieure des yeux est aussi de cette couleur. Prothorax chagriné, brunâtre, bordé en devant, en arrière et sur les côtés rabattus, de jaune-verdâtre; sa carène dorsale coupée transversalement dans sa première moitié, par trois sillons, et portant une raie jaunâtre faisant suite à celle de la tête. Elytres plus longues que l'abdomen, un peu opaques à la base, légèrement rétrécies vers le bout qui est arrondi. Elles sont d'un brun pâle, parsemé de taches obscures: la dernière moitié des élytres transparente; bord postérieur d'un jaune-verdâtre, depuis la base jusqu'au delà du milieu. Ailes à peu près aussi longues que les élytres, transparentes, presque incolores dans leur plus grande partie, très-légèrement enfumées; la base interne teintée de rose: nervures assez fortes et nombreuses; plusieurs des nervures transverses de la partie incolore, sont souvent ombrées de brun. Abdomen luisant, verdâtre ou roussâtre. Pattes de l'une ou de l'autre de ces couleurs; cuisses postérieures ayant deux bandes transverses brunes, plus visibles sur la face interne; jambes de derrière un peu bleuâtres en dessus, roussâtres en dessous: épines de ces jambes jaunâtres, avec l'extrémité

noire. Antennes noirâtres; les deux premiers articles d'un vert-jaunâtre. Mâle et femelle.

Nota. Je possède quelques variétés. Les unes ont la tête, le prothorax et les élytres d'un roux uniforme, sans aucune raie; dans d'autres la tête et le prothorax sont entièrement jaunâtres: ce dernier avec deux larges raies longitudinales brunes. Certains mâles ont la première plaque dorsale de l'abdomen du même rouge que la base des ailes.

Ile de Java. Douze individus de ma collection.

19. * CRIQUET CONSANGUIN. — *Acridium consanguineum*.

(Long. 26 lignes, femelle; 2 pouces, mâle.) Extrêmement voisin du Criquet mélanocorne; il est pourtant facile de l'en distinguer à la première vue par la comparaison des ailes. Dans le *melanocorne*, leur fond est d'une teinte un peu enfumée, et les nervures sont fortes, un peu saillantes. Les ailes de notre nouvelle espèce ont la partie incolore d'un blanc pur à réseau fin, non saillant, ce qui fait paraître ces ailes plus diaphanes. La couleur rose de la base est plus tendre, et s'étend davantage vers le centre. Les élytres présentent des taches alternativement brunes et jaunes; la carène dorsale du prothorax est moins saillante et un peu moins profondément divisée. Malgré ces différences sensibles, il se pourrait que les individus avec lesquels je constitue cette espèce particulière, ne fussent que des variétés du mélanocorne, qui lui-même varie déjà beaucoup. Corps brunâtre, très-peu luisant, entrecoupé de jaunâtre et de brun. Carènes faciales fort saillantes. Dessus de la tête, ayant au milieu une raie longitudinale jaune. Prothorax fortement chariné, ses sillons transversaux peu prononcés; carène dorsale avec une raie jaune faisant suite à celle de la tête. Elytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, presque linéaires, arrondies au bout, opaques jusqu'au milieu de leur longueur. La partie centrale entrecoupée de six taches peu régulières, alternativement brunes et jaunes; la seconde moitié des élytres, transparente, tachée d'obscur, ayant vers le bout, des linéaments obscurs sur les nervures longitudinales: bord postérieur jaunâtre; cette bande plus large à la base. Ailes presque aussi longues que l'abdo-

men, très-diaphanes, colorées de rose tendre sur tout le disque interne, le reste incolore, d'un blanc pur : l'extrémité antérieure souvent tachée d'obscur avant le sinus. Pattes de la couleur du corps ; épines des jambes postérieures, blanchâtres à pointe noire. Antennes roussâtres. Mâle et femelle.

De Java. Trois individus de ma collection.

20. * CRIQUET A SEPT BANDES. — *Acridium septemfasciatum*.

(Long. 2 pouces.) Tête brunâtre, ayant latéralement deux raies longitudinales jaunâtres ; l'orbite postérieure des yeux, de cette couleur, ainsi qu'une raie dorsale ; face antérieure d'un brun-rougeâtre, carènes bien prononcées. Prothorax d'un brun rougeâtre, chagriné, unicaréné au milieu dans toute sa longueur. Sillons transversaux faiblement marqués. Elytres plus longues que l'abdomen, presque linéaires, opaques et roussâtres de la base jusqu'au milieu. Vers l'extrémité de cette partie opaque, est une courte bande transversale obscure ; seconde moitié de l'élytre, transparente, avec six bandes, transverses, obliques, obscures, les trois dernières mal dessinées ; nervures de ces bandes, obscures : celles de leurs intervalles, blanchâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores ; base interne teintée de rose tendre. Abdomen brunâtre, luisant. Pattes roussâtres ; jambes postérieures rougeâtres ; leurs épines jaunâtres, à pointe noire. Antennes roussâtres. Femelle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

21. * CRIQUET LUTÉOLE. — *Acridium luteolum*.

(Long. 15 lig.) Il est d'une forme assez étroite, élancée. Tête, corps et pattes d'un brun verdâtre. Tête lisse. Prothorax chagriné ; sillons transversaux faibles ; carène dorsale très-peu élevée : moitié postérieure du prothorax, ayant quelques traits longitudinaux noirâtres, peu visibles. Elytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, arrondies au bout, transparentes, irrégulièrement parsemées de taches noirâtres dans leur moitié basilaire, et d'atomes de cette couleur dans l'autre moitié. Ailes amples, de la longueur des élytres, transparentes, brillantes, colorées de jaune très-clair, sauf à l'extrémité ; nervures fines. Abdomen et dessous du corps, luisants. Cuisses postérieures ayant leur face externe rembrunie

au milieu ; face interne d'un rouge de corail inférieurement ; le côté supérieur avec trois taches noires, irrégulières : dessous de ces cuisses d'un vert très-rembruni. Jambes de derrière un peu rosées ; épines blanches à pointe noire. Antennes assez courtes, sétacées, d'un vert-jaunâtre. Femelle.

De Java. Donn   par M. L. Buquet.

22. * CRIQUET HUMBLE. — *Acridium humile*.

(Long. 13, 14 lignes.) Corps vert brunâtre, peu luisant, face ant  rieure de la t  te, chagrin  e. Yeux grands, assez rapproch  s l'un de l'autre en dessus. Prothorax ayant sa car  ne dorsale apparente post  rieurement ; sillons transversaux fins. Elytres plus longues que l'abdomen, plus   troites et arrondies    leur extr  mit   ; bord ant  rieur opaque, brunâtre, un peu dilat   pr  s de la base ; le reste des   lytres transparent    nervures brunes. Ailes de la longueur de l'abdomen, transparentes, incolores. Abdomen luisant. Pattes d'un vert brunâtre ; cuisses post  rieures rouges en dessous, cette couleur s'  tendant sur toute leur face interne, l'externe avec deux larges bandes transversales noires, se continuant un peu sur l'autre face ; jambes de derrière rouges,   pines noires au bout. Antennes rouss  tres. Femelle.

De Java. Ma collection.

23. * CRIQUET SALI. — *Acridium f  datum*.

(Long. femelle, un pouce environ ; m  le, 7 lignes.) T  te d'un brun de suie ; face ant  rieure chagrin  e, front un peu saillant en avant. Yeux oblongs, assez   troits. Prothorax de la couleur de la t  te, chagrin   ; car  ne dorsale peu saillante ; sillons transversaux peu visibles. Elytres transparentes, plus longues que l'abdomen, leur extr  mit   assez large et tronqu  e obliquement ; elles sont charg  es de taches et d'at  mes d'un brun de suie. Ailes de la longueur de l'abdomen, transparentes, incolores, un peu n  buleuses    l'extr  mit  , leur premier sinus tronqu   obliquement. Abdomen luisant, avec une bande jaun  tre de chaque c  t  , souvent peu visible : dessous du corps jaun  tre. Pattes d'un brun verd  tre ; cuisses post  rieures ayant la face externe noire inf  rieurement    partir de la seconde car  ne ; dessous de ces cuisses d'un rouge-coral ; cette couleur s'  tendant sur la face interne et

la couvrant presque en entier ; jambes postérieures rouges , leurs épines blanches , noires au bout. Antennes roussâtres , un peu tachées de noir au côté extérieur , passé le milieu. Femelle.

Le mâle ne diffère que par sa taille , et par ses antennes plus longues.

De Java. Ma collection. Je l'ai reçu de MM. Buquet et Marc.

q. q. Plaque sousanale des mâles un peu prolongée , échancrée au bout. (Pl. 14 , fig. 9.) Pièces terminales des femelles , courtes. Appendices abdominaux des mâles larges , en forme de palette quadrilatère , tronqués un peu obliquement au bout. (Fig. 9.)

La forme singulière des appendices abdominaux des mâles , distingue ce groupe de tous les autres. La plaque suranale est distinctement sillonnée au milieu.

24. CRIQUET A BANDES JAUNES. — *Acridium flavofasciatum*, De Géer, Mém. insect. tom. 3 , pag. 488 , n° 4 , Pl. 40 , fig. 8.

Acridium vittatum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI , pag. 221 , n° 27. Mâle.

(Long. près de deux pouces.) Tête et corps brunâtres , carènes faciales bien saillantes. Dessus de la tête ayant au milieu , une large raie longitudinale d'un jaune roussâtre. Prothorax chagriné ; sillons transversaux très-fins ; carène dorsale très-peu prononcée , couverte par une raie plus étroite à l'extrémité , faisant suite à celle de la tête et de sa couleur : côtés rabattus , bordés

d'une très-large bande oblique, d'un jaune roussâtre, rétrécie à l'extrémité. Pointe présternale assez grosse, obtuse au bout. Elytres notablement plus longues que l'abdomen, assez étroites, un peu rétrécies vers le bout qui est arrondi, d'un brun verdâtre à la base, presque incolores ensuite, et transparentes; à nervures brunes; base de la marge antérieure bordée de jaune roussâtre. Ailes transparentes, incolores, extrémité antérieure un peu nébuleuse: nervures noirâtres. Abdomen luisant. Pattes d'un brun verdâtre; cuisses postérieures ayant les deux faces blanchâtres entrecoupées de nervures brunâtres; épines des dernières jambes, jaunâtres avec la pointe noire. Antennes d'un jaune roussâtre. Femelle.

Le mâle est bien plus petit; c'est lui sans doute qu'Olivier a décrit; la marge antérieure des élytres, dans l'individu que je possède, n'est point bordée d'une couleur distincte de celle du fond, tandis qu'au contraire le bord postérieur de l'élytre offre une bande jaunâtre. Les ailes ont une teinte verdâtre sur le disque interne; les jambes postérieures sont un peu blenâtres. Il ne me paraît pas bien certain que mon individu soit le véritable mâle de l'espèce.

Amérique méridionale. Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Le mâle de la mienne.

25. "CRIQUET A TREILLIS. — *Acridium cancellatum*.

(Long. deux ponces.) Il a beaucoup d'affinité avec l'*A. flavofasciatum*. Tête lisse; face antérieure jaunâtre, carènes saillantes, brunes ainsi qu'une raie longitudinale descendant de l'œil vers chaque mandibule; dessus de la tête brun avec l'orbite postérieure des yeux et une bande dorsale, jaunes. Prothorax jaune, chagriné sur le disque: celui-ci offrant latéralement, une large bande longitudinale brune; côtés rabattus, avec une grande tache de cette couleur, presque carrée, prolongée inférieurement vers l'angle postérieur de ces côtés, et portant au centre un trait longitudinal jaune interrompu au milieu: carène dorsale très-faible, sillons transversaux légers: tout le contour du bord postérieur chargé d'une série de très-petits tubercules noirâtres. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, transparentes, incolores, à nervures longitudinales obscures, les autres pâles pour la plupart; on voit sur chaque élytre un assez grand nombre de taches

treillagées, formées chacune d'un assemblage de nervures noirâtres sur un fond incolore. Ailes transparentes, incolores en partie, glacées de blanc brillant, à nervures noirâtres : disque interne largement coloré de jaune-verdâtre très-clair. Abdomen brunâtre et luisant en dessus, étroitement bordé de jaune latéralement. Dessous du corps de cette dernière couleur, rembruni sur la poitrine. Pièces terminales courtes. Pattes d'un brun verdâtre ; cuisses postérieures ayant leur face externe blanche inférieurement, ses carènes ponctuées de noir ; face interne ayant deux rangées de taches blanches, offrant en outre au côté supérieur, près de la carène, une suite de petits points blanchâtres ; épines des dernières jambes, blanchâtres à pointe brune. Antennes jaunâtres. Femelle. Le mâle est un peu plus petit.

Pris au Chili en 1833, par M. Gay, savant voyageur. Collection du Muséum d'histoire naturelle ; le mâle de la mienne. Je le dois à mon ami, M. Solier, de Marseille.

Nota. Une femelle de ma collection ayant Cayenne pour patrie, diffère par la couleur du prothorax entièrement brune à la réserve de la raie médiane et du bord des côtés rabattus, qui sont jaunes.

26. * CRIQUET CARNÉÏPÈDE. — *Acridium carneipes*.

(Long. 15 lignes.) Ce n'est peut-être qu'une variété du précédent ; il en diffère par quelques endroits, et notamment par les jambes postérieures rouges. Tête, corps et pattes d'un jaune verdâtre un peu luisant. Dessus de la tête foncé avec une bande dorsale jaunâtre. Prothorax plus foncé sur son disque ; carène dorsale faible, ayant une bande faisant suite à celle de la tête : côtés rabattus, offrant près du bord antérieur, une tache noire, grande et carrée, coupée en deux longitudinalement par un trait jaunâtre. Pointe présternale forte, un peu arquée. Elytres plus longues que le corps, assez étroites, transparentes, chargées d'un grand nombre de taches treillagées, formées chacune d'un assemblage de nervures noirâtres sur un fond incolore ; bord interne ayant une bande opaque, d'un jaune sale. Ailes transparentes, incolores ; nervures du disque interne, blanchâtres, les autres noirâtres. Cuisses postérieures jaunâtres en dessous ; carènes de leur face externe, ponctuées de noir ; face

interne avec une grande tache noire, basilaire et des points de cette couleur ensuite ; jambes de derrière et tarses, d'un rouge couleur de chair ; épines tibiales noires au bout. Antennes d'un roux vif. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

27. * CRIQUET OLIVATRE. — *Acridium olivaceum*.

(Long. 2 pouces et demi, ou 15 lignes.) Tête et corps d'un brun olivâtre terne, sauf l'abdomen qui est lisse et luisant. Tête lisse, avec une raie longitudinale au milieu, d'un jaune verdâtre, partant de l'extrémité du front, et atteignant le prothorax ; carènes faciales saillantes. Prothorax chagriné, ses sillons transversaux légers ; carène dorsale très-faible, couverte par une raie faisant suite à celle de la tête et de même couleur. Elytres assez étroites, opaques à la base, transparentes ensuite, d'un brun-olivâtre uniforme, bordées postérieurement d'une bande jaunâtre, plus large à sa base. Ailes transparentes, incolores, très-légèrement lavées de verdâtre fort clair à leur base interne. Nervures brunâtres. Plaques dorsales de l'abdomen d'une nuance plus claire postérieurement, souvent mouchetées de noir dans cette partie ; pièces terminales courtes. Pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures ayant leur face externe, entre les deux carènes, blanchâtre, entrecoupée de nervures vertes, chevronnées ; côté latéral et supérieur de la rotule, formant un arc noir, couvrant une plaque arrondie, d'un jaune d'ocre ; jambes postérieures légèrement bleuâtres en dessus, leurs épines blanchâtres à pointe noire. Antennes verdâtres. Femelle.

Ile de Cuba. Donné par M. Leroux, de Rouen.

Nota. Deux autres femelles étiquetées de l'Amérique septentrionale par Latreille, ne diffèrent que par une taille plus petite de moitié.

28. CRIQUET NOMADE. — *Acridium peregrinum*, Oliv. Voyage dans l'empire Othoman, tom. II, pag. 424.

(Pl. 12, fig. 3. Mâle.)

(Long. 2 pouces et demi environ.) Corps glabre, ordinairement d'un beau jaune vif, quelquefois d'un rougeâtre pâle et

* 27. Trane in Thomas "Acrid 17, A" 236.

clair. Tête de la couleur du corps, paraissant lisse, sa partie postérieure ayant deux lignes obliques, ferrugineuses, souvent fort peu prononcées; carènes faciales obtuses. Prothorax pointillé, surtout en arrière; carène dorsale faible; sillons transversaux bien prononcés. Elytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, arrondies au bout, opaques et jaunes à la base, ainsi qu'au bord antérieur; transparentes et incolores ensuite: chargées dans toute leur étendue, de taches noirâtres, carrées; les basilaires opaques, les autres fenestrées, étant formées chacune d'une réunion de nervures noirâtres, se détachant sur un fond incolore; les taches transparentes formant vers l'extrémité de l'élytre, des bandes transversales fort irrégulières. Ailes amples, de la longueur des élytres, transparentes, incolores, brillantes, nervures jaunes; base interne et bord antérieur teintés de cette couleur. Abdomen et dessous du corps, brunâtres, luisants; pièces terminales courtes. Pattes d'un beau jaune, épines des jambes postérieures, noires au bout. Antennes jaunes à la base, obscures ensuite. Mâle et femelle.

Toutes les parties jaunes sont remplacées, dans certains individus, par une couleur rougeâtre, pâle et claire. M. Bové a pris cette variété sur le mont Sinaï. Les individus de ma collection, colorés en jaunes, sont du Sénégal.

Nota. Dans l'ouvrage précité, Olivier s'exprime ainsi sur cette espèce :

« A la suite de vents brûlants du midi (1), il arrive de l'intérieur de l'Arabie et des parties les plus méridionales de la Perse, des nuées de Sauterelles, dont le ravage, pour ces contrées, est aussi fâcheux et presque aussi prompt que celui de la plus forte grêle en Europe (2). Nous en avons été deux fois les témoins (3). Il est difficile d'exprimer l'effet que produisit en nous la vue de toute l'atmosphère remplie de tous les côtés, et à une très-grande hauteur, d'une innombrable quantité de ces

(1) L'auteur était alors en Syrie.

(2) L'auteur se sert du mot de Sauterelle pour se conformer au langage vulgaire, mais ces nuées n'étaient composées que d'une espèce d'*Acridium* (le *peregrinum*).

(3) M. Bruguères accompagnait l'auteur dans ce voyage.

» insectes, dont le vol était lent et uniforme, et dont le bruit
 » ressemblait à celui de la pluie ; le ciel en était obscurci, et la
 » lumière du soleil considérablement affaiblie. Dans un moment,
 » les terrasses des maisons, les rues et tous les champs furent
 » couverts de ces insectes, et dans deux jours, ils avaient pres-
 » qu'entièrement dévoré toutes les feuilles des plantes ; mais
 » heureusement ils vécurent peu, et ne semblèrent avoir émigré
 » que pour se reproduire et mourir. En effet, presque tous ceux
 » que nous vîmes le lendemain, étaient accouplés, et les jours
 » suivants les champs étaient couverts de leurs cadavres.

» J'ai trouvé cette espèce en Egypte, en Arabie, en Mésopota-
 » mie et en Perse (1). »

q. q. q. Plaque sousanale
 des mâles courte, en-
 tière, obtuse au bout.
 (Pl. 14, fig. 10.) Ap-
 pendices abdominaux
 de forme ordinaire. (Es-
 pèces américaines.)

29. CRIQUET TARSES ROUGES. — *Acridium tarsatum*, Aud.-Serv.
 Rev. pag. 92, n° 7.

(Long. 20 lignes, femelle. Mâle, 15 lignes.) Tête verte, mélan-
 gée de jaunâtre ; on voit un peu de rouge latéralement et autour
 de l'orbite postérieure des yeux. Face antérieure très-rugueuse,
 ses quatre carènes jaunes : dans l'intervalle des médianes aux la-
 térales, il y a quelques rugosités jaunes. Labre et mandibules d'un
 noir luisant ; palpes jaunâtres. Prothorax rugueux, d'un vert
 jaunâtre, couvert de rugosités jaunes, unicaréné au milieu dans
 toute sa longueur : sillons transversaux peu prononcés. Pointe
 présternale jaune. Elytres dépassant l'abdomen dans le repos,
 presque linéaires, arrondies au bout, un peu opaques à la base,
 d'un vert uniforme. Ailes transparentes, de la longueur des ély-
 tres, d'un bleu d'azur dans toute leur étendue. Abdomen luisant,

1) Olivier mentionne aussi la variété rougeâtre.

d'un vert foncé ; plaques dorsales étroitement bordées de jaune latéralement. Dessous du corps d'un vert clair. Pattes d'un noir-verdâtre : cuisses et jambes antérieures et intermédiaires , offrant chacune un anneau rouge ; base des jambes de cette couleur. Cuisses postérieures avec trois grands anneaux jaunâtres ; jambes ayant un petit anneau rouge à la base , et un autre plus grand et jaune, placé au milieu. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires , largement rouge à la base ; tarses postérieurs, ayant la base des premier et troisième articles, rouge. Antennes noires. Femelle.

Le mâle est plus petit ; tous ses tarses ont le premier et le troisième article rouges en très-grande partie. La plaque sousanale est obtuse à l'extrémité.

Du Brésil. Ma collection.

30. * CRIQUET VIOLACÉ. — *Acridium violaceum*.

(Long. 16 lignes.) Tête d'un vert foncé ; face antérieure chagrinée. Dessus de la tête avec une raie dorsale jaune qui se continue sur le prothorax jusqu'au bord postérieur. Prothorax chagriné, vert foncé ; carène dorsale oblitérée ; sillons transversaux peu prononcés. Yeux gros. Elytres de la longueur de l'abdomen , opaques , arrondies au bout , d'un violet clair, bordé postérieurement d'une raie longitudinale verte , large à la base. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, partagées, dans le sens transversal , en deux couleurs : la première d'un violet clair, à nervures fortes ; la seconde d'une teinte verdâtre , à nervures fines. Abdomen gros , épais , d'un vert jaunâtre : plaque sousanale grande , obtuse à l'extrémité. Appendices allongés , filiformes. Dessous du corps et pattes d'une belle couleur verte , luisante. Cuisses postérieures d'un noir violet à leur face interne ; l'externe avec une bande longitudinale de cette couleur. C'est aussi celle de la rotule, des jambes et des tarses. Mâle.

Patrie inconnue. Ma collection.

31. * CRIQUET MÉLANGÉ. — *Acridium permistum*.

(Pl. 13, fig. 1, mâle. Pl. 14, fig. 10, son abdomen.)

(Long. 2 pouces, femelle ; 15 lignes, mâle.) Corps verdâtre , mélangé de jaune et d'orangé , principalement sur la tête et le

prothorax ; celui-ci pointillé. Sillons transversaux peu prononcés ; carène dorsale presque nulle. Elytres de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, leur base légèrement opaque : elles sont d'un jaune verdâtre, chargées d'une multitude de mouchetures d'un vert sombre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, colorées en très-grande partie de rouge orangé, à nervures fines, de cette couleur : l'extrémité antérieure incolore, chargée de nervures noirâtres et fortes. Abdomen luisant. Pattes verdâtres, mélangées de rouge orangé et tachetées de jaunâtre. Cuisses postérieures avec trois larges bandes transversales jaunâtres ; jambes de derrière jaunâtres, avec l'extrémité et les épines, d'un vert noir. Antennes vertes ; l'extrémité de chaque article est souvent lisérée de jaune. Femelle.

Les appendices abdominaux du mâle sont assez longs, jaunes, avec l'extrémité noire. La plaque sousanale est obtuse à l'extrémité.

Cette espèce varie beaucoup pour la distribution des couleurs. Dans un de nos individus, le dessous du corps, l'abdomen et les pattes sont pointillés de noir. J'ai un mâle, dont les jambes postérieures sont entièrement vertes, avec un anneau jaune à la base. Les élytres et les ailes ne varient pas.

De Buénos-Ayres. Ma collection.

32. CRIQUET SANGUINIFÈDE. — *Acridium sanguinipes*, Oliv. Encycl. method. tom. VI, pag. 231, n° 69.

Calliptamus sanguinipes, And.-Serv. Rev. pag. 93.

Acridium æneo-oculatum, De Géer, Mém. ins. tom. 3, pag. 502, Pl. 42, fig. 11.

(Long. 9 lignes.) Tête lisse, d'un brun verdâtre. Yeux grands, oblongs ; carènes faciales prononcées. Prothorax brun verdâtre, avec une tache noire, luisante, sur chacun des côtés rabattus : carène dorsale et sillons transversaux, faibles. Elytres étroites, peu opaques, d'un brun d'écaille, ayant le long du milieu, un espace blanchâtre taché d'obscur. Ailes transparentes, incolores, à peine irisées. Abdomen luisant, brunâtre ; plaque sousanale large, obtuse au bout, embrassant l'extrémité de l'abdomen, d'un vert jaunâtre. Pattes de cette dernière couleur ; cuisses postérieures ayant leur face externe rouge de sang, au-dessous de la carène

inférieure ; dessous de ces cuisses également de cette couleur, ainsi que les dernières jambes : épines tibiales noirâtres. Tarses postérieurs rouges , leur premier article presque ovalaire ; pelote longue. Antennes brunâtres , noires au bout. Mâle.

Amérique méridionale. Brésil. Ma collection.

33. * CRIQUET DISTINGUÉ. — *Acridium electum*.

(Long. 1 pouce au moins.) Tête d'un vert sombre. Labre et palpes jaunâtres : orbite postérieure des yeux de cette couleur, ainsi qu'une raie dorsale peu prononcée , placée sur le vertex. Prothorax vert , pointillé , offrant trois raies longitudinales , jaunâtres sur son disque ; les latérales élargies inférieurement. Elytres largement arrondies à l'extrémité , d'un vert opaque à la base , le reste incolore , transparent , à nervures vertes. Nervure longitudinale jaunâtre , surtout en dessous. Bord antérieur , un peu dilaté près de la base. Ailes de la longueur des élytres , transparentes , couleur de rose , sauf à l'extrémité ; nervures roses , fines , celles de la partie incolore , fortes et noirâtres. Abdomen d'un vert clair , plaque sousanale jaunâtre. Les quatre premières pattes d'un vert clair , les postérieures jaunes ; cuisses ayant la face externe verdâtre au milieu , la face interne avec deux grandes taches de cette couleur : jambes verdâtres sur la face externe. Tarses verdâtres. Antennes vertes , jaunâtres à la base. Mâle.

Brésil. Capitainerie de Montévidéo. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

34. CRIQUET SURINAMOIS. — *Acridium surinamum* , Oliv. Encycl. method. tom. VI , pag. 224 , n° 39.

Gryllus (Locusta) surinamus , Linn. *Mus. Ludov.* pag. 146.

Gryllus surinamus , Fab. *Ent. syst.* tom. 2 , pag. 57 , n° 40.

Acridium variegatum , De Géer, *Mém. insect.* tom. 3 , pag. 500 , n° 17 , Pl. 42 , fig. 8.

(Long. 9 lignes environ.) Tête lisse , luisante , d'un vert noirâtre , avec une bande transversale jaunâtre au-dessous des yeux , prolongée sur les côtés , et se continuant le long du bord extrême des côtés rabattus du prothorax : en dessus , la tête a deux bandes jaunes obliques , qui s'étendent sur le disque du prothorax et en

atteignent l'extrémité. Yeux gros, saillants. Prothorax pointillé, d'un vert sombre, son disque plus clair : carène dorsale faible. Dessous du corps d'un vert jaunâtre ; côtés de la poitrine d'un vert sombre, avec trois taches jaunes, espacées, rangées en ligne longitudinale. Elytres de la longueur de l'abdomen, un peu dilatées au bord antérieur près de la base, sensiblement rétrécies et arrondies à l'extrémité ; opaques, d'un vert sombre, largement bordées de jaune verdâtre à la base inférieure. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, azurées dans toute leur étendue, un peu nébuleuses à l'extrémité antérieure. Abdomen luisant, d'un vert foncé, ayant deux bandes longitudinales jaunes de chaque côté, mais peu prononcées. Les quatre premières pattes verdâtres ; cuisses rougeâtres à la base (les autres pattes manquent). Antennes d'un vert noirâtre, jaunâtres au bout. Femelle.

Étiqueté de Cayenne par Latreille. Il habite aussi Surinam. Collection de M. le comte Dejean.

35. * CRIQUET HANCHES ROUGES. — *Acridium coxale*.

(Long. 11 à 12 lig.) Tête rugueuse en avant, d'un vert sombre : extrémité latérale, au-dessus des mandibules, colorée en jaune. Yeux très-gros, saillants, d'un brun-marron clair. Prothorax rugueux, d'un vert sombre ; disque couvert de gros points excavés ; carène dorsale peu apparente. Dessous du corps et poitrine lisses, d'un vert sombre, luisant ; milieu de la poitrine avec des taches couleur de sang. Elytres légèrement opaques, d'un vert sombre uniforme, leur bord antérieur un peu dilaté vers la base ; extrémité des élytres largement arrondie. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, lavées de bleu azuré. Abdomen luisant, d'un vert sombre : plaques dorsales très-largement bordées de jaune inférieurement : plaques ventrales lisérées de cette couleur ; pièces terminales jaunes, brunes à l'extrémité. Pattes d'un vert foncé : toutes les hanches et la base des quatre premières cuisses, d'un rouge de corail : cuisses intermédiaires jaunes en partie, ponctuées de noirâtre. Cuisses postérieures jaunes en dessous, ainsi qu'au côté supérieur et à l'inférieur ; ce dernier avec une série longitudinale de sept points noirs ; les dernières jambes jaunes en dessous. Antennes vertes, au moins dans leur première moitié. (Le reste manque.) Femelle.

Timbré du Péron par Latreille. Deux individus de la collection de M. le comte Dejean. Le Muséum en possède un, recueilli à la Nouvelle-Grenade.

== Bord antérieur du prothorax échancré au milieu. Plaque sousanale des mâles large, courte, entière, obtuse au bout, emboîtant le bout de l'abdomen. Appendices abdominaux de forme ordinaire.

Deux espèces de Criquets seulement, m'ont offert une échancreure distincte au milieu du bord antérieur du prothorax. Elles sont d'Amérique.

36. CRIQUET SPÉCIEUX. — *Acridium speciosum*.

Gryllus speciosus, Thunb. Mém. tom. IX, pag. 40, Pl. 14, fig. 1.

Gryllus (Locusta) miles, Stoll, Sauterel. etc. Pl. XVI, b. fig. 60. Femelle.

(Long. 22, 24 lignes, femelle; 1 ponce, mâle.) Tête et prothorax d'un vert herbacé foncé; face antérieure de la tête avec deux lignes longitudinales jaunes; dessus de cette dernière ayant, à partir de chaque œil, une ligne longitudinale de même couleur. Palpes jaunes, article terminal vert. Prothorax avec sa moitié antérieure presque lisse, luisante; sillons transversaux profonds; bord antérieur échancré au milieu; disque du prothorax avec deux taches dorsales jaunes; les côtés rabattus sont bordés de jaune et offrent, près du bord antérieur, une petite tache de cette couleur: moitié postérieure du prothorax rugueuse, unicarénée au milieu, avec une bordure jaunâtre à l'extrémité, interrompue en plusieurs endroits. Pointe présternale jaune à l'extrémité. Elytres au moins de la longueur de l'abdomen, opaques, légèrement dilatées au bord antérieur, non loin de la base; ar-

rondies au bout, d'un vert uniforme, réticulé de jaune ou d'orangé. Ailes de la longueur des élytres. peu transparentes, colorées dans toute leur étendue; base interne d'un rouge orangé, s'avancant jusqu'au delà du milieu de la longueur de l'aile; tout le reste d'un noir terne: au bord antérieur, vers l'extrémité, on voit une grande tache orangée, presque carrée, au dessous de laquelle est une autre tache plus petite. Abdomen luisant, d'un vert foncé; ses plaques dorsales offrent souvent une tache latérale jaune. Pattes vertes; les quatre antérieures ayant une tache jaune sur les cuisses et une sur les jambes; hanches intermédiaires et base des cuisses, jaunes. Cuisses postérieures avec deux anneaux jaunes, les jambes n'en ayant qu'un seul, placé au delà du milieu. Antennes noirâtres. Femelle.

Le mâle est plus petit.

Cette espèce offre deux variétés.

- A. Taches du corps, de la tête et des pattes, de couleur orangée semblables à celles des ailes.
- B. Couleur orangée remplacée partout par un jaune-verdâtre.

Assez commun au Brésil; il se trouve aussi au Pérou. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

37. * CRIQUET COLORÉ. — *Acridium coloratum*.

(Long. environ 1 pouce.) Il ressemble au C. spécieux, surtout par la manière dont les ailes sont colorées. Corps d'un vert olivâtre. Tête de cette couleur. Prothorax échancré au milieu du bord antérieur: sillons transverses assez profonds sur le disque, qui a une petite tache jaune de chaque côté. Seconde moitié du disque unicarénée au milieu, bord postérieur liséré de jaune. Élytres plus longues que l'abdomen, presque linéaires, largement arrondies au bout, d'un vert sombre, couvertes de nervures jaunes. Ailes presque de la longueur des élytres, peu transparentes, colorées dans toute leur étendue: base interne rosée, cette couleur s'avancant jusqu'au delà du milieu; tout le reste de l'aile d'un noir terne. Au bord antérieur, vers l'extrémité, on voit une grande tache rosée, presque carrée, au-dessous de laquelle est une autre tache plus petite. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures avec un anneau jaunâtre, vers leur milieu; la face externe présentant plus loin une petite tache de même couleur.

Antennes longues; leurs deux premiers articles verdâtres; les huit ou dix suivants jaunâtres, les autres noirs. Mâle.

Donné par M. Marc, du Havre, qui l'a reçu d'une partie de l'Amérique, voisine de la Caroline du Sud.

- b.* Tête forte, un peu plus large que le prothorax; face antérieure légèrement oblique, presque verticale. Prothorax lisse, presque en dos d'âne; carène dorsale faible ou nulle. Yeux grands, posés obliquement. Front avancé entre les antennes; celles-ci longues, filiformes. Jambes postérieures sensiblement élargies au bout, garnies de petites épines dans leur moitié inférieure seulement. Appendices abdominaux des mâles quelquefois en massue au bout ou bifurqués (Pl. 14, fig. 11, b; et 12, b.), souvent de forme ordinaire.

(*Oxye*, *Oxya*, Aúd.-Serv. *olim.*)

Ayant trouvé que le genre *Oxye* de ma Revue méthodique des Orthoptères reposait sur des caractères trop faibles, je l'ai converti en une division de celui de *Criquet* proprement dit. Les espèces qui composent ce groupe présentent de ténues différences dans la forme des appendices abdominaux des mâles, que je me vois forcé d'y établir trois coupes, quoique l'on ne connaisse que quatre espèces. Mais ce nombre s'accroîtra sans doute par la suite.

Ces *Criquets* ont un certain faciès qu'il est plus facile de saisir à la vue que de décrire exactement. Les espèces connues sont d'un vert tendre, souvent orné et relevé par une bande latérale antérieure, d'un beau noir luisant; les jambes postérieures d'un bleu elair.

Nota. L'*Acridium longipenne*, De Gécér (Mém. ins. tom. 3, pag. 501, n° 18, Pl. 42, fig. 9. — Oliv. Encycl. méthod. t. VI, pag. 231, n° 62) que je n'ai pas vu, me paraît appartenir à cette division. L'auteur lui attribue des élytres du double plus longues que le ventre ; ce qui n'existe dans aucune de nos espèces.

§. Appendices abdominaux des mâles assez longs, distinctement élargis au bout en massue comprimée, presque sécuriforme. (Fig. 11, b.) Plaque sousanale des mâles courte. (Fig. 11, a.)

§§ * CRIQUET (Oxye) PETITE MASSUE. — *Acridium clavuliger*.

(Pl. 14, fig. 11, abdomen du mâle.)

(Long. 15 lignes.) Corps d'un vert jaunâtre luisant ; tête de cette couleur ; carènes faciales plus foncées, bien distinctes ; dessus de la tête ayant derrière chaque œil, une bande noire luisante, assez large. Prothorax pointillé ; sillons transversaux très-faibles ; carène dorsale apparente, noirâtre, continue : côtés rabattus ayant chacun près du disque, une bande longitudinale noire, luisante, faisant suite à celle de la tête. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, transparentes, à nervures obscures, les transversales très-courtes. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores ; nervures noirâtres. Pattes de la couleur du corps ; jambes postérieures bleuâtres ; épines blanches, noires à l'extrémité. Antennes obscures, plus longues que la moitié du corps. Mâle.

Etiqueté de la main de Latreille, comme venant de l'Amérique septentrionale. Ma collection.

§§. Appendices abdominaux des mâles assez longs, filiformes, distinctement bifurqués au bout. (Fig. 12, b.) Plaque sousanale des mâles dé-

passant le bout de l'abdomen, pointue, entière.
(Fig. 12, a.)

39. * CRIQUET (Oxye) FOURCHU. — *Acridium furcifer*.

(Pl. 14, fig. 12, abdomen du mâle.)

(Long. 15 lig.) Tête, corps et pattes d'un vert jaunâtre luisant. Carènes faciales prononcées. Prothorax très-lisse, arrondi en dos d'âne sur le disque; carène dorsale nulle; sillons transversaux bien distincts et noirâtres; les deux premiers courts; l'un latéral, placé au bord antérieur, le second tout-à-fait médian et dorsal; les troisième et quatrième longs, égaux entr'eux, s'étendant sur les côtés du prothorax. Elytres de la longueur de l'abdomen, verdâtres et opaques à la base, aussi transparentes que les ailes ensuite, et à nervures semblables à celles des ailes, c'est-à-dire d'un verdâtre obscur. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores. Les trois avant-dernières plaques ventrales de l'abdomen, ayant au milieu des poils fins, soyeux, faisant comme un petit faisceau sur chacune. Jambes postérieures d'un léger bleu-azuré; épines noires au bout. Antennes plus longues que la moitié du corps, premier article d'un vert jaunâtre, les autres d'un vert sombre avec l'extrémité jaunâtre. Mâle.

De Bombay. Trois individus provenant de la collection de feu Polydore Roux.

Nota. On doit peut-être rapporter à ce Criquet, comme synonyme, le *Gryllus banian*, Fab. *Ent. syst. Suppl.* pag. 194. Sa description est tellement concise, qu'il est difficile de prononcer, il ne parle ni des ailes, ni des antennes; ne désigne pas la taille, et dit que les jambes postérieures sont verdâtres.

§§§ Appendices abdominaux courts, de forme ordinaire. Plaque sousanale des mâles dépassant peu l'abdomen, pointue.

40. CRIQUET (Oxye) REINETTE. — *Acridium Hyla*.

(Pl. 12, fig. 4, femelle.)

Oxya Hyla, And.-Serv. Rev. pag. 96, n° 1.

(Long. de 8 à 12 lig. femelle; mâle de 6 à 8 lig.) Corps luisant. Tête et prothorax vert-pomme; carènes faciales prononcées, dessus de la tête ayant derrière chaque œil, une bande oblique, noire, luisante. Prothorax pointillé; sillons transversaux très-fins; carène dorsale nulle; sur les côtes rabattus, touchant le disque, on voit une bande longitudinale noire, luisante, faisant suite à celle de la tête et se prolongeant en se rétrécissant, sur les côtés de la poitrine. Élytres sensiblement plus longues que l'abdomen, assez étroites, arrondies au bout, transparentes avec le bord interne opaque et verdâtre; bord antérieur légèrement dilaté près de la base. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores; irisées dans les individus bien frais. Nervures transversales légères et obscures. Abdomen et pattes, d'un jaune verdâtre; jambes postérieures et tarses, d'un léger bleu azuré, épines tibiales blanches à pointe noire. Antennes jaunâtres, obscures vers l'extrémité. Femelle.

Le mâle diffère par sa taille; le bord antérieur des élytres n'a pas de dilatation prononcée.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille. La bande noire latérale est quelquefois oblitérée en tout ou en partie.

Indes-Orientales. Java, Malabar. La femelle figurée est du Sénégal. De ma collection et de celle du Museum d'histoire naturelle.

41. CRIQUET (Oxye) AÉRÉGÉ. — *Acridium abbreviatum*.

(Long. 6 lig.) Il a beaucoup d'analogie avec le mâle de l'*A. Hyla*. Corps luisant, d'un vert jaunâtre. Tête plus forte, plus élevée que dans les autres espèces; son dessus ayant derrière chaque œil, une bande noire luisante, se continuant sur les côtés du prothorax et le long du bord externe des élytres; d'égale largeur partout. Prothorax vert, sillons transversaux assez visibles; carène dorsale nulle; côtés rabattus ayant, outre la large bande noire, une bandelette longitudinale étroite, noire, lui-

Scirrhinus abbreviatus

length 6 lines. much allied to S. niger. Body shining, of a yellowish green. Head much stronger, more elevated than in the other species, above having behind each eye, a shining black band, which continues along the sides of the thorax and on the outer border of the elytra, dorsal violet throughout. Prothorax green, transverse sulci quite distinct, median carina none; sides flattened having, without the black band, a longitudinal straight black shining small band, placed near the borders

sante, placée près du bord. Les flancs de la poitrine ont une ligne oblique, noire, irrégulière, partant de la bande large du prothorax. Elytres avortées, n'atteignant que la moitié de l'abdomen, vertes, largement marginées de noir luisant au bord externe. Ailes transparentes, avortées comme les élytres. Abdomen et dessous du corps, jaunâtres. Les quatre premières pattes vertes, cuisses d'un rouge capucine, vertes au bout. Cuisses postérieures vertes, jaunâtres à leur face interne, et aux côtés supérieur et inférieur de l'externe; jambes de derrière peu dilatées au bout, blenâtres; épines de cette couleur. Tarses postérieurs grands; leur longueur égalant la moitié de celle des jambes. Antennes longues; premiers articles verts; les suivants rouges, le reste obscur, extrémité verte. Mâle.

Ne serait ce que le mâle du précédent en état de nymphe? je ne le pense pas. De Java. Ma collection.

B. Elytres et ailes avortées, presque rudimentaires, impropres au vol dans les deux sexes.

(Genre Podisme, *Podisma*, Latr. Fam. natur.)

42. CRIQUET PÉDESTRE.— *Aceridium pedestre*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 232, n° 71.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 161.

Aceridium apterum, De Géer, Mém. insect. tom. 3, pag. 474, n° 4, Pl. 23, fig. 8, 9.

Gryllus (*Locust.*) *pedestris*, Linn. *Faun. suec.* n° 878.

— *Id.* *Syst. natur.* n° 60.

Gryllus pedestris, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 62, n° 64.

— Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 174.

(Long. un pouce, femelle; 7 à 8 lig. mâle.) Corps d'un brunâtre luisant (en état desséché). Tête lisse; labre, palpes, mandibules et orbite postérieure des yeux, livides : au-dessous de chaque œil est une bande longitudinale noire, luisante, se prolongeant sur les côtés du prothorax, quelquefois peu visible. Prothorax chagriné; ses sillons transversaux visibles; carène

dorsale bien distincte; cotés rabattus, largement bordés de jaunâtre. Elytres avortées, brunâtres, arrondies au bout, longues d'un peu plus d'une ligne. Ailes tout à fait rudimentaires. Pattes de la couleur du corps; canal des cuisses postérieures, d'un rouge corail, cette couleur s'étendant sur la partie inférieure des deux faces: jambes de derrière d'un bleu d'azur, avec un anneau blanchâtre à la base; leurs épines blanches à pointe noire. Antennes roussâtres, obscures vers le bout. Femelle.

Le mâle, bien plus petit, a le dessous du corps d'un jaune verdâtre, et les pattes plus claires que dans la femelle.

France, Allemagne, Sardaigne, nord de l'Europe. Collection de M. le comte Dejean.

De Gêr a été témoin de l'accouplement, et s'exprime ainsi :
 « Le mâle est monté sur le corps de la femelle, qu'il tient em-
 » brassé avec ses deux premières paires de pattes; mais son ven-
 » tre, placé à côté de celui de la femelle, est contourné en forme
 » d'un S, faisant une courbure en bas et une autre par en haut,
 » pour pouvoir se joindre au-dessous de la partie postérieure de
 » la femelle. Dans cette situation, le mâle tient toujours ses deux
 » pattes postérieures élevées en l'air, de façon qu'elles ne touchent
 » ni au corps de la femelle, ni au plan de position, faisant avec
 » elles, sans presque discontinuer, un mouvement lent, tant en
 » avant qu'en arrière, leur donnant même quelquefois une es-
 » pèce de trémoussement. La femelle marche partout et saute
 » même assez loin, toujours chargée de son mâle, sans que
 » celui-ci l'abandonne, (Tom. 3, pag. 476.)

43. CRIQUET DE GIORNA.—*Acridium Giornaæ*.

Gryllus Giornaæ, Rossi, *Mantiss.* 2, pag. 104.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 175.

(Long. 6 lignes, femelle; 4 lignes, mâle.) Corps entièrement brun, peu luisant (dans l'insecte desséché). Tête de cette couleur: carènes faciales obtuses, pointe présternale large et obtuse à l'extrémité. Prothorax très-finement pointillé: carène dorsale apparente; sillons transversaux très-faibles. Elytres avortées, ovalaires, longues d'une ligne, brunâtres. Ailes tout à fait rudimentaires. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant deux grandes taches noires à leur face interne; carène inférieure de la

face interne, roussâtre, ponctuée de noir ; les cuisses offrant quelquefois en dessus, au côté supérieur, près de la base, une sorte de large bande blanchâtre. Jambes de derrière ayant à la base un anneau blanchâtre, peu prononcé. Antennes roussâtres, obscures à leur extrémité. Mâle et femelle.

Europe méridionale. Pris en Sardaigne par M. Géné. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. Cette description ne coïncide pas tout à fait avec celle de Rossi, qui a eu l'avantage de voir l'insecte vivant. C'est pourquoy je vais transcrire celle donnée par cet auteur.

« *Gr. apterus, griseo fuscus : femoribus posticis inferiore parte nigro-bifasciatis ; in abdominis basi (in mare) linea alba obliqua lateralis.*

« *Facies est larvæ, seu potius pupæ, at perfectum animal. Fæmina fere magnitudine G. rufi : mas duplo minor. Color totius corporis in femina griseo fuscus, in masculo obscurior, interdum fere niger. Caput antice lineis quatuor elevatis. Thorax carinatus. Abdomen griseum, atomis nigris adpersum : in masculo fuscum ; linea baseos alba obliqua laterali ad femorum posticum juncturam producta. Elytrorum rudimenta in statu adulto brevissima, concolora. Alæ nullæ. Femora postica abdomini æqualia, intus nigro quasi bifasciata, nervis nigro punctatis.*

« *Sæpissime in copula junctus visus.* »

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Carènes faciales oblitérées. Pointe présternale obtuse au bout. (Tête forte ; disque du prothorax assez plan. Abdomen épais ; ses appendices de forme ordinaire : plaque sousanale des mâles un peu prolongée, triangulaire, pointue, entière.)

Les espèces que je range dans cette seconde subdivision, ont quelque ressemblance avec les Calliptames, par l'épaisseur du corps, l'extrémité de la pointe présternale mousse, et encore par la forme du prothorax, plan sur le disque et

presque tricaréné; mais l'allongement des cuisses postérieures, la grandeur des dernières jambes et les appendices abdominaux, me les font maintenir parmi les Criquets. Ces espèces font assez bien le passage de ce genre au suivant; leur patrie est l'ancien continent; les pièces terminales de l'abdomen des femelles, sont assez courtes.

44 * CRIQUET MALADIF. — *Acridium morbosum*.

(Long. 18 lig. au moins.) Tête et corps d'un jaune sale et terne; la première lisse, mélangée de noirâtre en dessus; sous chaque œil on remarque un sillon longitudinal assez profond. Prothorax varié de brunâtre; son disque plan, ayant trois carènes apparentes. Élytres aussi grandes que l'abdomen, transparentes, d'un jaune verdâtre uniforme; nervures nombreuses, de cette couleur. Ailes de la longueur des élytres, transparentes et incolores; nervures obscures. Pattes d'un jaune sale, un peu mêlé de brun; cuisses postérieures fortes, allongées, largement canaliculées en dessous; ce dessous d'un noir terne, sauf à l'extrémité; face interne avec deux taches noires, la seconde plus petite; jambes de derrière rembrunies à la base; leur côté supérieur seulement, d'un rouge vif, épines jaunâtres à pointe noire; tarses jaunâtres. Antennes d'un brun de poix, jaunâtres à la base. Femelle.

D'Égypte. Deux individus de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

45 * CRIQUET REMUANT. — *Acridium alacre*.

(Long. 18 à 20 lig.) Tête jaunâtre, luisante en devant, avec un sillon noirâtre au-dessous de chaque œil: dessus de la tête brunâtre au milieu. Yeux grands, oblongs, peu saillants. Prothorax brunâtre, pointillé; sillons transversaux faibles, ainsi que la carène dorsale: disque offrant une indication de carène latérale; cette partie, jaunâtre; côtés rabattus, un peu nuancés de jaunâtre. Élytres assez étroites, transparentes, plus longues que le corps, chargées d'un grand nombre de petites taches obscures, la plupart carrées: nervures brunes. Ailes transparentes, incolores; base interne légèrement teintée de verdâtre, nervures obscures. Abdomen luisant, d'un brun verdâtre. Pattes de cette couleur; face externe des dernières cuisses, luisante, brunâtre au centre:

jambes postérieures un peu bleuâtres en dessus, la base ayant deux anneaux blanchâtres; le second plus grand; épines tibiales blanches, à pointe noire. Antennes jaunes. Femelle.

Indes orientales. Ma collection.

46. * CRIQUET PLEUREUR. — *Acridium plorans*.

Gryllus plorans, Touss. Charp. *Horæ entomol.* pag. 134.

(Long. 16 lignes, femelle; 10, 11 lignes, mâle.) Tête luisante et lisse, surtout en devant, d'un jaune verdâtre, avec un sillon noirâtre au-dessous de chaque œil. Yeux grands, oblongs, peu saillants. Prothorax de la couleur de la tête, pointillé, brunâtre et terne au milieu; sa carène dorsale continue et fine. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, d'un brun d'écaille, offrant quelques taches presque carrées, produites chacune par un assemblage de nervures noirâtres, sur un fond clair. Ailes transparentes, incolores; nervures obscures. Abdomen verdâtre, luisant. Pattes d'un vert d'herbe; cuisses postérieures rougeâtres en dessous, ayant au milieu de la face externe, une ligne longitudinale brune, luisante; jambes postérieures bleuâtres, bi-annelées de blanc à la base avant les épines, lavées de rouge à l'extrémité; épines blanchâtres à pointe noire; farses postérieurs rougeâtres en dessus. Antennes d'un jaune verdâtre. Femelle.

Le mâle est notablement plus petit: la partie rouge des jambes de derrière occupe presque le tiers inférieur.

Recueilli en Sardaigne par M. le professeur Géné.

47. * CRIQUET CHAUSSÉ. — *Acridium calceatum*.

(Long. 1 ponce au moins) Il a les plus grands rapports avec le précédent par la distribution des couleurs; mais la brièveté des organes du vol dans la femelle le font reconnaître aisément. Elytres et ailes plus courtes que le corps; la partie médiane des premières, est convertie, dans toute la longueur de l'élytre, de taches petites, carrées, noirâtres, dont le fond est de même couleur que les nervures. Antennes et pattes d'un jaune verdâtre. Les cuisses postérieures manquent de ligne brune sur la face externe, et de rouge en dessous; jambes de derrière bleuâtres, bi-annelées de blanchâtre à la base, avant les épines: leur extrémité avec un point

rougeâtre en dessus. Tarses postérieurs d'un beau rouge. Femelle.

Le mâle n'a que dix lignes de longueur. Ses élytres et ses ailes sont un peu plus longues que l'abdomen ; les premières n'ont pas les taches noirâtres de la femelle ; mais seulement des nervures transverses plus obscures que le fond.

Du Cap de Bonne-Espérance Deux individus de ma collection, et deux de celle du Muséum d'histoire naturelle, pris en 1819, par M. Reynaud.

48. * CRIQUET HERBACÉ. — *Acridium herbaceum*.

(Long. 20 lignes.) Il est entièrement d'un vert d'herbe, et offre, comme les autres espèces, un sillon noirâtre au-dessous de chaque œil. Yeux grands, oblongs, peu saillants. Prothorax d'un brun un peu roussâtre et mat sur son disque ; carène dorsale un peu élevée, les latérales assez sensibles. Elytres plus courtes que l'abdomen, transparentes, verdâtres, couvertes de taches carrées, de grandeur inégale et noirâtres ; bord interne des élytres opaque, d'un vert plus intense et sans taches. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, très-légèrement azurées. Abdomen luisant. Pattes d'un jaune verdâtre, les postérieures grandes ; cuisses allongées, leur face interne offrant, au côté supérieur, deux grandes taches noires, espacées ; jambes de derrière allongées, bleuâtres, bi-annelées de blanchâtre à la base, avant les épines : celles-ci blanchâtres, à pointe d'un bleu noir. Tarses postérieurs de cette couleur. Femelle.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

49. * CRIQUET ÉNERVÉ. — *Acridium debilitatum*.

(Long. 14 à 15 lignes.) Il se rapproche du suivant par le disque du prothorax, assez arrondi, presque en dos d'âne ; mais il en diffère par l'extrême finesse des nervures transversales alaires. Corps d'un jaune verdâtre, un peu luisant. Tête de cette couleur : carènes faciales distinctes, obtuses. Prothorax pointillé sur le disque ; carène dorsale fine, mais apparente et continue : sillons transversaux très-faibles ; côtés rabattus, largement nuancés de noirâtre dans leur centre. Bord postérieur coupé obliquement sur les côtes. Elytres un peu plus longues que l'abdomen,

leur extrémité étroite, arrondie : elles sont transparentes , avec la plupart des nervures transversales noirâtres, ce qui produit une multitude de mouchetures. Base des élytres ayant leur moitié inférieure opaque , jaunâtre , sans tache ; cette opacité allant en diminuant de largeur, et disparaissant avant l'extrémité. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, brillantes ; nervures longitudinales noirâtres, les autres d'une finesse et d'une légèreté remarquables, presque capillaires, noirâtres. Pattes de la couleur du corps ; canal des cuisses postérieures rouge ; cette couleur s'étendant en ruban étroit, le long de la face interne, y compris la membrane latérale de la rotule : cette rotule ayant au côté supérieur, extérieurement, un arc noir, luisant, assez large. Face interne des cuisses, offrant au bord supérieur, trois taches noires distinctes. Jambes postérieures jaunâtres, avec la moitié inférieure de la face interne, rouge. Epines jaunes, noires au bout ; celles de la rangée interne, fortes. Antennes assez épaisses, de la couleur du corps. Mâle.

Du Sénégal, d'après une étiquette écrite par Latreille. Collection de M. le comte Dejean.

50. * CRIQUET GOUTTEUX. — *Aceridium arthriticum*.

(Long. 16 lignes.) Il s'éloigne un peu de la plupart de ses congénères par le faciès ; le disque du prothorax est un peu convexe ; les cuisses postérieures, plus larges et plus courtes que d'ordinaire ; le corps très-épais et fort. Tête d'un brun un peu rougeâtre ; face antérieure un peu chagrinée. Prothorax de cette couleur, fortement chagriné ; sillons transversaux peu sensibles ; carène dorsale fine et continue. Elytres plus longues que l'abdomen, coupées un peu obliquement au bout et comme tronquées, assez opaques, sauf vers l'extrémité ; d'un brun rougeâtre uniforme, semé d'atômes obscurs, peu prononcés. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores ; leur disque interne, teinté d'un léger bleu d'azur ; nervures noirâtres. Abdomen luisant, brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous : poitrine large, de cette couleur. Pattes jaunâtres ; cuisses postérieures robustes, assez courtes, fort élargies ; leur dessous jaunâtre, avec le bord interne du canal, rougeâtre ; jambes de derrière couleur de chair, à épines blanches, noires à l'extrémité. Antennes assez courtes, sétacées, d'un brun roussâtre. Femelle.

Quoique desséché depuis longtemps, il exhale une forte odeur, semblable à celle de la Réglisse.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

GENRE XVIII. CALLIPTAME. — *CALLIPTAMUS*,
Aud-Serv. Rev. — *Acridium*, Oliv. De Géc. Latr.
Brullé. — *Gryllus*, Linn. Fab. Touss. Charpentier.

Pattes postérieures robustes, *plus courtes* que dans les genres précédents; cuisses *courtes*, *fort élargies*, *très-largement canaliculées* en dessous; jambes *courtes*, fortes; ayant en dessus dans leurs trois quarts inférieurs, deux rangées d'épines, les basilaires très-courtes; dessous des cuisses et dessus des jambes souvent frangés de poils fins, qui s'enlèvent aisément; épines terminales grandes, crochues. Tarses assez grêles, munis entre les crochets, d'une petite pelote; le premier article des tarses postérieurs, aussi long que les deux derniers réunis.

Tête assez grosse; face antérieure verticale, avec quatre carènes distinctes: front un peu aplati entre les yeux, et même légèrement creusé.

Antennes assez courtes, filiformes, multiarticulées; articles indistincts, cylindriques.

Prothorax assez court, chagriné ou presque lisse; son disque plan; sillons transversaux faibles; carène dorsale bien apparente; les latérales plus ou moins prononcées; bord postérieur coupé un peu obliquement sur les côtés; pointe médiane quelquefois un peu saillante.

Présterne muni au milieu d'une pointe assez grosse, *un peu élargie*, *très-obtuse au bout*.

Elytres courtes, ne dépassant guère l'abdomen, plus ordinairement de sa longueur.

Ailes courtes , à peu près de la grandeur des élytres.

Yeux grands , oblongs , un peu saillants.

Palpes courts ; articles cylindriques.

Poitrine grande , plane, rebordée.

Abdomen épais , très-légèrement unicaréné en dessus ; pièces terminales des femelles courtes ainsi que les appendices Plaque sousanale des mâles presque triangulaire , pointue et entière au bout , relevée ou droite ; appendices abdominaux de ce sexe , plus ou moins longs ; quelquefois sétacés et contournés, d'autres fois plus grands , cornés , creusés intérieurement et tronqués au bout.

Corps assez court , trapu.

Ce genre est restreint ici dans ses véritables limites ; j'en ai écarté quelques espèces que dans ma Revue méthodique des Orthoptères , j'y avais à tort réunies.

Les Calliptames ont un faciès particulier dû à leurs grosses et courtes cuisses postérieures , et à leur corps épais et trapu. Le *C. italique* fait souvent de grands ravages dans le midi de l'Europe , et vient fondre en troupes innombrables dans certains cantons. Des individus de la collection de M. le comte Dejean sont indiqués de la main de Latreille , comme étant *tombés à Rome en très-grande quantité*. Dans les généralités de la Famille des Acridites , on a cité des observations analogues faites à Château-Gombert en Provence , par mon ami, M. Solier.

Tous les Calliptames sont d'Afrique ou des parties méridionales de l'Europe.

PREMIÈRE DIVISION.

Appendices abdominaux des mâles quelquefois sétacés , un peu contournés en corne de bœuf.
(Pl. 14, fig. 13, *b.* (1) Plaque sousanale des

(1) Je ne connais en bon état de conservation , que des mâles

mâles assez courte, relevée. (Fig. 13, a.) Prothorax chagriné; sa pointe médiane postérieure, un peu saillante.

1. CALLIPTAME HÉMATOPE. — *Calliptamus hæmatopus*.

Gryllus (*Locusta*) *hæmatopus*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 143, n°. 34.

— *Idem*. *Syst. natur.* n° 40.

Gryllus hæmatopus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 52, n°. 22.

Acridium rubripes, De Géer, *Mém.* tom. 3, pag. 490, n° 6, Pl. 40, fig. 10.

Acridium hæmatopum, Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 219, n° 19.

(Long 18 lignes.) Tête et prothorax variés de gris et de blanchâtre: disque du dernier inégal, rugueux; carène dorsale bien distincte, les latérales prononcées, sinueuses; pointe médiane du bord postérieur, un peu aiguë. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, transparentes, arrondies au bout, parsemées de taches obscures, formées chacune par un assemblage de nervures noirâtres sur un fond plus clair. Ailes de la grandeur des élytres, transparentes, incolores partout; nervures noirâtres. Dessous du corps et abdomen luisants, d'un jaune sale. Les quatre premières pattes grisâtres; cuisses ponctuées de noir; les dernières très-larges, grisâtres, tachées de noir, largement canaliculées et noires, en dessous: l'extrémité du canal rouge-corail: son bord externe frangé de poils blanchâtres, très-fins et soyeux (1). Face interne de ces cuisses exactement colorée comme leur dessous; jambes postérieures d'un rouge-corail, sauf à la base externe qui est grise, ponctuée de noir; elles ont une frange extérieure, semblable à celle des cuisses, et des épines rouges à pointe noire.

d'une seule espèce de cette division. Je n'ose donc affirmer que toutes les autres auront les appendices, conformés comme ceux du Calliptame pieds-bleus.

(1) Les individus très frais ont les carènes de la face externe des cuisses, garnies aussi de duvet.

Tarses du même rouge, ainsi que les épines terminales des jambes. Antennes grisâtres, assez courtes. Femelle.

Il n'est pas rare au Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

2. * CALLIPTAME SÉRAPIS. — *Calliptamus Serapis*.

(Long. 17 à 18 lignes.) Tête lisse, d'un blanc livide luisant : chaperon largement bordé de noir luisant. Face antérieure à carènes médianes peu prononcées. Prothorax pointillé, d'un gris blanchâtre sillons transversaux faibles ; carène dorsale continue, peu saillante ; les latérales indiquées à la partie antérieure seulement. Elytres de la longueur de l'abdomen, légèrement opaques à la base, d'un gris roussâtre dans cette partie ; transparentes et incolores vers le bout, parsemées, notamment près de l'extrémité, de taches obscures, formant presque des bandes transversales par leur réunion. Ailes de la grandeur des élytres, transparentes, en majeure partie incolores : base interne d'un rose violacé très clair. Abdomen jaunâtre, luisant. Antennes et pattes blanchâtres. Rotule des cuisses postérieures, ceinturée latéralement de noir luisant en dessus ; face interne et dessous des cuisses, d'un rouge vif. Jambes de derrière ayant aussi leur face interne d'un beau rouge. Epines de la rangée interne, de ce même rouge : les externes blanchâtres, les unes et les autres noires au bout. Femelle.

Rapporté d'Egypte par le voyageur Bové. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. * CALLIPTAME JAUNÂTRE. — *Calliptamus ictericus*.

(Long. un pouce.) Il est entièrement d'un jaune sale ; pattes, dessous du corps et abdomen, luisants. Prothorax avec trois carènes assez prononcées ; les côtés rabattus ayant quelques atômes obscurs. Elytres de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, transparentes ; le bord interne largement jaunâtre et opaque, ayant à sa base une courte bande noirâtre : le reste de l'élytre parsemé de nombreuses taches irrégulières, obscures, dont plusieurs forment des bandes transverses par leur réunion. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, entièrement incolores, nervures transversales très-fines et obscures ; cuisses postérieures ayant les carènes de la face externe, ponctuées de noir ; face in-

terne de ces cuisses offrant trois taches noires, presque carrées, l'intermédiaire plus grande : épines des dernières jambes jaunâtres, noires au bout. (Les tarses postérieurs et les antennes manquent.) Femelle.

Il m'a été donné comme venant de Cadix.

4. * CALLIPTAME PIEDS-BLEUS. — *Calliptamus saphiripes*.

(Pl. 14, fig. 13, abdomen du mâle.)

(Long. un pouce, femelle ; huit lignes, mâle.) Tête d'un roux pâle, le dessus ayant postérieurement, deux traits obliques, noirâtres. Prothorax roussâtre, le disque un peu inégal avec quelques mouchetures noirâtres et de petits tubercules ; carène dorsale bien distincte, les latérales peu régulières et discontinues. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, transparentes, arrondies au bout, couvertes de taches inégales, obscures, formées chacune d'un assemblage de nervures noirâtres sur un fond clair. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, entièrement incolores ; nervures du disque interne fines, peu marquées, les autres noirâtres, et bien prononcées. Abdomen d'un roux très-clair et luisant, ainsi que le dessous du corps ; premières plaques dorsales noirâtres en grande partie, les dernières ayant de petits points latéraux de cette couleur : plaques ventrales noires au milieu, pour la plupart. Les quatre premières pattes jaunes piquetées de noir ; cuisses postérieures jaunâtres ; face externe tachetée de noir, l'interne presque entièrement couverte par une tache noire et luisante ; dessous des cuisses noir en grande partie, côté externe du canal frangé de poils fins, blanchâtres ; les dernières jambes d'un bleu luisant, avec les épines de cette même nuance ; un large anneau au-dessous de la base ; toute la face externe et les tarses, jaunâtre. Antennes assez courtes, d'un brun jaunâtre. Femelle.

Le mâle est bien plus petit ; la tête et le prothorax offrent des nuances noirâtres en plusieurs endroits ; la couleur bleue des jambes postérieures est moins intense et un peu mêlée de jaunâtre ; les dernières plaques dorsales de l'abdomen sont d'un bleu-noir et les filets contournés, d'un jaune pur.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

5. * CALLIPTAME CHARBONNÉ. — *Calliptamus carbonarius*.

(Long. 14, 15 lignes.) Tête rugueuse, d'un noir de charbon. Prothorax de cette couleur, assez inégal sur le disque; carène dorsale prononcée, les latérales fort oblitérées. Elytres de la longueur de l'abdomen, transparentes en certains endroits, le reste chargé d'une multitude de taches et de nervures, d'un noir-charbon. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, nébuleuses vers l'extrémité, celle-ci enfumée; la base interne d'une couleur de rose très-claire. Abdomen un peu luisant, noirâtre ainsi que le dessous du corps: les quatre premières pattes d'un noir-charbon, un peu mêlé de gris: cuisses postérieures du même noir; leur face externe avec quelques taches grisâtres; les dernières jambes noires, un peu luisantes, frangées de blanchâtre, épines blanchâtres à la base. Antennes noires. Femelle.

Nouvelle-Hollande; baie du Roi-Georges. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

6. * CALLIPTAME IRISÉ. — *Calliptamus irisus*.

(Long. 9 à 10 lig.) Tête grise, saupoudrée de blanchâtre, le dessus plus foncé et roussâtre. Prothorax chagrine, roussâtre sur le disque; ses trois carènes peu prononcées, sillons transversaux oblitérés: côtés rabattus, saupoudrés de blanchâtre. Elytres de la longueur de l'abdomen, très-légèrement opaques, d'une teinte grisâtre, parsemées de taches inégales, obscures. Ailes aussi longues que les élytres, transparentes, nébuleuses, surtout à l'extrémité; le disque interne d'un violet-rose changeant. Dessous du corps et abdomen jaunâtres, luisants. Pattes d'un jaune sale; les quatre premières jambes un peu annelées de noirâtre: cuisses postérieures, ayant une grande tache noire à leur face interne, qui en occupe presque toute l'étendue; jambes de derrière couleur de rose, ainsi que leurs épines; tarsi jaunâtres, cuisses et jambes frangées de blanchâtre. (Les antennes manquent.) Femelle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

7. * CALLIPTAME DEMI-ROSÉ — *Calliptamus semiroseus*.

(Long. 7 à 8 lignes.) Jaunâtre ; tête et prothorax un peu rembrunis. Disque de ce dernier avec trois carènes bien prononcées, bien complètes et lisses. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, transparentes, couvertes de taches obscures, carrées, résultant chacune, d'une réunion de nervures noirâtres sur un fond clair. Ailes de la grandeur des élytres, transparentes, incolores, avec la base interne lavée de rose tendre. Abdomen luisant. Pattes jaunâtres ; cuisses postérieures ayant les carènes de la face externe ponctuées de noir : dessous de ces cuisses teint en rose : cette couleur s'étendant un peu sur la face interne. Jambes de derrière couleur de rose, leurs épines noires à la pointe. Antennes d'un brun roussâtre. Mâle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

8. * CALLIPTAME PETITE-CRÊTE. — *Calliptamus cristulifer*.

(Long. 9 lignes.) Ce petit Calliptame s'éloigne de tous les autres par la crête bilobée du prothorax. Tête grise, rugueuse : carènes médianes rapprochées l'une de l'autre vers le bas. Prothorax d'un gris roussâtre, un peu resserré de chaque côté antérieurement ; côtés rabattus avec un enfoncement latéral roussâtre, portant une virgule jaunâtre. Disque chagriné ; carène dorsale élevée, sa partie antérieure comprimée en crête, très-profondément partagée en deux lobes obtus ; bord postérieur ayant sa pointe médiane aiguë. Elytres dépassant un peu l'abdomen, transparentes, chargées de taches obscures et de parties fort nebuleuses. Ailes aussi grandes que les élytres, transparentes, noirâtres, sauf à la pointe extérieure : base interne lavée de rose tendre. Abdomen, dessous du corps et pattes, d'un jaune sale : dessous des dernières cuisses, noir ; face interne en grande partie de cette couleur. Jambes postérieures ayant en dessus, près du milieu, une tache noire ; leurs épines assez longues, noires au bout. (Les antennes manquent.) Femelle.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Appendices abdominaux des mâles très-grands, cornés, creusés intérieurement en cuiller à l'extrémité, un peu tronqués dans cette partie. (Pl. 14, fig. 14.) Plaque sousanale des mâles presque droite. (Fig. 14.)

9. CALLIPTAME ITALIQUE. — *Calliptamus italicus*, Aud.-Serv. Rev. pag. 94, n° 2.

(Pl. 14, fig. 14, abdomen du mâle.)

Acrydium italicum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 224, n° 40. (En retranchant le synonyme de Fabricius, qui appartient à l'OEdipode germanique.)

Acrydium germanicum, Oliv. *Id.* n° 41.

Acrydium italicum, Latr. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 156, n° 15.

Acrydium italicum, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 226, n° 2.

Gryllus (Locusta) italicus, Linn. *Syst. natur.* n° 46.

Gryllus (Locusta) italicus, Stoll, Sauter. etc. Pl. XII, b, fig. 43. Femelle.

Gryllus italicus, Tous.-Charpent. *Horæ entomol.* pag. 135.

Gryllus germanicus, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 57, n° 42.

(En retranchant la synonymie de Roesel, qui appartient à l'OEdipode bleuâtre, comme variété de la femelle.)

Nota. Le *Gryllus italicus* de Fabricius est l'OEdipode germanique de Latreille et du présent ouvrage.

(Long. 14 à 15 lignes, femelle; 7 à 8 lignes, mâle.) Il varie beaucoup par la couleur du corps, ordinairement jaune ou rousâtre, souvent brun, même avant la mort. Tête lisse; face antérieure souvent mêlée de blanchâtre; ses carènes obtuses. Prothorax très-finement pointillé, ses trois carènes distinctes: les latérales quelquefois accompagnées d'une raie longitudinale

plus claire que le fond. Elytres à peine plus longues que l'abdomen, transparentes, couvertes, dans toute leur étendue, de taches inégales, obscures; celles du bord antérieur et de l'extrémité, plus petites que les autres: bord interne ayant, le plus souvent, une raie étroite, jaunâtre et opaque. Ailes aussi longues que les élytres, transparentes, incolores, à nervures fines, brunâtres; disque interne d'un rose tendre. Antennes et pattes de la couleur du corps. Cuisses postérieures ayant les carènes de leur face externe, ponctuées de noir: dessous de ces cuisses rouge en partie; cette couleur s'étendant fréquemment sur le bord inférieur de la face interne; celle-ci portant, au côté supérieur, deux ou trois taches noires. Jambes postérieures roses; leurs épines noires au bout. Femelle.

Le mâle notablement plus petit (1), a ses singuliers appendices abdominaux longs de trois lignes, et d'un jaune luisant.

Cette espèce, l'une des plus nuisibles de cette Famille dévastatrice, se trouve dans toute l'Europe méridionale, ainsi qu'au nord de l'Afrique. Dans de certaines années elle est commune aux environs de Paris; je l'ai prise une fois en grand nombre au Champ-de-Mars et près de Sèvres et de Saint-Cloud. Elle cause de grands dommages en divers pays, où elle arrive en bandes nombreuses. (Voyez les généralités de ce genre et celles de la Famille.)

10. * CALLIPTAME LISÉRE. — *Calliptamus marginellus*.

(Long. 14 à 15 lignes.) Corps roussâtre, tirant quelquefois sur le brun. Tête lisse; carènes faciales obtuses. Près de chacune des médianes, on voit une bande blanchâtre, et au-dessous de l'œil, une autre bande analogue: dessus de la tête avec deux raies jaunâtres, obliques. Prothorax brunâtre, ses trois carènes distinctes; les latérales avec une raie jaunâtre: côtés rabattus, bordés de jaune inférieurement. Elytres atteignant l'extrémité de l'abdomen, peu opaques, d'une teinte brune ou roussâtre uniforme, sans taches; elles ont chacune, un peu passé le milieu, une raie jaune longitudinale, partant de la base, allant atteindre obliquement le bord interne un peu avant le bout de l'élytre. Ailes aussi

(1) M. Solier m'en a envoyé un qui n'a pas six lignes de long.

longues que les élytres, transparentes, incolores, à nervures noirâtres ; le disque interne d'un rose tendre. Antennes et pattes de la couleur du corps. Cuisses postérieures sans ponctuation sur les carènes de la face externe ; dessous de ces cuisses à peine nuancé de rouge : face interne ayant deux grandes taches noires, au côté supérieur. Jambes de derrière roses, avec la base externe jaune ; épines blanchâtres, noires au bout. Femelle.

Nota. Il n'est peut-être qu'une variété du *C. italique*, comme le pense M. Brullé. (Hist. des ins. tom. IX, pag. 226.) M. Solier l'a pris à Château-Gombert, à la même époque que le précédent.

France méridionale. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

11. * CALLIPTAME ROUGE-CERISE. — *Calliptamus cerisanus*.

(Long. 16 lignes, femelle ; à peine un pouce, mâle.) Tête fort lisse, luisante, livide latéralement ; face antérieure noirâtre avec le labre et quelques parties, livides : carènes faciales très-obtuses ; dessus de la tête d'un brun roussâtre avec deux raies obliques, jaunâtres. Prothorax brunâtre ; le disque plus foncé, mêlé de roux ; ses trois carènes lisses, noirâtres, bien prononcées. Elytres de la longueur de l'abdomen, brunâtres, un peu tachées d'obscur au bord antérieur vers le bout ; assez opaques, sauf à l'extrémité et dans la seconde moitié du bord interne, qui sont transparents et incolores : de la base part une bande longitudinale rousse, oblique, dont l'extrémité atteint la partie transparente du bord. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures noirâtres dans cette partie. Disque interne d'un rose très-vif. Abdomen d'un brun olivâtre, plus clair en dessous. Pattes de cette couleur, face interne des cuisses postérieures offrant deux grandes taches noires ; jambes de derrière un peu bleuâtres en dessus, rougeâtres en dessous ; tarses un peu pourprés. Antennes d'un brun roussâtre. Femelle.

Le mâle diffère par une taille inférieure ; le brun est plus foncé, tirant au noir ; le rouge des ailes est encore plus éclatant que dans la femelle, d'une nuance ponceau ou couleur de cerise. Cette belle couleur s'étend davantage, et presque jusqu'à l'extrémité de l'aile. Les appendices abdominaux ont quatre lignes de long.

D'Afrique, probablement. Il me vient de la collection Lafréille.

GENRE XIX. OMMEXÈQUE. — *OMMEXECHA*, Aud.-Serv. Blanchard.

Pattes postérieures plus longues que les autres ; jambes garnies en dessus de deux rangées d'épines assez longues ; premier et troisième article des tarsi grands ; le second court ; pelote très-petite.

Tête forte, verticale, de même largeur partout, presque carrée ; face antérieure plus ou moins rugueuse ; carènes faciales ordinairement oblitérées ; vertex creusé au milieu.

Yeux élevés, très-saillants, fort globuleux.

Antennes sétacées, rapprochées l'une de l'autre à leur insertion ; articles assez nombreux (1) peu distincts, assez déprimés.

Prothorax rugueux, très-élargi dans sa seconde moitié ; un peu en trapèze, bords latéraux dilatés, tuberculés ou épineux.

Présternum muni au milieu d'une fine et courte épine.

Elytres souvent courtes, ne recouvrant alors que la moitié de l'abdomen (2).

Ailes ordinairement plus courtes que les élytres ou rudimentaires (2).

Palpes assez courts, filiformes ; les deux premiers articles des maxillaires, moins longs que les suivants.

(1) M. Blanchard en figure quatorze. Le terminal plus long qu'aucun des précédents.

(2) M. Blanchard décrit et figure trois espèces (*cyanopterum*, *macropterum* et *Audouinii*), dans lesquelles les organes du vol sont de grandeur ordinaire.

Poitrine très-large, en p'astron, ce qui produit un fort grand intervalle entre l'insertion de chaque paire de pattes.

Abdomen épais, assez court ; presque triangulaire (1).

Corps trapu.

J'ai établi ce genre dans ma Revue méthodique des Orthoptères, sur une nouvelle espèce d'Acridites de Buénos-Ayres, que j'ai décrite, et nommée *virens*. M. Brullé, dans son Histoire naturele des insectes, tom. IX, pag. 229, adopte ce genre, mais il le compose d'espèces qui, suivant moi, ne lui appartiennent pas (2), et ne cite nullement celle qui m'a servi de type. Les caractères génériques qu'il énonce très-brièvement, ne sont point ceux que j'ai signalés, car il dit : *Presternum dépourvu de pointe, et faisant saillie vers la bouche qu'il cache en grande partie*. Dans mon *Ommexecha virens* le présternum a une pointe, et n'offre pas de rebord saillant, avancé sur la bouche ; d'où il s'ensuit que M. Brullé n'a pas connu mon genre *Ommexecha*, quoiqu'il en publie un sous ce nom, en y comprenant deux espèces figurées dans le grand ouvrage d'Égypte, et dont la seconde forme aujourd'hui le type de mon nouveau genre Chrotogone

M. E. Blanchard a publié récemment dans les Annales de la société entomologique de France (tom. V, pag. 603), une Monographie des Ommexèques ; je pense qu'il a donné trop d'extension à ce genre en y admettant des espèces propres à l'Afrique, aux Indes et à l'Australasie, qui se rapprochent infiniment des véritables Ommexèques d'Amérique, sans doute, mais qui en diffèrent pourtant trop essentiellement pour être réunies avec elles. D'abord les espèces de l'ancien continent n'ont pas un des caractères accordés au genre entier par M. Blanchard, celui d'avoir une pointe au préstern-

(1) Je n'ai pas vu de mâles.

(2) Expédit. d'Égypte, Orthopt. Pl. 6, fig. 2. *Ommexecha latum*, Blanchard. — *Id.* fig. 3. *Ommexecha lugubre*, Blanch.

num. Du reste, l'auteur s'est aperçu de quelques-unes des différences qui existent entre ces diverses espèces, car il s'en sert pour établir deux divisions, dont la première répond au genre *Ommexecha* de ma Revue, et la seconde à celui désigné ici sous le nom de *Chrotogone*.

Je mets en regard les dissemblances que présentent ces deux genres.

OMMEXÈQUE.

Présternum sans saillie avancée sur la bouche, armé d'une très-petite pointe au milieu (1).

Antennes longues, composées d'articles assez aplatis.

Tête de même largeur partout, presque carrée. Vertex creusé au milieu.

Yeux très-sphériques, très-saillants.

Cuisses postérieures allongées, peu élargies.

(Espèces d'Amérique.)

CHROTOGONE.

Présternum mutique, ayant un rebord saillant s'avancant sur la bouche et la cachant un peu.

Antennes courtes, à articles cylindriques.

Tête allant en diminuant de largeur de la base au sommet; rétrécie dans cette dernière partie. Vertex plan; front un peu avancé en pointe entre les antennes.

Yeux moins gros et surtout moins saillants.

Cuisses postérieures moins allongées, assez larges.

(Espèces de l'ancien continent et de la Nouvelle-Hollande.)

M. Blanchard, d'après les rapports de M. d'Orbigny, savant naturaliste voyageur, dit que les Ommexèques vivent en troupes, qu'ils marchent plutôt qu'ils ne sautent, et qu'ils rongent les feuilles de diverses plantes.

(1) Cette pointe ou saillie est très-exiguë dans les deux espèces décrites, mais on ne peut en nier l'existence.

1. OMMEXÈQUE CYANOPTÈRE. — *Ommexecha cyanopterum*, Blanch.
Annal. de la Soc. ent. de France, tom. 5, pag. 68, n° 1, Pl. 21,
fig. 1 et 2.

• (Long. 38 millimètres.) Il est entièrement brun, à l'exception des ailes. Corps robuste. Tête épaisse, presque lisse; face n'offrant que quelques petits tubercules à peine perceptibles. Yeux plus gros que ceux de l'O. d'Audouin. Antennes très-déprimées. Les deux premiers articles ronds; le premier beaucoup plus long que le second. Prothorax large, plus arrondi que chez ses congénères, très-finement et très-régulièrement denticulé, et se terminant en pointe à sa partie postérieure; près de la tête se trouvent une petite pointe aiguë et une ligne longitudinale en saillie, qui lui fait suite et s'étend jusqu'à l'extrémité: cette ligne, séparée de la pointe par un sillon transversal. Tout le prothorax couvert de très-petits tubercules à peine visibles à l'œil nu. Sternum lisse, ayant deux petites raies enfoncées, et seulement un point à chaque extrémité. Elytres brunes, très-finement striées, un peu plus courtes que l'abdomen. Ailes d'un bleu noirâtre, de la base jusqu'au milieu; le reste d'un bleu pâle, s'affaiblissant en allant vers l'extrémité. Abdomen d'un brun foncé en dessus, plus clair sur les côtés et en dessous. Pattes courtes; épines des jambes postérieures plus courtes que d'ordinaire: premier article des tarses ayant un tubercule. Femelle.

» Cette espèce se trouve sur les arbres, à la lisière des bois, et vit en famille. Province de Chiquitos, au Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle. »

Décrite d'après M. Blanchard.

2. OMMEXÈQUE MACROPTÈRE. — *Ommexecha macropterum*, Blanch.
id. pag. 610, n° 2, Pl. 21, fig. 3 et 4.

• (Long. 35 millimètres.) Il est plus long et moins épais que tous ses congénères. Corps entièrement d'un brun jaunâtre. Tête ayant en dessus deux petites raies longitudinales un peu plus brunes que le fond, mais peu apparentes. Face très-raboteuse, portant deux petits tubercules, rapprochés l'un de l'autre au-dessus du labre (les antennes manquent). Prothorax ru-

» gueux , plan , avec deux taches plus jaunes sur ses côtés ; régu-
 » lièrement festonné sur ses bords. Sternum lisse , avec quatre
 » sillons transversaux disposés deux par deux. Elytres dépassant
 » l'abdomen d'environ un tiers , brunes , lisses , presque pointues
 » au bout , parsemées de taches peu distinctes. Ailes un peu
 » moins longues que les elytres , légèrement teintées de bleu ,
 » entièrement hyalines. Abdomen brun foncé en dessus , jaunâtre
 » en dessous. Pattes postérieures brunes , ayant intérieurement à
 » la base , une grande tache d'un rose clair , suivie d'une autre
 » d'un noir brillant. Epines tibiales très-acérées. Mâle.

• De Rio-Sara , province de Chiquitos , en septembre. Collec-
 » tion du Muséum d'histoire naturelle. »

Décrite d'après M. Blanchard.

3. OMMEXECHA D'AUDOUIN. — *Ommexecha Audouinii*. Blanch. *id.*
 pag. 611, n° 3, Pl. 21, fig. 5 , mâle ; fig. 6 , femelle.

« (Long. 21 millimètres, mâle ; femelle, 29 millimètres.) Corps
 » peu long, très-épais, très robuste, entièrement vert. Tête courte,
 » très-large à la base , pointue à l'extrémité , et formant une po-
 » tite fossette à cet endroit ; elle est lisse en dessus , sa face fine-
 » ment ridée. Yeux petits , globuleux , à fleur de tête. Antennes
 » plus longues que chez la plupart de ses congénères , de qua-
 » torze articles ; les deux premiers ronds , épais ; les douze sui-
 » vants très-déprimés. Prothorax ayant une crête très élevée
 » allant de l'extrémité antérieure jusqu'au milieu , bords posté-
 » rieur et latéraux plus foncés ; le prothorax est muni de quel-
 » ques pointes. Sternum très-large , avec deux raies transversales ,
 » interrompues au milieu , et terminées par un point enfoncé.
 » Elytres guère plus longues que l'abdomen , avec quelques petites
 » dépressions entre les nervures. Ailes très-courtes , n'ayant guère
 » que moitié de la longueur des élytres , transparentes , incolores.
 » Abdomen court. Les quatre premières pattes courtes , épaisses ,
 » veloutées ; cuisses postérieures très aplaties , leur bord supé-
 » rieur inégalement creusé de distance en distance. Antennes
 » très-déprimées.

• Se trouve en novembre , dans la province de Maldonado ;
 » elle vit en grand nombre dans les prés , sur le bord des marais ,
 » et va par troupes. Collection du Muséum d'histoire naturelle. »

Décrite par M. Blanchard.

4. OMMEXÈQUE VERDATRE. — *Ommexecha virens*, Aud.-Serv. Rev. pag. 95, n° 1.

(Pl. 13, fig. 2.)

Blanch. *id.* pag. 612, n° 4, Pl. 22, fig. 1. Femelle.

(Long. 10, 11 lig.) Entièrement d'un vert sombre. Tête très-rugueuse et même épineuse en quelques endroits, notamment sur le front, au-dessus des antennes; face antérieure tuberculée. Prothorax large, couvert de tubercules réguliers, peu élevés et arrondis; bord postérieur du disque, élevé, presque en demi-cercle, muni tout autour d'épines distinctes; côtés du prothorax, ayant une épine à chaque angle; celle de l'angle postérieur plus forte; pointe présternale peu avancée. Elytres n'atteignant guère au-delà de la moitié de l'abdomen, opaques, d'un vert sombre, ayant presque au milieu une série longitudinale de petits points très-peu saillants. Ailes rudimentaires. Abdomen lisse. Pattes pubescentes, verdâtres, un peu tachées de noirâtre; cuisses postérieures ayant à la base de leur face interne, une grande tache noire qui s'étend sur le premier tiers du canal de dessous. Epines tibiales fortes. Antennes rousses, plus longues que la tête et le prothorax réunis. Femelle.

De Buénos-Ayres. Ma collection.

5. OMMEXÈQUE DE SERVILLE. — *Ommexecha Servillei*, Blanch. *id.* pag. 613, n° 5. Pl. 22, fig. 2, Mâle; fig. 3, femelle.

(Long. à peine un pouce.) Taille du précédent et lui ressemblant beaucoup; corps un peu plus épais. Entièrement d'un vert sombre. Tête très-rugueuse, un peu épineuse sur le front; face antérieure tuberculée. Prothorax large, couvert de tubercules et d'aspérités pointues, plus irréguliers que dans la précédente; bord postérieur du disque, élevé, en demi-cercle, muni tout autour de tubercules assez gros et obtus; côtés du prothorax ayant une épine à chaque angle. Poitrine avec deux petites rainures longitudinales et deux transversales qui, réunies, forment un carré; pointe présternale mieux prononcée que dans l'espèce précédente. Elytres semblables à celles de la *virens*. Ailes incolores, rudimentaires. Abdomen

lisse. Pattes pubescentes, colorées comme dans la *virens*. Les antennes manquent à notre individu. M. Blanchard dit qu'elles sont plus longues que celles de la *virens*. Elle n'en est peut-être qu'une variété. Femelle.

Le mâle est notablement plus petit.

Suivant le même auteur elle habite la province de Corrientes (Buénos-Ayres), vit dans les lieux arides, saute rarement, n'arrive à son état parfait que dans le mois de mars, et se nourrit particulièrement des jeunes pousses du tabac. Collection du Muséum, de M. A. Lefebvre et de la mienne.

== Présternum simple; sans pointe ni tubercule.

(Mutiques, *Mutici*.)

Ce groupe ne contient pas d'Acridites gigantesques comme celui des Mucronés; à l'exception de quelques-uns, tels que l'Erémobie carénée, la Pneumore scutellaire et l'Œdipode voyageuse, les espèces sont moyennes ou petites.

Dans les Tétracidites qui terminent la Famille, on remarquera que la taille est encore plus petite, ne s'élevant que rarement à une grandeur médiocre.

GENRE XX. * CHROTOGONE. — *CHROTOGONUS*.

— *Ommexecha*, Brullé. Blanchard.

(χρῶς, corps; γωνία, angle.)

Pattes postérieures assez courtes, quoique de plus grande dimension que les autres; cuisses peu allongées, assez élargies; jambes munies en dessus de deux rangées d'épines, premier et troisième article des tarses grands; le second court: pelote petite.

Tête plus ou moins rugueuse, allongée, verticale, *allant en diminuant de largeur de la base au sommet, rétrécie dans cette dernière partie*; carènes faciales peu distinctes. Vertex plan; front un peu avancé en pointe entre les antennes.

Antennes courtes, filiformes, *rapprochées l'une de l'autre à leur insertion*; articles peu distincts, *cylindriques*.

Prothorax plus ou moins rugueux, très-élargi dans sa seconde moitié, un peu trapézoïdiforme; bords latéraux sinueux ou dentelés.

Présternum mutique, *ayant un rebord saillant, s'avancant sur la bouche et la couvrant un peu*.

Elytres *moins longues que l'abdomen, allant en se rétrécissant vers le bout*.

Ailes ordinairement courtes ou rudimentaires.

Palpes assez courts, filiformes.

Poitrine très-large, en plastron, ce qui produit un fort grand intervalle entre l'insertion de chaque paire de pattes.

Abdomen épais, assez court, presque triangulaire; plaque sousanaïe des mâles courte, petite, ne dépassant pas le bout de l'abdomen.

Par sa grande affinité avec les Ommexèques, ce genre fait assez bien le passage des Acridites-Mucronés aux Mutiques.

1. CHROTOGONE LUGUBRE. — *Chrotogonus lugubris*.

(Pl. 13, fig. 3, femelle.)

Ommexecha lugubre, Blanch. Ann. de la soc. ent. de Fr. tom. 5, pag. 616, n° 7, Pl. 22, fig. 5, femelle.

Expéd. d'Egypt. Orthopt. Pl. 6, fig. 3.

(Long. 10 lig. femelle; mâle, 6 lig.) Corps de couleur uniforme, brun-foncé ou ferrugineux clair. Tête très-inégale en dessus; face antérieure un peu rugueuse; carènes faciales peu distinctes.

Prothorax rugueux ; bord postérieur avec sept crénelures obtuses, prononcées. Poitrine jaunâtre avec douze points noirs ; quatre au bord antérieur, deux au milieu, deux au bord postérieur et deux à chaque partie latérale ; quelques uns de ces points manquent quelquefois. Elytres n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, de la couleur du corps, opaques, chacune avec trois ou quatre rangées longitudinales de petits tubercules ; nervures saillantes. Ailes rudimentaires, transparentes, incolores. Abdomen lisse, jaunâtre en dessous ; plaques dorsales ayant de chaque côté, à l'extrémité, un petit point noir : plaques ventrales en offrant chacune, deux dans leur milieu et un autre latéral. Pattes brunes ou ferrugineuses ; les quatre premières annelées de noirâtre ; cuisses postérieures ayant quelquefois au côté supérieur, deux taches noires ; les deux carènes inférieures de la face externe, ponctuées de noir. Antennes courtes, de la couleur du corps ; article terminal noirâtre. Femelle.

Le mâle ne diffère que par une taille inférieure.

Haute-Egypte. Rapporté par M. Bove qui l'a pris au Caire dans les terrains cultivés. Collection du Museum d'histoire naturelle de la mienne.

GENRE XXI.^e ERÉMOBIE. — *EREMOBIA*. — *Gryllu*
Fab. — *Acrydium*, Oliv. Latr.

(έρμος, désert ; εἶδω, je vis.)

Pattes pubescentes, anguleuses ; les postérieures courtes ; cuisses larges, comprimées, point allongées, ayant leur partie inférieure mince, dilatée, sinueuse ou découpée ; face externe plus ou moins rugueuse ; jambes munies de deux rangées d'épines. Premier et troisième article des tarsi, à peu près égaux ; le second très-petit. Pelote fort petite.

Tête plus ou moins rugueuse, verticale, d'égale largeur partout ; carènes faciales distinctes ; vertex un peu creusé entre les antennes.

Antennes assez courtes, filiformes, assez distantes l'une de

l'autre à leur insertion ; articles peu distincts, *plus ou moins déprimés*.

Prothorax plus ou moins rugueux, séparé au milieu par un sillon transversal ; la première moitié plus rugueuse que la seconde ; carène dorsale antérieure, élevée souvent en crête, ordinairement rugueuse, bilobée ou trilobée : bord postérieur du prothorax avancé sur les élytres, coupé obliquement sur les côtés, sa pointe médiane très-avancée, mais obtuse.

Présternum mutique, *sans rebord prononcé*.

Elytres au moins de la longueur de l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Palpes assez courts, filiformes.

Poitrine très-large, en plastron presque carré, rebordée antérieurement, séparée du présternum par un profond intervalle.

Abdomen allongé, épais, unicaréné en dessus (1).

Ce nouveau genre est le représentant dans le groupe des Acridites-Mutiques, des Calliptames parmi les Mueronés. Ses antennes déprimées, ses pattes anguleuses, avec les cuisses postérieures courtes, dilatées et découpées inférieurement ; les jambes de derrière peu allongées, souvent garnies de poils ; la tête et le prothorax toujours rugueux, le distinguent assez nettement des genres suivants, et me font présumer que les entomologistes l'admettront volontiers.

Les espèces qui le composent semblent ne fréquenter que les lieux déserts et incultes ; c'est à cette habitude que fait allusion leur nom générique.

(1) Dans l'unique mâle en bon état que j'ai vu, les appendices sont assez grands, sétacés : la plaque sousanale est triangulaire, pointue, relevée et dépasse l'abdomen.

PREMIÈRE DIVISION.

Nervures longitudinales des ailes, droites. (Antennes déprimées; épines tibiales de forme ordinaire; dernier article des tarses assez court.)

1. ERÉMOBIE CARÉNÉE. — *Eremobia carinata*.

Gryllus carinatus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 47, n° 5.

Acrydium carinatum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 216, n° 5.

(Long. près de deux ponces.) Corps roussâtre, un peu mêlé de ferrugineux. Face antérieure de la tête, inégale, grisâtre, avec quelques endroits nuancés de ferrugineux. Prothorax rugueux et tuberculé dans sa première moitié; la seconde presque lisse, chargée de tubercules épars; carène dorsale antérieure, élevée en crête trilobée; dernier lobe fort petit; elle est simplement un peu saillante dans sa moitié inférieure. Poitrine avec une impression centrale. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, transparentes en grande partie, roussâtres ou jaunâtres, chargées quelquefois d'un grand nombre de taches irrégulières et de bandes mal terminées, d'un brun ferrugineux. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores; un peu lavées de vert glauque à la base interne. Passé leur milieu est une bande transversale, arquée, noirâtre, toujours assez faible et formée de plusieurs taches contiguës; nervures de la partie incolore, jaunâtres. Abdomen lisse, luisant, roussâtre ainsi que le dessous du corps; ses premières plaques dorsales d'un vert glauque au milieu. Antennes et pattes de la couleur du corps; jambes postérieures cylindriques, point creusées en dessus, ayant une gibbosité à la base; leurs épines un peu irrégulièrement placées et pas tout à fait en regard les unes des autres. Femelle.

Mes individus ont été pris en juin par M. Bové, au mont Sinaï, dans des lieux pierreux du désert. Les auteurs cités la disent d'Orient.

2. * ERÉMOBIE CONTINUE. — *Eremobia continuata*.

(Long. 18 à 20 lig.) Corps cendré, un peu bleuâtre en certains endroits. Tête presque lisse. Prothorax un peu rugueux et tuberculé dans sa première moitié; la seconde presque lisse, avec une suite de petits tubercules arrondis, distants, placés le long du bord postérieur et en suivant tout le contour: carène dorsale antérieure, élevée en crête trilobée; dernier lobe fort petit, terminé en une épine pointue: carène dorsale inférieure, assez saillante, légèrement denticulée. Poitrine ayant une impression presque semicirculaire. Elytres plus longues que l'abdomen, transparentes en grande partie, grisâtres, chargées de taches brunes, irrégulières; les basilaires plus grandes, mieux dessinées et plus foncées. Ailes de la longueur des élytres à peu près, transparentes, la base interne lavée de bleuâtre: de l'angle anal part une large bande arquée, d'un brun-noir, continue, remontant vers le milieu de l'aile jusqu'au bord antérieur, un peu plus étroite et plus claire à son extrémité supérieure. Nervures des ailes, jaunâtres, sauf celles de la bande. Abdomen lisse, luisant, roussâtre. Pattes d'un blanchâtre cendré; jambes postérieures cylindriques, point canaliculées en dessus, garnies dans cette partie, d'un duvet très fin, grisâtre; leurs épines placées régulièrement. (Les antennes manquent.) Mâle.

Afrique. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. ERÉMOBIE DU CISTE. — *Eremobia Cisti*.

Gryllus Cisti, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 55, n° 36.

Aerydium Cisti, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 222, n° 33.

— Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins.* tom. IX, pag. 153, n° 9.

(Long. 15 à 16 lignes, femelle; mâle, 11 à 12 lig.) Il est partout d'un gris-jaunâtre mêlé de brun. Face antérieure de la tête fort rugueuse, ainsi que la partie supérieure entre les yeux. Prothorax très-granuleux; carène dorsale coupée en deux par un sillon transversal: sa partie antérieure, élevée en crête, faiblement trilobée; le dernier lobe petit; moitié inférieure de la ca-

rène, saillante, mais non élevée. Elytres dépassant un peu l'abdomen, assez opaques à la base, transparentes ensuite, d'une teinte brunâtre, plus ou moins chargées de taches irrégulières, presque carrées, noirâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, leur disque interne couleur de rose : un peu passé le milieu on voit une bande transversale, arquée, noirâtre, formée de trois grandes taches presque contiguës, souvent très-affaiblies; nervures de la partie incolore, noirâtres. Abdomen lisse, luisant, d'un jaune sale. Pattes grisâtres; cuisses postérieures ayant leur face interne noire, avec l'extrémité rouge; elles sont frangées inférieurement de poils grisâtres; jambes de derrière jaunâtres avec une frange grisâtre; face interne rouge; épines tibiales fortes, acérées, jaunâtres. Antennes grises. Mâle et femelle.

Je ne sais pas pourquoi, dans sa description, Fabricius dit : *Ale basi nigra*; suivant cet auteur on la trouve sur le *Cistus halimifolia*, mais il ne lui indique pas de patrie. Olivier et Latreille la disent d'Espagne. Tous nos individus sont d'Egypte, les uns pris par M. Lefebvre de Cérisy, les autres recueillis par M. A. Lefebvre à Alexandrie, près de la colonne de l'ompée.

14. * ERÉMOBIE BELLES AILES. — *Eremobia pulchripennis*.

(Long. 10 lignes.) Corps d'un gris mêlé de cendré. Tête rugueuse. Prothorax très-granuleux; carène dorsale mince, élevée, comprimée, séparée en deux au milieu par un sillon transversal; sa partie antérieure, divisée en deux lobes égaux. Elytres plus longues que le corps, jaunâtres; transparentes vers l'extrémité, assez irrégulièrement tachées de noirâtre; leur disque offrant une bande longitudinale, large et brune, chargée de cinq ou six points détachés, inégaux, jaunâtres et alignés. Ailes de la longueur des élytres, transparentes; leur disque interne couleur de rose. Un peu passé le milieu, on remarque une large bande transversale, arquée, noirâtre, formée de trois grandes taches presque contiguës; les nervures du reste des ailes sont obscures. Toutes les pattes sensiblement pubescentes, de la couleur du corps. Cuisses postérieures avec une frange de poils gris, inférieurement; face interne noire, avec une tache rose vers l'extrémité : celle-ci jaune. Jambes de derrière offrant en dessus une frange de poils fins; ce dessus, et la face interne, couleur de rose. Face externe

et tarses jaunâtres ; épines tibiales fines et aiguës. Antennes grises. Mâle.

Egypte. Donnée par M. Lefebvre de Cérisy.

Nota. Ce n'est peut-être qu'une variété de la précédente.

DEUXIÈME DIVISION.

Nervures longitudinales et centrales des ailes, sinueuses ou contournées. (Antennes peu déprimées ; épines tibiales larges à la base , triangulaires. Dernier article des tarses grand, aussi long que les deux premiers réunis.)

5. * ERÉMOBIE FLEXUEUSE. — *Eremobia flexuosa*.

(Long. 12 à 14 lignes.) Tête livide ; face antérieure ayant ses deux carènes médianes saillantes , un peu sinueuses. Dessus de la tête d'un gris foncé. Prothorax de cette couleur ; carène dorsale élevée , comprimée , séparée en deux par un sillon transversal ; carène antérieure rugueuse , ainsi que la partie prothoracique qui l'entoure et terminée en pointe distincte. Bord antérieur du prothorax sinueux ; sa pointe médiane aiguë , un peu avancée ; bord postérieur étroitement liséré de blanchâtre. Elytres de la longueur du corps , grisâtres et un peu opaques à la base , transparentes ensuite , largement arrondies à leur extrémité ; leurs nervures très-nombreuses, grisâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores. Nervures nombreuses, grisâtres ; les deux longitudinales du centre, remarquables par leur direction. Elles sont fort rapprochées l'une de l'autre : la première sinueuse, la seconde encore davantage et contournée. Abdomen jaunâtre , luisant ; ses appendices et la plaque sousanale, assez grands : celle-ci relevée , triangulaire , pointue , dépassant l'abdomen. Dessous du corps et pattes, d'un jaune sale. Poitrine ayant au milieu une grande tache noire , luisante. Cuisses postérieures avec leur face interne presque entièrement noire ; leur dessous bleuâtre au côté interne. Jambes de derrière d'un jaune sale , ainsi que leurs épines : celles-ci larges , triangulaires ; le dessus des jambes et la face interne , bleuâtres. Antennes jaunâtres. Mâle.

D'Espagne , étiquetée ainsi par Latreille. Collection de M. le comte Dejean.

GENRE XXII. PNEUMORE. — *PNEUMORA*, Thunb.

Latr. Aud.-Serv. Brullé. — *Gryllus*, Linn. Fab. — *Acrydium*, Oliv.

Pattes *presqu'égales* ; les postérieures *plus courtes que le corps*, *peu propres à sauter* ; à cuisses guère plus longues que les autres, à peine renflées ; jambes assez grêles, munies en dessus, de deux rangées d'épines ordinairement courtes et fines. Tarses un peu allongés, second article plus court que les autres, cependant plus grand que d'ordinaire.

Tête forte dans les femelles, assez petite dans les mâles ; face antérieure fort aplatie, et comme tronquée du haut en bas, surtout dans les femelles, très-souvent granuleuse ou rugueuse, carènes médianes nulles.

Ocelles au nombre de trois dans les mâles, gros, bien distincts, placés en triangle sur le front, entre les antennes.

Antennes grêles, courtes, filiformes ou à peine plus grosses à l'extrémité, distantes à leur base, insérées au bord interne des yeux ; composées de seize à vingt articles peu distincts ; les premiers allongés ; *les cinq ou six derniers courts, presque moniliformes*.

Prothorax très-grand, scutelliforme ; ses côtés latéraux sinueux et ensuite coupés obliquement ; il est notablement avancé sur les élytres, ayant au milieu une carène dorsale plus ou moins élevée, mince, tranchante ; sillons transversaux antérieurs faibles ou nuls ; disque ordinairement dépourvu de carènes latérales.

Présternum mutique. **Mésosternum** un peu creusé, en fer à cheval. **Métasternum** presque carré.

Abdomen des femelles épais, de forme ordinaire ; pièces terminales triangulaires, droites, obtuses au bout ; appendices peu visibles. Abdomen des mâles ayant ses six premiers segments *très-renflés, paraissant vides à l'intérieur, gonflés et vésiculeux* ; leur séparation peu prononcée ; second segment offrant latéralement à l'endroit où s'applique le milieu des cuisses postérieures, *une sorte d'élévation étroite ou carène arquée, très-finement denticulée* (1). Derniers segments abdominaux brusquement plus étroits que les précédents, très-courts, point renflés : plaque sousanale assez petite, triangulaire, pointue, convexe en dehors et relevée.

Yeux oblongs, quelquefois étroits, plus ou moins sail-lants.

Palpes courts, filiformes.

Elytres grandes et de la longueur de l'abdomen dans les mâles ; celles des femelles ne s'avancant que jusqu'au milieu du ventre, ou rudimentaires et cachées alors sous le bord postérieur du prothorax.

Ailes de la longueur des élytres ; grandes dans les mâles ; leur bord postérieur arrondi de la base jusqu'au delà du milieu, faisant en cet endroit, un sinus remarquable ; coupe droit ensuite jusqu'à l'extrémité.

Ailes des femelles courtes ou rudimentaires.

Par l'énoncé des caractères génériques, on vient de voir que ce genre a plusieurs singularités. Lui seul parmi les Sauteurs offre des pattes postérieures plus courtes que le corps, assez semblables aux précédentes, guère plus longues qu'elles ; les dernières cuisses sont à peine plus grandes, à peine plus renflées que les autres, ce qui donne lieu de

(1) Cette partie singulière sert sans doute à produire une stimulation dans ce sexe, par le frottement de la cuisse sur ces dentelures.

croire que la faculté de sauter est à peu près refusée aux Pneumores.

Thunberg, frappé sans doute des dissemblances que les trois espèces qu'il connaissait présentaient avec les Criquets, créa ce genre dès 1775, époque où l'on ne se déterminait pas facilement à établir de nouvelles coupes génériques. Croirait-on qu'après cet exemple, Fabricius et Olivier aient maintenu ces trois espèces dans l'ancien genre dont Thunberg les avait tirées, et se soient refusés à admettre un des genres les mieux caractérisés de l'Ordre? Enfin ce fut Latreille qui, en 1803, l'adopta, je crois, le premier dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville, première édition.

Les Pneumores sont propres à l'Afrique méridionale. Les mâles paraissent être plus communs que les femelles, aussi est-ce uniquement sur eux que le genre a été formé; le nom venant d'un mot grec qui signifie air, n'est applicable qu'à l'abdomen boursoufflé des mâles. Thunberg et même Latreille (ouvrage précité) ne savaient pas de quel sexe étaient les individus examinés par eux. Cette négligence, en entomologie, n'a duré que trop longtemps, et malheureusement elle existe encore aujourd'hui. En consultant les descriptions d'espèces dans les auteurs anciens les plus accrédités, on ne sait ordinairement quel sexe ils ont décrit; et comment saurait-on ce qu'ils ignoraient eux-mêmes? Il est pourtant bien facile de déterminer à la première vue un mâle ou une femelle parmi les Acridites; les quatre pièces terminales de l'abdomen remplaçant l'oviscapte des autres femelles de Santeurs, sont toujours bien distinctes, et la plaque sousanale des mâles, convexe en dehors, saillante et relevée, est un caractère sexuel très-facile à saisir.

Les femelles Pneumores diffèrent encore sensiblement des mâles sous d'autres rapports. Leur abdomen est de forme ordinaire, tandis que celui des mâles n'a point d'analogue. Ceux-ci sont parfaitement ailés, et leurs élytres ont aussi l'étendue ordinaire, mais dans les femelles ces organes sont

souvent rudimentaires, et les plus avantageées sous ce rapport, n'atteignent pas la perfection des mâles.

L'étrange abdomen de ces derniers, qui ressemble tout à fait à la gousse du Baguenaudier commun (*Colutea baltica*), doit sans doute amener certaines particularités dans l'accouplement; mais les voyageurs et les auteurs gardent le silence sur les mœurs de ces insectes. Nous savons seulement qu'ils se trouvent au Cap, en septembre et octobre, sur différentes plantes, ce qui n'est pas un renseignement bien précieux.

PREMIÈRE DIVISION.

Carène dorsale du prothorax égale, peu élevée et contiguë dans toute sa longueur. Yeux oblongs, peu saillants. Elytres et ailes des femelles courtes, mais bien conformées. Sillon transverse du prothorax, peu prononcé.

(Cystocœlie, *Cystocœlia*.)

(κύστις, vessie; κοιλία, ventre.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Côtés rabattus du prothorax ayant une rangée longitudinale de fortes épines; bords latéraux du disque, denticulés antérieurement (du moins dans les femelles).

1. * PNEUMORE (Cystocœlie) SCUTELLAIRE. — *Pneumora scutellaris*, Latr. Règne anim. 2^e édit. tom. 2, Pl. IV, fig. 1. Femelle.

(Long. 3 pouces.) Corps glabre, d'un vert jaunâtre, ferrugineux en quelques endroits. Tête de cette couleur; face antérieure très-plane, couverte de très-petits grains blanchâtres, fort serrés et nombreux. Au-dessous de chaque antenne et au-dessous

de chaque œil , il y a une carène oblique et denticulée , notamment l'antennaire : partie supérieure de la tête , bordée entre les yeux d'un bourrelet brun , saillant. Yeux étroits. Prothorax avancé en pointe jusque passé la moitié des élytres ; carène dorsale peu élevée , occupant toute la longueur , très-finement denticulée , brunâtre ; carènes latérales du disque , de cette dernière couleur , chargées de gros tubercules ou épines très-obtuses. Côtés rabattus , offrant au milieu , une série longitudinale de quatre à six épines aigues , la dernière isolée et plus forte. Ce prothorax ayant tout autour une bande argentée , précédée d'un liséré brun ; cette bordure interrompue sur le bord antérieur des côtés rabattus. Il a une impression transversale qui le divise en deux parties inégales ; la deuxième ayant trois fois la longueur de l'autre. Partie antérieure , d'une nuance ferrugineuse , de même que la tête ; chaque carène latérale du disque , et la série d'épines des côtés rabattus , bordées en dessous de blanc d'argent. Seconde partie du prothorax chagrinée , bordée antérieurement de blanc argenté , et offrant en outre , de chaque côté de la carène dorsale , quatre bandes obliques , cernées de brun ; la seconde la plus longue , la quatrième la plus petite. Elytres ne recouvrant que les trois premiers segments abdominaux , ovalaires , largement arrondies au bout , opaques , vertes , à réticulation forte , ayant chacune quatre taches argentées , cernées de brun ; la première en forme de bande étroite , arquée , partant à peu près du centre , et allant atteindre le bord antérieur , assez loin de la base , et recevant à son extrémité , la deuxième tache , qui se réunit avec elle : les deux autres isolées , triangulaires , placées l'une au-dessus de l'autre. Ailes un peu moins longues que les élytres , arrondies , transparentes , incolores ; nervures très-fortes , saillantes , d'un jaune verdâtre. Parenchyme de l'aile brillant , et comme gaufré d'une façon particulière. Abdomen très-épais ; plaques dorsales ayant chacune au milieu une ligne , de chaque côté de laquelle sont alignées transversalement , quatre taches ; la troisième fort petite , manquant quelquefois. Plaques ventrales , ayant au milieu , une tache oblongue et une autre latérale : toutes ces lignes et taches , argentées et cernées de brun. Poitrine lisérée latéralement d'un blanc argenté. Pattes d'un vert jaunâtre. Antennes assez courtes , d'un vert jaunâtre , extrêmement écartées l'une de l'autre à la base. Femelle.

J'ai deux individus de ce sexe en état de nymphe; ils ont quinze lignes de long. Le prothorax s'avance presque jusqu'au bout de l'abdomen. La distribution des couleurs est la même que dans l'insecte parfait.

Cette superbe espèce habite le Cap de Bonne-Espérance. Je l'ai eue du voyage des frères Verreaux.

2. PNEUMORE (Cystocœlie) SIX TACHES — *Pneumora sexguttata*, Thunb. *Act. suec.* 1775, 258, 3, tab. 7; fig. 3.

Latr. Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 146, n° 3.

Gryllus inanis, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 49, n° 12.

Acrydium inane, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 217, n° 12.

Nota. Ces auteurs n'ont décrit qu'un mâle.

(Long. 2 pouces et demi; abdomen 2 pouces.) Tête et corps de couleur verte; yeux étroits. Prothorax (en partie détruit) chagriné, ne paraissant pas avoir les carènes épineuses, ni toutes les taches argentées que présente celui de la *P. scutellaire*. Elytres de la longueur de l'abdomen, vertes, assez transparentes, presque de même largeur partout, arrondies à l'extrémité; bord antérieur un peu dilaté près de la base. Vers le milieu du disque sont placées deux taches argentées, l'une au-dessus de l'autre; à peu près au milieu du bord antérieur, il y en a une troisième, mais fort petite. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores, à nervures jaunes. Abdomen très-gros, très-vésiculeux; ses dernières plaques dorsales portant chacune latéralement, deux taches argentées; plaque sousanale courte, naviculaire, distinctement et brièvement bifide au bout. Pattes de la couleur du corps. (Les jambes postérieures manquent.) Mâle.

Cap de Bonne-Espérance, décrit d'après un individu unique, en mauvais état, de la collection du Muséum.

Nota. C'est peut-être le mâle de la femelle précédente.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Côtés rabattus du prothorax, mutiques ainsi que les bords latéraux de son disque.

3. PNEUMORE (Cystocœlie) IMMACULÉE. — *Pneumora immaculata*, Thunb. *Act. succ.* 1775, pag. 256, tab. 7, fig. 1. Mâle.

Latr. nouv. Dict. d'hist. nat. prem. édit. Mâle.

Id. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 146, n° 2. Mâle.

Acrydium papillosum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 217, n° 13. Mâle.

Gryllus papillosus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 49, n° 13. Mâle.

Mantis paradoxa, Stoll, *Spect. et Mant. Pl.* XXV, fig. 99. Mâle.

Gryllus (Locusta) vinaceus, Stoll, Sauter. etc. *Pl.* XX, b, fig. 76, et *Gryllus (Locusta) pulicarius*, fig. 77. Mâles, variétés.

(Long. 18 à 20 lig.) Elle est entièrement d'un vert tendre, un peu jaunâtre, ocelles noirâtres. Prothorax légèrement chagriné; carène dorsale égale, continue, peu élevée, tranchante, arquée; elle varie par la couleur, tantôt pâle ou jaunâtre, plus rarement rougeâtre : sa partie antérieure, coupée par de légers sillons transversaux; pointe médiane du bord postérieur du prothorax, s'avancant à peu près jusqu'au premier tiers des élytres; celles-ci de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, transparentes, d'une teinte verdâtre uniforme; nervures de même couleur. Ailes aussi longues que les élytres, transparentes, incolores, un peu lavées de verdâtre. Les deuxième, quatrième et sixième plaques dorsales de l'abdomen, ayant latéralement, une tache ronde ocellée plus ou moins prononcée, quelquefois oblitérée; d'un brun luisant, cernée de roussâtre et blanche au centre; les flancs du mésothorax ont, tout près du bord inférieur des côtés rabattus, une sorte de bande transversale, brunâtre, luisante. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

Dans le *Gryllus vinaceus* de Stoll, tout le corps est d'une teinte lie de vin, au lieu d'être vert; les taches ocellées abdominales sont presque effacées : le centre de la première plaque ventrale est noir.

Un individu de ma collection, en état de nymphe, me paraît être une femelle. Elle n'a guère qu'un pouce de long, sa couleur est partout d'un vert uniforme. Le prothorax a latéralement, une

carène longitudinale assez prononcée, qui n'atteint ni l'un, ni l'autre bord.

Cap de Bonne-Espérance. Le mâle paraît y être commun; il figure ordinairement dans tous les envois de ce pays, avec l'espèce suivante.

DEUXIÈME DIVISION.

Carène dorsale antérieure du prothorax, élevée en crête mince, comprimée, trilobée. Yeux globuleux, saillants. Elytres et ailes des femelles rudimentaires, peu apparentes. Prothorax distinctement séparé en deux par un sillon transversal profond.

(Pneumore vraie, *Pneumora propriè dicta.*)

4. PNEUMORE VARIOLÉE. — *Pneumora variolosa*, Latr. nouv. Dict. d'Hist. nat. 1^{re} édit. Mâle.

Encycl. méth. tom. X, pag. 163. Mâle.

Brullé, Hist. natur. des ins. t. IX, 221, Pl. 31, fig. 1. Mâle.

Fig 2. Femelle.

Aerydium variolosum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 218, n° 14. Mâle.

Gryllus (*Locusta*) *variolosus*, Linné, *Mus. Ludov.* pag. 120, n° 11. Mâle.

Id. Syst. natur. pag. 693, n° 4.

— Stoll, Sauter etc. Pl. XX, b, fig. 78. Mâle. Pl. XXI, b, fig. 83. Femelle.

Gryllus variolosus, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 50, n° 14. Mâle.

Pneumora maculata, Thunb. *Mém.* tom. V, p. 256.

(Long. 18, 20 lignes.) Corps d'un vert tendre, parsemé de taches d'un blanc d'ivoire ou argenté; celles du prothorax un peu calleuses. Tête verte; face antérieure rugueuse et épineuse, sans carènes distinctes: partie supérieure de la tête, ayant der-

rière chaque œil, trois petites taches. Prothorax couvert de taches inégales, au nombre de vingt environ ; chagriné dans sa seconde moitié, dont la carène dorsale est un peu élevée, finement denticulée. Partie antérieure du prothorax, avec une crête élevée, comprimée, découpée en quatre lobes pointus, les deux antérieurs plus grands. Elytres à peine plus longues que l'abdomen, assez étroites, arrondies au bout, transparentes partout ; d'un vert clair, entrecoupé d'une multitude de taches blanches, carrées, dont le centre est obscur. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, incolores ; nervures vertes : celles de la pointe apicale plus largement colorées. Abdomen luisant, d'un vert glauque sur le dos, ses côtés mouchetés de taches très-irrégulières. Plaques ventrales chargées de taches. Pattes vertes ; enisses postérieures mouchetées de blanc à la face externe : carène latérale de l'abdomen à dentelures blanches. Antennes assez courtes, verdâtres. Mâle.

La femelle a l'abdomen un peu caréné en dessus ; cette carène avec une suite de taches blanches interrompues. Plaques dorsales ayant de chaque côté, une tache longue et oblique, entourée de quelques points. Les élytres et les ailes sont très-courtes ; et pour les apercevoir, il faut, dit M. Brullé, soulever le bord postérieur du prothorax.

Cette espèce est commune au Cap de Bonne-Espérance.

GENRE XXIII. OEDIPODE. — *OEDIPODA*, Latr. — *Acydium*, Oliv. Brull. De Géc. — *Gryllus*, Linn. Fab. Charp. — *OEdipoda*, *Calliptamus*, Aud-Serv. Rev.

Pattes de forme et de grandeur ordinaires ; les quatre premières jambes plus ou moins épineuses en dessous ; les postérieures munies en dessus, non loin de la base, de deux rangées d'épines. Tarses ayant leur premier article allongé ; le dernier muni d'une très-petite pelote entre les crochets.

Tête verticale ou presque verticale ; face antérieure ayant

quatre carènes longitudinales, le plus souvent obtuses : deux médianes, rapprochées l'une de l'autre, et une de chaque côté.

Ocelles au nombre de trois ; celui du milieu plus ou moins distinct, placé entre les deux carènes médianes

Antennes filiformes, *longues*, multiarticulées ; articles *cylindriques ou presque cylindriques*, peu distincts.

Prothorax *de grandeur moyenne* ; son disque plan, ayant une carène médiane, et une autre de chaque côté, plus ou moins saillantes ; moitié antérieure du prothorax avec quelques stries transversales, peu prononcées.

Présternum mutique ; poitrine large.

Abdomen allongé, un peu comprimé, terminé dans les femelles par quatre pièces, pointues au bout ; plaque sousanale des mâles convexe en dessous, presque triangulaire, pointue, un peu recourbée en dessus, dépassant l'extrémité du ventre. Appendices abdominaux courts, sétacés.

Yeux assez grands, souvent ovalaires.

Palpes filiformes.

Elytres ordinairement plus longues que l'abdomen, opaques, au moins à la base.

Ailes souvent de la longueur des élytres.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres ayant toutes leurs nervures transverses à peu près également fines. Marge antérieure étroite, ni dilatée, ni transparente.

(*OEdipode vraie*, *OEdipoda propriè dicta*.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Carènes latérales du prothorax peu prononcées, droites ou presque droites.

A. Ailes jaunes, au moins à leur base.

1. OEDIPODE MUSICIENNE. — *Oedipoda musica*.

Gryllus musicus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 55, n° 34.

Acrydium musicum, Oliv. *Encycl. meth.* tom. VI, pag. 222, n° 32 (1).

Acrydium flavum, *Id.* pag. 227, n° 53. (En rejetant la variété et tous les synonymes ; ceux-ci appartiennent à l'espèce suivante.)

Gryllus (*Locusta*) *flavus*, Stoll, *Sauterell. etc.* Pl. XI, b, fig. 41.

(Long. 16 à 18 lignes, femelle ; mâle, 1 ponce.) Elle varie beaucoup pour la distribution des couleurs. Tête d'un vert jaunâtre, plus foncée en dessus ; carènes faciales obtuses ; cavités antennaires ordinairement noires et luisantes. Au-dessus des mandibules est une ligne latérale noire, transversale : mandibules luisantes, bleuâtres, avec l'extrémité noire. Prothorax verdâtre ; la carène dorsale mince, tranchante, un peu élevée, ayant de chaque côté, un trait noir longitudinal, plus ou moins apparent ; les côtés rabattus ont souvent une tache noire, mal circonscrite. Elytres plus longues que l'abdomen, d'un brun opaque dans leur première moitié ; cette partie ayant deux bandes transversales blanchâtres, transparentes, plus ou moins régulières, de forme à peu près triangulaire ; bord interne des élytres largement vert à sa base ; seconde moitié des élytres transparente, à nervures noirâtres, et parsemée de mouchetures brunâtres, claires et transparentes. Ailes amples, de la longueur des élytres à peu près ; leur moitié interne d'un jaune plus ou moins vif,

(1) Cet auteur n'a fait que traduire la description donnée par Fabricius, et, comme lui, ne parle pas de la couleur des ailes

assez opaque, bordée extérieurement par une large bande noire, arquée, partant de l'angle anal, et remontant jusqu'au bord antérieur : le reste de l'aile incolore et transparent. Pointe apicale plus ou moins mouchetée d'obscur. Abdomen, antennes et pattes, d'un jaune sale ou verdâtre. Cuisses postérieures tachées de noir à la face interne ; l'externe offrant quelquefois deux bandes obliques, noîrâtres. Jambes de derrière rouges, avec un large anneau jaunâtre à la base. Mâle et femelle.

Le premier, bien plus petit, a les antennes plus longues proportionnellement.

Nouvelle-Hollande, Indes, Cap de Bonne-Espérance. Assez commune dans les collections.

Nota. Cette espèce se trouve dans ces diverses contrées avec certaines modifications. Les individus africains ont le jaune des ailes fort éclatant ; dans ceux de Java il est beaucoup moins vif, et l'extrémité des ailes est rarement tachée d'obscur. Les élytres n'ont pas les deux bandes transverses blanchâtres aussi apparentes que dans les individus de Bombay et du Cap.

2. ŒDIPODE JAUNE. — *Œdipoda flava*.

Gryllus (*Locusta*) *flavus*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 149, n° 39.

— Variét. Stoll, Sauterell. etc. Pl. XII, b, fig. 44.

Gryllus nigrofasciatus, Touss. *Charp. Horæ entom.* pag. 140.

Acrydium flavum. Var. Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 218.

Acrydium nigrofasciatum, De Gêér, *Mém.* tom. 3, pag. 493, n° 9, Pl. 41, fig. 5.

— Latr. *Hist. natur. des Crust. et des Ins.* tom. 12, pag. 157, n° 16.

(Long. 15 à 20 lignes, femelle ; 8 à 12 lignes, mâle.) Elle a les plus grands rapports avec la précédente, mais trois principaux caractères, qui m'ont paru constants, l'en font aisément reconnaître : 1° les quatre lignes obliques du prothorax ; 2° la couleur pâle et verdâtre du disque des ailes ; 3° le bord postérieur de ces dernières, incolore, la bande noire discoïdale ne l'occupant pas. Tête forte dans la femelle, en partie verte, en partie jaunâtre ; carènes faciales fort obtuses ; cavités antennaires souvent d'un noir luisant. Au-dessus des mandibules est une ligne latérale noire, transversale, qui manque quelquefois : mandib-

bules jaunâtres avec la pointe noire. Prothorax d'un vert noirâtre sur le disque; sa carène dorsale mince, peu élevée, d'un vert-pré; ce disque offrant quatre petits traits obliques, jaunâtres les deux supérieurs partant du bord antérieur, les deux autres de chaque bord latéral, formant presque la lettre X par leur réunion. Côtés rabattus du prothorax, mélangés de noir, de vert et de jaunâtre. Elytres plus longues que le corps, opaques à la base, transparentes ensuite, chargées dans toute leur étendue, de taches et de mouchetures brunâtres; les basilaires grandes et opaques, les suivantes plus petites et transparentes: base du bord interne largement vert, lisère de rougeâtre inférieurement. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes; leur moitié interne d'un jaune pâle, un peu verdâtre, bordée extérieurement à partir un peu au dessus de l'angle anal, d'une bande noire, arquée, remontant jusqu'au bord antérieur; le reste de l'aile et son bord postérieur, incolores, à nervures noirâtres, pointe apicale ayant à peine quelques petits points obscurs. Abdomen, antennes et pattes, d'un jaune verdâtre; canal inférieur des dernières cuisses, teinté de rougeâtre; jambes postérieures de cette couleur avec un anneau pâle à la base; leurs épines noires au bout. Mâle et femelle.

Les individus d'Europe sont plus petits que les exotiques.

Cap de Bonne-Espérance, Europe méridionale. J'ai reçu les deux sexes de M. Solier, recueillis à Château-Gombert.

B. Ailes noires.

3. OEDIPODE CAROLINOISE. — *OEdipoda carolina*.

Gryllus (Locusta) carolinus, Linn. *Syst. natur.* pag. 701, n° 49.

— Stoll, Sauterell. Pl. XVIII, b, fig. 68.

Gryllus carolinus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 58, n° 46.

Aerydium carolinum, De Géer, *Mém. ins.* tom. 3, pag. 491; n° 7. Pl. 41, fig. 2, mâle; fig. 3, femelle.

— Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 225, n° 46.

(Long. 15 lig. femelle; 1 ponce, mâle; non compris les élytres.) Corps d'un brun-jaunâtre. Tête de cette couleur. Carène dorsale du prothorax mince, tranchante, assez élevée, incisée par une forte impression transversale. Elytres beaucoup plus longues que

le corps, légèrement opaques, plus claires vers l'extrémité, brunnâtres, parsemées de taches irrégulières, obscures. Ailes amples, presque aussi longues que les élytres, d'un noir opaque, avec une bordure transparente, plus ou moins large, d'un jaune soufre, occupant le bord postérieur et l'extrémité de l'aile, celle-ci offre, avant le sinus, plusieurs petites taches irrégulières, obscures. Abdomen luisant. Pattes brunnâtres; face interne des cuisses postérieures, avec deux ou trois grandes taches noires; jambes de derrière d'un jaune pâle. Antennes brunnâtres, de la longueur de la tête et du prothorax réunis. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Caroline, Pensylvanie. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Suivant le rapport d'Acrélius, cité par De Gêr, cette espèce se trouve en abondance à Philadelphie, dans les chemins et les lieux peu élevés; lorsqu'elle saute, elle se sert toujours en même temps de ses ailes, pour voler.

4. * OEDIPODE NIGRIPENNE. — *OEdipoda nigripennis*.

(Long. 8 à 9 lig.) Elle est d'un jaune-roussâtre. Prothorax rugueux; ses carènes fort peu visibles. Elytres étroites, plus longues que l'abdomen, opaques, roussâtres, avec deux ou trois bandes transversales brunes; la basilaire très-large, la troisième peu prononcée ou nulle. Extrémité des élytres transparente. Ailes presque aussi longues que les élytres, incolores et transparentes à la base interne, et à leur pointe apicale, tout le reste opaque et d'un brun-noir. Antennes brunes, plus longues que la tête et le prothorax réunis. Les quatre premières pattes entrecoupees de brun et de jaunâtre; cuisses de derrière jaunâtres; leur face interne presque entièrement noire; jambes postérieures noirâtres avec deux larges anneaux blanchâtres, l'un près de la base, l'autre passé le milieu. Mâle et femelle.

Dans mon seul individu mâle; la pointe apicale des ailes n'est point incolore, mais obscure.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

C. Ailes rouges, du moins en partie.

- a. Partie rouge bordée extérieurement d'une bande noire, discoïdale.

✱ Bord antérieur des ailes à bande rouge, séparée du rouge discoïdal par un intervalle noir.

5. * OËDIPODE DISQUE ROUGE. — *Oedipoda discoidea*.

(Long. 18 lig.) Corps d'un brun-roussâtre, quelquefois mélangé de verdâtre. Partie supérieure de la tête, entre les yeux, rugueuse avec une courte carène au milieu, et une autre plus petite, de chaque côté. Disque du prothorax inégal, un peu tuberculé; carène dorsale bien saillante; les latérales plus faibles. Elytres plus longues que l'abdomen, d'un roussâtre peu opaque à la base, transparentes ensuite, ayant des taches brunâtres, presque carrées, irrégulièrement placées. Bord antérieur des élytres avec une courte dilatation près de la base, surtout dans la femelle. Ailes presque aussi longues que les élytres, leur disque interne d'un rouge-cinabre, bordé extérieurement par une bande noire, arquée, assez large, partant de l'angle anal; bord antérieur étroitement rouge à sa base; cette couleur séparée de celle du disque, par un intervalle noirâtre; extrémité des ailes, dans toute leur longueur, incolore et transparente, à nervures noirâtres, assez multipliées. Abdomen luisant, plus clair que le reste du corps. Pattes glabres, d'un brun-roussâtre luisant; cuisses postérieures ayant leur face interne et leur dessous, d'un bleu très-foncée, sauf à l'extrémité: jambes de derrière teintées de rougeâtre vers le bout. Antennes obscures. Mâle et femelle.

Dans le premier, la pointe apicale des ailes est teintée d'obscur avec de petites lignes longitudinales noirâtres, plus ou moins prononcées; la face interne des cuisses postérieures est jaunâtre, avec trois bandes transverses noirâtres, dont l'extrémité se prolonge sur le canal inférieur de ces cuisses.

Brésil; Amérique septentrionale, Géorgie, Philadelphie. Collection du Muséum d'histoire naturelle, de M. le comte Dejean et de la mienne.

6. OEDIPODE GERMANIQUE.—*Oedipoda germanica*, Aud.-Serv.

Rev. pag. 98, n° 7.

Acrydium germanicum, Latr. Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 151, n° 5, Pl. XCV, fig. 3. (En retranchant le synonyme d'Olivier qui appartient au Calliptame italique, pag. 693).

Acrydium stridulum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 223, n° 3. (En rejetant la plupart des synonymes).

Le Criquet à ailes rouges, Geoff. Ins. Paris, tom. I, pag. 393, n° 3. (Toute sa synonymie appartient à l'OE. stridule, n° 16.)

Gryllus germanicus, Touss.-Charp. *Horæ entom.* pag. 147, tab. IV, fig. 2. Mâle.

—Philippi, *Orthopt. Berol.* pag. 29, n° 4.

Gryllus italicus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 57, n° 41. (En retranchant tous ses synonymes qui appartiennent au Calliptame italique, pag. 693.)

(Long. un pouce, femelle; 8 à 9 lig. mâle.) Elle varie pour la couleur du corps et pour celle des élytres, tantôt roussâtres, tantôt brunâtres. Prothorax avec une carène peu élevée. Elytres plus longues que le corps et de sa couleur, opaques, avec l'extrémité transparente, ordinairement pointillée de brun; elles offrent le plus souvent trois bandes transverses, plus foncées que le fond; l'une basilaire, l'autre médiane, plus étroite que les autres, la troisième peu éloignée de la seconde et mal terminée. Ailes presque aussi longues que les élytres, opaques, sauf à leur pointe apicale, qui est incolore, transparente à nervures noires, et quelquefois un peu nébuleuse. Partie interne largement d'un rouge vermillon, cette couleur occupant plus de la moitié des ailes et bordée à l'extérieur par une bande noire, arquée, irrégulière, partant de l'angle anal, étroite en cet endroit, et remontant en s'élargissant graduellement, jusqu'au bord antérieur; celui-ci avec une bande rouge à sa base, séparée de la partie rouge discoïdale par la bande noire qui s'avance intérieurement. Les quatre premières pattes un peu entrecoupées de jaunâtre et de brun; cuisses de derrière jaunâtres; face interne

noire, sauf à l'extrémité ; jambes postérieures d'un bleu fort pâle avec un large anneau jaunâtre près de leur base ; les derniers tarses blancs ou légèrement azurés. Antennes brunes ou rous-sâtres, quelquefois entrecoupées de ces deux couleurs. Mâle et femelle.

Commune en Europe , surtout dans la partie méridionale. Aux environs de Paris on la trouve à la fin de l'été, et de préférence, dans les lieux secs, près des vignes.

Nota. Sauf la couleur des ailes, cette espèce ressemble presque en tout à l'OEdipode bleuâtre, n° 20.

7. * OEDIPODE PETITES STRIES. — *OEdipoda strigata*.

(Long. un pouce au moins.) Elle est très-rapprochée de l'OEd. germanique. Corps brunâtre ; abdomen d'un brun jaunâtre luisant. Disque du prothorax chargé de plusieurs lignes longitudinales un peu saillantes ; carène dorsale mince, assez élevée. Elytres plus longues que le corps, étroites, linéaires, opaques et d'un brun de sure, de la base jusqu'au delà du milieu ; il y a un point rougeâtre à l'angle interne, touchant le corps ; le reste des élytres, incolore et transparent, à nervures noirâtres ; la partie opaque offre quelques mouchetures noirâtres. Ailes un peu plus courtes que les élytres ; d'un rouge-cinabre dans leur moitié interne, bordée extérieurement d'une bande arquée, noire, irrégulière, un peu dentelee intérieurement, et atteignant le bord antérieur ; celui-ci rouge à sa base, cette couleur séparée de la partie rouge discoïdale, par le noir qui s'avance ; tiers apical de l'aile, incolore et transparent, à nervures noirâtres ; on remarque avant le sinus, quatre ou cinq petites lignes longitudinales, noirâtres, et au-dessous de ce sinus, deux autres lignes analogues aux premières, mais moins longues, moins prononcées. Pattes d'un brun foncé ; face interne des cuisses postérieures, noire en grande partie ; leur dessous de cette couleur ; jambes de derrière un peu bleuâtres, avec un anneau jaunâtre à leur base ; épines noires au bout. (Les antennes manquent.) Femelle.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

8. * OEDIPODE FENESTRALE. — *OEdipoda fenestralis*.

(Long. 8 lignes). Tête blanchâtre en devant et sur les côtés,

brune en dessus. Prothorax brunâtre; carène dorsale un peu élevée, incisée vers sa partie antérieure. Elytres de la longueur du ventre, opaques et d'un brun de suie dans leur première moitié, transparentes dans l'autre; son bord antérieur brun avec de petites taches hyalines; bord postérieur incolore. Ailes un peu plus courtes que les élytres; base interne d'un rouge vermillon; cette couleur couvrant plus d'un tiers de l'aile; le reste est noir; on voit près de l'extrémité, un espace arrondi, incolore et transparent, à nervures obscures: bord antérieur avec une courte bande rouge à sa base, séparée par la couleur noire, du rouge bas laire. Abdomen jaunâtre. Les quatre premières pattes variées de brunâtre et de jaunâtre; cuisses postérieures ayant leurs deux faces jaunâtres avec deux bandes transversales, noires; celles de la face interne se prolongeant sur le canal inférieur des cuisses; jambes de derrière jaunâtres, portant deux larges anneaux bleuâtres, l'un près de la base, l'autre à l'extrémité. Antennes obscures, d'une grandeur remarquable, égalant presque le corps en longueur. Mâle.

Indiquée de l'Amérique septentrionale del a main de Latreille. Ma collection.

9. * OE DIPODE FAVORISÉE — *Oedipoda gratiosa*.

(Long. 9 à 10 lignes). Tête brune en dessus, grisâtre et un peu rugueuse en devant. Prothorax d'un gris-roussâtre, inégal en dessus: carène dorsale peu élevée, distinctement séparée en deux transversalement. Elytres plus longues que le corps, opaques, avec l'extrémité transparente, un peu tachée d'obscur; tiers basilaire roussâtre taché de brun, bordé en dehors par une bande transverse brune; vers le milieu de l'élytre est une seconde bande analogue, peu régulière, et plus loin une troisième, formée d'une réunion de points et de petites taches brunâtres. Ailes de la longueur des élytres, entièrement hyalines; leur quart apical seulement, incolore. Tout le disque entier jusqu'au delà du milieu de l'aile, d'un rose très-tendre, bordé en dehors par une bande transverse noire, presque droite, partant du bord postérieur, mais au delà du milieu de celui-ci, et remontant au bord antérieur; près de ce bord est une bande longitudinale noire, prenant naissance à la bande transverse, s'arrêtant bien avant d'atteindre la base de l'aile, et séparant le rose du bord antérieur, du

rose discoïdal. Pattes d'un jaunâtre mêlé de brun. Les deux carènes externes des dernières cuisses, ponctuées de noir; leur face interne noire en grande partie: jambes postérieures blanchâtres, avec un large anneau noirâtre près du milieu, et un autre à l'extrémité; épines noirâtres. Antennes brunes. Femelle.

Collection de M. le comte Dejean, sans indication de patrie, mais je la soupçonne d'Europe.

✱✱ Point de bande rouge au bord antérieur des ailes.

10. * OEDIPODE HUIT BANDES. — *OEdipoda octofasciata*.

(Long. 16 lignes). Corps roussâtre, glabre, luisant; côtés de la tête et du prothorax, blanchâtres. Elytres plus longues que l'abdomen, roussâtres et assez opaques dans leurs deux premiers tiers; cette partie ayant deux bandes transverses brunes, assez larges, l'une près de la base, l'autre au delà du milieu; tiers apical des élytres transparent, presque incolore. Ailes amples, de la longueur des élytres, transparentes; disque interne couleur de rose, bordé extérieurement d'une large bande noire, arquée, continue, partant de l'angle anal et remontant jusqu'au milieu du bord antérieur. Près de l'extrémité de l'aile est une autre bande transverse, noire, à peu près de même largeur que la première: l'intervalle entre les deux bandes, ainsi que la pointe apicale, sont incolores, avec les nervures jaunâtres. Pattes roussâtres. (Les antennes manquent.) Femelle.

Egypte. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

11. * OEDIPODE ROSÉE. — *OEdipoda rosacea*.

(Long. 12 à 15 lignes.) Tête et prothorax d'un brun jaunâtre; face antérieure de la première, un peu rugueux et plus pâle. Disque du prothorax assez fortement rugueux: carène dorsale peu élevée. Elytres guère plus longues que l'abdomen, opaques, d'un jaune roussâtre, avec quelques faibles taches noirâtres: pointe apicale incolore et transparente. Ailes presque aussi longues que les élytres, opaques, d'un rose vif de la base jusqu'au milieu, cette couleur bordée extérieurement par une bande noire, arquée, partant de l'angle anal ou peu loin de lui; étroite d'abord, et allant, en s'é-

largissant de plus en plus, atteindre le bord antérieur; le quart apical de l'aile est incolore et transparent, à nervures obscures. Abdomen jaunâtre, glabre et luisant. Antennes et pattes, d'un jaune un peu brunâtre; face interne des dernières cuisses et leur rotule, noires au centre; canal inférieur de ces cuisses, noir, bordé de jaune extérieurement: jambes postérieures d'un rose plus ou moins prononcé, dans leurs trois quarts inférieurs; épines noires au bout. Mâle et femelle.

Étiquetée du Cap de Bonne-Espérance, par Latreille. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

12. OEDIPODE OESCIERE. — *Oedipoda obscura*.

Gryllus (Locusta) obscurus, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 147, n° 37.

— Stoll, Sauter. etc. Pl. IX, b, fig. 31.

Gryllus obscurus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 58, n° 47.

Acrydium obscurum, De Géer, *Mém. Ins.* tom. 3, pag. 492, n° 8, Pl. 41, fig. 4.

— Oliv. *Encycl. méth.* tom. VI, pag. 226, n° 47.

(Long. 14 à 15 lignes, femelle; 7 à 8 lignes, mâle.) Corps d'un brun jaunâtre; vertex plan, ayant une petite carène de chaque côté, assez apparente dans la femelle. Prothorax avec une carène dorsale mince, assez saillante. Elytres un peu plus longues que le corps, brunâtres, opaques, avec quelques parties transparentes et incolores, surtout au bord postérieur, vers l'extrémité. Ailes un peu plus courtes que les élytres, opaques, d'un beau rouge vif dans leur moitié interne, noires dans le reste de leur étendue: vers l'extrémité est un espace fenestré, incolore et transparent, à nervures noirâtres. Pattes variées de brun et de cendré; face interne des dernières cuisses, et leur dessous, d'un noir foncé, sauf à l'extrémité. Jambes postérieures rouges, avec la base obscure; leurs épines rouges à pointe noire. Antennes noirâtres. Femelle.

Le mâle, moitié plus petit, a l'espace incolore des ailes bien moins grand et mal circonscrit.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

13. * OEDIPODE DE MADÈRE. — *OEdipoda Maderaæ*.

(Long. 10 lignes) Elle ressemble à l'*insubrica*, mais s'en distingue d'abord par l'étendue de la couleur rouge des ailes, et par la bande noire centrale, infiniment plus étroite que ne l'est celle de l'autre espèce, et continue. Tête et prothorax brunâtres; disque du dernier ferrugineux postérieurement; carène dorsale mince, un peu saillante. Elytres plus longues que l'abdomen, d'un brun opaque dans leur première moitié, incolores et transparentes dans la seconde: elles offrent, dans toute leur étendue, de petites taches et des mouchetures noirâtres. Ailes à peu près de la longueur des élytres, d'un beau rouge de la base au milieu; cette couleur bordée extérieurement d'une bande noire, arquée, dentée intérieurement, assez étroite, partant de l'angle anal et allant joindre le milieu du bord antérieur. Pointe apicale de l'aile, y compris le sinus, assez largement bordée de noirâtre: l'intervalle entre les deux bandes noires, est incolore et transparent, à nervures noirâtres. Antennes et pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures, ayant la face interne noire. Dernières jambes nuancées de rose; épines noires au bout. Mâle et femelle.

Collection de M. le comte Dejean. L'insecte porte le mot Madère, écrit de la main de Latreille.

14 *. OEDIPODE AGRÉABLE. — *OEdipoda concinna*.

(Long. 10 lignes.) Cette espèce et la suivante se distinguent des autres de leur groupe par la forme de la bande noire discoïdale des ailes, qui ne part pas de l'angle anal, mais d'un peu plus haut que lui, d'où il résulte que le bord postérieur de l'aile est incolore et transparent. L'*OEd. concinna* diffère de l'*insubrica* par la bande noire des ailes, qui ne s'arrête pas brusquement au centre de celles-ci, mais se prolonge en remontant jusqu'au bord antérieur. La face interne des dernières cuisses, et leur canal inférieur, sont jaunâtres; tandis que ces parties sont noires dans l'*OEd. insubrica*.

Tête d'un roussâtre pâle en devant et latéralement, plus foncée en dessus. Prothorax roux sur son disque, avec une faible carène dorsale: côtés rabattus plus clairs. Elytres d'un brun foncé, assez opaques dans leur première moitié, un peu ponctuées de noir.

Moitié postérieure, transparente et incolore, avec trois faibles bandes transverses brunes, dont les intervalles diaphanes s'offrent sous la forme de trois taches carrées, entièrement hyalines. Ailes un peu plus courtes que les élytres, leur tiers interne d'un rose tendre, bordé extérieurement par une large bande arquée, noire, atteignant le bord antérieur; le reste de l'aile, et tout leur bord postérieur, sont transparents et incolores, à nervures noirâtres; pointe apicale tachée de noirâtre. Antennes et pattes jaunâtres. Face interne des dernières cuisses, ayant deux ou trois bandes transverses, noirâtres. Jambes postérieures un peu bleuâtres dans leurs trois quarts inférieurs. Femelle.

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

15. OEDIPODE MILANAISE. — *Oedipoda insubrica*.

Gryllus insubricus, Scop. *Faun. insub.* P. 1, tab. 24, fig. c.

— Touss.-Charp. *Horæ entom.* pag. 149.

Gryllus fasciatus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 58, n° 48.

— Coqueb. *Illust. icon. Decad.* 1, tab. 1, fig. 5.

Acrydium maculatum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 224, n° 42.

— Latr. *hist. des Crust. et des Ins.* tom. 12, pag. 152.

(Long. 6 à 8 lignes.) C'est la plus petite espèce de cette subdivision. Corps brunâtre, avec certains endroits jaunâtres; carène dorsale du prothorax, peu élevée. Elytres un peu plus longues que le corps, opaques et d'un brun de suie dans leur première moitié, ayant quelques taches hyalines, notamment au bord antérieur; seconde moitié des élytres, incolore et transparente, souvent parsemée de points nébuleux. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes partout; leur base interne lavée de rose tendre; cette couleur bordée extérieurement par une semi-bande noire, variant pour la largeur et l'intensité, partant bien au-dessus de l'angle anal, et finissant au milieu de l'aile, à peu près; tout le reste de l'aile y compris le bord postérieur, incolore à nervures noirâtres; pointe apicale tachée d'obscur, tantôt plus, tantôt moins. Antennes et pattes de la couleur du corps; face interne des cuisses postérieures, noire dans presque toute son étendue; canal inférieur de ces cuisses, de cette même couleur; jambes de derrière

teintées de bleuâtre en dessus, au moins vers l'extrémité. Mâle et femelle.

Italie et France méridionale. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

b. Ailes sans bande noire discoïdale.

16. OEDIPODE STRIDULE. — *OEdipoda stridula*, Aud. Serv. Rev. pag. 98, n° 8.

Acrydium stridulum, Latr. Hist. nat. des Crust. et des Ins. t. 12, pag. 151, n° 4.

Acrydium rubripenne, De Gêr, Mém. ins. tom. 3, pag. 472, n° 2 (En rejetant la synonymie de Geoffroy, qui appartient à l'OEd. germanique, n° 6.)

Acrydium fuliginosum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, p. 223, n° 36.

Gryllus stridulus, Linné, *Faun. succ.* n° 872.

— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 56, n° 37. (En rejetant le synonyme de Geoffroy, qui se rapporte à l'OEdipode ensanglantée, n° 26.)

— Panz. *Faun. germ. fasc.* 87, fig. 12. Mâle.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 150.

— Philipp. *Orth. Berol.* pag. 29, n° 3.

(Long. 1 pouce, femelle; 9 à 10 lignes, mâle.) Tête et corps d'un brun plus ou moins obscur, rarement ferrugineux. Prothorax chagriné; sa carène dorsale assez élevée, mince et tranchante. Elytres opaques, d'un brun de suie; celles de la femelle à peine aussi longues que l'abdomen, marbrées de noirâtre; élytres du mâle plus longues que le corps, offrant quelquefois des petites taches transparentes, surtout vers le bout. Ailes aussi longues que les élytres, opaques, d'un rouge-minium, avec la pointe apicale largement noirâtre, surtout dans la femelle, où cette couleur s'avance et sépare presque le rouge du bord antérieur d'avec le rouge discoïdal. Pattes d'un brun obscur ou jaunâtre: cuisses de derrière ayant leur face interne en partie noire; cette couleur s'étendant jusqu'au bord supérieur en trois endroits, ce qui forme deux taches jaunâtres à ce bord; l'extrémité interne de la cuisse, est aussi jaunâtre: jambes postérieures d'un bleu-noirâtre, avec

un large anneau jaunâtre près de la base. Antennes d'un brun très-foncé, assez longues dans le mâle. Mâle et femelle.

Cette dernière diffère sensiblement du mâle par ses fortes proportions et par la brièveté des organes du vol.

Elle habite les montagnes et les lieux élevés de l'Europe, principalement en Italie, en Dalmatie et dans le midi de la France; elle n'est pas rare dans les Pyrénées.

De Gêr l'a prise en Suède dans des endroits montagneux, secs, arides, où l'on faisait du charbon de bois. Il a observé que cette espèce vole par tirades et s'élève assez haut faisant un certain bruit avec ses ailes.

17. ^o OEDIPODE PUDIQUE. — *OEdipoda pudica*.

(Long. 1 pouce.) Corps brun, un peu mélangé de noirâtre. Prothorax avec une carène dorsale mince, peu élevée. Elytres de la longueur du corps, incolores et transparentes, sauf dans leur tiers basilaire, qui est d'un brun de suie; le reste des élytres portant des points et des taches irrégulières, de cette couleur. Ailes de la longueur des élytres, entièrement transparentes; disque interne couleur de rose; cette nuance s'étendant un peu sur le reste de l'aile en s'affaiblissant de plus en plus; nervures de la partie incolore, noirâtres; le bout de l'aile est taché d'obscur. Abdomen jaunâtre en dessous. Antennes et pattes de la couleur du corps; face interne des dernières cuisses, rouge ainsi que leur dessous et les jambes postérieures; épines tibiales ayant la pointe noire. Femelle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

18. OEDIPODE ESPAGNOLE. — *OEdipoda hispanica*.

Gryllus hispanicus, Ramb. Faun. de l'Andalousie, t. 2, p. 28.
Pl. 7, fig. 6 et 7.

(Long. 1 pouce, femelle; 9 à 10 lignes, mâle.) Tête forte, un peu avancée en cône, en devant; livide, luisante; sa partie postérieure en dessus, est brune avec une bande longitudinale jaunâtre, partant de la pointe frontale, et se prolongeant sur la carène médiane du prothorax, jusqu'au bord postérieur de celui-

ci. Yeux grands, peu saillants, oblongs, posés obliquement. Disque du prothorax du même brun que la partie postérieure de la tête; côtés rabattus, mélangés de brun et de jaunâtre; carène dorsale très-faible. Elytres de la longueur de l'abdomen, brunâtres et opaques à la base seulement, transparentes et incolores ensuite, chargées dans toute leur étendue, de points et de taches noirâtres, avec une bande longitudinale, jaunâtre vers le bord antérieur, allant de la base jusqu'au milieu, et bordées postérieurement, par une autre bande analogue, mais plus longue. Ailes à peu près de la longueur des élytres, entièrement hyalines et incolores, sauf leur base interne lavée de rose, et la pointe apicale plus ou moins tachée d'obscur. Abdomen jaunâtre, luisant. Antennes et pattes d'un brun jaunâtre; face interne des dernières cuisses, ayant trois ou quatre taches noires, formant presque chacune, une bande transversale; jambes postérieures bleuâtres avec un large anneau jaunâtre, près de la base. Mâle et femelle.

D'Espagne. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

D. Ailes bleues ou bleuâtres, du moins en partie.

19 * OEDIPODE A ÉCHARPE. — *OEdipoda balteata*.

(Long. 14. lig.) D'un roussâtre clair; tête plus pâle, sauf en dessus. Elytres plus longues que le corps, roussâtres et opaques à la base, incolores et transparentes ensuite. Ailes amples, à peu près de la longueur des élytres, incolores, transparentes; disque interne avec un très-léger reflet bleuâtre: elles offrent au milieu une bande noire, luisante, arquée, d'une largeur remarquable, un peu plus étroite vers ses deux extrémités, interrompue avant d'atteindre le bord antérieur; ce qui produit à cet endroit, une tache carrée, étroitement séparée du reste de la bande; celle-ci ayant quatre lignes de largeur. Bord postérieur de l'aile incolore. Antennes et pattes de la couleur du corps; face interne des cuisses postérieures, presque entièrement noire; les dernières jambes avec une teinte bleuâtre à l'extrémité, en dessus; leurs épines noires au bout. Femelle.

De Bombay. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

20. OEDIPODE BLEUATRE. — *Œdipoda cærulescens*, Aud.-Serv. Rev. pag. 97, n° 6.

Acrydium cærulescens, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 226, n° 49, Pl. 127, fig. 10.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 153, n° 8.

Acrydium cæruleipenne, De Gêr, Mém. ins. tom. 3, pag. 473, n° 3.

— Criquet à ailes bleues et noires, Geoff. Ins. Paris, tom. I, pag. 392, n° 2.

Gryllus (Locusta) cærulescens, Linn. Mus. Lud. pag. 145, n° 36.

— Stoll, Sauter. etc. Pl. XXIII, b, fig. 90.

Gryllus cærulescens, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 59, n° 50.

— Panz. Faun. germ. fasc. 87, fig. 11.

— Touss. Charp. Horæ entom. pag. 147.

— Philipp. Orthopt. Berol. pag. 30, n° 5.

(Long. 10 à 12 lig. femelle; mâle, 7 à 8 lig.) Tête et corps d'un brun-obscur, ou roussâtres. Face antérieure de la tête et prothorax, un peu rugueux; celui-ci avec une carène médiane, mince, tranchante, peu élevée, incisée à peu près vers son milieu, par une impression transversale: bord postérieur du prothorax coupé très-obliquement sur les côtés; pointe médiane aiguë et avancée. Elytres notablement plus longues que le corps, de même largeur partout, arrondies au bout, d'un gris plus ou moins foncé, ou roussâtres, opaques, sauf à l'extrémité; ayant chacune trois bandes transversales brunes; une basilaire, une médiane, et la troisième moins prononcée, bordant en dedans la partie hyaline. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes, colorées dans leurs trois premiers quarts: pointe apicale incolore à nervures noirâtres, mouchetée d'obscur, surtout dans le mâle: moitié interne des ailes d'un bleu à reflet verdâtre; celui-ci plus prononcé dans la femelle; cette couleur bordée extérieurement par une bande noire, arquée, partant du bord postérieur, assez loin de l'angle anal, et remontant jusqu'au bord antérieur, en s'élargissant. Antennes et pattes de la couleur du corps. Face interne des dernières cuisses, d'un noir bleuâtre,

ayant un espace blanchâtre avant l'extrémité; jambes postérieures d'un bleu clair, avec un large anneau blanchâtre vers la base. Mâle et femelle.

Très-commune en Europe, surtout dans la partie méridionale.

21. *ŒDIPODE AZURÉE*. — *Œdipoda cærulans*, Aud.-Serv. Rev. pag. 97, n° 5.

Acrydium cærulans, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 225, n° 45.

— Latr. Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 152, n° 7.

Le Criquet à ailes bleues, Geoffroy, Ins. Paris. tom. I, pag. 392, n° 1.

Gryllus (Locusta) cærulans, Linn. Syst. nat. pag. 410, n° 48.

Gryllus cærulans, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 58, n° 45.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 142.

(Long. Femelle, 1 pouce, 15 lignes; mâle, 9 à 10 lignes.) Tête et corps d'un cendré grisâtre ou d'un brun-roussâtre, quelquefois ferrugineux. Prothorax ayant les trois carènes du disque, presque entièrement oblitérées; pointe médiane du bord postérieur, aiguë. Elytres arrondies au bout, de la couleur du corps, opaques dans leurs deux premiers tiers, avec trois bandes brunes, transverses, ordinairement mal prononcées; la basilaire plus grande que les autres. Tiers postérieur de l'élytre, transparent, incolore, à nervures nombreuses et brunes. Ailes de la longueur des élytres, entièrement transparentes, à nervures fines et noirâtres; disque interne plus ou moins lavé d'un léger bleu d'azur, s'étendant un peu sur le centre de l'aile. Antennes de la couleur du corps, plus foncées vers le bout, souvent entrecoupées de brun et de jaunâtre. Pattes brunes ou roussâtres; les quatre premières tachetées de noirâtre; face interne des dernières cuisses, d'un bleu-noir, avec l'extrémité jaunâtre. Jambes postérieures teintées de bleuâtre en dessus, à leur partie inférieure principalement. Mâle et femelle.

Commune en France, surtout dans la partie méridionale. Elle se plaît dans les lieux secs, arides et sablonneux.

E. Ailes incolores ou lavées de verdâtre
clair à la base.

22. OEDIPODE VOYAGEUSE. — *Oedipoda migratoria*, Aud.-Serv. Rev.
pag. 97, n° 1.

Acrydium migratorium, De Gêr, Mém. ins. tom. 3, pag. 466,
Pl. 23, fig. 1.

— Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 220, n° 24.

— Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 228, n° 3.

Gryllus (Locusta) migratorius, Linn. Mus. Lud. Ulr. pag. 140,
n° 31.

Gryllus migratorius, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 53, n° 27.

— Touss. Charpent. Hor. entomol. pag. 132 (1).

— Philipp. Orthop. Berol. pag. 27, n° 1 (2).

(Long. de 13 lignes jusqu'à 2 pouces, de la tête au bout de l'abdomen.) Corps glabre, lisse, ordinairement vert, quelquefois brunâtre. Tête forte; mandibules noires au bout: les deux carènes faciales sont aussi de cette couleur. Derrière chaque œil, est un trait noir longitudinal, qui manque rarement. Prothorax assez grand, ayant au milieu, une carène un peu élevée, tranchante, comprimée; disque portant presque toujours de chaque côté, une courte ligne noire, plus ou moins distincte. Bord postérieur coupé obliquement sur ses côtés; pointe médiane assez aiguë et avancée. Elytres plus longues que l'abdomen, de même largeur partout, arrondies au bout, transparentes; une partie des nervures transversales est jaunâtre, et l'autre partie noirâtre. Ces dernières produisent, par leur réunion, un grand nombre de taches transparentes, fenêtrées, plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses. Moitié basilaire du bord interne, d'un vert jaunâtre, un peu opaque, ordinairement immaculé. Ailes amples, presque aussi longues que les élytres, et transparentes;

(1) Le *Gryllus cinerascens*, Fab. loc. cit. pag. 59, n° 51, n'est qu'une variété de l'*OEdip. migratoria*, d'après l'assertion de M. Charpentier.

(2) Suivant cet auteur, le *Gryllus danicus*, Linn. Syst. natur. pag. 702, n° 57, ne serait qu'une variété de l'*OEd. voyageuse*.

leur base interne plus ou moins lavée de jaune verdâtre. Les nervures du reste de l'aile, noirâtres ; nervures longitudinales de l'extrémité apicale , avant le sinus , souvent ombrées de brun. Pattes de la couleur du corps ; les quatre premières jambes, garnies en dessous d'épines noires, fines et serrées. Face interne des dernières cuisses , avec deux ou trois taches noires ; celle de la base fort grande. Jambes postérieures et derniers tarses, d'un rouge pâle ; les premières munies en dessus de deux rangées d'épines rougeâtres , à pointe noire. Antennes d'un vert jaune , obscures à l'extrémité. Mâle et femelle.

Au rapport de De Géer, une femelle pondit chez lui dans une boîte un grand nombre d'œufs qu'elle attacha à des feuilles de gramen. Ces œufs étaient allongés, longs de près de trois lignes, peu gros, arrondis aux deux bouts, d'un brun couleur de chair ; leur coque était très fragile. Ils se trouvaient placés dans une matière en forme d'écume couleur de chair , produite par la mère , et qui devient dure en se séchant.

Cette OEdipode , originaire, dit-on , de la Tartarie et des pays de l'Orient , n'est que trop connue depuis longtemps par ses ravages ; c'est elle que l'on désigne sous le nom de Sauterelle de passage , et qui entreprend de grandes migrations en traversant souvent les mers. On la trouve aussi en Afrique, à l'île Maurice, et dans une très-grande partie de l'Europe, notamment dans le Midi. Elle n'est pas commune aux environs de Paris , et les individus que l'on y rencontre sont constamment plus petits que ceux des pays chauds.

23. OEDIPODE BINOÏÉE. — *OEdipoda bisignata*.

Gryllus bisignatus, Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 133.

(Long. 15 à 16 lignes.) Corps vert, passant au jaunâtre en se desséchant. Tête de cette couleur ; sa partie supérieure avec deux lignes longitudinales arquées, roussâtres, ou entièrement roussâtre : front assez avancé entre les antennes, obtus, plan, rebordé. Prothorax ayant une faible carène dorsale ; son disque quelquefois un peu roussâtre, offrant près de chaque carène latérale, une ligne longitudinale d'un beau noir, partant du bord antérieur, fort étroite à sa base, allant en s'élargissant ensuite et finissant vers les trois quarts du prothorax. Elytres plus longues

que l'abdomen, assez étroites, d'un vert tendre un peu opaque, à leur base, transparentes et incolores ensuite à nervures verdâtres ; la dernière nervure longitudinale est rougeâtre, bordée de noir à sa base antérieure. Ailes presque aussi longues que les élytres, entièrement transparentes, incolores ou très-légèrement lavées de verdâtre à leur base. Antennes et pattes verdâtres ; les postérieures longues ; canal inférieur des dernières cuisses, teinté de rougeâtre ; jambes rougeâtres, munies d'épines blanches à pointe noire. Femelle.

France méridionale, Portugal ; M. le professeur Géné l'a prise en Sardaigne. Ma collection.

24. OEDIPODE FLANCS-NOIRS. — *OEdipoda parapleura*.

Gryllus parapleurus, Hagenb. *Symb. faun. insect. Helvet.* p. 34, fig. 21. Mâle et femelle.

— Touss.-Charp. *Horæ entom.* pag. 152.

(Long. 9 lignes. Mâle.) Elle a une certaine analogie avec la *bisignata*, mais elle est près de moitié plus petite. Tête et corps d'un vert jaunâtre. Derrière chaque œil on voit une ligne longitudinale, noire et luisante, se prolongeant sur chaque carène latérale du prothorax, et en outre, sur le premier tiers des élytres. Front obtus, un peu avancé ; carènes du prothorax, très-faibles. Elytres étroites, plus longues que l'abdomen, d'un vert pâle un peu opaque à leur base, transparentes et incolores ensuite à nervures verdâtres. Ailes guère plus courtes que les élytres, incolores et transparentes ; nervures fines ; formant des mailles grandes et carrées pour la plupart. Plaque sousanaïe assez grande, sa pointe bien saillante et relevée. Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, obscures avec la base verdâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle.

La femelle figurée par M. Hagenbach a treize lignes de long. Sa couleur est plus foncée que celle du mâle.

Suisse, Hongrie, Silésie. De ma collection.

25. OËDIPODE GLAUQUE. — *Œdipoda thalassina*.

Gyrillus thalassinus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 57, n° 43.

— Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 138, *tab.* II, fig. 6, Fem.

Tab. IV, fig. 3. Mâle.

Acrydium thalassinum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, p. 215, n° 43.

(Long. 1 ponce, femelle ; 8 à 9 lignes, mâle.) Elle varie infiniment pour la couleur du corps et des élytres. Tête et corps ordinairement verts dans l'état d'extrême fraîcheur ; mais le plus souvent d'un brun plus ou moins foncé : carènes prothoraciques très-faibles. Élytres plus longues que l'abdomen, assez opaques à la base, verdâtres ou brunâtres avec quelques bandes transverses, incolores et transparentes ; l'extrémité hyaline. Ailes presque aussi longues que les élytres, entièrement transparentes et incolores, plus ou moins largement tachées d'obscur à leur extrémité, ou quelquefois sans taches. Antennes courtes, à peu près de la longueur de la tête et du prothorax réunis, dans la femelle, verdâtres ou brunes. Pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures avec deux ou trois taches noires à leur face interne ; canal inférieur teinté de rouge ; jambes de derrière rougeâtres dans leur moitié inférieure ; la supérieure blanchâtre, ayant deux anneaux d'un bleu noirâtre. Mâle et femelle.

Malgré le peu de constance des couleurs, on reconnaît facilement cette espèce, à ses pattes postérieures qui ne varient pas : les jambes sont constamment entrecoupées de blanc et de noirâtre jusqu'au milieu, et rouges ensuite.

France méridionale, Suisse, Italie.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Carènes latérales du prothorax plus prononcées, sinueuses, formant souvent un angle rentrant vers leur milieu.

26. OËDIPODE ENSANGLANTÉE. — *OEdipoda grossa*, Aud.-Serv. Rev. pag. 98, n° 9.

Acrydium grossum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 230, n° 63.

— Latr. Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 155, n° 13.

Acrydium rubripes, De Gêr, Mém. ins. tom. 3, pag. 477, n° 5. Pl. 22, fig. 4.

Le Criquet ensanglanté, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 393, n° 4. Pl. 8, fig. 2.

Gryllus (*Locusta*) *grossus*, Linn. Faun. succ. n° 877.

Gryllus (*Locusta*) *germanicus*, Stoll, Sauter. etc. Pl. XXIII, b, fig. 89.

Gryllus grossus, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 61, n° 60.

— Panz. Faun. germ. fas. 33, fig. 7.

— Touss. Charp. Horæ entomol. pag. 151.

— Philipp. Orthop. Berol. pag. 32, n° 7.

(Long. 14 à 16 lig. femelle ; mâle 8 à 10 lig.) Tête et corps d'un vert d'herbe, devenant olivâtre en se desséchant. Prothorax ayant son disque étroit antérieurement ; bord postérieur presque arrondi : carène médiane bien prononcée, atteignant le bord postérieur, ainsi que l'antérieur. Carènes latérales sans angle rentrant distinct. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, et un peu dilatées au bord antérieur près de la base, dans la femelle ; plus longues que le corps dans le mâle, transparentes dans presque toute leur étendue ; nervures nombreuses et noirâtres ; marge antérieure d'un jaune verdâtre, un peu opaque. Ailes de la longueur des élytres à peu près, incolores et transparentes ; nervures assez fortes et noirâtres ; celles du disque interne, bien plus faibles, contrastant brusquement avec les autres. Les quatre pièces terminant l'abdomen des femelles, plus grandes, plus allongées, que dans la plupart des autres OËdipodes, et d'un vert jaunâtre. Antennes de la couleur du corps, ainsi que les quatre premières pattes. Cuisses postérieures verdâtres, tachées de noir à la face interne ; leur dessous d'un rouge de sang ; jambes de derrière d'un jaune verdâtre, luisant ; leurs deux rangées d'épines, noires. Mâle et femelle.

Commune en France. Elle se trouve quelquefois en immense quantité dans les prairies basses et humides des environs de Paris; notamment à Gentilly.

27. OEDIPODE BIMOUCHETÉE.—*OEdipoda, biguttula*, Aud. Serv. Rev. pag. 98, n° 10.

Acrydium biguttulum, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 229, n° 61.

— De Géer, Mém. ins. tom. 3, pag. 479, n° 6.

— Latr. Hist. nat. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 158, n° 17.

Gryllus (Locusta) biguttulus, Linn. Faun. suec. n° 875.

Gryllus biguttulus, Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 61, n° 58.

— Touss. Charp. Horæ entomol. pag. 163.

— Philipp. Orthop. Berol. pag. 37, n° 15.

(Long. 9 à 10 lignes, femelle; mâle, 6 à 7 lignes). Elle varie tellement pour les couleurs, qu'il est impossible d'en donner une description applicable à tous les individus. Tête et corps d'un brun grisâtre, quelquefois un peu taché de noirâtre; tête souvent d'un vert foncé en dessus; le corps participe fréquemment de cette nuance. Prothorax d'un vert plus ou moins jaunâtre; son disque rétréci en devant; carène médiane assez saillante, occupant toute la longueur; ce disque ayant latéralement, une large bande longitudinale d'un brun-noirâtre velouté, sur laquelle se détache chaque carène latérale, de couleur blanchâtre. Elytres de la longueur du ventre ou plus longues que lui, opaques, sauf à l'extrémité, qui est incolore et chargée de nervures noirâtres; leur couleur est fort variable, tantôt griâtres, plus ou moins tachées d'obscur, tantôt verdâtres avec leur centre d'un brun noir: vers l'extrémité, avant la partie hyaline, on remarque habituellement une ligne oblique, blanchâtre, souvent peu apparente, quelquefois entièrement effacée. Ailes de la longueur des élytres environ, incolores, transparentes; nervures fines, obscures. Dessous du ventre d'un vert-jaunâtre très-clair, parfois teinté de rougeâtre, surtout dans le mâle dont la plaque sousanaïe est souvent de cette dernière couleur. Antennes assez longues, d'un brun-verdâtre. Pattes de la couleur du corps. Cuisses de derrière, noirâtres à la face interne; jambes postérieures verdâtres ou lavées

de rougeâtre; les deux rangées d'épines de même couleur que les jambes. Mâle et femelle.

C'est la plus commune des OEdipodes des environs de Paris. On la rencontre partout à la fin de l'été et en automne, dans les herbes, les gazons et les prairies.

DEUXIÈME DIVISION.

Marge antérieure des élytres, plus large que dans la première division et même un peu dilatée; transparente. Nervures transversales de cette marge ainsi que celles du disque, saillantes, nombreuses et serrées; celles de l'extrémité des élytres, fines et de forme ordinaire.

(Arcyptère, *Arcyptera*. — *Calliptamus*, Aud.-Serv. *olim*.)

(Ἄρκυς, réseau; πτερόν, aile.)

28. OEDIPODE (Arcyptère) A COTHURNES. — *OEdipoda cothurnata*.

Gryllus cothurnatus, Creutz. *Entom. Versuch.* pag. 129, *tab.* III, fig. 32. a. b. c. Mâle et femelle.

— Touss. Charp. *Horæ entomol.* pag. 171.

Gryllus variegatus, Sulz. *Hist. tab.* IX, fig. 4. Mâle.

Stoll, Sauter. etc. *Pl.* X b. fig. 36. Femelle.

Calliptamus morio, Aud.-Serv. *Rev.* pag. 94, n° 3.

(Long. 14 à 15 lignes, femelle; 11 à 12 lignes mâle.) Corps d'un jaune-verdâtre. Tête de cette couleur, lisse, luisante, forte, surtout dans la femelle; cavités antennaires très-profondes; les quatre carènes faciales tout à fait oblitérées. Prothorax d'un brun-noirâtre, un peu velouté; le disque légèrement rétréci antérieurement; ses trois carènes verdâtres, la médiane atteignant le bord postérieur et l'antérieur: côtés rabattus, tachés de verdâtre. Présternum offrant au milieu, un petit renflement. Elytres plus

longues que l'abdomen ; arrondies au bout , rétrécies à la base ; marge antérieure dilatée dans les deux sexes , mais plus fortement dans le mâle , transparente ainsi que le centre de l'élytre ; ces deux parties ayant une réticulation forte , formant un réseau d'une forme particulière. Base et extrémité des élytres , moins transparentes , colorées du même brun que les ailes , nervures ordinaires ; bord interne d'un jaune verdâtre. Ailes de la longueur des élytres , transparentes , d'un brun clair dans toute leur étendue , à reflet un peu violacé. Pattes de la couleur du corps ; face interne des dernières cuisses , avec quelques grandes taches noires qui s'étendent quelquefois sur la face externe ; canal inférieur d'un rouge de corail , cette couleur bordant inférieurement la face interne : jambes postérieures d'un noir luisant à la base , avec un large anneau jaune à la suite ; le reste des jambes d'un rouge de corail , muni de deux rangées d'épines à pointe noire. Tarses jaunâtres. Plaque sousanaïe du mâle longue , pointue , sensiblement relevée au-dessus du ventre. Mâle et femelle.

Midi de la France. Pyrénées. M. A. de Saint-Fargeau l'a trouvée à Saintes.

29. OEDIPODE (Arcyptère) PARALLÈLE. — *OEdipoda parallela*.

Gryllus parallelus , Zetterst. *Orthop. succ.* pag. 85 , n° 6.

— Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 171.

- Philippi, *Orthop. Berol.* pag. 34 , n° 10 , tab. II, fig. 3. Mâle.

Gryllus longicornis , Hagenb. *Symbol. Faun. Ins.* pag. 36 , fig. 22 , mâle ; fig. 23 , femelle.

(Long. 9 lignes , femelle ; 6 lignes , mâle.) Corps brun ou verdâtre ; tête de la couleur du corps , front avancé entre les antennes ; on voit souvent derrière chaque œil , une tache ou ligne noire. Prothorax ayant son disque rétréci en devant ; carènes latérales presque droites , la médiane atteignant l'un et l'autre bord. Elytres courtes ; celles du mâle à peu près de la longueur de l'abdomen , celles de la femelle n'en atteignant pas l'extrémité , grisâtres , pâles , transparentes vers le bout : marge antérieure dilatée , transparente , notamment dans le mâle. Ailes incolores , transparentes. Antennes de la couleur du corps , comprimées , plus longues dans le mâle ; composées de vingt-trois articles , suivant

M. Hagenbach. Pattes brunes ou verdâtres ; rotule des dernières cuisses , noire ; jambes postérieures pâles. Mâle et femelle.

Très-commune en France.

Nota. A cette deuxième division appartiennent encore le *Gryllus morio*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 56, n° 38. — Touss. Charp. *Horæ entom.* pag. 17, tab. II, fig. 1. Mâle. Et quelques espèces inédites.

GENRE XXIV. GOMPHOCÈRE. — *GOMPHOCERUS*, Thunb. Latr. Fam. natur. Aud. - Serv. — *Acrydium*, *Gryllus*, *auctor*.

Pattes de longueur médiocre ; les postérieures beaucoup plus grandes que les autres ; cuisses de derrière robustes , renflées ; jambes postérieures garnies en dessus dans leurs trois quarts inférieurs , de deux rangées d'épines. Tarses ayant leur premier article allongé ; le terminal muni entre les crochets d'une pelote bien visible.

Tête presque verticale ; face antérieure avec quatre carènes longitudinales obtuses , deux médianes , et une latérale.

Antennes longues , multiarticulées , insérées chacune dans une profonde cavité ; filiformes dans leurs trois premiers quarts ; les articles se dilatant ensuite et *formant une massue comprimée* , moins large dans les femelles que dans les mâles , et finissant en pointe obtuse ou aiguë.

Ocelles peu visibles.

Yeux ovalaires , peu saillants.

Palpes filiformes.

Prothorax assez court ; son disque plan , unicaréné au milieu , et offrant de chaque côté une carène sinueuse , formant un angle rentrant vers le milieu : bord postérieur presque arrondi.

Présternum mutique : poitrine large.

Elytres arrondies au bout, de la longueur de l'abdomen ou à peine plus longues.

Ailes à peu près de la longueur des élytres.

Abdomen un peu comprimé latéralement, terminé dans les femelles par quatre pièces pointues; plaque sous-anale des mâles convexe en dessous, presque triangulaire, pointue, un peu relevée au bout, dépassant l'extrémité de l'abdomen. Appendices courts, sétacés.

Les Gomphocères, ainsi que leur nom l'exprime, sont faciles à reconnaître par la forme particulière des antennes, dont on ne trouve aucun exemple parmi les Orthoptères : elles ont plutôt de l'analogie avec celles des Lépidoptères Diurnes, tels que les Hespéries.

1. GOMPHOCÈRE DE SIBÉRIE. — *Gomphocerus sibiricus*, Thunb.

Mémoire. tom. V, pag. 221.

Acrydium sibiricum, Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 226, n° 48. Mâle.

— Latr. Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 160, n° 20. Mâle.

Gryllus sibiricus, Linn. Syst. natur. pag. 410, n° 51.

— Stoll, Sauter. etc. Pl. X, b, fig. 35. Mâle.

— Fab. Ent. syst. tom. 2, pag. 58, n° 49. Mâle.

— Panz. Faun. germ. fasc. 23, fig. 20. Mâle.

— Touss. Charp. Hore entom. pag. 167. Mâle et femelle.

(Long. 9 lig. mâle.) Tête et corps d'un vert sombre; les deux carènes du milieu de la face, bien saillantes. Prothorax assez grand, lisse, luisant; carène médiane mieux prononcée que les latérales. Elytres de la longueur de l'abdomen, d'un vert noirâtre, peu opaques, transparentes au bout; nervures de la marge antérieure et du centre des élytres, fortement prononcées, à peu près comme dans les OEdipodes-Arcyptères. Ailes de la longueur des élytres, transparentes. Abdomen d'un jaune clair en dessous, d'un brun luisant en dessus avec le bord inférieur des segments liséré de jaunâtre. Antennes plus longues que la moitié du corps, d'un brun roussâtre, avec la massue noirâtre, terminée en pointe très-

obtuse. Pattes d'un vert sombre, jaunâtres; en dessous; jambes antérieures dilatées à partir d'un peu au-dessous de la base, jusqu'aux tarses, en une sorte de boule oblongue, lisse, roussâtre; jambes postérieures teintées de roussâtre en dessus. Mâle.

Les auteurs cités n'ont connu que le mâle, sauf M. Charpentier. Suivant lui la femelle a les jambes antérieures simples et la massue antennaire moins forte que celle du mâle.

Montagnes de Suisse, Carinthie. Feu Bonnelli me l'a envoyé du Simplon; Latreille l'a reçu des Alpes, du Saint-Gothard. On le trouve aussi en Sibérie.

2. GOMPHOCÈRE FAUVE. — *Gomphocerus rufus*, Thunb. *id.*

Acrydium rufum, Oliv. *Encycl. méthod.* tom. VI, pag. 230, n° 66.

— Latr. *Hist. natur. des Crust. et des Ins.* tom. 12, pag. 160, n° 21.

Acrydium clavicorne, De Géer, *Mém. ins.* tom. 3, pag. 482, Pl. 23, fig. 13, femelle.

Gryllus (Locusta) rufus, Linn. *Faun. succ.* n° 876.

Gryllus rufus, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 62, n° 63.

Gryllus rufus et *clavicornis*, De Villers, *Ent. Linn.* tom. I, pag. 448 et 453, *tab.* III, fig. 9.

Gryllus rufus, Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 168.

(Long. 7 à 8 lignes.) Tête et corps d'un brun roussâtre ou verdâtre. Disque du prothorax, ayant de chaque côté une bande longitudinale obscure, plus ou moins distincte, sur laquelle se détache chaque carène latérale; celles-ci ordinairement blanchâtres, avec un angle rentrant bien distinct; bord postérieur arrondi. Elytres de la femelle, à peu près de la longueur du corps, celles du mâle le dépassant à peine; peu opaques, grisâtres ou roussâtres: toutes leurs nervures fines, presque semblables. Ailes transparentes, incolores, presque aussi longues que les élytres. Dessous du corps plus clair, et souvent jaunâtre. Antennes longues, roussâtres, avec la massue noirâtre, terminée en une petite pointe blanche, prolongée, aiguë. Pattes de la couleur du corps; jambes postérieures un peu lavées de rougeâtre en dessus. Le canal inférieur des dernières cuisses est quelquefois nuancé de cette couleur. Mâle et femelle.

Cette dernière offre quelquefois une bande longitudinale jaune assez large, partant du front, et atteignant le bord postérieur du prothorax.

Commun en France.

3. GOMPHOCÈRE DOUBLE SIGNE. — *Gomphocerus biguttatus*.

Gryllus biguttatus, Touss. Charpent. *Hor. entomol.* pag. 166.

— Philippi, *Orthopt. Berol.* pag. 39, n° 18.

Gryllus biguttulus, Panz. *Faun. germ. fas.* 33, fig. 6.

(Long. 4 à 5 lignes.) C'est une des plus petites espèces parmi les Acridites vrais; elle a de grands rapports avec la précédente. Sa taille est constamment plus petite; les antennes sont moins longues, proportion gardée, et leur massue moins dilatée, est obtuse à l'extrémité. Les élytres ont vers le bout, un petit trait blanc, oblique, qui manque rarement. Couleur du corps variable, mais ordinairement brunâtre ou roussâtre. Prothorax de même que dans le G. fauve: ses côtés rabattus offrant fréquemment un trait oblique, ou virgule blanchâtre. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, peu opaques, grisâtres ou roussâtres, avec quelques petites taches noirâtres, et un trait blanc, oblique, vers le bout. Ailes de la longueur des élytres, et transparentes. Abdomen d'un jaune verdâtre en dessous; ses premiers segments brunâtres en dessus, lisérés de jaune inférieurement. Dernières plaques dorsales et plaque sousanale, d'un jaune rougeâtre, et même quelquefois d'un rouge cinabre. Antennes roussâtres avec la massue brune. Pattes d'un roux clair; les antérieures souvent garnies d'un fin duvet grisâtre. Mâle.

La femelle, selon M. Philippi, est longue de sept lignes; ses antennes sont moins longues que dans le mâle, et à massue plus petite. Les élytres n'atteignent que le bout du ventre.

Commun dans les prairies.

GENRE XXV. PHLOCÈRE. — *PHLOCERUS*, Fischer. Brullé.

Pattes de longueur médiocre; les postérieures beaucoup plus grandes que les autres. Les quatre premières

jambes épineuses en dessous ; les deux autres canaliculées en dessus et munies de deux rangées d'épines.

Tarses ayant leur premier article grand : le dernier muni d'une forte pelote entre les crochets.

Tête verticale ; face antérieure avec quatre carènes longitudinales.

Antennes comprimées en forme de feuille lancéolée ; très-courtes, terminées en pointe obtuse, de dix-huit ou vingt articles distincts. Premier grand ; second court, obconique ; les autres courts, comprimés, allant graduellement en se dilatant jusque passé le milieu de l'antenne, se rétrécissant ensuite.

Ocelles nuls.

Yeux grands, proéminents, presque semilunaires.

Palpes filiformes.

Prothorax assez court ; son disque plan, unicaréné au milieu, et offrant de chaque côté, une carène sinueuse, formant un angle rentrant vers le milieu.

Elytres réticulées ; marge antérieure paraissant un peu dilatée et transparente.

Ailes un peu plus courtes que les élytres.

Abdomen un peu comprimé latéralement ; ses appendices fort distincts.

1. PHLOCÈRE DE MÉNÉTRIÉS.—*Phlocerus Menetriesii*, Fischer, Notice sur le *Phlocerus*, pag. 17, fig. de 1-6.

(Long. 5 à 6 lig.) Tête et corps d'un brun pâle ; bouche blanchâtre. Prothorax d'un brun obscur et comme velouté en dessus. Cuisses postérieures brunes en dessus, plus pâles en dessous : jambes de derrière, rouges.

Il a été trouvé par M. Ménétériés à la fin de juillet au Schadaeh, à l'est du Caucase, à une hauteur de plus de neuf mille pieds, ainsi près des neiges éternelles.

Nota. Je n'ai pas vu cet insecte.

GENRE XXVI. MASTAX. — *MASTAX*, Perty.

Tête grande, très-élevée, entièrement dégagée du prothorax; sa face ayant ses deux carènes médianes, courtes et fort rapprochées.

Yeux très-grands, subglobuleux, rapprochés.

Antennes courtes, allant un peu en grossissant vers l'extrémité, très-rapprochées à leur insertion, composées d'un petit nombre d'articles; les deux premiers plus gros que les suivants.

Elytres plus courtes que l'abdomen.

Palpes petits, filiformes.

Prothorax assez court, plan en dessus; pointe médiane du bord postérieur un peu avancée.

Ailes transparentes.

Abdomen étroit, allongé, un peu renflé au bout dans les mâles; ses appendices courts et droits. Les quatre pièces terminales des femelles, grandes, étroites, allongées.

Pattes longues, plus grêles que d'ordinaire; les postérieures d'une grandeur remarquable; cuisses de derrière conformées à peu près comme celle des Locustaires, c'est-à-dire minces et prolongées après leur partie renflée. Les dernières jambes de la longueur des cuisses, munies en dessus de deux rangées d'épines; les externes bien plus fortes que les internes. Tarses minces, fort allongés, surtout les postérieurs; une pelote entre les crochets.

1. MASTAX CRÂLE. — *Mastax tenuis*, Perty, *Del. anim. articul.*
pag. 123, Pl. 24, fig. 3.

(Long. près de 10 lignes.) Corps lisse, glabre, d'un jaune verdâtre. Prothorax ayant une faible carène dorsale, et une ligne latérale brune, plus ou moins apparente. Elytres un peu plus

courtes que l'abdomen, très étroites dans leur première moitié, allant graduellement en s'élargissant, de la base à l'extrémité (celle-ci arrondie); très - transparentes dans toute leur étendue, avec l'extrémité, ainsi que deux ou trois légères bandes transverses, un peu plus obscures que le reste; nervures fines, noirâtres, produisant des mailles grandes et carrées. Ailes de la longueur des élytres, mais trois fois plus larges qu'elles, claires à taches obscures; leurs nervures analogues à celles des élytres. Pattes antérieures entrecoupées de brun et de jaunâtre; cuisses postérieures jaunâtres, de sept lignes de long; face interne ayant trois taches ou anneaux blanchâtres, notamment au bord supérieur; jambes de derrière longues de six lignes. Antennes pâles à la base, noirâtres au bout, selon M. Perty. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

2. * MASTAX NUTILÉE. — *Mastax mutilata*.

(Pl. 8, fig. 4, la tête.)

(Long. 5 lig.) Corps lisse et glabre. Tête d'un brun un peu luisant; face antérieure d'un jaune d'ocre. Prothorax brun en dessus; ses côtés rabattus et son dessous, jaune. Elytres avortées, longues d'une ligne et demie, opaques, d'un brun terne, étroites et pointues au bout, faiblement liserées de jaune extérieurement. Ailes nulles. Abdomen brun, luisant, jaune en dessous: sixième et septième segment entièrement jaunes. Pattes d'un jaune d'ocre; cuisses postérieures plus longues que le corps, ayant à peu près six lignes de longueur, jambes de derrière aussi grandes que les cuisses. Antennes brunes avec le premier article jaune. Mâle.

Etiqueté de Colombie. Collection de M. A. Lefebvre.

GENRE XXVII. * CHOROTYPE. — *CHOROTYPUS*.

(Χοροτύπος (1), qui danse.)

Corps très-comprimé.

Prothorax grand, extrêmement comprimé, presque de la

(1) α n'étant pas radical peut se changer en ο ou ι, d'où

même manière que celui des *Membracis* (genre d'Hémiptères-Homoptères), *très-élevé en côte arrondie et aiguë supérieurement*, coupé droit inférieurement, prolongé en arrière et pointu, atteignant la moitié des élytres.

Antennes peu longues, presque filiformes, grossissant un peu vers le bout, d'un petit nombre d'articles cylindriques (douze à peu près); premier grand, allongé; second gros, globuleux; le terminal petit, finissant en pointe.

Tête longue, étroite; face antérieure aplatie, en carré-long, rebordée latéralement; vertex élevé en une sorte de pointe.

Yeux très-gros, oblongs.

Sternum étroit, mutique.

Elytres longues, opaques, dépassant de beaucoup le bout de l'abdomen, étroites, un peu élargies vers le bout qui est tronqué obliquement; leur réticulation fine.

Ailes grandes, un peu élargies vers le bout, comme les élytres et tronquées obliquement ainsi qu'elles.

Abdomen fort comprimé; ses plaques dorsales ayant pour la plupart, une crête comprimée, centrale, pointue, les quatre pièces terminales des femelles, triangulaires, pointues: les inférieures plus petites. Plaque sousanale des mâles, dépassant le bout de l'abdomen, terminée par une pointe redressée.

Pattes antérieures et intermédiaires très-comprimées; cuisses un peu membraneuses, les premières plus

Chorotype et *Choriphylle*; il en est de même de *η*, par exemple dans *ασιπρῆς*. On pourrait dire aussi *Chorotype* et *Choriphylle*.

(ΑΜΥΟΤ.)

larges que les secondes. Pattes postérieures longues ; cuisses comprimées, très-larges ; côté supérieur surmonté d'une membrane ou crête denticulée, assez large, mince, occupant toute la longueur de la cuisse jusqu'à la rotule ; jambes de derrière grêles, un peu comprimées, ayant à la base, une membrane triangulaire, et au-dessous, deux rangées de fines épines. Tarses ayant le second article très-court ; le terminal muni de deux crochets épais, ayant une pelote dans l'entre-deux.

Ce genre tout à fait anomal est établi sur deux individus, mâle et femelle.

1. * CHOROTYPE FENÊSTRÉ. — *Chorotypus fenestratus*.

(Long. 8 à 9 lig.) Cette très-singulière espèce, si remarquable par sa forme, ne l'est point par sa couleur. Elle est entièrement d'un brun feuille-morte uniforme. Prothorax ayant latéralement quelques nervures obliques, assez prononcées ; son bord antérieur est coupé droit verticalement, et l'extrémité supérieure s'avance un peu en pointe sur la tête. Vers le milieu de sa longueur, ce prothorax a latéralement, un point parfaitement rond, tapissé d'une membrane ou pellicule claire, transparente comme une vitre. Mâle.

Cet Acridite extraordinaire a été découvert au Bengale par MM. Diard et Duvaucel. Il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. J'ai eu en communication, une femelle de la même collection, que je soupçonne être celle du *C. fenestratus* ; sa taille est plus forte, mais l'individu étant très-endommagé, je n'ai pu voir s'il offrait ce point transparent fenêtré, si apparent dans le mâle.

II. Point de pelote entre les crochets des tarses. Elytres rejetées sur les côtés du corps, rudimentaires, en forme d'écailles ovales. Prothorax très-prolongé en arrière; son extrémité atteignant ou dépassant celle de l'abdomen; extrémité antérieure du présternum, en forme de mentonnière et recevant une partie de la bouche.

(Tétricidites, *Tetricidites*.)

Les Tétricidites se distinguent aisément des autres Orthoptères de leur Famille, par la prolongation du prothorax qui couvre tout l'abdomen et même le dépasse souvent. Les téguments du corps sont plus fermes; les antennes n'ont qu'un petit nombre d'articles (douze ou quatorze ordinairement); les palpes, selon M. Brullé, sont anguleux.

Aucun auteur ne fait mention de leur stridulation, ce qui porterait à croire que cette faculté leur manque; en revanche ils jouissent éminemment de celle de sauter; les épines terminales des jambes postérieures longues et un peu recourbées, contribuent puissamment à la vivacité de cette action.

GENRE XXVIII.* CHORIPHYLLE. — *CHORIPHYLLUM*.

(Χόρος, danse; φύλλον, feuille.)

Corps entièrement caché par une expansion membra-

neuse, élevée, foliacée, extrêmement comprimée, dépassant la tête en avant, et l'extrémité de l'abdomen en arrière, analogue à celle que portent les Hémiptères du genre Membracis.

Elytres paraissant nulles ainsi que les ailes.

Pattes assez courtes ; les quatre premières anguleuses. Jambes postérieures munies en dessus, de deux rangées de fines épines. Tarses courts ; dernier article dépourvu de pelote entre les crochets.

Tête assez petite, bien visible.

Yeux saillants.

Antennes fines, filiformes, de longueur moyenne.

Présterne avancé sur la bouche.

1. * CHORIPHYLLE DE LA SAGRA. — *Choriphyllum Sagrai*.

(Pl. 8, fig. 5.)

(Long. 8 lignes, mesuré de l'origine de la membrane à son extrémité.) Il est entièrement d'un gris terreux ; la membrane qui recouvre le corps s'élève au-dessus du thorax, d'environ quatre lignes ; chaque face latérale présente de six à sept nervures transversales saillantes, assez également espacées : cette membrane est d'un brun feuille-morte, transparente dans son premier tiers, opaque ensuite, son bord supérieur est presque arrondi, sinueux dans quelques endroits ; la partie qui débordé la tête, finit en pointe et forme une sorte de grand crochet ; la partie postérieure de la membrane dépassant l'abdomen, est tronquée droit et carrément, à son extrémité. Antennes et pattes de la couleur du corps ; cuisses postérieures fortes, élargies : carènes supérieures des deux dernières jambes, munies de fines épines. Je n'ai pas pu distinguer le sexe.

Un individu unique, communiqué par M. De la Sagra, qui l'a rapporté de l'île de Cuba.

GENRE XXIX. * AMORPHOPE. — *AMORPHIOPUS*.

(Ἄμορφοπος, difforme; πούς, pied.)

Pattes antérieures et intermédiaires assez courtes; cuisses très-étroites à la base, minces, *se dilatant brusquement ensuite en forme de folioles; dentelées sur les bords*. Jambes très-comprimées, un peu dilatées, surtout les intermédiaires. Tarses de longueur moyenne; point de pelote entre les crochets du dernier article. Pattes postérieures.

Elytres rejetées sur les côtés du corps, rudimentaires, en forme d'écailles ovales.

Tête petite.

Yeux saillants.

Antennes.

Prothorax très-élargi antérieurement, se prolongeant ensuite en triangle fort allongé et pointu, bien au delà de l'abdomen; disque mutique. Dilatation latérale antérieure terminée en arrière, par une expansion mince, lobiforme, arrondie au bout, bien détachée.

Présternum avancé sur la bouche.

Ailes très-amplées, de la longueur du prolongement prothoracique.

Abdomen terminé en pointe; celui des femelles ayant au bout quatre pièces allongées, dentelées sur leurs bords, rugueuses en dessus. Appendices point visibles (1).

Nota. Mon unique individu manque d'antennes et de pattes postérieures.

(1. Mâles inconnus.

1.° AMORPHOPE REMARQUABLE. — *Amorphopus notabilis*.

(Pl. 13, fig. ⁸2.)

(Long. 8 à 10 lignes.) Corps grisâtre , mélangé de brunâtre. Tête d'un gris foncé. Prothorax long de six à sept lignes , unicaréné au milieu ; bords antérieurs de sa partie dilatée , presque crénelés. Un peu avant le milieu du disque , on voit deux taches noirâtres , à peu près carrées , un peu obliques , presque contiguës. Elytres grisâtres , n'ayant guère qu'une ligne de long , mais bien distinctes , ovales , pointues au bout. Ailes paraissant noirâtres (examinées repliées) avec la partie terminale du bord antérieur , incolore. Pattes grisâtres , mélangées de brun ; jambes intermédiaires un peu denticulées à leur base externe. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

GENRE XXX. TÉTRIX. — *TÈTRIX*, Latr. Touss. *Gallia*
Charpent. Aud.-Serv. Brullé. — *Gryllus*, Linn. — *Acry-*
dium, Fab.

Pattes de *forme ordinaire*, de longueur moyenne ; les quatre premières un peu anguleuses ; cuisses quelquefois tuberculées ; les postérieures robustes ; jambes de derrière ordinairement munies de deux rangées de fines épines. Tarses dépourvus de pelote entre les crochets du dernier article.

Elytres rejetées sur les côtés du corps , rudimentaires , en forme d'écailles ovales.

Tête ordinairement petite , plus étroite à sa partie supérieure ; face antérieure plus ou moins bombée ou unicarénée au milieu.

Yeux globuleux , souvent fort saillants.

Palpes assez courts , filiformes.

Antennes fines , de longueur variable , filiformes , com-

posées de treize à quatorze articles, cylindriques pour la plupart, peu distincts.

Prothorax très-grand, scutelliforme, étroit au bord antérieur, s'élargissant ensuite et prolongé en triangle rétréci, atteignant ou dépassant l'extrémité de l'abdomen.

Préternum mutique, avancé en forme de mentonnière et recouvrant une partie de la bouche.

Ailes quelquefois plus courtes que le prothorax, mais le plus souvent grandes, atteignant le bout du prothorax, sous lequel elles sont cachées, comme sous des élytres; réticulées, leurs nervures fines; mailles larges, souvent carrées.

Abdomen comprimé, presque triangulaire, finissant en pointe; terminé dans les femelles par quatre pièces allongées, dentelées sur leurs bords, rugueuses au côté externe. Appendices point visibles. Plaque sous-anale des mâles, cymbiforme, s'avancant plus ou moins en pointe, au delà de l'abdomen.

PREMIÈRE DIVISION.

Ailes bien développées, égalant ou surpassant le prothorax en longueur. Extrémité de celui-ci dépassant notablement le bout de l'abdomen, subascendante.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Jambes postérieures simples, sans membrane, munies en dessus, de deux rangées d'épines très-fines. Cuisses mutiques en dessous.

1. * TÉTRIX LUCIFER. — *Tetrix Lucifer*.

(Long. 1 pouce, mesuré de la tête au bout du prothorax.) Corps d'un brun noirâtre mat. Yeux extrêmement saillants, très-

globuleux, presque pédonculés. Prothorax très-grand, dépassant l'abdomen de trois à quatre lignes, d'un brun verdâtre, chagriné, irrégulièrement parsemé de points calleux, jaunâtres; les plus gros placés longitudinalement sur la carène médiane; celle-ci prenant naissance près du bord antérieur, et allant en s'oblitérant jusqu'à l'extrémité; près de son origine elle a un tubercule aigu, bien distinct; côtés rabattus du prothorax, munis entre les cuisses antérieures et les intermédiaires, d'une épine courte et obtuse; chaque bord latéral du disque se dilate, à peu près vers le tiers antérieur, en une sorte de corne comprimée, assez étroite, longue de près de trois lignes, un peu arquée, denticulée sur ses bords, terminée par une petite épine. Ailes de la longueur du prothorax. Plaques dorsales de l'abdomen ayant latéralement, une tache triangulaire jaunâtre. Antennes noirâtres, longues et fines. (Elles sont incomplètes.) Pattes de la couleur du corps : dernier article des tarses grand, beaucoup plus long que les précédents réunis. Femelle.

Madagascar. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. * TÈTRIX BELZÉBUTH. — *Tetrix Belzebuth*.

(Long. 10 lig.) Elle est entièrement d'un brun de suie. Yeux très-saillants. Prothorax dépassant l'abdomen de près de trois lignes, très-rugueux en dessus, fort dilaté sur les côtés antérieurement; ces côtés bordés chacun de trois épines; l'antérieure pointue; la seconde très-petite et obtuse; la troisième plus grande que la première, portée par un appendice ou lame assez large et aplatie: carène médiane peu saillante, chargée de trois gros mamelons, terminés par une épine; les deux premiers rapprochés l'un de l'autre, le troisième éloigné. Disque du prothorax ayant en outre, de chaque côté de la carène, un mamelon analogue à ceux que porte cette dernière; ce disque est bordé antérieurement sur ses côtés, de quelques petites épines, dont la dernière plus grande; bord antérieur du prothorax ayant au milieu, une corne épaisse, droite, cylindrique, bifide au bout, débordant la tête en avant, de plus d'une ligne. Ailes de la longueur du prothorax. Pattes de la couleur du corps; toutes les cuisses armées de tubercules épineux. Les antennes manquent. Mâle et femelle.

Java. Ma collection.

Nota. J'ai une femelle dont la carène dorsale a un quatrième mamelon placé entre le second et le troisième.

3. * TÉTRIX ASMODÉE. — *Tetrix Asmodæus*.

(Long. 8 à 9 lig.) Tête et corps d'un brun foncé et mat; abdomen noirâtre, un peu luisant. Prothorax dépassant l'abdomen de plus de deux lignes; sa carène médiane faible, portant deux bosses ou élévations comprimées, arrondies en dessus; la première au bord antérieur, l'autre un peu avant le milieu; chaque bord latéral du prothorax, dilaté avant le milieu en une éminence comprimée, presque triangulaire et obtuse. Ailes de la longueur du prothorax. Pattes de la couleur du corps; les quatre premières cuisses légèrement tuberculées. (Les antennes manquent ainsi que les pattes postérieures.) Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille, sans indication de patrie.

4. * TÉTRIX BELPHÉGOR. — *Tetrix Belphegor*.

(Long. 7 lignes au moins.) Tête et corps d'un brun noirâtre. Prothorax dépassant d'une ligne l'extrémité de l'abdomen; carène médiane faible, munie de deux tubercules obtus, peu élevés; l'un près du bord antérieur, l'autre un peu plus loin: disque du prothorax offrant, de chaque côté de sa carène, un peu avant le milieu, deux petits tubercules, placés l'un au-dessus de l'autre. Pattes de la couleur du corps; toutes les cuisses tuberculées. Antennes fines, longues et noirâtres. Femelle.

Étiquetée de Madagascar par Latreille. Ma collection.

5. TÉTRIX SUBULÉE. — *Tetrix subulata*, Latr. Hist. natur. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 164, n° 2, Pl. XCV, fig. 4

Id. Gener. Crust. et Ins. tom. III, pag. 107, n° 1.

— Touss. Charp. *Horæ entomol.* pag. 179.

Encycl. méthod. tom. X, pag. 599, n° 1.

Gryllus subulatus, Linn. *Faun. succ.* n° 865.

Aerydium bipunctatum, Panz. *Faun. germ. fasc.* 5, fig. 18.

Aerydium subulatum, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 26, n° 3.

-- Philippi, *Orthop. Berol.* pag. 41, n° 1.

Le Criquet à corselet allongé, Geoff. Ins. Paris, tom. I, pag. 395, n° 6.

(Long. 3 lignes à 3 lignes et demie de la tête au bout de l'abdomen.) Elle varie considérablement pour la nuance. Ordinairement d'un gris-brun ou d'un jaune testacé. Prothorax plan en dessus, dépassant l'abdomen de près de trois lignes; ses trois carènes un peu saillantes; la médiane occupant toute la longueur; côtés rabattus, ayant deux incisions à leur bord postérieur. Elytres étroites, à peine d'une ligne de long, ovalaires, pointillées. Ailes de la longueur du prothorax, incolores et transparentes, sauf au bord antérieur qui est brunâtre. Abdomen obscur. Antennes de quatorze articles, trois fois plus longues que la tête, d'un testacé-pâle, brunes au bout. Pattes de la couleur du corps; les quatre premières plus ou moins annelées de brun et de testacé; jambes postérieures avec deux rangées de fines épines. Mâle et femelle.

Très-commune en France. Aux environs de Paris on la trouve au printemps dans les endroits secs.

Nous allons signaler différentes variétés mentionnées par M. Philippi.

- 1° D'un gris-brun. (*A. subulatum*, Zetters. *Orthop. suec.*)
- 2° *Idem*; côtés rabattus du prothorax, pâles. (*A. subulatum*, var. c. Zetters.)
- 3° *Idem*; dessus du prothorax, blanc. (*A. pallidum*, Zetters.)
4. *Idem*; dessus du prothorax d'un cendré pâle; on voit un point noir huméral de chaque côté, près du cou.
- 5° Grise. Carènes latérales, pâles. (*A. marginatum*, Zetters.)
- 6° Brune: une bande blanche entre les saillies humérales. (*A. humerale*, Zetters.)
- 7° *Idem*; mais ayant un point noir triangulaire de chaque côté, près de la bande blanche. (*A. humerale*, var. Zetters.)

8° *Idem*; dessus du prothorax d'un gris-roussâtre pâle : une ligne sinuée humérale noire ; cette couleur est aussi celle des saillies humérales. (*A. dorsale*, Zetters.)

9° *Idem*; jaunâtre en dessus, avec une ligne humérale sinuée noire ; saillies humérales jaunâtres.

10° Entièrement brune.

11° Entièrement d'un jaune-testacé.

12° D'un testacé-roux.

Nota. Je ne regarde aujourd'hui la *Tetrix Panzeri*, n° 2, *bi-maculata*, n° 3, *marginata*, n° 4, Encycl. méthod. tom. X, pag. 599, que comme des variétés de la *subulata*.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Jambes postérieures dépourvues d'épines en dessus, garnies ainsi que le premier article des tarses de derrière, d'une membrane latérale.

Nota. Cette singulière subdivision pourrait être convertie en genre, sous le nom de Scélimène, *Scelimena*.

(Σκέλος, jambe ; ὑμῆν, membrane.)

A. Cuisses mutiques en dessous.

6. * TÉTRIX PROLONGÉE. — *Tetrix producta*.

(Long. un pouce environ.) Corps d'un brun de suie. Tête petite, surtout à sa partie supérieure, de la couleur du corps. Prothorax très-allongé, ayant près de onze lignes, dépassant l'abdomen de six lignes au moins, faiblement unicaréné au milieu ; son disque inégal, offrant de chaque côté de la carène, à la hauteur des dernières cuisses, un tubercule arrondi, plus ou moins prononcé ; les côtés antérieurs ont, près de la tête, une épine petite, mais distincte et plus loin, au-dessus de l'origine des secondes

pattes, une autre épine plus forte, horizontale, jaunâtre au bout. Elytres brunes, étroites, ayant près de deux lignes de long. Ailes fort amples, atteignant l'extrémité du prothorax, paraissant noirâtres (vues repliées) avec un espace incolore, transparent à reflet vif et violacé. Antennes longues, capillaires, brunâtres. Pattes de cette couleur, annelées de jaunâtre. Membrane des jambes de derrière et du premier article des tarses postérieurs, blanchâtre et diaphane. Femelle.

De Java. Ma collection.

B. Les quatre dernière cuisses armées en dessous d'épines crochues.

7. * TÉTRIX HARPON. — *Tetrix harpago*.

(Long. 6 lignes, prothorax et ailes, non compris.) Tête et corps d'un brun noirâtre mat. Prothorax un peu rugueux, dépassant l'abdomen de près de quatre lignes; ses côtés antérieurs fort dilatés, terminés en arrière par une épine large à sa base; fine, aigue et jaunâtre au bout, chaque côté du disque porte quatre tubercules assez gros, arrondis, rangés en ligne longitudinale: carène médiane peu élevée, un peu entrecoupée de brun et de jaunâtre dans sa moitié inférieure; la supérieure ayant quelques tubercules. Ailes de la longueur du prothorax, paraissant noirâtres dans l'état de repos. Pattes noirâtres; cuisses antérieures munies de plusieurs tubercules jaunâtres; jambes et tarses entrecoupés de brun et de jaunâtre; cuisses intermédiaires armées en dessous de deux ou trois fortes épines, crochues et jaunâtres; jambes et tarses entrecoupés comme les antérieurs; carène inférieure externe des dernières cuisses, portant quatre ou cinq grosses épines, jaunâtres et crochues; jambes sans épines en dessus, garnies latéralement, sauf à la base, d'une membrane étroite, transparente, jaunâtre; premier article des tarses grand, entouré d'une membrane analogue; troisième article blanchâtre; noir à l'extrémité. Antennes courtes, noirâtres. Mâle et femelle.

De Bombay. Ma collection.

8. * TÉTRIX A CROCHETS. — *Tetrix uncinata*.

(Long. 3 lignes de la tête au bout de l'abdomen.) Entièrement

d'un brun noirâtre mat. Prothorax assez court, ne dépassant l'abdomen que d'une ligne à peu près; carène médiane un peu saillante. Disque offrant de chaque côté, trois ou quatre tubercules arrondis, peu saillants, rangés en ligne longitudinale. Ailes paraissant noirâtres, un peu plus courtes que le prothorax. Pattes de la couleur du corps; article terminal des quatre premiers tarses, jaunâtre avec l'extrémité brune; cuisses antérieures faiblement tuberculées; les intermédiaires munies en dessous de deux ou trois épines jaunâtres; carène externe du dessous des dernières cuisses, armée de quatre épines, jaunâtres et crochues. Jambes de derrière sans épines en dessus, munies latéralement, sauf à la base, d'une membrane transparente, étroite et jaunâtre; le premier article des tarses est aussi entouré d'une membrane analogue. Antennes courtes et noires. Femelle.

Même patrie que la précédente. Elle a beaucoup de rapports avec elle, mais la brièveté du prothorax et des ailes, lui donnent un faciès très-différent, et assez semblable à celui des Batrachidées.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes fort courtes et rudimentaires. Extrémité du prothorax ne dépassant pas le bout de l'abdomen, et subdescendante.

(Batrachidée, *Batrachidea*.)

(Βάτραχος, Grenouille; ἰδέεζ, forme.)

3. TÉTRIX (Batrachidée) MUCRONÉE. — *Tetrix mucronata*, Encycl. tom. X, pag. 600, n° 5.

(Pl. 13, fig. 5.)

(Long. 6 à 7 lig.) Corps d'un brun noirâtre, avec de petits tubercules gris. Tête forte, sa face antérieure ayant au milieu, une forte carène, qui se divise en deux branches inférieurement. Prothorax avec une carène médiane élevée, mince, tranchante, prolongée en avant en une pointe aiguë qui s'avance sur la tête

en se recourbant. Extrémité du prothorax blanchâtre. Elytres courtes, brunâtres. Je n'ai pas pu apercevoir les ailes. Antennes de longueur moyenne, fines, brunâtres, blanchâtres à la base et à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps. Jambes postérieures ayant en dessus, deux rangs de courtes épines. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

10. TÊTRIX (Batrachidée) BIPONCTUÉE. — *Tetrix bipunctata*, Latr. Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 164, n° 1. (En rejetant le synonyme de Panzer, qui appartient à la T. subulée.)

Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 178.

Encycl. méthod. tom. X, pag. 600, n° 6.

Gryllus bipunctatus, Linn. *Faun. suec.* n° 864.

Acrydium bipunctatum, Fab. *Entom. sys.* tom. 2, pag. 26, n° 2.

— Philippi, *Orthopt. Berol.* pag. 42. n° 2.

Le Criquet à capuchon, Geoff. Ins. Paris. tom. 1, pag. 394, n° 5.

(Long. 4 lig.) Très-variable pour la nuance. Corps souvent brun-roussâtre ou jaunâtre. Prothorax à peine plus long que l'abdomen ou de sa longueur, uni en dessus; carène médiane bien saillante, presque tranchante, occupant toute la longueur: on voit presque toujours de chaque côté de cette carène, à la hauteur des cuisses postérieures, un point ou tache noirâtre, variable pour la grandeur; bord postérieur des côtés rabattus, ayant deux incisions. Elytres très-courtes, ovalaires, à peine réticulées. Ailes transparentes, brunâtres, plus courtes que l'abdomen. Celui-ci obscur. Antennes de douze articles, de la couleur du corps, plus foncées au bout. Pattes brunâtres; les quatre premières jambes annelées de jaunâtre; deux rangées de fines épines sur les jambes de derrière. Mâle et femelle.

Très-commune au printemps, dans les bois et les champs arides et secs.

Nota. M. Philippi indique les variétés suivantes.

1° Corps d'un roux-testacé pâle. Une grande tache de chaque côté du prothorax, noire et triangulaire, placée derrière la saillie humérale.

- 2° D'un roux-testacé obscur : taches noires entourées de blanc.
- 3° D'un brun-noir. Taches peu apparentes.
- 4° Roussâtre; taches peu apparentes.
- 5° Semblable au n° 4. Côtés rabattus du prothorax, jaunes.
(*A. laterale*, Zetters. *Orth. suec.*)
- 6° D'un roussâtre obscur; une ligne longitudinale noire et sinuée, placée sur chaque saillie humérale. (*A. vittatum*, var. Zetters.)
- 7° Comme le n° 6, mais grise ou d'un testacé pâle. (*A. vittatum*, var. Zetters.)
- 8° *Idem*; mais la ligne prothoracique peu apparente.
(*A. vittatum*, var. Zetters.)
- 9° Jaunâtre; front, poitrine et pattes postérieures, obscurs. (*A. ochraceum*, Zetters.)
- 10° *Idem*. Ligne humérale sinuée, noire; saillie humérale, brune.
- 11° Brune; disque du prothorax avec des lignes en zigzag, de chaque côté, et une strie postérieure, noires. (*A. hieroglyphicum*, Zetters.)
- 12° *Idem*. Côtés rabattus du prothorax, jaunes.
- 13° Brune. Les lignes longitudinales noires et sinuées du prothorax, parallèles. (*A. scriptum*, Zetters.)

Je rapporte encore comme variété, la *Tetrix exclamationis*, n° 7, Encyc. méth. tom. X, pag. 600.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

		Pag.
A		
ACANTHODE, <i>Acanthodis</i> .	450	
— Aigle, <i>aquilina</i>	451	
— bord blanc, <i>albomarginata</i> .	457	
— consanguine, <i>consanguinea</i> .	454	
— couronnée, <i>coronata</i> .	458	
— entourée, <i>circumcincta</i> .	456	
— formidable, <i>formidabilis</i> .	459	
— humble, <i>humilis</i> .	455	
— immaculipenne, <i>immaculi-</i>		
<i>pennis</i> .	453	
— microptère, <i>microptera</i> .	456	
— rugueuse, <i>rugosa</i> .	454	
ACANTHOPS, <i>Acanthops</i> .	164	
— déchirée, <i>erosa</i> .	165	
— feuille-morte, <i>mortuifolia</i> .	166	
ACRIDITES (Famille des),		
<i>Acridites</i> .	548	
AGRIFÈZE, <i>Acripeza</i> .	546	
— réticulée, <i>reticulata</i> .	547	
ACROPHYLLÉ, <i>Acrophylla</i> .	231	
— Chronus, <i>Chronus</i> .	232	
— Titan, <i>Titanus</i> .	231	
AGRÉCIE, <i>Agræcia</i> .	525	
— ponctuée, <i>punctata</i> .	526	
AKICÈRE, <i>Akicera</i> .	603	
— carénée, <i>carinata</i> .	605	
— grise, <i>grisea</i> .	606	
AMORPHOPE, <i>Amorphopus</i> .	756	
— remarquable, <i>notabilis</i> .	757	
ANCYLÈQUE, <i>Ancylecha</i> .	411	
— porte-croissants, <i>lunuligera</i> .	412	
Angèle, <i>Angela</i> , sous-genre.	171	
ANOSTOSTOME, <i>Anostostoma</i> .	385	
— de la Nouvelle-Hollande, <i>aus-</i>		
<i>tratasia</i> .	388	
Anostostome monstrueuse, <i>mous-</i>		
<i>trosa</i>	388	
APACHYE, <i>Apachya</i> .	54	
— déprimée, <i>depressa</i> .	55	
APRION, <i>Aprion</i> .	471	
— semitransparent, <i>semivitreum</i> .	473	
— verdoyant, <i>virscens</i> .	472	
Arceptère, <i>Arceptera</i> , sous-		
genre.	743	
ASPIDONOTE, <i>Aspidonotus</i> .	542	
— épineux, <i>spinus</i> .	543	
B		
BACILLE, <i>Bacillus</i> .	255	
— de Rossi, <i>Rossia</i> .	256	
— du Cap, <i>Capensis</i> .	257	
— granulé, <i>granulatus</i> .	258	
BACTÉRIE, <i>Bacteria</i> .	223	
— bâton, <i>arumatia</i> .	223	
— épine de ronce, <i>rubispinosa</i> .	224	
BARBITISTE, <i>Barbitistes</i> .	477	
— des Pyrénées, <i>pyrenæa</i> .	481	
— queue dentée, <i>denticauda</i> .	478	
— queue en scie, <i>serricauda</i> .	479	
— très-ponctuée, <i>punctatissima</i> .	480	
Batrachidée, <i>Batrachidea</i> , sous-		
genre	764	
BLABÈRE, <i>Blabera</i> .	74	
— Atropos, <i>Atropos</i> .	77	
— bimouchetée, <i>biguttata</i> .	80	
— discoïdale, <i>discoïdalis</i> .	76	
— douteuse, <i>dubia</i> .	78	
— géante, <i>gigantea</i> .	75	
— grosse, <i>rossa</i> .	79	
— pédestre, <i>pedestris</i> .	83	
— réfléchie, <i>reflexa</i> .	82	

	Pag.		Pag.
Conocéphale dissemblable, <i>dissimilis</i> .	518	Criquet énérvé, <i>debilitatum</i> .	684
— flatteur, <i>blandus</i> .	521	— flavicorne, <i>flavicornis</i> .	645
— longue épée, <i>xiphias</i> .	516	— fourchu, <i>furcifer</i> .	677
— mandibulaire, <i>mandibularis</i> .	521	— goutteux, <i>arthriticum</i> .	685
— maxillaire, <i>maxillosus</i> .	520	— hanches rouges, <i>coxale</i> .	672
— moucheté, <i>guttatus</i> .	518	— herbacé, <i>herbaceum</i> .	684
— porte-dard, <i>veruger</i> .	520	— humble, <i>humilis</i> .	662
— six points, <i>secpunctatus</i> .	517	— linéole, <i>lineola</i> .	646
CONOPHORES, <i>Conophori</i> .	603	— lutéicorne, <i>luteicornis</i> .	658
COPIPHORE, <i>Copiphora</i> .	512	— lutéole, <i>luteolum</i> .	661
— cornue, <i>cornuta</i> .	514	— maladif, <i>morbosum</i> .	682
— longue queue, <i>longicauda</i> .	513	— mélangé, <i>permistum</i> .	669
CORYDIE, <i>Corydia</i> .	122	— mélanocorne, <i>melanocorne</i> .	659
— de Petiver, <i>Petiveriana</i> .	123	— nomade, <i>peregrinum</i> .	666
COUREURS, <i>Cursoria</i> , section.	9	— olivâtre, <i>olivaceum</i> .	666
COURTILLIÈRE, <i>Gryllotalpa</i> .	300	— parsemé, <i>sparsum</i> .	646
— africaine, <i>africana</i> .	307	— pedestre, <i>pedestre</i> .	679
— brevipenne, <i>brevipennis</i> .	308	— petite massue, <i>clavuliger</i> .	676
— commune, <i>vulgaris</i> .	306	— pleureur, <i>plorans</i> .	683
— didactyle, <i>didactyla</i> .	309	— Reinette, <i>Hyla</i> .	678
— hexadactyle, <i>hexadactyla</i> .	307	— remuant, <i>alacre</i> .	682
— luisante, <i>nitidula</i> .	307	— robuste, <i>robustum</i> .	647
— oxydactyle, <i>oxydactyla</i> .	308	— rougeâtre, <i>rubellum</i> .	645
— parvipenne, <i>parvipennis</i> .	309	— ruficorne, <i>ruficornis</i> .	643
Créobroter, <i>Creobroter</i> , sous-genre.	160	— sali, <i>foedatum</i> .	662
CRÉOXYLE, <i>Creoxylus</i> .	265	— sanguinipède, <i>sanguinipes</i> .	670
— cornu, <i>corniger</i> .	265	— spécieux, <i>speciosum</i> .	673
CRIQUET, <i>Aceridium</i> .	640	— surinamois, <i>surinamus</i> .	671
— à bandes jaunâtres, <i>flavofasciatum</i> .	663	— targes rouges, <i>tarsatum</i> .	668
— abrégé, <i>abbreviatum</i> .	678	— violacé, <i>violaceum</i> .	669
— à crête, <i>cristatum</i> .	650	Cycloptère, <i>Cycloptera</i> , sous-genre.	439
— à sept bandes, <i>septemfasciatum</i> .	661	CYLINDRODE, <i>Cylindrodes</i> .	310
— à treillis, <i>cancellatum</i> .	664	— de Campbell, <i>Campbelli</i> .	311
— carnéipède, <i>carneipes</i> .	665	CYPHOCRANE, <i>Cyphocrana</i> .	233
— ceint, <i>succinctum</i> .	642	— dessous fascié, <i>versifasciata</i> .	235
— chagrin, <i>mœstum</i> .	654	— dessous rouge, <i>versirubra</i> .	235
— chaussé, <i>calceatum</i> .	683	— Empuse, <i>Empusa</i> .	237
— citrin, <i>citrinum</i> .	644	— géante, <i>gigas</i> .	237
— coloré, <i>coloratum</i> .	674	— pieds ponctués, <i>punctipes</i> .	239
— consanguin, <i>consanguineum</i> .	660	Cystocœlie, <i>Cystocœlia</i> , sous-genre.	713
— criblé, <i>cribratum</i> .	648		
+ de Giorna, <i>Giornæ</i> .	680		
— de Latreille, <i>Latreillei</i> .	652		
— demi-bande, <i>semifasciatum</i> .	655		
— de Milbert, <i>Milberti</i> .	648		
— demi-rouge, <i>semirubrum</i> .	653		
— distingué, <i>electum</i> .	671		
— Duc, <i>Dux</i> .	653		

	Pag.		Pag.
Declique languedocien, <i>monspe-</i> <i>pelienis</i> .	487	EURYCANTHE, <i>Eurycantha</i> .	277
— marqueté, <i>tesselatus</i> .	489	— horrible, <i>horrida</i> .	279
— verrucivore, <i>verrucivorus</i> .	484	EXOCEPHALE, <i>Exocephala</i> .	507
DERICORYS, <i>Dericorys</i> .	638	— bisillonnée, <i>bisulca</i> .	508
— blanchâtre, <i>albidula</i> .	639		
DIAPHÉROMÈRE, <i>Diapheromera</i> .	247	F	
— de Say, <i>Sayi</i> .	247		
DIPLATYS, <i>Diplatys</i> .	50	FORFICULAIRES (Famille des),	
— macrocéphale, <i>macrocephala</i> .	51	<i>Forficularia</i> .	9
		FORFICESILE, <i>Forficesila</i> .	21
E		— américaine, <i>americana</i> .	22
ECHINOSOME, <i>Echinosoma</i> .	34	— gigantesque, <i>gigantea</i> .	23
— africaine, <i>afrum</i> .	34	— jaunâtre, <i>icterica</i> .	25
ECTATOSOME, <i>Ectatosoma</i> .	285	— maritime, <i>maritima</i> .	27
— à tiare, <i>tiaratum</i> .	286	— méridionale, <i>meridionalis</i> .	26
— de Hope, <i>Hopei</i> .	285	— roussâtre, <i>rufescens</i> .	24
EMPUSE, <i>Empusa</i> .	140	— terminale, <i>terminalis</i> .	25
+ appauvrie, <i>pauperata</i> .	145	— testacée, <i>castanea</i> .	26
— binotée, <i>binotata</i> .	143	— thoracique, <i>thoracica</i> .	22
— fronticorne, <i>fronticornis</i> .	144	— triste, <i>mæsta</i> .	28
— gongylode, <i>gongylodes</i> .	141	FORFICULE, <i>Forficula</i> .	35
— purpuripenne, <i>purpuripennis</i> .	145	+ aptère, <i>aptera</i> .	47
— rusée, <i>dolosa</i> .	143	+ auriculaire, <i>auricularia</i> .	36
— sans feuille, <i>defoliata</i> .	147	— bimaculée, <i>bimaculata</i> .	39
EPAPHRODITE, <i>Epaphrodita</i> .	205	— bimouchetée, <i>biguttata</i> .	43
— des bananiers, <i>musarum</i> .	205	— chagrinée, <i>scabriuscula</i> .	38
EPHIPPIGÈRE, <i>Ephippiger</i> .	473	— de Doumerc, <i>Doumerci</i> .	41
— des vignes, <i>vitium</i> .	474	— de Dufour, <i>Dufourii</i> .	49
— montagnarde, <i>monticola</i> .	476	— de Jackery, <i>Jackeryensis</i> .	42
— rugosicolle, <i>rugosicollis</i> .	475	— de Smyrne, <i>Smyrnensis</i> .	38
Ephippitythe, <i>Ephippitytha</i> , sous-		— du Sénégal, <i>Senegalensis</i> .	39
genre.	422	— en scie, <i>serrata</i> .	40
ERÉMIAPHILE, <i>Eremiaphila</i> .	209	— gentille, <i>pulchella</i> .	42
— Audouin, <i>Audouini</i> .	211	— lutéipenne, <i>luteipennis</i> .	46
— Bové, <i>Bovei</i> .	213	— naine, <i>minor</i> .	44
— Cerysi, <i>Cerysii</i> .	211	+ pédestre, <i>pedestris</i> .	45
— Géné, <i>Genéi</i> .	212	— pubescente, <i>pubescens</i> .	46
— Luxor, <i>Luxor</i> .	213	— simple, <i>simplex</i> .	48
— Zetterstedt, <i>Zetterstedtii</i> .	212	+ sinuée, <i>sinuata</i> .	49
ERÉMOBIE, <i>Eremobia</i> .	704	— suturale, <i>suturalis</i> .	40
— belles ailes, <i>pulchripennis</i> .	708	— trompeuse, <i>decipiens</i> .	46
— carénée, <i>carinata</i> .	706	— unidentée, <i>unidentata</i> .	41
— continue, <i>continuata</i> .	707		
— du Ciste, <i>Cisti</i> .	707	G	
— flexueuse, <i>flexuosa</i> .	709		
Eugastre, <i>Eugaster</i> , sous-genre.	463	GOMPHOCÈRE, <i>Gomphocerus</i> .	745
Eurycnème, <i>Eurycnema</i> , sous-		— double signe, <i>biguttatus</i> .	748
genre.	235	— de Sibérie, <i>Sibiricus</i> .	746
		— roux, <i>rufus</i> .	747

	Pag.		Pag.
GRILLACRIS , <i>Gryllacris</i> .	392	Harpax yeux épineux, <i>spinocula</i> .	159
— à masque, <i>personata</i> .	395	Hétéronytarse , <i>Heteronytarsus</i> ,	
— blême, <i>pallidula</i> .	395	sous-genre.	214
— diaphane, <i>translucens</i> .	394	Hétéroptéryx , <i>Heteropteryx</i> , sous-	
— front noté, <i>signatifrons</i> .	393	genre.	280
— linéolée, <i>lineolata</i> .	396	HÉTRODE , <i>Hetrodes</i> .	460
— maculicolle, <i>maculicollis</i> .	394	— avortée, <i>abortiva</i> .	463
— nervures rouges, <i>rubrinervosa</i> .	395	— de Guyon, <i>Guyoni</i> .	464
— tête rouge, <i>ruficeps</i> .	394	— nymphe, <i>pupa</i> .	461
— tibiale, <i>tibialis</i> .	303	HYMÉNOPE , <i>Hymenopa</i> .	162
GRILLON , <i>Gryllus</i> .	327	— couronnée, <i>coronata</i> .	163
— abrégé, <i>abbreviatus</i> .	336	HYPÉROMALE , <i>Hyperomala</i> .	544
— à lunettes, <i>perspicillatus</i> .	338	— virescente, <i>virescens</i> .	545
— bordelais, <i>burdigalensis</i> .	341	HYPSELLOMÈNES , <i>Hypsallomeni</i> ,	
— champêtre, <i>campestris</i> .	336	division.	358
— charbonné, <i>carbonarius</i> .	335		
— de Cerysi, <i>Cerysii</i> .	342		
— domestique, <i>domesticus</i> .	340		
— du Cap, <i>Capensis</i> .	337		
— élégant, <i>elegans</i> .	340		
— en deuil, <i>luctuosus</i> .	335		
— érythrocéphale, <i>erythrocephalus</i> .	339		
— fuligineux, <i>fuliginosus</i> .	334		
— jumeau, <i>geminus</i> .	343		
— leucostome, <i>leucostomus</i> .	342		
— mélanocéphale, <i>melanocephalus</i> .	342		
— mélas, <i>melas</i> .	338		
— membraneux, <i>membranaceus</i> .	334		
— occipital, <i>occipitalis</i> .	339		
— pâle, <i>pallens</i> .	344		
— siffleur, <i>pipiens</i> .	344		
— triste, <i>tristis</i> .	338		
— vertical, <i>verticalis</i> .	343		
GRILLONIENS (Famille des), <i>Gryllides</i> .	294		
GYMNOCÈRE , <i>Gymnocera</i> .	425		
— de Lefebvre, <i>Lefebvrei</i> .	426		
— élégante, <i>elegans</i> .	427		

H

HARPAX , <i>Harpax</i> .	157
— ailes peintes, <i>pictipennis</i> .	160
— ocellée, <i>ocellata</i> .	158
— perlée, <i>gemmata</i> .	160
— porte-disque, <i>discifera</i> .	161
— tricolore, <i>tricolor</i> .	158
— verdâtre, <i>virescens</i> .	162

K

KAKERLAC , <i>Kakerlac</i> .	67
— américaine, <i>americana</i> .	68
— brévicolle, <i>brevicollis</i> .	70
— enfumée, <i>fuliginosa</i> .	70
— flavicolle, <i>flavicollis</i> .	69
— pallipalpe, <i>pallipalpis</i> .	71
— remarquable, <i>insignis</i> .	67
— thoracique, <i>thoracica</i> .	69

L

LEPTODÈRE , <i>Leptoderes</i> .	409
— ailes ornées, <i>ornatipennis</i> .	410
LISTROSCÈLE , <i>Listroscelis</i> .	396
— à peigne, <i>pectinata</i> .	398
— armée, <i>armata</i> .	398
— verte, <i>viridis</i> .	397
LOBOPHORE , <i>Lobophora</i> .	32
— tarses roux, <i>rufitarsis</i> .	33
LOCUSTAIRES (Famille des), <i>Locustariæ</i> .	370

M

MACROPALPES , <i>Macropalpi</i> ,	
division.	385
MANTE , <i>Mantis</i> .	174
— à ceintures, <i>cingulata</i> .	197
— à deux mamelons, <i>bipapilla</i> .	188
— agréable, <i>concinna</i> .	201
— annulipède, <i>annulipes</i> .	199
— bleu d'acier, <i>chalybea</i> .	202

	Pag.		Pag.
Mante claire, <i>clara</i> .	204	MÉRONGIDIE, <i>Meronicidius</i> .	448
— col-étendu, <i>extensicollis</i> .	189	— obscur, <i>obscurus</i> .	449
— cuticulaire, <i>cuticularis</i> .	189	MÉSOPS, <i>Mesops</i> .	585
— décolorée, <i>decolor</i> .	200	— raccourci, <i>abbreviatus</i> .	586
— de Madagascar, <i>Madagasca-</i>		MOGOPLISTE, <i>Mogoplites</i> .	357
<i>riensis</i> .	204	— brun, <i>brunneus</i> .	357
— desséchée, <i>exsiccata</i> .	176	MONACHIDIE, <i>Monachidium</i> .	635
— élaboussée, <i>conspurcata</i> .	190	— Acropyrinon, <i>Acropyrinon</i> .	637
— feuille brune, <i>aridifolia</i> .	178	— Chélonie, <i>Chelonia</i> .	638
— flavipenne, <i>flavipennis</i> .	182	— crête-rouge, <i>crista flammea</i> .	637
— friganoïde, <i>phryganoides</i> .	198	— Lune, <i>Lunum</i> .	636
— gaze, <i>pellucida</i> .	191	MONANDROPTÈRE, <i>Monandropete-</i>	
— hanches rouges, <i>rubrocoxata</i> .	203	<i>ra</i> .	242
— herbacée, <i>herbacea</i> .	177	— armée, <i>inuncans</i> .	244
— large appendice, <i>latistylus</i> .	179	MUCRONÈS, <i>Mucronati</i> , division.	631
— lune, <i>luna</i> .	183	MUTIQUES, <i>Mutici</i> , division.	702
— mouchetée, <i>flavo guttata</i> .	183	MYRMÉCOPHILE, <i>Myrmecophila</i> .	318
— multistriée, <i>multistriata</i> .	199	— sociale, <i>acervorum</i> .	319
— nébuleuse, <i>nebulosa</i> .	203		
— ornée, <i>ornata</i> .	192	N	
— patellifère, <i>patellifera</i> .	185	NÉCROSCIE, <i>Necroscia</i> .	250
— pieds velus, <i>pilipes</i> .	192	— ailes roses, <i>roseipennis</i> .	252
— pieuse, <i>pia</i> .	193	— chloris, <i>chloris</i> .	253
— prasine, <i>prasina</i> .	195	— chlorotique, <i>chlorotica</i> .	252
— prêcheuse, <i>oratoria</i> .	195	— enfumée, <i>fumata</i> .	251
— pustulée, <i>pustulata</i> .	186	— quadrimouchetée, <i>quadrigut-</i>	
— quadrimaculée, <i>quadrimacu-</i>		<i>tata</i> .	253
<i>lata</i> .	201	— rayée, <i>vittata</i> .	254
+ religieuse, <i>religiosa</i> .	193	— vineuse, <i>vinosa</i> .	253
— salie, <i>inquinata</i> .	191	NÉMObIE, <i>Nemobius</i> .	345
— simulacre, <i>simulacrum</i> .	184	— à lignes, <i>lineolatus</i> .	349
— sœur, <i>soror</i> .	200	— forestier, <i>sylvestris</i> .	348
— sublobée, <i>sublobata</i> .	180		
— superstitieuse, <i>superstitiosa</i> .	176	O	
— suppliante, <i>precaria</i> .	181	OECANTHE, <i>Oecanthus</i> .	358
— variée, <i>variegata</i> .	187	— blanc, <i>niveus</i> .	361
— vitrée, <i>vitata</i> .	196	— roussâtre, <i>rufescens</i> .	361
— voisine, <i>vicina</i> .	187	— transparent, <i>pellucens</i> .	360
MANTIDES (Famille des), <i>Man-</i>		OEDIPODE, <i>Oedipoda</i> .	718
<i>tides</i> .	133	— à cothurnes, <i>cothurnata</i> .	743
MASTAX, <i>Mastax</i> .	750	— à écharpe, <i>balleata</i> .	734
— grêle, <i>tenuis</i> .	750	— agréable, <i>concinna</i> .	730
— mutilée, <i>mutilata</i> .	751	— azurée, <i>cærulans</i> .	736
MÉCOMÈRE, <i>Mecomera</i> .	53	— bimouchetée, <i>biguttula</i> .	742
— obscure, <i>brunnea</i> .	54	— binotée, <i>bisignata</i> .	738
MÉCONÈME, <i>Meconema</i> .	503	— bleuâtre, <i>c rulescens</i> .	735
— variée, <i>varia</i> .	504	— carolinoise, <i>carolina</i> .	722
MÉCOPODE, <i>Mecopoda</i> .	532	— de Madère, <i>Maderæ</i> .	730
— verte, <i>virens</i> .	533	— disque rouge, <i>discoidea</i> .	724
MÉGALODON, <i>Megalodon</i> .	536		
— à sabre, <i>ensifer</i> .	537		

Oedipode ensanglantée, <i>grossa</i> .	741
— espagnole, <i>hispanica</i> .	733
— favorisée, <i>gratiosa</i> .	727
— fénestrale, <i>fenestralis</i> .	726
— flancs noirs, <i>parapleura</i> .	739
— germanique, <i>germanica</i> .	725
— glauque, <i>thalassina</i> .	740
— huit bandes, <i>octofasciata</i> .	728
— jaune, <i>flava</i> .	721
— milanaise, <i>insubrica</i> .	731
— musicienne, <i>musica</i> .	720
— nigripenne, <i>nigripennis</i> .	723
— obscure, <i>obscura</i> .	729
— parallèle, <i>parallela</i> .	744
— petites stries, <i>strigata</i> .	726
— pudique, <i>pudica</i> .	733
— rosée, <i>rosacea</i> .	728
— stridule, <i>stridula</i> .	732
— voyageuse, <i>migratoria</i> .	737
OMMEXÈQUE, <i>Ommexechea</i> .	696
— cyanoptère, <i>cyanopterum</i> .	699
— d'Audouin, <i>Audouinii</i> .	700
— de Serville, <i>Servillei</i> .	701
— macroptère, <i>macropterum</i> .	699
— verdâtre, <i>virens</i> .	701
OPSOMALE, <i>Opsomala</i> .	586
— à bandelettes, <i>taeniata</i> .	591
— double raie, <i>bivittata</i> .	589
— enfumée, <i>fumosa</i> .	593
— érythrogastre, <i>erythrogastra</i> .	589
— filiforme, <i>filiformis</i> .	593
— laticorne, <i>laticornis</i> .	590
— marginicolle, <i>marginicollis</i> .	591
— pisciforme, <i>pisciformis</i> .	594
— ponctipenne, <i>punctipennis</i> .	590
— sicilienne, <i>sicula</i> .	594
— sordide, <i>sordida</i> .	592
— tibiale, <i>tibialis</i> .	591
— varipède, <i>varipes</i> .	588
— verte, <i>viridis</i> .	588
ORCHÉLINE, <i>Orchelimum</i> .	522
— cuticulaire, <i>cuticulare</i> .	523
— glauque, <i>glaucum</i> .	524
— herbacée, <i>herbaceum</i> .	524
ORTHOXIPHES, <i>Orthoxiphæ</i> , division.	430
Oxye, <i>Oxya</i> , sous-genre.	675
OXYPILE, <i>Oxypila</i> .	155
— annulée, <i>annulata</i> .	156

P

PACHYMORPHE, <i>Pachymorpha</i> .	258
— simplicipède, <i>simplicipes</i> .	259
— <i>squalidus</i> .	260
PANESTHIE, <i>Panesthia</i> .	130
— javanaise, <i>javanica</i> .	131
PARATROPE, <i>Parátropes</i> .	117
— Lycopède, <i>Lycoides</i> .	118
PÉRISPHERE, <i>Perisphæra</i> .	132
— Armadille, <i>Armadillo</i> .	133
PERLAMORPHE, <i>Perlamorpha</i> .	275
— hiéroglyphique, <i>hieroglyphica</i> .	276
— Pélée, <i>Peleus</i> .	277
PÉTASIE, <i>Petasia</i> .	628
— sanglante, <i>cruentata</i> .	630
PHALANGOPSIS, <i>Phalangopsis</i> .	367
— annulipède, <i>annulipes</i> .	369
— fuscicorne, <i>fuscicornis</i> .	370
— longipède, <i>longipes</i> .	369
— marquetée, <i>tessclata</i> .	370
PHANÉROPTÈRE, <i>Phaneroptera</i> .	413
— acanthocéphale, <i>acanthocephala</i> .	425
— amaigrie, <i>macra</i> .	417
— arrosée, <i>irrorata</i> .	423
— bande rousse, <i>rufonotata</i> .	416
— bilinéée, <i>bilineolata</i> .	419
— bord moucheté, <i>margineguttata</i> .	422
— brève, <i>brevis</i> .	418
— courte, <i>curta</i> .	417
— de Dalmatie, <i>dalmatina</i> .	415
— en faux, <i>falcata</i> .	419
— feuille de lys, <i>lilifolia</i> .	421
— mignonne, <i>venusta</i> .	419
— petits points, <i>parum punctata</i> .	418
— réjouissante, <i>letabilis</i> .	415
— septentrionale, <i>septentrionalis</i> .	416
— 32 mouchetures, <i>32-guttata</i> .	422
— zébrée, <i>zebrata</i> .	424
PHASME, <i>Phasma</i> .	266
— acanthoptère, <i>acanthopterum</i> .	268
— ambiguë, <i>ambiguum</i> .	269
— de Serville, <i>Servillii</i> .	267
— jaunâtre, <i>helvolum</i> .	273
— linéolée, <i>lineolatum</i> .	273
— maculée, <i>maculatum</i> .	269
— menaçante, <i>minans</i> .	268
— nécydaloides, <i>necydaloides</i> .	270
— Tithon, <i>Tithonius</i> .	272

	Pag.		Pag.
<i>Phasma laticornis.</i>	116	— de Gaimard, <i>Gaimardi.</i>	366
<i>Phasme variée, variegatum.</i>	271	— de Surinam, <i>Surinamensis.</i>	365
— vertpré, <i>prasinum.</i>	272	— paillet, <i>helvolum.</i>	366
PHASMIDES (Famille des), <i>Phas-</i>		— voisin, <i>vicinus.</i>	365
— <i>mid.</i>	214	PLATYPHYLLE, <i>Platyphyllum.</i>	443
PHIBALOSOME, <i>Phibalosoma.</i>	248	— clairvoyant, <i>perspicillatum.</i>	445
— de Le Peletier, <i>Le Peletieri.</i>	249	— coriacé, <i>coriaceum.</i>	446
PHLOCÈRE, <i>Phlocerus.</i>	748	— feuille verte, <i>viridifolium.</i>	445
— de Ménétries, <i>Menetriesii.</i>	749	— maculipenne, <i>maculipenne.</i>	447
PHORASPIS, <i>Phoraspis.</i>	124	— scabricolle, <i>scabricolle.</i>	446
— à atômes, <i>atomaria.</i>	126	PNEUMORE, <i>Pneumora.</i>	710
— arrosée, <i>conspersa.</i>	126	— immaculée, <i>immaculata.</i>	716
— fastueuse, <i>fastuosa.</i>	128	— scutellaire, <i>scutellaris.</i>	713
— flavipède, <i>flavipes.</i>	127	— six taches, <i>sexguttata.</i>	715
— lutéole, <i>luteola.</i>	127	— variolée, <i>variolosa.</i>	717
— leucogramme, <i>leucogramma.</i>	128	PODACANTHE, <i>Podacantha.</i>	229
— noire, <i>nigra.</i>	130	— Typhon, <i>Typhon.</i>	230
— pâle, <i>pallens.</i>	125	PODOSCIORTE, <i>Podoscirtus.</i>	361
— panthérine, <i>pantherina.</i>	127	— safrané, <i>crocinius.</i>	363
— peinte, <i>picta.</i>	129	Podisme, <i>Podisma</i> , sous-genre.	679
PHYLLIE, <i>Phyllium.</i>	287	POEKILOCÈRE, <i>Poecilocerus.</i>	595
— belle feuille, <i>pulchrifolium.</i>	292	— ailes roses, <i>roseipennis.</i>	599
— jambes foliacées, <i>crurifolium.</i>	291	— bois veiné, <i>ligneolus.</i>	602
— feuille sèche, <i>siccifolium.</i>	289	— crapaud, <i>bufonius.</i>	599
Phyllodromie, <i>Phyllodromia</i> , sous-		— hiéroglyphique, <i>hieroglyphicus.</i>	596
— genre.	105	— peint, <i>pictus.</i>	597
PHYLOPHORE, <i>Phyllophora.</i>	501	— sanguinolent, <i>sanguinolentus.</i>	598
— spécieuse, <i>speciosa.</i>	502	— ventre ponctué, <i>punctiventris.</i>	601
PHYLLOPTÈRE, <i>Phylloptera.</i>	402	— Vulcain, <i>Vulcanus.</i>	600
— double cœur, <i>bicordata.</i>	408	POLYANCISTRE, <i>Polyancistrus.</i>	534
— feuille de cassiné, <i>cassinæfolia.</i>	406	— denticulé, <i>serrulatus.</i>	535
— feuille de laurier, <i>laurifolia.</i>	404	PORTHÉTIS, <i>Porthetis.</i>	607
— marginelle, <i>marginella.</i>	405	— dentée, <i>dentata.</i>	608
— point blanc, <i>punctum album.</i>	407	— Eléphant, <i>Elephas.</i>	610
— verdoyante, <i>viridicata.</i>	407	— terreuse, <i>terrulenta.</i>	610
— vertpré, <i>graminea.</i>	405	PRISOPE, <i>Prisopus.</i>	282
PHYMATÉE, <i>Phymateus.</i>	624	— de Marchal, <i>Marchali.</i>	284
— lépreux, <i>leprosus.</i>	627	— flabelliforme, <i>flabelliformis.</i>	283
— morbillieux, <i>morbillosus.</i>	625	PROCHILE, <i>Prochilas.</i>	383
— pustuleux, <i>scabiosus.</i>	626	— austral, <i>australis.</i>	384
PLATYBLEMME, <i>Platyblemmus.</i>	352	PROSCOPIDES, <i>Proscopides</i> , divi-	
— à long voile, <i>velatus.</i>	354	— sion.	570
— découvert, <i>detectus.</i>	356	PROSCOPIE, <i>Proscopia.</i>	571
— de Rambur, <i>Ramburi.</i>	355	— granulée, <i>granulata.</i>	575
— ombragé, <i>umbraculatus.</i>	355	— poignard, <i>sica.</i>	577
— portugais, <i>lusitanicus.</i>	354	— rostrée, <i>rostrata.</i>	576
PLATYCRANE, <i>Platycrana.</i>	240	— scabre, <i>scabra.</i>	574
— jolie, <i>venustula.</i>	242	PSALIDOPHORE, <i>Psalidophora.</i>	29
— maculée, <i>maculata.</i>	240	— ailes brunes, <i>brunneipennis.</i>	30
— verdoyante, <i>viridana.</i>	241	— crocéipenne, <i>croceipennis.</i>	30
PLATYDACTYLE, <i>Platydyctylus.</i>	363	— de l'Herminier, <i>l'Herminieri.</i>	29
— de Buquet, <i>Buqueti.</i>	367	PSEUDOMOPS, <i>Pseudomops.</i>	115

	Pag.
Pseudomops oblongue, <i>oblongata</i> .	115
PSEUDOPHYLLE, <i>Pseudophyllus</i> .	464
— crétacé, <i>cretaceus</i> .	470
— dos blanc, <i>leuconotus</i> .	469
— feuille de nérîum, <i>neriifolius</i> .	466
— feuille d'olivier, <i>oleifolius</i> .	470
— granulé, <i>graniger</i> .	467
— myope, <i>myops</i> .	468
— uninoté, <i>uninotatus</i> .	468
PSEUDORHYNQUE, <i>Pseudorhynchus</i>	509
— de Lesson, <i>Lessonii</i> .	511
— jaunâtre, <i>flavescens</i> .	511
— sicaire, <i>sicarius</i> .	510
PTÉRINOXYLE, <i>Pterinoxylus</i> .	226
— pieds difformes, <i>difformipes</i> .	227
PTÉROCHROZE, <i>Pterochroza</i> .	431
— colorée, <i>colorata</i> .	436
— crêtée, <i>cristata</i> .	435
— feuille d'oranger, <i>aurantifolia</i> .	439
— ocellée, <i>ocellata</i> .	432
— ornée, <i>illustrata</i> .	434
— peinte, <i>picturata</i> .	437
PTÉROLÈPE, <i>Pterolepis</i> .	491
— à bracelets, <i>armillata</i> .	494
— aptère, <i>aptera</i> .	494
— de Chabrier, <i>Chabrieri</i> .	493
— de Rambur, <i>Ramburi</i> .	493
Pycnopalpe, <i>Pycnopalpa</i> , sous-genre.	408
PYGIDICRANE, <i>Pygidicrana</i> .	19
— cuisses marbrées, <i>marmoricrura</i> .	20
— V. noir, <i>V. nigrum</i> .	19
PYGIRHYNQUE, <i>Pygirhynchus</i> .	260
— couronné, <i>coronatus</i> .	261
— subfoliacé, <i>subfoliatus</i> .	261
Pyrgomorphe, <i>Pyrgomorpha</i> , sous-genre.	583
PYRAGRE, <i>Pyragra</i> .	31
— brune, <i>fuscata</i> .	32

R

RHAPHIDÈRE, <i>Rhaphiderus</i> .	245
— scabre, <i>scabrosus</i> .	246
RHAPHIDOPHORE, <i>Rhaphidophora</i> .	389
— brune, <i>picea</i> .	391
RHIPIPTÉRYX, <i>Rhipipteryx</i> .	316
— âtre, <i>ater</i> .	318
— de Brullé, <i>Brullei</i> .	318
— marginé, <i>marginatus</i>	317

ROMALÉE, <i>Romalea</i> .	621
— de Marc, <i>Marci</i> .	623
— microptère, <i>microptera</i> .	622

S

SAGA, <i>Saga</i> .	538
— azurée, <i>azurea</i> .	540
— de Natolie, <i>Natoliæ</i> .	541
SAUTERELLE, <i>Locusta</i> .	527
— de Gaverny, <i>Gaverniensis</i> .	530
— unicolore, <i>unicolor</i> .	531
— verte, <i>viridissima</i> .	529
— vigoureuse, <i>vigentissima</i> .	530
SAUTEURS, <i>SALTATORIA</i> , section.	293
SCAPHURE, <i>Scaphura</i> .	428
— de Vigors, <i>Vigorsii</i> .	429
— ferrugineuse, <i>ferruginca</i> .	430
Scélîmène, <i>Scelimena</i> , sous-genre.	762
SCHIZOCÉPHALE, <i>Schizocephalus</i> .	166
— bîcorne, <i>bicornis</i> .	167
SCHIZODACTYLE, <i>Schizodactylus</i> .	320
— monstrueux, <i>monstrosus</i> .	322
SPARATTE, <i>Sparatta</i> .	51
— pelvimètre, <i>pelvimetra</i> .	52
SPONGIPHORES, <i>Spongiphori</i> , division.	565
STEIRODON, <i>Steiroidon</i> .	399
— feuille de citronnier, <i>citrifolium</i> .	401
— thoracique, <i>thoracicum</i> .	402

T

TÉRATODE, <i>Teratodes</i> .	633
— monticolle, <i>monticollis</i> .	634
TÉTRICIDITES, <i>Tetridites</i> , division.	754
TÉTRIX, <i>Tetrix</i> .	757
— à crochets, <i>uncinata</i> .	763
— Asmodée, <i>Asmodæus</i> .	760
— Belphégor, <i>Belphegor</i> .	760
— Belzébut, <i>Belzebuth</i> .	759
— bîponctuée, <i>bipunctata</i> .	763
— harpon, <i>harpago</i> .	758
— Lucifer, <i>Lucifer</i> .	764
— mucronée, <i>mucronata</i> .	762
— prolongée, <i>producta</i> .	760
— subulée, <i>subulata</i> .	150
THÉOCLYTE, <i>Theoclytes</i> .	151
— foliacée, <i>foliata</i> .	154
— lobipède, <i>lobipes</i> .	

ERRATA.

Page	8,	ligne	20,	famille,	lisez : Famille.
	<i>id.</i>		34,	essus,	lisez : dessus.
	26,		27,	* Forficésile,	ôtez l'astérisque.
	51,		8,	Tarses ; le premier,	lisez : tarses ayant le premier.
	68,		33,	fixes longitudinales,	lisez : fines , longitudinales.
	70,		27,	Kakerlac ,	mettez une astérisque avant ce mot
	[87,		27,	fig. 4,	lisez : fig. 7.
	89,		1,	* Blatte parsemée,	ôtez l'astérisque.
	111,		12,	<i>Berolinens</i> ,	lisez : <i>Berolinensia</i> .
	112,		27,	mâle et femelle :	supprimez ces 3 mots.
	125,		17,	fig. 4,	lisez : fig. 2.
	133,		9,	fig. 2 ,	lisez ; fig. 4.
	154,		14,	* Théoclyte,	ôtez l'astérisque.
	155,		27,	<i>OXYPIIUS</i> ,	lisez : <i>OXYPIIA</i> .
	163,		15,	<i>Trans</i> ,	effacez ce mot.
	187,		29,	<i>Variegata</i> , Stoll ,	lisez : <i>Variegata</i> .— <i>Mantis striata</i> , Stoll, etc.
	221,		28,	16 ,	lisez 13.
	268,		28,	<i>acanthopterum</i> , Stoll ,	lisez : <i>acanthopterum</i> . — <i>Phasma</i> <i>acanthophora</i> , Stoll, etc.
	279,		27,	espèces ,	lisez : épines.
	280,		26,	mettez seulement	une virgule.
	283,		25,	<i>Priscus</i> ,	lisez : <i>Prisopus</i> .
	291,		1,	<i>chlorophyllia</i> ,	lisez : <i>chlorophylla</i> .
	332,		12,	flottant ,	lisez : flottant.
	336,		34,	une ;	supprimez ce mot.
	349,		3,	Brullé, etc.,	lisez : <i>Gryllus lineolatus</i> .
	352,		12,	TRIGONIDIE ,	lisez : TRIGONIDIE.
	356,		16,	<i>delectus</i> ,	lisez : <i>detectus</i> .
	361,		13,	<i>ÆCANTHE</i> ,	ajoutez : une astérisque.
	380,		35,	<i>Ephippigev</i> ,	lisez : <i>Ephippigère</i> .
	388,			<i>Anostostome de la Nou-</i> <i>velle-Hollande</i> ,	ajoutez : (Pl. 8, fig. 2).
	404,		34,	allongées,	lisez : allongés.
	414,	25 et 26,		épais sont courts,	lisez : sont épais et courts.
	443,		3,	* <i>THLIBOSCÈLES</i> ,	ôtez l'astérisque.
	<i>id.</i>		4,	<i>camellifolia</i> ,	lisez : <i>camellifolius</i> .
	463,		26,	unisillonées , dessus et	à lis : unisillonées en dessus , 3
	476,		13,	<i>EPHIPPIGÈRE</i> ,	ajoutez une astérisque.
	533,		16,	11 ,	lisez : 15
	569,		33,		ajoutez une parenthèse.
	579,		33,	Deuxième Division ,	lisez : Première Division.
	608,		20,	n° 10,	lisez : n° 9.
	631,		16,	<i>Acrydites</i> ,	lisez : <i>Acridites</i> .
	704,		21,	<i>Grylla</i> ,	lisez : <i>Gryllus</i> .
	717,		14,	5,	lisez : 4.
	757,		2,	fig. 2,	lisez : fig. 5.
	764,		27,	fig. 5,	lisez : fig. 4.

EXPLICATION DES PLANCHES

DES

INSECTES ORTHOPTÈRES.

ATLAS.

PLANCHE PREMIÈRE.

Fig. 1.	Pygidicrane V. noir, <i>P. V. nigrum</i> . . .	page 19
2.	Forficésile gigantesque, <i>F. gigantea</i>	23
3.	Psalidophore crocéipenne, <i>P. croceipennis</i> . .	30
4.	Pyragre brune, <i>P. fuscata</i>	32
5.	Forficule de Dufour, <i>F. Dufourii</i>	49
6.	Blabère discoïdale, <i>B. discoidalis</i>	76

PLANCHE II.

Fig. 1.	Kakerlac thoracique, <i>K. thoracica</i>	69
2.	Blabère réfléchie, <i>B. reflexa</i>	82
3.	Blatte latérale, <i>B. lateralis</i>	107
4.	Brachycole robuste, <i>B. robusta</i>	120
5.	Panesthie javanaise, <i>P. javanica</i>	131

PLANCHE III.

Fig. 1.	Blatte linéaire, <i>B. linearis</i>	100
2.	Phoraspis pâle, <i>P. pallens</i>	125
3.	———— leucogramme, <i>P. leucogramma</i> . .	128
4.	Périsphère Armadille, <i>P. Armadillo</i>	133
5.	Oxypile annulée, <i>O. annulata</i>	156

6. Harpax yeux épineux, *H. spinocula* 159
 7. ——— verdâtre, *H. virescens*. 162
 8. Erémiophile Génée, *E. Genei* 212

PLANCHE IV.

- Fig. 1. Acanthops déchirée, *A. erosa*. 165
 2. Charapode laticolle, *C. laticollis*. 208

PLANCHE V.

- Toxodère denticulée, *T. denticulata* 169

PLANCHE VI.

- Fig. 1. Acanthops feuille morte, *A. mortuifolia* . . . 166
 2. Phasme de Serville, *P. Servillii*. 267
 3. Xérosome canaliculé, *X. canaliculatum* . . . 275

PLANCHE VII.

- Cladoxère grêle, *C. gracilis* 255

PLANCHE VIII.

- Fig. 1. Perlamorphe Pélée, *P. Peleus* 277
 2. Anostostome de la Nouvelle-Hollande, *A. australasiæ* 388
 3. ——— vorace, *A. vorax*. 389
 4. Mastax mutilée (tête), *M. mutilata* 751
 5. Choriphylle de la Sagra, *C. Sagrai*. 755

PLANCHE IX.

- Fig. 1. Platydactyle de Surinam, *P. Surinamensis*. . 365
 2. Grillacris tête rousse, *G. ruficeps* 394
 3. Phylloptère feuille de cassiné, *P. cassinæfolia* . 406
 4. Sauterelle unicolore, *L. unicolor* 531

PLANCHE X.

- Fig. 1. Platyphylle feuille verte, *P. viridifolium* . . . 445
 2. Méroncidie obscur, *M. obscurus* 449
 3. Copiphore cornue, *C. cornuta* 514

PLANCHE XI.

- Fig. 1. Listroscèle armée, *L. armata* 398
 2. Phanéroptère zébrée, *P. zebrata* 424
 3. Agrécie ponctuée, *A. punctata* 526

PLANCHE XII.

- Fig. 1. Phalangopsis longipède, *P. longipes* 369
 2. Akicère grise, *A. grisea* 606
 3. Criquet nomade, *A. peregrinum* 666
 4. ——— Reinette, *A. Hyla* 678

PLANCHE XIII.

- Fig. 1. Criquet mélangé, *A. permistum* 669
 2. Ommexèque verdâtre, *O. virens* 701
 3. Chrotogone lugubre, *C. lugubris* 703
 4. Tétrix mucronée, *T. mucronata* 764
 5. Amorphope remarquable, *A. notabilis* 757

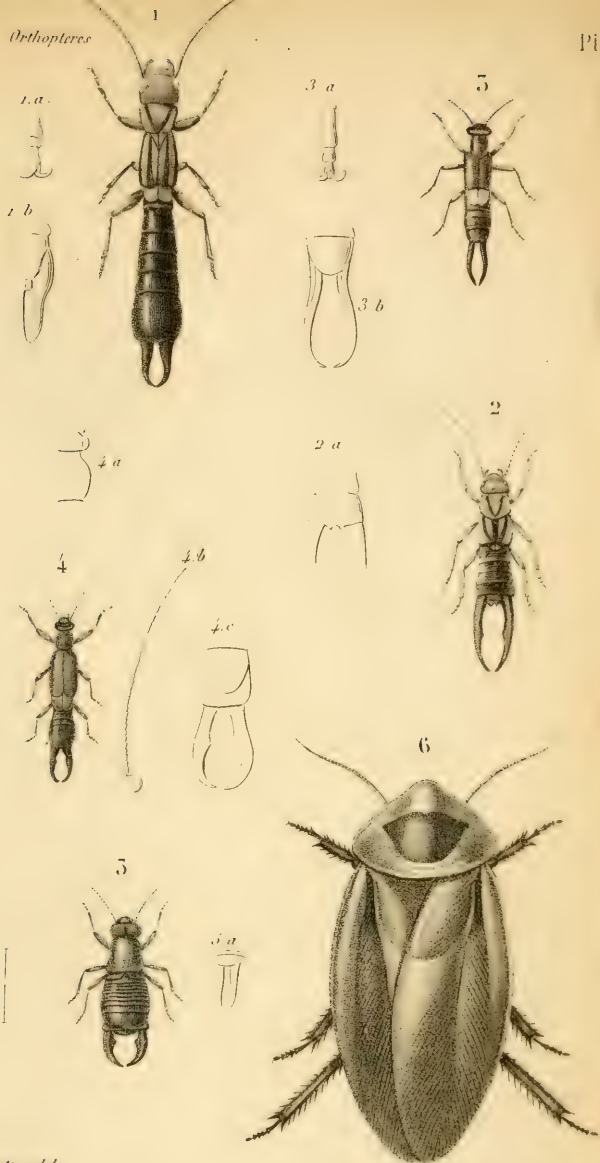
PLANCHE XIV.

DÉTAILS D'ACRIDITES.

a. *Plaque sousanale*. b. *Appendices abdominaux*.

- Fig. 1. Proscopie poignard, *P. sica* 577
 2. Xiphicère trilineée, *X. trilineata* 614
 3. ——— verdoyante, *X. viridicata* 914
 4. ——— ailes bleues, *X. azureipennis* 616
 5. Pétasie sanglante, *P. cruentata* 630

6, 7.	Criquet à crête, <i>A. cristatum</i>	650
8.	——— linéole, <i>A. lineola</i>	656
9.	——— nomade, <i>A. peregrinum</i>	666
10.	——— mélangé, <i>A. permistum</i>	669
11.	——— petite massue, <i>A. clavuliger</i>	676
12.	——— fourchu, <i>A. furcifer</i>	677
13.	Calliptame pieds bleus, <i>C. saphiripes</i>	690
14.	——— italique, <i>C. italicus</i>	693



Latras del

1. *Pygidierane V. noir*, femelle. 2. *Forsicésile gigantesque*, mâle. 3. *Forsicésile*. 4. *Psalidophore crocéipenne*, femelle. 5. *Forficule de Dufour*, mâle. 6. *Blabère discoïdale*, femelle.



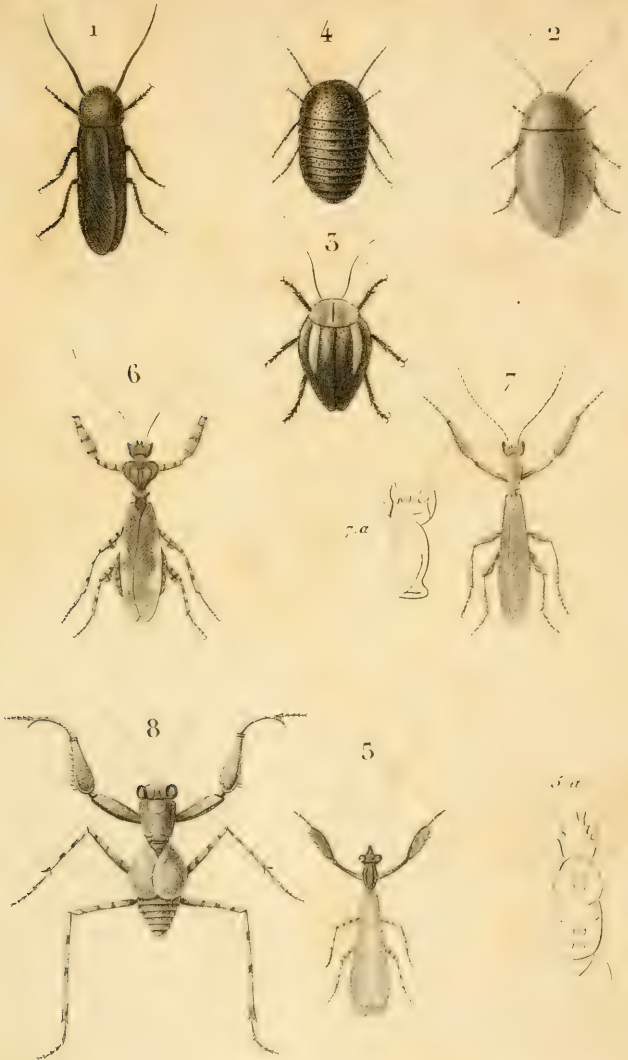
$\frac{1}{2}$ 3 a



Patras del

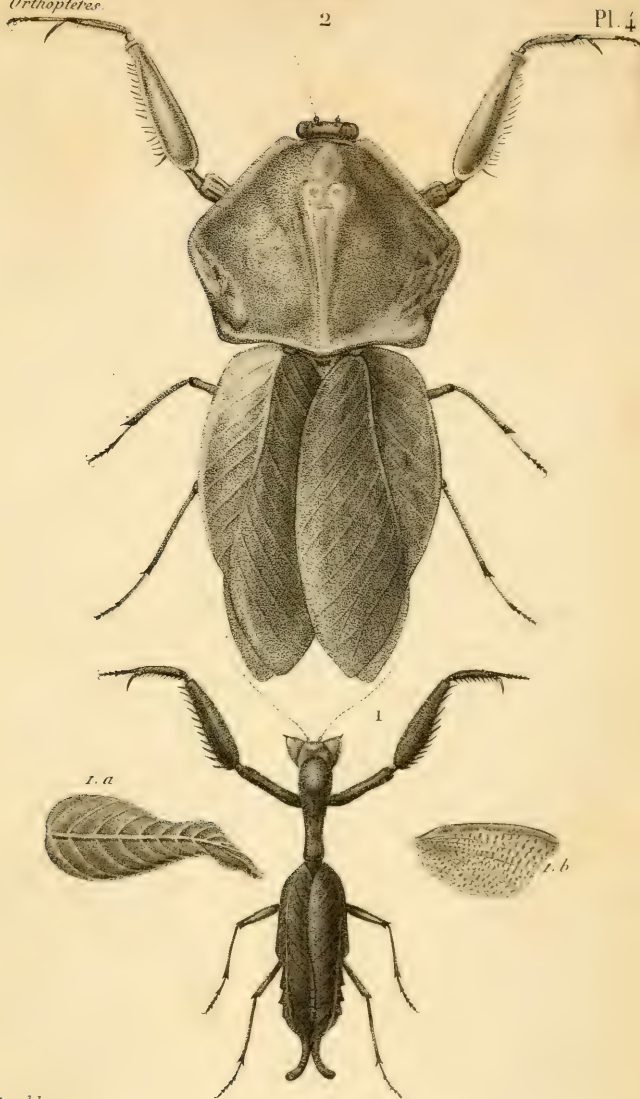
1. Kakerlæc thoracique, mâle. 2. Blabère réfléchie, mâle. 3. Blatte latérale, femelle. 4. Brachycole robuste, mâle. 5. Panesthie javanaise, mâle.





Patras del

1. Blatte linéaire, *mâle*. 2. Phoraspis pâle. 3. Phoraspis leucoogramme, *fé-melle*. 4. Périssphère Armadille, *fé-melle*. 5. Oxyple annulée. 6. Harpax yeux épineux. 7. Harpax verdâtre. 8. Erémiaphile Gécé, *mâle*.

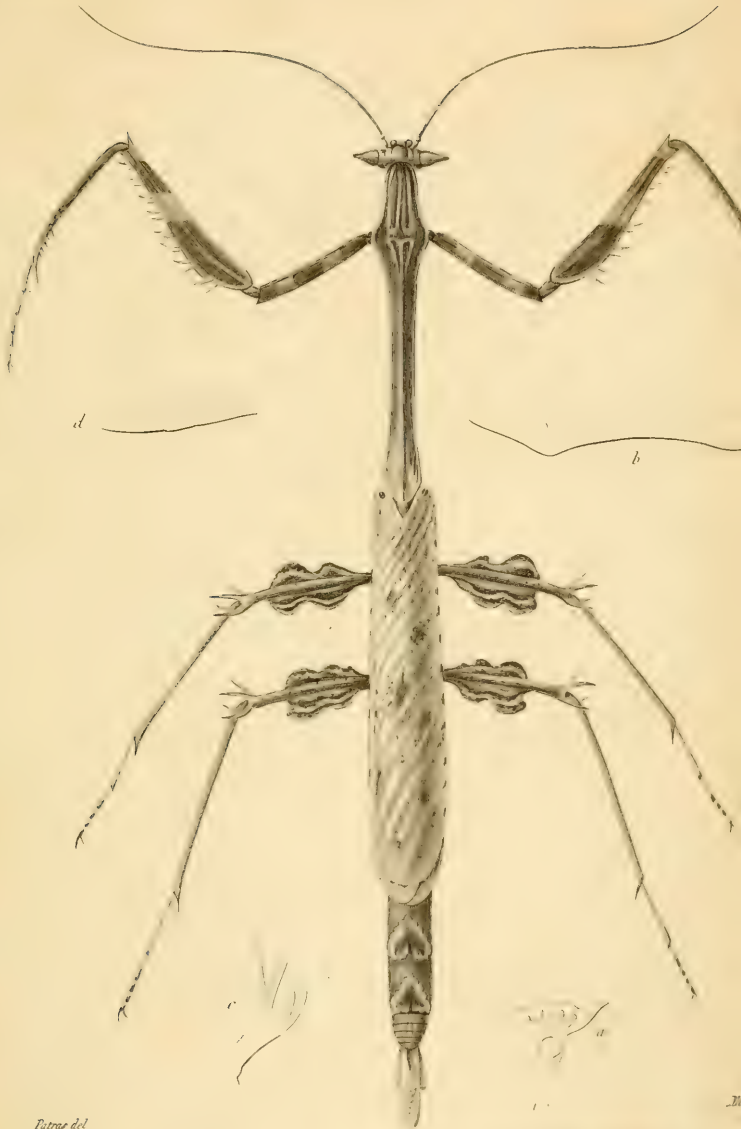


Patras del

1. *Acanthops déchirée*, femelle. 2. *Chœradode laticolle*, femelle

MANTIDES .

Orthoptères.



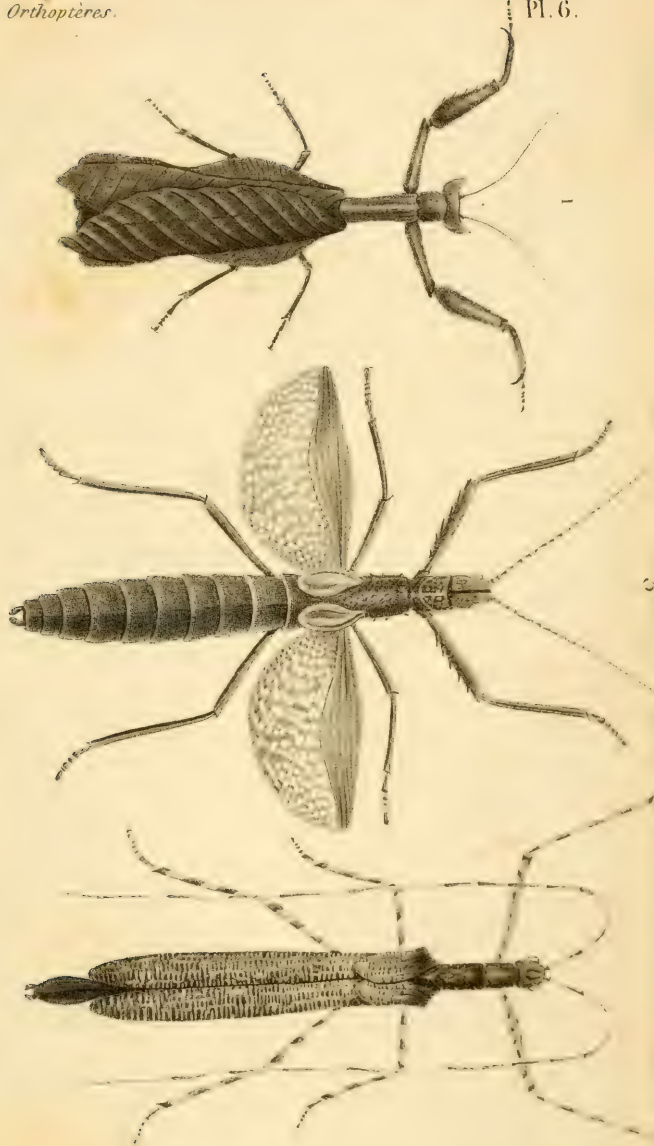
Patris del

Toxodère denticulée, mâle. / a. tête. b. *Bothorax* - *capitulum* avec *catæves* et *appendice déformante*

Orthoptères.

MANTIDES, PHASMIDES.

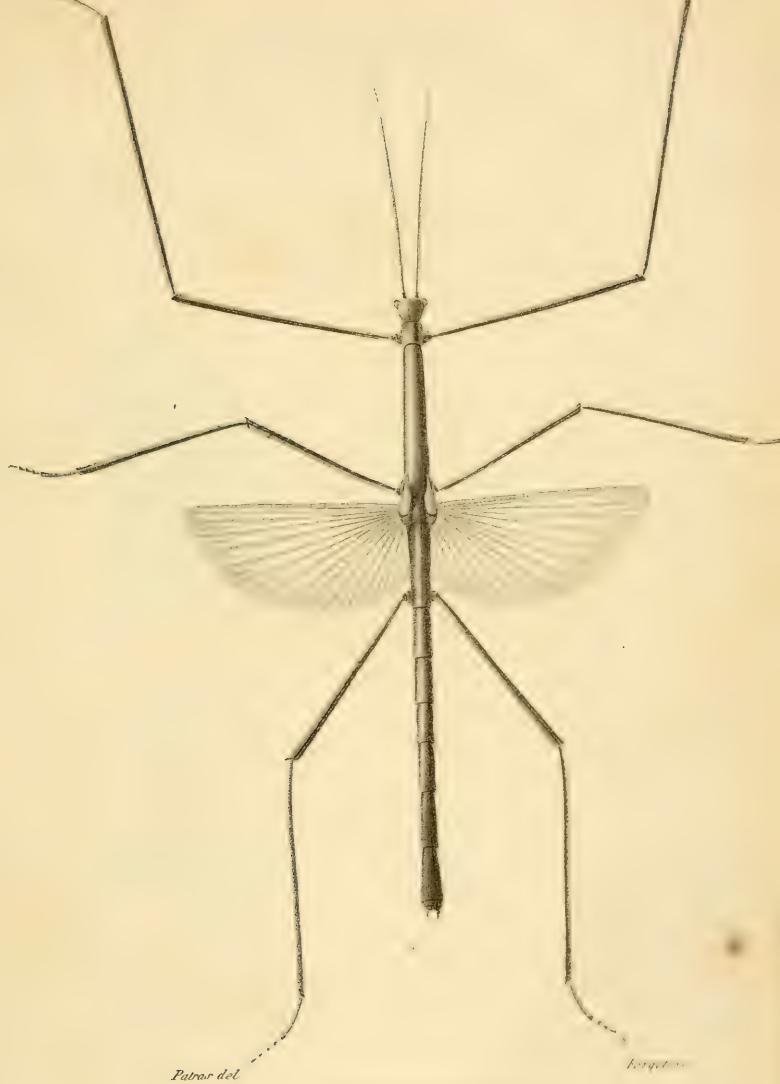
Pl. 6.



Putras del

1. *Acanthops* feuille morte, femelle. 2. *Phasme* de Serville, mâle. 3. *Phasme* canaliculé, femelle.

Forp.



Pieds del

Pierres

Cladoxère grêle, mâle.





Patras del

Boisgnot

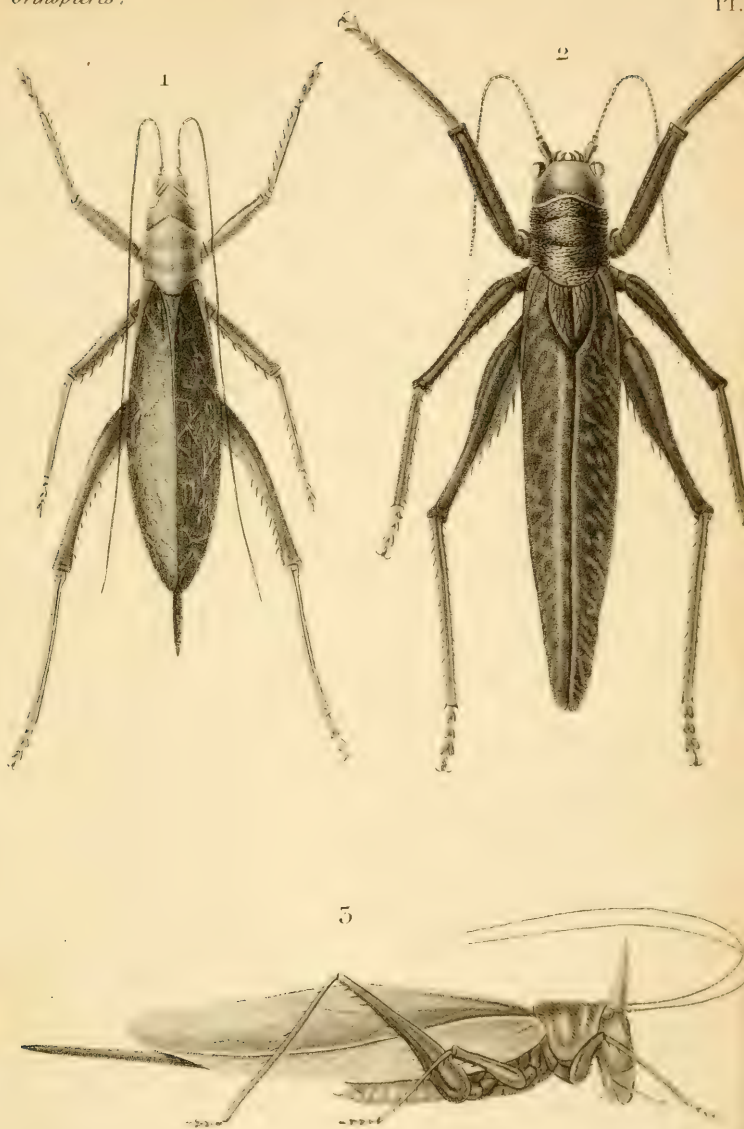
1. *Perlamorphe Péléc*, femelle. *fa.* son *chylre* grosse. 2. *Anostostome* de la nouvelle Hollande. 3. *Anostostome vorace*. 4. Tête du *Mastax* mutilé. 5. *Choriphylle* de la Sagra.



Futras del.

Forger sc

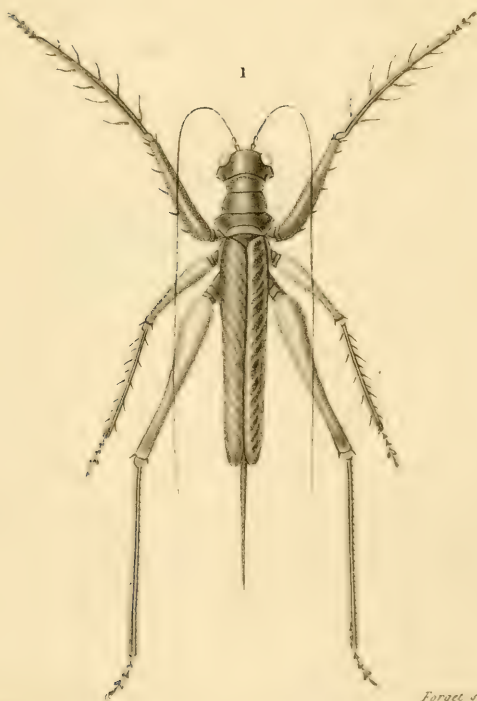
1. Platydactyle de Surinam, femelle 2. Grillaecris tête rousse, mâle
3. Phylloptère feuille de Cassin, femelle 4. Sauterelle unicolore, mâle



Putras del.

Forger et

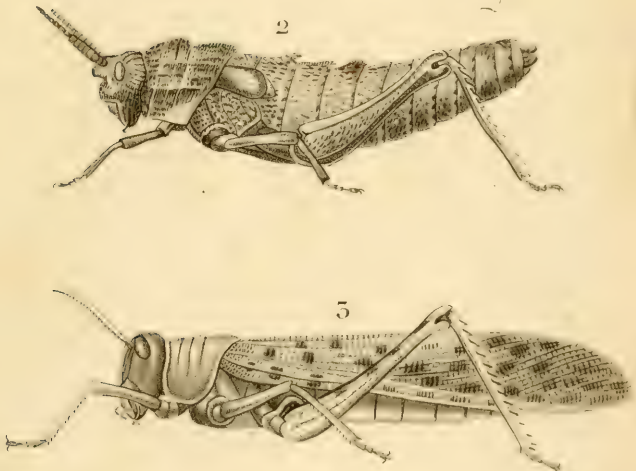
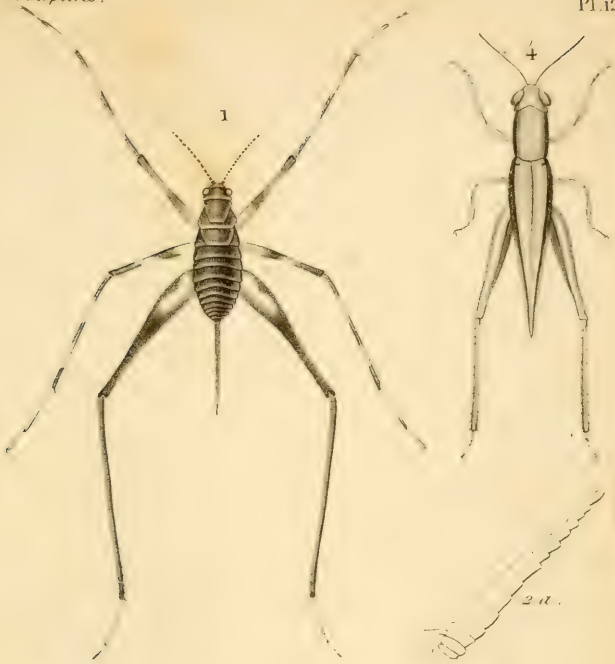
1. *Platyphylle feuille verte*, femelle 2. *Méroncidie obscure*, femelle 5. *Copiph cornue*, femelle.



Patras del.

Forget sc

1. *Listroscèle armée*, femelle. 2. *Phanéroptère zébrée*, mâle. 3.
Agrécie ponctuée, femelle

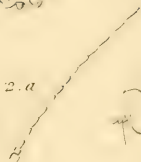
*D'après del.**Forget sc.*

1. *Phalangopsis longipède*, femelle. 2. *Alcière grise*, femelle. 3. *Criqueur nomade*, mâle. 4. *Criqueur Reinette*, femelle.





2. a



4. a

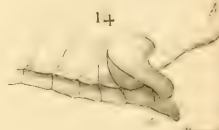
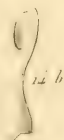
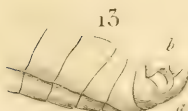
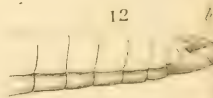
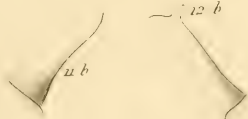
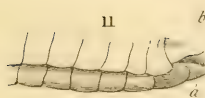
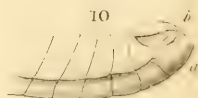
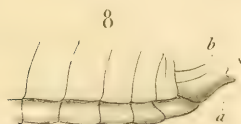
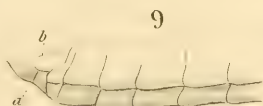
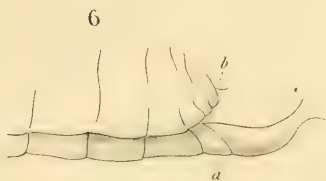
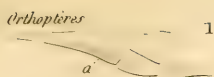
Pater del.

Forget sc.

1. Cricquet mélangé, mâle. 2. Omnixèque verdâtre. 3. Chrotophaga lugubre, femelle. 4. Tetrax mucroné. 5. Amorpha remarquable.

ACRIDITES.

Pl. 14.

*Patras del.*

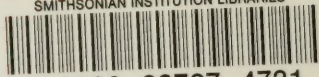
Détails :







SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00727 4731